
3 1761 07511587 3

745 (63)

EDOUARD ROTT

HISTOIRE

DE LA

REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE

AUPRÈS DES

CANTONS SUISSES, DE LEURS ALLIÉS ET DE LEURS CONFÉDÉRÉS

I

1430—1559

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES ET AUX FRAIS DES ARCHIVES FÉDÉRALES SUISSES

BERNE
IMPRIMERIE A. BENTELI & Co.
1900

Abréviations. — Explications.

B. N. = Bibliothèque Nationale.
f. fr. = manuscrit du fonds français.
P. Or. = Cabinet des Titres. Pièces Originales.
Clair[t] = Collection Clairambault.
Eidg. Absch. = Eidgenössische Abschiede.

+ = Missions en Valais.
‡ = Missions aux Grisons.
† = Missions envoyées de Milan par le roi ou le gouverneur français du duché.
⌶ = Missions à Genève.
╪ = Missions envoyées par des princes français avec l'agrément du roi.
⌶ = Missions envoyées par des princes français sans l'aveu du roi et contre son service.

La guerre de Cent-Ans terminée, l'Anglais chassé de France, l'œuvre de l'unité territoriale de ce pays, déjà préparée dans ses grandes lignes, devait, par un enchaînement d'événements inéluctables, se continuer à l'Est, absorber ou détruire l'Etat bourguignon et finalement se heurter à la puissance impériale et aux Etats d'Italie.

Placée entre l'Allemagne, la France et la Péninsule, la Suisse, maîtresse des passages des Alpes, était appelée à jouer un rôle important dans les luttes de ses voisins. Il dépendait d'elle d'ouvrir ou de fermer les routes conduisant des rives du Rhin et de la région du Jura dans la plaine du Pô. En outre, dispensateurs de l'une des plus admirables pépinières d'hommes qui aient jamais existé, les Confédérés, en s'alliant à l'une des puissances qui les entouraient, étaient en mesure de lui apporter l'appoint qui décide du succès. Les rois de France devaient être des premiers à le reconnaître. Les contingents suisses furent de toutes leurs victoires, de Louis XI à la Révolution française.

Dans la suite des temps, la situation prépondérante qu'assurait à la Couronne de France ses traités de paix perpétuelle et d'alliance avec le Corps helvétique tout entier fut atteinte partiellement, grâce à la conclusion de conventions politiques, militaires ou commerciales, obtenues de la grande majorité des cantons par l'Empire, l'Espagne, le Saint-Siège, Milan,

Venise, la Savoie et certains princes allemands. Néanmoins, l'influence française fut toujours privilégiée au sein des Ligues.

Depuis Charles VII jusqu'à Louis XVI, des centaines d'ambassadeurs ont représenté la cour de France auprès des cantons suisses et de leurs alliés et confédérés. Mais, tandis que chacun des diplomates accrédités par les rois Très-Chrétiens à Rome, à Madrid, à Londres, à Venise, à Vienne avait une mission spéciale dont les circonstances modifiaient le caractère, celle des envoyés français en Helvétie eut toujours un seul et même objet. Il ne s'agissait plus là de conclure des alliances momentanées, de traiter de la paix, de procéder à des échanges de territoire, de préparer des conventions matrimoniales, mais, seulement et uniquement, d'interpréter les clauses et d'assurer l'exécution d'un traité autour duquel gravitaient, en somme, les intérêts généraux et particuliers des deux nations et de maintenir l'union séculaire entre une ambitieuse et puissante monarchie et un peuple pauvre, mais fier et jaloux de son indépendance.

Et c'est par là que l'histoire des missions diplomatiques françaises aux Ligues se confond intimement avec celle de la France et celle de la Suisse, dont elle fait le lien et l'unité, puisque, aussi bien, les rois Très-Chrétiens demandaient aux Cantons des troupes et la libre disposition éventuelle des routes alpestres et que les Confédérés, en revanche, attendaient de leur riche et puissant allié les subventions dont le principe avait été stipulé dès l'origine même de l'alliance.

L'ouvrage dont la Direction des Archives fédérales entreprend aujourd'hui la publication sera considérable. Nous prévoyons qu'il ne comportera pas moins de neuf volumes, divisés en trois séries. La première série, qui comprendra les volumes I à VI, contiendra l'histoire des négociations auxquelles

furent mêlés les ambassadeurs de France en Suisse, de l'origine des relations entre les deux pays jusqu'à la période actuelle. La deuxième série, composée de deux volumes, donnera les biographies de tous les agents du Gouvernement français en Suisse, ambassadeurs, ministres, chargés d'affaires, secrétaires, attachés. Les notes, déjà fort nombreuses, insérées dans le récit des négociations diplomatiques, renvoyant, pour la plupart, à des sources manuscrites, on trouvera à la suite de chacune des biographies l'énumération aussi détaillée que possible des ouvrages imprimés dans lesquels sont mentionnés les noms et les états de services des représentants de la Couronne Très-Chrétienne auprès des Ligues. Le dernier volume, enfin, sera consacré aux fastes de l'ambassade de France en Suisse, au genre de vie de ses titulaires et de leur personnel au cours des siècles, dans leurs résidences successives, à Soleure, à Bade, à Bâle, à Lucerne, puis à Berne.

Février 1900.



On rechercherait en vain durant tout le quatorzième siècle et jusqu'au milieu du quinzième la trace de relations politiques de quelque importance nouées entre la royauté des Valois et la Ligue de la Haute Allemagne. Séparées par l'épaisse barrière que constituaient les deux Bourgognes et la Bresse savoyarde, la France et l'Helvétie demeuraient, en quelque sorte, étrangères l'une à l'autre. Tout au plus de rares trafiquants, sujets du roi très-chrétien, se hasardaient-ils parfois à gagner l'Italie par la voie encore peu sûre de la haute vallée du Rhône. Et l'accueil que leur réservaient les rudes populations de ces contrées n'était pas toujours, il faut le reconnaître, des plus encourageants. Dans une lettre, datée de Chartres le 12 juin 1356, Jean II-le-Bon intervient auprès des autorités bernoises en faveur d'un marchand champenois, Henri Colmot, de Neufchâteau, bourgeois de Chaumont en Bassigny, dont les habitants d'Ærnen en Valais s'étaient approprié les dépouilles. (1)

Mais c'est à Charles VII que revient sans conteste l'honneur d'avoir, dès le début de son règne, pressenti les avantages immenses que procurerait un jour à sa Couronne l'amitié des Ligues Suisses.

Les négociations entamées par Simon Charles et Jean Franberger à Berne, Zurich et Bâle en juin et juillet 1430 peuvent être considérées, à juste titre, comme le point de départ des « intelligences » qui unirent un demi siècle plus tard la Confédération des huit cantons et son prudent allié d'Outre-Jura contre la puissance bourguignonne.

Toutefois, cette première tentative de rapprochement entre le roi et les Suisses n'eût pas de lendemain. Près de quinze ans s'écoulèrent pendant lesquels Charles, aux prises avec des difficultés intérieures dont il ne parvint qu'avec peine à triompher, se trouva hors d'état, sinon d'espérance, d'imprimer à sa diplomatie l'active impulsion qui devait déterminer, dès le milieu du siècle, l'expansion de la royauté française.

Il fallut une circonstance fortuite pour que l'attention des Conseillers de la Couronne fût ramenée d'une manière durable vers les choses de Suisse. Le

(1) *cf.* Anzeiger für Schweizerische Geschichte V 22. — Les Premières relations franco-bernoises (1356) par H. Stein Annuaire bulletin de la Société de l'histoire de France XXXIII. 177. M. Stein hésite — à tort selon moi — à identifier les « habitantes ville Vallis d'Araignes » avec ceux d'Aernen.

26 août 1444 l'armée du dauphin Louis, forte de trente mille hommes, anéantissait aux portes de Bâle, à St Jacques sur la Birse, une avant-garde de quelque cents Confédérés. Jamais encore forces royales ne s'étaient trouvées en présence d'aussi formidables adversaires. Ce premier choc fut une véritable révélation tant pour le roi que pour son fils, toujours en quête, l'un et l'autre, de troupes solides à opposer à leurs ennemis de l'intérieur et du dehors.

La résistance héroïque des Confédérés sur le champ de bataille en avait imposé à leur vainqueur. Une trêve fut conclue le 20 septembre 1444, et des négociations aussitôt entamées à Zofingue en vue du rétablissement de la paix. Elles aboutirent assez rapidement. Le 20 octobre déjà, le Dauphin ratifiait en son camp d'Ensisheim le traité signé par ses plénipotentiaires le 21 du même mois. Mais l'adhésion des cantons aux articles souscrits par leurs représentants se faisait attendre. La fierté native des Suisses s'accommodait mal de formules diplomatiques dont le sens exact leur échappait parfois. Aussi la résolution très arrêtée des gouvernements cantonaux semblait-elle tendre, en ce moment là du moins, à ne contracter aucune obligation qui liât la Confédération à son adversaire de la veille. Toutefois, grâce à l'intervention amicale du duc de Savoie, les vaincus de St-Jacques consentirent à ne point désavouer le traité signé en leur nom, et la paix fut définitivement conclue à Bâle le 25 novembre.

A dater de cette époque, il devient manifeste que le roi de France, aussi bien que son fils, ne néglige aucune occasion de se concilier l'amitié des Confédérés suisses. Mais déjà l'un et l'autre estiment que l'alliance de la Ligue de la Haute Allemagne ne sera profitable à leur Couronne qu'autant que l'union subsistera parmi les Confédérés. C'est ainsi qu'en 1447 et 1448, Charles VII, dont l'exemple est aussitôt suivi par le duc de Bourgogne, fait offrir sa médiation en vue de procurer la cessation des hostilités entre Berne, appuyée sur la Savoie, et Fribourg que soutenait ouvertement l'Autriche. La paix conclue à Morat le 16 juillet 1448 fut l'œuvre commune des ambassadeurs français et bourguignons et il paraît certain que les premiers profitèrent de leur séjour dans la région des Lacs pour tenter — sans grand succès d'ailleurs — d'obtenir en faveur de leur maître le concours d'un certain nombre de mercenaires savoyards et suisses.

Poursuivant son œuvre conciliatrice, la diplomatie française se donnait à tâche d'aplanir les différends surgis entre les ducs d'Autriche, protégés de la Couronne très-chrétienne, et leurs anciens sujets d'Helvétie. Elle ne tarda pas à en être récompensée. Le premier traité franco-suisse, ébauché au cours des conférences de Feldkirch (octobre), porte la date du 8 novembre 1452. Cette « paix perpétuelle », ratifiée par le roi à Monteil-les-Tours le 27 février 1453, n'était, à dire vrai, que la consécration des articles d'Ensisheim ; mais elle pouvait être considérée déjà comme une sorte de traité d'« établissement » En outre, elle fournit aux cantons l'occasion de dépêcher en France des

ambassadeurs.[1] Et comme ceux-ci, à leur retour, ne tarirent point sur le récit des fastueuses cérémonies auxquelles ils avaient assisté, il n'est pas surprenant que, dès cette époque, les besoigneux habitants de la plaine et des Alpes suisses aient songé à accepter les propositions d'un prince qui s'offrait à payer largement leurs services.

Toutefois, il ne fut point donné à Charles VII de voir se réaliser les espérances qu'avait fait naître en lui la conclusion du traité de Monteil-les-Tours. Les efforts tentés par sa diplomatie en 1454 et 1456, afin de réconcilier les ducs d'Autriche avec les Suisses; demeurèrent stériles. Tout au plus parvint-il à rassurer les cantons qu'inquiétaient les dispositions aggressives prises par lui à l'égard de leur voisin, le duc de Savoie. Il ne fut pas plus heureux le jour où il chercha, avec l'appui de ce dernier, à venir discrètement en aide aux princes autrichiens que les Confédérés avaient expulsé de leurs dernières possessions dans le comté de Kybourg et la Thurgovie (1458). Les conférences de Constance, auxquelles ses plénipotentiaires prirent une part active, aboutirent sans doute le 9 juin 1459 à la conclusion d'un accord entre les belligérants. Mais l'autorité du médiateur à l'égard de ceux-ci s'affaiblissait à la longue, si bien que, l'année suivante, les Suisses ayant manifesté leur intention d'ouvrir à nouveau les hostilités, l'intervention française ne réussit pas à prévenir une rupture. Du moins, l'influence pacificatrice du roi très-chrétien contribua-t-elle à imposer aux deux parties une suspension d'armes (10 décembre 1460) que de nouvelles et laborieuses conférences ouvertes à Constance transformèrent le 1er juin suivant en une paix de quinze années.

Charles VII avait accompli sa tâche. Le 22 juillet il s'éteignait à Mehun-sur-Yèvre, laissant à son successeur la mission de développer les relations d'amitié nouées avec la Ligue de la Haute Allemagne et la gloire d'en tirer pour la France un avantage immense, puisqu'aussi bien elles allaient lui assurer pour longtemps une supériorité militaire incontestable sur ses voisins.

(1) Berne à Lucerne Mercredi avant Paques 1453. St-A. Luzern. Frankr. Kriege.

RÈGNE

DE

CHARLES VII

MISSIONS EXTRAORDINAIRES EN SUISSE

JEAN **FRANBERGER**
SIMON **CHARLES**

Juin — Juillet 1430

Lettres de créance : Jargeau, 4 avril (à Berne, à Zurich, à Bâle)

[Demande d'appui contre le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre]

cf. d'Herbomez, Le traité de 1430 avec le duc d'Autriche (Rev. des quest. histor. 1882 (I), 109sqq). — Lichnowsky, Geschichte des Hauses Habsburg V, 249. — de Beaucourt, Histoire de Charles VII, t. II, 429.

JEAN DE **BUEIL**
GABRIEL DE **BERNES**

Septembre — Octobre 1444

[Négociations avec Bâle, puis avec les Cantons, en vue de préparer la paix signée à Zofingue le 21 octobre et ratifiée à Ensisheim le 28 du même mois. — Le sire de Bueil n'assiste qu'à la conférence de Bâle du 6 Septembre]

Eidgen. Absch. II, 180, 181, 182, 807. — Le Jouvencel (ed. Camille Favre). — Mandrot, Relat. de Charles VII et Louis XI avec les Suisses. — Wurstisen, Basler Chronik, 384. — Tuetey, Les Ecorcheurs sous Charles VII.

JACQUES **JUVÉNAL DES URSINS**
JEAN III **D'ETAMPES**
JACQUES **CŒUR**

Fin de 1447 ou commencement de 1448

[Négociations en vue d'attirer les Suisses dans l'alliance du roi par le moyen d'une capitulation militaire]

Bibl. Nat. f. Latin *17 779* f° 17—51. — Mandrot, *op.* cit. (Jahrbuch V, 69—72). — de Beaucourt, *op.* cit. (IV, 259).

AIMERY DE **HOQUEDÉ**
GUILLAUME DE **MENYPENNY**

Mai—Juillet 1448

Médiation proposée au nom du roi de France entre le duc de Savoie et Berne, d'une part, et Fribourg, de l'autre. (Conférences de Morat, 16 juillet 1448]

Eidg. Absch. II, 230, 231. — Mandrot *op.* cit. Jahrbuch V, 72–74. — Chmel, Materialen für Oesterreich. Geschichte I, 3, 286, 291.

RAOUL DE **GAUCOURT**

Janvier 1449

[Tentative infructueuse faite à Berne en vue d'aplanir les différends existant entre la maison d'Autriche et les Confédérés]

Lichnowsky, *op.* cit. VI, n° 1426. — Mandrot, *op.* cit. Jahrbuch V, 75.

Le 7 septembre 1450 Louis de Lanszew et d'autres ambassadeurs de Sigismond d'Autriche signent à Berne avec les représentants de cette ville un traité mettant fin aux difficultés qui s'étaient élevées entre Fribourg et ses voisins. Or, bien qu'à la date des 13 et 28 avril de la même année, Charles VII eût pris, à l'égard du duc, l'engagement d'envoyer des ambassadeurs en Suisse pour faciliter cet accommodement (*cf. Lichnowsky, op.* cit. VI, n°s 1494, 1504 et 1525), nous n'avons pas la preuve que cette promesse ait été tenue, ni qu'un ambassadeur français se soit présenté devant le Conseil de Berne le 7 septembre — (*contra: Liebenau.* Die Beziehungen der Eidgenossenschaft zum Auslande, p. 30). — En revanche, dans le cours de ce même mois de septembre, un agent à la solde du roi de France, Hans Münch de Landseron, cherchait à lever sur le territoire des Ligues des mercenaires que Charles VII eût désiré employer contre le duc de Bourgogne (*Berne à ses Confédérés,* 27 septembre 1450, *ap.* Geschichtsfreund XXXII, 90).

JEAN DE **LORNAY**

1) Janvier—Février 1452

2) Juillet 1452

Négociations destinées à amener une entente entre la France, la maison d'Autriche et les Ligues]

Liebenau, Die Beziehungen der Eidgenossenschaft zum Auslande 1447–59, 30–31. — Mandrot *op.* cit. (Jahrbuch V, 77). — May, Histoire militaire des Suisses V, 12.

JEAN DE **LORNAY**

Octobre—Novembre 1452

[Conclusion de la paix perpétuelle du 8 novembre 1452]

Archiv fur Schweiz. Geschichte VIII. 297, 347. — Mandrot. *op.* cit. (V, 79, 80).

ANTOINE DE **LANNOY**

Octobre 1452

[Envoyé de Feurs en Forez pour assister le sire de Lornay dans ses négociations en vue de la conclusion de l'alliance]

Bibl. Nat. *Cabinet des Titres. Vol. Reliés.* 685. f° 166v°.

RAOUL DE **GAUCOURT**
JEAN DE **LORNAY**
BLAISE **GRESLE**

Juillet—Août 1454

[Reprise infructueuse des tentatives de médiation entre la maison d'Autriche et les Ligues. Diètes de Berne et de Zurich des 24 juillet et 5 et 16 août]

Liebenau. Die Beziehungen u. s. w., 31, 55, 97. — Eidg. Absch. II. 313. — Mandrot. *op.* cit. (V, 81–85). — Bibl. Berne. Collection Girard I (1450–1491).

GASTON **DU LYON**

Avril 1456

[Mission spéciale du dauphin Louis auprès de Mrs de Berne pour leur demander aide et protection contre le roi son père]

Bibl. Nat. f. fr. 6960, f° 189. — Duclos. Hist. de Louis XI, t. I, 135.

BLAISE **GRESLE**
JEAN DE **LORNAY**

Août 1456

Lettres de créance: Le Châtelier, 20 août

(aux Srs de Berne et leurs Confédérés)

[Sont chargés de donner aux Confédérés des explications relatives à certains articles du traité franco-savoyard du 24 août 1452]

Arch. Fribourg. Missival du Conseil. n° 2. 647—648. — Mandrot *op.* cit. (V, 89).

JEAN DE **FENESTRANGE**
JEAN BRETONNEAU, COMMANDEUR DE **CHAMPDENIER**

Mars 1458

Mission exécutée par correspondance. — Elle avait pour but un rapprochement entre Sigismond d'Autriche et les Confédérés.

St. Arch. Solothurn. Denkwürdige Sachen I, f° 258. — Eidg. Absch. II, 306. — Chmel. Fontes rerum austriacarum II, 302. Materialen zur öster. Geschichte II, 231.

MOUSON (le héraut)

Février 1459

Négociations préparatoires aux conférences de Constance.

Bibl. Nat. *Cabinet des Titres. Vol. Reliés* 686, f° 212.

HÉLIE DE **POMPADOUR**
GEORGES **HAVART**
JEAN BRETONNEAU DE **CHAMPDENIER**
BERTRAND **BRIÇONNET**

1) Mai—Juin 1459

2) Fin Décembre 1459

3) Mars 1460

Conférences ouvertes à Constance (mai—juin) sous la médiation du pape et du roi de France pour le maintien de la paix entre les Suisses et l'Autriche. — Les négociations continuées en décembre 1459, juin et mars 1460 visent au même but, mais échouent.

Eidg. Absch. II, 301, 881. — Mandrot, *op. cit.* V, 55—99.

JEAN BRETONNEAU, COMMANDEUR DE **CHAMPDENIER** (?)

Mai 1461

(Parait avoir été le représentant du roi à la diète de Constance dans laquelle fut conclue une paix de 15 années entre l'Autriche et les Confédérés (1er juin 1461).)

St. Arch. Bern. Teutsche Missiven A, 515.

JEAN FRANBERGER
SIMON CHARLES

Mission spéciale aux Ligues des Hautes Allemagnes

Juin—Juillet 1430

Deux lettres de créance: datées de Jargeau, 4 avril 1430 (n. s.); l'une spécialement destinée à Frédéric d'Autriche (négociation d'une alliance et confédération, ainsi que du mariage de Radegonde de France avec le fils aîné du duc); l'autre, plus générale, adressée par le roi à « ses bons parens, amis et alliez » les ducs de Bavière et d'Autriche, le comte de Cilli « et autres seigneurs, barons et communaultés des pays de l'Empire », en particulier de ***Strasbourg, Berne, Zurich*** et ***Bâle.*** Les ambassadeurs français devaient représenter à ces derniers les dangers que leur faisait courir l'ambition du duc de Bourgogne, les « requerir d'aide et secours de gens d'armes et de trait » et négocier avec eux « d'amitiés, bienveillances, pactions et convenances ».

Charles et Franberger arrivèrent à Innsbruck vers le milieu de juillet. On peut admettre qu'ils s'acquittèrent de leur mission aux Ligues à la fin de juin ou au commencement de juillet 1430. A son retour de Tyrol, en novembre 1431, Charles s'arrêta à Bâle et parut au Concile, mais on ne trouve aucune trace, au cours de ce second séjour, de négociations entre lui et les magistrats de la ville suisse. (1)

JEAN DE BUEIL

(Septembre — Octobre)

GABRIEL DE BERNES

(Septembre)

Mission extraordinaire aux Ligues des Hautes Allemagnes

Septembre — Octobre 1444

I. JEAN DE BUEIL

Placé par Charles VII auprès du dauphin en qualité de conseiller militaire, Bueil accompagna celui-ci dans son expédition contre Bâle (août 1444). Ce fut lui qui commandait à St-Jacques, tandis que Louis, à la tête d'un corps spécial, se tenait en observation à quelque distance. (2)

(1) *cf.* d'Herbomez. Le traité de 1430 entre Charles VII et le duc d'Autriche (Revue des questions historiques 1882 (I), 409sqq) — de Beaucourt. Histoire de Charles VII, t II, 429

(2) Le Jouvencel. Edition de la Société de l'Histoire de France, précédé d'une magistrale introduction biographique sur Jean de Bueil, par Mr Camille Favre, de Genève.

Le 6 septembre, Bueil et Gabriel de Bernes reçurent du dauphin l'ordre de se rendre à Bâle — ils y demeurèrent huit jours — pour tenter d'obtenir la soumission de cette ville. Homme de guerre, plutôt que diplomate, Bueil paraît avoir laissé à son collègue la conduite de cette négociation qui facilita la trêve d'Ensisheim et prépara la paix de Zofingue. Gabriel de Bernes fut seul chargé de suivre ces préliminaires.

II. GABRIEL DE BERNES

Premier maître d'hôtel du dauphin, Gabriel de Bernes prend part à l'expédition des Ecorcheurs contre Bâle. Muni des pleins pouvoirs de son maître, il se rend avec Jean de Bueil dans cette dernière ville dès le 6 septembre 1444 : mais son collègue lui abandonne, de fait, la conduite des négociations. Après s'être vu refuser l'hommage que le dauphin prétendait obtenir des magistrats bâlois, Bernes assiste aux conférences de la trêve d'Ensisheim (13 septembre), trêve que Louis le charge de notifier aux belligérants et particulièrement aux villes suisses (Bâle, Berne et Soleure ; 20 septembre). Enfin c'est lui qui représente le dauphin à la diète de Zofingue et y signe le 21 octobre le traité de paix ratifié à Ensisheim le 28 du même mois. (1)

JACQUES JUVÉNAL DES URSINS
JEAN III D'ÉTAMPES
JACQUES CŒUR

Ambassadeurs extraordinaires auprès des Ligues des Hautes Allemagnes

Fin de 1447 ou commencement de 1448

La seule pièce qui nous ait été conservée relativement à cette mission — dont l'exécution demeure hypothétique — est un *pouvoir et instruction* (2) à l'archevêque duc de Reims (*Juvénal des Ursins*), l'évêque de Carcassonne *(Jean d'Etampes)* et *Jacques Cœur « de ce qu'ilz auront à faire touchant le fait des alliances entre le roy, d'une part, M*[gr] *le duc de Savoye et les Suysses ou leurs commis et depputez, d'autre »*.

Contrairement à l'opinon de Mr de Beaucourt (3) qui assigne à cette ambassade la date de 1446 (automne), nous admettrons avec Mr de Mandrot (4) qu'il y a lieu de la placer plutôt vers la fin de 1447 ou le commencement

(1) *Cf.* Tuetey, *Les Écorcheurs*, II, 180, 182, 80 ; — Mandrot, Relations de Charles VII avec les Suisses (Jahrbuch für Schweiz. Geschichte, V, 61 sqq.).

(2) *Pouvoir touchant le fait des alliances des Suisses* (Bibl. Nat., fr. 20 ... f° 47 et 51). *Instruction touchant le fait des alliances de M. de Savoye et des Suysses* (*Ibid.*, f° 49).

(3) Histoire de Charles VII, t. IV, 262.

(4) Relations de Charles VII avec les Cantons suisses (Jahrbuch, V, 62).

de 1448 après la mission de l'archevêque à Genève (novembre 1447) et avant son départ pour Rome (mars 1448).

Il s'agissait, selon le désir du roi, d'amener les Suisses à conclure avec la France, sous la forme d'une capitulation militaire, une véritable alliance. Mais la prétention de Charles VII, d'obtenir des cantons que les 4000 hommes qu'ils lui fourniraient en cas de nécessité seraient entretenus « à leurs despens » pendant les trois premiers mois de guerre, enlevait d'emblée et presque à coup sûr aux trois négociateurs toutes chances de réussite.

AIMERY DE **HOQUEDÉ** (1)
GUILLAUME DE **MENYPENNY**

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues des Hautes Allemagnes

Mai—Juillet 1448

Mission à Fribourg.

Il s'agissait de pacifier la querelle qui s'était élevée entre Fribourg, d'une part, soutenue par le duc d'Autriche, et le duc de Savoie, appuyé par Berne, de l'autre. L'intervention des ambassadeurs français et bourguignons, ainsi que des villes suisses, se produisit à la demande du duc Sigismond. Elle eut un plein succès. Reçus à Fribourg le 26 mai, les médiateurs, après des négociations difficiles, réussirent à faire accepter la paix aux Fribourgeois (conférence de Morat, 16 juillet 1448). (2)

Cette mission des deux envoyés de Charles VII est intéressante en ce sens qu'elle constitue la première manifestation d'une politique dont les rois de France ne se départirent jamais à l'égard de la Suisse, à savoir le maintien de la paix au sein des Ligues, qui seul pouvait assurer le recrutement des troupes de cette nation au service de la Couronne. (3)

RAOUL DE **GAUCOURT**

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues des Hautes Allemagnes

Janvier 1449

En décembre 1448, Eléonore d'Ecosse, mariée par procuration à Sigismond d'Autriche, quitta la cour de France, accompagnée du sire et de la dame de Gaucourt et d'une mission française. Le cortège traversa la Savoie et la Suisse pour gagner Innsbruck. (4) Raoul de Gaucourt, sur l'ordre du

(1) *Abt Aymar von St Thyerici.* Eidg. Absch. II. 230. L'expression « *und anderer Boten* » qui suit immédiatement le nom de l'abbé de St Thierry s'applique à G. de Menypenny et à la suite des deux ambassadeurs. [Les S. *Aillery, Capel, Daley, Lindsay, Messilier, Philippi.*]

(2) **Bianchi.** Archivi di Stato piemontesi. 103.

(3) Eidg. Absch. II. 230, 231. — Mandrot. *op. cit.* (Jahrbuch V. 72–74).

(4) *Sauf conduit accordé à Eléonore par les V Cantons du centre*, 9 décembre 1448. (Lichnowsky. Geschichte des Hauses Habsburg VI. n° 1426).

roi, s'arrêta à Berne, où l'on retrouve ses traces vers le *12 janvier 1449*, et y fit une tentative — inutile d'ailleurs — en vue d'aplanir les différends existant pour lors entre la maison d'Autriche et les Confédérés. (1)

JEAN DE **LORNAY**

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues des Hautes Allemagnes

I. Janvier–Février 1452

II. Juillet 1452

III. Octobre—Novembre 1452

I.—II. Lornay et ses collègues, dont les noms ne nous ont pas été conservés, se rendent aux Ligues de la part du roi. On signale leur présence à Lucerne, entre autres, en *janvier* et *février 1452*. Ils sont chargés d'ébaucher les préliminaires d'un traité qui unirait les Confédérés à la France et à l'Autriche. — Rentré à la cour pour y chercher, selon toute probabilité, un supplément d'instructions, Lornay visite, au retour, le duc de Savoie de la part de Charles VII. Il se présente de nouveau devant le Conseil de Lucerne en *juillet 1452*, (2) poursuivant les mêmes fins et s'efforçant en outre de détourner Berne et ses Confédérés de donner assistance à leur allié de Savoie contre lequel le roi préparait une expédition. (3)

III. En *octobre 1452*, Lornay assiste, de la part du roi, aux conférences de Feldkirch dans lesquelles sont jetées les bases d'un traité de paix entre l'Autriche et les Ligues, confirmatif de celui de 1450 conclu pour trois années seulement. Il rentre en Suisse avec les ambassadeurs des Cantons et, après un dernier voyage à Cleppé, où se trouvait Charles VII, leur fait signer le traité d'alliance ou paix perpétuelle du 8 novembre 1452 ratifié à Monteil-les-Tours le 27 février 1453. (4)

ANTOINE DE **LANNOY**

Mission du roi aux Ligues des Hautes Allemagnes

Octobre 1452

Antoine de Lannoy assiste Jean de Lornay dans ses négociations pour la conclusion d'une alliance avec les Cantons.

---

1 *cf.* Mandrot, *op. cit.* Jahrbuch V. 75.

2 « A Jehan S. de Lornay, escuyer, VIXX XVII l. II s. pour aller de Tours en ambaxade devers le duc de Savoye, et pareille somme pour un voyage en Allemaigne, et IIc LXXV l. en *aoust* pour aller en ambaxade en Allemaigne devers les Suisses. » Bibl. Nat. *Titres scellés* 685 f° 152. Le premier voyage en Allemagne signifie *vers les Suisses, en juillet*. Il n'y eut pas de voyage en aoút, mais Lornay reçut fort probablement à cette époque un viatique qu'il n'utilisa qu'à la fin du mois suivant.

3 *cf.* Liebenau, Die Beziehungen der Eidgenossen zum Auslande 30–36. — May, Hist. milit. des Suisses V. 12. — Mandrot, *op. cit.* (V. 77).

4 Archiv für Schweiz. Geschichte VIII. 295, 317. — Mandrot, *op. cit.* V. 79, 80.

La seule mention relative à cette ambassade se trouve dans: *M[ss] Titres reliés* 685 f[o] 166 v[o] (Bibliothèque nationale). « *A Anthoine de Lannoy, escuyer, XXXVIII L. tz. pour aller, en octobre, de Feurs en Forestz, devers les Suisses.* »

M[r] de Beaucourt (1) a lu *Lornay* et non *Lannoy*. Cette interprétation ne résiste pas à un examen attentif du manuscrit. Il ne peut s'agir, d'autre part, d'une erreur de copiste. Elle eut porté à la fois sur le *nom* et le *prénom*, ce qui est inadmissible. La version *Antoine de Lornay* n'est guère plus plausible, ce personnage étant premier écuyer tranchant du duc de Bourgogne.

Nous inclinons à penser qu'Antoine de Lannoy ou Launoy (2), issu d'une famille normande n'ayant aucune parenté avec les Lannoy de Flandre, était écuyer d'écurie du roi; qu'il ne peut être confondu avec Jean de Lornay, et que, tout au contraire, il alla retrouver ce dernier en Suisse en octobre 1452. Il résulte d'ailleurs de certain document conservé aux archives de Lucerne (3) que Lornay n'était pas le *seul* représentant du roi en Suisse en 1452.

RAOUL DE GAUCOURT
JEAN DE LORNAY
BLAISE GRESLE

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues des Hautes Allemagnes

Juillet — Août 1454

Accompagné de Jean de Lornay et de Blaise Gresle, Gaucourt accomplit une deuxième ambassade en Suisse en *juillet* et *août 1454.* (4) Il s'agissait de reprendre la négociation échouée en 1449 et de procurer une détente dans les rapports des Ligues avec l'Autriche. Cette mission n'eut pas plus de résultat que la précédente.

En outre, comme dans ce moment précis des hostilités éclataient entre le duc de Savoie et le dauphin et que des armements se faisaient dans la Suisse occidentale, Gaucourt fut ou faillit être arrêté pendant quelques jours à Fribourg vers la fin de juillet. (5)

(1) Histoire de Charles VII, t. V, 187[e].

(2) On trouve vers 1460 un Jehan de Lannoy ou Launoy, écuyer d'écurie du roi et de la reine Marie Anjou. (Bibl. Nat. f. fr. *7853* f[os] 1113, 1129), puis chevalier en 1479 (f. fr. *20 685* f[o] 703) et plusieurs autres membres de cette famille au service de France. (Bibl. Nat. *Titres relies 685* f[os] 113, 166 v[o], 173, 179, 187 191, 223. 244.

(3) Umgeldbuch, *apud* Liebenau. Die Beziehungen der Eidgenossenschaft zum Auslande, 30.

(4) Diètes de Berne (24 juillet) et de Zurich (5 et 16 aout). Eidg. Absch II, 313. Liebenau. Die Beziehungen u. s. w. 34, 35, 97. Mandrot. *op.* cit. (V, 81—85).

(5) Fribourg s'en défend dans une lettre adressée au duc de Savoie le 31 juillet: « Vostre grace a esté mal informée.... » — Bibl. de Berne. Collection Girard I (1450—1494), 61.

Au retour, il s'arrêta à Annecy, ainsi que Blaise Gresle, et y négocia, avec l'aide des ambassadeurs suisses et bourguignons, l'accord intervenu le 14 septembre 1454 entre le dauphin et le duc de Savoie.

GASTON DU LYON

Mission spéciale du Dauphin auprès de Mrs de Berne

Avril 1456

Menacé par son père que ses intrigues avaient lassé, le dauphin envoya en *avril 1456* Gaston du Lyon auprès de Mrs de Berne pour leur demander aide et protection en cas de besoin. [1] Cette mission n'eut pas de résultat, Louis s'étant peu après retiré auprès du duc de Bourgogne.

BLAISE GRESLE
JEAN DE LORNAY

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues des Hautes Allemagnes

Août 1456

En août 1456, Jean de Lornay et Blaise Gresle, celui-là représentant à la fois le roi de France et le duc de Savoie, [2] lequel ne semble pas lui avoir gardé rancune de son intervention de juillet 1452, se rendent en Suisse, et plus spécialement à Berne, afin de fournir aux Confédérés des explications sur le traité franco-savoyard du 27 octobre 1452, dont un article avait éveillé quelques craintes parmi les cantons. Comme sanction à cette négociation, Charles VII, étant à Saint-Symphorien d'Ozon, donna le 9 décembre suivant une déclaration affirmant en substance qu'il n'avait point entendu forcer le duc de Savoie à déroger aux anciennes alliances existant entre celui-ci et Mrs de Berne et leurs Confédérés.

1. « Il envoya Gaston du Lyon son escuyer tranchant vers ceux de Berne; Mathieu Thomassin vers le prince d'Orange... Comme les Bernois estoient ses voisins et luy avoient autrefois marqué beaucoup d'attachement, il pouvoit en espérer de grands secours. »

(Le Grand, Vie et histoire de Louis XI, livre II; mss f. fr. *6960* fº 189. — *cf.* Duclos, Histoire de Louis XI, t. I, 135.)

2. *Instructions a Maistre Blaise Grelle et Jehan de Lornay, escuyer, de ce qu'ils ont a dire da part le Roy a ceux de la Seigneurie de Berne et leurs Confederes.* — Fait a Chastelier le XX jor d'ost l'an LVI.

Instructions au conte de Gruyere, à Jehan, seigneur de Lornay et a Mermet Cristine, procureur de Vuaud, des choses qu'ils ont a dire es Seigneurs de Berne et a leurs alliés et Confederes de la part de notre redoubté seigneur le duc de Savoie X de septembre l'an mil IIII LVI. — Missival du conseil de Fribourg nº 2 fº 147, 148, *apud* Mandrot.

JEAN DE FENESTRANGE
JEAN BRETONNEAU, COMMANDEUR DE CHAMPDENIER

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues des Hautes Allemagnes

Mars 1458

Cette mission, dont la date certaine a donné lieu à des controverses, ne fut exécutée que par correspondance. L'éditeur du deuxième volume des *Recès des diètes fédérales* (1) a fait preuve de perspicacité en attribuant à l'année 1458, et non à 1460, (2) les lettres par lesquelles Charles VII annonce aux Confédérés de Zurich, Berne, Soleure, Lucerne et Bâle, l'envoi prochain de Jean de *Fenestrange* et de Jean de *Champdenier,* ses ambassadeurs extraordinaires.

Une missive adressée par ces deux diplomates au canton de Soleure, datée de Hall en Tyrol « domenica Letare », (3) nous permet de fixer au mois de février la date des lettres précitées, des instructions remises par le roi à ses ambassadeurs (4) et du départ de ceux-ci pour l'Allemagne.

Dans cette pièce, découverte par nous à Soleure, (5) *Johannes, dominus de Finstingen et Johannes preceptor Sancti Antonii, oratores regii,* annoncent que leur maître les envoie (6) au duc Sigismond d'Autriche et les commet à recevoir le serment de fidélité des habitants du comté de Kybourg, de Rapperswyl, de Winterthour, Frauenfeld, Diessenhofen, Feldkirch, Wallenstadt et autres seigneuries cédées en principe par Sigismond à son épouse Eléonore d'Ecosse et placées sous la sauvegarde du roi de France. Ils eussent souhaité visiter, dès le début, Mrs de Soleure et leurs Confédérés, mais ils se voient dans la nécessité de se rendre tout d'abord auprès de l'Empereur et, en attendant leur venue en Suisse, transmettent aux cantons par un messager spécial les lettres royales. (7)

Les instructions de Charles VII à ses deux ambassadeurs insistaient, en particulier, sur l'intérêt du rétablissement d'un bon accord entre Frédéric et Albert d'Autriche, d'une part, et Sigismond, de l'autre, et sur la nécessité de ménager une réconciliation durable entre ce dernier et les cantons suisses.

Le 16 août, Fenestrange et Champdenier assistent, à Innsbruck, à la remise solennelle des seigneuries cédées à Eléonore par son mari et, dès le lendemain, accompagnés d'un conseiller du duc, ils s'apprêtent à recevoir le

(1) Eidg. Absch. II, 306.

(2) Chmel. Materialien zur österreichischen Geschichte II. 231.

(3) Mars 1458.

(4) Chmel. Fontes rerum austriacarum. Diplomatica et acta II. 302.

(5) St-Arch. Solothurn. Denkwürdige Sachen I, 208.

(6) *Novissimis diebus.*

(7) « Sed quia supervenerunt nobis certa ardua nova propter que necessario oportet nos impresenciarum ad dominum imperatorem primo accedere non possumus ad vos ita cito ut sperabamus venire ita que hunc nuncium nostrum fidelem cum litteris regiis et hiis nostris presencialiter transmittimus. »

serment des nouveaux sujets de la duchesse. Mais l'hostilité déclarée de ceux-ci les oblige bientôt à battre en retraite et à renoncer sans aucun doute à la démarche personnelle qu'ils se proposaient de tenter auprès des Confédérés.

MOUSON (le hérault)

Mission du roi auprès des Cantons suisses

Février 1459

Il s'agissait de préparer les voies en vue des négociations qui allaient s'ouvrir à Constance.(1)

HÉLIE DE POMPADOUR
GEORGES HAVART
JEAN BRETONNEAU, COMMANDEUR DE CHAMPDENIER
BERTRAND BRIÇONNET

Ambassadeurs extraordinaires aux conférences de Constance

1) Mai—Juin 1459

2) Fin Décembre 1459

3) Mars 1460

La présence de ces quatre ambassadeurs de Charles VII à Constance est certaine en mai—juin 1459; elle n'est que probable pour les deux diètes subséquentes auxquelles le roi se fit représenter, mais dont les recès ne nous ont pas été conservés. Ces conférences, ouvertes sous la médiation du pape et du roi très-chrétien, avaient pour but le maintien de la paix entre l'Autriche et les Confédérés. Tous les cantons y envoyèrent leurs députés. La première se termina le 7 juin (2) par la signature d'un armistice de trois ans. Les deux suivantes, nécessitées par de nouvelles menaces d'hostilités entre les parties contractantes, ne surent prévenir la conquête de la Thurgovie autrichienne par les Confédérés (septembre—octobre 1460). La paix ne fut définitivement conclue qu'en une quatrième conférence, également tenue à Constance (1er juin 1461).

(1) Bibl. Nat. *Cabinet des Titres. Volumes reliés* 685, f° 212. «Au herault Mouson XXX l. tz pour un voyage faict en fevrier, de Monthason, devers le duc d'Austriche et l'evesque de Constance et les Suisses leur porter lettres.»

(2) Imp. Eidg. Absch. II, 881.

JEAN BRETONNEAU, COMMANDEUR DE CHAMPDENIER

Mai 1461

Ce fut peut-être lui[1] qui représenta le roi de France à la diète de Constance de mai 1461, laquelle se termina le 1er juin par la conclusion d'une paix de quinze années entre l'Autriche et les Confédérés.[2]

---

(1) La liste des ambassadeurs de France, publiée dans la «Solothurner Wochenblatt» de 1811, indique, comme ayant été ambassadeur en Suisse en 1461, Tristan de Souliers, Sr de l'Hermitage (?). Est-il besoin de dire que cette allégation ne repose sur aucun fondement sérieux?

(2) Vallet. Histoire de Charles VII, t. III, 431. Le manuscrit *résidu St-Germain* no *143*, (f. fr. *15 557*) auquel se réfère Mr *V* — celui-ci, d'ailleurs, n'entre pas dans le détail et se contente d'affirmer que Champdenier fut ambassadeur en Allemagne en 1461 — est en déficit depuis plusieurs années à la Bibliothèque nationale. *cf.* Lettre missive de *Charles VII au canton de Berne*, datum Mogdini die undecima mensis maii (1461). St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *A*, 313

La nouvelle de la mort de Charles VII n'avait suscité aucune émotion au sein de la « Grande Ligue de la Haute Allemagne ». A dire vrai, elle y passa presque inaperçue. Tout entiers à la poursuite de leurs griefs contre les princes autrichiens, les Confédérés suisses négligèrent même d'envoyer une ambassade au nouveau roi pour le complimenter sur son avènement. Il fallut les troubles survenus à la cour de Savoie dès 1462 pour rétablir le contact entre les deux diplomaties, celle du roi, et celle de ses alliés d'Outre-Jura, également intéressées, l'une et l'autre, à la prompte pacification du duché. Mais, tandis que Louis XI se déclarait ouvertement en faveur du duc son beau-père et vengeait celui-ci de la rébellion des Genevois à son égard, en interdisant aux marchands français de fréquenter les foires de la cité du Léman, le comte de Bresse trouvait un appui discret auprès des autorités bernoises.

Si, en 1456, au cours du règne précédent, les Suisses s'étaient inquiétés des préparatifs faits en France pour attaquer le duc de Savoie, en 1462 en revanche, ce qu'on paraissait redouter, tant à Berne qu'à Fribourg, c'était l'intervention armée du nouveau roi dans les affaires du duché, bien que cette intervention fut implorée par le duc lui-même. Louis XI ne négligea rien afin de dissiper ces défiances qui subsistaient encore vers le milieu de 1463, malgré les missions successives accomplies à Berne par le maréchal de Bourgogne et l'archevêque de Bourges et les conférences ouvertes à Blamont entre le premier de ces personnages et les représentants du canton suisse (juillet 1463). Mais le désir, maintes fois exprimé par le roi, de satisfaire les Confédérés n'allait pas jusqu'à sacrifier à ces derniers ses rancunes contre Philippe de Bresse et les Genevois. L'ambassade solennelle que la « Grande Ligue » lui dépêcha à Abbeville (octobre—novembre 1463) n'obtint ni la rentrée en grâce du prince savoyard ni le retrait de l'ordonnance relative aux foires de Genève; mais, en revanche, chaçun de ses membres fut plus ou moins gagné à la cause française et disposé dès lors à seconder le roi dans son dessein de se créer un parti puissant parmi les Ligues.

L'année 1464 marque le point de départ de succès signalés de la diplomatie française en Helvétie. Des « orateurs » royaux réussissent — en février — à renouveler avec les cantons le traité d'amitié conclu par Charles VII onze

ans auparavant. Il est vrai que, quelques mois plus tard, un certain nombre de mercenaires des Ligues combattent à Montlhéry dans les rangs des adversaires de la royauté. Mais c'est là un fait isolé. Aussi bien la punition infligée à ces « enfants perdus », à leur retour dans leur patrie, semble prouver que l'autorité bernoise est décidée à ne porter aucune atteinte au traité franco-suisse, et cela malgré la légitime émotion qu'avait éveillée dans la ville de l'Aar la nouvelle de l'emprisonnement du comte de Bresse détenu à Loches au mépris de la foi jurée.

Au surplus, ce n'est point sans raison que l'histoire a décerné à Louis XI le titre de « Père de la diplomatie française ». La surprenante et très habile évolution à laquelle ce prince se décida au lendemain de la guerre du Bien public justifie cet éloge. La mise en liberté de Philippe de Bresse, accordée à la sollicitation des Bernois; les honneurs et dignités qui lui furent octroyés lors de son voyage à la cour sous l'égide des Diesbach; sa mission en Suisse en qualité d'ambassadeur du roi, sont autant de coups de maître dont l'effet ne devait pas tarder à se faire sentir. Sans doute les négociations aux Ligues du prince savoyard n'empêchèrent pas la conclusion d'une convention helvéto-bourguignonne (22 mai 1467), mais cette convention de « neutralité réciproque », rejetée d'ailleurs par les Etats orientaux de la Ligue, ne portait aucune atteinte au traité qui liait les cantons au roi.

A dater de cette époque, la maladresse de Charles-le-Hardi fut le meilleur auxiliaire de la politique française au delà du Jura. Bien que tardive, l'offre de secours faite par le roi aux Confédérés dans leur guerre contre l'Autriche eut un effet immédiat sur les relations entre les alliés. Elles devinrent plus étroites. En revanche, le traité de Saint-Omer (mai 1469), conséquence de celui de Waldshut, fit du duc d'Autriche le protégé du duc de Bourgogne et indisposa contre celui-ci les Confédérés qui voyaient dans l'entente austro-bourguignonne une menace à leur endroit. (1) Dès cette heure, la rupture entre la Ligue de la Haute Allemagne et le grand duc d'Occident parut inévitable, fomentée qu'elle était par l'or français. Toutefois l'alliance de Charles-le-Hardi comptait encore des partisans parmi les cantons. Les imprudences commises par le bailli de Ferrette, Pierre de Hagenbach, la rendirent bientôt irréalisable, et lorsqu'un ambassadeur du roi se présenta à Berne, en août 1470, ce fut pour y signer avec les représentants de la Ligue suisse un traité d'alliance défensive manifestement dirigé contre la puissance bourguignonne.

Quelque grande que fut l'importance du succès qu'il venait de remporter, Louis XI ne pouvait se dissimuler la longueur et les difficultés du chemin qui lui restait à parcourir avant d'atteindre ses fins. Pas plus à Berne qu'à

(1) *cf.* Chmel, Monumenta habsburgica I, 6, 96–97. — Zellweger, Schweizerisches Museum (Frauenfeld 1838) I und II.

Bruges on ne désirait une rupture. Aussi, durant les trois années qui suivirent, le duc de Bourgogne résista-t-il à toutes les sollicitations du duc d'Autriche, lequel cherchait à lui faire ouvrir les hostilités contre la grande Ligue de la Haute Allemagne. Bien loin de se prêter à ces calculs du prince autrichien, Charles-le-Hardi mit tout en œuvre afin de le réconcilier avec les Confédérés. S'il échoua dans ce dessein, ce fut grâce aux intrigues de son rival français, auquel Philippe de Bresse ne cessait de recruter de nouveaux partisans parmi les Ligues. Ce n'était pas, certes, que Louis XI fut opposé à un rapprochement entre ses alliés suisses et l'Autriche. Tout au contraire. Mais il entendait en être le seul entremetteur, avec l'arrière-pensée — déjà machiavélique — de soustraire le duc Sigismond à l'influence bourguignonne et d'obtenir des Confédérés, comme prix de sa médiation, la conclusion d'un traité d'alliance offensive contre son ennemi le duc Charles.

Il fallut à la diplomatie française et à son plus éminent représentant en Helvétie, Jost de Silinen, plusieurs mois de laborieuses et subtiles négociations avant d'atteindre ce résultat. De parti pris, les « orateurs » royaux exagérèrent l'importance de tous les conflits survenus entre les sujets des Ligues et les officiers du duc en Alsace ou sur le Rhin. Incités ainsi à voir dans les mesures de précaution, cependant très naturelles, prises par leur puissant voisin, des atteintes à leur liberté, les Confédérés s'accoutumaient de plus en plus à suivre les conseils intéressés qui leur venaient de la cour de France. Des conférences ouvertes au début de l'année 1474 à Constance, sous la médiation des représentants du roi, aboutirent aux préliminaires de l'accord — depuis longtemps désiré de part et d'autre — entre les Suisses et l'Autriche et, tout aussitôt, la rupture austro-bourguignonne éclatait en Alsace, où le bailli de Ferrette payait de sa tête son dévouement intraitable aux intérêts de son maître.

Cette première étape franchie, il restait à modifier les termes du dernier traité franco-suisse et à convertir l'alliance défensive de 1470 en une alliance nettement offensive contre le duc de Bourgogne. Or, il convient de le reconnaître, si l'on en excepte Berne, les Confédérés marquèrent quelque hésitation à s'engager dans la voie pleine de périls où cherchait à les entraîner leur royal allié. Les astucieuses promesses faites à la diète suisse par le président de Toulouse, jointes à l'influence toujours grandissante de Nicolas de Diesbach, triomphèrent enfin de ces résistances. L'accord définitif entre le duc d'Autriche et la Ligue de la Haute Allemagne, négocié dans les conférences de Berne, puis de Lucerne, fut arrêté dans celles de Feldkirch le 22 octobre 1474. Quatre jours plus tard, l'alliance offensive franco-suisse se trouvait conclue au gré du roi. Désormais le duc de Bourgogne, déjà en lutte avec l'Empereur et le duc d'Autriche, allait être contraint de repousser les agressions immédiates des Suisses que son rival français prenait en quelque sorte

à sa solde, et cela sans courir grand risque, résolu qu'il était à ne se découvrir qu'à bon escient.

Que Louis XI cherchât à mettre aux prises ses nouveaux alliés et le duc de Bourgogne, tout en n'entrant pas en lice lui-même, la chose paraissait déjà alors probable, et les Confédérés ne demeurèrent pas longtemps sans être fixés à cet égard. Tandis, en effet, qu'ils écrasaient les forces ducales sous les murs d'Héricourt (novembre 1474), le roi songeait avant tout à obtenir des Suisses que ceux-ci lui concédassent l'interprétation la plus favorable à ses intérêts de certains articles du traité d'octobre, non encore ratifié par lui. Il s'offrait, en échange, à départager en leur faveur, en tant qu'arbitre, les questions réservées lors de la conclusion de leur paix avec l'Autriche. Il semblait difficile dès lors, que ces insinuations ne produisissent pas l'effet voulu et que l'entente ne s'établit pas aux dépens du duc Sigismond. On sait combien l'évènement justifia ces prévisions.

Malgré tout, cependant, la rupture entre les Suisses et le duc de Bourgogne n'était pas irrémédiable. Charles, dont le parti paraissait se fortifier au sein des cantons orientaux, espérait encore amener ceux-ci à dénier tout appui à leurs Confédérés de l'ouest, supposé que ces derniers renouvelassent les hostilités contre la Franche-Comté. Mais l'argent français devait avoir raison de ces velléités pacifiques. Une seconde expédition, organisée dans les Etats occidentaux de la Ligue, mit à feu et à sang la partie de la « Comté » située entre le Doubs et le Jura et se termina par la conquête du pays de Vaud que les envahisseurs enlevèrent à la duchesse de Savoie (mars—avril 1475).

Cette fois du moins, les fers étaient mis au feu. Louis XI, abandonnant pour un instant sa politique louvoyante, se tira lui aussi « aux champs » en Picardie et en Bourgogne, tandis que son protégé le duc de Lorraine en faisait autant. Mal lui en prit d'ailleurs, car la nouvelle ne tarda pas à se répandre que l'Empereur et le duc de Bourgogne venaient de conclure la paix et que ce dernier, renonçant à poursuivre le siège de Neuss, rebroussait vers le sud avec toutes ses forces. La situation était grosse de périls pour les adversaires de Charles-le-Hardi, et l'attitude imprévue du chef de la maison d'Autriche durement qualifiée tant à Paris qu'à Nancy. Mais les Bernois, joints à leurs voisins de Lucerne, de Soleure et de Bâle, ne faiblirent point devant la menace d'une invasion bourguignonne. Tout au contraire ils s'attachèrent, semble-t-il, à la provoquer en se jetant pour la troisième fois sur la Franche-Comté où ils emportèrent l'Isle-sur-le-Doubs et Blamont. Mais du moins, en agissant ainsi, forçaient-ils la main à leurs Confédérés de l'est, lesquels s'étaient montrés jusque là peu enclins à faire le jeu de Louis XI.

Ainsi qu'il était à prévoir, il suffit que la guerre devint imminente pour que le roi de France cherchât à en rejeter tout le faix sur ses alliés. Au moment où ceux-ci entamaient à nouveau une lutte dont lui seul avait été l'instigateur, Louis XI, délivré cependant de toute inquiétude du côté de la

Manche, grâce aux traités de Pecquigny, n'hésitait pas à conclure avec la Bourgogne la honteuse trève de Souleuvres (13 septembre 1475), par laquelle il laissait à Charles-le-Hardi le champ libre en Lorraine et s'engageait à ne point soutenir les Suisses contre ce prince. Abandonnés par le roi, Berne et ses Confédérés se virent contraints d'évacuer la majeure partie du pays de Vaud; mais, aigris par les manquements de foi répétés de leur allié français, ils en étaient arrivés à le menacer de s'accommoder eux aussi avec le duc, lorsque l'arrivée de celui-ci devant Grandson délivra Louis XI de ses craintes, très justifiées d'ailleurs.

Dans l'intervalle entre les deux rencontres qui décidèrent du sort de la Bourgogne dans les plaines de la Suisse occidentale, les Confédérés sommèrent le roi de France d'avoir à tenir ses engagements. Mais celui-ci, bien décidé à les éluder, fit la sourde oreille. Il ne se réveilla qu'après Morat, et ce fut pour imposer à ses alliés un armistice avec la maison de Savoie qu'il prenait désormais sous sa sauvegarde.

Cependant les prétentions et les exigences des Suisses croissaient en raison même de l'étendue de leur victoire. Le bâtard de Bourbon, gendre du roi et son ambassadeur extraordinaire au congrès de Fribourg (août 1476), dirige bien les délibérations de cette assemblée, mais il ne parvient pas à modérer les conditions de paix imposées à la duchesse Yolande ni à entraver le départ d'une ambassade suisse dépêchée au Plessis-les-Tours avec la mission de réclamer à Louis XI 80,000 florins dont, au reste, elle ne toucha que le tiers à peine.

Rendu prudent par le danger entrevu au cours de la campagne prématurée qui aboutit à la trève de Souleuvres, le roi très-chrétien attendait pour prendre un parti que son adversaire fût irrémédiablement terrassé. Mais il n'eut pas plutôt appris l'ultime défaite et la mort de Charles-le-Hardi, qu'il envahit les deux Bourgognes avec l'espoir de devancer les Suisses dans l'occupation de ces provinces. Or, si les Confédérés n'élevaient aucune prétention sur le duché, ils entendaient bien faire valoir leurs droits de conquérants sur le comté, et cela d'autant plus qu'ils étaient encore en guerre avec l'héritière du prince défunt.

Arbitres de la situation sur les deux versants du Jura, les vainqueurs de Grandson, de Morat et de Nancy préféraient de l'argent sonnant à un agrandissement territorial. La Franche-Comté fut mise aux enchères et, ainsi que le dit avec beaucoup de raison Mr B. de Mandrot, l'un des plus récents et des plus sûrs historiens des négociations qui précédèrent et suivirent le drame bourguignon, il ne s'agit bientôt plus que de savoir « de quelles mains on accepterait les 100,000 florins, prix demandé par la Ligue pour renoncer à ses prétentions sur la Haute Bourgogne ». Déjà la convention arrêtée à Lucerne le 25 avril 1477 semblait propre à donner pleine satisfaction au roi; déjà les généraux de celui-ci se croyaient à la veille d'achever la conquête

de la province qu'évacuaient les « avanturiers » suisses entrés à la solde de l'Autriche. Une surenchère de 50,000 florins offerte aux Confédérés par l'Empereur suffit à remettre tout en question : le départ des 6000 mercenaires suisses promis à Louis XI fut ajourné et bientôt les Comtois reprenant courage. expulsaient de leur pays les dernières garnisons françaises.

Il était indéniable que le parti français aux Ligues perdait du terrain depuis la disparition de son chef, Nicolas de Diesbach, mort au cours de l'expédition contre Blamont. Le 24 janvier 1478 tous les cantons, Lucerne excepté, concluaient une paix perpétuelle avec les héritiers de Charles-le-Hardi et renonçaient, moyennant 150,000 florins, à toute prétention sur la Franche-Comté.

C'était là un grave échec pour la politique du roi en Helvétie. Alliés désormais à la Bourgogne, comme ils l'étaient à la France, les Confédérés devaient être tentés de tenir la balance égale entre ces deux puissances et ils s'apprêtaient à servir de médiateurs entre elles, lorsque fut signée (11 juillet 1478) la trêve d'Arras qui rendit inutile leur intervention.

Que l'amitié des Suisses fut indispensable à la réalisation de ses plans politiques, Louis XI était trop perspicace pour ne point le reconnaître. Aussi mit-il tout en œuvre afin de la reconquérir. Et, en effet, ne pas avoir les Confédérés avec soi, c'était courir le risque de les avoir contre soi. Le roi ne fut pas longtemps sans en faire l'expérience. La trêve d'Arras expirée, les hostilités avaient repris de toutes parts entre Français et Bourguignons et, vers le milieu de juillet, la Franche-Comté retombait aux mains de ceux-là. Mais, d'une part, les Suisses continuaient à refuser à Louis XI les 6000 mercenaires qu'ils lui avaient promis dès l'année précédente et, de l'autre, l'Empereur ne cessait de les solliciter de s'unir à lui contre le roi. Celui-ci, fort heureusement, veillait. Tirant parti avec une habileté consommée de la rupture entre Milan et les Ligues, il fit offrir ses bons offices aux deux parties et la paix, conclue sous sa médiation, releva singulièrement son prestige au sein de la Confédération. Mais il ne s'en tint pas à ce seul succès. L'Empereur n'avait point encore fait payer aux Suisses les 150,000 florins qu'il s'était engagé à leur fournir en échange de leur renonciation à la Franche-Comté. Le roi réussit à se substituer à son rival en prenant à son compte cette obligation (septembre 1479). Dès lors le parti autrichien aux Ligues perdit peu à peu du terrain, tandis que l'influence du parti adverse grandissait chaque jour. Une dernière bataille livrée par les agents impériaux, en vue d'entraver le départ des mercenaires promis au roi, tourna à l'avantage de ce dernier (août 1480). La conclusion de la trêve du 21 août rendit inutile, il est vrai, cette « première levée » et les bandes suisses regagnèrent leurs foyers sans avoir combattu. Mais les routes militaires et marchandes conduisant de Suisse en France étaient ouvertes désormais. Six mille « avanturiers » des Ligues demeuraient à la solde du roi et les « trafiquants » de

Berne, de Zurich, de Saint-Gall, attirés par les « privilèges » que leur concédaient les lettres patentes de septembre 1481, commençaient à s'établir à Lyon et dans d'autres « bonnes villes » du royaume. De plus, le conflit franco-bourguignon tirait à sa fin, car la paix allait être signée à Arras le 23 décembre 1482.

En anéantissant à eux seuls la puissance de Charles-le-Hardi, les Suisses avaient permis à leur royal allié de s'emparer des plus belles provinces de l'Empire bourguignon. Louis XI mourant laissait son successeur maître tout à la fois de la « Duché » et de la « Comté ». Est-il téméraire d'affirmer que ce résultat dépassait de beaucoup les espérances des politiques qui, à la cour de France, s'étaient constitués les partisans les plus zélés de l'alliance avec la Suisse?

RÈGNE

DE

LOUIS XI

MISSIONS EXTRAORDINAIRES EN SUISSE ET DANS LE VALAIS

THIBAUT IX, SIRE ET COMTE DE **NEUFCHÂTEL**

Fin de 1462

[Mission à Berne. Explications données aux Confédérés quant aux projets du roi à l'égard de Philippe de Savoie]

cf. Bibl. de Berne. Coll. Girard I (1450-1491), 120. — Eidg. Absch. II, 328. — Mandrot *op.* cit. (Jahrbuch V, 114).

JEAN **CŒUR**

Fin de 1462 — Com[ct] *de 1463*

[Sa mission a le même objet que celle de Thibaut de Neufchâtel]

Bibl. Nat. f. fr. 2899 f° 79. — Eidg. Absch. II, 328. — Mandrot. *op.* cit. (114-115).

THIBAUT IX, SIRE ET COMTE DE **NEUFCHÂTEL**

Juillet 1463

[Conférences de Blamont, 16 juillet, avec deux députés de Berne. Desseins du roi à l'égard de la Savoie]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *A* 391-395, 418, 552. — Eidg. Absch. II, 328. — Mandrot. *op.* cit. (115).

AMÉ DE **BEAUMONT**
HUMBERT DE **NEUFCHÂTEL**
MICHEL DE **BULO**

Février 1464

[Négocient la réconciliation de Philippe de Bresse avec le roi et assistent à la ratification par les cantons du traité d'Abbeville]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *A* 408, 412. — Eidg. Absch. II, 339. — Mandrot. *op.* cit. (V, 122). — May. Hist, milit. des Suisses (V, 17).

PHILIPPE DE **SAVOIE**, COMTE DE BRESSE

Vers Janvier 1467

Le but précis de cette mission n'a pu être déterminé. Le comte de Bresse apporte aux Confédérés des témoignages de l'amitié du roi envers eux]

Mandrot. *op.* cit (V, 129).

LOUIS DE **SAINVILLE**
JEAN **BRIÇONNET** LE JEUNE

Juillet—Août 1470

Négociation et signature du traité d'alliance défensive du 13 août 1470]

Bibl. Nat. mss. *Coll. Fontanieu 876* f° 39. — Eidg. Absch. II, 412–413. — Mandrot. *op.* cit. (V, 144).

PHILIPPE DE **SAVOIE**, COMTE DE BRESSE

Octobre 1471

[Est chargé de distribuer 3000 L. tz aux Confédérés afin de les détourner de l'alliance bourguignonne]

Bibl. Nat. mss. f. fr. *20616* f° 16; *20685* f° 517; *22 190* f° 8.

JEAN **TIERCELIN**

Janvier 1472

[Mission spéciale à Berne, relative aux troubles de Savoie]

St. Arch. Bern. Lateinisch. Missivenbuch A 152v°. — Bibl. Nat. mss. f. fr. *20685* f° 554. *Cabinet des Titres. Vol. Reliés 685* f° 327v°.

+ GUILLAUME **POMMIER**

Octobre 1472

Lettres de créance: Le Plessis Baudoin, 3 octobre 1472.

[Mission en Valais. Est chargé d'inciter les Valaisans à prendre les armes contre Jacques, comte de Romont]

Indicateur d'Hist. suisse 1870, 58 (avec la date de 1471). — Vaesen. Lettres de Louis XI (V, 69).

JOSSE DE **SILINEN**

Juillet 1473—Janvier 1474

Rappel de créance: Orléans, 26 octobre 1473

[Diètes de Lucerne et de Zoug des 28 juillet, 3 août 1473 et 21 janvier 1474. Y représente le roi. Engage les Confédérés à conclure la paix avec le duc d'Autriche]

Eidg. Absch. II, 452, 454, 470. — Mandrot, *op.* cit. (V, 161). — Vaesen, Lettres de Louis XI (V, 180).

ANTOINE DE LASTRE, DIT **CANNART**

Janvier—Mars 1474

Lettres de créance: Creil, 10 janvier 1474

[Mission relative aux négociations pour la paix entre l'Autriche et les Confédérés]

St-Arch. Basel. Verschiedene Abscheidsschriften 1471—1589, n° 2. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. A 254v°, 257v°. — Bibl. Nat. f. fr. *20685* f° 615. — Mandrot, *op.* cit. (V, 164).

JOSSE DE **SILINEN**
JEAN, COMTE D'**EBERSTEIN**
Adam **GOUFFE**

Février—Mars 1474

[Représentent le roi aux conférences de Constance pour la paix entre l'Autriche et les Ligues. — En avril 1474 Josse de Silinen accompagne à la cour Nicolas de Diesbach, avoyer de Berne]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiv. C 243. — Eidg. Absch. II, 473—481. — Mandrot *op.* cit. (V, 165).

GUARCIAS **FAUR**
LOUIS DE **SAINT-PRIEST**
ANTOINE DE **MOHET**

Août—Octobre 1474

Lettres de créance: Plessis du Parc, 2 août 1474

Pouvoirs: Même date.

[Négociations en Suisse d'abord, puis à Feldkirch, en vue d'établir les bases de la coalition anti-bourguignonne]

Bibl. Nat. mss. f. fr. *6981* f° 136. — Luzerner Abschiede *B* 22. — Eidg. Absch. II, 492, 496—499, 501, 502sqq. — Lenglet-Dufresnoy. (Mém. de Commines III, 337). — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *A* 301v°, 303v°, 308sqq. Teutsche Missiv. C 289. — Bibl. de Berne. Coll. Girard I, 190. — St-Arch. Luzern. Repert: 1411—1490 f° 107*.

En novembre et décembre 1474, on signale la présence à Berne d'un envoyé extraordinaire du roi de France. Cet envoyé, porteur d'une lettre de créance, datée de

Ablon-sur-Seine le 14 novembre 1474, a pour mission d'inciter les Confédérés à s'unir plus étroitement à la France contre le duc de Bourgogne. Le 4 décembre, Berne écrit à Louis XI « Im zu dancken sins schribens, und syen min Herren in diss ding Im zu « voran zu eren komen: haben ouch das mitt wussen siner Bottschafft unnd uff den « Beschluss mitt Inen geschechen gethan: wellen ouch fürer darinn ir bests thun das er « desglichen thue und minen Herren allweg die nüwe mere verkünnden. »

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven C 346; Rathsprotokoll XV, 168.

GUARCIAS **FAUR**
GEORGES DE **LA TRÉMOILLE**, SIRE DE CRAON

Ce dernier presque aussitôt remplacé par

JEAN DE **COURCELLES**

Février — Avril 1475

[Mettent la dernière main au traité d'alliance offensive entre le roi et les Confédérés contre le duc de Bourgogne]

Bibl. Nat. f. fr. *6981* f° 199. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. A 338v°, 339v°, 355v°. Teutsche Missiv C 375, 384, 413. — Bibl. Bern. Coll. Girard I (2e partie), 6. — Eidg. Absch. II, 527, 921. — De Gingins. Dépêches des ambrs milanais I, 51-52. — Commines. Lenglet-Dufresnoy III, 375, 379. — Mandrot *op.* cit. (VI, 208).

JEAN **BRIÇONNET** L'AINÉ

Juillet — Août 1475

[Mission financière en Suisse à la veille de la rupture avec la Bourgogne. Il paraît improbable, toutefois, que Briçonnet ait accompli en personne cette mission, car en *août* les quittances des Suisses furent remises à « l'huissier Henry » (Lallement).]

Bibl. Nat. f. fr. 5882 f° 17, f. fr. 6982 f° 1. — Commines (Lenglet Dufresnoy) III, 378. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. A 395v°. — Eidg. Absch. II, 521, 557.

HENRI **LALLEMENT**

Juillet-Août 1475

[Mission auprès de Mrs de Berne. Distribution des pensions promises aux Confédérés]

St-Arch. Bern. Lat. Miss. A 390, 393, 395v°.

JEAN **CHALOUCIN**

Novembre — Décembre 1475

[Notifie aux Confédérés la conclusion de la trêve franco-bourguignonne de Souleuvres]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. A 417.

GUILLAUME DE SALINS

1) Février 1476

2) Avril 1476

Lettres de créance et *Instruction:* Lyon, 24 mars 1476

[La première de ces missions a pour but de faire prendre patience aux Confédérés émus des lenteurs que le roi apporte à les secourir.
La deuxième est destinée à les féliciter de leur succès de Grandson]

St-Arch. Bern. Lat. Missiv. *A* 443, 444v°; *B* 3. Teutsche Missiv. *C* 752. Rathsmanual XIX, 8. April 1476. — Knebel's Diarium (Basler Chroniken II, 400, 402). — Eidg. Absch. II, 585.

LOUIS, BÂTARD DE BOURBON
JOSSE DE SILINEN
GUARCIAS FAUR
GUY DE POISIEUX (1)
GUILLAUME DE CERISAY
BAUDE MENOU
N. BRAXEFIN

Juillet—Août 1476

Lettres de créance: Pierre-Scise, 16 juillet et Roanne, 20 juillet 1476

[Josse de Silinen prend les devants et assiste à la diète de Lucerne du 12 juillet. Ses collègues n'arrivent en Suisse qu'au commencement d'août. Médiation entre la Savoie et les Ligues. Continuation de la campagne contre Charles-le-Hardi]

Basler Chroniken (Edit. Vischer) III, 437, 438. — Chmel. Monumenta Habsburgica I, 223. — Eidg. Absch. II, 602. — St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen V, 48 49. — St-Arch. Bern. Lat. Missiv. *A* 4. — Mandrot. *op.* cit. (VI, 228). — Vaesen. Lettres de Louis XI (VI, 69). — Ochsenbein. Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten (1876), 379.

JEAN DU PRÉ (DE PRATO)

Novembre 1476

[Mission à Berne. Nomination d'un prévôt de Saint-Alban de Bâle]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *A* 196v°.

LOUIS DE SAINT-PRIEST
JEAN RABOT
JEAN LEBRETON

Février 1477

[Missions à Berne et à Lucerne. Réclament au nom du roi l'assistance des Confédérés pour soumettre la Franche-Comté]

Eidg. Absch. II, 649b, 651. — Mandrot. *op.* cit. (VI, 232). — St-Arch. Bern. Latein Missiv. *B* 8.

(1) La participation effective de ce personnage à cette ambassade demeure problématique.

GUARCIAS **FAUR**

Fin Février—Mars 1477

[Même objet que la mission précédente, mais sans plus de succès]

St Arch Bern Teutsche Missiv *D* [illegible] Eidg. Absch. II [illegible]. Mandrot, *op.* cit. (VI, 232).

GUARCIAS **FAUR**
LOUIS DE **SAINT-PRIEST**
JEAN DE **BAUDRICOURT**
JEAN **RABOT**

Avril 1477

Rappel de créance pour Faur : Thérouanne, 6 avril 1477

[Négocient la reconnaissance par les Confédérés des droits du roi sur la Franche-Comté]

Eidg. Absch. II, 667, 671, 672, 92[illegible]. Bibl. Nat. f. fr. *6984* f° 248. Mém. de Commines (Lenglet III, 502). Mandrot, *op.* cit. (VI, 25[illegible]). Vaesen, Lettres de Louis XI (VI, 118).

GUARCIAS **FAUR**
JEAN DE **BAUDRICOURT**
LOUIS **TINDO**

Juin—Juillet 1477

Lettres de créance : Cambrai, 29 mai

Instructions : Même date

[Négociations infructueuses aux diètes de Lucerne et de Zurich pour faire activer le départ de la levée accordée au roi par les Confédérés]

St-Arch. Luzern. Formularbuch 118, f° 98v°, 160. St Arch Bern Latein. Missiv. *B* 41. Mandrot, *op.* cit. (VI, 236). Vaesen, *op.* cit. (VI, 172).

JOSSE DE **SILINEN**
rejoint bientôt par
JEAN, VICOMTE DE **ROCHECHOUART**

Com^t Août 1477 — Com^t Janvier 1478

Sauf-conduit : Obtenu fin juillet

Rappel de créance : Plessis du Parc, 9 décembre 1477

[Présentation aux Confédérés d'un projet de partage de la Franche-Comté]

St-Arch. Bern Rathsmanual XXII (Juli 1477). St Arch Solothurn. Denkw. Sachen V, 97, 101. Eidg. Absch. II, 69[illegible], 698, III, 2. Mandrot, *op.* cit. (VI, 239-242). Bibl. Nat. f. fr. 5382 f° 251. Vaesen, *op.* cit. (VI, 261).

LOUIS D'**AMBOISE**

Août—Octobre 1478

Lettres de créance: Amiens, 24 juillet

[Négociations en vue de détacher les Confédérés de l'Autriche et de la Bourgogne]

Eidg. Absch. II, 692 zu *n*; III A 11, 16, 18, 38. — St-Arch. Luzern. Formularbuch 28ᵛ. — Mandrot. *op* cit. (VI, 245). — St-Arch. Bern. Lat. Missiv *B* 228, 278

BERTRAND DE **BROSSA**

Etienne ROUFFE

Février — Fin Mars 1479

Lettres de créance: Thouars, 29 décembre 1478

[Médiation offerte par le roi entre les Confédérés et le duché de Milan. Projets relatifs à la conquête de la Franche Comté]

Eidg. Absch. III A 21—49. — Bollettino storico della Svizzera Italiana 1879, 97sqq; 1891, 228sqq. — Mandrot. *op.* cit. VI, 246, 248). — St-Arch. Luzern. Formularbuch 89ᵛ. — Bibl. Nat. f. fr. *6753* fº 36.

BERTRAND DE **BROSSA**

Mi-Juin — Fin Novembre 1479

Lettres de créance: { Méry sur Seine, 4 juillet; Plessis du Parc, 24 octobre.

[Négociations de la paix helvéto-milanaise. Bertrand de Brossa se rend à Milan en novembre]

St-Arch. Luzern. Formularbuch 118, fº 89ᵛ — Eidg. Absch. III A 32, 37, 40, 43, 47, 48, 51. — St-Arch. Bern. Rathsmanual XXVI (26. Juni 1479). — St-Arch. Bern. Latein Missiv. *B* 251. — Bollettino storico della Svizzera Italiana 1879, 99 sqq.

PHILIBERT **BOUTILLAT**

[Envoyé en Suisse par Louis XI pour y appuyer les négociations de Bertrand de Brossa. Tombe malade en chemin et ne peut accomplir sa mission]

Octobre 1479

ANTOINE Iᵉʳ DE **LAMET**

Décembre 1479 — Fin Août 1480

Lettres de créance: Plessis du-Parc, 24 octobre 1479

BERTRAND DE **BROSSA**

1) Février 1480

2) Comᶜᵗ Juin — Fin Août 1480

JEAN **CHARPENTIER**

Mars 1480

LOUIS TINDO

Juillet–Août 1480

[Continuation des négociations en vue de la paix helvéto-milanaise. Lamet, Brossa, Charpentier et Tindo poursuivent, en outre, l'obtention d'une levée de 6000 Suisses pour le service du roi]

Eidg. Absch. III A 49–87. — St-Arch. Luzern Rathsprotokoll V B, 341b. Abschiedesammlung *B* 151, 167. Formularbuch 118. — St-Arch. Bern Latein. Missiv. *B* 362, 385, 386 v° sqq. — Bibl. Nat. f. fr. *2896* f° 94, f. fr. 2897 f° 63; f. fr. *15 540* f° 3; f. fr. *20 685* f° 723. — Mandrot, *op. cit.* (VI, 253–259).

JOSSE DE SILINEN

Février 1480

[Mission relative aux négociations de la paix entre Milan et les Suisses]

Bibl. Nat. mss. f. fr. *23 264* f° 63.

SIMON DE CLÉRON

Jean REYNE

Mars 1480

[Cette mission paraît avoir eu trait aux affaires de Neuchâtel]

Bibl. Nat. mss. *coll. Clairamb. 972* f° 4.

VERMANDOIS

roi d'armes

Mars 1480

[Mission à Fribourg, Berne, Lucerne, Zurich, Unterwalden. Levée de 6000 Suisses]

Bibl. Nat. *coll. Clair. 972* f° 5.

CONRAD HEIMGARTER

Mars 1482

[Mission à Berne. Assurances amicales du roi à l'égard de ce canton]

St-Arch. Bern Latein. Missiv. *B* 490 v°. — Eidg. Absch. III 1 118.

JEAN ROBINEAU

Novembre–Décembre 1482

[Missions à Berne et Fribourg; affaires de Savoie]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *C* 33.

AGENTS ORDINAIRES
(DE NATIONALITÉ SUISSE)
ENTRETENUS PAR LA COURONNE DE FRANCE
AUX LIGUES

1461 — 1483

Guillaume de DIESBACH

Nombreuses missions à la cour d'où il rapporte des lettres de recréance de Louis XI

(*cf.* Eidg. Absch. II, 400 — 401; III.1 319).

Nicolas de DIESBACH

Le principal représentant du roi auprès des Confédérés, de 1466 à 1475

(*cf.* Mandrot, *op.* cit. VI, 209, 212).

Josse de SILINEN

1474, 1475

(*cf.* Mandrot (V, 164, 171; VI, 207)).

Petermann de WABERN

L'un des chefs du parti français en Helvétie

(*cf.* Bibl. Nat. f. fr 6982 f° 85).

Nicolas STOSS

Nombreuses commissions royales. Représente la Couronne à la diète de Lucerne du 16 juin 1479

(*cf.* Eidg. Absch. III.1 37, 60 c, 674).

THIBAUT IX DE NEUFCHÂTEL

Mission extraordinaire à Berne

Fin de 1462

Thibaut de Neufchâtel se présente à Berne, accompagné d'« ung aultre gentilhomme ». Dans une réunion, à laquelle assistent des députés de Fribourg, il expose les instructions dont l'a chargé le roi, et cherche à mettre les Confédérés en garde contre les intrigues de Philippe *Monsieur* de Savoie, [1] lequel, par une ironie du sort, devait entrer plus tard au service de Louis XI, presque au moment où Thibaut le quittait.

JEAN CŒUR

Mission extraordinaire aux Ligues

Fin de 1462 - Com[t] de 1463

Jean Cœur remplit une mission extraordinaire en Suisse vers la fin de *1462* ou le commencement de *1463*. [2] Ses instructions lui enjoignaient de rassurer les cantons et spécialement Berne quant aux intentions du roi à l'égard de la Savoie.

L'attitude prise par le prélat français fit sur les magistrats bernois une impression défavorable. Il avait cru devoir leur parler avec hauteur au nom de son maître; celui-ci le désavoua dans la suite, et Thibaut de Neufchâtel eut quelque peine à effacer dans l'esprit des Confédérés le souvenir de cette négociation malheureuse. [3]

THIBAUT IX DE NEUFCHÂTEL

Mission extraordinaire à la frontière des Ligues

Juillet 1463

Le maréchal de Bourgogne se rendait à Berne, au nom du roi, quand un ordre de Philippe le Bon, son maître, le contraignit de s'arrêter à Dôle. Il fit part de ce contre-temps à M[rs] de Berne qui lui dépêchèrent deux membres de leur conseil, Thuring de Ringgoltingen et Nicolas de Diesbach. La conférence se tint à Blamont (*16 juillet*). [4] Thibaut de Neufchâtel s'efforça de calmer

(1) Bibl. de Berne. Coll. Girard I (1450-1494), 120.

(2) « Le II[e] jour de septembre 1462; baillé par l'ordonnance du roy à M[gr] de Bourges la coppie des alliences des Biernoys et Syvssons... » Bibl. Nat. f. fr. 28... f. 79.

(3) « Der Bischoff von Bourges ... habe etwas mehr geredet als ihm vom Kœnig befohlen war ... » *Substance d'une lettre de Thibaut IX de Neufchâtel, juillet 1463*. Eidg. Absch. II, 228.

(4) *Bern an Solothurn*. Mittwoch nach Anthoni (19 Januar) 1463. Teutsche Missiven A. 391. *Berne au maréchal de Bourgogne*. Fritag nach Mathei (23 September). Teutsche Missiven A. 418. *Die Antwurt des Marckschalckt von Burgunn an Bern*. Escript à Chastel sur Mezelle le XVIII[e] jour de febvrier mil IIII[c] LXIII. Teutsche Missiven A. 42.

les appréhensions que les desseins supposés du roi à l'égard de la Savoie faisaient naître parmi les Confédérés. Il réussit, en tout cas, à atténuer la fâcheuse impression produite à Berne par la manière quelque peu hautaine dont l'archevêque de Bourges, Jean Cœur, s'était acquitté d'une mission dont le roi l'avait chargé, quelques mois auparavant, près de cette république. Le maréchal de Bourgogne prépara donc les voies au renouvellement d'alliance signé à Abbeville le 27 novembre suivant. (1)

AMÉ DE **BEAUMONT**
HUMBERT DE **NEUFCHÂTEL**
MICHEL DE **BULO** (2)

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues

Février 1464

Amé de Beaumont se présente, au nom du roi, devant le conseil de Berne, le *2 février 1464,* accompagné de trois collègues dont l'un était assurément Humbert de Neufchâtel, (3) et visite ensuite d'autres cantons. Il avait charge de préparer — le cas échéant — les Confédérés à l'entrée des troupes royales en Savoie et de les engager à ne point soutenir Philippe *Monsieur.* Toutefois, sur la demande instante des Bernois, les envoyés français consentirent à énumérer les conditions auxquelles le roi recevrait en grâce le comte de Bresse. Cette négociation n'achemina que dans une faible mesure la réconciliation des deux princes, intervenue seulement deux ans plus tard. En quittant la Suisse, Amé de Beaumont et ses collègues emportèrent la ratification par les cantons du traité d'Abbeville du 27 novembre 1463. (4)

(1) *Bern an Solothurn* von wegen des marschalcks von Burgundia. Datum uff mittwochen nach Anthonii anno LXIII. Bern. Teutsche Missiv. A 391–395. — « So sind wir mit gemeinen unnsern lieben und getruwen Eitgnossen durch besunder Liebi und fruntliche Zuversicht mit einhellem Rate daran gevallen . . . das wir mit der Hilff Gottes ein treffenliche bottschaft in namen und von wegen gemeinen Eitgnossen unnd unns aller, und si mit unns zu dem obgenannten unnserm gnädigesten Herrn dem Künge von Franckenrich senden . . . wöllend. » (Départ fixé au commencement d'octobre.) *Berne au maréchal de Bourgogne* pour lui annoncer l'envoi au roi d'une ambassade confédérée. Datum uff Fritag nach Matthei, anno LXIII. *Ibid.* 418. Eidg. Absch. II, 328.

(2) « A *Michel de Bulo*, licentié ès loix, pour un voyage ès Allemagnes: IIIIxx II L. tz 10 s. (1161). » Bibl. Nat. *Cabinet des Titres. Vol. reliés* 685, f° 301.

(3) Un certain nombre de *Listes d'ambassadeurs de France en Suisse*, imprimées ou manuscrites, mentionnent, comme ayant été envoyé aux Ligues, à cette époque, Jacques Hurault de Cheverny. May de Romainmôtier *(Histoire militaire de la Suisse* V. 17) s'est rallié à cette hypothèse, laquelle ne repose sur aucun fondement sérieux. Jacques Hurault, qui fut chargé de payer les pensions des Suisses à partir de 1478, mourut en 1518 âgé de 70 ans environ. En 1463, date à laquelle on le fait apparaître en Suisse pour la première fois, il aurait eu à peine 16 ans (v. *notice Hurault*).

(4) « . . . Fügen wir üch zevernemen das sinen Küniglichen Gnaden treffenlich bottschafft uff unnser Lieben frowen abent der Liechtmess har In unnser statt Bern gemeinen Eitgnossen botten da zeerwarten kommen ist. » *Als man gemeinen Eitgenossen botten har gan Bern beschriben hät zu des Küngs von Franckenrich bottschaft.* Teutsche Missiven (Bern) A 148. — *cf. Bern an die Eidgenossen* Montag nach Palmarum (4. April) 1463. *Ibid.* 402.

PHILIPPE DE SAVOIE, COMTE DE BRESSE

Mission extraordinaire auprès des Srs de Berne

Vers Janvier 1467

Vers janvier 1467, Philippe de Savoie se présente, au nom du roi, devant le conseil de Berne. Il s'agissait surtout, pour Louis XI, de faire constater aux Confédérés combien leur intervention avait été profitable à leur ancien protégé, chargé maintenant d'honneurs et de dignités et nommé depuis peu gouverneur de Guyenne. On ne saurait toutefois — vu la pénurie de documents — déterminer le but précis de cette première mission du comte de Bresse. (1)

LOUIS DE SAINVILLE
JEAN BRIÇONNET, LE JEUNE

Mission extraordinaire aux Ligues

Juillet—Août 1470

Les deux ambassadeurs du roi signent le 13 août, à Berne, la convention ratifiée à Tours le 23 septembre par Louis XI, convention qui convertissait en un traité d'alliance défensive contre Charles de Bourgogne l'acte de «renouvellement» du 27 novembre 1463. (2)

PHILIPPE DE SAVOIE, COMTE DE BRESSE

Mission extraordinaire en Suisse

Octobre 1471

En octobre 1471, Philippe *Monsieur* est envoyé vers les Suisses pour les détourner de l'alliance du duc de Bourgogne et *«distribuer 3000 L. tz* (3) *à aucuns, tant de la communaulté de Berne, que de leurs aultres alliez de la grant Ligue d'Almagne»*. (4)

(1) Mandrot, *op. cit.* V, 1[illegible]

(2) *Bern an alle Ort der Eidgenossenschaft*, Zinstag vor Maria Magdalena 1470. — *Bern an Luzern, Uri, Underwalden und Glarus*, Sonntag vor [illegible] 29 Juli 1470. Teutsche Missiven Bern A 7.3, [illegible] — *Bern an gemeine Eidgenossen*, Mitwochen vor Simonis und Jude 24. Oktober 1470. *Ibid.* 7[illegible]3. — Bibl. Nat. *Catalogue* [illegible]

(3) Et non *300*. f. fr. 20[illegible] f. 547.

(4) Bibl. Nat. f. fr. [illegible]

JEAN TIERCELIN

Mission spéciale en Suisse

Janvier 1472

«*A Jehan Tiercelin, escuyer, pour un voyage, en janvier (1472), au pays de Savoye et Berne, 275 L. tz*» (*6e compte de Sire Jehan Briçonnet, fini en septembre 1472*).(1) Cette ambassade, au sujet de laquelle nous n'avons pas trouvé d'autres documents précis, eut vraisemblablement trait aux troubles de Savoie,(2) troubles qui éveillaient de graves inquiétudes sur les bords de l'Aar.

+ GUILLAUME POMMIER

Mission extraordinaire auprès de l'Evêque et des dizains du Valais

Octobre 1472

Lettres de créance [c. s. Merlin] «apud Plessiacum Balduini, tertia die mensis octobris.... Carissimis amicis nostris Episcopo Syonensi et seulteto ac decenariis Valisiensibus.»(3)

Pommier était chargé de représenter aux Valaisans les griefs du roi à l'égard de Jacques de Savoie, comte de Romont, et de les exciter à entrer en campagne contre ce prince.(4) La date de *1472* est donnée, tant par l'itinéraire de Louis XI, que par les lettres du comte de Romont des 25 octobre et 2 novembre de cette année-là, ordonnant la destruction de deux places de l'Auxerrois dont il s'était emparé, ce qui prouverait qu'il avait mis à exécution les projets que lui prêtait le roi.(5)

JOSSE DE SILINEN

Mission extraordinaire aux Ligues

Juillet 1473—Janvier 1474

Rappel de créance:(6) Orléans, 26 octobre 1473

Josse de Silinen se présente à la diète de Lucerne du 28 juillet, porteur de lettres de créance du roi.(7) Il expose aux Confédérés que Louis XI avait

(1) Bibl. Nat. f. fr. *20685* f° 551. *Titres reliés 685* f° 327v°.

(2) St-Arch. Bern. Lateinisches Missivenbuch A 152 v°.

(3) Cette pièce, dont l'original est conservé aux archives de Sion, a été imprimée dans l'*Indicateur d'Histoire suisse*, 1870, p. 38, avec la date de *1474*. Mr Vaesen, dans le tome V de ses *Lettres de Louis XI* (p. 60), lui assigne sa véritable date.

(4) «Ut tanquam benivolos et amicos vos hortemur ad querelas vestras manutenendas ut vos decet fortiter et viriliter contra ipsum dominum de Raumont, constanti animo, sumptis armis, qua jure vestrum est deliberare quae a nobis auxilia vobis necessaria sint et presto erunt.»

(5) Abbé Lebeuf. Mémoire concernant l'histoire ecclésiastique et civile du diocese d'Auxerre (éd. Challe et Quantin. Auxerre 1855). IV, 280.

(6) Impr. Vaesen. Lettres de Louis XI (V, 180).

(7) Eidg. Absch. II. 452. 454.

tout d'abord refusé au duc Sigismond de lui avancer les sommes nécessaires au retrait de ses domaines de l'Autriche antérieure, engagés au duc Charles de Bourgogne, mais que Sa Majesté se montrait disposée à revenir sur cette décision et à traiter favorablement le prince autrichien, à la condition que ce dernier fît une paix durable avec les Suisses. Comme conclusion, le prévôt de Münster offrait son entremise aux cantons s'ils consentaient à négocier avec Sigismond. Silinen séjourna en Suisse pendant plusieurs mois (1) et y travailla, de concert avec Nicolas de Diesbach et Petermann de Wabern, agents du roi, à ménager un rapprochement que Louis XI désirait voir aboutir.

ANTOINE DE LASTRE, DIT CANNART

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Janvier-Mars 1474 (2)

Lettres de créance: Creil (Creduli), 10 janvier 1474 (3)

Cette mission, relative aux négociations de paix entamées entre l'Autriche et les Confédérés, fut accomplie à l'époque même où Josse de Silinen et le comte d'Eberstein représentaient le roi à Constance. (4) Elle contribua à dissiper les derniers scrupules des cantons et à hâter la conclusion de l'entente *(Ewige Richtung)* signée le 31 mars.

JOSSE DE SILINEN
JEAN, COMTE D'EBERSTEIN

Adam GOUFFE

Mission extraordinaire aux conférences de Constance

Février-Mars 1474

Ambassadeur extraordinaire du roi, avec le comte Jean d'Eberstein, aux conférences de Constance, Josse de Silinen réussit à provoquer, de la part des députés suisses, la signature d'un traité d'entente perpétuelle *(Ewige Richtung)* avec la maison d'Autriche (31 mars 1474). (5) Accompagné de Nicolas de Diesbach, (6) il en porta tout aussitôt l'instrument à Louis XI, qui le ratifia à Senlis le 11 juin et renvoya peu après le prévôt de Münster aux Confédérés.

(1) Diètes de Zoug du 5 août 1473 et de Lucerne du 21 janvier 1474 (Eidg. Absch. II, 470).

(2) « Anthoine Canart, écuyer, 141 l. 15 s. 5 d. pour un voyage (en janvier 1474), devers ceux de la Haulte Ligue d'Allemagne » (8e *compte de Jean Briçonnet*, f. fr. 20685, fo 415).

(3) « Iterum hanc urbem nostre commigravit nobilis iste vir et virtute et moribus Anthonius Cannart, Algie vicecomes, alteras litteras afferens » (*Berne au roi*, 16 février 1474, Lat. Missiv. A 251 vo). « Patefecimus hec et alia que pridem orator vester penes nobis luculenti sermone recitabat ». (*Berne au roi*, 11 mars 1474, *Ibid.* 257 vo).

(4) St-Arch. Basel, Verschiedene Abscheidsschriften 1474-1482, no 2 (trad. allemande).

(5) Eidg. Absch. II, 472-481. C'est lui qui, dans l'intervalle des sessions de la diète de Constance, représente le roi à la diète de Lucerne du 11 mars. *Ibid.* 482 c. — *Bern an den Kunig von Frankenrich*, österrychischer beschlossner Verein wegen, 7 aprilis 1474. Teutsche Missiven C 216. *cf.* Revue historique, 1877, t. III, 61 sqq.

(6) *Josse de Silinen au conseil de Lucerne*, Lyon, 3 juin 1474. St-Arch. Luzern, Akten Burgunderkrieg.

GUARCIAS **FAUR**
LOUIS DE **SAINT-PRIEST**
ANTOINE DE **MOHET**

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues

Mi-Août—Fin Octobre 1474

Lettres de créance: Plessis-du-Parc, 2 août 1474.(1)

Pouvoirs: Même date.(2)

Les trois ambassadeurs français étaient chargés de « faire prendre, accorder et conclure telles et si amples confederations et alliances qu'ils verront estre à faire, c'est à sçavoir d'estre amis d'amis et ennemis d'ennemis . . . » Attendus impatiemment en Suisse(3), où Nicolas de Diesbach les avait annoncés depuis quelque temps déjà,(4) ils arrivent à Berne le dimanche 18 août au soir.(5) Le 30 du même mois, ils remportent un premier succès dans l'audience que leur accordent les conseils de cette ville,(6) et c'est accompagnés et appuyés par Nicolas de Diesbach et Petermann de Wabern qu'ils se présentent à la diète de Lucerne du 6 septembre, à laquelle ils remettent l'instrument définitif du traité de Senlis.(7)

Tout en donnant avis aux Suisses de leur inclusion, à la demande du roi, dans le traité de trêve franco-bourguignon, les envoyés de Sa Majesté très-chrétienne insistent sur l'instabilité probable de cette convention que Louis XI n'hésiterait pas à considérer comme caduque à la première marque d'hostilité du duc de Bourgogne envers les Confédérés. En cas de rupture entre ceux-ci et Charles-le-Hardi, le roi s'offrait à payer annuellement — sa vie durant — 20 000 francs, à répartir au *pro rata* entre les huit cantons, Soleure et Fribourg. Cette pension devait même être portée à 80 000 francs — mais jusqu'à la paix seulement — pour peu que les Confédérés consentissent à entrer en campagne sans faire appel à la coopération de l'armée royale. Dans la diète de Lucerne, du 17 septembre, diète à laquelle assistèrent Faur et ses collègues, les cantons se prononcèrent pour la première alternative.(8) Ils chargèrent, en outre, Berne d'établir, de concert avec les ambassadeurs français, le texte du traité à intervenir entre le roi et les Ligues.(9)

(1) Luzerner Abschiede *B* 22 (St-Arch. Luzern).

(2) Mémoires de Commines (Lenglet-Dufresnoy III, 337). — Eidg. Absch. II, 499. Bibl. Nat. f. fr. *6981* f° 136.

(3) « Expectamus vos, non sine multo animarum desiderio » (*Berne au roi*, 15 juillet 1474. Lat. Missiv. A 301v°). — *Berne*... « *oratoribus regiis* » (*ibid.* 303v°). — « Expectantur a nobis oratores M. V. » (*Berne au roi*, 20 août. *Ibid.* 308). — *Berne aux orateurs du roi*, 24 août (*ibid.* 308v°).

(4) *Diesbach au conseil de Berne*, Senlis, 24 juin 1474 (Bibl. de Berne. Collection Girard I, 190).

(5) « Uff gester Sonnentag spatt, umb die funffte stund nach mittag, sind die Kunglichen botten von Franckrich har in unnser statt, mitt den brieffen dess ewigen Friden und der Vereynung ... komen. » *Bern an Zurich u. s. w.* Montag nach Bartholomai LXXIIII. Teutsche Missiven C 289.

(6) *Berne au roi*, 3 septembre 1474 (Lat. Missiv. A 311).

(7) St-Arch. Luzern. Repert. 1441–1490, 107. — Revue historique 1877 III, 306.

(8) Eidg. Absch. II, 504.

(9) *Punctuata regis francorum et dominorum de liga* (*ibid.* 502).

Ainsi qu'il était à prévoir, les autorités de ce canton abusèrent quelque peu du blanc-seing qui leur était accordé par leurs alliés. De fait, ceux-ci se trouvèrent, à leur insu, engagés plus qu'ils ne désiraient l'être, et cela grâce à une déclaration interprétative(1) de certains articles « ambigus » des *Punctuata,* déclaration toute à l'avantage des intérêts de Louis XI, puisque, d'une part, ce dernier n'était plus tenu de faire cause commune avec les Ligues contre la Bourgogne qu'en cas d'*urgente nécessité,* et que, d'autre part, Berne se faisait fort de lui obtenir 6000 hommes de troupes suisses « toutes et quantes fois que le dit roy demandera secours aux dits Seigneurs de la Ligue ».

Ambassadeurs français et députés suisses se transportèrent tous ensemble à Feldkirch,(2) où se tint, du 2 au 12 octobre, en la présence du duc d'Autriche, un congrès qui marqua un pas décisif dans la voie de la coalition anti-bourguignonne. Sigismond accepta — bien qu'à son corps défendant — quelques-unes des modifications apportées par les Confédérés et le roi au traité de Constance du 31 mars. Il dut, à la suite de l'échec subi par son envoyé, le comte d'Eberstein, à la cour de France,(3) se résigner, quelques semaines plus tard, à se voir imposer les autres. Le prince autrichien obtint, en revanche, de Guarcias Faur et de ses collègues, contre sa renonciation formelle à l'alliance du Téméraire, une déclaration lui conférant, avec le titre, ambitionné par lui, de conseiller du roi, une pension de 10000 francs et la promesse que Louis XI le prendrait, ainsi que ses biens et ses pays, sous sa haute protection (4) (12 octobre).

Les Suisses n'attendaient que la conclusion de cet accord pour se prononcer. Après avoir juré à Feldkirch l'alliance autrichienne, ils consentirent, à la diète de Lucerne du 21 octobre, à signer avec les ambassadeurs français un traité dont l'instrument définitif porte la date du 26 du même mois. Faur, Saint-Priest et Mohet purent alors rentrer en France. L'alliance offensive contre la Bourgogne était faite désormais, et le roi n'hésita pas à ratifier, le 2 janvier 1475, un traité que la déclaration secrète du 2 octobre 1474 complétait à son profit.

GUARCIAS FAUR
GEORGES DE LA TRÉMOILLE, SIRE DE CRAON
Ce dernier presque aussitôt remplacé par
JEAN DE COURCELLES
Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues
Février–Avril 1475

Aussi impatiemment attendu aux Ligues que lors de sa première ambassade (5), Faur, bien qu'il eut pris congé de son maître dès les premiers

(1) Berne, 2 octobre 1474 (Eidg. Absch. II, 501).

(2) *Berne aux autres cantons,* Samstag nach Mathei 1474 (Lat. Missiv. A 515 v°). — *Berne au roi,* 20 et 26 octobre (*ibid.* 517 v° et 519).

(3) *Cf.* notice Eberstein.

(4) Lichnowsky, Geschichte des Hauses Habsburg, VII, p. CCCXXXIII. — Eidg. Absch. II, 505, 512.

(5) « Speratamus oratores regios ad assertiones ipsius sculteti Diesbach nostri validissimas e[t] ... regio affuturos; quitamen forsan aliis insoluti negotiis conatum ... patriarum nostrarum attigerunt » *Berne au roi,* 4 février 1475 (Lat. Missiv. A 55 v°). — *Berne aux ambassadeurs de France,* 20 février 1475 (*Ibid.* 58 v°, 59 v°. — Teutsche Missiven C ...).

jours de janvier, n'arriva à Berne, accompagné de Georges de la Trémoille, sire de Craon, que le vendredi après *Reminiscere* (24 février 1475). Il descendit à l'hôtel de Nicolas de Diesbach.(1) S'il n'est pas certain que les deux ambassadeurs de France aient assisté en personne à la diète de Zurich du 5 mars,(2) ils firent, à tout le moins, savoir à cette assemblée que l'argent promis par le roi se trouvait à Lyon à la disposition des Confédérés. Le 5 avril, après avoir triomphé de la résistance d'Unterwalden, le seul d'entre les cantons qui se fut refusé jusqu'alors à sceller l'alliance,(3) Faur procédait, avec le concours de Nicolas de Diesbach, à l'établissement du rôle des pensions accordées aux Ligues par Louis XI.(4) Le lendemain, 6 avril, Berne, très avantagée dans cette répartition, concédait au roi «une déclaration plus ample» et plus favorable encore aux intérêts français que ne l'était celle, déjà si avantageuse, du 2 octobre 1474.(5) Quelques jours plus tard, Faur et son collègue Jean de Courcelles, accompagnés de Guillaume de Diesbach, reprenaient la route de France.

JEAN BRIÇONNET, L'AÎNÉ

Mission financière en Suisse (non exécutée par lui)

Juillet—Août 1475

Les receveurs généraux des finances en Languedoil ayant été chargés, à partir de l'année 1475, des payements à faire aux Suisses, Briçonnet obtint le premier cette commission. Dès le début de cette même année 1475, le roi lui donne l'ordre de payer différentes sommes aux ligues des Hautes Allemagnes.(6) Ces versements furent opérés en Suisse, entre les mains des mandataires des cantons, en *juillet* et *août 1475*. Bien que le nom de Briçonnet figure dans les quittances délivrées par les Confédérés, il est fort improbable qu'il ait accompli *en personne* cette mission. «*L'huissier Henry*» (Lallement[7]) le représenta en cette occasion, ainsi qu'il appert de plusieurs documents conservés dans les archives de Suisse, celles de Berne entre autres.

(1) *Gerard Cerruti au duc de Milan.* Lausanne et Geneve 6 et 7 mars 1475 (de Gingins. Depêches des ambassadeurs milanais I, 51—52). «Bei angehendem Merzen» (Bibl. Bern. Coll. Girard I (2e partie) 6. — *Bern an Luzern*, 21. Febr. 1475. Teutsche Missiven C 381.

(2) Eidg. Absch. II, 527.

(3) *Bern an Unterwalden ob dem Wald.* Datum den heiligen Osterabend (26. März) LXXV. Teutsche Missiven C 413.

(4) *Rolle arreste à Berne par Gervais Faur, commissaire du roy, et Nicolas de Diessbach, advoyer de Bern, de la distribution de 20000 Livres de pension accordes par le roy aux ligues suisses, outre 20000 florins du Rhin portes par le traite de 1476.* (Mém. de Commines [Lenglet] III, 379.)

(5) Eidg. Absch. II, 921. Mém. de Commines (Lenglet) III, 375.

(6) *Lettre du roi au general Briçonnet pour faire payer 20000 Livres de pensions aux Ligues.* Paris, 2 janvier 1475 (n. s.). (Bibl. Nat. f. fr. 6982, f⁰ 1. Commines-Lenglet III, 378). *Mandement du roi aux généraux des finances en Languedoc et Languedoil pour faire verser annuellement à ceux de Zurich 2000 L. t. par les mains de Jean Briçonnet*, 4 mai 1475 (St-Arch. Zürich, Frankreich). *Quittance de 10000 francs à Mr Jean Briçonnet par Mrs de Berne*, 11 août 1475 (St-Arch Bern. Lateinisches Missivenbuch A 395 v⁰). Bibl. Nat. f. fr. 3882, 17 — Eidg. Absch. II, 521, 557.

(7) V. ce nom.

HENRI **LALLEMENT**

Mission financière à Berne

Juillet—Août 1475

Chargé d'une mission du roi auprès de Mrs de Berne (*juillet-août 1475*), au sujet des négociations pendantes entre l'Empereur et le duc de Bourgogne, Lallement distribue, aux lieu et place de Jean Briçonnet,(1) les pensions promises aux Confédérés.(2) On le retrouve également en Suisse en janvier 1490.(3)

JEAN **CHALOUCIN**

Mission spéciale aux Ligues

Novembre - Décembre 1475

Jean Chaloucin reçoit l'ordre de notifier et de faire agréer, si possible, aux Confédérés la conclusion de la trêve de Souleuvres entre le roi et le duc de Bourgogne.

« *A Jean Chaloucin, chevaucheur, 27 L. tz 10 s. pour un voyage, le 9e no-« vembre (1475), de Senlis en Suisse devers ceux de la Haute Ligue d'Allemagne, « leur porter le double de la trève naguère prise entre le roy et le duc de Bour-« gogne.» (10e compte de Jean Briçonnet. f. fr. 20 685, fo 650.)*(4)

GUILLAUME DE **SALINS**

Deux missions auprès des Sgrs de Berne

1) Janvier—Février 1476

2) Avril 1476

1) Janvier—février 1476. Ce voyage n'eut apparemment d'autre but que de faire prendre patience aux Bernois, émus de la lenteur apportée par le roi à les secourir. Guillaume de Salins put, avant que de quitter les Ligues, se persuader que les appréhensions des Confédérés étaient fondées, car l'armée bourguignonne, après avoir franchi le Jura, se rapprochait de Grandson.(5)

(1) V. ce nom.

(2) « Apparuit hesterno die Henricus, serenitatis vestre ussier, litteras nobis afferens regias... » *Bern au roi*, 9 août 1475 (Lat. Missiv. A 290–293). — « Dedimus enim huic Henrico quittanciam, nostro et confederatorum nostrorum nomine sufficientem. » (*Les mêmes au même*, 11 août. *Ibid.*, 295 v°.)

(3) « Sire, Hainry, porteur de cestes, qui a servi vostre pere que Dieu absolve, vous dira plus amplement ce que luy ay donné en charge. » *Guillaume de Diesbach au roi*, Berne, 4 janvier (1490). Bibl. Nat. f. fr. *15 541* f° 110.

(4) *cf. Berne au roi*, 15 décembre 1475. « Venit pridem ad nos tabellarius regius litteras paucissimi tenoris insinuationem pacis vel treugarum inter R. M. V. et ducem Burgundie contingentes afferens. » (Lat. Missiv. A 417.)

(5) « Regio huic tabellario Guilhelmo de Salins commisimus nonnulla Reg. M. Vestre referanda que ut credula sint oramus sedulo cui et nos continuo et continuo commendamus. » *Berne au roi*, Valentini (14 février) 1476. Lat. Missiv. A 443. — *Bern an Karl von Frankreich*, 13 Febr. 1476. Teutsche Missiven C 752, Latein. Missiv. A 444 v°.

2) *Avril 1476. Créance et instruction.* Lyon, 24 mars.[1] Guillaume de Salins arrive à Berne le 11 avril par la voie de la Lorraine et de Bâle. L'envoyé français apporte aux Confédérés les félicitations du roi pour le succès de Grandson. Il les informe, en outre, que Louis XI s'avançait pour les secourir lors que lui est parvenue l'annonce de la première défaite des Bourguignons, « la nouvelle la plus agréable qu'il ait jamais reçue dans sa vie ». Il leur fait part, enfin, du désir de son maître de s'entendre promptement avec eux au sujet de la Savoie, comme aussi de « vivre et mourir dorénavant à leurs côtés ».

LOUIS, BÂTARD DE BOURBON
JOSSE DE SILINEN
GUARCIAS FAUR
GUY DE POISIEUX
GUILLAUME DE CERISAY
BAUDE MENOU
N. BRAXEFIN

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues de Suisse

Juillet–Août 1476

Lettres de créance: { Pierre-Scise, 16 juillet[2]
Roanne, 20 juillet[2]

I. LOUIS, BÂTARD DE BOURBON est le chef de cette ambassade extraordinaire[3] dépêchée aux Ligues après la bataille de Morat. Il se rend à Genève, dès le commencement de juillet, afin de visiter l'évêque Jean Louis de Savoie, d'appuyer les négociations que celui-ci venait d'entamer avec les Suisses et de faire assembler les trois Etats de Savoie.[4]

II. JOSSE DE SILINEN fait partie de cette mission solennelle en qualité de deuxième plénipotentiaire du roi.[5] Il avait pris les devants depuis Lyon et assisté à la diète de Lucerne du 12 juillet, à laquelle il annonça l'arrivée imminente de ses collègues. Les ambassadeurs français, accompagnés

(1) *Louis XI au canton de Berne.* Lyon, 24 mars 1476 (trad. allemande). — *Instruction an Wilhelmen Gralient (sic), des Kungs riter, zu sagen von des Küngs wegen mitt minen hern den Eidgnossen.* Lyon, 24 mars (*impr.* Knebel's Diarium. Basler Chroniken II, 400 et 402. — Ochsenbein. Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten [1876], 179). — *Berne à Bâle* et *Berne à Lucerne* (Ochsenbein. Urkunden 104 et 113). — Eidg. Absch. II, 585. *Berne au roi* (11 et non 13 avril). — Le 8 avril 1476, Berne communique aux autres cantons une proposition de l'ambassadeur français « an die von Friburg und Sollaturn das si ire treffenlich bottschafft morn litlich har schicken von des Künigs Bottschaft wegen, dan vil daran lit » (Berner Rathsmanual XIX).

(2) St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen V, 48, 49, p. p. Amiet: Die Burgunderfahnen u. s. w. 73 et 74. — Ochsenbein. Urkunden u. s. w. 367. — Vaesen. Lettres de Louis XI VI, 69, 75.

(3) *Berne... illustri excelsoque principi domino admiraldo Francie, ceterisque suis collegis dominis nostris colendissimis.* 19 juillet; festo Jacobi, 1476. Latein. Missiv. A 468, 171. — *cf. Instructio ad regem dominis de Bubenberg et Diesbach.* septembre 1476. *Ibid.* 184 v°.

(4) Guichenon. Histoire de la royale maison de Savoie I, 567.

(5) Chmel. Monumenta Habsburgica I, 223. — Eidg. Absch. II, 602.

d'une suite nombreuse (1) et d'une imposante escorte, (2) ne le rejoignirent qu'au bout de trois semaines. Tous ensemble se présentèrent devant la diète de Fribourg vers le 6 août et y firent la remise de leurs *lettres de créance* datées de Roanne, 20 juillet. (3) Le 16 août, un traité de paix entre la Savoie et les Ligues était conclu sous la médiation des envoyés de France, de Lorraine et d'Autriche, et, vers le milieu de septembre, une ambassade des Confédérés, sous la conduite de Josse de Silinen, prenait la route de Lyon et du Plessis-les-Tours. Elle était chargée d'y régler définitivement avec Louis XI les conditions d'une nouvelle campagne contre le duc de Bourgogne et le payement des pensions et indemnités réclamées par les cantons. Ces deux questions, en effet, n'avaient été qu'ébauchées à la diète de Fribourg.

III. GUARCIAS **FAUR**, troisième plénipotentiaire, avait été dépêché à Lyon dès la fin de janvier. Il y attendit en vain une députation suisse chargée d'arrêter avec lui les dernières dispositions à prendre en vue de la campagne projetée. (4) Les événements s'étaient précipités de manière à rendre cette conférence inutile. Dans la grande ambassade de juillet—août, le rôle joué par Faur fut moins marqué, moins apparent que ne le laissent entendre les *Basler Chroniken.* (5) Si le président de Toulouse et le coadjuteur de Grenoble furent, en effet, les vrais directeurs de cette négociation, il n'en est pas moins certain qu'ils tinrent à s'effacer et à laisser tout l'honneur du succès au gendre du roi, le bâtard Louis de Bourbon. (6)

IV. La participation de l'archevêque de Vienne, GUY DE **POISIEUX**, à la grande ambassade, conduite en Suisse en *août 1476* par le bâtard de Bourbon, demeure problématique. Son nom ne figure dans aucun des recès des diètes tenues à cette occasion. En revanche, il est mentionné — le second — dans la lettre de créance datée de Roanne, 20 juillet, et les chroniqueurs de l'époque s'accordent à constater que la mission royale se composait d'une

(1) Boyve, Annales du comté de Neuchâtel et Valangin II, 116. — Basler Chroniken (edit. Vischer) III, 437.

(2) Matthieu Müller, officialis curie Basiliensis, nuncius domini nostri reverendissimi episcopi in dieta Friburgensi, scripsit vicario Basiliensi mittwoch post sixti anno 1476: « Wissend daz uff mentag nechst vergangen des Kungs von Franckenrich botschafft zen Friburg kommen ist, nammlich der amiral, der president von Tholosan und ander treffenlich personen in der zal 9 oder 10; hand mitt inen brocht 200 pferd, do sind by 150 bogner (Bogenschützen) under gewesen, die hand sy wider hinder sich geschickt, die übrigen by inen behalten und hand sy einen grossen reysigen zug mit inen ussz Franckenrich gebrocht, do ist ein teil im Delphinat bliben und 100 gleven zu Genff gelossen in der gestalt ob die herren der Vereynung ir notdurfftig weren oder wurdent, die mochtend bruchen noch irem gevallen . . . » (Basler Chronik III, 437).

(3) Dans la traduction allemande de cette pièce, conservée aux archives de Soleure (Denkwürdige Sachen V, 49) et publiée par M. Amiet (Die Burgunderfahnen), il est parlé du comte de Roussillon, amiral de France, de l'archevêque de Vienne « und ettlich ander mins Ratts ». Le traducteur a lu *Rouen* au lieu de *Roanne*.

(4) St-Arch. Bern. Lat. Missiv. 14 Februar 1476: *Berne à Gratien Faur.* — St-Arch. Luzern. *Josse de Silinen au conseil de Lucerne.* Lyon, 27 janvier 1476.

(5) Basler Chroniken (edit. Vischer) III, 438.

(6) Eidg. Absch. II, 602sqq.

dizaine de personnes,(1) ce qui laisserait supposer que les noms de tous ses membres n'ont pas été relevés dans les procès-verbaux.

JEAN DU PRÉ

Mission extraordinaire à Berne

Novembre 1476

Jean du Pré fut envoyé à Berne en *novembre 1476*.(2) Chargé d'assurer à nouveau les Confédérés de la bienveillance de son maître, il avait en outre mission de faire valoir les droits de son frère Pierre du Pré à la prévôté de Saint-Alban de Bâle, droits que ce dernier venait de résigner en sa faveur.

Arrêté en Franche-Comté et dépouillé de ses lettres de créance près du château de Joux, du Pré demeura quelque temps prisonnier des Bourguignons avant d'arriver à Berne. Il échoua d'ailleurs dans sa mission, les conseils de cette ville lui ayant préféré un autre candidat.(3)

LOUIS DE SAINT-PRIEST
JEAN RABOT
JEAN LEBRETON

Mission extraordinaire aux Ligues

Février 1477

Louis de *Saint-Priest*, Jean *Rabot* et Jean *Lebreton* font leur entrée dans Berne au commencement de février. Ils assistent à la diète de Lucerne du 11 février(4) et réclament, au nom de leur maître, l'assistance des Confédérés pour soumettre la Franche-Comté, ajoutant que cette province fait partie intégrante du royaume. La réponse, intervenue à la diète de Lucerne du 21 du même mois,(5) fut que les Confédérés — vu la continuation des hostilités — ne pouvaient fournir des troupes au roi et que, d'ailleurs, leur intention formelle était de s'annexer ce pays, afin de se couvrir des frais de la campagne de 1476.(6)

(1) *cf.* Basler Chroniken (édit. Vischer) III, 137.

(2) «Venerunt pridem nostras in manus littere regie per hunc magistrum Johannem de Prato Maiestatis vestre secretarium nobis presentate.» *Berne au roi*, 26 novembre 1476. Lat. Missiv. A 196v°.

(3) «Venerabilem virum fratrem Jacobum Mantz domus Sancti Anthonii urbis nostre preceptorem dignissimum.» *Berne au roi*, 26 novembre 1476. loc. cit.

(4) Eidg. Absch. II, 649 *b*.

(5) Eidg. Absch. II, 651.

(6) Berne... *Mag^cis et generosis dominis, domino de Sainct Priet, ceteris qui regiis vel oratoribus, vel capitaneis in comitatu Burgundie*, 11 mars et 2 avril 1477. St-Arch Bern. Lat. Missiv. *B* 8.

GUARCIAS **FAUR**

Mission extraordinaire aux Ligues

Fin Février-Mars 1477

Dépêché par le roi aux Ligues pour tenter de remettre sur pied la négociation dans laquelle venaient d'échouer Louis de *Saint Priest*, Jean *Rabot* et Jean *Lebreton*, Guarcias *Faur* se heurte, comme ses prédécesseurs, à la prétention bien arrêtée des Confédérés de n'admettre aucun de leurs voisins au partage de la Franche-Comté.(1) A plus forte raison ne parvient-il pas à les décider à seconder le roi en vue de la soumission définitive de cette province qu'ils vendaient onze mois plus tard à Maximilien d'Autriche, moyennant 100000 florins d'or.

GUARCIAS **FAUR**
LOUIS DE **SAINT-PRIEST**
JEAN DE **BAUDRICOURT**
JEAN **RABOT**

Mission extraordinaire aux Ligues

Avril 1477

Lettres de créance (rappel) : Thérouanne, 6 avril (2)

Les ambassadeurs français assistent aux diètes de Lucerne des 14 et 25 avril (3). Dans la première, ils exposent les droits prétendus par leur maître sur les duché et comté de Bourgogne, et offrent 100000 florins aux Suisses, en échange de l'abandon de cette dernière province à la France. Ils demandent en outre l'inclusion de la personne du dauphin dans le traité d'Abbeville.(4) La réponse qui leur fut donnée à la seconde diète de Lucerne (25 avril) était en somme favorable. La «clause du dauphin», la cession de la Franche-Comté moyennant 100000 florins, la reconnaissance des droits du roi sur ce pays étaient acceptées par les cantons, lesquels, de plus, se déclaraient prêts à fournir 6000 hommes au roi à sa première réquisition.(5) Faur et ses collègues rapportèrent aussitôt à leur maître cette convention signée à Lucerne le 26 avril, mais qui demeura de nul effet.(6)

(1) *Berne à Niclas de Scharnachthal*, [illegible] mars 1477. Teutsche Missiv. D [illegible]. — Eidg. Absch. II, 65[illegible], 667. — Maag, Die Freigrafschaft Burgund, Zurich 1891, [illegible]7.

(2) St. Arch. Luzern. Missiv des Königs von Frankreich, [illegible] Vaesen, Lettres de Louis XI, t. VI, 148.

(3) Eidg. Absch. II, 667, 671.

(4) *cf.* notice Stürler.

(5) Eidg. Absch. II, 672. — Mém. de Commynes, Lenglet, III, 502 (impr. sans date). Eidg. Absch. II, 9[illegible] (26 April). — Bibl. Nat. f. fr. 6987, f. 28 (copie [illegible]).

(6) Bibl. Nat. f. fr. 6987, f. 28.

GUARCIAS **FAUR**
JEAN DE **BAUDRICOURT**
LOUIS **TINDO**

Mission extraordinaire aux Ligues

Juin—Juillet 1477

Lettres de créance: Cambrai, 29 mai[1]

Instructions: Même date[2]

A leur arrivée en Suisse, où Berne avait fait convoquer une diète à leur intention,[3] le président de Toulouse et ses collègues trouvèrent les dispositions des Confédérés quelque peu modifiées, en ce qui concernait les intérêts français du moins. Les agents bourguignons et autrichiens regagnaient insensiblement le terrain perdu. Aussi bien les ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne, malgré leur offre de payer immédiatement la solde des 6000 hommes accordés au roi en avril, ne purent obtenir l'ordre de départ de cette levée. Ajournés de la diète de Lucerne (9 juillet) à celle de Zurich (27—31 juillet), ils essayèrent, mais en vain, de s'opposer à l'envoi en Artois d'une ambassade suisse chargée d'y plaider auprès de Louis XI la cause de la paix avec les habitants de la «Comté», pendant que d'autres députés des cantons se rendaient aux mêmes fins à la cour de Bourgogne. Cette tentative de médiation précipita le retour en France de Guarcias Faur et de ses collègues.

JOSSE DE **SILINEN**
rejoint bientôt par
JEAN, VICOMTE DE **ROCHECHOUART**

Mission extraordinaire aux Ligues

Commencement d'Août 1477—Commencement de Janvier 1478

En août 1477, Josse de Silinen, bientôt rejoint par Jean, vicomte de Rochechouart, se rend aux Ligues de Suisse, porteur d'un projet de partage de la Franche-Comté.[4] Cette proposition — à laquelle était jointe une demande d'extension du traité d'Abbeville à la personne du dauphin, demande présentée déjà à la diète d'avril 1477 par le président de Toulouse[5] — fut faite d'abord à la journée de Berne (21/22 août), puis renouvelée

(1) St-Arch. Luzern. Formularbuch *M* 118 f° 98v°. (Impr. Vaesen. *op.* cit. VI 172.)

(2) *Ibid.* f° 160 (Handel und Geschichte von den maylændischen, französisch, savoisch und genuesischen Kriegen und Sachen 1460—1500).

(3) Lat. Missiv. *B* 41 «ad diem martis proxime venturum».

(4) *Berne à Zurich*, 20 juillet 1477. *Passeport demandé par les ambassadeurs du roi pour pénétrer en Suisse.* St-Arch. Bern. (Rathsmanual XXII).

(5) *cf.* notice Faur; Saint-Priest etc... (48).

et développée à celles de Lucerne (10 septembre et 2 octobre),(1) de Zurich (16 octobre) et de Berne (2 novembre). Elle n'obtint qu'un succès partiel. Cinq cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure se prononcèrent en faveur de la « clause du dauphin »,(2) mais la question du rachat ou du partage de la Franche-Comté demeura réservée, et Josse eut à subir sur ce point un échec qui lui fut sensible. Les deux ambassadeurs français assistèrent encore à la diète de Lucerne du 30 décembre 1477(3) et probablement aussi à celle de Zurich du 6 janvier suivant. Ils ne quittèrent la Suisse qu'au commencement de l'année 1478.(4)

LOUIS D'AMBOISE

Mission extraordinaire aux Ligues

Août—Octobre 1478

Annoncé aux Confédérés par une lettre du roi, datée d'Amiens, le 24 juillet (1478)(5), Louis d'Amboise, évêque d'Albi, arrive aux Ligues vers le milieu d'août.(6) Il promet aux cantons, de la part de son maître, le prompt payement de leurs pensions, et assiste à la diète de Lucerne du 1er octobre.(7)

Au cours de cette journée, l'ambassadeur royal obtient des Confédérés l'assurance que ceux-ci ne sont liés avec l'Autriche et la maison de Bourgogne par aucun traité secret et que la seule convention par eux conclue avec Maximilien est la paix de Zurich du 24 janvier 1478, dont le texte a été communiqué en son temps à Louis XI. Il reçoit en outre la promesse que les cantons empêcheront à l'avenir les enrôlements clandestins pratiqués par les agents bourguignons sur le territoire des Ligues. Son ambassade terminée, Louis d'Amboise demeura en correspondance assez suivie avec les Suisses et principalement avec Mrs de Berne.(8)

(1) Eidg. Absch. II, 698.

(2) *Lettres des villes de Suisse, Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, par lesquelles les dites villes confirment et promectent tenir les alliances qu'ils ont faites au roy, les dites lettres baillées a Messrs l'evesque de Grenoble et viconte de Rochechouart, le vingt-septiesme jour d'octobre 1477.* (Bibl. Nat. f. fr. 5882 f° 254.)

(3) St. Arch. Solothurn, Denkwürdige Sachen V, 97. — *cf.* Eidg. Absch. III 1 2.

(4) *Jos, von Gottes Gnaden bischoff und printz zu Grenobel ... den fursichtigen, ersamen und furnemen Herren Schultheiss und rat der Stat Solotorn ...* Geben zu Thurs (Tours) am IIII tag mertzen Im LXXVIII jar (St. Arch. Solothurn, Denkw. Sachen V, 101 orig.). *Contra:* Lutolf *op. cit.* Geschichtsfreund XV 169).

(5) Et non 1477, ainsi que l'admet l'éditeur des Abschiede II, 692 zu *n*, lequel, par une étrange inconséquence, assigne à la réponse des Confédérés la date du 30 août *1478* III 1 11 zu *e*.

(6) Eidg. Absch. III 1 14, lett. *c*.

(7) Eidg. Absch. III 1 16 n° 22, lett. *a*.

(8) *L'évêque d'Albi aux Confédérés*, Mâcon, 26 avril 1479 (Arch. Luzern, Allgem. Abschiedband *B* f° 183, trad. allemande). — Eidg. Absch. III 1 58, lett. *q* (mai 1479). — *Berne ... reverendo in Cristo Patri Dno Epo Albinensi*, 13 mai et 8 septembre 1479. Latein. Missiv. *B* 228, 278.

BERTRAND DE BROSSA

Etienne ROUFFE

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Février – Fin Mars 1479

Lettres de créance: Thouars, 29 décembre 1478.(1)

Bertrand de Brossa se présente – au nom de Louis XI – à la diète de Lucerne du 10 février.(2) D'emblée, l'envoyé royal offre aux Confédérés la médiation de son maître en vue de procurer la paix entre eux et le duché de Milan.(3) En outre, il fait part aux cantons du désir du roi — déjà manifesté à maintes reprises — de voir l'alliance étendue à la personne du dauphin. Il annonce, de plus, à la diète que Louis XI serait disposé à se substituer à la personne de l'Empereur et à verser les 150 000 florins promis par celui-ci aux Suisses en janvier 1478 — promesse dont, au reste, la réalisation ne paraissait point prochaine —. Enfin, pour peu que les Ligues lui accordassent une levée de 6000 hommes, le roi se faisait fort de conquérir la Franche-Comté. Cette province une fois soumise, il se fût empressé d'en céder une partie à ses « bons alliés et compères », supposé que ceux-ci eussent préféré un agrandissement territorial à l'indemnité tenue à leur disposition.

Bertrand de Brossa assista encore à une journée à Fribourg,(4) ainsi qu'aux diètes commencées à Lucerne les 25 février et 24 mars;(5) mais, si cette dernière finit par accepter la médiation royale (6), de préférence à celle de l'évêque de Sion, en revanche, elle laissa en suspens et la question de l'armistice et celle de la levée de 6000 hommes. Bertrand de Brossa rentra en France vers la fin de mars,(7) afin d'y chercher de nouvelles instructions.

(1) « Mictimus in presenciarum ad illustrissimas et invictissimas dominaciones vestras dilectum consiliarium nostrum, magistrum Bertrandum de Brossa, pro certis et specialibus negociis nostris . . . » (St-Arch. Luzern. Briefe der Konigen. or. pap.

(2) Eidg. Absch. III *A* 21 *n*.

(3) La bataille de Giornico ayant eu lieu le 28 décembre, et la lettre de créance de Brossa portant la date du 29 du même mois, il est difficile d'admettre avec M. de Mandrot qu'à la suite de cette journée « le gouvernement milanais effrayé se tourna vers le roi de France pour obtenir la paix » (*op.* cit. VI 245). En réalité, la médiation de Louis XI était décidée depuis quelque temps déjà. — « Bertrandus de Brossa, juris utriusque doctor, serenissimi et christianissimi D. D. Ludovici Francorum regis consiliarius, cantor, prepositus et canonicus prebendatus ecclesiarum Pictaviensis et Lucionensis, orator specialiter deputatus ad ineundam pacem et sedendam gueram inter Ill[mos] et ex[mos] principes D[nos] D[nos] duces Mediolani ex una, et magnificam Confederatorum alte Alamanie ligam, ex altera partibus. » (Eidg. Absch. III *A* 687).

(4) « L'amb[re] francese è intervenuto alle diette di Friborgo ed assisterà a quella di Lucerna ». (*Il Lampugnano ai duchi di Milano.* Sion, 10 mars 1479 [*apud* Motta. Bolletino stor. della Svizz. ital. 1891 227.])

(5) Eidg. Absch. III *A* 26. *p. v*: 30 *u*; 31 *y*.

(6) Eidg. Absch. III *A* 31. lett. *y*. « Esser junti jeri gl' inviati agli Svizzeri: riferiscono che prima di loro eravi gionto un amb[re] del re di Francia al quale hanno risposto esser contenti che il re veda di combinare la pace con Milano » (*Il Pecchio ai duchi di Milano.* Innsbruck, 23 mars 1479 [*apud* Motta. *op.* cit.]). Lucerne avait accepté la médiation royale dès le 12 février. (Protocollo del consiglio di Lucerna V *B* 330.) — Lucerne, 30 mars 1479. *Réponse des cantons aux propositions de paix présentées par « Rev[dus] Dom[nus] Bertrandus de Brossa, consiliarius et orator christianissimi et gloriosissimi regis Domini Ludovici francorum regis »*. (Bollettino storico della Svizzera italiana 1891, 228.)

(7) « Partitosi l'amb[re] di Francia, il quale haveria veduto molto volontieri star fermo a Lucerna ». (Résumé d'une missive de *Alberto della Banca ai Duchi*, Lucerne, 30 mars 1479.) — M. de Liebenau

BERTRAND DE BROSSA

Mission extraordinaire aux Ligues

Mi-Juin[1] — *Fin Novembre 1479*

Lettres de créance : { Méry sur Seine, 4 juillet[2]
{ Plessis du Parc, 24 octobre[3]

Pendant l'absence de Brossa, les cantons avaient consenti à prolonger la trêve avec Milan jusqu'au 6 juin.(4) Les hostilités, suspendues d'un commun accord, n'étaient point près de recommencer,(5) lorsque l'ambassadeur de Louis XI, plénipotentiaire de ce prince pour la paix, rentra en Suisse, où devait le rejoindre un agent milanais, Branda de Castilio, muni d'un sauf-conduit des Confédérés.

Annoncé à la diète de Lucerne du 16 juin par l'un des pensionnaires du roi, Nicolas Stoss,(6) Bertrand de Brossa parut à la diète de Berne du 24 du même mois.(7) Les Impériaux et les Bourguignons avaient mis à profit son éloignement des Ligues pour faire aux cantons des offres très séduisantes ; c'est ainsi que le duc Sigismond réclamait, tout comme le roi de France — soit contre deniers comptants — l'assistance des Suisses afin d'annexer la Franche-Comté à ses Etats. A la journée de Berne, Brossa présenta sa proposition de médiation, obtint une prolongation d'armistice et chercha à rassurer les Ligues quant aux intentions de son maître à l'égard des Bâlois qu'inquiétait la marche des troupes royales vers Montbéliard, Lure et Belfort.(8) Il tranquillisa, en outre, les députés de la diète au sujet de la conservation des salines de Salins, devenues presque indispensables à l'alimentation des Ligues, et fit part des mesures prises en France pour effectuer le prompt payement des pensions suisses.(9)

S'étant rendu à Lucerne, où devaient s'ouvrir les conférences de la paix, Brossa commence par se plaindre, à la journée du 12 juillet, des enrôlements clandestins effectués à Bâle au profit de la Bourgogne.(10) Mais bientôt, porteur

Bollettino storico della Svizzera italiana, 879, 98, prétend à tort, selon moi, que « sui primi giorni d'aprile, *per opera dell' ambre francese Bertrand de Brossa*, si trattò d'una tregua che havrebbe dovuto continuare fino al 6 giugno 1479 ». La négociation eut lieu en effet, mais Bertrand de Brossa n'y assista pas.

(1) Copie sans date: Arch. de Lucerne. Formularbuch 118 *M* f° 8 *v°*. « Litteras cum omni favore... »

(2) Arch. de Lucerne. Mailand Kriege. or.

(3) Arch. de Lucerne. Konigsbriefe. or. — Formularbuch 118 *M* cop. — *Cf.* notice Lamet. 51.

(4) Eidg. Absch. III *A* 32. lett. *c*.

(5) Eidg. Absch. III *A* 37. lett. *d*, *o*. — Armistice prolongé le 1 août jusqu'au 1 septembre. *Ibid.* III *A* 45.

(6) V. ce nom dans la *Biographie des ambassadeurs et autres agents etc.*, qui formera l'un des volumes de la présente publication.

(7) « Darnach ward verhordt der kunigl Bott Meister Bertrand de Brosse, der zougt dess ersten ein credentz vom Kung ». — Bern Rathsmanual XXVI 26 juin 1479.

(8) « ... Maxime cum hac tempestate ad nos applicuerit egregius dominus Bertrandus de Brosse, orator regius, qui inter cetera... asserit regem nihil eorum conari que vel veteri vel nove lige nostre incommoditatem quamcumque partiriat. » *Berne ... illustribus et magn. dnis gubernatoribus capitaneisque regiis hac tempestate in comitatu Burgundie degentibus.* (Lat. Missiv *B* 251).

(9) Eidg. Absch. III *A* 40, lett *b*, *c*, *e*, *f*, *t*.

(10) Eidg. Absch. III *A* 43 *a*.

des conditions suisses, il peut annoncer son prochain départ pour Milan. Aussi bien l'envoyé français quitte Lucerne, vers le milieu de juillet, en compagnie de Branda de Castilio; mais, soit en raison d'une indisposition, soit pour toute autre cause, il ne dépasse pas Altorf, d'où il poursuit ses négociations avec le gouvernement ducal. C'est donc d'Altorf que partent les lettres, *datées de Milan,* par lesquelles le plénipotentiaire de Louis XI tient la diète de Lucerne au courant de ses démarches. Cette supercherie ne put se prolonger quelques semaines que grâce à la connivence d'un ecclésiastique lucernois, Conrad Schoch. Celui-ci correspondait, en effet, avec Brossa par le moyen d'un messager secret et se chargeait de lire ou de traduire ses dépêches à qui de droit. (1)

Après bien des remises et des excuses sur les difficultés qu'il rencontrait à Milan, (2) Bertrand de Brossa finit par rentrer le 27 août à Lucerne, où les députés de la diète commencée le 24 se trouvaient encore réunis. Il n'hésita pas à déclarer que ses efforts en vue d'obtenir la cession du val de Blenio à Uri avaient échoué, (3) mais que, nonobstant, il conseillait aux Suisses d'accepter un projet de convention dont il présenta les articles à la journée du 9 septembre. (4) Le 29 du même mois, le traité était approuvé dans une nouvelle diète tenue à Lucerne. Néanmoins, quelques difficultés d'interprétation et d'exécution ayant surgi au dernier moment, (5) Brossa prit — sérieusement cette fois — la route de Milan (fin de novembre 1479), (6) sans attendre en Suisse le collègue que le roi venait de lui adjoindre dans la personne d'Antoine de Lamet. (7)

PHILIBERT **BOUTILLAT**

Mission extraordinaire aux Ligues

(non accomplie)

Octobre 1479

Envoyé par le roi en Suisse, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, Philibert Boutillat tombe malade en chemin (8) et se voit remplacé par Antoine de Lamet.

(1) « Ex Mediolano, die XXI mensis augusti ». *B. de Brossa aux Confédérés.* – Altorfo, 22 augusti 1479. *Venerando viro tamque patri honorando domino Conrado (Schoch) canonico lucernensi dignissimo... Vester Bertrandus de Brosso, amicus intimus; vester Branda de Castilio.* « ..Continuando iter versus Mediolanum quoniam cum applicuissem juxta montem grandis dolor capitis invasit me Bertrandum itaque eram semi febricitans, et ne deterius michi contingeret consulto retrocessimus usque ad hanc villam. » (Arch. Luzern. Mailand. Kriege).

(2) « Adducendone due ragioni, una fiera malattia, ed il rifiuto da parte degli ordinari del Duomo di cedere la Leventina a gli Urani » (Liebenau Bollettino storico della Svizzera italiana 1879, 99sqq).

(3) Eidg. Absch. III. 1 17 *m.*

(4) Luzern. — Eidg. Absch. III. 1 18 *n.*

(5) Eidg. Absch. III. 1 51, lett. *d.*

(6) Le 21 octobre, il était à Lucerne. *Verkommniss zwischen den Eidgenossen und dem französischen Gesandten Bertram Brossa über die summa von 150 000 Gld. Rhein. als Entschædigung an die in den Burgund. Kriegen erlittenen Kriegskosten.* (Luzern. Frankreich. Finanzwesen, avec la date erronée de *1483.*)

(7) V. ce nom.

(8) « Febre corruptum. » *Le roi aux cantons.* Plessis-du-Parc, 21 octobre 1479. St.-Arch. Luzern. Kœnigsbriefe. or. pap. Formularbuch *M* 118 cop.

ANTOINE Ier DE LAMET
Décembre 1479 — Fin Août 1480

BERTRAND DE BROSSA
1) Février 1480

2) Commencement Juin — Fin Août 1480

JEAN CHARPENTIER
Mars 1480

LOUIS TINDO
Juillet–Août 1480

Missions extraordinaires aux Ligues

I. ANTOINE Ier DE LAMET
Décembre 1479 — Fin Août 1480

Lettres de créance: Plessis-du-Parc, 24 octobre 1479.(1)

Le roi informe les Confédérés qu'il avait dépêché récemment aux Ligues Philibert Boutillat, bailli d'Autun, mais que cet ambassadeur étant tombé malade, il leur envoie en sa place Antoine de Lamet.(2) Celui-ci fait ses débuts à la diète de Lucerne du 29 décembre,(3) en insistant auprès des cantons pour la prompte conclusion de la paix avec Milan. Il joint ses efforts à ceux de Bertrand de Brossa, en vue d'aplanir les difficultés soulevées par les deux parties, et demeure en Suisse, tandis que son collègue va et vient entre Lucerne et Milan. Dans les diètes de Lucerne des 14 et 27 février 1480,(4) les ambassadeurs français discutent avec les députés suisses les dernières conditions de l'accord milano-helvétique et réclament, en échange de leurs bons offices, une levée de 6000 hommes qui leur est accordée sous quelques réserves.

Seul, ou assisté de Jean Charpentier,(5) Lamet se présente aux diètes de Zurich du 12 mars et de Lucerne du 20 mars et du milieu d'avril.(6) Il

---

(1) Cf. notice Boutillat [illegible]

(2) « Anthonium de Lamet consiliarium et cubicularium nostrum, capitaneum arcis nostre Bituricensis et [illegible] de Lens [illegible] Bertrandi de Brossa [illegible] hospicii nostri [illegible] apud easdem dominationes vestras pro nonnullis [illegible] expediendis extitit [illegible] » Arch. Luzern. [illegible] Formularbuch [illegible] Handel und Geschichte von den Mayländischen, Französisch, Savoyschen und Genuesischen Kriegen und Sachen, 1460 bis 1490 cop. 27 octobre.

(3) Eidg. Absch. III 1 [illegible] Et non *Anthonius de Besana* lequel avait été envoyé de *Milan* en Suisse pendant les années [illegible] et suivantes et ne fut jamais chargé d'aucune mission par le roi de France. La copie [illegible] ne porte que *[illegible] Anthonius*. Le mot *Besana*, d'une écriture plus récente, se trouve dans un renvoi [illegible]

(4) Eidg. Absch. III 1 [illegible] Lamet assiste probablement seul à cette dernière journée.

(5) Voir son nom dans la *Biographie des ambassadeurs* [illegible] en préparation.

(6) Eidg. Absch. III 1 [illegible] de Lamet au roi, Zurich, 17 mars (1480) Bibl. Nat. [illegible] Bertrand de Brossa aux capitaines français en Bourgogne, 14 avril 1480. Latein. Missiv. B 362.

s'efforce d'y justifier la politique de son maître en Franche-Comté et s'attache à réfuter les accusations portées contre le roi par les ducs d'Autriche et de Lorraine et la maison de Wurtemberg à seule fin de retarder la mise en marche de la levée française.

Bien que son nom n'apparaisse pas dans les protocoles des quelques diètes qui suivirent, Lamet ne quitte pas les Ligues. Tindo, Brossa et lui assistent à la journée de Zurich du 17 juillet (1) et adjurent les Confédérés de ne pas s'opposer plus longtemps à la levée des 6000 hommes promis au roi, ce qu'ils obtiennent enfin à Lucerne le 29 du même mois. (2)

Les ambassadeurs extraordinaires de Louis XI ne rentrent en France que vers la fin d'août 1480. (3) Mais auparavant ils avaient usé de toute leur diplomatie en vue de retarder le départ d'une ambassade suisse chargée d'un projet de médiation entre leur maître et le duc Maximilien d'Autriche, (4) médiation qui devint, d'ailleurs, inutile par suite de la conclusion de la *trève marchande* du 21 août.

Au cours de cette première mission en Suisse, Lamet chercha à négocier à Lucerne l'acquisition de tables en ivoire faisant partie du butin de Grandson. Quelques cantons songeaient à lui en faire don. J'ignore le succès qu'eut cette proposition. (5) Il paraît probable, toutefois, qu'elle reçut bon accueil, d'autant que les services rendus par Lamet dans les affaires de Milan ne furent pas reconnus par un cadeau d'argent, comme ce fut le cas pour ses collègues Bertrand de Brossa et Nicolas Stoss. (6)

II. BERTRAND DE BROSSA.

1) Février 1480.

A Milan, où on le retrouve dès les premiers jours de décembre 1479, (7) Brossa s'était rencontré avec un ambassadeur du roi, Jean de Montalembert, évêque de Montauban, (8) chargé de négocier un arrangement en vertu duquel Louis XI se fût substitué, moyennant certaines conditions, au gouvernement milanais, et eût assumé le payement de l'indemnité de guerre réclamée à la cour lombarde par les Confédérés. Mais cette solution, eût-elle été acceptée par les parties, n'aplanissait pas toutes les difficultés. Au bout de deux mois

(1) Eidg. Absch. III 1 73 *d*, 75.

(2) Eidg. Absch. III 1 77 *e*.

(3) *Berne ... regiis oratoribus ac thezaurariis.* 15 août — *egregis et nobilissimus d^no Bertrando de Brossa cantori Turonensi et domino capitaneo in Burges et cuilibet ex eisdem.* (Lat. Missiv. *B* 385, 387v°. — *La diète de Fribourg à Berne.* «Nativitat Marie» 1480. St-Arch. Luzern. Frank. Kriege.

(4) Lucerne, 9 août; Zurich, 11 août. Eidg. Absch. III 1 78 *b*, 80 *d*, 81 *e*.

(5) «Heimbringen ob man die zu Grandson eroberten Elfenbeinernen Tafeln, die zu Lucern liegen dem koeniglich franzosischen Hauptmann schenken welle» (Eidg. Absch. III 1 56 *e*).

(6) Eidg. Absch. III 1 71 *d*, 79 *b*.

(7) *B. de Brossa, regis orator, aux cantons suisses.* Milan, 4 décembre (St-Arch. Luzern. Mailand).

(8) Ce diplomate se rendit à Milan par une voie autre que celle de Suisse.

passés à Milan. Brossa jugea prudent de faire part aux Confédérés de l'état des négociations. Aussi comparut-il en personne aux diètes de Lucerne des 7 et 14 février 1480.(1) Ce voyage ne fut pas inutile. En effet, dès son retour à Milan, vers la fin de février, le chantre de Poitiers réussissait à triompher des dernières résistances du gouvernement ducal, lequel ratifia le 3/5 mars le traité conclu à Lucerne le 29 septembre de l'année précédente.(2)

2) Commencement Juin — Fin Août 1480.

L'intérêt que Bertrand de Brossa apportait à surveiller l'exécution de certaines des clauses de ce traité, qui était en définitive son œuvre, le retint à Milan jusque vers les derniers jours de mai.(3) Ce ne fut guère qu'à cette date qu'il se trouva en état de faire remettre aux cantons l'original de l'instrument milanais.(4) Lui même n'arriva en Suisse qu'au commencement de juin.(5) A partir de cette époque, sa mission se confond avec celle de ses collègues, Louis Tindo, premier président du parlement de Bordeaux, et Antoine de Lamet, bailli de Lens. Il assiste aux diètes de Zurich des 5 juin(6) et 14 août(7), à celles de Lucerne des 17, 19, 29 juillet et 9 août,(8) et quitte la Suisse, pour n'y plus revenir, vers la fin d'août 1480,(9) après avoir reçu des cantons, en témoignage de leur reconnaissance, un présent de 140 florins.(10)

III. JEAN CHARPENTIER.

Mars 1480.

Au retour de Milan, où le roi l'avait envoyé dès la fin de 1479, afin de hâter la conclusion de la paix helvéto-milanaise que négociaient l'évêque de Montauban et Bertrand de Brossa,(11) Jean Charpentier s'arrêta aux Ligues.

(1) Eidg. Absch. III 1 55, lett. *b*; 56 lett. *a*. — « Als der kunigklich bott von Franckrych, Herr Bertrandus de Brossa von Meyland harus komen ist ... » (Rathsprotokoll Luzern V *B* 1111 1481, 511 *b*. Mittwoch nach Dorothea 1480.) — *La responce de Messrs les ducs de Milan faicte a Monsr maistre Bertrand de Brossa orateur du roy* (janvier 1480). Bibl. Nat. f. fr. 2897 fo 63, f. it. *1535 40* fo 3.

(2) St. Arch. Luzern. Mailand Urkunden no X.

(3) *Antoine de Lamet au roi.* Zurich, 17 mars (1480). Bibl. Nat. f. fr. *15 540* fo 3 vo.

(4) Eidg. Absch. III 1 67 *f*, *o*.

(5) Eidg. Absch. III *A* 71 *d*, *q*.

(6) Eidg. Absch. III *A* 71 *d*, *g*.

(7) Eidg. Absch. III *A* 80 *d*, 81 *c*.

(8) *Ibid.* III, 73 *d*, 74 *f*, 75 *a* *d*, 77 *b*, 78 *b*, 79 *h*.

(9) *Bertrand de Brossa à l'avoyer de Lucerne.* Fribourg 21 août. St. Arch. Luzern. Frankreich Pensionen XVI. — *Presidens, capitaneus et cantor Pictaviensis, oratores regii ... magnificis dominis capitaneo et consulibus ... dominorum Lucernensis*; 31 août, Chalons. St. Arch. Luzern. Kriege. — *Berne à B. de Brosse et A. de Lamet.* 15 et 22 août et 2 septembre 1480. St. Arch. Bern. Lat. Missiv *B* 385, 386 vo, 387 vo, 391, 392 vo. — Quinze mois plus tard (1 novembre 1481), Berne adressait des doléances au roi au sujet d'une dette que ses ambassadeurs refusaient d'acquitter à l'égard de l'un de leurs bourgeois, Frederic Weiger, artiste (?) (cf. Lat. Missiv. *B* 467 vo) pièce curieuse.

(10) Eidg. Absch. III 1 49, 57 *f*, 71 *q*, 79 *h*.

(11) *Louis XI à un ministre de Milan* (fin 1479). Bibl. Nat. f. it. 2896, fo 91 (*apud* Mandrot 198). « Mr Jehan Charpentier, notaire et secretaire du roy ... pour suporter la despense d'un voyage que le roy luy a ordonné faire à Milan et au pays de Suisse ... 140 L. 17 s. 1 d. » *Dons et recompensations.* 1480. Bibl. Nat. f. fr. *20 685* fo 723 et 788 vo.

assista avec Antoine de Lamet à la journée de Zurich du 12 mars 1480[1] et s'en alla retrouver le roi le 17 du même mois.[2]

IV. LOUIS TINDO.

Juillet—Août 1480.

A dire vrai, son nom ne figure dans aucune des pièces — peu nombreuses d'ailleurs — relatives à cette ambassade. Le recès imprimé de la diète de Lucerne du 17 juillet 1480[3] porte que les envoyés du roi de France qui y comparurent étaient « *Antonius de Lameth, oberster Praesident des Parlaments zu Bordegal, und Herr Bertrand de Brossa* ». Je crois fermement que cette mention énumère *trois* personnages et non point *deux*, ainsi que paraît l'admettre l'éditeur des « Recès ».[4] Antoine de Lamet n'était pas homme de robe longue et ne fut, à aucun moment de sa vie, président du parlement de Bordeaux. Je suis confirmé dans cette opinion par l'examen d'une lettre datée de Châlons, 31 août (1480),[5] adressée « *Magnificis dominis, capitaneo et consiliariis exercitus illustris[simorum] dominorum Lucernensium* » et signée « *Presidens, cap[ita]neus et cantor Pictavien[sis], oratores regii* »,[6] ce qui fait bien trois personnes, l'identité de la première restant seule à rechercher. Le « *capitaneus* » c'est Antoine de Lamet, capitaine de la grosse tour de Bourges; Bertrand de Brossa était chantre de l'église Saint-Hilaire de Poitiers. Quant au « *Presidens* », qui est, sans aucun doute, le « *Praesident des Parlaments zu Bordegal* » des « Recès », tout porte à croire qu'il s'agit de Louis Tindo. Ce dernier, au reste, avait déjà rempli une mission aux Ligues, trois ans auparavant, et venait d'être dépêché l'année précédente à Lyon, pour y apporter l'argent des pensions suisses.[7]

Il existe malheureusement une lacune dans la liste des présidents de la cour de Bordeaux.[8] Entre Jean Tudert, premier président, mort en 1473, et Louis

(1) Eidg. Absch. III 1 60 c.

(2) « Ledit Charpentier... a esté present a tout, lequel j'ay retenu jusques a maintenant, affin que soyez par ly averty bien amplement. — A ceste heure que ledit Charpentier montoit à cheval, les ligues tous ensambles ly (ont) dit qu'il vous asseurat qu'ilz vous serviront et que sy l'argent estoit venu in (continent) partiroient. » *A. de Lamet au roi.* Surich, 17 mars (1480) vendredi matin. Bibl. Nat. f. fr. *15 540* f° 3.

(3) Eidg. Absch. III 1 73.

(4) Dans le recès manuscrit conservé à Lucerne (Luz. Abschiedesammlung *B* 167) on lit en effet: « Uff diesen tage hand des Künigs von Franckrich Räte, nemlich der Obrist Präsident des Parlaments zu Bordegal, Herr Anthonius de Lamet unnd Herr Bertrandus de Brossa... » Ce qui fait bien *trois* et non pas *deux* personnages. L'interprétation de Mr de Segesser peut être considérée comme fautive.

(5) St-Arch. Luzern. Kriege. Original.

(6) Dans deux lettres adressées par Berne « regiis oratoribus » les 22 aout et 2 septembre 1480 (Lat. Missiv. *B* 387v° et 391), il n'est fait mention, il est vrai, que de Brossa et de Lamet, mais une autre missive, non datée (probablement *juillet*), est adressée « Ludovico Dindo, presidenti d'Aduart » (Thouars). (*Ibid.* 369.)

(7) *L'évêque d'Albi aux Confédérés.* Mâcon, 26 avril 1479. (Arch. de Lucerne. Allgem. Abschiedband *B* f° 183, trad. allemande).

(8) Blanchard. Les Présidents à mortier. — Bibl. Nat. *Cabinet des Titres. Vol. reliés 1150.* 231. — Cette lacune dans les registres du Parlement de Bordeaux comprend les années antérieures à 1526; elle date des troubles de la Ligue.

Tindo, *confirmé* dans ses fonctions de premier président le 13 septembre 1483 par Charles VIII, il y eut, on peut l'affirmer, un titulaire dont le nom ne nous a pas été conservé.[1] Or rien n'autorise à supposer que ce personnage fut encore en fonctions vers le milieu de l'année 1480 et que Louis Tindo, qui n'était le 18 avril 1479 que secrétaire des finances,[2] n'ait pas été, entre cette date et celle de l'ambassade de juillet–août 1480, promu à cette haute dignité.[3]

JOSSE DE SILINEN

Mission extraordinaire aux Ligues

Février 1480

A reverend père en Dieu, Mons

A reverend père en Dieu, Monsr l'évesque de Grenoble, la somme de 2000 livres tournoiz . . . tant pour luy ayder à payer le racquant de son eveschié que pour ung voiaige qu'il fait presentement par l'ordonnance et commandement d'icelui S^r (le roi) devers Messrs des Ligues des Hautes Allemagnes pour aucunes matières touchant le bien dudit S^r — 10 février 1478 [a. s.][4] Je n'ai pas trouvé d'autre document sur cette mission, laquelle a trait, vraisemblablement, aux négociations de la paix entre le duché de Milan et les Suisses.

SIMON DE CLÉRON

Mission extraordinaire aux Ligues

Jean REYNE

Mission spéciale

Mars 1480

« *A Jehan Reyne, chevaucheur de la dicte escuirie, la somme de vingt cinq L. t. pour ung voyage par luy fait partant de Tours le XIIIe jour de mars* « *alant ou pays de Souysse devers Mr de Cleron*[5] *estant illec en ambaxade de* « *par led. S^r lui porter lettres closes de par icelui S^r avec certaines instructions pour aucuns affaires dud. S^r. — » Pour ceci XXV L. t.*

En l'absence d'autres documents relatifs à cette mission, il est difficile d'en définir l'objet. Mais elle ne paraît pas avoir eu trait aux affaires de

(1) *Contra*, Bibl. Nat. fr. [illegible] f. 25 où Tindo est représenté comme ayant succédé à Tudert on ne sait à quelle date. . . . « Mess. Loys Tindo qui suivant la chronique succéda à Monsieur Tudert estoit premier président lorsque Charles VIII vint à la couronne. » *Ibid.* Toujours d'après cette source, son successeur à Bordeaux aurait été Mondot de la Marthonie tandis que *Blanchard op. cit.* indique Jean Berard.

(2) Bibl. Nat. fr. [illegible]

(3) Jean de Gaufreteau dans sa « Chronique bordeloise » I, [illegible] fait mourir Tudert en 1492, année dans laquelle Tindo lui aurait succédé et ce dernier, d'après cette même source, serait mort en 1505. Toutes ces assertions paraissent inexactes.

(4) Bibl. Nat. fr. [illegible]

(5) Cleron.

(6) Bibl. Nat. *f. Clair.* 972 f° [illegible] parch.

Milan, dont s'occupaient déjà Lamet, Brossa et Charpentier. Simon de Cléron se trouvait en Suisse en 1480 et assista, cette année-là, aux audiences générales de Neuchâtel.(1)

VERMANDOIS

roi d'armes

Mission spéciale aux Ligues

Mars 1480

« *A Vermendois, roy d'armes, la somme de quarante L. tz pour ung veage* « *par lui fait partant de Tours led. Xe jour de mars alant hastivement et à* « *grant diligence ou pays de Souysse, c'est assavoir Fribourg, Berne, Lucerne,* « *Surich et Ondreval, devers les adveuez et conseillier, manans et habitans desd.* « *villes leur porter lettres closes de par led. Sr touchant le fait et nombre des* « *VIm Souysses que led. Sr veult avoir pour le servir en son armée ceste presente* « *année.* »(2)

CONRAD HEIMGARTER

Mars 1482

Mission spéciale à Berne

Envoyé par le roi à Mrs de Berne, sur leur demande, afin de donner ses soins à l'un de leurs conseillers, Georges de Stein, gravement malade, le « docteur » Heimgarter est chargé, par la même occasion, de saluer au nom de Louis XI les autorités de ce canton, auxquelles il remet des lettres de créance. Son séjour à Berne fut de quelques semaines.(3)

JEAN ROBINEAU

Mission extraordinaire aux Ligues

Novembre—Décembre 1482

Jean Robineau fut le dernier ambassadeur accrédité en Suisse par Louis XI. Il s'agissait pour ce prince de protester contre les agissements de Philippe, comte de Bresse, à l'égard de son jeune neveu Charles, duc de Savoie, dont le roi s'était déclaré le tuteur. Jean Robineau exposa les griefs de son maître devant le conseil de Berne et, fort probablement aussi, devant celui de Fribourg.(4)

(1) Annales de Boyve II, 139.

(2) Bibl. Nat. *f. Clair.* 972 f° 3. — V. Lamet et Brossa.

(3) « Venit pridem a Reg. M. vestra ad nos derivatus egregius medicinarum doctor Cunradus Heymgarter ut nobilem Georium de Lapide consulem nostrum infirmitate sua quam multis diebus pertulit absolveret. » *Berne au roi*, 19 mars 1482 (Lat. Missiv. *B* 190v°).

(4) « Humillime sese recommandant, Christianissime, inclitissime ac gloriosissime rex ... Audimus hoc momento, relacione egregii viri magistri Johannis Robineau Regie Maiestatis V. secretarii et oratoris, quibus excessibus Dominus Bressie indignationem eiusdem provocavit, de qua re eciam prius rediti sumus certiores. » *Berne au roi*, 7 décembre 1482 (Lat. Missiv. *C* 33).

Essentiellement diplomatiques sous Charles VII et Louis XI, les relations entre les gouvernements confédérés et la royauté française revêtirent un tout autre caractère durant le règne de Charles VIII. L'ère des capitulations militaires venait de s'ouvrir. Désormais la France allait avoir à sa disposition presque exclusive — jusqu'à la fin du siècle, à tout le moins — la plus admirable pépinière de soldats qui fut jamais. Un roi jeune, chevaleresque, aventureux résisterait-il à la tentation d'utiliser l'arme redoutable forgée avec tant de patience et de prudence par son père et son aïeul? La chose paraissait bien improbable en somme. Il eut fallu pour cela que le successeur de Louis XI renonçât à poursuivre les plans d'agrandissements territoriaux dont le monarque défunt avait été jusqu'alors le plus habile ouvrier. Et Charles VIII ne songeait pas à se soustraire à l'accomplissement de cette tâche.

L'une des premières pensées de la régente fut de renouveler l'alliance qui liait les cantons à la Couronne. Mais les Confédérés n'agréèrent point les propositions qu'elle leur fit faire à cet égard. Ils les trouvèrent insuffisantes, tant au point de vue de la durée du traité à intervenir que des avantages concédés. Le « grand recueil » fait aux députés que la Ligue de la Haute Allemagne dépêcha à la cour de France, vers la fin de 1483, pour y complimenter le jeune roi sur son avènement, ne modifia point ces dispositions. Il fallut trois mois de négociations difficiles avant d'atteindre au résultat désiré. Et encore le traité signé à Lucerne le 4 août 1484 ne pouvait-il guère être considéré que comme un traité d'attente, assez semblable à celui conclu entre les deux parties au temps de Charles VII.

Durant les premières années du nouveau règne, la période de calme dans laquelle venait d'entrer la France fut à peine troublée. Dès 1484, les mercenaires suisses à la solde de la Couronne s'étaient vus licenciés et la charge de trésorier spécial des contingents confédérés avait été supprimée. Ces mesures, d'ailleurs, n'étaient point pour déplaire aux autorités cantonales, lesquelles n'avaient point « avoué » les levées clandestines organisées sur le territoire de la Confédération vers la fin du règne précédent. Les seules négociations qui subsistassent, dès lors, entre la cour de Paris et les Ligues

n'offraient qu'un intérêt secondaire, telles les conférences ouvertes en vue d'aplanir le différend surgi, entre le sire de Valangin et le duc de Lorraine, au sujet de la possession de la terre de Bauffremont (1485—1486).

La mission que Pierre Louis de Valtan accomplit en Suisse au mois de juin 1486 marque une tentative de rapprochement significative de la Couronne de France à l'égard des Confédérés. Plus la situation se rembrunissait du côté de la Picardie, de la Bretagne et de la Savoie, plus l'amitié des Suisses apparaissait nécessaire aux conseillers du jeune roi, et plus le besoin se faisait sentir de couper court aux intrigues que Maximilien d'Autriche et Charles de Savoie nouaient depuis quelque temps au sein des Ligues. Il eut été prématuré, sans doute, de proposer dès cette époque des modifications aux articles du traité signé quelques mois auparavant à Lucerne. Mais peu importait, au fond, que les gouvernements cantonaux refusassent au roi des levées de mercenaires, s'ils toléraient dans une certaine mesure les enrôlements clandestins ou n'y faisaient pas une opposition trop vive. C'est ainsi que 8000 hommes, levés sans l'aveu de leurs « seigneurs et supérieurs », prennent part à l'expédition de Bretagne et contribuent à la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier (28 juillet 1488).

Jusqu'alors la diplomatie française avait surmonté sans trop de peine l'opposition que ses contradicteurs lui suscitaient parmi les cantons. La rupture survenue entre Charles et Maximilien changea la face des choses. Non seulement le premier émettait la prétention que les Confédérés n'accordassent aucun secours à son adversaire, mais encore il paraissait fermement résolu à opposer aux troupes allemandes les contingents suisses qui se trouvaient à sa solde. Devant les menaces de ses alliés il dût, à plusieurs reprises, promettre à leurs diètes qu'il licencierait les mercenaires. Toutefois, l'exécution de ces engagements fut toujours éludée, ce qui permit au jeune roi de tenir tête sans trop de désavantage aux princes ligués contre lui.

Duplicité et temporisation, tels sont les traits caractéristiques de la politique pratiquée par les diplomates français à l'égard des cantons vers la fin du XV[e] siècle et le commencement du XVI[e]. Que, dès lors, des sentiments d'amertume et de colère, de jour en jour plus vifs, germassent au sein des conseils des Ligues à l'ouïe des décevantes promesses des représentants du roi, il y a d'autant moins lieu de s'en étonner que la question des enrôlements clandestins n'était pas la seule qui provoquât des récriminations en Helvétie contre la politique de Charles VIII. Les affaires de Saluces, celles de l'évêché de Genève et, par dessus tout, la querelle de Hammerschmied contre les autorités d'Auxonne créaient aux diplomates accrédités par le roi auprès des cantons une situation des moins enviable. Peu s'en fallut même que cette affaire d'Auxonne n'amenât une rupture entre les Ligues et la Couronne. La première expédition des « Waldstætten » dans la Lévantine (1403) n'avait-elle pas eu comme point de départ un incident analogue?

Si cette tension des rapports entre le roi et ses alliés apportait quelques entraves au commerce de ces derniers dans l'intérieur du royaume, elle était, en revanche, on ne peut plus préjudiciable aux intérêts du premier. Aussi Charles VIII s'efforça-t-il de donner aux Confédérés toutes les satisfactions compatibles avec la sauvegarde de sa dignité. Non content de faire porter à leur connaissance les raisons qui l'avaient engagé à se saisir de la Bretagne, il tint à leur annoncer sans retard ses projets de mariage avec l'héritière de cette province. Entre temps, il s'employait à prévenir l'explosion d'un conflit qui eût mis aux prises les dizains valaisans et la régence de Savoie. Mais ce qui le préoccupait avant toutes choses, c'était la nécessité, de jour en jour plus démontrée, d'une alliance très étroite entre sa Couronne et les cantons et du prompt aboutissement des négociations engagées sans relâche à cet effet dès la fin de 1489.

Les appréhensions du roi Très-Chrétien n'étaient que trop justifiées. Convoqués à la diète germanique, ouverte à Constance en 1492, les Confédérés y dépêchèrent des ambassadeurs auxquels Maximilien d'Autriche chercha tout aussitôt à faire épouser sa querelle contre le nouveau maître de la Bretagne. Ces efforts, renouvelés quelques semaines plus tard à la diète de Schwytz (10 août 1492), obtinrent un succès partiel. Mais, circonstance digne de remarque, les petits cantons du centre, lesquels en 1476 hésitaient à répondre aux sollicitations de Louis XI, demeurèrent fidèles à la France en 1492, tandis que leurs confédérés de l'ouest inclinaient manifestement vers la cause autrichienne. C'était, dès lors, la Franche-Comté perdue pour la France. Aussi bien toutes les demandes de secours adressées par le roi à ses alliés, à l'effet de se maintenir dans cette province, demeurèrent vaines.

La paix faite avec l'Autriche, Charles VIII tourna son activité vers l'Italie. L'appui des mercenaires suisses ne lui fit pas défaut. La crainte d'enfreindre l'« union héréditaire » les avait rendus hésitants aussi longtemps qu'il s'était agi de marcher contre l'Empire. L'attrait du butin qu'ils se promettaient de faire dans les riches plaines de la Péninsule les engagea à ne tenir aucun compte des défenses édictées par leurs supérieurs. De peur de donner prise aux récriminations des gouvernements confédérés, Charles VIII, à la veille de son entrée en campagne, s'était abstenu de dépêcher des ambassadeurs aux Ligues. Ses agents secrets suffirent à la tâche, et bientôt 8000 mercenaires, levés en Helvétie, rejoignaient l'armée royale au delà des monts.

Ecrire l'histoire de l'expédition de Naples, c'est retracer, pour ainsi dire à chaque page, les exploits des bandes suisses à la solde du roi. Victorieuses à Rapallo, elles entrent avec Charles VIII dans Rome le 31 décembre 1494 et dans Naples le 22 février suivant. Tandis que quelques-unes de leurs enseignes — vouées à une destruction certaine — demeurent en garnison dans le Napolitain, le gros des Confédérés accompagne le roi dans sa retraite vers le nord et culbute à Fornoue l'armée vénéto-milanaise qui cherchait à lui

barrer le passage (6 juillet 1495). Enfin, c'est avec l'appui de ses Suisses bientôt renforcés par 20 000 de leurs compatriotes levés par le bailli de Dijon, que Charles VIII réussit à débloquer Novare et à contraindre à la paix le duc de Milan (10 octobre).

La cessation des hostilités dans le nord de l'Italie avait mécontenté les mercenaires suisses. Elle ne détourna point la plupart des gouvernements confédérés de renouveler le 1er novembre suivant l'alliance qui les liait à la Couronne de France. Seuls Berne, Schwytz et le Bas Unterwalden, cédant à la pression des représentants de la coalition anti-française, trompèrent les espérances des ambassadeurs du roi. Mais, du moins, ces trois cantons s'engagèrent-ils à ne point secourir les adversaires de leur ancien allié de 1485, tandis que leurs confédérés à la solde de France allaient tenter — mais en vain — quelques mois plus tard de relever le prestige de la cause royale en Italie.

La mort inopinée de Charles VIII (6 avril 1498) ne suspendit que d'une manière très momentanée les projets de conquête française dans la Péninsule. Durant les quinze années de ce règne, les Confédérés avaient vu les privilèges de leurs marchands en France confirmés et augmentés. Loin de subir aucune atteinte, leur renommée militaire s'était accrue au cours de l'expédition de Naples. Il est vrai, qu'en revanche, la diplomatie française n'avait pas réussi à conserver les positions conquises par elle en Helvétie vers la fin du règne de Louis XI. Mais, si trois d'entre les Etats confédérés observaient une neutralité plutôt malveillante à l'égard de la Couronne Très-Chrétienne, celle-ci ne trouvait-elle pas dans le concours assuré de tous les autres une compensation suffisante à cet échec éphémère?

RÈGNE

DE

CHARLES VIII

MISSIONS EXTRAORDINAIRES EN SUISSE ET DANS LE VALAIS

PHILIBERT DE GROLÉE, Sr D'**ILLINS**
GUARCIAS **FAUR**

Fin Novembre – Fin Décembre 1483

[Annoncent la mort de Louis XI et l'avènement de Charles VIII. Premières démarches en vue du renouvellement de l'alliance]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *C* 92v°, 93. Teutsche Missiven *E* 191. 201. 213. 235. — Eidg. Absch. III *A* 168 *d*. — St-Arch. Luzern. Luzerner Abschiede *B* 221.

PHILIPPE **BAUDOT**
JEAN D'**ANDELOT**
CONRAD **HEIMGARTER**

Juin – Août 1484

Lettres de créance: Meaux, 19 mai 1484

[Négociations qui aboutissent au renouvellement de l'alliance entre la Couronne de France et les Confédérés]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 1. – Eidg. Absch. III *A* 180 *a*, 184 *b*, 185 *e*, 187 *c*, 188 *k*, 714. — Valer. Anshelm's Berner Chronik I, 338. — Tillier. Geschichte des Freistaats Bern. II, 349. – Bibl. Nat. f. fr. *16 220* f° 96. — Pelissier. Lettres de Charles VIII, t. I, 39.

ANTOINE DE **GIMEL**

1) Février 1485

2) Mars 1485

3) Juin 1485

[Missions spéciales à Berne, relatives au différend entre le St de Valangin et le duc de Lorraine pour la terre de Bauffremont]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *C* 182. 210v°, 211. 219v°, 212. — Eidg. Absch. III *A* 207. Bibl. Nat. f. fr. *20 119* f° 317.

CONRAD **HEIMGARTER**

Septembre 1485

[Mission à Berne. Même objet]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. C 255.

PHILIPPE **BAUDOT**
JEAN D'**ACHEY**

Septembre 1485

[Tentatives d'arbitrage entre le duc de Lorraine et le St de Valangin; ce dernier soutenu par une partie des Confédérés]

Bibl. de Berne. Coll. Girard I (1450–1491), 2e partie, 29. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. C 244v°, 255. Teutsche Missiven E 225v°, 255, 261.

PHILIPPE DE **GENÈVE**
PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Avril 1486

[Affaire de la terre de Bauffremont. Dettes et pensions arriérées]

Eidg. Absch. III A 231 *b*. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. C 336, 337v°.

PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Juin 1486

[Démarches en vue du resserrement des liens qui unissent les Confédérés à la France]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. C 337v°, *D* 11v°. Teutsche Missiv. *E* 287v°.

ANTOINE DE **BAISSEY**
GREFFIN **ROZE**
PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Octobre 1487

[Levée de 8000 Suisses contre le gré des autorités cantonales]

Bibl. Nat. f. fr. *15540* f° 91, f. fr. *2222* f° 70. — Eidg. Absch. III A 281 *c*.

ANTOINE Ier DE **LAMET**

Mai–Juin 1488

[Incite les Confédérés à préférer les intérêts de son maître à ceux du duc de Savoie et du roi des Romains]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. C 346v°, 347v°, *D* 215v°. Teutsche Missiv. *E* 330. — Eidg. Absch. III, 291, 305–308. — Valer. Anshelm's Berner Chronik II, 5.

ANTOINE Ier DE **LAMET**

Mars 1489

[Licenciement, exigé par les cantons, des troupes suisses au service du roi]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *E* 412. — Eidg. Absch. III *A* 313—315.

ANTOINE Ier DE **LAMET**

Juin 1489

[Vaines tentatives en vue de l'établissement de capitulations militaires]

St-Arch. Luzern. Formularbuch 120 *a*. — St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *G* 3. Eidg. Absch. III *A* 316, 319, 325.

ANTOINE Ier DE **LAMET**

Septembre 1489

[Mission à Berne. Projets de renouvellement de l'alliance]

Eidg. Absch. III *A* 316, 328—330. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *C* 409v°—412.

LYONNAIS

héraut d'armes

Décembre 1489—Janvier 1490

[Mission à Berne. Affaire d'Auxonne]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *C* 438v°. — Bibl. Nat. f. fr. *15 541* f° 110.

PHILIPPE DE HOCHBERG, Mis DE **ROTHELIN**

Commencement de 1490

[Pourparlers en vue du renouvellement de l'alliance]

St-Arch. Luzern. Formularbuch *M* 118 f° 71. Formularbuch n° 32. — Bibl. Nat. f. fr. *15 541* f° 110.

JEANNOT DE **CASTELNAU**

Février 1490

[Affaire d'Auxonne]

Bibl. Nat. f. fr. *15 541* f° 127.

STEPHAN **SCHALLER**
CHRISTIAN **BRANDER**

Février—Mars 1490

[Levée de 2000 hommes. Commission du roi]

Bibl. Nat. f. fr. *15 541* f° 135.

ANTOINE DE **LA FOREST**, S^r DE RYAN

Août 1490

Lettres de créance: Montils-les-Tours, 23 juillet

Rappel de créance: Montils-les-Tours, 31 juillet

Affaires de Savoie et de Saluces. Affaire d'Auxonne

Bibl. de Fribourg. Coll. Mullinen Actenstucke XIV 109. — St Arch. Bern. Latein. Missiv. *C* 180 195. Teutsche Missiv. *G* 84, 193, 197.

ANTOINE Ier DE **LAMET**

Août 1490

Lettres de créance: Montils-les-Tours, 31 juillet

[Rejoint aux Ligues Antoine de La Forest. Affaire d'Auxonne]

Eidg. Absch. III *1* 355, 362. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *C* 180, 183v⁰, 196, 198v⁰, 499, 503, 529v⁰. Teutsche Missiven *G* 208v⁰, 213v⁰, 227. — Bibl. Bern. Coll. Girard I (1450—1494), 5e partie, 168. — Bibl. Nat. f. fr. *15 541* f⁰ 105.

ANTOINE Ier DE **LAMET**

Février 1491

[Règlement de l'affaire d'Auxonne (Hammerschmied)]

St Arch. Bern. Teutsche Missiv. *G* 278v⁰, 287.

GEORGES D'**AMBOISE**
ANTOINE Ier DE **LAMET**

Mai—Juin 1491

Rappel de créance: Montils-les-Tours, 19 juin 1491

[Affaires de Genève. Projet de renouvellement de l'alliance franco-suisse]

Bibl. de Fribourg. Actenstucke coll. Mullinen XIV 125. — Arch. Fribourg. Missives des Rois de France (1er carton). — St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *G* 321. Latein. Missiv. *D* 282v⁰. — Eidg. Absch. III *1* 381, 387. — St-Arch Luzern. Repertorium der Abschiede (1490—1499) f⁰ 399 *b*. — Bibl. Nat. f. fr. *15 541* f⁰ 127.

FRANÇOIS DE **LUXEMBOURG**, Vte DE MARTIGUES

Août—Septembre 1491

Lettres de créance: Montils-les-Tours, 8 août

[Mission à Fribourg et à Berne. Affaires de Savoie]

Bibl. Fribourg. Actenstucke coll. Mullinen XIV 127. — Eidg. Absch. III *1* 392 *g*.

JEAN DE ROSIERS

Août 1491

[Mission d'observation à Bâle]

Bibl. Nat. f. fr. 23 267 f° 33.

ANTOINE Ier DE LAMET

Novembre 1491

Lettres de créance: Laval, 30 octobre 1491

[Mission à Fribourg et à Berne. Différend de l'évêché de Genève]

Bibl. de Fribourg. Actenstücke (coll. Müllinen) XIV 119.

JEAN RABOT
ANTOINE DE MOHET
PIERRE DE JOIGNE

Février—Mars 1493

Lettres de créance: Paris, 11 janvier

[Demandes de secours en faveur du roi contre l'Empereur en Franche-Comté]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *D* 131v°, 137v°. Teutsche Missiv. *H* 101. Bibl. Bern. Coll. Girard, 4e partie (in fine). — Eidg. Absch. III *A* 432–435.

✠ JEAN JACQUES DE FERRARI

Juin—Juillet 1495

[Mission extraordinaire aux Ligues, de la part de Louis, duc d'Orléans, lieutenant-général du roi en Italie. Demandes de secours contre Ludovic le More]

Archivio storico Lombardo 1889, 620. — Eidg. Absch. III *A* 481 *d*, 486 *b*, 487 *b*, *c*. Bibl. Bern. Coll. Girard (4e partie), 96. — St-Arch. Luzern. Repertorium der Abschiede II (1490–1499), 116 *a*.

BENOÎT ADAM
JEAN DES SERPENS, Sr DE CYTAIN

Août—Novembre 1495

Lettres de créance: Asti, 25 juillet

Rappels de créance: Turin, 4 et 18 août

[Renouvellement de l'alliance. Traité provisoire signé le 1er novembre]

Eidg. Absch. III *A* 484 *d*, 489, 491 *h*, 736. St-Arch. Luzern. Formularbuch *M* 120 *b*, 122 *a*. Repertorium der Abschiede (1490–1499), 450. — Bibl. Bern. Coll. Girard (1450–1494), 4e partie, 96. — St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *H* 55v°.

ANTOINE DE **BAISSEY**

Août—Novembre 1495

Lettres et rappel de créance: Turin, 3 et 18 août

Mission intermittente en Suisse, avec Benoît Adam et Jean de Cytain. Renouvellement de l'alliance

Mêmes sources que la mission précédente.

+ ‡ MATHURIN **VIART**
ETIENNE **NEL**

Mi-Juin 1495

[Mission en Valais puis aux Ligues de Suisse de la part du duc d'Orléans. Levées pour la défense de Novare]

Bibl. Nat. *Cabinet des Titres P. Or.* 2161 (Orléans XIV), 956.

MATHURIN **VIART**

Août—Septembre 1495

Lettres de créance: Turin, 4 août

[Mission du roi. Conduite des bandes suisses levées par Baissey et ses collègues]

St-Arch. Luzern. Formularbuch *M* 120 *b*. — Archivio storico Lombardo 1889, 612.

ETIENNE **NEL**

Septembre 1495

[Est chargé de suppléer Mathurin Viart, tombé malade en accomplissant sa mission]

Bibl. Nat. *Cabinet des Titres P. Or.* 2161 (Orléans XIV), 961.

ANTOINE DE **BAISSEY**
JEAN **BURDELOT**

Février—Mai 1496

Lettres de créance: Lyon, 8 février

[Renouvellement du traité d'alliance franco-suisse]

Eidg. Absch. III (1496 *a*) 503 *k*, 736. — St. Arch. Luzern Rathsprotokoll (1489–1495), 165. Formularbuch *M* 118 *a*, 128 *b*. Repert. der Abschiede II 65, 61. — St. Arch. Bern. Teutsche Missiven *H* 55v°, 126–128, 189, 200, 235v°. — Bibl. Nat. Coll. Brienne CXIII f° 55.

Un envoyé extraordinaire du roi — envoyé dont le nom ne nous a pas été conservé — se mettait en route en août pour gagner les Ligues (*Lettres de créance:* Lyon, 10 juin 1496), lorsqu'il tomba malade en chemin. Cette mission ne fut pas exécutée.

Eidg. Absch. III 1, 515.

ANTOINE D'ESTAING
LOUIS FEGELI

Août—Septembre 1496

[Remplacent l'envoyé royal tombé malade en chemin. Demande d'une levée]

St-Arch. Luzern. Repert. der Abschiede II 166 *h*. St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *E* 178v°. – Eidg. Absch. III *A* 513 *h*, 513 *a*.

AGENTS ORDINAIRES (DE NATIONALITÉ SUISSE) ENTRETENUS PAR LA COURONNE DE FRANCE AUX LIGUES

1483—1498

Antoine de Geissberger, dit DE LA CAPRE

[Nombreuses missions aux Ligues et en Valais, entre autres à Berne et à Zurich en janvier 1489]

Bibl. Nat. f. fr. *15 538*, 138, 139, 159, 163, 166, 171.

Josse de SILINEN, évêque de Sion

[Continue ses services à la Couronne durant le règne de Charles VIII]

Bibl. Nat. f. fr. *15 538*. Sa notice biographique sera donnée dans le dernier volume de cet ouvrage.

Nicolas HASSFURTER DE HEIDEGG

[Distributeur des pensions françaises. Agent ordinaire des ambassadeurs]

cf. Sa biographie spéciale.

Barthélemy MAY

[Représente officiellement la Couronne à la diète de Lucerne du 29 décembre 1484, ainsi qu'en maintes autres circonstances]

St-Arch. Luzern. Rathsprotokoll VI 1484–1488, 52. Eidg. Absch. III *A* 200 *h*.

Guillaume de DIESBACH

Services signalés, notamment à la diète de Lucerne du 15 juin 1489]

Eidg. Absch. III 1 319 *a*. Bibl. Bern. Coll. Girard (1480-1494), III partie, 158.

Petermann de FAUCIGNY

[Diète de Lucerne du 15 juin 1489

Mêmes sources.

Thüring de RÜMLANG

[Agent du roi. Diète de Lucerne du 15 juin 1489]

Mêmes sources.

PHILIBERT DE GROLÉE
GUARCIAS FAUR

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Fin Novembre—Fin Décembre 1483

Philibert de Grolée, S[r] d'Illins et Guarcias Faur sont chargés par la régente d'annoncer aux Ligues suisses et à leurs alliés la mort de Louis XI et l'avènement de Charles VIII. (1) Ils assistent aux diètes de Lucerne des 8 et 21 décembre, (2) et protestent des bonnes dispositions du nouveau roi à l'égard des Confédérés et de son désir de renouveler l'alliance avec eux. (3) Ils ne parviennent pas, toutefois, à obtenir la conclusion d'un traité pour la seule durée de la minorité du jeune prince. Ils rentrent alors en France (fin décembre), précédant de quelques semaines la grande ambassade suisse dont eux-mêmes avaient sollicité l'envoi à la cour pour y négocier les conditions du dit renouvellement. (4)

PHILIPPE BAUDOT
JEAN D'ANDELOT
CONRAD HEIMGARTER

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Juin—Août 1484

Lettres de créance: Meaux, 19 mai (5)

Bien que Baudot et ses collègues fussent arrivés en Suisse au moment où commença la diète de Bade de la Saint-Jean (24 juin), (6) et qu'ils eussent été ouis par les Conseils de Berne dès le 20 juin, (7) ils ne présentèrent leurs

(1) « Also ist yetz zu unns kommen des Kunigs treffenliche Bottschafft, namlich der Herr von Lynss und der President von Tholosen... » *Bern an die Eidgenossen.* Fritag nach Katherine (28 novembre 1483). Teutsche Missiven *E* 191.

(2) *Ibid.* in fine.

(3) *Instructio uff den tag gon Lutzernn. Ibid.* 201.

(4) *Berne au roi.* 24 décembre 1483; *au connetable de Bourbon,* même date. Latein. Missiv. *C* 92v°, 93. — Eidg. Absch. III *A* 168 *d.* *Instructio In Franckrich uff minen Herren den Schultheissen.* Teutsche Missivenb. *E* 213. *Bern an Freiburg.* Uff dem heiligen Ostertag 1484. *Ibid.* 235.

(5) « Ad vos mitimus inpresenciarum dilectos ac fideles consiliarios et oratores nostros magistrum Philipum Baudot, gubernatorem cancellarie in ducatu, Johannem Dandelot, scutiferum, baillivum superioris baillivatus in comitatu Burgundie et doctorem Conradum Hynghanter, quibus et duobus eorum in tercii absentia dedimus in mandatis vos nostro nomine visitare et preterea reddere certiores de optima intencione et mente quam habemus in his omnibus que spectant ad mutuam amiciciam, benivolenciam, coniunctionem, unionem, ligam et confederacionem inter nos ultrocitroque firmandas... » *Charles* (c. s. Petit)... *Magnificis et praestantissimis viris confederatis magne ac veteris Lige in Germania superiore, amicis nostris carissimis.* Datum apud civitatem Meldensem die decimo nono mensis maii. St-Arch. Luzern. Kœnigsbriefe (or. pap.) Impr. Pelicier. Lettres missives de Charles VIII t. I, 39.

(6) Valer. Anshelm's Berner Chronik I 338.

(7) Tillier. Geschichte des Freistaates Bern II 349.

pouvoirs que le 2 juillet suivant à la journée de Lucerne convoquée spécialement à leur intention.[1] Ils devaient, aux termes de leurs instructions, proposer aux Confédérés de deux choses l'une, ou le renouvellement jusqu'à la majorité du roi — soit pour deux ans — de la dernière alliance franco-suisse, ou bien la reprise pure et simple de l'ancien traité de Charles VII et de Louis, dauphin, avec les cantons. Ceux-ci avaient, en décembre 1483, rejeté la première alternative lorsqu'elle leur avait été offerte par Philibert de Grolée et Guarcias Faur. Une nouvelle démarche faite auprès des députés suisses en cour (mars–avril 1484), en faveur d'un renouvellement pour quatre ans, n'avait pas obtenu meilleur succès.[2] Ainsi qu'il était à prévoir, la diète de Lucerne du 13 juillet se déclara prête à entamer des négociations sur la base du « *Verstentnuss* » de Charles VII, et communiqua, séance tenante, aux ambassadeurs français le *minimum* de ses prétentions.[3]

Dans une nouvelle journée, tenue à Lucerne le 2 août, l'accord se fit entre les deux parties.[4] Le surlendemain déjà, le traité était signé par les plénipotentiaires suisses et français. Ces derniers le portèrent aussitôt[5] à la ratification royale qui intervint à Gien le 24 novembre suivant[6], sur le préavis favorable d'une commission spéciale dont Baudot avait fait partie.[7]

ANTOINE DE GIMEL

Trois missions extraordinaires à Berne

1) Février 1485

2) Mars 1485

3) Juin 1485

1) Février 1485. Antoine de Gimel est envoyé à Berne par Charles VIII afin de régler, si possible, le différend survenu, au sujet de la terre de Bauffremont, entre le duc de Lorraine et Jean et Claude d'Aarberg, Sgrs de Valangin.[8] Il signe au nom du roi un projet d'arbitrage qui ne fut pas suivi d'effet.[9]

---

(1) Eidg. Absch. III, 1, 180 *a* (16 juin), 181 *b* (2 juillet).

(2) Le *recès* sans date, placé par l'éditeur du IIIe volume (1, p. 201) fin de 1484, est évidemment d'avril ou de mai de cette même année.

(3) *Instruction uff den Tag gohn Lucern* 11. juli. St. Arch. Bern. Frankreich Buch *B* 1. — Eidg. Absch. III, 1, 185.

(4) Eidg. Absch. III, 1, 187 *c*, 188 *h*.

(5) Ils quittèrent la Suisse avant la fin d'août.

(6) Eidg. Absch. III, 1, 711.

(7) *Arrêt décidant que, pour besogner au fait des Suisses et sur le rapport qu'en a fait Mr Baudot qui puis naguère en est retourné, on ordonnera M. le chancelier, ledict Baudot, un des généraux des finances et Anthoine de Lamet qu'ils appelleront avec eux pour ce qu'il y a autrefois esté et qu'il entend les matières du dict pays et la nature des dicts Suisses.* Gien sur Loire, 10 novembre 1484. Bibl. Nat. f. fr. *16 229* fo 96.

(8) *cf.* notice Baudot, 75.

(9) Veniente nunc ad nos nobili viro domino de Gimel litteras Regie M. V. nobis exhibente et provintiam suam verbis observatis narrante, intelleximus quod eadem in strepitibus illustrissimi et excel-

2) Une ambassade royale, conduite selon toutes probabilités par Antoine de Gimel, se présente à Berne vers le *milieu de mars 1485* pour y discuter les prétentions de la famille de Hallwyl sur la seigneurie de Noyers; (1) elle assiste également à la diète de Lucerne du 22 mars, bien que le recès de cette journée n'en fasse pas mention. (2)

3) A la date du *13 juin 1485*, un ambassadeur français, que je suppose être le Sr de Gimel, entretient de nouveau le Conseil de Berne du différend Lorraine-Valangin, mais sans plus de succès qu'en février. (3)

CONRAD HEIMGARTER

Mission spéciale à Berne

Septembre 1485

Mission à Berne au sujet du différend existant entre Jean d'Aarberg, Sgr de Valangin et le duc de Lorraine pour la terre de Bauffremont. (4)

PHILIPPE BAUDOT
JEAN D'ACHEY

Arbitres délégués aux conférences de Lausanne

Septembre 1485

Philippe Baudot et Jean d'Achey, bailli d'Auxois, prennent part, avec l'autorisation du roi, et en qualité d'arbitres nommés par le duc de Lorraine, aux conférences tenues à Lausanne en vue de mettre un terme au différend survenu au sujet de la possession de la terre de Bauffremont entre Jean d'Aarberg, Sgr de Valangin, soutenu par une partie des Confédérés, et le duc René auquel Charles VIII ne ménageait pas son appui. Ces conférences demeurèrent sans résultat. (5)

---

lentissimi Principis domini Lothoringie etc. ducis et generosum dominorum comitum de Arberg, dominorum Valengini, burgensium nostrorum carissimorum... *Berne au roi*, 13 février 1485. (Latein. Missiv. C 182.)

(1) «Cum superioribus diebus regie M. Vre oratores ad nos asplicuissent, audite sunt querele Johannis de Hallwylli militis, Theodoricique de Hallwylli fratrum... super castro Noyers quod eis rex ille sanctissimus dum viveret donaverat...» *Berne au roi*, 17 mars 1485. (Latein. Missiv. C 210v°, 211.)

(2) *Berne au roi* (s. d.). Latein. Missiv. C 219v°. — Eidg. Absch. III 1 207.

(3) «Intelleximus plane ea omnia que is magnificus R. M. Vre orator in provintiam ab eadem habuit.... dominum de Boffremont concernentem...» *Berne au roi*, 13 juin 1485. (Latein. Missiv. C 242.) — *cf. Jean d'Aarberg-Valangin au roi.* Valangin, 2 mai 1486. (Bibl. Nat. f. fr. *20 449* f° 317.)

(4) «Veniente ad nos eximio et caeleberrimo viro domino Cunrado Heimgarter doctore... plane de statu euere regie majestatis informati fuimus.» *Berne à Jean de Bourbon, connétable de France* 21 septembre 1485. (Latein. Missiv. C 255.)

(5) «Philipp Baudot, Johann Dachey, *des Kœnigs;* Adrian von Bubenberg, Jorg von Stein, Heinrich Matter, *Berns;* Petermann von Faussigny, *Freyburgs* Botschaffter kamen in namen gemeiner Eidgenossen im Herbstmonat zu Losan zusammen und versuchten umsonst den Handel bey zu legen.» Bibl. Bern. Coll. Girard I (1450–1494), 2e partie, 29. — Boyve, Annales historiques de Neuchâtel etc. II 116. — *Berne au duc René de Lorraine.* «Freitag nach Annunciationis Marie 1484.» Teutsche Missiv. E 225v°; *au même* «Trinitatis (13. Juni) 1484». *Ibid.* 255. — *Berne à Jean d'Aarberg.* «Mittw. vor Margarethe 1484.» *Ibid.* 261. — *Berne au connétable Jean de Bourbon*, 21 septembre 1485. Latein. Missiv. C 255. — *Berne au roi* (s. d.). *Ibid.* 244v°.

PHILIPPE DE **GENÈVE**
PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues

Avril 1486

Les deux ambassadeurs français assistent à la diète tenue à Soleure du 16 au 23 avril et participent à la conclusion d'un accord entre le duc de Lorraine et le Sgr de Valangin, au sujet de la terre de Bauffremont.(1)

De Berne, où ils se rendent ensuite, ils rapportent en cour un cahier de doléances relatives aux dettes et pensions arriérées.(2)

PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Juin 1486

Valtan, qui avait quitté la Suisse avec Philippe de Genève vers la fin d'avril,(3) revient seul à Berne dans les premiers jours de juin et y travaille au resserrement de l'alliance entre la France et les Confédérés.(4)

ANTOINE DE **BAISSEY**
GREFFIN **ROZE**
PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues

Octobre 1487

1. PIERRE LOUIS DE **VALTAN** et GREFFIN **ROZE**

Le recès de la diète de Zurich du 13 octobre signale la présence en Suisse d'une ambassade française à laquelle les Confédérés reprochent de favoriser, voire même de provoquer des enrôlements clandestins.(5) Les noms des envoyés du roi sont indiqués dans une lettre de Charles VIII à La Trémoille, du 31 mars 1488.(6) Les huit mille Suisses que Valtan et Roze emmenèrent à leur suite en Bretagne contribuèrent dans une large mesure à la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier.

(1) Eidg. Absch. III 1. 231 l et note.

(2) «Venientibus pridie ad nos hiis magnificis oratoribus facile colluimus...» *Berne au roi*, 26 avril 1486. «*Memoria magnifficis dominis oratoribus regiis data.*» St. Arch. Bern. Latein. Missiv C 336, 337v°.)

(3) St. Arch. Bern. Latein. Missiv. C 337v°.

(4) «Veniente ad nos nobilem, perfectum et clarissimum virum dominum Petrum Loys de Valten, Regie Mtis V. magistrum hospitii et oratorem...» *Berne au roi*, 13 juin 1486. Latein. Missiv. D 11v°. Teutsche Missiv F 287v° 11 juin.

(5) Eidg. Absch. III 1. 281 e.

(6) «Lesdicts Souysses sont passez bien deliberez de vous servir et là où vous verrez de beaulx hommes, celx vous meinent Greffin et Pierre Loys et le bailly de Dijon qui est bien leur homme les reculdra.» *Charles VIII à La Trémoille*, Plessis du Parc, 31 mars 1488. Bibl. Nat. f. fr. 15540 f° 91, et dev. [illegible]

II. ANTOINE DE BAISSEY

Michel de Lantigeois, auteur d'une biographie d'Antoine de Baissey dont nous parlons plus loin,[1] laisse entendre (f. fr. 22 223 f° 70) que celui-ci remplit une première mission en Suisse en 1487.[2] On a vu ailleurs[3] que le bailli de Dijon *reçut* les Suisses que lui conduisaient Pierre Louis de Valtan et Greffin Roze. Il faut donc admettre qu'une fois la levée faite, Baissey, prenant les devants, avait laissé à ses deux collègues le soin de la lui amener en Bretagne.

ANTOINE Ier DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Mai—Juin 1488

Antoine de Lamet se présente devant le Conseil de Berne vers la fin de mai,[4] puis à la journée tenue à Bâle du 16 au 24 juin, en compagnie d'un collègue dont le nom ne nous a pas été conservé. Il demande aux Confédérés de n'accorder aucun secours au duc de Savoie à l'occasion de ses démêlés avec Charles VIII, au sujet du marquisat de Saluces. Il adjure, en outre, les quelques cantons récemment alliés au roi des Romains de renoncer à cette alliance et remercie les autres d'avoir su résister aux sollicitations de Maximilien. Interpellé, tant sur les retards apportés au licenciement des bandes suisses que sur la continuation des enrôlements clandestins pour le service de France, il proteste — sans sincérité d'ailleurs[5] — de la ferme intention de son maître de donner satisfaction sur ce point aux Confédérés et quitte les Ligues, sans doute, vers la fin de juin.[6]

ANTOINE Ier DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Mars 1489

Les Ligues persistant, d'une part, à réclamer le rapatriement immédiat de leurs troupes ainsi que la cessation des enrôlements clandestins, et le roi,

(1) *cf. Biographie des ambassadeurs etc.* (en préparation).

(2) « Et alla led. Sr bailly par l'ordonnance dudit roy Charles au pays de Suisse, auquel il leva et amenna en France dix mille Suisses que, comme capitaine general d'iceux, il conduisoit par toute la guerre qui fut faite en Bretagne... »

(3) Page 76 note 6.

(4) 28 mai 1488. *Acte de la comparution devant le conseil de Berne de Antoine de Lamet.* « Quoniam die date presentium que fuit XXVIII mensis junii *(sic)* anni presentis coram magnif. dominis sculteto et consulibus urbis Bernens: comparuit nobilis et spectabilis vir Anthonius de Lamet regius orator multa adducens » (affaire Savoie-Saluces). Latein. Missiv. C 346v°. — *Berne au roi.* 1er juin 1488. *Ibid.* 347v°.

(5) Eidg. Absch. III 305 *a*, 306 *f*, 308 *k*, *l*.

(6) Eidg. Absch. III 291 *l*, *m*. — *Berne à Fribourg.* 15 juin 1488. Teutsche Missiv. *E* 330. — *Les cantons au roi.* 27 juillet 1488. Latein. Missiv. *D* 215v°. Valerius Anshelm's Berner Chronik (édit. 1826) II 5. — *Berne au roi.* 27 juillet 1488. Latein. Missiv. *D* 215v°. — *Bern an Luzern.* 21 juillet 1488. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

continuant, d'autre part, à se servir des mercenaires suisses en Bretagne au mépris de ses engagements. Antoine de Lamet fut dépêché vers les Confédérés afin de les entretenir de bonnes paroles et de gagner du temps. Mais la diète de Berne du 23 mars se refusa à tout atermoiement et finit par obtenir de l'ambassadeur du roi une nouvelle promesse de licenciement qui ne fut pas mieux observée que les précédentes. [1]

ANTOINE Ier DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Juin 1489

Lettres de créance: Amboise, 23 mai.[2]

Ces manquements de parole répétés, de la part du roi, auquel les Suisses avaient cependant promis de ne fournir aucune levée à ses adversaires, mécontentèrent à ce point les cantons qu'il fut sérieusement question, à la diète de Lucerne du 11 mai,(3) de dénoncer l'alliance française et même de jeter quelques troupes en Bourgogne. Aussi Charles VIII se décida-t-il à redépêcher en Suisse le bailli d'Autun.

Annoncé à la journée de Lucerne du 15 juin (4), celui-ci n'arrive néanmoins aux Ligues que vers la fin de la diète commencée à Bade le 18 du même mois.(5) Il y expose tout aussitôt l'objet de sa mission qui ne tendait à rien moins qu'à obtenir des cantons, en échange d'une somme annuelle de 10 000 francs, l'autorisation de recruter 3500 à 4000 hommes sur leur territoire en temps ordinaire, et 7500 à 8000 en cas d'invasion de la Franche-Comté par les ennemis du roi.(6) Les Suisses — malgré l'avis de Berne (7) — ne témoignant d'aucun empressement à accueillir cette proposition, Lamet rejoignit la cour au bout de quelques jours.(8)

1 *Bern an Zurich, Luzern u. s. w.* Datum Sampstag nach Gregory (11 Marz) 1489. Teutsche Missiv. *E* 142. — Eidg. Absch. III *A* 313*b*, 314*c*, 315*f*, 316*a*, 317*h*, 319*b*. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern II 367.

2 Mittimus *iterum* ad vos dilectum ac fidelem consiliarium nostrum Anthonium de Lameth, baillivum Eduensem pro nonnullis occurentibus. » St-Arch. Luzern. Formularbuch *M* 120 *a*. Cette copie, à laquelle Cysat, secrétaire de Lucerne, attribue — sans raison — la date de 1484, porte *Cremone* comme point de départ, ce qui ne peut être que le résultat d'une erreur de lecture, la date de 1489 étant certaine et Charles VIII se trouvant à Amboise le 23 mai de cette année là. *cf.* Pelicier. Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu. 302. — *Ludwig Seyler, alt Schultheiss, an Konig Karl von Frankreich.* Lucerne, 5 juillet 1489 (et non 1485). St-Arch. Luzern. Frankreich-Pensionen.

(3) Eidg. Absch. III *A* 316 *a*.

(4) Eidg. Absch. III *A* 319 *a*.

(5) Eidg. Absch. III *A* 325 v. v.

(6) *Bern an Freiburg.* Fritag nach Margarete 1489. Teutsche Missiven *G* 3. — Eidg. Absch. III *A* 325 v. v.

(7) « Wiewol solich des Kungs anbringen fruntlich unnd nach unserm bedunkenn tougenlich gewäsenn... » *Bern an Freiburg.* loc. cit.

(8) Valer. Anshelm's Berner Chronik II 13. — « Auf der namlichen Tagsatzung zu Baden wurden Eroeffnungen der französischen Gesandtschaft sehr schnöde abgewiesen. » Tillier. Geschichte des Freistaates Bern II 375. — « Ist dieselb anbringen also und nach unnserm bedunkenn eben schmachlichenn abgewisenn unnd des Kungs beger und anbringen gantz verachtet worden. » *Bern an Freiburg.* Fritag nach Margarete, loc. cit.

ANTOINE Ier DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Septembre 1489

Bien qu'il eût informé, depuis la Bourgogne, les conseils des cantons de son prochain retour(1) et fait convoquer, à son intention, une diète à Lucerne (le 9 septembre),(2) Lamet ne jugea pas à propos de dépasser Berne(3) ni de se hasarder dans la Suisse centrale. En effet, malgré le sauf-conduit dont il était porteur,(4) il eut couru la chance de recevoir quelque affront, tant les esprits y étaient montés contre son souverain et portés à se faire justice sur les Français rencontrés dans le pays des Ligues.(5)

Le bailli d'Autun se contenta donc de défendre auprès des seuls Bernois un projet de renouvellement de l'alliance franco-suisse, moins onéreux pour la Couronne que ne l'était le précédent, et, après avoir essayé, sans succès, de faire entendre raison aux «querelleurs»(6) les plus endurcis, il se hâta de mettre la frontière entre ceux-ci et lui.(7)

LYONNAIS

héraut d'armes

Mission spéciale à Berne

Décembre 1489 – Janvier 1490

Cette mission est relative à l'affaire d'Auxonne.(8) Une missive du Conseil de Berne à Charles VIII, en date du 13 janvier 1490(9), fait allusion au voyage de Lyonnais aux Ligues. D'autre part, son nom est donné dans une lettre de Guillaume de Diesbach au roi, datée de Berne, le 4 janvier (1490).(10)

(1) Eidg. Absch III A 328² *a*.

(2) Eidg. Absch III A 329 *c*.

(3) Eidg. Absch III A 330 *k*.

(4) *Berne a Antoine de Lamet* 26 août, 2, 4 et 17 septembre 1489 Latein Missiven *C* 409v⁰, 410, 410v⁰, 412.

(5) Eidg. Absch. III A 316 *b*.

(6) Affaire de Rodolphe Hammerschmied contre les autorités d'Auxonne *cf.* Eidg Absch. III A (Table). *Instruction de Mrs de Berne a leurs ambassadeurs dans l'affaire d'Auxonne*, mai 1490. Latein Missiven *C* 466 sqq.

(7) Eidg. Absch. III A 326 note *tt* — *Guillaume de Diesbach au roi*. Berne, 4 janvier 1490 Bibl. Nat. f fr. *15 541* f⁰ 127 or.

(8) voir note 6

(9) St-Arch. Bern. Latein. Missiven *C* 438v⁰ («hunc regium heraldum»).

(10) «Sire, touchant la charge de Lyonnais, vostre herault, touchant aulcuns querelleurs de Zurich et de Suitz contre ceulx d'Auxone, Messrs de Berne embrassent ceste matière et ce vueillent informer de tout.» Bibl Nat f fr *15 541* f⁰ 110 or

PHILIPPE DE HOCHBERG, Mis DE ROTHELIN

Mission extraordinaire aux Ligues

Commencement de 1490

Il existe aux archives (1) et à la bibliothèque (2) de Lucerne deux copies identiques d'une missive par laquelle Charles VIII accrédite le mis de Rothelin auprès des cantons en vue de «renouveler et resserrer l'alliance qui existe entre ceux-ci et la Couronne de France».(3) Dans ces documents, les dates sont supprimées. Le secrétaire de Lucerne, René Cysat, a cru pouvoir les restituer. Il parait probable, toutefois, que les deux copies ne lui ont pas passé le même jour sous les yeux, car il estime que l'une appartient à l'année 1489 et l'autre à l'année 1492.

Or il résulte bien du texte de la lettre de créance «*Carolus, dei gracia Francorum rex*» qu'elle fut écrite entre les années 1487 et 1494. Philippe de Hochberg, en effet, ne devint mis de Rothelin qu'à partir de 1487 et Charles VIII ne porta le titre *unique* de roi de France que jusqu'en 1494.(4) La date exacte de la mission aux Ligues de Philippe de Hochberg me parait fixée dans une lettre de Guillaume de Diesbach au roi (4 janvier 1490).(5)

JEANNOT DE CASTELNAU

Mission extraordinaire à Berne et à Zurich

Février 1490

Cette mission avait trait à l'affaire d'Auxonne. A notre avis, le héraut d'armes Lyonnais et Jeannot de Castelnau sont deux personnages distincts, bien que les dates de leur envoi aux Ligues coïncident dans une certaine mesure.(6)

---

1 Formularbuch *M* 118 f° 71

2 Formularbuch n° 32

3 «Carolus Dei gracia Francorum rex ... non sumus neglecturi promptam ac perpetuam affectionem vestram erga nos et quoniam par est benivolum reddere vices invitamur ultro ad vos amandum maxime ut ergo nihil desit ad cumulum recipte amicitie nostre, commisimus dilectissimo ac fideli consanguineo nostro marchione de Rhotlino agere et tractare apud vos de amplificatione mutue confederationis nostre... »

4 1495 «Dei gracia Francorum, Sicilie et Iherusalem rex»

5 «Et trove Mess.rs des Ligues bons pour vous servir et faire aliance havecques vostre bonne grace et, pour approchier a la matière, Sire, il semble à plusieurs vous bons serviteurs de part deça que devés envoyer quelque bon grave personage de part deça vers Mess. des Ligues et especialement Monsieur le marquis de Rothelin qui scet le langaige et parler aux communes.» *Guillaume de Diesbach au roi.* Berne, 4 janvier 1490. Bibl. Nat. f. fr. *15.541* f° 110 or

6 «Sire, Janot de Castelnau est revenu de Berne et Zurich ou il vous avoit pleu l'envoyer et s'en va à toute diligence par devers vous pourter lez nouvelles de ce qu'il y a trouvé, les quelles, Dieu mercy et nostre Dame, sont excellentes. Il a trouvé en son chemin par la Savoye deux de Gou (sic), lesquels il a print prisonniers. Il les vous veult requerir en recompence de ses voyages. Si vostre plaisir, Sire, est de lez luy donner, me semble que feres bien et cependant je feray diligence de les luy faire delivrer.» Escript a Lyon ce X° jour de mars 1490. *L'évêque d'Albi au roi.* Bibl. Nat. f. fr. *15.541* f° 127 or

STEPHAN SCHALLER
CHRISTIAN BRANDER

Mission spéciale aux Ligues

Février—Mars 1490

Ces deux capitaines des Ligues, au service de la Couronne, sont chargés de faire une levée de 2000 hommes dans la Suisse centrale. Ils paraissent avoir réussi dans leur mission. (1)

ANTOINE DE LA FOREST, Sr DE RYAN

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues de Suisse

Août 1490

Lettres de créance: Montils-les-Tours, 23 juillet (2)

Rappel de créance: Montils-les-Tours, 31 juillet (3)

C'est le Sr de la Forest qui représente le roi à la diète de Lucerne du 24 août. Il y est bientôt rejoint par Antoine de Lamet. Sa mission avait trait aux affaires de Savoie et de Saluces et surtout à la querelle de Rodolphe Hammerschmied (4) et consors contre les autorités d'Auxonne. Lorsqu'il quitta la Suisse, au bout de peu de temps, après avoir visité les cantons de Berne et de Fribourg, cette grave question n'était pas près de recevoir sa solution. (5)

---

(1) «Sire... Comme vous savez que nous somes ordonnez pour aler au pays de Schwytz pour lever deux milles compaignons, et cela nous avons besougniez le mieulx que nous avons pehu et n'y aura point de faulte; si à Dieu plaist, ilz seront à Chalon huit jours après ce mois de mars...» Escript à Neufchastel sur le Lac, jeudi ante oculi (11 mars). *Le capitaine Steffan Schaller et Cristian Brander au roi.* Bibl. Nat. f. fr. *15 541* f° 135 or.

(2) «Nous envoyons presentement par devers vous nostre amé et feal conseiller et maistre d'hostel, Anthoine de la Forest, Sr de Ryan, auquel avons donné charge de vous dire et exposer plusieurs choses concernans le bien, defense et seurté des pays de Savoie et de Pimont et l'affection que nous portons à nostre très chier et très amé cousin et filleul le duc de Savoye. En oultre luy avons donné charge de vous parler de certaine querelle que aucuns du pays des Ligues pretendent contre ceulx d'Auxonne.» Donné aux Montilz-lez-Tours le XXIIIe jour de juillet. *Charles* (et s. Bohier). *au canton de Fribourg.* Bibl. Fribourg. Coll. Müllinen, Actenstücke XIV p. 409, or. parch. Le mss. de la Bibl. de Berne, collection Girard I (1150—1494), 3e partie 158, attribue à tort à cette missive la date de *1489*.

(3) voir Antoine de Lamet, 82.

(4) «Ein unruwiger Mentsch». St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *E* (Table).

(5) *Berne au roi.* 1er et 8 juillet, 8 août 1490 («Veniente ad nos nobili milite domino Anthonio de la Forrest, regio oratore...»); *au Sire de Baudricourt*, 8 août; *à Antoine de La Forest*, 10 août («nobili et strenuo viro domino Anthonio de la Forest, domino de Ryan, regio oratore»). St-Arch. Bern. Latein. Missiv. C 480, 483 v°, 490 v°, 493, 495. — *Bern an Schwytz*. Fritag nach Epiphanie 1490. Teutsche Missiv. *G* 81. — *Bern dem Marggraffen von Hochberg, Graffen von Nuwemburg*, VIII Augusti 1490. *Ibid.* 193. — *Bern an die Eidgenossen*. Fritag vor Bartholome (20. August) 1490. *Ibid.* 197.

ANTOINE Ier DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Août 1490

Lettres de créance: Montils-les-Tours, 31 juillet.(1)

Lamet rejoint en Suisse Antoine de la Forest, Sr de Ryan, noble savoyard, que le roi y avait dépêché quelques jours auparavant, tant au sujet des affaires de Savoie, que de la querelle de Rodolphe Hammerschmied et consorts contre les autorités d'Auxonne. Les instructions du bailli d'Autun n'avaient trait qu'à cette dernière et très irritante question, dont Lamet avait eu à s'occuper l'année précédente, et qui menaçait de provoquer, d'un instant à l'autre, un conflit armé dont la Bourgogne eut été le théâtre.(2) Ayant obtenu, le 19 août, un sauf-conduit par l'entremise de Berne,(3) Lamet et La Forest se présentèrent à la journée de Lucerne du 24(4), où ils déclarèrent que le roi s'en remettait à l'arbitrage de Messrs des Ligues quant à l'affaire d'Auxonne. Celle-ci ne fut définitivement réglée que quelques mois plus tard. Lamet n'était plus en Suisse le 4 septembre.(5)

ANTOINE Ier DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Février 1491

En février 1491, un ambassadeur français se présente devant le Conseil de Berne et donne aux cantons, de la part du roi, les satisfactions par eux désirées dans l'affaire Hammerschmied. Cet ambassadeur, selon toute vraisemblance, n'était autre que le Sr de Lamet.(6)

(1) « Nous avons envoyé par dela nostre amé et feal conseiller et maistre d'ostel Anthoine de la Forest, Sr de Ryan, pour les matières de Savoye et aussi luy avons donné charge especiale de la question d'Auxonne dont nous avez escript et neantmoins d'abondant nous y renvoyons nostre amé et feal conseillier Anthoine de Lamet, bailly d'Ostun, lequel se joindra avec ledit de la Forest s'il le trouve encores par devers vous, et sinon il poursuivra les susdicts matières ... » *Charles ... à noz treschiers et grans amys, les advoyer, conseil et communaulté de la ville de Berne.* St. Arch. Luzern, Konigsbriefe on parch. — *Ibid.* Formularbuch [illegible] non daté.

(2) Eidg. Absch. III. 1. 359 *l*.

(3) *Berne* [illegible] 19 août 1490. Latein. Missiv. C. 196. — *Bern dem Statthalter von Neuenburg*, 20 septembre 1490. Teutsche Missiven G. 208v°. — *Bern an Schwytz*, 23 septembre 1490. *Ibid.* 213v°.

(4) Eidg. Absch. III. 1. 362 *s*.

(5) *Bern au roi*, 1er et 8 juillet, 12 septembre, 24 novembre ; *a Lamet*, 19 août, 4 et 21 septembre 1490. Latein. Missiv. C. 180, 183v, 196, 196v°, 199, 203, 529v. — Eidg. Absch. III. 1. 363. — Le 17 octobre 1490 Lamet est à Bourges, cf. Bibl. Nat. f. fr. 15.541 f° 103 ve. *Lamet au* [illegible] — *Le roi au canton de Fribourg*, 30 octobre 1490. Bibl. Bern. Collection Girard I. 1150–1494, 3 partie 168. — *Bern dem Statthalter von Neuenburg*, 27 octobre 1490. Teutsche Missiven G. 227.

(6) « Haben wir jetz durch sin allein der mun gesandte Bottschafft verstanden das denselben Konig Inbetrachten der lieb gemeiner Eidgenossenschafft [illegible] die Summa deshalb bestimpt abzurichten ... » *Bern an Schwytz*, Montag nach Reminiscere 28 Februar 1491. Teutsche Missiv. G. 278v°; *an Schwytz*, 8 mercii 1491. *Ibid.* 287.

GEORGES D'AMBOISE
ANTOINE Ier DE LAMET

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues

Mai—Juin 1491

Rappel de créance: Montils-les Tours, 19 juin 1491 (1)

Georges d'Amboise, évêque de Montauban, et Antoine de Lamet négocient aux Ligues, dès le mois de mai (2), le renouvellement de l'alliance du roi avec les cantons ainsi que la réintégration, dans son siège épiscopal de Genève, de Charles de Seyssel, protonotaire d'Aix, (3) expulsé par Philippe, comte de Bresse. Bien qu'ils fussent en Suisse depuis quelques semaines déjà et qu'ils eussent assisté à la diète de Berne du 1er juin, (4) les envoyés français ne présentèrent leurs lettres de créance qu'à la journée tenue dans cette ville le 12 juin. (5) Ils y exposèrent les raisons politiques auxquelles avait obéi le roi en conquérant la Bretagne, firent part aux cantons du prochain mariage de leur maître avec la duchesse Anne et ne rejoignirent la cour qu'après avoir discuté avec les députés suisses, dans une seconde journée tenue à Berne le 25 juin, un projet de renouvellement qui, mis aux voix, ne fut point adopté. (6)

FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, Vte DE MARTIGUES

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Août—Septembre 1491

Lettres de créance: Montils-les-Tours, 8 août (7)

La lettre de créance de François de Luxembourg est reproduite en copie — assez incorrectement d'ailleurs — dans le *mss.* de la collection Girard I

(1) Arch Fribourg Lettres des rois de France (1r carton

(2) Eidg. Absch. III *A* 387 *d* et *b*... «aussy depuis pareillement promis à vos ambassadeurs, à Monsr de Montauban et aultres estans derrenierement à Berne» *A de la Capre de Geysberg* (Geissberger) *au roi*, Sion, 15 janvier (1492) Bibl. Nat. f fr. *15 541* fo 127

(3) «Lequel a esté sainctement et canoniquement esleu evesque en l'eglise de Geneve» *Charles VIII au conseil de Fribourg*, Amboise, 6 mars 1491. Bibl de Fribourg. Actenstücke (Coll. Mullinen XIV 425 or. parch

(4) *Bern an die Eidgenossen* Pfingstmontag (23. Mai 1491 Teutsche Missiven *G* 321 Eidg Absch. III *A* 384 *c*, 387 *d*.

(5) Eidg Absch. III *A* 387 *b*.

(6) *cf. Antoine de la Capre de Geysberg a Charles VIII.* Sion, 15 janvier (1492. Bibl Nat f. fr. *15 541* fo 127 or. «Habuimus hue die litteras regie Mtis vestre quibus informavimur eamdem satisplane informatam eorum omnium que cum revdo in cristo patre domino episcopo Montis Albani per dominos lige veteris nos communicata fuere» *Berne au roi*, Sixti (6 aout) 1491. St-Arch Bern. Latein Missiven *D* 282vo. «Nous escrivons le tout à noz amez et feaulx conseillers, l'evesque de Montaulban et Anthoine de Lamect, bailly d'Ostun, qui sont par dela pour ceste matière et autres dont ils ont charge de nous.» *Charles VIII* (c. s. Parent) *au canton de Fribourg*. Montils-les-Tours, 19 juin 1491. Arch de Fribourg. or. parch. (même lettre adressée à Lucerne, Soleure, Zoug, Uri, Glaris, Zurich et Schwytz). St-Arch Bern. St-Arch. Luzern Repertorium der Abschiede, 1490—1499. 399*b*. Tillier Geschichte des Freistaates Bern. II 381. — Val. Anshelm's Berner Chronik. II 75.

(7) «Pour aucuns grans matières qui touchent le bien de nous et de noz très chers et très amés cousin et cousine les duc et duchesse de Savoye sa mère et de leurs pais desquelz nous sommes protecteur, et que repputons et tenons leurs affaires comme les nostres propres, aussi que savons que

(1450—1494) IVe partie, p. 45 avec la date de 1494. Or cette date est erronée. Charles VIII n'était point aux Montils en août 1494. La mission que François de Luxembourg eut à remplir à Fribourg, et peut être aussi à Berne, avait trait aux affaires de Savoie. L'envoyé français devait s'employer auprès des cantons afin d'obtenir leur intervention auprès des Valaisans et empêcher ceux-ci de rouvrir les hostilités contre la duchesse-régente.(1)

JEAN DE **ROSIERS**

Mission d'observation à Bâle

Août 1491

Nous ne possédons sur cette mission d'autre renseignement qu'une note contenue dans le *mss.* f. fr. 23 267 fo 33 de la Bibliothèque Nationale.

ANTOINE Ier DE **LAMET**

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Novembre 1491

Lettres de créance: Laval, 30 octobre

Antoine de Lamet revint une dernière fois en Suisse (Berne et Fribourg) en *novembre 1491*. L'une de ses lettres de créance, celle adressée aux « advoyer, conseil et communaulté de Fribourg », nous a seule conservé le souvenir de cette mission qui avait trait au « différent de l'evesché de Genève ».(2)

JEAN **RABOT**
ANTOINE DE **MOHET**
PIERRE DE **JOIGNE**

Mission extraordinaire aux Ligues

Février—Mars 1493

Lettres de créance: Paris, 11 janvier(3)

Les ambassadeurs du roi, n'ayant pu arriver à Berne assez à temps pour y assister à la diète tenue en février,(4) se présentent aux journées des 5 et

tousiours avez eu en amour et recommandacion la maison et affaires d'ung Savoye, nous envoyons par dela nostre cher et ame cousin Francoys Mons. de Luxembourg, vicomte de Martigue... » Donné aux Montilz lez Tours, le VIII jour d'aoust. *Charles...* Bibl. Fribourg. Actenstücke XIV 127 or. parch.

(1) Eidg. Absch. III 1, 392.

(2) « Nous avons chargé Anthoine de Lamet nostre conseiller et bailli d'Ostun, vous en dire aucunes choses de nostre part... » *Charles VIII* (c. s. Robertet) *au advoyer, conseil et communaulté de Fribourg.* Donné à Laval le penultième jour d'octobre 1491. Bibl. de Fribourg. Collection Müllinen. Actenstücke u. s. w. XIV 119 or. parch.

(3) « Karolus dei gracia Francorum rex ... [illegible] ... confederatos nostros dominos civitatum et opidorum Lige Almanie magistrum Johannem Rabot, legum doctorem ac Parlamenti Dalphinatus nostri consiliarium, Anthonium de Mohet et Petrum de Joigne, hospicii nostri magistros ordinarios fideles consiliarios legatos et oratores nostros ... [illegible] ... congregacioni vestre parte nostri dicent... » *Charles* (c. s. Bohier) *carissimis et dilectissimis amicis nostris dominis sculteto consulibus et communitati civitatis de Thurego.* Datum in civitate nostra Parisiensi die undecima mensis januarii. St. Arch. Zurich or. parch.

(4) *Berne aux ... [illegible]*, 1493. Lat. ... Missiven D 151.

23 mars à Zurich (1) et y exposent l'objet de leur mission. Ils demandent aux Confédérés de consentir, selon les termes de l'alliance, à prêter leur appui à Charles VIII contre l'Empire et à aider ce prince à se maintenir dans le comté de Bourgogne, par eux vendu à Louis XI moyennant 150 000 florins. Ils pressentent, en outre, les cantons quant à l'opportunité du renouvellement de l'alliance désiré par le roi. Mais les Suisses, tout entiers à leurs tentatives de médiation entre les deux Couronnes (2), se déclarèrent plutôt disposés à retirer leurs troupes de France qu'à y en envoyer de nouvelles. (3) D'autre part ils ne mirent pas un grand empressement à répondre à l'ouverture relative au renouvellement. Aussi bien cette dernière ne fut reprise avec succès que deux ans plus tard.

✠ JEAN JACQUES DE FERRARI

Mission extraordinaire aux Ligues, de la part du duc d'Orléans

Juin—Juillet 1495

Les *lettres de créance* de cet envoyé, datées sans doute des premiers jours de juin, n'ont pas été retrouvées. Nous possédons, en revanche, des *lettres confirmatives de créance* — sous forme de lettres patentes — données près de Novare, le 24 juin, par lesquelles Louis d'Orléans ratifie toutes les promesses faites aux Confédérés par son ambassadeur. (4) Celui-ci, en effet,

(1) Eidg. Absch. III. *1* 452 *q*, 455 *b*. — Bibl. de Berne. Collection Girard 1 partie *in fine*.

(2) Paix de Senlis entre Charles VIII et Maximilien, 23 mai 1493. — cf. *Ludwig von Diessbach und G. von Rumlingen an Bern*. Salins, 29 janvier et 1 février 1493. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen VIII 122, 125.

(3) Eidg. Absch. III. *1* 455 *k*. — *Bern an roi*, 29 mai 1495. Latein. Missiven *D* 437v°. — *Bern an Freiburg*. Mittwoch nach Gregorii 13 März. Teutsche Missiv. *H* 401.

(4) Ludovicus, dux Aurelianensis, Mediolani et Valesii. Comes Blesensis Papie, Bellimontis et Novarie, dominus Astensis, locumtenens generalis domini Regis Francorum Christianissimi, universis presentes inspecturis seu audituris salutem. Notum facimus quod cum mandaverimus dilectum et fidelem consiliarium nostrum Johannem Jacobum de Ferrariis, doctorem et judicem Reu: nostre civitatis Astensis, ambaxiatorem et legatum ad carissimos et dilectissimos amicos nostros invictissimos dominos antiquarum ligarum Alamanie superioris pro quibusdam arduis negociis illic peragendis, ipsum dominum regem et nos tangentibus; et ipse ambaxiator noster ad nonnullos actus sue commissionis processerit aliqua ab ipsis dominis ligarum petendo et aliqua eisdem etiam nominibus nostris promittendo prout in articulis contentis in quatuor foliis papiri presentibus alligatis continetur nos promissa huius modi ob causam petitam, roboris firmitatem habere volentes, tam nomine domini regis quam nostro, laudamus approbamus et ratificamus eaque dictus Johannes Jacobus ambaxiator promisit dictis invictissimis dominis ligarum antiquarum Alamanie superioris in eventum quod facient ea que nomino regis et nostro ab eis petita sunt, promictentes in fide principis nunquam contra promissa venire, in cuius rei testimonium presentibus sigillum nostrum secretum in alterius absenciarum iussimus apponendum. Datum Trecassi in comitatu nostro Novariensi, die XXIII mensis Junii anno domini MCCCC° nonagesimo quinto. Per dominum ducem, locumten: Regis, Archiepiscopus Rothomagensis. Marchione Saluciarum. Karolo bastardo de Borbone, senescallo Tholose; Francisco barone de Maille; Johanne de Louan, milite, gubernatore Aurelianensi, et aliis presentibus. c. s. *Cotereau*. St-Arch. Luzern. Kriege *F* 19 or. Impr. apud. Liebenau. Il duca d'Orleans e gli Svizzeri nell anno 1495. Archivio storico lombardo 1889, 621.

s'était présenté à la diète de Lucerne du 13 juin — le jour même de la prise de Novare — muni des pleins pouvoirs de son maître, agissant en sa qualité de lieutenant général du roi en Italie. (1) Il s'était fait fort de procurer aux cantons, en échange des secours que le duc d'Orléans sollicitait d'eux, depuis quelque temps (2), la cession de Bellinzone, Lugano, Locarno, voire même d'Arona, et le payement par le roi de toutes les pensions arriérées. (3) Ces promesses — couchées par écrit dès le 13 juin — furent renouvelées et précisées par Ferrari dans la diète de Lucerne du 9 juillet. (4) Celui-ci, pour surcroît d'engagement, remit entre les mains des députés suisses la lettre, revêtue du sceau ducal, par laquelle Louis d'Orléans donnait son approbation aux *articles* arrêtés entre son envoyé et les Confédérés, à la réserve, toutefois, de la cession d'Arona, passée sous silence au cours de cette nouvelle entrevue. (5)

Or il s'en fallut de beaucoup que les propositions du plénipotentiaire du prétendant français au trône de Milan rencontrassent un accueil également favorable dans tous les cantons. Les *Waldstaetten*, désireux de s'étendre dans la région des lacs italiens, ne pouvaient, on le conçoit aisément, que soutenir les ambitions françaises. Mais celles-ci, en revanche, se heurtaient à une opposition vive de la part de Zurich et de Berne. (6)

Au total, le résultat le plus immédiat, le plus appréciable de la mission de Ferrari fut de permettre à un certain nombre de montagnards des cantons de Schwytz et d'Uri de s'enrôler au service du duc d'Orléans. (7) L'insuffisance de ce secours nécessita, il est vrai, quelques jours plus tard, l'envoi, par le roi, cette fois, d'ambassadeurs extraordinaires chargés de requérir l'aide des Confédérés pour la défense des intérêts français très compromis en Italie.

Quelques-uns des points de cette négociation de Ferrari ont été touchés dans la polémique suscitée par la publication d'une plaquette de Mr de Maulde-La Clavière (*La conquête du Tessin par les Suisses*) (Turin, 1890). Un examen attentif et impartial des arguments présentés par l'auteur, d'une part, et par son contradicteur, Mr Charles Kohler, de l'autre, ne me laisse aucun doute sur la parfaite solidité de la critique de ce dernier. (8)

---

(1) Eidg. Absch. III *A* 487 *c*.

(2) *Louis d'Orléans au duc de Bourbon.* Asti 23 avril 1495, apud Cherrier. Histoire de Charles VIII. t. II 491.

(3) Eidg. Absch. III *A* 484 *d*, 486 *b*. 23 juin.

(4) St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(5) Eidg. Absch. III *A* 487 *b*, *c*.

(6) *Berne à Lucerne.* «Donnerstag nach Domitii» 1495. St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(7) *cf.* Bibl. Bern. Coll. Girard 1e partie, 96. — Anshelm's Berner Chronik II 184. — *Uri à Lucerne.* Mercredi après Saint-Pierre et Saint-Paul (1er juillet) 1495. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(8) *cf.* Liebenau. Il duca d'Orleans e gli Svizzeri nel 1495. Archivio storico lombardo 1889. 607. — de Maulde. Histoire de Louis XII t. III 216, 246. (M. de M. y établit une certaine confusion entre les missions de Viart et de Ferrari.) — de Maulde. La conquête du Tessin par les Suisses. 8. — Ch. Kohler. La conquête du Tessin par les Suisses. Revue historique XLV 344.

BENOÎT ADAM
JEAN DES SERPENS, Sr DE CYTAIN

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues

Août—Novembre 1495

Lettres de créance: Asti, 25 juillet (1)

Rappels de créance: Turin, 4 (2) et 18 (3) août

Les deux ambassadeurs français, bientôt rejoints par Antoine de Baissey, bailli de Dijon, appuient les propositions faites à la diète de Lucerne, quelques semaines auparavant par Ferrari, au nom du duc d'Orléans (4), et entament les négociations du renouvellement de l'alliance entre la Couronne et les Confédérés. Adam et Cytain arrivent assez à temps aux Ligues pour exposer leurs instructions devant la diète réunie à Lucerne dès le 26 juillet; (5) ils assistent, aux côtés de Baissey, à la «journée» du 25 août (6) et signent au traité provisoire du 1er novembre 1495, ratifié par Charles VIII à Lyon le 24 avril 1496.

Les *recès* de l'année 1495 sont très sobres de détails sur cette importante négociation du renouvellement de l'alliance entre le roi et VIII cantons. Ce silence provient, en partie, du fait qu'Antoine de Baissey et ses collègues ne séjournèrent pas aux Ligues, d'une manière ininterrompue, jusqu'à la conclusion du traité du 1er novembre. Dans le préambule de ce document, (7) Charles VIII rappelle, en effet, qu'il a envoyé aux Confédérés «Anthoine de Bessey, chevalier, nostre bailly de Dijon et autres noz conseillers... *nous estans dernierement à Verseil*».

(1) «Mittimus ad vos consiliarios et oratores nostros, magistrum Benedictum Adam, prepositum Anitiensem, magistrum requestarum domus nostre, et dominum de Chitain, militem, magistrum domus nostre qui, nomine nostro, vobis ea significent ac exponant que eis in mandatis dedimus.» Ex Astensi civitate XXV Julii. (*Charles* c. s. Robertet, *potentissimis ac Mag. D.* ' *gubernatori et consiliariis de Suric*. St-Arch. Zurich or. pap. — Une copie aux Arch. de Lucerne, Formularbuch *M* 120, avec la date du 22 juillet. — Contrairement à l'opinion de M. François Delaborde (*L'Expédition de Charles VIII en Italie*, 661), Charles VIII ne quitta donc pas Asti le 17 juillet.

(2) «... Per dominum loci de Chitan, domus nostre magistrum, per que magistrum Benedictum Adam, magni consilii et curie nostre Parlamenti Burdigalensis consulem ...» (*Charles VIII au canton de Lucerne*. Turin, 4 août. St-Arch. Luzern Formularbuch 120 *b* cop.

(3) Karolus, dei gracia, Francorum, Sicilie et Jherusalem rex. Carissimi et magni amici. Per baillivum Divionis, dominum de Citam et magistrum Benedictum Adam, apud vos oratores et ambassiatores a nobis destinatos impresenciarum, recepimus optimum animum vestrum et zelum affectionis erga nos et qualiter estis totaliter intenti ad manutencionem antiquarum confederacionum amiciciarumque inter quondam carissimum dominum genitoremque nostrum, cuius anima pace fruatur, et vos dudum initarum... Mictimus igitur eisdem oratoribus nostris facultatem et auctoritatem amplissimam ut una vobiscum amicabiliter conveniant super dictis confederacionibus et amiciciis...» Datum Taurini die XVIIIa Augusti. (*Charles* c. s. Dubois, *magnificis* ... *dominis confederatis de veteri liga superioris Germanie*. St-Arch. Luzern or. parch. — *Ibid.* Formularbuch 122 *a* cop.

(4) Eidg. Absch. III. 1. 484 *d*.

(5) Eidg. Absch. III. 1. 489 no 514.

(6) Eidg. Absch. III. 1. 491 *h*. — *cf.* sur l'arrivée pittoresque des ambassadeurs français à Lucerne, la lettre de Guillaume de Diesbach et de Gaspard de Stein à leurs supérieurs de Berne (27 août 1495) apud. Anshelm's Berner Chronik II. 396. — Bibl. Bern. Coll. Girard I (1450-1494), 4e partie 96. — Tillier Geschichte des Freistaates Bern II. 396. — *Berne à ses députés Diesbach et Stein*. Samstag vor Verene 1495. Teutsche Missiven *H*. 55vo.

(7) Eidg. Absch. III. 1. 736.

Or comme, d'une part, les lettres de créance d'Adam et de Cytain sont datées d'Asti (25 juillet) et celles de Baissey, de Turin (3 août) et que, d'autre part, le roi ne s'arrêta à Verceil que du 12 septembre au 11 octobre 1495, [1] il y a lieu d'en conclure que les ambassadeurs français se rendirent dans cette dernière ville vers la fin de septembre, afin d'y solliciter les instructions définitives de leur souverain. Ils étaient accompagnés d'une levée de 20 à 25 000 Suisses dont la présence dans l'armée royale força Ludovic le More à signer la convention dite de Verceil (9 octobre). [2]

ANTOINE DE **BAISSEY**

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues

Août—Novembre 1495

Lettres de créance: Turin, 3 août 1495 [3]

Rappel de créance: Turin, 18 août [4]

Je viens d'indiquer les raisons qui m'engagent à admettre que les ambassadeurs français accompagnèrent en Italie la levée de Suisses qui débloqua Novare, et vinrent trouver le roi à Verceil, vers les derniers jours de septembre, afin de solliciter de lui de nouvelles instructions. Cette opinion trouve sa confirmation dans le fait qu'Antoine de Baissey, capitaine général des Confédérés, et Louis de Menton, Sr de Lornay, capitaine des Cent Allemands (*id est* Suisses) de la garde du roi, furent pendant un certain temps, au commencement d'octobre, à Verceil, les prisonniers des bandes suisses qui revenaient de Naples et exigeaient — ce qu'elles obtinrent — quinze jours de solde avant de regagner leurs montagnes. [5]

+ ⁜ { MATHURIN **VIART** / ETIENNE **NEL**

Mission spéciale du duc d'Orléans en Valais puis aux Ligues de Suisse

Milieu de Juin 1495

Mathurin Viart, accompagné d'Etienne Nel, chevaucheur d'écurie du duc, [6] se rend en Valais d'abord, puis, de là, aux Ligues de Suisse, où il parvient à

(1) Fr. Delaborde, L'expédition de Charles VIII en Italie, 666, 672.

(2) Rott, Henri IV, les Suisses et la Haute Italie, 116, avec indic. des sources. — F. Delaborde, L'expédition de Charles VIII en Italie, 666.

(3) St. Arch. Luzern, Formularbuch 121 *b*, cop.

(4) St. Arch. Luzern, Formularbuch 122 *a*, cop.

(5) Jaligny-Godefroy, Histoire de Charles VIII, 106, 107. — Commines-Dupont, II, 529. — Delaborde, L'expédition de Charles VIII, 672.

(6) « A Estienne Nel, chevaucheur d'escuyerie dud. Sr duc d'Orléans, la somme de dix neuf L. x solz 9 deniers tz pour les voyages qui s'en suyvent, c'est assavoir ung voyage partant de Treca (Treza) pour estre allé à plusieurs foiz devers Monsr le bastart de Bourbon où il a vaqué une journée... ung autre voyage dudit Novarre à Casal devers Mad. la marquise de Montferrat et dela au Pontdestura où il

lever quelques troupes pour son maître dont la situation devenait critique à Novare. (1)

MATHURIN VIART

Mission spéciale — du roi — aux Ligues de Suisse

Août—Septembre 1495

Lettres de créance: Turin, 4 août. (2)

Les lettres de créance de Viart sont postérieures d'un jour à celles remises au bailli de Dijon. (v. *Baissey*) lors de sa deuxième ambassade aux Ligues. Viart était chargé de conduire à Verceil les bandes dont Adam, Cytain et Baissey négociaient la levée. Il tomba malade en Suisse, y fut rejoint par Etienne Nel et ramené, par les soins de celui-ci, à Asti où se trouvait le duc d'Orléans.

ETIENNE NEL

Mission spéciale aux Ligues de Suisse

Septembre 1495

Nel fut, ainsi qu'on vient de le dire, chargé de suppléer aux Ligues de Suisse Mathurin Viart qui s'y trouvait depuis quelques semaines et y était tombé malade. (3)

---

a vaqué 3 jours et l'autre dudit Novare pour aller avecques Mathurin Viart devers Mons de Syon et es pays de Suysse et d'Almaigne et retourner audit Novare où il a vaqué XXIV jours qui sont ensemble pour lesd voyages XXVIII journées au feur de X s tz par jour vallant XIV L tz. et pour chevaulx de postes, guydes et aultres choses qu'il a eues durant led. voyage qu'il a fait esd. pays de Suysse et d'Almaigne où il est allé et venu par plusieurs foiz. CVIII s IX d qui est pour tout la somme de XIX L. VIII s. VI d. *Comptes de la maison du duc d'Orléans*, juillet aout septembre 1495 Bibl Nat P Or 2161 (Orléans XIV) 956. — Nel donne quittance de cette somme le 28 juin 1495. Bibl. Nat. P. Or. Nel (a fait quelques voyages en Suisse « devers l'ambass^r dud. S^r qui y estoit, où il a esté plusieurs foiz dud. Syon esd. pays de Suysse et Almaigne »)

(1) Louis d'Orléans arriva à Novare le 13 juin; il y fut assiégé dès le 1 juillet.

(2) St-Arch. Luzern Formularbuch f 120 b cop. (*Charles VIII au canton de Lucerne* Engage les Confedérés à donner pleine et entière créance Mathurino Ueiart sic camerario dicti charissimi fratris nostris Aurelianis, cui onus comisimus proficisse cum eisdem viris vestris armorum et eos conducere usque ad civitatem Versiliensem quo in loco nos inveniant cum exercitu nostro. » — Cette pièce est datée du 1 et non du 6 aout. (Liebenau. Archivio storico lombardo 1889. 612

(3) « A Estienne Nel, chevaucheur d'escuyerie de mond. S^r, la somme de unze L. tz pour XXII journées qu'il a vaquées, c'est assavoir, ung partant de Verseil pour aller au camp du Sr Ludovic porter lettres à Monsr de Rouen, où il a vaqué 2 jours, et l'autre pour aller en Suyce devers le cap^ne de Bloys qui estoit malade, où a vaqué, tant à aller, seiourner, que avoir aydé à mener led. capp^ne jusques à Quier et dud. Quier en Ast où estoit mond. S^r, où il a vaqué XX journées, qui sont lesd XXII journées au feur de X s pour jour, vallant lad somme de XI L. tz *Comptes de la maison du duc d'Orléans* Octobre Décembre 1495. P. Or. 2164 (Orléans XIV) 964.

ANTOINE DE BAISSEY
JEAN BURDELOT

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues de Suisse

Février—Mai 1496

Lettres de créance : Lyon, 8 février.(1)

Le traité du 1er novembre 1495 ne pouvait être considéré comme définitif(2) par le roi, qu'une ambassade suisse était venue trouver à Lyon « pour parfaire et conclure, d'une part et d'autre, la dite alliance ».(3)

Aussi quand Baissey, venant d'Italie,(4) rejoignit Charles VIII sur les bords du Rhone, ce fut pour y recevoir l'ordre de regagner les Ligues, où les envoyés du pape, du roi des Romains, d'Espagne, de Venise et de Milan battaient en brèche l'influence française et remettaient en question le traité si péniblement élaboré quelques mois auparavant.

Annoncés aux Confédérés par une missive royale, datée de Lyon, le 23 janvier,(5) le bailli de Dijon et Burdelot arrivèrent en Suisse vers la fin de février.(6) On constate leur présence aux diètes de Lucerne des 7 et 23 mars et 9 avril.(7) Grâce à leur activité et aux moyens de persuasion que les trésoriers du roi leur avaient fourni, ils obtinrent que les cantons qui, le 1er novembre, s'étaient déclarés favorables à la France, persistassent dans cette attitude et revêtissent de leurs sceaux l'instrument du traité. En revanche, ils ne purent empêcher Berne,(8) Schwytz et le Haut Unterwalden de se séparer de leurs Confédérés et de négocier avec Rome et Milan. Baissey et son collègue rejoignirent la cour en mai.(9)

---

1 « Carolus, dei gracia Francorum Sicilie et Iherusalem Rex ... Pro nonnullis negociis inter nos et vos ac illos dominos veteris lige superioris Germanie pertractandis impresenciarum destinamus ad vos dilectos et fideles nostros, Anthonium de Bessey, militem, consiliarium et cambellanum nostrum et baillivum Divionis, nec non magistrem Johannem Burdelot, in magno consilio nostro consiliarium... » Datum Lugduni, die VIII mensis februarii. Charles. [illegible] H. Bohier. [illegible] St. Arch. Zurich. or. parch.

2 « Pour laquelle cause avons nagueres envoyé noz bailly de Dijon et autres noz conseillers par devers iceulx seigneurs des Ligues pour renouveller et traicter de nouveau les dictes alliances, [illegible] fut commancé de besongner sans toutesfois y mettre conclusion. » *Commission du roy Charles VIII au bailly de Dijon, et autres, pour traiter du renouvellement de l'alliance avecq les Suisses.* Lyon, 8 février 1496. Bibl. Nat. f. Brienne 108 f° 33 cop.

3 Eidg. Absch. III. 1. 735.

4 Mittwuch nach Andree 1495 (2 décembre). *Conférence à Berne entre les capitaines de Lucerne et le bailli de Dijon, ambassadeur du roi.* St. Arch. Luzern. Rathsprotokoll 1489–1495 465.

5 St. Arch. Luzern. Formularbuch [illegible] 118 a cop. — Eidg. Absch. III. 1. 496 g.

6 *Octroi d'un sauf-conduit par les autorités de Fribourg.* Sampstag nach Mittvastenn 1496. Arch. Fribourg. Teutsche Missiven IV. 87.

7 Eidg. Absch. III. 1. 499 e, 500 f, a, 501 b, 502 f, q, 503 [illegible] — St. Arch. Luzern. Repertorium der Abschiede II 63, et *ibid.* 1490–1499 157.

8 Sur l'opposition de Berne au traité : Teutsche Missiven H. 55 v° 126–128. *Bern an Freiburg* Zinstag nach Misericordia domini (19 Avril 1496). *Ibid.* 2.. v°. *Bern an Schwytz und Obwald* Zinstag vor Crucis exaltationis (17 octobre 1496). *Ibid.* 189 v°. [illegible] Montag nach Galli (.. septembre). *Ibid.* 200.

9 *Baissey et Burdelot à Louis Feer, secrétaire de Lucerne.* Fribourg, 10 mai 1496. St. Arch. Luzern. Formularbuch 128 b b. [illegible] *Anthoni von Baissey, landvogt zu Disun,* [illegible] *Schulthessen*

ANTOINE D'ESTAING
LOUIS FEGELI

Mission extraordinaire aux Ligues

Août—Septembre 1496

Charles VIII avait dépêché aux Suisses, le 10 juin 1496, un ambassadeur qui tomba malade en chemin, et dont le nom ne nous a pas été conservé.[1] Il s'agissait de demander aux Confédérés une levée à teneur de l'alliance. D'Estaing[2] et Fegeli reçurent l'ordre de remplir cette mission aux lieu et place de celui qui n'avait pu l'exécuter. Annoncés à la diète de Lucerne, par une missive du duc d'Orléans, ils y comparurent le 30 août,[3] tentèrent sans succès de vaincre la résistance des cantons dissidents, mais obtinrent, du moins, la promesse qu'aucun secours ne serait envoyé des Ligues au duc de Milan. Ils assistèrent encore à la diète du 8 septembre[4] et rejoignirent leur maître vers la fin de ce même mois, après un court séjour à Berne.[5]

---

und Ratt zu Lutzern Datum XII may zu Orban (Orbe?) anno domini Cristi LXXXXVI° (annonce son arrivée à Genève pour le lendemain). St-Arch. Luzern. Pensionen-Frankr. or. ol. — *Charles c. s. Robertet (aux) S^rs des Haultes Ligues d'Almaigne.* Rouenne (Roanne), le 5 mai 1496. St-Arch. Luzern. or. parch. (Réclamations des bandes suisses qui ont été à Novare avec le duc d'Orléans). — *Le même aux mêmes.* In civitate nostra Lugduni, die XXIII^a mensis maii 1496 (Remerciements au sujet de la conclusion définitive de l'alliance). St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege cop. — *cf.* Anshelm's Berner Chronik II 202sqq. — Eidg. Absch. III .1 739.

(1) *Charles c. s. Robertet . . burgimastre et consulibus urbis Thurrigensis.* Datum Lugduni die decima mensis junii. St-Arch. Zurich. or.

(2) Louis d'Orléans écrit aux Suisses que le roi leur envoie un membre de son grand Conseil; or d'Estaing n'entra dans ce corps que deux ans plus tard.

(3) Eidg. Absch. III .1, 513 *b*. — St-Arch. Luzern. Repertorium der Abschiede 1494—1499, 166 *b*.

(4) Eidg. Absch. III .1 n° 513 *a*.

(5) «Nos scultetus et consules urbis Bernensis presentim publice fatemur, quod cum cristianissimus francorum rex oratores suos, videlicet dominum Prothonotarium de Staingno et Ludovicum Fogelin, ad confederatos lige veteris Alemanie destinaverit quandoque regii oratores in eorum regressu nos requisiverint ut illos ipsos per litteras nostras assecurare sollemus huic et quod licet legati et oratores prefati Christ^mi regis possint et debeant hac tempestate apud nos merito esse sicuri, nihillominus pro ipsorum maiori securitate et ad tollendam omnem dubiitatem...» *Sauf-conduit pour les ambassadeurs de France.* Berne, 21 septembre 1496. Latein. Missiv. *E* 178v°.

Le successeur de Charles VIII n'était point un inconnu pour les Confédérés. Trois ans avant son avènement au trône, leurs mercenaires avaient fait campagne sous lui dans les plaines de la Haute Italie et tenu tête, dans Novare, aux forces supérieures de Ludovic le More.

Louis XII ne pouvait donc méconnaître les services rendus à sa Couronne par ses valeureux alliés, et ceux-ci, d'autre part, ne doutaient pas que le Très-Chrétien ne tînt à honneur d'exécuter sans retard les promesses que Charles VIII et lui avaient faites en vue de s'assurer leur appui, vraiment indispensable, à la veille des guerres de conquêtes que ces deux monarques méditaient d'entreprendre.

Or, si les cantons, dans leur très grande majorité, paraissaient disposés à continuer au roi les secours accordés par eux au duc d'Orléans, ce dernier, lui aussi, au début de son règne du moins, semblait décidé à suivre en tous points la politique que ses prédécesseurs avaient pratiquée, non sans succès, à l'égard des Confédérés.

Nul certes, mieux que Louis XII, ne savait que la réussite des projets d'agrandissement formés par la monarchie française au delà des Alpes demeurait subordonnée à l'agrément de la grande Ligue de la Haute Allemagne. Dès lors, le renouvellement de l'alliance avec les cantons s'imposait. Les négociations ouvertes à cet effet se déroulèrent au milieu des circonstances les plus favorables.

Momentanément en paix avec tous les princes de l'Europe, Louis XII estimait, en revanche, et non sans raison, que les Confédérés, en guerre avec l'Empereur, ne demeureraient point insensibles aux offres de secours qui leur viendraient de France. Ses ambassadeurs surent profiter de cet état des esprits pour amener à résipiscence Berne et les cantons dissidents du traité de 1495.

L'alliance franco-suisse, jurée à Lucerne le 16 mars 1499, était plus étroite et plus explicite encore que celles conclues sous les règnes précédents. Mais elle devait surtout profiter au roi. Tandis, en effet, que celui-ci conquérait la Lombardie, avec l'aide des mercenaires des Ligues, les bandières confédérées luttaient seules contre les forces autrichiennes et ne recevaient quelques secours d'artillerie de leur puissant allié d'Occident qu'au moment précis où la victoire couronnait leur héroïque offensive.

Non contents de coopérer à la prise de Milan, les Suisses avaient aidé le roi à consolider ses conquêtes. Ils s'attendaient, en conséquence, à voir leur fidélité récompensée et à toucher enfin les soldes de Novare et de Naples dont ils étaient encore créanciers. Mais ils comptaient sans la duplicité et l'avarice de leur allié. Ses ambitions satisfaites, Louis XII ne songea plus qu'aux moyens de se dégager, presque sans bourse délier, des promesses contractées par lui et ses prédécesseurs à l'égard des Confédérés. Or les vainqueurs de Morat et de Frastenz étaient moins disposés que jamais à subir de pareils marchandages, et leur orgueil égalait — s'il ne le dépassait — celui du nouveau duc de Milan. Déjà, ils avaient marqué leur mécontentement envers Louis XII en acceptant l'intervention pacifique du « Moro » entre l'Empire et eux et en concluant la paix avec Maximilien, sous la médiation d'un Sforza, et non point sous celle du roi Très-Chrétien, quoique celui-ci la leur fit offrir avec insistance (1499). Aussi bien l'imprudente attitude du monarque français à leur égard ne devait point tarder à porter ses fruits. C'était avec l'appui des mercenaires levés à sa solde parmi les cantons que Louis XII avait renversé Ludovic Sforza; ce fut avec l'appui d'autres mercenaires suisses que ce dernier parvint à reconquérir, pour quelques mois, sa couronne.

Dénué de ce sens politique qui avait permis à son oncle Louis XI de tirer parti des victoires des Suisses, sans les mécontenter, Louis XII ne comprit point que la conquête du Milanais lui imposait de nouvelles obligations à l'endroit des Confédérés. Ceux-ci, auxquels les maîtres du duché avaient concédé jusqu'alors de nombreux privilèges commerciaux, s'attendaient à les voir maintenus, sinon augmentés, sous l'administration française. Leurs espérances furent déçues. Et c'est ainsi que les vexations subies en Lombardie par les marchands des Ligues firent peu à peu regretter aux Confédérés le changement de régime qui s'était opéré, grâce à leur appui, au delà des Alpes.

Les ambassadeurs français s'étaient trouvés impuissants à combattre le mouvement d'opinion qui avait poussé quelques milliers de Confédérés à prendre en mains la restauration du « Moro ». De prime abord, ils n'eurent pas meilleur succès lorsqu'ils tentèrent de se faire accorder par les cantons une imposante levée afin d'aider le roi à reconquérir le duché. Mais, le consentement qu'ils n'avaient pu emporter de haute lutte, ils l'obtinrent de guerre lasse, par des moyens difficiles à avouer. La cupidité des montagnards des Alpes égalait, en effet, l'absence de scrupules d'un bailli de Dijon dont les arguments sonnants passaient pour irrésistibles. Se déjugeant, à quelques semaines d'intervalle, les autorités helvétiques n'opposèrent aucun obstacle au passage des nombreuses enseignes de leurs gens de pied qui allaient rejoindre le roi dans les plaines italiennes. La Lombardie, reconquise pour Louis XII par une armée dans laquelle les Confédérés occupaient une place prépondérante, ne fut point défendue par les mercenaires suisses à la solde du « Moro ». Mais, du moins, pour l'honneur de ceux-ci, parait-il démontré que la

trahison qui livra le prince milanais à son vainqueur fut un acte isolé, n'engageant point la responsabilité des contingents helvétiques parmi lesquels Sforza s'était glissé au sortir de Novare.

Un souverain moins entêté que Louis XII n'eut pas manqué de mettre à profit l'avertissement que les Suisses venaient de lui donner, au lendemain de sa première campagne en Lombardie. Le politique à courtes vues, qu'était le successeur de Charles VIII, n'en tint aucun compte. Or si, d'une part, il était à prévoir que les Confédérés ne se désintéresseraient point, à la longue, des griefs — pour la plupart fondés — que leurs mercenaires ne cessaient de former contre la Couronne, il était certain, d'autre part, qu'ils ne se refuseraient pas à embrasser la cause des « Waldstætten », auxquels le roi prétendait faire évacuer Bellinzone, bien qu'il leur eût, dès 1495, promis la cession de cette place, en échange de leur coopération à la conquête du duché. La mauvaise foi de Louis XII était manifeste. La hauteur avec laquelle il repoussa les doléances de ses alliés précipita la rupture. Las des tergiversations dont on usait à leur égard, hostiles aux propositions d'arbitrage mises en avant à seule fin de leur faire prendre patience, Schwytz, Uri et le Bas Unterwalden recoururent à la voie des armes. Leurs enseignes descendirent en Lombardie. Tout plia devant elles. Déjà cette poignée d'hommes marchait vers Milan, lorsque la paix, achetée par Louis XII à Arona (11 mars 1503), les engagea à reprendre le chemin de leurs montagnes.

Un instant, l'on s'était bercé de l'espoir, dans l'entourage du roi, que le renouvellement du « capitulat de Milan » (11 juin 1503) ramènerait à l'administration française du duché les sympathies des petits Etats de la Suisse primitive. L'illusion fut de courte durée. Il eut fallu tout autre chose que cette concession tardive pour apaiser les colères qu'entretenaient au sein des Ligues les offres dérisoires faites par le monarque français à ses créanciers suisses.

Certes, les richesses des villes et des campagnes italiennes continuaient à exercer sur les mercenaires des Ligues leur invincible attrait. Et ce fut assez aisément, en somme, que les agents à la solde du roi Très-Chrétien recrutèrent, parmi les cantons, les quelques milliers d'hommes qui prirent part à l'infructueuse expédition tentée en vue de sauver les garnisons abandonnées par Charles VIII en terre napolitaine. Mais c'étaient là des levées clandestines. Les demandes de levées régulières étaient assez généralement repoussées par les cantons. Dans ces conditions, le roi se voyait contraint de renoncer aux fruits les plus certains de son alliance avec le corps helvétique.

Bientôt même les ambassadeurs de Louis XII ne s'estimèrent plus en sûreté parmi les Ligues. Tolérés dans un ou plusieurs cantons, ils se trouvaient exclus des autres ou appréhendés au corps s'ils avaient négligé de se munir des sauf-conduits nécessaires. Pour surcroît, le roi, mal conseillé, ne sut point tirer parti des dispositions plus conciliantes dont les autorités bernoises firent montre à son égard dès les derniers mois de 1505.

La recrudescence des enrôlements clandestins, malgré l'opposition des autorités cantonales, l'accueil dédaigneux réservé aux envoyés de celles-ci lorsqu'ils se présentèrent au camp royal, puis, par dessus tout, le manque de parole dont Louis XII ne craignit pas d'user envers ces mercenaires sans le concours desquels il n'eut pas mené à bien sa campagne de Gênes, tel fut l'ensemble de circonstances qui devait, à la longue, rendre inévitable la rupture entre la cour de Paris et les Suisses.

Dès l'instant où le parti français subissait une disgrâce en Helvétie, il était dans l'ordre des choses que le parti impérial cherchât à y relever la tête. C'est ainsi que Maximilien obtint des Suisses la promesse que leurs troupes l'accompagneraient dans son voyage de Rome. Si cet engagement, dont les conséquences pour la politique française eussent été peut-être irrémédiables, ne fut pas tenu, c'est que la diplomatie du Louvre mit tout en œuvre afin d'en entraver l'exécution.

Cependant le traité d'alliance franco-suisse arrivait à son terme, sans que les parties contractantes en proposassent le renouvellement. En Suisse, on n'avait que trop de raisons de se défier de la sincérité de Louis XII. A la cour du roi, on trouvait moins onéreux de recruter clandestinement des mercenaires que d'acheter le droit aux «levées avouées» en payant des pensions aux cantons souverains. Et d'ailleurs, ne restait-il pas à la France la ressource suprême, dont elle usa quelques mois plus tard, de contracter des alliances particulières avec les montagnards grisons et valaisans et de s'ouvrir ainsi sur la Péninsule de nouveaux débouchés, même sans l'assentiment des cantons?

L'orage, longtemps conjuré, faillit éclater après Agnadel. Les contingents suisses s'y étaient couverts de gloire. Toutefois, le Très-Chrétien ne les traita pas mieux qu'il n'avait traité leurs frères d'armes au lendemain de la prise de Gênes. Estimant que leurs services lui étaient désormais inutiles, il les renvoya brutalement et mal satisfaits dans leur pays.

Quand le roi fut informé de l'impression que cet acte impolitique causait parmi les Confédérés, il était trop tard pour y porter remède. Déjà ses ambassadeurs se voyaient refuser — comme en 1503 — l'accès des diètes helvétiques. Ce fut l'instant que choisit le Souverain Pontife pour proposer son alliance aux cantons. Ceux-ci l'acceptèrent, après quelques hésitations (4 mars 1510), et, du coup, les mercenaires suisses et valaisans passèrent dans le camp des ennemis de la France.

Néanmoins, une amélioration très appréciable se produisit, vers la fin de cette même année 1510, dans les relations entre les Confédérés et la Couronne Très-Chrétienne. L'insuccès de l'expédition helvéto-papaline contre Chiasso avait découragé les cantons et provoqué un malentendu momentané entre eux et le Saint-Père. Assistés de leurs collègues impériaux et savoyards, les ambassadeurs français tentèrent de mettre à profit cette circonstance pour

renouveler l'alliance de leur maître avec le corps helvétique. Ils faillirent y réussir. Mais l'imprudente arrogance de Louis XII à l'égard de ses anciens alliés rejeta bientôt ceux-ci dans les rangs de ses adversaires et les réconcilia avec Jules II.

Provoquée par l'attentat dont avaient été victimes en Milanais des hérauts aux couleurs des petits cantons, la campagne qui amena les bandes suisses sous les murs de Varèse et de Gallarate (novembre 1511) ne rapporta aux Confédérés ni honneur ni profit. Toutefois, elle eut pour résultat de creuser le fossé qui les séparait de la France et de les engager à faire cause commune, mieux encore que par le passé, avec tous les ennemis du roi. Il restait à Louis XII une dernière faute à commettre. La victoire de Ravenne avait relevé son prestige, aussi bien dans la Péninsule, que parmi les Ligues. Il en prit occasion pour briser les négociations que ses ambassadeurs venaient, à grand peine, de renouer en Helvétie. La réponse des Suisses ne se fit pas attendre. Ils accédèrent à la Sainte-Ligue (avril 1512) et bientôt les ambassadeurs du roi, retirés à la frontière de Franche-Comté, ne s'y estimèrent plus en sûreté.

Vingt mille Confédérés descendant de leurs montagnes et ralliant dans la plaine lombarde les armées impériale et papaline; les Français chassés de l'Italie; le régime Sforza restauré dans Milan; Neuchâtel enlevé à la maison de Longueville; Lugano et Locarno conquis par les cantons forestiers; la Valteline occupée par les Grisons; les fruits de la victoire de Ravenne perdus en quelques semaines, telles devaient être les conséquences immédiates de la politique inhabile et louvoyante pratiquée par Louis XII au delà du Jura. Le désastre de Novare (6 juin 1513); le siège de Dijon par les Confédérés; la paix onéreuse imposée à La Trémoille sous les murs de cette place, et non ratifiée par la Couronne; les tentatives, louables mais inutiles, du duc de Savoie et de Philiberte de Luxembourg en vue de ramener l'entente entre le Très-Chrétien et ses anciens alliés, tels furent les derniers et attristants épisodes d'un règne dont la politique extérieure fut suffisamment néfaste pour qu'il soit permis de ne pas s'associer aux louanges — à tout prendre — imméritées que certains historiens continuent à décerner au « Père du Peuple ».

RÈGNE

DE

LOUIS XII

MISSIONS EXTRAORDINAIRES EN SUISSE, DANS LE VALAIS ET AUX LIGUES GRISES

ANTOINE DE **BAISSEY**
JEAN **BURDELOT**

Fin Juin — Commencement Août 1498

Lettres de créance: Compiègne, 8 juin

Rappel de créance: Paris, 20 juillet

[Négociations en vue du renouvellement de l'alliance franco-suisse. Organisation de levées clandestines]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven I 103v°, 106, 107v°, 109v°, 117v°, 118, 118v° — St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XVI 183. — Eidg. Absch. III *A* 573, 576, 717.

THIERRY DE **STAERS**

Juillet — Août 1498

Lettres de créance: Paris, 20 juillet

[Rejoint en Suisse Baissey et Burdelot. Négociations en vue du renouvellement de l'alliance]

Eidg. Absch. III *A* 576 *f. g.*

TRISTAN DE **SALAZAR**
RIGAULT D'**OREILLE**

Février — Avril 1499

Lettres de créance: Montreuil-Bellay, 29 décembre 1498

[Négociations en vue du renouvellement de l'alliance]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *E* 317v°, 325–327, 331. Teutsche Missiv. I 211, 218, 326, 377. Frankreichbuch I 24. Rathsmanual (1499–1500), 51. — St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XI 52, XIII 86. Eidg. Absch. III *A*, 593 *h*, 597, 600, 601, 604, 607, 608.

† PICARDIE

hérault d'armes

Mai 1499

(Mission aux Ligues Grises. Levée)

St-Arch. Chur. Konigsbriefe, 17 juin 1499.

LOUIS FEGELI

Juin — Juillet 1499

(Prépare les voies à la deuxième mission de Tristan de Salazar)

Eidg. Absch. III. 1, 616 b, 620 a. — Bibl. Nat. f. fr. 2928 f° 13.

TRISTAN DE SALAZAR

Juin — Octobre 1499

(Cherche en vain à s'opposer à la médiation milanaise entre l'Autriche et les cantons. Annonce aux Confédérés la conquête de la Lombardie par Louis XII)

St. Arch. Bern. Teutsche Missiv. I 406. Latein Missiv. F 556, 559, 563. — St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XVI (1), 44. — Eidg. Absch. III. 1, 606, 616, III 2, 5. — Bibl. Nat. f. fr. 2928 f° 13. — Bibl. Fribourg. Actenstucke, coll. Mullinen XIV 10.

† JEAN JACQUES TRIVULCE

Juin 1499

Lettres de créance : Paris, 17 juin

Mission aux Ligues Grises (par correspondance). Levées pour le service du roi en Lombardie

St. Arch. Chur. Konigsbriefe, 17 juin 1499.

CHARLES DE MARTIGNY
MICHEL RICCIO

Juillet 1499

Vaines tentatives de médiation entre l'Autriche et les Confédérés

St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XIII 7. — Eidg. Absch. III. 2, 625 a. — Bibl. Nat. f. fr. 2928 f° 15.

† CHARLES DE POYANNE

Septembre 1499

Mission à Genève auprès des députés de Berne et de Fribourg

St. Arch. Bern. Latein. Missiv. L 500.

ANTOINE DE **BAISSEY**

Septembre—Octobre 1499

[Demande de troupes pour le service du roi en Lombardie. Levée de 12 000 hommes]

Eidg. Absch. III *A* 637 *o*. — St-Arch Bern. Teutsche Missiven I 259v°. — Quadrio. Dissertazione storiche intorno alla Valtellina I 370. — M. Sanuto. Diarii II 1295; III 317.

GEORGES, CARDINAL D'**AMBOISE**
JEAN JACQUES **TRIVULCE**
PIERRE DE ROHAN, DIT LE MARÉCHAL DE **GIÉ**

24 Octobre 1499

[Plénipotentiaires français à Milan pour négocier avec les députés d'Uri la renonciation du droit de ce canton à la possession de Bellinzone]

Eidg. Absch. III *B* 5. 31. — Revue historique XLV 316.

‡ THIERRY DE **STAERS**

Janvier—Août 1500

Lettres de créance: Orléans, 19 décembre 1499

[Mission aux Ligues suisses et grises. Y combat les intrigues des partisans de Sforza]

Eidg. Absch. III *B* 1 *c*. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy 261 f° 179. — M. Sanuto. Diarii III 605.

LOUIS **FEGELI**

Février—Avril 1500

Lettres de créance: Loches, 23 janvier

Rappel de créance: Lyon, 14 mars

[Négociations en Suisse. Même objet que celles de Staers]

Bibl. Nat. Coll. Du Puy 261 f° 179. — Eidg. Absch. III *B* 8, 9, 10 *h*, 21 *f*.

‡ JEAN **NUSSBAUMER**

Février 1500

[Envoyé spécial du gouverneur français de la Lombardie. Demande d'une levée]

Eidg. Absch. III *B* 10 *a*. — Valer. Anshelm's Berner Chronik III 97.

PHILIPPE DE **HOCHBERG**, COMTE DE NEUCHÂTEL
ANTOINE DE **GIMEL**
LOUIS DE **BOURBON** (ÉVÊQUE D'AVRANCHES)

Février—Mars 1500

[Mission d'observation. Ne dépassent pas Neuchâtel]

Bibl. Nat. Coll. Du Puy 261 f° 179.

TRISTAN DE **SALAZAR**

Février—Août 1500

Lettres de créance: Blois, 13 février

Rappels de créance: Lyon, 21 avril; Lyon, 30 avril; Lyon, 20 juin

[Demande de secours nécessitée par la rébellion de Milan. Affaire de l'occupation de Bellinzone par les contingents d'Uri et de Schwytz]

St-Arch. Bern. Rathsmanual CVI. Latein. Missiven *I* 292v° 125v°. Arch. Fribourg. Missives des rois de France 1 carton. St Arch. Luzern. Rathsmanual VIII 119. 1500 f° 167v° Eidg. Absch. III *B* 19 *p*, 20 *q*, 21 *f*, 25 61. Kohler. Les Suisses dans les guerres d'Italie 15

ANTOINE DE **BAISSEY**

Mars 1500

Lettres de créance: Châteauneuf-sur-Cher, 27 février

Rappel de créance: Lyon, 14 mars

[Rejoint en Suisse Tristan de Salazar. Conduit en Italie une imposante levée de Confédérés, malgré les édits promulgués par les autorités cantonales. Négocie un traité d'alliance avec le Valais]

St-Arch. Bern. Frankreichbuch I 58. Teutsch Missiven I 309 310. St Arch. Luzern Rathsprotokoll VIII 167. St Arch. Solothurn Denkw. Sachen XV 50 Eidg. Absch. III *B* 20 *q*, 17, 1281. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 261 f° 179

JACQUES D'**ASNIÈRES**

Avril—Mai 1500

Lettres de créance: Lyon, 21 avril

Rappel de créance: Lyon, 30 avril

[Mission financière. Rejoint en Suisse Tristan de Salazar]

Eidg. Absch. III *B* 13 *o*.

THIERRY DE **STAERS**

Septembre—Octobre 1500

Lettres de créance: Blois, 24 septembre

[Restitution de Bellinzone. Négociations à cet effet]

Bibl. Fribourg. Actenstücke Coll. Mullinen VIII 2. St Arch. Solothurn. Denkw Sachen XV 112. Eidg. Absch. III *B* 72 *cc*. M. Sanuto. Diarii III 871.

TRISTAN DE **SALAZAR**

Octobre—Fin Décembre 1500

Lettres de créance: Blois, 1er octobre

[Même objet que la mission qui précède]

St Arch Bern Teutsche Missiven *K* 8v 86v° Latein. Missiven *I* 140. St-Arch Solothurn. Denkw Sachen XV 13. Eidg. Absch. III *B* 73 88. M. Sanuto Diarii III 712, 831 871, 911, 1081, 1086, 1113, 1130 1549

RICHARD **LE MOYNE**

Décembre 1500—Janvier 1501

[Affaire de Bellinzone]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *E* 443.

ANTOINE DE **BAISSEY**
JEAN JACQUES **TRIVULCE**

Janvier 1501

[Sauf-conduit refusé. Mission non exécutée]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *E* 443. — Eidg. Absch. III *B* 89 *e*.

THIERRY DE **STAERS**

Février—Mars 1501

Lettres de créance: Loches, 16 et 18 février

[Tentatives d'arrangement entre le roi et les mercenaires suisses licenciés sans avoir touché leur solde]

Eidg. Absch. III *B* 91 *f*, 103 *i*. — M. Sanuto. Diarii III 1130, 1519.

JEAN **NUSSBAUMER**

Avril—Mai 1501

Lettres de créance: Châlon, 15 avril

[Demande d'une levée]

St-Arch. Luzern. Konigsbriefe Frankreich 1501. — Eidg. Absch. III *B* 121

PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Avril—Mai 1501

Lettres de créance: Dijon, 23 avril

[Préparation d'un accommodement entre le roi et ses créanciers suisses]

St-Arch. Luzern. Konigsbriefe. — Arch. Fribourg. Lettres royales 1r carton. — Eidg. Absch. III *B* 113 *n*, 115 zu *n*. — Bibl. Nat. f. fr. 2930 fº 100.

GUYOT DES **ROCHES**
PIERRE **GROB**

Juin 1501

Lettres de créance: Châlon-sur-Saône, 31 mai

[Même objet que la mission de Valtan précitée]

Eidg. Absch. III *B* 122 *d*.

IMBERT DE VILLENEUVE

Juin—Août 1501

PIERRE LOUIS DE VALTAN
CLAUDE LE CHARRON

Juillet—Août 1501

Lettres de créance: Lyon, 19 juin
Lyon, 13 juillet (Villeneuve et Valtan)

Tentative infructueuse d'accommodement entre le roi et ses créanciers suisses

St Arch. Luzern (Konigsbriefe). — St Arch Bern Teutsche Missiven *K* 165v°, 166v°, 181v°. Arch. de Fribourg. Missives des rois de France (1er carton). — Eidg. Absch. III *B* 150, 151. Bibl. Nat. f. fr. *2930* f° 160. — M. Sanuto, Diarii IV 72

THIERRY DE STAERS

Septembre 1501

Mission de courtoisie. Diète de Zurich du 16 septembre]

Eidg. Absch. III *B* 139 c.

PHILIPPE DE ROQUEBERTIN

Septembre—Novembre 1501

Mission extraordinaire de la part du gouverneur français de la Lombardie. Tentative infructueuse d'accommodement avec les créanciers du roi. Affaire de Bellinzone]

Eidg. Absch. III *B* 142—148. — M. Sanuto, Diarii IV 136, 224. — St-Arch. Luzern. Frankreich (Pensionen).

PIERRE LOUIS DE VALTAN

Octobre—Novembre 1501

Lettres de créance: Lyon, 19 octobre

Rejoint en Suisse Philippe de Roquebertin. Négociations avec les créanciers du roi

St Arch Bern. Latein. Missiven *F* 288v°. — Eidg. Absch. III *B* 144 *c, d*, 148 c.

IMBERT DE VILLENEUVE

Décembre 1501—Janvier 1502

Lettres de créance: Blois, 3 décembre 1501

Nouvelles propositions d'accommodement avec les créanciers de la Couronne

Eidg. Absch. III *B* 153 *hh*, 156 *mm*

NICOLAS HASSFURTER DE HEIDEGG

Mars 1502

Lettres de créance: Blois, 27 novembre 1501

Diète de Zoug. Offres faites aux créanciers du roi[1]

St-Arch Bern Bundnisse und Verträge H 91. — Eidg. Absch. III *B* 112 *b*, 155 *hh*, 162 n° 78, 167. — Bibl. Nat. f. fr. 2963 f° 36

THIERRY DE **STAERS**

Mars—Avril 1502

Lettres de créance: Blois, 19 mars

[Annonce aux Confédérés l'entente survenue entre le roi de France et le roi des Romains]

St-Arch. Luzern. Rathsprotokoll 1500 1508 57. — Arch. Fribourg. Lettres des rois de France (1er carton).

THIERRY DE **STAERS**

Juin—Juillet 1502

Lettres de créance: Lyon, 20 juin

[Demande et obtention d'une levée de 3000 hommes]

Eidg. Absch. III *B* 169 *b*. — Arch. Fribourg. Missives des rois de France (1er carton). Bibl. Nat. f. fr. *17 990* fº 166. — Val. Anshelm III 185.

ANTOINE DE **BAISSEY**

Juillet 1502

Lettres de créance: Asti, 14 juillet

[Sauf-conduit refusé. Mission exécutée par Thierry de Staers.
Nouvelle levée non accordée]

St-Arch. Zurich. Konigsbriefe. — Bibl. Fribourg. Actenstucke. Coll. Mullinen VIII 29. Eidg. Absch. III *B* 171.

TRISTAN DE **SALAZAR**
PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Novembre 1502—Fin Février 1503

Lettres de créance: Lyon, 3 novembre

[Négociations relatives à la possession de Bellinzone. Echec des ambassadeurs du roi]

St-Arch. Luzern. Konigsbriefe. — Arch. Fribourg. Missives des rois de France (1er carton). St-Arch. Bern. Abschiedeband *H* 713. Latein. Missiven *F* 95. Teutsche Missiven *K* 315vº. — St-Arch. Basel. Frankreich 117 nº 2. — Eidg. Absch. III *B* 191 199, 201 *a*, 207 *k*. — M. Sanuto. Diarii IV 305, 306, 558, 579, 612, 814.

PHILIPPE DE **ROQUEBERTIN**
JEAN **MOROSINI**

Novembre—Décembre 1502

[Mission du gouverneur de Milan. Rejoignent en Suisse Salazar et Valtan et les assistent
dans leurs négociations]

M. Sanuto. Diarii IV 397, 424. — St-Arch. Basel. Frankreich *L* 117 nº 2.

RICHARD LE MOYNE

Mars—Avril 1503

Lettres de créance: Blois, 8 mars

Rappel de créance: Lyon, 30 mars

(Mission auprès des cantons demeurés neutres dans l'affaire de Bellinzone. Proposition d'une trêve de trois ans ou d'un arbitrage immédiat)

St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — Eidg. Absch. III *B* 209, 210, 215, 217 *b*.

CHARLES D'AMBOISE
ANTOINE DE BAISSEY

Avril 1503

(Négociations de Locarno, conduites par le seul Antoine de Baissey. Paix signée à Arona, le 11 avril, par les deux plénipotentiaires français)

Eidg. Absch. III *B* 214, 216, 217, 1305, 1307. — Kohler. Les Suisses dans les guerres d'Italie 18.

ANTOINE DE BAISSEY

Mai—Juin 1503

IMBERT DE VILLENEUVE

Mai 1503—Janvier 1504

(Amendements proposés aux articles d'Arona. Levées clandestines. Antoine de Baissey prisonnier pendant un mois à Altorf. Renouvellement du capitulat de Milan. Echec des négociations avec les créanciers de la Couronne)

St-Arch. Luzern. Rathsprotokoll 1500—1508 131. Frankr. Kriege. — St-Arch. Bern. Latein. Missiven *F* 122. Teutsche Missiven *K* 355v. — Eidg. Absch. III *B* 222 *a*, 223, 224 *a*, 226, 227, 231, 246, 1508. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy *259* f° 53, *262* f° 30, *279* f° 25, 53, 60.

JEAN ANTOINE BORGO

Janvier 1504

(Mission du gouverneur français de Milan auprès des III Waldstætten. Négociations avec les créanciers de la Couronne)

Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 30, *279* f° 73.

PIERRE LOUIS DE VALTAN

Janvier 1504

Lettres de créance: Lyon, 31 décembre 1503

Obtient des Confédérés qu'ils refusent une levée de 6000 hommes au roi des Romains

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *F* 509, 510, [illegible]. — Bibl. Fribourg. Actenstücke Coll. Mülinen XIV 100. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 6, *279* f° 25, 60, *262* f° 15. — Eidg. Absch. III *B* 251 s. — M. Sanuto. Diarii V 709, 819, 861.

RICHARD LE MOYNE
NICOLAS CONRAD
JEAN KISSLING

Mai 1504

[Représentent le roi à la diète du 20 mai. Demande d'une levée]

Bibl. Nat. f. fr. *2933* f° 79; f. fr. *3087* f° 83 St-Arch. Bern. Latein. Missiven *F* 171 v°. Eidg. Absch. III *B* 273 *b, c*.

FRANÇOIS DE THÉLIGNY
JEAN BOUCHER

Novembre 1504—Janvier 1505

Lettres de créance: Melun, 18 octobre 1504

[Demande d'une levée]

Eidg. Absch. III *B* 295 *b*, 300 *e, f*, 303 *e*. Bibl. Nat. f. fr. *2931* f° 57.

RICHARD LE MOYNE

Mai—Juin 1505

Lettres de créance: Blois, 4 mai

Rappel de créance: Montils-les-Tours, 11 juillet

Négociations douanières. Paix entre la France et l'Autriche

Eidg. Absch. III *B* 310 *b, c*. Val. Anshelm III 275.

RIGAULT D'OREILLE

1) Octobre—Novembre 1505

[Instances auprès de Fribourg et de Berne en faveur des intérets de René, bâtard de Savoie

2) Décembre 1505—Janvier 1506

Lettres de créance: Blois, 1er décembre

[Même objet]

3) Janvier—Février 1506

Lettres de créance: Blois, 22 janvier

[Même objet]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *F* 233, 248 v°, 249. Teutsche Missiven *L* 117, 117 v°, 130, 142. Bibl. Fribourg. Actenstucke Mullinen XI 557. Eidg. Absch. III *B* 329.

AYMON DE MONTFAUCON

Novembre—Décembre 1505

[Mission à Berne. Acceptation des pensions royales par les conseils de cet Etat]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *F* 238, 238 v°, 248. Teutsche Missiven *L* 112, 340.

JÉRÔME **MORONE**

Janvier—Février 1506

Mission du gouverneur français de Milan auprès des cantons co-seigneurs de Bellinzone. Douane de Locarno

Eidg. Absch. III *B* 352.

FRANÇOIS DE **THÉLIGNY**

Février 1506

Négociations en vue d'empecher une alliance entre l'Autriche et les Confédérés

Eidg. Absch. III *B* 353 *b*, 358 [illegible] — C. Kohler *op.* cit. 51–[illegible]

RIGAULT D'**OREILLE**

Aout 1506

[Mission à Fribourg et à Berne. Affaires du batard de Savoie

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *F* 305

PIERRE LOUIS DE **VALTAN**
PHILIPPE DE **ROQUEBERTIN**

Janvier 1507

Combattent et font échouer l'alliance projetée par le roi des Romains avec les Confédérés]

St. Arch. Luzern. Allgem. Abschiede *D* 242 — Eidg. Absch. III *B* [illegible], [illegible]

JEAN **BOUCHER**

Février—Mars 1507

Lettres de créance: Blois, 9 janvier

Obtention d'une levée de 4000 hommes pour la défense du Milanais

Bibl. Fribourg. Actenstücke Mulinen XII [illegible] — St. Arch. Bern. Latein. Missiven *F* [illegible] Teutsch. Missiven *L* 262v° 2[illegible] — St. Arch. Luzern. Franz. Kriege — Eidg. Absch. III *B* 362 *c*, 36[illegible] *a*

JEAN DE DURFORT, S^t^ DE **DURAS**

Mars 1507

Rejoint aux Ligues Jean Boucher et le seconde dans sa négociation

Bibl. Fribourg. Actenstücke Mulinen XII [illegible] — Chron. de Jean d'Auton, Godefroy 108–109.

AYMON DE **MONTFAUCON**
RICHARD **LE MOYNE**

Mars 1507

Mission d'observation, depuis Lausanne

Bibl. Fribourg. Actenstücke Mulinen XII 55 — Eidg. Absch. III *B* 362 *c*, 363 *a*

FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, S^r DE **CHAMPDENIER**

Mars 1507

[S'arrête en Suisse avec ses collègues, Antoine Du Prat et Antoine Jourdan, au retour de leur ambassade auprès du roi des Romains.]

Arch. Nat. *K* 78 n° 15. – M. Sanuto. Diarii XXI. – D'Auton. Godefroy 7. – Le Glay. Négociations de la France avec l'Autriche I 112.

JÉRÔME **MORONE**
JEAN **MOROSINI**

Avril – Mai 1507

Lettres de créance: Gênes, avril 1507

[Battent en brèche l'entente austro-suisse pour le voyage de Rome.]

Promis e Muller. Lettere ed orazioni di Morone 118–130. – Val. Anshelm III 308. – Eidg. Absch. III *B* 372 *k*.

JÉRÔME **MORONE**
JEAN **MOROSINI**

Mi-Juin — Mi-Juillet 1507

PIERRE LOUIS DE **VALTAN**
+ PHILIPPE DE **ROQUEBERTIN**

Juin 1507 – Juin 1508

‡ JEAN **NUSSBAUMER**

Juin 1507 — Mars 1508

(aux Ligues Grises)

GUILLAUME DE **LA MARE**

Octobre 1507 — Janvier 1508

– ANTOINE DE **BAISSEY**

Juillet 1507

[Mission non exécutée en ce qui concerne ce dernier. Sauf-conduit refusé.]

Lettres de créance: | Milan, 27 et 28 mai (pour les cinq premiers) | Blois, 16 septembre (pour de La Mare)

Rappels de créance: | Blois, 15 et 16 septembre | Blois, 8 décembre

[Demandes de secours pour la défense du Milanais. Campagne contre la participation éventuelle des Suisses au « voyage de Rome ».
Tentatives en vue du renouvellement de l'alliance franco-suisse]

St-Arch. Bern. Briefe der Könige. Frankreich Buch I 5, 20, 36, 43, 61. Teutsche Missiven *L* 285, 290v°, 297, 299, 356v°, 359v°. Latein. Missiven *F* 361v°, 371. *G* 39v°, 41, 48v°. – St-Arch. Luzern. Königsbriefe. Frankr. Gesandte; Frankr. Kriege. Reperton. der Abschiede 1500–1512. – St-Arch. Solothurn. Rathsmanual III 41, 77. – Bibl. Fribourg. Actenstücke Müllinen VIII 5, 23. – Bibl. Nat. f. fr. *5569* f° 275. – Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262*, 27, 28, 30, 31, 34, 44; *279*, 13, 31, 47. – Arch. Nat. *J* 721. – Eidg. Absch. III *B* 371 *q*, 372 *k*, 373, 379 *b*, 387–396, 401, 402 *a*, 404 *c*, 412 *c*, 413–415 *f*, 417 *d*, 418 *b*, 421 *b*, 423–426. — Miscellanea di storia italiana II 136. – Promis e Muller. Lettere ed orazioni di Morone. – Marino Sanuto. Diarii VII 120, 179, 189, 226, 246, 249, 412, 454.

ANDRÉ LE ROY

Avril—Mai 1508

Lettres de créance: La Chaussière, 4 avril

Médiation entre le duc de Savoie et quelques cantons. Affaire Du Four

Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262, 34.

CLAUDE DE SEYSSEL

Mai—Juin 1508

Lettres de créance: La Chaussière et Escurolles, 12 avril

Rappel de créance: La Héronnière, 10 mai

Même objet que la mission d'André Le Roy

St. Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 65. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262, 11, 51. — Arch. Fribourg. Missives des rois de France 1ᵉʳ carton.

✝ JEAN ANTOINE BORGO

Octobre—Novembre 1508

Envoyé du gouverneur français de Milan. Mission monétaire

Eidg. Absch. III *B* 139 nº 314.

GAUCHER DE DINTEVILLE, Sʳ DE POLISY
JEAN MARNAC

Février—Juillet 1509

Instruction: Treviglio, 10 mai

Lettres de créance: { Blois, 11 janvier; Peschiera, 4 juin

[Tentative en vue du renouvellement de l'alliance franco-suisse

St. Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 111, 119, 131. — Arch. Fribourg. Missives des rois de France 1ᵉʳ carton. — St. Arch. Luzern. Frankr. Bündnisse. — Eidg. Absch. III *B* 466, 469, 567. — Bibl. des Litterar. Vereins in Stuttgart X nº 231. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy 267 fº 111. — Kohler *op. cit.* 127 sqq.

AYMON DE MONTFAUCON

Avril—Juillet 1509

[Projet de renouvellement de l'alliance entre le roi et les Confédérés]

Eidg. Absch. III *B* 467, 469. — Bibl. des Litterar. Vereins in Stuttgart X nº 231.

✝ GEOFFROY DE GRANGIS

Avril 1509

Mission aux Ligues grises de la part du gouverneur français de Milan. Négociation d'un traité d'alliance entre le roi et les Grisons

Mercure François X II partie 16 sqq. — Bibl. des Litter. Vereins in Stuttgart X nº 231. Kohler. Les Suisses dans les guerres d'Italie 118.

+ JACQUES DE GINGINS, S^r DU **CHÂTELARD**
+ GEOFFROY DE **GRANGIS**

Janvier – Avril 1510

[Mission en Valais. Négocient et signent le traité de Brigue du 13 février]

Arch. de Sion Tiroir 55, pièce 92, tiroir 88, pièce 31. — Eidg. Absch. III *B* 1358.

GAUCHER DE DINTEVILLE, S^t DE **POLISY**

Avril 1510

Sauf-conduit refusé. Mission non exécutée

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 201v°. Teutsch. Missiven *M* 153v°. — St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.

+ GEOFFROY **CARLES**

Juillet 1510

[Mission par correspondance. Tente de s'opposer aux demandes de levées faites par le Saint Siége aux Confédérés]

Bibl. Nat. Coll. Du Puy *399* f°s 20, 22. — M. Piollet. Geoffroy Carles 78. — Eidg. Absch. III *B* 196 *a*.

+ JEAN DE **BAISSEY**

Septembre – Octobre 1510

PIERRE **GROB**

Août—Octobre 1510

Lettres de créance: Blois, 26 juillet

[Rapprochement tenté entre les Ligues et l'administration française de la Lombardie]

St-Arch. Solothurn. Rathsmanual IV 13. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 32; *399* f° 25. — Eidg. Absch. III *B* 796 *h*.

LOUIS DE LONGUEVILLE, Mis DE **ROTHELIN**
IMBERT DE **VILLENEUVE**
JEAN DE **BAISSEY**

Décembre 1510 — Février 1511

Lettres de créance: Blois, 23 novembre

Rappel de créance: Blois, 20 décembre

[Tentative infructueuse de rapprochement entre la France et les Ligues]

St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — St-Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 261v°. — St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXVI 171, 181. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy *261* f° 22; f. fr. *5568* f° 31. — Eidg. Absch. III *B* 516 *t*, 525 *d*, 526 zu *h*, 529, 548 *e*, 551 *f*, *h*, 552 *m*, 553 *b*, 557, 1333.

IMBERT DE **VILLENEUVE**
ANTOINE II DE **LAMET**

Mars—Juin 1511

Instructions: Blois, 7 mars

Médiation entre le duc de Savoie et les Confédérés. Affaire Du Four. Campagne infructueuse en faveur du renouvellement de l'alliance franco-suisse.

St-Arch. Bern. Latein Missiven *G* 261v°. Teutsche Missiven *M* 295. — St-Arch. Luzern Allg. Abschiedeband *E* 88. — St-Arch. Solothurn Rathsmanual IV 110. — Eidg. Absch. III *B* 559 *n*, 561, 563. — Bibl. Nat. f. fr. 5568 f° 31.

[JEAN DE **BAISSEY**

Fin d'Octobre 1511

Mission non exécutée. La rupture entre le roi et les Confédérés survient sur ces entrefaites]

St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXVI 171, 181. — M. Sanuto. Diarii XIII 291. — Eidg. Absch. III *B* 587, 600 *a*.

LOUIS DE LONGUEVILLE, Mis DE **ROTHELIN**
RAOUL DE **LANNOY**
IMBERT DE **VILLENEUVE**

Mars 1512

Instructions: Commencement de février

Tentative de rapprochement entre le roi et les cantons. Les ambassadeurs français n'obtiennent qu'un sauf-conduit temporaire et se voyent bientôt contraints de regagner la Bourgogne.

St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. Frankr. Gesandte. Neuenburg. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *G* 307, 330, 317v°, 352. Frankr. Buch I 30. Teutsche Missiven *M* 350, 361. — Bibl. Fribourg. Actenstucke. Mullinen X 11. — St-Arch. Solothurn. Abschiedeband VI. — Eidg. Absch. III *B* 600 *q*, 602 *e*, 610 *k*, 612 *l*, 1313. — Bibl. Nat. f. fr. 2930 f° 111; f. fr. 20 979 f° 76. Coll. Du Puy 262 f° 63. Lettres de Louis XII. Bruxelles 1712. III, 150.

Dans l'intervalle entre cette ambassade et celle dont La Trémoille devait être le chef, les intérêts de la Couronne de France aux Ligues sont successivement confiés, sous la surveillance de

CLAUDE DE **SEYSSEL**

établi en Savoie,

à des agents du duc de Savoie, de la princesse d'Orange ou de la duchesse de Longueville.

Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 11, 61. — St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *G* 369.

ANTOINE II DE LAMET

Maître d'hôtel du duc de Longueville.

Chargé d'une mission pour le compte du gouvernement du roi

Mai 1512

[Demande sans succès le rappel des troupes suisses au service du pape]

St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *G* 354. — Val. Anshelm's Berner Chronik IV 249.

FRANÇOIS DE GINGINS, S^r DU CHÂTELARD

Représentant du duc de Savoie aux Ligues.

Chargé des intérêts français

Juillet 1512

[Tentative infructueuse de rapprochement entre le roi et les Confédérés]

Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f°s 61, 63.

JEAN AMÉ DE BONIVARD, ABBÉ DE PIGNEROL SAINT-VICTOR, DOYEN DE COLOMBIER LANCELOT DE MONDRAGON

Représentants du duc de Savoie aux Ligues.

Chargés des intérêts de la Couronne Très-Chrétienne

Juillet—Août—Septembre 1512

[Missions à Fribourg et à Berne. Ne parviennent pas à rétablir l'entente entre le roi et les Confédérés]

Eidg. Absch. III *B* 636 *h*, 639 *d*, 863 *o*, 872 *q*. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f°s 50, 61, 118.

SIMON DE COURBOUSON

Maître d'hôtel de la princesse d'Orange.

Représentant officieux des intérêts du roi de France aux Ligues

Juillet—Décembre 1512

[Obtient un sauf-conduit en faveur de La Trémoille et autres ambassadeurs de Louis XII]

Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f°s 21, 50, 110. — Eidg. Absch. III *B* 636 *m*, 666 *a*, 668—670, 776(2). — St-Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 104v^o. — Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise III, 126.

LOUIS DE LA TRÉMOILLE
CLAUDE DE SEYSSEL
IMBERT DE VILLENEUVE
GAUCHER DE DINTEVILLE, Sr DE POLISY
JEAN DE BAISSEY

Février—Mai 1513

Lettres de créance: Blois, 4 décembre 1512

Sauf-conduit: 8 janvier 1513

JEAN JACQUES TRIVULCE

Agent officieux (à Lucerne)

Janvier—Février 1513

[Négocient sans succès la reprise des relations politiques entre le roi et les Suisses]

St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — Arch. Fribourg. Lettres des rois de France 1er carton. — St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *N* 111v°, 123v°, 154v°, 161v°. Latein. Missiven *G* 101v°. — St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXIX 19, 205; XXX 21. — Eidg. Absch. III *B* 666—776. — Bibl. Nat. f. fr. 5568 f° 37. Coll. Du Puy 262 f° 52, 88. — Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise IV. — M. Sanuto. Diarii XV 161.

ANTOINE II DE LAMET

Mars—Avril 1513

[Représentant à la fois de la duchesse de Longueville et du roi de France. Proteste contre l'occupation de Neuchâtel par les Confédérés]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 113. — St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXIX 115. — Eidg. Absch. III *B* 709 *b*.

IMBERT DE VILLENEUVE
JEAN DE BAISSEY

Novembre 1513

Pouvoirs: Corbie, 19 octobre

Lettres de créance: Corbie, 20 octobre

Instruction (2me): Saint-Denis, 14 novembre

[Cherchent en vain à substituer un nouveau traité de paix à celui conclu à Dijon, en septembre, entre La Trémoille et les Confédérés. Imbert de Villeneuve, enlevé à Genève, demeure comme otage entre les mains des Suisses jusqu'en novembre 1514]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *N* 225, 226, 228, 228v°, 229v°, 233v°, 239v°, 242, 255v°, 258, 266v°. — Bibl. Fribourg. Actenstücke (coll. Müllinen) X 103. — St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXX 21, 98; XXXI 25. — Eidg. Absch. III *B* 740 *m*, 741 *k*, 755 *q*, *r*, 756 zu *q*, 760 *c*, 763 *c*, 764 *h*, 770 *k*, 776, 781—791, 822. — Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise, IV. — Bibl. Nat. f. fr. 25 719 f° 251, 261v°. — M. Sanuto. Diarii XVII 320, 333, 376.

RENÉ D'ANJOU, Sr DE MÉZIÈRES

Janvier 1514

[L'un des otages livrés par La Trémoille en garantie de l'exécution du traité de Dijon. Prisonnier jusqu'au début du règne de François Ier, il offre, à deux reprises, en janvier 1514 et janvier 1515, ses bons offices afin de rétablir la paix entre le gouvernement français et les Suisses]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *N* 305, 342, 346. — Eidg. Absch. III *B* 737—848.

FRANÇOIS DE GINGINS, Sr DU **CHÂTELARD**
AMÉ DE GENÈVE, Sr DE **LA BÂTIE**
LOUIS DE **BONVILLARS,** Sr DE MÉZIÈRES

Avril 1514

[Sujets du duc de Savoie, ces trois diplomates sont accrédités auprès des Ligues — de l'aveu du roi — par le duc de Bourbon. Echec de leur négociation en vue de l'établissement d'une «paix perpétuelle» franco-suisse]

Eidg. Absch. III *B* 783 *l*, 785 *i*. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *N* 283v°.

AGENTS ORDINAIRES (DE NATIONALITÉ SUISSE) ENTRETENUS PAR LA COURONNE DE FRANCE AUX LIGUES

1498—1515

Parmi les agents et «pratiquants» suisses aux gages du roi, durant le règne de Louis XII, il y a lieu de citer, en dehors de

Jean NUSSBAUMER | truchements
Jean MEZGER |

Louis FEGELI

Nicolas et Conrad HASSFURTER

Louis d'ERLACH

Aymon de MONTFAUCON

Nicolas CONRAD

Jean KISSLING

auxquels sont consacrées des biographies spéciales: (1)

Werner RATH, secrétaire du canton de Zurich

et Thomas SCHŒNI, capitaine de Berne.

Ce dernier, distributeur des pensions de France, paya de sa fortune et d'un exil à perpétuité (1500) son attachement, d'ailleurs intéressé, à la Couronne Très-Chrétienne. (2)

Tillier. Geschichte des Freistaates Bern II 143 147.

(1) *Biographie des ambassadeurs etc.* (en préparation).

(2) *Bern an Neuenstadt.* Dienstag nach Cruci 1500. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *K* 63v°. — *Bern an Thomas Schœni*, jetzt zu Solothurn verhafftet. Zinstag nach Thome 1500 *Ibid.* 98 *Demselben.* Sonntag vor Michaelis 1501. *Ibid.* 199. — *Bern an den Bischoff von Basel.* Montag nach Johannis Evangeliste 1506. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *L* 245v°.

ANTOINE DE BAISSEY
JEAN BURDELOT

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Fin Juin—Commencement Août 1498

Lettres de créance: Compiègne, 8 juin (1)

Rappel de créance: Paris, 20 juillet (2)

Rappel de leur mission: Blois, 3 novembre (3).

Durant les deux années écoulées depuis la première ambassade de Baissey et de Burdelot, les dispositions du conseil de Berne à l'égard de la France ne s'étaient pas modifiées. Tout au contraire, ce canton s'apprêtait à conclure avec Ludovic le More une nouvelle convention, dans laquelle il entraînait, cette fois, Lucerne, Schwytz et les deux Unterwalden. (4)

Annoncés aux Suisses par une missive royale en date du 25 avril, (5) les deux ambassadeurs traversèrent la frontière dans les derniers jours de juin, mais ne purent dépasser Fribourg. (6) Berne, en effet, sur les conseils du roi des Romains, (7) s'obstinait à leur refuser le sauf-conduit qui leur était nécessaire pour se rendre dans la Suisse centrale. On gardait rancune au bailli de Dijon de l'incroyable maîtrise dont il usait pour débaucher des soldats, au mépris des ordonnances les plus strictes et les plus sévères, et de l'arrogance avec laquelle il avait, quelques années auparavant, accueilli à Gênes les députés suisses venus dans cette ville pour en faire sortir les troupes confédérées au service de France. (8)

---

(1) «Ludovicus dei gracia, Francorum, Sicilie et Jherusalem rex ac Mediolani dux ... cum amicicia[m] atque federa inter inclite recordacionis christianissimos francorum reges predecessores nostros, videlicet Ludovicum XI vosque iniciata atque inita, postea vero continuata per carissimum fratrem nostrum Carolum nuper vita functum utrisque nom[inibus] ut scitis honesta et utilia renovare cupiamus, ad vos ea gracia ballivum Divionis, cambellanum, ac magistrum Joannem Burdelot, consiliarios nostros, satis abundeque instructos mittimus ... Datum Compendii, die octava mensis junii ...» *Loys* ... *Robertet* ... *scultetis et consulibus Lucern* ... St Arch. Luzern.

(2) En meme temps creance pour Thierry de Stiers ... or. pap. St Arch Zurich und Luzern.

(3) *Loys* ... *Robertet aux ... advoyers et consulz de la ville de Surich* St-Arch Zurich or.; *aux advoyers et consulz de Lucerne* St Arch Luzern, or.; *aux advoyers, consulz et officiers de Fribourg* ... Arch Fribourg or. ... «En ensuyvant ce que par cy devant vous avons fait savoir par noz amez et feaulx conseillers, les bailly de Dijon et maistre Jehan Burdelot ...»

(4) 1er octobre 1498. Eidg Absch III 1 717.

(5) *Loys* ... *Robertet aux ... burguemestre et consulz de la ville de Surich* Orleans, le XXVe jour d'avril. St-Arch. Zürich. or.

(6) *A. de Baissey au canton de Zurich* Fribourg, 6 juillet 1498 ... *Sontag nach Ulrici 98* ... St-Arch Zurich or. all. ... *Fribourg a Berne* 10 juillet 1498. Arch Fribourg Missivenbucher IV 131.

(7) *Bern an Zurich* Sonntag Margarethe 1498. Teutsche Missiven I 109v°.

(8) Eidg Absch III 1 573 n° 608 a ... Tillier II 413. *D'Urfe et A. de Baissey aux cantons suisses* Genes, 14 juillet 1491. St Arch Luzern or. ... «Zu dem das Ir wussen als zu kurtz verloffen Jaren, wir und ander In gemeinen Eidtgen: Namen unsere Bottschafften gan Yenow gevertiget, mit bevelch der Eidtgnosschafft knecht dazumal abgefurt harheim zu manen, das Ir der Zyt denselben der Eydtgnosschafft anwaltten, under denen von uns Her Caspar von Stein gewasen ist, by hencken verbotten, die selben knecht nit zu besamblen, noch Inen die geordtnetten Bevelch zu eröffnen ...» *Bern an den gubernator zu Dijon* Zinstag vor Ulrici 1498. Teutsche Missiven I. 105v°. *Bern an den Romischen Konig* Mittwoch Ulrici 1498. *Ibid* 106; *an den Baillí von Dijon* Sontag nach Ulrici. *Ibid.* 107v°.

Il fallut plusieurs semaines de négociations laborieuses avant que les Bernois vinssent à résipiscence et consentissent à laisser passer sur leurs terres Baissey et son collègue. (1) Ceux-ci, en vertu de leurs instructions, demandèrent, au nom de leur maître, à la diète de Zurich du 30 juillet (2) le renouvellement pur et simple de l'alliance conclue trois ans auparavant entre Charles VIII et les Confédérés. Toutefois, le roi désirait traiter avec les dix cantons et non plus seulement avec huit d'entre eux. (3) Cette proposition, qui constituait la raison d'être officielle de la mission française, fut prise *ad referendum* par les députés suisses, après avoir été légèrement amendée par eux. (4) Quant aux instructions secrètes dont Baissey était porteur, elles furent, en revanche, pleinement suivies. Plusieurs milliers de Suisses, levés par lui d'une manière clandestine, rejoignirent en France ceux de leurs compatriotes qui s'y trouvaient encore au service du roi. (5) Ce renfort était d'autant plus précieux qu'un grand nombre de «Knechten», las de réclamer en vain leur solde de la dernière campagne d'Italie, venaient de s'enrôler sous la bannière du roi des Romains et se concentraient à la frontière de Bourgogne. (6)

Le bailli de Dijon et Burdelot quittèrent la Suisse au commencement d'août. (7)

THIERRY DE STAERS

Mission extraordinaire en Suisse

Juillet—Août 1498

Lettres de créance: Paris, 20 juillet (8)

Thierry de Staers rejoint aux Ligues Antoine de Baissey et Jean Burdelot, ambassadeurs extraordinaires de Louis XII. Il assiste, ainsi qu'eux, à

(1) Rathsmanual Solothurn XVI 183.

(2) *cf.* notice Staers.

(3) «Nous avons sceu comme puis naguères avez fait sommer et requerir ceulx de Berne et aultres de ensuyvre les amitiez, confederations et alliances que avez avec nous et de laisser celles qu'ilz ont prinses avecques noz ennemys, afin que ne soiez separez d'ensemble et de voz anciennes Ligues, dont vous avons sceu et vous sçavons très bon gré et très fort vous en remercions, en vous priant tant que faire povons que en ce vueillez persister et faire en manière que tous ensemble soiez de nostre amittié et alliance, ainsi que autres foiz tous ensemble avez esté du temps des roys noz predecesseurs que Dieu absoille. Et en ce faisant nous traitterons lesd. de Berne et ceulx qui adhereront pour nous comme ilz estoient traictez du temps du feu roy Charles derrenier decedé, que Dieu absoille, comme plus à plain serez advertiz par le bailly de Dijon et maistre Jehan Burdelot noz ambassadeurs...» *Loys* (c. s. *Petit*) *aux .. advoyer et consulz de Lucerne; aux .. burguemaistres et consulz de Zurich; aux .. advoyers, consulz, conseil et communaulté de Zurich, Soulleurre, Lucerne, Fribourg, Ury, Glaris et de Zoug.* (St-Arch. Luzern und Zürich. or. pap.)

(4) Eidg. Absch. III 1 576 *b-g.*

(5) Tillier II. 414—416.

(6) *Bern an Unterwalden: an Barth. Mey.* Montag nach Oswaldi 6 August 1498. Teutsche Missiven I 117v°. 118 *Bern an unnsern lieben, getruwen den Houbtlutten unnd Knechtten unnser Lanndtschafft yetz In Burgunn.* Montag nach Oswaldi 1498. *Ibid.* 118v°. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern II 113.

(7) *Fribourg au bailli de Dijon.* 22 août 1498. Arch. Fribourg. Missives III 43.

(8) En même temps, lettres de récréance pour Baissey et Burdelot. Après avoir remercié les cantons, alliés de France, des tentatives faites par eux en vue d'améliorer les rapports entre les Bernois et la Couronne, et de la réponse donnée à ce sujet aux deux ambassadeurs précités, le roi ajoute. «Nous vous

la diète de Zurich du 30 juillet, et, au nom de son maitre, communique aux Confédérés le texte des traités de paix que ce prince était sur le point de conclure avec le roi d'Angleterre et l'archiduc Philippe. Il les renseigne, en outre, sur l'état des négociations entamées aux mêmes fins avec le roi des Romains. (1)

TRISTAN DE SALAZAR
RIGAULT D'OREILLE

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Février—Avril 1499

Lettres de créance: Montreuil-Bellay, 29 décembre 1498.(2)

Accompagnés d'une nombreuse suite, (3) les deux ambassadeurs français arrivent le 11 février (4) à Fribourg, d'où ils font parvenir à la diète réunie à Zurich, ainsi qu'au conseil de Berne, des demandes de sauf-conduits et d'audience. (5) Cette requête ayant été accueillie sans difficulté, Tristan de Salazar

prions que vous vueillez remonstrer à eulx et partout où il appartiendra que tousiours nous sommes mis en nostre devoir d'entendre à bonne et seure paix et d'entretenir le traitté de Senlis, à la conclusion duquel voz ambass. estoient presens, et mesmement leur declairer que, à la venue devers nous des amb. de l'archiduc, qui encores sont icy, nous leur avons offert et offrons chascun jour, par declaration ample, d'entretenir led. traicté de Senlis, combien que le roy des Romains et luy l'ayent par plusyeurs foiz rompu et enfrainct; et que si tost que led. archiduc aura acomply et entretenu ce qu'il doit faire par led. traicté et que le roy des Romains aura retirée son armée arrière de noz frontières sans plus faire guerre à noz pais, et que les seuretez seront baillées d'une part et d'autre, ainsi qu'elles ont esté accordées, que nous ferons mectre à deue execution l'entier acomplissement de ce que devons faire de nostre part selon led. traicté, la quelle chose est bien à donner à entendre à chascun que nous ne sommes cause d'aucune suscitation de guerre et que, à tort et sans cause, led. roy des Romains nous a comancé la guerre et qu'il est infracteur dud. traicté avecques les autres infractions qu'il a par ci devant faictes, ainsi que plus au long vous serez advertiz par nostre cher et bien amé varlet de chambre Thierry des Estaers que nous envoyons presentement par devers vous expressement pour ceste cause; lequel vueillez croyre de ce qu'il vous en dira de nostre part». Donné à Paris le XXe jour de juillet. *Loys* (c. s. *Petit*) *aux advoyer et consulz de Lucerne. — aux bourguemaistres et consulz de Zurich. — aux advoyer, consulz, conseil et communaulté de Zurich, Soleure, Lucerne, Fribourg, Ury, Glaris et de Zoug.* St-Arch. Zürich und Luzern. or. pap.

(1) Eidg. Absch. III *B* 576 *f, g*.

(2) Sous la forme de Lettres-Patentes: «Et pour ce que desirons singulierement... entretenir lad. amitié, confederacion et aliance, nous avons à ceste cause... deliberé et ordonné envoier presentement devers eulx (les Suisses) noz amez et feaulx l'arcevesque de Sens, nostre conseiller, et Rigault d'Oreille, chevalier, aussi nostre conseiller et maistre d'ostel ordinaire, bailly de Chartres, pour traicter et accorder entre nous et eulx icelle confederation, amitie et alyance». (Arch. Fribourg. or. parch. une copie est intercalée dans l'original du traité de Lucerne du 16 mars 1499).

(3) St-Arch. Bern. Latein. Missiven *E* 317v⁰.

(4) St-Arch. Solothurn. Denkwürdige Sachen XI 52.

(5) *Tristan de Salazar, arcevesque de Sens; Rigault d'Oreille... à Mess. les amb. des Ligues estans de present à Zurich.* Escript à Fribourg, ce XI fevrier. St-Arch. Zurich. or. — *Les mêmes à Mess. les advoy. et consulz de Berne.* Fribourg, ce XVII febvrier. St-Arch. Bern. Frankreichbuch I n. 21. or. — Eidg. Absch. III 1 593 *b*. — Bern, 18 février 1499. *Sauf-conduit accordé «à très reverend S. Mess. Tristant de Sallazartt arcevesque de Sens et à noble et puissant chevallier Mess. Rigault d'Oreille maistre d'ostel du roy, ambassadeurs pour le pass... [illegible] ... avec cinquante hommes à pié et à cheval... armez ou non armez, ainsi que bon leur semblera»* (le tout valable pour trois mois). St-Arch. Bern. Latein. Missiven *E* 317v⁰. — *Bern an Luzern.* Freitag vigilia Purificationis Mariae (1. Februar) 1499. Teutsche Missiven I 326.

et Rigault d'Oreille se présentent à la journée convoquée à leur intention à Zurich le 1er mars et y proposent un renouvellement d'alliance entre les Confédérés et le nouveau roi. (1)

Au point de vue des intérêts français, les circonstances dans lesquelles s'ouvrait cette négociation étaient des plus favorables. Louis XII, momentanément en paix avec tous les princes de l'Europe, se prévalait de ce fait pour proclamer bien haut l'entier désintéressement de sa démarche. Les Suisses, en revanche, bien que la fortune se montrât propice à leurs armes, dans la lutte qu'ils soutenaient contre l'Empereur, ne pouvaient voir avec indifférence l'un des monarques les plus puissants de la chrétienté solliciter, avec leur amitié, le renouvellement des alliances conclues entre eux et ses prédécesseurs. (2)

Toutefois, à considérer les choses de plus près, il est impossible de ne pas reconnaître que le roi, prêt à mettre à exécution son projet de conquête du Milanais, ne pouvait se lancer dans cette entreprise sans s'être auparavant assuré du concours éventuel des Suisses, dont quelques cantons étaient encore les alliés des Sforza. Aussi les négociations furent-elles conduites avec une extrême célérité. Louis XII et ses ambassadeurs accueillirent d'emblée, ou promirent d'examiner avec bienveillance, toutes les requêtes des Confédérés: augmentations des pensions, admissions de nouveaux élèves suisses à l'université de Paris, franchise des foires de Lyon; enfin, et surtout, ils s'engagèrent à fournir aux Ligues, avec des subsides importants, l'artillerie et les munitions de guerre qui faisaient défaut à celles-ci dans leur lutte contre l'Autriche. (3)

Le 11 mars déjà, la diète helvétique entière se déclarait acquise au projet de renouvellement, et, le 16 du même mois, le traité était signé à Lucerne par les députés des dix cantons et les ambassadeurs français. Ceux-ci rejoignirent bientôt la cour après un brève visite à Berne (4) et à Fribourg. (5) Le 6 mai, enfin, Louis XII, étant à Blois (6), ratifiait ce traité d'autant plus avantageux pour

(1) Eidg. Absch. III *A* 597

(2) *Le canton de Fribourg à celui de Soleure.* Donstag vor alten Vasnacht (14 février 1499). St-Arch. Solothurn. Denkwürdige Sachen XI 52.

(3) *Berne au roi* (23 mars); *à l'archevêque de Sens* (23 et 28 mars). Latein. Missiv *E* 325v°, 326, 327v°. Rathsmanual Bern (26 févr. 1499 – 6 juin 1500) p. 51 (28 mars 1499). – *Berne à Soleure.* Fritag nach Jacobi (26. Juli) 1499. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XIII 86. – *Bern an den «Hobtlutt in das Veld»* Vigilia Jacobi (24. Juli) 1499. Teutsche Missiven I 214. – *Bern an Solothurn.* Dienstag nach Jacobi (30. Juli) 1499. *Ibid.* 218.

(4) «Quandoque credimus regios illos oratores qui proxime in hanc urbem applicuerant Regie Mte Vre appercuisse affectus et favores nostros in dominum de Vergey (*Vergy*) marescallum Burgundie comitatus...» *Berne au roi,* 22 avril 1499. Latein. Missiven *E* 331 – *Bern an Freiburg.* Samstag vor Quasimodo 1499 (6. April). Teutsche Missiven I 377. – Eidg. Absch. III *A* 607 (n° 647), 608 *c*, 609 *c*, *f*, *h*, 611 *g*. Val. Anshelm's Berner Chroniken II 355, 363 – *Loys* (e *s. Coloreau aux* .. *conseil et communité des anciennes Ligues des Haultes Alemaignes.* Donné aux Montilz soubz Blois, le premier jour de may. St-Arch. Zürich. or.

(5) Eidg. Absch. III *A* 601 *i.* – *Adhésion de Fribourg au traité,* 8 avril 1499. Arch. Fribourg or. parch. (Missives des Rois de France, 1er carton).

(6) Et non au Plessis (Eidg. Absch. III *A* 601).

les deux parties qu'il réunissait tous les Etats confédérés, sans exception aucune, dans une entente que Charles VIII avait vainement cherché à réaliser. Ainsi que Tristan de Salazar et Rigault d'Oreille l'avaient affirmé à la diète du 1er mars, la nouvelle alliance franco-suisse faisait des deux contractants les arbitres incontestés de l'Europe. Des concessions opportunes consenties par Louis XII en Lombardie, où les intérêts des deux alliés étaient en somme conciliables, eussent fait bénéficier la France de la situation exceptionnelle que lui créait le traité de Lucerne. Ne pas avoir compris cette nécessité constituera toujours, aux yeux de la postérité, la faute capitale d'un règne qui s'ouvrait, avec le siècle, sous les plus favorables auspices. (1)

† PICARDIE

héraut d'armes

Mission spéciale aux Ligues Grises

Mai 1499

Chargé d'une mission auprès des Grisons, Picardie se croit autorisé à déclarer que la demande d'une levée, faite par J. J. Trivulce aux III Ligues, a été introduite sans le «sceu et consentement» du roi.

Louis XII informe aussitôt les chefs des Ligues qu'il a «delibéré sur ce telle pugnicion dud. herault que ce sera exemple aux autres de parler ou entreprendre sur telz choses sans en avoir commission». (2)

LOUIS FEGELI

Mission extraordinaire en Suisse

Juin—Juillet 1499

Louis Fegeli comparaît au nom du roi à la diète de Lucerne des 21 juin et jours suivants. Tout en annonçant la prochaine venue aux Ligues de l'archevêque de Sens, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté, il se croit en mesure de faire part aux Confédérés de l'intention formelle de son maître de déclarer incessamment la guerre à Ludovic Sforza, soupçonné de soutenir l'Empereur dans sa lutte contre les Suisses. Fegeli demande, en conséquence, aux cantons de se défier des propositions de médiation venant de Milan, et d'envoyer, tout au contraire, un corps d'observation de 4 à 5000 hommes — aux frais du roi — sur les frontières de la Lombardie. La suite de cette négociation fut reprise, quelques jours plus tard, par Tristan de Salazar, lequel était arrivé en Suisse sur ces entrefaites. (3)

(1) M. Sanuto, Diarii II 481, 517. — Eidg. Absch. III, 1, 600 *cc*, *mm*, 601, nº 611, 755.

(2) *Loys, etc. Robertet, p. l. q. de D. r. de Fr., de Secile et Iherusalem et duc de Millan aux III Ligues Grises.* Escript à Paris, le XVII jour de juing 1499. — St. Arch. Chur, or. parch.

(3) Eidg. Absch. III, 1, 616 *b*, 620 *m*. — *Lettre de Louis Fegely à ...* sur ses négociations en Suisse. Lucerne, 22 juin 1499. Bibl. Nat., f. fr. 2928, 15 or. Cette pièce est imprimée dans les *Chroniques de Jean d'Auton*, édit. de Maulde, I, 347.

TRISTAN DE SALAZAR

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juin—Octobre 1499

Sa première mission en Suisse accomplie, Tristan de Salazar n'eut pas le loisir de reprendre la direction de son diocèse. Après quelques semaines de repos, il s'achemina de nouveau vers les Ligues où le rappelaient les intrigues milanaises. Pressentant les dispositions belliqueuses du roi de France à son égard, Ludovic Sforza venait d'offrir sa médiation à l'Empereur et aux Confédérés, afin de se créer un titre sérieux à la reconnaissance de ces derniers et de les empêcher, espérait-il, de faire cause commune contre lui avec son ennemi. (1) Aussi l'instruction remise à l'archevêque de Sens lui recommandait-elle de ne point entraver les négociations de la paix entre l'Autriche et le corps helvétique — puisque le roi ne pouvait faire état des contingents suisses aussi longtemps que ceux-ci seraient occupés à défendre leur propre sol (2) — mais, en revanche, d'engager vivement les cantons à repousser la médiation milanaise et à accepter celle que leur offrait la Couronne Très-Chrétienne.

Dès la fin d'avril, (3) Louis XII avait annoncé aux Suisses son intention formelle de reconquérir « sa duché de Milan ». Il les avait, en conséquence, priés de n'accueillir aucune des offres de Sforza, mais d'attendre le retour au milieu d'eux de Tristan de Salazar avant que d'arrêter leurs résolutions. A la « journée » de Lucerne des 21—23 juin, Fegeli avait parlé dans le même sens. (4) Toutefois, lorsque l'archevêque diplomate comparut devant la diète du 9 juillet, (5) où il développa les arguments qui devaient, selon lui, rendre le *More* suspect aux Confédérés, la question de la médiation austro-suisse n'était plus entière. Galeas Visconti, ambassadeur du duc, venait, avec l'assentiment des cantons, de se rendre auprès du roi des Romains, afin de porter ce prince à cesser les hostilités. Ce fut en vain que, dans les diètes de Lucerne et de Zurich des 9 et 23 juillet, (6) Salazar rappela les mauvais offices que Sforza, allié secret de l'Autriche, avait rendus jusqu'à ce jour aux Confédérés (7), en vain qu'il demanda à ceux-ci de ne pas autoriser l'inclusion du duc de Milan dans le traité de paix. Les cantons, tout en protestant de leur sincère amitié à l'égard du roi, et en acceptant même son offre de médiation — à laquelle ils eussent donné la préférence si elle se fut produite à temps (8) — ne crurent pas devoir révoquer les pouvoirs donnés à Visconti. (9) L'arrivée

(1) *Bern an Luzern* Penthecostes 1499. Teutsche Missiven I 406
(2) Eidg Absch III *A* 615 *bb*, 617 *g*.
(3) *Loys* (c. s. *Robertet*) *spectabilibus viris confederatis magne lige superioris Alamanie*. Datum Blesiis XXIIII^a mensis aprilis St-Arch Zürich or — Eidg. Absch. III *A* 608 *d*, 609 *g*.
(4) Eidg. Absch. III *A* 616 *b*
(5) Eidg. Absch. III *A* 622 *o*, *p*.
(6) Eidg. Absch. III *A* 622 *o*, *p*, 624 *k*.
(7) Eidg. Absch. III *A* 623 *r*.
(8) *Lettre de Louis Fegely.* Lucerne, 22 juin 1499. Bibl Nat. f. fr. 2928 13 or.
(9) Eidg. Absch. III *A* 625 *k*.

à Zurich, le 27 juillet, de l'ambassade extraordinaire (¹) que Louis XII avait envoyée au roi des Romains, avec l'espoir — bientôt déçu — de se substituer à Sforza comme médiateur, ne modifia en rien la situation. (²) Les Suisses, très désireux de mettre un terme à une guerre aussi glorieuse pour leur réputation que ruineuse pour leurs finances, ne demandaient qu'à s'entendre avec l'Autriche. Bon gré mal gré, l'archevêque de Sens se rendit aux journées de Bâle des 18—25 août et 6 septembre. (³) S'il ne put empêcher la conclusion de la paix sous la médiation milanaise, à tout le moins, se trouva-t-il en mesure d'annoncer aux cantons l'occupation de la Lombardie par les troupes françaises. (⁴) Mais il ne s'en tint pas là. Fort du fait accompli, il ne manqua pas d'insister envers les Confédérés afin qu'ils refusassent de prendre en mains les intérêts de Ludovic Sforza que les ministres de l'Empereur, par un échange de bons procédés, appuyaient chaudement auprès d'eux. (⁵)

Tristan de Salazar assista encore à la diète de Zurich du 7 octobre, dans laquelle il prit congé des cantons. (⁶) Il ne tarda pas, d'ailleurs, à rentrer en France, tandis qu'Antoine de Baissey qui, sur ces entrefaites, l'avait rejoint dans la plaine suisse, descendait en Italie avec une véritable armée de Confédérés, preuve manifeste de la victoire que l'or français venait de remporter aux Ligues sur celui de Sforza. (⁷)

‡ JEAN JACQUES **TRIVULCE**

Mission aux Ligues Grises (par correspondance)

Juin 1499

Lettres de créance: Paris, 17 juin (⁸)

Trivulce, lieutenant général du roi en Italie, avait demandé une levée aux Ligues grises. Celles-ci, induites en erreur par une déclaration du héraut

(1) *cf.* Martigny 123.

(2) Eidg. Absch. III, 1, 625 *a*.

(3) Eidg. Absch. III, 1, 630 note, 632 nº 662 *e, f*.

(4) *Le roi à Mess.rs des Ligues.* Lyon, 5 septembre (1499): « Vous advertissons que presentement nous partons pour nous en aller prandre pocession de nostre diet duche. » St. Arch. Luzern Frankr. Kriege cop. — Eidg. Absch. III, 1, 662 *e, f*.

(5) Eidg. Absch. III, 1, 633 *o*.

(6) Eidg. Absch. III, 1, 637 *r*, 638 *bb*, 640 *ee*.

(7) *Daniel Babenberg à ses supérieurs de Soleure.* Montag nach Mathee (23 septembre 1499). St-Arch. Solothurn Denkwürdige Sachen XIV, 11 or. — *Niclas Kunrat et Benedict Hug aux mêmes.* Mittwoch 18 Septembre 1499. *Ibid.* 11, or. — *Tristandus de Salazar, Senonensis archiepiscopus, Galliarum et Germanie primas, regis Christ.mi orator, mag.cis dominis sculteto et consulibus Friburgi.* Ex Thurego, die decima una mensis septembris anno 1499. Bibl. Fribourg. Aktenstücke Mülinen XIV, 105 or. parch. — *Quittance de 2000 fr. à Tristan de Salazar, par le conseil de Berne,* 20 août 1499. *Berne à Tristan de Salazar,* 10 et 27 septembre 1499. Latein. Missiven *E* 356, 359, 363. — M. Sanuto Diarii II, 927 juillet 1499. — *Lettre de Louis Vogely.* Lucerne, 2 juin 1499. Bibl. Nat. f. fr. 2928, 15, or. — Val. Anshelm's Berner Chronik III, 20 sqq. — Eidg. Absch. III, 1, …

(8) « Nous avons entendu que nostre herault d'armes, nomme Picardie, que avons envoyé par devers vous, a dict que la requeste que vous a faite le S. Jehan Jaques Trevoultz, nostre cousin et lieutenant general en Italie, qui estoit de quel nombre de gens nous pourriez fournir pour ung besoing, n'estoit point de nostre sceu et consentement, et plusieurs autres semblables parolles, ainsi que avons esté advertiz, dont sommes fort desplaisans. Et avons delibere sur ce telle pugnicion dud. herault que

d'armes Picardie, (1) inclinaient à croire que cette requête leur avait été adressée sans « le sceu et consentement » de Sa Majesté. La lettre de Louis XII, destinée à dissiper leurs doutes à cet égard, accrédite formellement Jean Jacques Trivulce auprès des Grisons. Toutefois, celui-ci ne se rendit pas en personne dans la haute vallée du Rhin, mais continua, en revanche, à entretenir une correspondance active avec les alliés de son maître.

CHARLES DE **MARTIGNY**
MICHEL **RICCIO**

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Juillet 1499

Ambassadeur extraordinaire, avec Michel Riccio, auprès du roi des Romains, Charles de Martigny ne réussit pas à faire accepter à celui-ci la médiation que Louis XII offrait à l'Autriche et aux Confédérés. A son retour d'Allemagne, il rejoint Tristan de Salazar en Suisse, se présente le 27 juillet devant la diète de Zurich et y fait une proposition de la part de son maître. Il s'efforce, en vain, d'obtenir des cantons qu'ils retirent à l'envoyé milanais la conduite des négociations de la paix et, sans plus de succès, leur déconseille la suspension des hostilités. Les deux ambassadeurs du roi rentrent en France au commencement d'août. (2)

† CHARLES DE **POYANNE**

Mission spéciale à Genève auprès des députés de Berne et de Fribourg

Septembre 1499

Le Sr de Poyanne assiste, au nom de Louis XII, à la distribution des pensions de France, faite à Genève le *4 septembre 1499* entre les mains des députés de Berne et de Fribourg. (3)

---

ce sera exemple aux autres de parler ou entreprendre sur telz choses sans en avoir commission de nous, et vous advertissons que la dicte requeste a esté nostre sceu et especial commission. Au surplus, vous prions que doresnavant, en tout ce que nostre cousin vous dira ou requerra de nostre part, tant de bouche que par ses lettres, vueillez adjouster foy, comme vous feriez aux nostres propres ...» Escript à Paris le XVIIe jour de juing (1499). *Loys* (c. s. Robertet) *aux ... Ligues Grises.* St-Arch. Chur. or. pap.

(1) v. *mai 1499.*

(2) Eidg. Absch. III *A* 625 *o.* - Val. Anshelm. III 20. — L'ambassade extraordinaire, envoyée par Louis XII en Allemagne puis en Suisse, était composée de trois personnes : *lo episco di Castro* (Martigny), *uno maistro di cava del re* (son nom ne nous a pas été conservé) e *uno doctor napolitano* (Riccio). *cf.* M. Sanuto, Diarii II 996, 1180. - *Lettre de Louis Fegely.* Lucerne, 22 juin (1499). Bibl. Nat. f. fr. *2928* fº 13. — *Les ambassadeurs suisses réunis à Zurich au canton de Soleure.* Zinstag nach Marie Madeleine (23 juillet) 1499. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XIII 73. or.

(3) *Quittance de la somme de 20 000 florins par Berne et Fribourg ...* «Ipse que christianissimus rex in presenciarum per spectabilem virum magistrum Johannem Spifame, thesaurarium et secretarium prefate regie Mtis, jamdictam summam viginti millium francorum auri monete Turrenensi nobilibus et generosis dominis Adriano Bubenberg, militi, civi bernensi et Johanni Techterman, de Friburge, oratoribus et ambasciatoribus nostris ad hoc specialiter missis et destinatis in civitate Gebennensi plene et integre enumerari et realiter persolvi fecerit in presencia spectabilis generosi Caroli de Poyenne, consiliarii et magistri hospicii praelibate regie Mtis et egregii ducalis Sabaudie secretarii.» 4 septembre 1499. St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *E* 360.

ANTOINE DE BAISSEY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Septembre — Octobre(1) *1499*

Vers les derniers jours de septembre,(2) le bailli de Dijon, nommé tout récemment gouverneur de Côme,(3) fut dépêché en grande diligence aux Ligues où se trouvait, depuis quelques mois déjà, Tristan de Salazar, archevêque de Sens, ambassadeur extraordinaire du roi. Antoine de Baissey avait ordre de confirmer aux Suisses la nouvelle de la conquête du Milanais par son maître, de leur demander des troupes pour renforcer les garnisons du duché, d'engager les cantons à refuser leur appui au « Moro » et enfin de leur promettre, à eux et à leurs ressortissants, des avantages commerciaux plus considérables que ceux dont ils jouissaient en Lombardie sous le régime des Sforza.(4)

La mission de Baissey eut un plein succès. Les 12000 hommes qui vinrent le rejoindre à son quartier-général d'Altorf et descendirent avec lui en Italie contribuèrent à la conquête de la Valteline et à la réduction de Tirano, sa capitale.(5)

Mais, ce qu'Antoine de Baissey, malgré sa diplomatie, ne sut éviter, ce fut le départ pour Milan d'une ambassade suisse, chargée d'obtenir du roi la reconnaissance des dettes que ses prédécesseurs dans le gouvernement du duché avaient contractées à l'égard des Confédérés, ainsi que la cession de Bellinzone, de Lugano et de Locarno au corps helvétique.(6)

GEORGES, CARDINAL D'AMBOISE
JEAN JACQUES TRIVULCE
PIERRE DE ROHAN, DIT LE MARÉCHAL DE GIÉ

Plénipotentiaires français à Milan
pour négocier avec les députés d'Uri la renonciation des droits de ce canton à la possession de Bellinzone

Octobre 1499

Le 24 octobre 1499, Jean Jacques Trivulce, le cardinal d'Amboise et le maréchal de Gié, munis des pleins pouvoirs du roi, passent à Milan, avec trois délégués d'Uri, un contrat aux termes duquel ce canton abandonne tous ses droits sur Bellinzone à Louis XII, moyennant reconnaissance par ce

(1) Val. Anshelm II 253 laisse entendre à tort que Antoine de Baissey fut le collègue de Tristan de Salazar et de Rigault d'Oreille dans leur ambassade aux Ligues, de février à avril 1499.

(2) M. Sanuto, Diarii II 1255. Après la conclusion de la paix entre les Suisses et l'Empereur.

(3) Val. Anshelm III 81. D'après M. Sanuto il n'aurait été nommé définitivement à ce poste qu'en mai 1500 (Diarii III 317).

(4) Eidg. Absch. III 1 637 e. — Val. Anshelm's Berner Chronik III 81.

(5) Val. Anshelm III 83. — Chroniques de Jean d'Auton I 91. — Quadrio, Dissertazioni storiche I 470. — Romegialli, Storia della Valtellina I 295.

(6) *Bern an Lutzernn.* Galli 16 octobre 1499. Teutsche Missiven I 259v°.

prince de quelques minimes conquêtes faites récemment par les Uraniens dans la Lévantine.(1)

‡ THIERRY DE STAERS

Mission extraordinaire en Suisse et aux Grisons

Janvier — Août 1500

Lettres de créance: Orléans, 19 décembre 1499.(2)

L'envoyé de Louis XII assiste à la diète de Lucerne du 8 janvier où, conformément à ses instructions, il demande aux cantons de rappeler ceux de leurs mercenaires qui, rassemblés dans le Val d'Aoste, s'apprêtaient à entrer au service des Sforza.(3) De Lucerne, Staers passe aux Grisons, où il fait un séjour assez prolongé. Il y tombe malade en mars.(4) J'incline à penser que c'est lui qui représenta le roi à la diète de Thusis du mois d'août 1500.(5)

LOUIS FEGELI

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Février—Avril 1500

Lettres de créance: Loches, 23 janvier(6)

Rappel de créance: Lyon, 14 mars(7)

Chargé de faire entendre raison aux soldats licenciés qui se plaignaient d'avoir été frustrés d'une partie de leur solde, Fegeli s'attache à les détourner

(1) Revue historique XLV 316. Eidg. Absch. III *B* 5, 31.

(2) «Nous avons esté advertiz qu'il y a aucuns de voz pays qui se tiennent en la Vauldote et se renomment serviteurs du Sr Ludovic, lesquelz, par leurs devises et parolles, monstrent chascun jour eulx tenir là attendans veoir s'ilz luy pourroient faire quelque service contre nous, ce que ne croyons point estre venu à vostre congnoissance, car, si venu y estoit, il nous semble que ne le vouldriez pour riens souffrir ne permectre à l'encontre de l'aliance et bonne amytié qu'avez avecques nous. A ceste cause, nous vous en voulons bien advertir et vous prions que si ainsy est que tieulx gens soient à lad. Vauldote eulx disans serviteurs dud. Sr Ludovic, vous ordonnez et commandez qu'ilz en partent soit pour revenir en leurs maisons, ou d'eulx en aller ailleurs. et autrement y pourveoir à l'entretenement de nostred. aliance et amytié... Par quoy avons ordonné Thierry Destaers, nostre varlet de chambre, aller devers vous pour ceste cause, par lequel nous en pourrez faire savoir ce que en est et la provision que y avez donnée...» Donné à Orleans le XIXe jour de decembre l'an de grâce mil IIII^c quatre vingt dix neuf. *Loys* (c. s. *H. Bohier*) *aux... S^rs des Ligues des Haultes Allemaignes.* St-Arch. Zürich. or.

(3) Eidg Absch. III *B* 1 *e*.

(4) «Sire, Thiery a esté vers ceulx des Ligues Grises, ainsi que Messrs d'Avranches et de Gymel vous escripvent, et pour ce que ledit Thiery est malade, je vous envoye son besoigne par escript...» Neuchâtel, 7 mars (1500). *Le Mis de Rothelin à Louis XII.* Bibl. Nat. Coll. Du Puy *261* f° 179. or.

(5) M. Sanuto. Diarii III 665.

(6) «Loys p. l. g. de D. r. de F., de Secille, de Jherusalem, duc de Millan... Pour ce que avons esté adverty que le roy des Rommains a tenu certaines journées esquelles se sont trouvez plusieurs princes d'Almaigne, le Sr Ludovic, le Sr Cardinal Ascanie et autres, et ne savons si en estes adverty, vous l'avons bien voullu notiffier, comme à noz bons amys et alliez, affin de pourveoir que aucune chose ne soit faicte contre vous. Nous avons pareillement sceu que aucuns de voz gens se doulent et plaignent de nous, dont sommes esmerveillez, veu que les avons bien fait paier et contenter de ce qui leur a esté promis, ainsi qu'ilz avoient convenu; et se vantent et dient apertement qu'ilz yront servir le Sr Ludovic contre nous, que ne povons pas bonnement croire, car ce seroit faire contre l'alliance qui est entre nous et vous, laquelle croyons que voullez entierement entretenir, ainsi que de nostre part sommes deliberez et voullons faire, comme plus amplement, avecques autres choses, avons donné charge à nostre amé et feal eschançon Loys Fouguely vous dire de par nous...» Donné à Loches le XXIIIe jour de janvier. *Loys* (c. s. *Cotereau*) *aux... advoue et conseil de Fribourg.* Bibl. Fribourg. Aktenstücke XIV 131. or. parch.

(7) *Louis XII à Thomas Schöni* (v. Baissey).

du service de Sforza et à faire rappeler ceux d'entre eux qui avaient déjà pris le chemin de Milan. Il assiste à la diète de Lucerne du 4 février, y demande, de concert avec Jean Nussbaumer, envoyé de Milan, une levée de 3000 hommes au nom de Jean Jacques Trivulce et, bientôt rejoint par Tristan de Salazar et Antoine de Baissey, ne quitte la Suisse qu'en avril. (1)

— JEAN NUSSBAUMER

Envoyé spécial du gouverneur français de la Lombardie

Février 1500

A l'époque de la première rébellion du Milanais, alors que l'armée française se repliait sur Novare, Jean Jacques Trivulce, gouverneur de la Lombardie, envoya Jean Nussbaumer aux Ligues afin d'y demander une levée de 3000 hommes. Secondé par Louis Fegeli, Nussbaumer s'acquitta de sa commission devant la diète de Zurich du 20 février. Il ne tarda pas à être relevé par Tristan de Salazar et Antoine de Baissey, ambassadeurs extraordinaires du roi. (2)

PHILIPPE DE HOCHBERG, COMTE DE NEUCHÂTEL
ANTOINE DE GIMEL
LOUIS DE BOURBON (ÉVÊQUE D'AVRANCHES)

Mission d'observation dans l'Helvétie occidentale

Février—Mars 1500

Les envoyés français transmettent au roi, depuis Neuchâtel, des nouvelles des Ligues. (3) S'il fallait ajouter foi à une affirmation de Marino Sanuto, le mis de Rothelin aurait été dépêché par le roi vers les Suisses dès le mois d'août 1499. Mais aucun autre document ne confirme cette information que je tiens pour très problématique. (4)

(1) Eidg. Absch. III *B* 8 *q*, 10 *ii*, 21 *f*. — *Philippe de Hochberg au roi.* Neuchâtel, 7 mars (1500). Bibl. Nat. Du Puy *261* fº 179. — Jean d'Auton, Chronique de Louis XII t. I 351.

(2) Val. Anshelm's Berner Chronik III 97. — Eidg. Absch. III *B* 10 *ii*.

(3) *Philippe de Hochberg au roi* Neuchâtel, 7 mars (1500). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *261* fº 179, or.

(4) « Et il Roy ha mandato il marchexe di Rotolina a solicitar et confortar Sguizari perche in questo consiste el judicio de l'impresa de Milan » (août 1499). M. Sanuto. Diarii II 1007.

TRISTAN DE SALAZAR

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Février — Août 1500

Lettres de créance: Blois, 13 février (1)

Rappels de créance:

Lyon, 21 avril (en même temps créance pour Jacques d'Asnières) (2); Lyon, 30 avril (3); Lyon, 20 juin (4)

Aux premières nouvelles de la rébellion de Milan, Louis XII redépêcha Tristan de Salazar aux Ligues, où Antoine de Baissey le rejoignit au bout de quinze jours. La collaboration de ces deux hommes ne pouvait être que profitable à la réussite de la mission qui leur était confiée. Tandis, en effet, que le prélat, diplomate avisé et retors, captivait la diète par ses harangues fleuries, le bailli répandait l'or à pleines mains et débauchait, au mépris des ordonnances cantonales, des soldats toujours prêts à se vendre au plus offrant.

Arrivé en Suisse dès le milieu de février, l'archevêque de Sens se résolut, tout d'abord, à tâter les dispositions de quelques-uns des membres du corps helvétique. On signale sa présence à Berne vers le 15 février (5), à Schaffhouse quelques jours plus tard, (6) à Zurich le 21 du même mois. (7) Ce fut dans cette dernière ville que s'ouvrit, le 11 mars, une diète importante, au cours de laquelle les ambassadeurs impériaux, non contents de se constituer d'office les avocats de la cause de Sforza, proposèrent de cimenter par une alliance formelle la réconciliation récemment intervenue entre leur maître et les Confédérés. (8)

En vertu de ses instructions, Tristan de Salazar devait, avant toutes choses, engager les cantons à prêter au roi l'appui de leurs armes en Lombardie (9);

(1) «Nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal conseiller l'arcevesque de Sens, auquel nous avons ordonné et donné charge vous dire et declairer aucunes choses de par nous...» Escript à Bloys le XIIIe jour de fevrier. *Loys* (c. s. Robertet) *aux... advoiers, bourgmestres... des anciennes ligues des hautes Allemaignes.* St-Arch. Zürich. or. parch. (ce document est reproduit avec de nombreuses erreurs de lecture dans Champollion. Mélanges, t. IV 382).

(2) «Nous escripvons presentement à nostre amé et feal conseiller et ambassadeur devers vous, l'arcevesque de Sens, et y envoyons presentement nostre amé et feal notaire et secretaire, maistre Jaques d'Asnieres, pour vous mercyer très cordiallement des bons et grans services que vous nous y avez faiz (devant Milan)...» Escript à Lyon le XXIe jour d'avril. *Loys* (c. s. Robertet) *aux... bourgmestres, conseillers et communité de Zuric... de Berne... de Fribourg... aux advoyers, burgmestres... des quantons des anciennes ligues des Haultes Allemaignes.* St-Arch. Zürich, Bern. or. pap. Bibl. Fribourg. (Aktenstücke) coll. Müllinen VIII nº 18. or. parch.

(3) Rappel de créance pour l'archevêque de Sens et Jacques d'Asnières. «Donné à Lyon le derrenier jour d'avril» (aux cantons; à Fribourg). St-Arch. Zürich. or. parch. Bibl. Fribourg. Coll. Müllinen. Aktenstücke VIII 19. or.

(4) *Loys* (c. s. Cotereau) *aux advoé, grant conseil et communite de Fribourg.* Lyon, le XXe jour de juing. Arch. Fribourg. or. parch.

(5) Rathsmanual Bern nº 106.

(6) Rathsmanual Luzern VIII 1496—1500 fº 167vº (Les députés du Valais annoncent que leurs Seig^rs ont député d'urgence vers l'archevêque de Sens, le quel se trouve à Schaffhouse.)

(7) Val. Anshelm's Berner Chronik III 98.

(8) Eidg. Absch. III *B* 19 *p*

(9) *Bern an Solothurn.* Mittwoch Margarethe (15 juillet) 1500. St-Arch Solothurn. Denkw Sachen XV 84.

il avait, en outre, mission de provoquer leur intervention amicale auprès des Grisons et des Valaisans que Louis XII redoutait de voir prendre fait et cause pour Ludovic Sforza.(1) Cette première partie de sa tâche accomplie, et tandis que son collègue Antoine de Baissey descendait en Italie à la tête des bandes suisses nouvellement levées, Salazar eut à faire face aux réclamations sans nombre qui assaillaient d'ordinaire chaque ambassadeur de France dès son arrivée aux Ligues,(2) réclamations pécuniaires et douanières adressées à la fois au *roi Très-Chrétien* et au *duc de Milan,* réclamations territoriales, celles-ci de beaucoup les plus importantes. Les Confédérés, en effet, émettaient la prétention de n'accorder leur appui officiel à Louis XII qu'en échange de la cession de Bellinzone, de Lugano et de Locarno, trois places que ce prince, étant duc d'Orléans, leur avait fait offrir par Jean Jacques de Ferrari en (1495),(3) et tout récemment encore par Salazar, alors que ce dernier cherchait à contrecarrer à Bâle les négociations de la paix austro-suisse sous la médiation de Sforza.(4)

Cette question de Bellinzone allait, d'ailleurs, entrer dans une phase nouvelle. Aussi bien, vers la fin de mars, une bande de 700 hommes d'Uri et de Schwytz, rejoignant l'armée royale en Milanais, s'était arrêtée dans cette ville et en avait — sur les instances mêmes des habitants — pris possession au nom des deux cantons forestiers. Or les droits de ces derniers à cette occupation paraissaient, à tout le moins, contestables.(5)

Dès le 7 avril, à la diète de Zurich,(6) l'archevêque de Sens réclamait avec énergie la restitution de Bellinzone, et promettait aux députés suisses de leur donner satisfaction sur tous les autres points en litige entre la Couronne et leurs supérieurs.(7) L'insistance dont fit preuve à cet égard l'envoyé français dans les diètes de Lucerne, de Zurich et de Bade des 24 avril, 5 mai, 1er, 23, 30 juin (8 juillet)(8) et 27/28 juillet(9) n'eut d'égale que la ténacité déployée par Schwytz et Uri à ne pas se dessaisir de leur conquête. Bellinzone, en effet, ouvrait à ces deux petits Etats un débouché, dès longtemps espéré, sur l'Italie. Aussi ne tinrent-ils point compte du refus qu'avait essuyé à Milan l'ambassade suisse chargée de demander au cardinal d'Amboise la reconnaissance du fait accompli.(10)

(1) Eidg. Absch. III *B* 20 *q*.

(2) « Je suis icy au pie du mur, sans salade et sans eschelle; je vous certiffie que patelin et parolles n'y font pas le tout, combien que ne soient espargnees. Toutesfois me suis acquité de souvant en escripre et advertir, et vous dis bien que peu d'argent departy en eust beaucoup sauvé... » Escript à Zurie ce IX de may. *Tristan de Salazar, vostre prestre, à Louis II de la Trémoille.* Arch. de Thouars apud Marchegay.

(3) Eidg. Absch. III *B* 20. — *cf.* Kohler, *op. cit.* 15.

(4) v. plus haut, 121.

(5) Tschudi, Chron. helvet. contin. 587. — *cf.* Article de Ch. Kohler. Revue historique XLV. 316.

(6) Eidg. Absch. III *B* 21 *f*.

(7) Eidg. Absch. III *B* 2..., 13 *ee*, 18 *f*, 5 *s. t*, 57 *aa*.

(8) Lettre du roi du 29 août 1500.

(9) Eidg. Absch. III *B* 52 *c*, 45 *ee*, 48 *k*, 51 *t*, 5. *z*, 61 *a*.

(10) Eidg. Absch. III *B* 31 n° 11.

Dès lors, toute prolongation de séjour en Suisse de la part de Salazar devenait inutile. L'archevêque de Sens parut le comprendre. Il quitta les Ligues en août, laissant la question de Bellinzone dans l'état aigu qu'elle avait revêtu à dater du jour où — cinq mois auparavant — elle s'était trouvée posée. (1)

ANTOINE DE BAISSEY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mars 1500

Lettres de créance: Châteauneuf (-sur-Cher), 27 février (2)

Rappel de créance: Lyon, 14 mars (3)

A la veille de la révolte du Milanais, Louis XII avait envoyé aux Suisses Louis Fegeli, (4) afin de les prier de n'accorder aucune assistance à son adversaire. Lorsque l'armée de Ludovic le More eut pénétré dans le duché et que le roi se fut décidé à secourir, en toute hâte, ses lieutenants d'Italie, il dépêcha aux Ligues, (5) depuis Blois, Tristan de Salazar, archevêque de Sens, avec la mission de demander une levée. Toutefois, comme le temps pressait, et que les Confédérés, avant de donner leur autorisation officielle, exigeaient du gouvernement français des engagements de toute sorte, (6) le bailli de Dijon, qui avait accompagné son maître en France (7), reçut l'ordre de rejoindre sans délai l'archevêque et de brusquer la situation si les circonstances le requerraient. (8)

(1) *Loys* (c. s. Cotereau) *aux... advoué, grant et petit conseil et commune de Soleurre.* Donné à Meleun le XXIXe jour d'aoust (1500). St-Arch. Solothurn. or. — *Le même aux... bourguemestre, grant et petit conseil et communite de Zurich.* Meleun le XXXe jour d'aoust (1500). St-Arch Zürich. or. *Berne au roi.* 26 mars et 20 septembre 1500. Latein. Missiv. *E* 392v⁰, 425v⁰. — Val. Anshelm's Berner Chronik III 98, 101, 103 sqq. — De Maulde; Ch. Kohler. La conquête du Tessin par les Suisses (v. *Ferrari*).

(2) «Loys. p. l. g. d. D. Roy de F. de Sicile et Iherusalem, duc de Millan... Nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal conseiller et chambellan, le Sr de Longecourt, bailly de Dijon, auquel nous avons donné charge vous dire et declairer aucunes choses touchant noz affaires estans de present en nostre duché et estat de Millan...» *Loys* (c. s. Robertet) *aux advoyez, burgmestres, amans, conseilliers et communitez des quentons des anciennes Ligues des Haultes Allemagnes. — Le même au canton de Zurich.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(3) *Loys à «Thomas, mon amy»* (Thomas Schœni, à Berne). Lyon, 14 mars. St-Arch. Bern. Frankreich Buch I 58. or. pap.

(4) V. ce nom. *Lettres de créance:* Loches, 23 janvier (1500).

(5) *Lettres de créance:* Blois, 13 février

(6) Voir Salazar (p. 128) et Eidg. Absch. III *A* 20 *q*.

(7) May. Histoire militaire de la Suisse IV 257.

(8) «Vous avez peu voir et congnoistre que pour mon affaire de Millan, il m'est necessairement requis avoir et recouvrer jusques au nombre de huit mille Souysses. Et pour ce faire, ay pieça, comme vous savez, envoyé par delà Messrs de Sens, le bailly de Dijon et capp^ne Fouguely et le payement desd. Souysses jusques à Yvrée, où il est tout prest, actendant leur allée et partement. Et pour ce qu'il est besoing que en cecy soit fait la plus grant et la plus extresme dilligence que possible sera, ainsy que mon affaire le requiert, je vous prie, Thomas mon amy, que vous parlez avecques led. bailly de Dijon et mectez paine par voz moyens, amys et credit que j'aye et recouvre lesd. VIII^m Souysses sans actendre la responce des assemblées et journées qui se maynent et pratiquent par delà...» *Loys* (c. s. Robertet) *a Thomas Chony* (Schöni). Lyon, 14 mars. St-Arch. Bern. Frankreichbuch I 58. or. pap. — Les premières lettres du roi ne prévoyaient qu'une levée de 4000 hommes. *cf. Le m^is de Hochberg à Louis XII.* Neuchâtel, 7 mars (1500). Bibl. Nat. f. Du Puy *261* f⁰ 179. or. — Baissey n'arriva en Suisse qu'au commencement de mars; il ne pouvait donc, ainsi que l'indique Anshelm (III 98), assister, avec Tristan de Salazar, à la diète de Zurich du 21 février.

Obtenir implicitement de chaque canton en particulier le désaveu des décisions prises par le corps helvétique en général fut pour Antoine de Baissey l'affaire de trois semaines. L'argent du roi fit taire tous les scrupules(1) et là où, comme à Berne, les magistrats eurent la fermeté de maintenir leurs ordonnances interdisant les enrôlements clandestins, ils se virent contraints de fermer les yeux devant la spontanéité d'un mouvement auquel ils eussent été incapables de résister.(2)

Vers la fin de mars,(3) le bailli de Dijon quittait Fribourg, à la tête d'une véritable armée,(4) «enseignes déployées». Il prit son chemin par le Saint-Bernard, sur Verceil d'abord, puis, de là, sur Novare, où une trahison dont les responsabilités n'ont jamais été, quoi qu'on ait dit, bien définies, allait permettre aux troupes du roi de se saisir de la personne du «More».(5)

De retour à Milan, Baissey y reçut de son souverain les pleins-pouvoirs nécessaires pour négocier dans cette ville, avec les députés de l'évêque et des dizains valaisans, un traité d'alliance qui fut signé le 9 mai et ratifié par le roi à Lyon le 20 du même mois.(6)

JACQUES D'ASNIÈRES

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Avril — Mai 1500

Lettres de créance: Lyon, 21 avril(7)

Rappel de créance: Lyon, 30 avril(8)

Jacques d'Asnières rejoint aux Ligues Tristan de Salazar, ambassadeur extraordinaire de France, assiste à ses côtés à la diète de Zurich du 5 mai(9)

(1) Tillier. Geschichte des Freistaates Bern II 113.

(2) *Zürich an Luzern.* Samstag vor Invocavit (7 März). St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *Niclaus Cunrat und Benedict Hugg an Solothurn.* «Geben uf Zistag nachts». St Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XV 9.

(3) La chronologie si imparfaite de l'œuvre de Jean d'Auton a pu induire en erreur son commentateur, Mr de Maulde, et l'engager à affirmer que Baissey était de retour en Lombardie «depuis les premiers jours de mars» (I 229 note). Cette opinion est erronée. Le conseil de guerre, dans lequel le bailli de Dijon fut appelé à donner son avis, eut lieu *en février* (*ibid.* 200 sqq) *avant* son départ pour les Ligues et non *après* son retour à l'armée du roi.

(4) 15000 hommes environ. Val. Anshelm (II 163) parle de 24000; Sanuto de 7 à 8000, de 10000, de 14000 et de 16000, dans différents passages de ses Diarii (III 161, 186, 195, 200, 201, 212, 217); Saint-Gelais de 10000; Jean d'Auton de 14000 ou 15000 (I 191).

(5) *cf.* aussi sur cette 6e mission de Baissey: Val. Anshelm III 101, 103, 116. — Rathsprotokoll Luzern VIII (1496—1500) 167. Montag nach Reminiscere (16 März) 1500: *Conférence entre le bailli de Dijon et les capitaines lucernois qui ont été à Arona.* — «Et lors pour ce que l'on tenoit que ledit seigneur Ludovic fust entre lesdits Souysses, et passant tous par ordre, le bailly de Disjon, qui les veoit l'un après l'autre, et parloit et les faisoit respondre... A la fin vint audit seigneur Ludovic qui, *armis et habitu Helvetio*, avoit la coyffe sus sa teste et la pique au poing. *Et fuit deprensus et cognitus* tant pour la façon du corps que pour ce qu'il ne sceut respondre alemand, et aussi *ex quadam specie majestatis quam in se ferebat.* Et fust tyré hors de la compaignie et descoyffé; incontinent il fust cogneu, quelque habit qu'il eust de Souysse.» *Geoffroy Carles au conseiller Mulet à Grenoble.* Milan, 15 avril 1500. Arch. de l'Isère. *Ch. des comptes de Grenoble. 3e generalia* 213, or. — *Berne à ses ressortissants aux services de France et du duc de Milan en Italie.* Freitag vor Laetare (27. März) 1500.

et obtient des cantons, moyennant certaines conditions, un sursis de quelques mois pour le payement d'une somme de 20 000 florins dont le roi s'était constitué débiteur à l'égard des Confédérés.

THIERRY DE STAERS

Mission extraordinaire en Suisse

Septembre — Octobre 1500

Lettres de créance: Blois, 24 septembre (1)

Envoyé d'urgence en Suisse, où Tristan de Salazar, chargé d'une mission extraordinaire, ne pouvait se rendre assez à temps, (2) Thierry de Staers est à Fribourg dès le 30 de septembre (3) et assiste, le 5 octobre, à la diète de Lucerne.

Au cours de cette journée, l'ambassadeur français développe les instructions mentionnées dans ses lettres de créance. Mais il ne parvient pas à concilier à son maître les bonnes dispositions des Confédérés. Ceux-ci, en effet, lui remettent, avant son départ, une réponse, peu satisfaisante, en somme, à la missive royale dont il était porteur. (4)

Teutsche Missiven I 309, 310. *Hans Jänsi au cardinal d'Amboise.* Vereeil, 4 mai 1500. Arch. du duc de la Trémoille. or. — *Relation de la prise du « Moro ».* Frytag vor Palmarum (10. Aprilis) 1500. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XV 50.

(6) Eidg. Absch. III *B* 17. 1281.

(7) « Nous escripvons presentement à nostre amé et feal conseiller et ambassadeur devers vous, l'arcevesque de Sens et y envoyons presentement nostre amé et feal notaire et secretaire, maistre Jacques d'Asnieres pour vous mercyer très cordiallement des bons et grans services que vous nous y avez faiz (à Milan) ... » *Loys* (c. s. Robertet) *aux cantons: a Zurich, à Berne, a Fribourg.* St-Arch. Zürich, Bern. or. parch. — Bibl. Fribourg. Coll. Müllinen, Aktenstücke VIII nº 18. or. parch.

(8) Commune à l'archevêque de Sens et à Jacques d'Asnières. « Donné à Lyon, le derrenier jour d'avril. » *Loys* (c. s. Robertet) *aux ... advoiers, burgm... des quantons des anciennes Ligues des Hautes Allemaignes ...: à Fribourg.* St-Arch. Zürich. Bibl. Fribourg. Aktenstücke VIII nº 19. or. parch.

(9) Eidg. Absch. III *B* 13 *ee*.

(1) « Loys p. l. g. d. D. r. de France, de Sicille et Iherusalem, duc de Millan, Très chers et grans amys. Nous vous avons cy devant plusieurs foys fait requerir que nous voulsissiez faire rendre et restituer noz ville et chasteaux de Bellixonne detenuz par aucuns des vostres et aussi vous en avons nagueres escript et prié par noz lectres, et depuis n'en avons eu aucune responce et n'a riens esté fait en ceste matière, dont nous donnons merveilles. A ceste cause, envoyons expressement devers vous nostre cher et bien amé varlet de chambre, Thierry Dextas, pour de rechef vous prier et requerir de par nous que nous vueillez faire faire lad. restitucion desd. ville et chasteaulx de Bellixonne sans plus mectre ceste matière en delay ou difficulté. Si vous prions comme noz bons amys, confederez et alliez que à ceste foys, ne sans plus y delayer, vous les nous faictes rendre et restituer sans ce qu'il soit plus besoing vous en escripre ne renvoyer devers vous, et si ainsy le faictes, soyez seurs que nous recongnoistrons envers vous le plaisir que nous ferez ... » *Loys* (c. s. Robertet) *aux ... advoyer, bourgmestres, amans, conseillers et communitez des quentons des anciennes Ligues des Haultes Allemaignes.* St-Arch. Luzern. or. — Même lettre au canton de Fribourg. Aktenstücke (Müllinen) VIII nº 2. or. parch.

(2) « E mandava (il Roy) un messo a Sguizzari accio sii a la dieta (che) fanno, perche Monsignor di Sans non pol andar cossi presto. » *Di Franza, di l'orator.* Blois, 23 septembre 1500. Sanuto. Diarii III 871.

(3) *Dietrych von Staers, Kammerknecht des Kungs von Franckrich, an myn günstigen lieben Heren Schultheiss unnd Rat zu Soleturn.* Dato zu Fryburg, am lesten tag septembres anno 1500 (recommande instamment les intérêts du roi). St-Arch. Solothurn. Denkwürdige Sachen XV 112. or all^d.

(4) Eidg. Absch III *B* 72 *ee*.

TRISTAN DE SALAZAR

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Octobre — Fin Décembre 1500

Lettres de créance: Blois, 1er octobre (1)

Aussitôt arrivé en Suisse, l'archevêque de Sens s'adressa aux députés réunis à la «journée» de Zurich du 30 octobre, et leur fit demander, de deux choses l'une, soit la convocation d'une diète à Fribourg, où il s'était momentanément arrêté, soit l'octroi d'un sauf-conduit qui lui permît de se rendre dans la Suisse centrale. L'exécution de cette dernière formalité paraissait d'autant plus nécessaire à l'ambassadeur français que, victime d'un guet-apens, il venait de se voir enlever ses mules et ses bagages par des «querelleurs» sortis récemment du service du roi sans avoir reçu la solde à laquelle ils prétendaient avoir droit. (2)

Ce fut à la diète de Fribourg du 13 novembre que Tristan de Salazar exposa, en une très longue harangue, l'objet de sa mission. (3) Ce que Louis XII désirait par dessus tout, c'était l'évacuation de Bellinzone. (4) Aussi la diète ne prêta-t-elle qu'une attention distraite à l'offre faite par le roi d'admettre des *volontaires* suisses dans l'armée qu'il avait l'intention, déclarait-il, d'opposer aux Turcs de Brindisi. (5) Cette proposition, renouvelée de Charles VIII, cachait mal un projet de conquête du Napolitain. La diète ne s'arrêta pas davantage aux protestations formulées par l'archevêque contre l'éventualité d'une «entente perpétuelle» austro-suisse, telle que la préconisaient les ambassadeurs impériaux, ni aux allusions, plus discrètes, du prélat à une prolongation désirable de l'alliance conclue depuis quelques mois entre le roi et les Confédérés. (6) Au fond, la seule question brûlante était celle de Bellinzone. Or, Salazar put se convaincre, une fois de plus, que les Suisses n'étaient pas près de donner satisfaction à son maître et qu'il perdait son temps à discuter la légitimité de leurs prétentions sur cette place. (7)

(1) «En ensuivant ce que puis naguères vous avons escript et fait savoir, nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal conseiller, l'arcevesque de Sens, auquel nous avons ordonné vous dire et declairer aucunes choses par nous...» Escript à Bloys, le premier jour d'octobre. *Loys* (c. s. Robertet) *aux cantons de Soleure, Berne, Fribourg.* St-Arch. Solothurn. or. parch. St-Arch. Bern. Frankr. Buch I 38. Bibl. Fribourg. Aktenstucke XIV 129. or. parch. «Poi disse (il Roy) havia expedi ieri l'arziveseovo di Sans impressa à Sguizari. Blois, 1 octobre. M. Sanuto. Diarii III 914. *cf. Ibid.* 871. — *Freiburg an Solothurn.* Samstag vor Judica (4. Aprilis) 1500. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XV 13.

(2) Eidg. Absch. III *B* 73 *a, b*, 78 *c*. Val. Anshelm III 111, 112. — «E nova Mons° di Sans, andato a Sguizari, esser stà scchizato da ditti Sguizari... in strada.» (Nantes, 2 novembre). M. Sanuto. Diarii III 1084. *Ibid.* 1085 (15 novembre). *Sauf conduit octroyé par la diète de Fribourg à Tristan de Salazar.* 13 novembre 1500. Arch. Fribourg. Missivenb. III 98, 103.

(3) Eidg. Absch. III *B* 76 78 *b d*. M. Sanuto. Diarii III 1113.

(4) «Item li disse (il Roy) esser ritorna Monsignor di Sans, stato a Sguizari per rihaver Belinzona.» (*Di Franza, di l'orator nostro.* Melun, 26 septembre.) M. Sanuto. Diarii III 742. — *Ibid.* 831. *Fribourg au roi.* 25 septembre 1500. Arch. Fribourg. Missivenbucher III 53.

(5) *Bern an Thüring Fricker und Barth. May.* Freitag vor aller Heiligen (30. Oktober) 1500. Teutsche Missiven *K* 85v°.

(6) *Bern an dieselben.* Aller Heiligen abend 1500. *Ibid.* 86v°.

(7) St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XV 51 sqq. *Uri an Luzern.* «Nativität Marie» (8 septembre 1500). St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen.

Bien qu'il eût obtenu le sauf-conduit qu'il sollicitait,(1) l'ambassadeur français renonça à en profiter. Il n'assista donc ni à la diète de Zurich du 1er, ni à celle de Lucerne du 8 décembre, où il eût eu à subir le contre-coup des doléances adressées aux cantons par leurs ressortissants licenciés du service de France.(2)

Après avoir fait connaître aux députés suisses la décision bien arrêtée du roi de ne pas abandonner ses droits sur Bellinzone,(3) l'archevêque de Sens quitta la Suisse, vers la fin de décembre, sans attendre la réunion de la journée de Lucerne (7 janvier 1501) à laquelle il avait été convoqué.(4) Les intérêts de la Couronne furent défendus devant cette diète par un envoyé spécial du roi, Richard Le Moyne.(5)

RICHARD LE MOYNE

Mission extraordinaire en Suisse

Décembre 1500 — Janvier 1501

Envoyé aux Ligues, peu après le retour de Tristan de Salazar à la cour, Richard Le Moyne obtient un sauf-conduit du conseil de Berne, le 31 décembre 1500.(6) Ce sauf-conduit est l'unique document subsistant de cette première mission, laquelle — ainsi que tout porte à le croire — avait trait à l'affaire de Bellinzone.

ANTOINE DE BAISSEY
JEAN JACQUES TRIVULCE

Chargés de missions aux Ligues

[Les remplissent par correspondance]

Janvier 1501

A force de méconnaître et de braver, de parti pris, l'autorité des gouvernements cantonaux, Antoine de Baissey avait fini par s'attirer l'hostilité

(1) Eidg. Absch. III *B* 78 *d*.

(2) Eidg. Absch. III *B* 81 *h*, 82 *b*, 83 *c*, *d*, *g*.

(3) Eidg. Absch. III *B* 82 *b*.

(4) Eidg. Absch. III *B* 83 *d*. — Da Napoli. Di l'orator (di Venetia) 25 marzo. «Sguizari sono col re de' Romani et esser scampa di lhoro l'orator dil roy.» M. Sanuto. Diarii III 1519.

(5) Nouvelles de Blois, 31 janvier 1501. M. Sanuto. Diarii III 1130. — Eidg. Absch. III *B* 88 *t*, *x*. — *Berne au roi*. 10 décembre 1500. Lat. Missiv. *E* 410. — Val. Anshelm's Berner Chronik III 139 sqq.

(6) «Nos scultetus et consules urbis Bernensis presenciarum tenore notum fieri volumus quod cum cristianissimus et excellentissimus Francorum rex ad nos et ceteros lige nostre confederatos destinaverit dominum Richardum Monachi, Regie Mtis sue secretar[i]um, huic est quod nos eidem domino secretario tutum et validum salvum conductum, plenam que securitatem ad nos venendum, standum, morandum... cum omnia immunitate.. tenore presenciarum damus.» 31 décembre 1500. St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *E* 413.

déclarée d'un certain nombre d'entre eux. Aussi quand, en *décembre 1500*, Jean Jacques Trivulce[1] et lui demandèrent au conseil d'Uri l'autorisation de gagner, par la Lévantine, la Suisse centrale où ils avaient une mission à remplir, se virent-ils refuser net le sauf-conduit qu'ils sollicitaient.[2]

Cette mesure, d'ailleurs, visait uniquement le débaucheur d'hommes, redoutable et sans scrupules, qu'était le bailli de Dijon, car le 31 du même mois, Berne ne faisait aucune difficulté d'accorder un passeport à un autre ambassadeur du roi, Richard Le Moyne, chargé, lui aussi, d'une mission aux Ligues.[3]

THIERRY DE STAERS

Mission extraordinaire en Suisse

Février—Mars 1501

Lettres de créance: Loches, 16[4] et 18[5] février

La diète, réunie à Lucerne le 21 janvier, avait fait prier le roi de satisfaire ceux d'entre les Confédérés qui réclamaient encore leurs soldes des expéditions de Naples et de Novare.[6] Thierry de Staers informe les Confédérés, de la part de son maître, que celui-ci, tout en considérant ces réclamations comme mal fondées, était prêt à faire répartir entre les mécontents une somme de 3 à 4000 francs, en échange d'un désistement formel de toutes leurs prétentions.[7] L'envoyé français, de retour à la cour, ne dissimula certainement pas au roi le peu d'enthousiasme que sa proposition, par trop insuffisante, avait rencontré auprès des cantons.

(1) Voir ce nom: *Biographies des Ambassadeurs etc.*

(2) Eidg. Absch. III *B* 89 *ee*.

(3) St-Arch. Bern. Latein. Missiven *E* 415.

(4) «Ludovicus dei gracia Francorum, Sicilie et Iherusalem Rex, dux Mediolani.. Reddite sunt nobis littere vestre quas ex novissima convencione vestra apud Lucernam celebrata ad nos dedistis pro satisfacione nonnullorum subdictorum vestrorum qui queruntur quod emerita ab eis stipendia sub nobis apud Novariam et sub carissimo quondam domino consanguineo et predecessore nostro Rege Karolo apud Neapolin eis a nobis detinentur indebite, quod utquaque pro justicie debito et summa nostra erga vos et vestros affectione facere vellemus, quemadmodum per dilectum et fidelem camerarium nostrum, Theodoricum Destaers, quem ad vos ob hanc causam infra triduum emittemus, congnoscetis apperte summo bene innante deo qui vos spectabiles et egregii amici et confederati nostri carissimi feliciter conservet. Date Lochis XVI februarii.» *Loys* (c. s. Robertet) *spectabilibus viris dominis Lige superioris Germanie amicis et confederatis nostris carissimis.* St-Arch. Luzern. or.

(5) «Loys par la g. de D. r. de F. de S. et J. duc de Millan.. Nous envoyons presentement devers vous nostre cher et bien amé varlet de chambre ordinaire, Thierry Destaers, porteur de cestes, au quel nous avons ordonné vous dire et declairer aucunes choses de par nous. Sy vous prions le croyre et au demourant estre certains que vous nous trouverez tousiours enclins et appareillez d'entretenyr et observer de point en point l'amytié, confederacion et alliance qui est entre nous, si à vous ne tient et de vostre cousté n'en viengne la rompture..» Escript à Loches le XVIIIe jour de fevrier. *Loys* (c. s. Robertet) *aux.., advouez, burguemestres, amans, consellers et communaulte des anciennes Ligues des haultes Alemaignes.* St-Arch. Luzern. or.

(6) Eidg. Absch. III *B* 94 *f*.

(7) Diete de Zurich, du 10 mars. Eidg. Absch. III *B* 103 *c*. *cf.* M. Sanuto, Diarii III 1430, 1519.

JEAN NUSSBAUMER

Mission spéciale aux Ligues de Suisse

Avril—Mai 1501

Lettres de créance: Châlon, 15 avril(1)

Nussbaumer était chargé de demander aux cantons l'autorisation de lever 2000 hommes. Il s'acquitta de sa mission, mais égara — momentanément du moins — ses lettres de créance, ainsi que le constate une missive adressée par Louis XII aux Confédérés, en date du 25 mai suivant (Châlon). (2)

PIERRE LOUIS DE VALTAN

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Avril—Mai 1501

Lettres de créance: Dijon, 23 avril

Après un intervalle de quatorze ans environ, l'ancien capitaine des Confédérés, devenu archidiacre d'Angers, fait une première réapparition aux Ligues et y prépare les voies à un accommodement entre le roi et ses créanciers suisses. (3)

GUYOT DES ROCHES
PIERRE GROB

Mission extraordinaire en Suisse

Juin 1501

Lettres de créance: Châlon, 31 mai(4)

Les deux envoyés français se présentent à la diète du 18 juin, à Lucerne Ils font part aux Confédérés de l'intention du roi de soumettre à des arbitres,

(1) «...Nous envoyons presentement par delà le cappitaine Nosbommier, par lequel vous saurez et entendrez qu'il nous est besoing, pour quelque affaire que avons en Italye, avoir et recouvrer jusques à deux mille compaignons de guerre, bons combatans, et que pour les lever en voz pays luy en avons baillé la principalle charge...» Escript à Challon le XV[e] jour d'avril. *Loys* (c. s. Robertet) *aux.. conseillers et communitez des quentons des anciennes Ligues des Haultes Allemaignes.* St-Arch. Luzern. Kœnigsbriefe. or.

(2) Cabilone XXV[a] die may anno domini M quingentesimo primo. *Loys* (c. s. Robertet) ...*oratoribus Confederatorum magne et antiquioris lige superioris Alamannie in Lucerna de proximo congregandis.* St-Arch. Luzern. or.

(3) «Nous envoyons presentement nostre amé et feal conseiller, maistre Pierre Loys de Valtan, archidiacre d'Angiers... à la journée qui se doit tenir à Lucerne... à ce prochain moys de may, et l'avons chargé vous communicquer la charge qu'il a de nous pour faire une fin aux querelles que aucuns se parforsent nous demander, ce que nous desirons plus faire pour vivre en bonne amytié avec eulx que pour nous y sentir en rien tenuz...» *Loys* (c. s. Cotereau) *à noz t. c. et bons amys les advouhé et secretaire de Fribourg.* Donné à Dijon le XXIII[e] jour d'avril. Arch. de Fribourg. or. parch. — Autre créance, plus générale, aux «*S[rs] des anciennes Ligues des Haultes Allemaignes*», même date. St-Arch. Luzern. Kœnigsbriefe. or. parch. — Eidg. Absch. III *B* 113 *n*. — «Que cum in dieta hic in mense maii prope praeteriti celebrata in qua interfuerunt regii oratores...» *Double de la protestation faite par les deputes du roy.* Lucerne, 26 juillet (1501). Bibl. Nat. f. fr. *2930* f[o] 160. La lettre du roi aux cantons: Lyon, 30 mars, a été attribuée à tort (Eidg. Absch. III *B* 115 zu *n*) à l'année 1501; il faut lire *1503*. Par une singulière inconséquence, M[r] de Segesser, éditeur de ce troisième volume des «Recès», donne, à page *213* — et à sa vraie date, cette fois — une traduction *in extenso* du document en question.

(4) «Nous envoyons presentement devers vous noz chers et bien amez Guyot des Roches, nostre varlet de chambre, et Petter Grob, escuier, lieutenant de nostre garde...» Escript à Challon le derrenier

nommés par les cantons et par lui, tous les différends existant entre la couronne et les « querelleurs » des Ligues. Cette proposition est acceptée et rendez-vous pris à Lucerne au 26 juillet.(1)

IMBERT DE **VILLENEUVE**

Juin—Août

PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

CLAUDE **LE CHARRON**

Juillet—Août 1501

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

I. IMBERT DE **VILLENEUVE**

Trois *lettres de créance.* La première, datée de Lyon le 19 juin,(2) n'accrédite auprès du corps helvétique que le seul Imbert de Villeneuve, « docteur en loix » et lieutenant général du sénéchal de Lyon. La seconde (en latin), de Lyon, le 13 juillet, contient les noms de Pierre Louis de Valtan et d'Imbert de Villeneuve, juges et arbitres, et de Claude Le Charron, procureur du roi, délégués, tous trois, pour assister à la journée de Lucerne et y défendre les intérêts de la couronne à l'encontre des « querelleurs » suisses.(3) La troisième enfin (en français), de même date, accrédite auprès de chaque canton en particulier Valtan et Villeneuve, ambassadeurs de Sa Majesté.(4) Villeneuve était arrivé aux Ligues quelque temps avant ses collègues.

jour de may. *Loys* (c. s. Robertet) *aux adv., burgm. des quantons des anciennes Ligues des Hautes Allemaignes, assemblez a Lucerne.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(1) Voir Valtan et Le Charron. Eidg. Absch. III *B* 122 *d.*

(2) *Loys* (c. s. Robertet) *a noz t. c. et g. a. conf. et aliez, les bourgemaistres, advoyez, ammans et conseilz des Ligues des Haultes Allemaignes.* Escript à Lyon le XIXe jour de Juing. St-Arch. Luzern. or. parch.

(3) *Loys* (c. s. Robertet) *egregiis et spectabilibus viris amicis et confederatis nostris carissimis oratoribus antique lige superioris Alamanie de proximo in urbe Lucernensi congregandis.* Ex Lugduno die XIII mensis Julii. « Mictimus impresenciarum apud vos indicte de proximo in civitate Lucernensi congreganda, quemadmodum peticio et rogatio vestre continebant, reverendum in Cristo patrem magistrum Petrum Ludovicum de Valtan, episcopum Rivensem, et magistrum Ymbertum de Villanova, legum doctorem, oratores nostros, super negocio impetitionum et querelarum, huic inde agendo communicando et si possibile erit fine debito terminando et componendo, et cum eis magistrum Claudium Le Charron, legum doctorem, procuratorem nostrum ad prefatum negocium » St-Arch. Luzern. Konigsbriefe. Arch. Fribourg. (Lettres des rois de France). or. parch.

(4) *Loys* (c. s. Robertet) *à noz t. c. et g. a. a. et c. les advoyer, conseilliers et communité de Lucerne; ...les advoyer et conseilliers de Fribourg,* etc. Arch de Lucerne et de Fribourg. « Nous avons puis nagueres envoyé par dela noz amez et feaulx conseillers, maistres Pierre Loys de Valtan, evesque de Rieux et Himbert de Villeneufve, chevalier, lieutenant du seneschal de ceste ville (Lyon) pour besongner et mectre une fin, si possible est, au fait des querelles tant d'un costé que d'autre. . . »

II. PIERRE LOUIS DE VALTAN. CLAUDE LE CHARRON

Les ambassadeurs français assistent à la diète de Lucerne du 26 juillet et à celle de Zurich du 17 août. (1) Ils cherchent à apaiser les « querelles » toujours plus vives suscitées par les créanciers de la couronne et s'apprêtent, munis des pouvoirs de leur maître, à représenter celui-ci en une « journée de marche », — Villeneuve et Valtan, en qualité d'arbitres, Le Charron comme procureur royal. — Mais les prétentions élevées par les arbitres suisses quant au choix du surarbitre provoquent l'échec de cette tentative d'arrangement. Lorsque l'évêque de Rieux et ses collègues quittent les Ligues, vers la fin d'août, la situation est à ce point tendue que les « querelleurs » ne dissimulent plus leur intention de se faire justice eux-mêmes et de descendre en armes sur Milan. (2)

THIERRY DE STAERS

Mission extraordinaire en Suisse

Septembre 1501

Thierry de Staers se présente à la diète de Zurich du 16 septembre, porteur de lettres de créance de Louis XII, lesquelles n'ont pas été retrouvées. Cette mission, toute de courtoisie, avait pour objet de resserrer les liens unissant la France et les Confédérés et d'engager, une fois de plus, ces derniers à refuser tout secours aux ennemis du roi. (3)

✝ PHILIPPE DE ROQUEBERTIN

Mission extraordinaire du gouverneur français de la Lombardie

Septembre — Novembre 1501

Dépêché de Milan aux Ligues par le cardinal d'Amboise, Roquebertin assiste aux diètes de Schwytz (30 septembre), de Zurich (8 octobre) et probablement de Lucerne (17 novembre). Après avoir fait justice des calomnies semées par les impériaux quant aux sentiments que le roi nourrissait à l'égard des Confédérés, l'ambassadeur français tente, mais en vain, d'étouffer les

(1) « Item, di le cosse di Sguizari contra il stato di Milan per essi Sguizari, ordinono far una dieta el di di San Jacomo a laqual doveva esser messi dil roy. » Marino Sanuto. Diarii (27 juin 1501) IV 72. — Eidg. Absch. III *B* 130 *n*, 131 zu *n*, 133 *h*, 134 *i*.

(2) *Double de la protestation faite par les deputes du roy a la diète de Lucerne*, 26 juillet (1501). Bibl Nat. f. fr. *2930* fº 160. — Valer. Anshelm's Berner Chronik III 166. *Les magistrats de Berne à leurs administrés.* Fritag nach Laurencii (13. August) 1501. Teutsche Missiven *K* 165vº; *aux mêmes* (Stett und Lender) Sanct Jaderstag (10 septembre), *ibid.* 165vº; *aux mêmes*, Sonntag vor Crucis (17 septemb.), *ibid.* 184vº.

(3) Eidg. Absch. III *B* 139 *c*.

réclamations des soldats de la dernière levée, moyennant l'offre d'une somme de 40 000 francs, suffisante, dans l'esprit du roi, pour mettre un terme à toutes les « querelles ». Cette proposition est repoussée, malgré l'avis favorable des autorités cantonales. On verra plus loin qu'elle n'eut pas un meilleur sort lorsqu'elle fut reprise, au bout de quelques mois, par Imbert de Villeneuve et Nicolas Hassfurter.

Roquebertin essaya, en outre, d'apaiser le différend pendant entre les trois petits cantons et le roi au sujet de Bellinzone, mais, sur cette question encore, il éprouva un échec, bien que son projet d'arrangement eût été jugé assez raisonnable par les cantons neutres et médiateurs.(1) En retournant en Italie, Roquebertin s'arrêta quelque temps à Uri.(2)

PIERRE LOUIS DE VALTAN

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Octobre—Novembre 1501

Lettres de créance: Lyon, 19 octobre(3)

Cette mission avait trait à la fastidieuse question des « querelleurs ». Sans attendre l'expédition de ses lettres de créance, Pierre Louis de Valtan rejoignit en Suisse, dès le commencement d'octobre, Philippe de Roquebertin, gouverneur de Plaisance, dépêché de Milan aux cantons par Charles d'Amboise. Berne avait accordé à l'évêque de Rieux un sauf-conduit dès le 6 octobre,(4) un peu tard, il est vrai, pour lui permettre d'assister à la journée de Zurich du 8 du même mois. Mais Uri lui ayant refusé tout passeport, il paraît certain qu'il ne se hasarda point, cette fois, dans la Suisse centrale et ne put, dès lors, se rendre à la diète de Lucerne du 17 novembre.(5)

1 Eidg. Absch. III *B* 142 *b, c*, 144 *c, d*, 148 *c*. — *D'Amboise aux cantons.* Milan, 1er décembre 1501. St. Arch. Luzern. Frankreich Pensionen. — «Monsignor di Rochabertone governador di Piacenza è andato a la volta di Sguizari per adatar le cose di dinari.» Lettre de Milan, 26 septembre 1501. M. Sanuto, Diarii IV 156. — «Di la dieta fata per Sguizari si dice solum che monsignor di Rochamartina ritornera con bono accordo.» *Da Milan, dil secretario di Venezia*, di 6 dec. 1501. *Ibid.* 521.

2 Eidg. Absch. III *B* 148 *c*.

3 «Nous envoyons presentement par dela nostre amé et feal conseiller l'evesque de Rieux, auquel nous avons donné charge vous dire et declairer aucunes choses de par nous...» Escript à Lyon le XIX jour d'octobre. *Loys. — Robertet. Au canton de Zurich — au canton de Fribourg.* St. Arch. Zurich, Fribourg, or. parch.

4 «Nos scultetus et consules urbis Bernensis... dedimus et concessimus, damusque et concedimus tenore presencium, bonum, fidelem, tutum, salvum conductum sive bonam securitatem et protectionem reverendo et honorabili viro mag. Petro Ludovico de Valtan, proviso Episcopatus Rivensis, archidiacono que ecclesie Andegavensi christianissimi Francorum regis domini et confederati nostri gratiosissimi consiliario et legato, quod nonobstantibus quibuscumque querelis motis seu movendis per quoscumque quavis occasione, peticione seu causa, vel aliis rebus quomodocumque, ipse prefatus legatus, una cum familia, comitiva sua, bonisque suis usque ad numerum viginti hominum et totidem equorum possit et valeat libere, tute et secure ire, transire, venire et morari per terras, districtus et dominia nostra...» Berne, 6 octobre 1501. Latein. Missiv. *F* 28v.

5 Eidg. Absch. III *B* 144 *c, d*, 148 *c*.

IMBERT DE VILLENEUVE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Décembre 1501 – Janvier 1502

Deux *lettres de créance:* Blois, 3 décembre(1)(2)

toutes deux adressées au corps helvétique.

Imbert de Villeneuve donne à la diète de Lucerne du 7 janvier des éclaircissements de nature à calmer les appréhensions qu'avait fait naître en Suisse la nouvelle du traité signé à Trente, le 13 octobre précédent, entre Maximilien et le cardinal d'Amboise, plénipotentiaire de Louis XII. L'ambassadeur français déclare que ce traité de paix et d'alliance, conclu en vue de permettre aux deux rois de lutter en commun contre le péril turc, ne peut être, à tout prendre, que favorable aux intérêts des Confédérés.(3)

Abordant la question, toujours brûlante et jamais résolue des « querelles » suscitées au gouvernement français par les mercenaires suisses des dernières levées, Villeneuve laisse entendre que son maître, tout en contestant les prétentions de ceux-ci, consentirait « à la seule contemplation des Ligues » à verser — une fois pour toutes — une somme de 40 000 francs, moyennant décharge pleine et entière fournie par les intéressés.

Les cantons s'efforcent, en vain, de faire accepter cette offre à leurs ressortissants. Aussi bien les mesures extraordinaires prises par les autorités cantonales afin de protéger l'ambassadeur français contre toute offense, pendant son séjour aux Ligues, témoignent assez de l'excessive irritation qui régnait, dans certaines classes en Suisse, à l'égard du roi et de ses agents.(4)

NICOLAS HASSFURTER DE HEIDEGG

Mission spéciale aux Ligues de Suisse

Mars 1502

Lettres de créance: Blois,(5) 27 novembre 1501

Nicolas Hassfurter est chargé de remettre aux députés des cantons, réunis à Zoug, une missive royale destinée à apaiser, par l'offre renouvelée de

(1) « Nous envoions presentement par devers vous nostre amé et feal conseiller en nostre grant conseil et lieutenant general de nostre seneschaulcée de Lion, Me Ymbert de Villeneuve, docteur en chascun droit, auquel avons donné charge vous dire et declairer aucunes choses de nostre part... » Donné à Bloys le IIIe jour de Decembre.

(2) Même texte, avec cette adjonction. « Mais pour ce que, paraventure, il n'y pourroit estre que vostre journée ne soit finie, nous vous prions que ne vous departez de ladicte journée, mais icelle vueillez prolonger pour aucun peu de temps, pendant le quel il arrivera devers vous. » Donné à Blois, le IIIe jour de decembre. *Loys* (c. s. Cotereau) *aux bourgm. advoyez, conseil et communitez des anciennes Ligues des Haultes Allemaignes.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(3) Eidg. Absch. III *B* 155 *hh.*

(4) Eidg. Absch. III *B* 156 *mm.* v. *Hassfurter* (Nicolas).

(5) St-Arch. Luzern. Briefe der Könige. or. perg. — *cf.* Eidg. Absch. III *B* 152 no 78. — « Nous avons receu voz lectres par ce porteur vostre messager, et vous savons très bon gré du bon vouloir que avez envers nous, en vous priant que vueillez tousiours continuer et, au regard de vostre affaire dont nous avez escript et pour lequel avez envoyé ced. porteur, nous y avons fait, deliberé et ordonné en si bonne façon et manière que deverez estre contens, comme vous dira et declairera amplement

40 000 francs,(1) les réclamations des soldats suisses de la dernière levée, mécontents de la solde qui leur avait été attribuée.(2) Ce fut à lui que les Confédérés conférèrent, avant payement, la quittance de cette somme(3) et remirent les pouvoirs nécessaires pour la toucher à Lyon.(4)

THIERRY DE STAERS

Mission extraordinaire en Suisse

Mars–Avril 1502

Lettres de créance: Blois, 19 mars(5)

La présence de Thierry de Staers n'est signalée à aucune des diètes de l'époque, mais on retrouve des exemplaires de ses lettres de créance dans les archives de Zurich, de Fribourg, de Soleure et de Lucerne et la trace de son passage dans cette dernière ville le 6 avril.(6) Il était chargé d'annoncer aux Confédérés l'entente intervenue entre le roi de France et le roi des Romains.

THIERRY DE STAERS

Mission extraordinaire en Suisse

Juin–Juillet 1502

Lettres de créance: Lyon, 20 juin(7)

Admis à faire une proposition devant la diète de Schwytz du 8 juillet, Thierry de Staers demande, au nom de son maître, une levée de 3000 hommes et l'obtient.(8)

---

nostre amé et feal Nicolas Affert, auquel, par cedict porteur, pareillement en escrivons.» Donné à Blois le XXVII° jour de novembre. *Loys* (c. s. Cotereau) *a noz très chers et grans amiz, les advouhé, conseil et communité de Lucerne.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(1) Propositions identiques faites, en septembre 1501, par Philippe de Roquebertin (diète de Schwytz) et par Imbert de Villeneuve, ambassadeur du roi, à la diète de Lucerne du 7 janvier 1502. Eidg. Absch. III *B* 112 *b* et 155 *hh*.

(2) «Hiis diebus Vestre R. M., scriptis et ore nobilis Nicolai Hasfurt dominum de Heudegg, accepimus quibus terminis R. Maiestas summas querelantibus pertinentes solvere promittit...» *Les députés des Ligues au roi.* Zoug, 21 mars 1502. Bibl. Nat. f. fr. *2963* f° 36.

(3) «Durch den edlen Niclaus Hasfurter zu Heydegg...» Zug, 31. Jänner 1502. St-Arch. Bern. Bundnisse und Vertrage II 291.

(4) Diète de Bade du 5 juin 1502. Eidg. Absch. III *B* 167.

(5) Arch. Fribourg. Missives des Rois de France (1er carton). «Nous envoyons presentement devers vous nostre cher et bien amé varlet de chambre ordinaire, Thierry Descaers (sic) pour vous dire et remonstrer aucunes choses de par nous qui touchent principallement le bien et entretenement de l'amictié, confederacion et aliance qui est entre vous et nous...» Donné à Bloys, le XIX° jour de mars. *Loys* (c. s. Gedoyn) *à Lucerne*... *Soleure*... *Zurich*... *Fribourg*... or. parch.

(6) «Mittvoch p. Ambrosii 1502. Ist Iunkher Dietrich, der K. Mt von Franckrych diener, vor minen Herren von Lucern erschinen.» Rathsprotokoll Luzern 1500–1508 57.

(7) «Nous envoyons presentement par devers vous nostre cher et bien amé varlet de chambre ordinaire, Thierry de Stars...» Escript à Lyon le XX° jour de juing. *Loys* (c. s. Robertet) *à Lucerne*... *Zurich*... *Fribourg*... *Soleure*... or. parch. (dans les archives de ces villes).

(8) Eidg. Absch. III *B* n° 92 p. 169 *b*. — Valer. Anshelm's Berner Chronik III 186. — Bibl. Nat. f. fr. *17 990* f° 166.

ANTOINE DE **BAISSEY**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juillet 1502

Lettres de créance: Asti, 14 juillet

La tension, toujours plus accentuée, des rapports entre les cantons forestiers et le roi, au sujet de la question de Bellinzone, n'était pas faite pour atténuer les préventions nourries contre le bailli de Dijon chez les Uranais et leurs confédérés.(1) Louis XII le comprit si bien que, par une lettre datée d'Asti *le 14 juillet*,(2) il accrédita, il est vrai, Antoine de Baissey auprès du corps helvétique, mais l'autorisa, sur sa demande, à ne pas se rendre en personne à la diète de Zurich du 26 du même mois. Baissey s'y fit représenter, selon toutes probabilités, par Thierry de Staers,(3) lequel avait été chargé d'une mission identique quelques jours auparavant. Il s'agissait, en somme, d'obtenir une levée de 3 ou 4000 hommes. La réponse des cantons fut unanimement négative.(4)

TRISTAN DE **SALAZAR**
PIERRE LOUIS DE **VALTAN**

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Novembre 1502—Fin Février 1503

Lettres de créance: Lyon, 3 novembre

Cette négociation précéda de peu la marche sur Milan des troupes des « Waldstætten » et la conclusion de la paix d'Arona. Les *lettres de créance* royales, données à Lyon le 3 novembre, ne font mention que de Tristan de Salazar, archevêque de Sens.(5) Je tire de ce fait l'induction que l'évêque de Rieux se rendit en Suisse depuis Venise, où Louis XII l'avait dépêché en

(1) *cf. Lettre d'Antoine de Baissey aux VIII cantons.* Datum zu Mayence [Monza] by Meyland XVI tag Junii anno MV^c secondo. St-Arch. Zürich. or. pap. *Schwytz an Luzern.* Montag nach Corpus Christi (19. Juni) 1503. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(2) « Nous avons cy devant escript au bailly de Dijon, nostre gouverneur à Cosme, prendre et faire lever quelque nombres (*sic*) de compaignons de voz quentons pour nous en servir en quelques noz affaires de guerre, et de present luy escripvons envoyer devers vous pour vous requerir, de par nous, que luy faictes delivrer des compaignons de vosd. quentons jusques au nombre de III mil, pour pareillement les employer, ou fait de nosd. guerres, en quelque autre affaire qui fort nous touche [Gênes]... » Asty, le XIIIIme jour de juillet. *Loys* (c. s. Gedoyn) *aux... quantons des anciennes Ligues des haultes Allemaignes.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(3) Voir ce nom.

(4) *cf.* Eidg. Absch. III *B* 171 n° 96 *a.* — Le bailli ne quitta pas le Milanais. « *Senatus Regius Mediolani Presidens... magnificis amicis nostris honorandis Presidenti et gentibus Consilii Friburgi.* » Mediolani die XX mensis octobris anno.. millesimo quingentesimo secundo. Bibl. Fribourg. Coll. Müllinen. Aktenstücke VIII n° 29. or.

(5) « En ensuivant ce que dernierement nous, estans en Ast, fismes dire à voz embassadeurs, nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal conseiller l'arcevesque de Sens pour besongner et traicter avecques vous toutes les choses et matières dont nous eusmes parolles avecques eulx, et mesmement touchant Bellinsonne... » Donné à Lion, le IIIe jour de novembre. *Loys* (c. s. Cotereau) *à Lucerne, Fribourg, Soleure, Bâle.* or. parch. (dans les archives de ces cantons). — Même lettre, avec quelques variantes, aux... « *S^rs des anciennes Ligues et cantons des haultes Alemaignes.* » St-Arch. Luzern. Kœnigsbriefe.

ambassade (août 1502).(1) Quoiqu'il en soit, sa présence aux Ligues, de novembre 1502 à février 1503, est attestée par trois lettres du roi aux cantons, datées de Loches, les 29 novembre et 25 décembre et de Blois, le 6 mars.(2)

Les deux ambassadeurs, que rejoignirent bientôt Philippe de Roquebertin et Jean Morosini, envoyés par le gouverneur de Milan,(3) avaient pour mission de reprendre les négociations entamées quelques semaines auparavant à Asti, entre les délégués du corps helvétique et les ministres du roi, au sujet de Bellinzone que les trois petits cantons du centre se refusaient énergiquement de restituer à la France. Ils assistèrent aux diètes de Lucerne des 14 novembre, 13 décembre 1502 et 10 janvier 1503, mais ne purent vaincre la résistance des « Waldstætten ».(4) Ceux-ci, résolus à ne point accorder la trêve de trois ans que les cantons médiateurs avaient fait accepter au roi, se préparaient, tout au contraire, à soutenir leurs droits les armes à la main.(5) Salazar et Valtan n'étaient plus en Suisse le 27 février,(6) jour auquel les Confédérés dépêchent à Louis XII Nicolas Hassfurter,(7) porteur d'un *ultimatum* relatif à la cession de Bellinzone.(8)

PHILIPPE DE ROQUEBERTIN
JEAN MOROSINI

Mission extraordinaire en Suisse de la part du gouverneur de Milan

Novembre — Décembre 1502

Philippe de Roquebertin et Jean Morosini, envoyés par le gouverneur de Milan aux cantons, rejoignirent à Lucerne Tristan de Salazar et Pierre Louis

(1) « Questo mexe gionse a Venexia uno orator dil re di Franza nominato Monsignor de Rius, qual era prelato. » Marino Sanuto, Diarii IV 305, 306 (août 1502).

(2) « Nous avons receu les lettres que nous avez escriptes touchant la conclusion prize à la journée Saint-Martin, derrenierement tenue au lieu de Lucerne. Sur quoy, nous escripvons presentement à *noz ambassadeurs* estans par delà vous faire responce telle que nous esperons que vous vous contenterez... » Escript à Loches le XXIX jour de novembre. *Le Roi aux cantons.* St. Arch. Luzern. Kœnigsbriefe. — Eidg. Absch. III *B* 198 *h.* — « Durch berichtung unser bischoven von Sans und Rieux, als unser botten die wir zu üch geschickt hetten, hand wir verstanden den beschluss, der zum hindristen von üch gemacht ist von wegen der spennen von Bellens... » Blois, 6 mars (1503). (Traduction allemande d'une lettre du roi aux cantons.) St. Arch. Bern. Abschiedeband *H* 745. — « Demnach uf bestimmten Tag erschienent zu Luzern vor der Eidgnossen zwyfachen Rathsbotten des französischen Kungs hohe Botten, namlich der oft genemt Erzbischof von Sans, der Bischof von Reims (*recte* Rieux)... » Valerius Anshelm's Berner Chronik III 193.

(3) Voir ces noms.

(4) Eidg. Absch. III *B* 191 *k.* La lettre royale (Blois, 21 septembre) à laquelle il est fait allusion à p. 192 (*zu k*) est de *1500* et non pas de 1502. 195 *a*, 197 *q*, 198 *q*, 208. *Copy des kungs schriben.* Nouvelles de Loches, 8 décembre 1502. M. Sanuto. Diarii IV 558. *Ibid.* 570, 612. — *Berne à l'archevêque de Sens*, 30 janvier 1503. Latein. Missiv. *F* 95. — *Tristan de Salazar, arcevesque de Sens, primat des Gaules et Germanie à Messrs les Bourguemestre et Conseil de Basle.* Lucerne, 22 novembre 1502. St.-Arch. Basel. Frankr. L 11, n° 2, or. pap.

(5) Eidg. Absch. III *B* 201 *a.* *Uri an Luzern.* Sontag vor Lucye (11 decemb. 1502). St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(6) *Di Franza.* Blois, 26 mars 1503. « E venuto il vescovo di Sans fin hora orator a .. Sguizari; riporta bona intelligentia con lhoro e il re. » M. Sanuto. Diarii IV 841.

(7) Voir ce nom.

(8) Eidg. Absch. III *B* 207 *k.* — *Bern an die III Waldstatten.* Zinstag nach Invocavit (7 marz 1503). Teutsche Missiven *K* 310. — *Zug an Luzern.* Mittwoch nach Valentine (15 februar 1503). St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

de Valtan,(1) ambassadeurs du roi. Ils arrivèrent dans la Suisse centrale assez à temps pour assister à la diète du 14 novembre. Entre autres missions, Roquebertin fut chargé par ses collègues de saluer le conseil de Bâle. Morosini et lui étaient de retour à Milan vers la fin de décembre 1502 ou le commencement de janvier 1503.(2)

RICHARD LE MOYNE

Mission extraordinaire en Suisse

Mars—Avril 1503

Lettres de créance: Blois, 8 mars(3)

Rappel de créance: Lyon, 30 mars(4)

Le 7 mars parvenait à Blois la nouvelle que les trois petits cantons Uri, Schwytz et le Bas-Unterwalden, rompant les pourparlers engagés sur l'affaire de Bellinzone, venaient de déclarer la guerre au roi et d'ordonner à leurs enseignes d'envahir le Milanais.(5)

Tout aussitôt, Louis XII se résolut d'agir énergiquement auprès des IX cantons demeurés neutres, dans l'espoir que leur intervention provoquerait une suspension des hostilités.

La présence de Richard Le Moyne est signalée, dès le milieu de mars, à Lausanne,(6) où il attend les sauf-conduits par lui demandés à Berne, à Fribourg et à Lucerne.(7) Cette formalité — indispensable en la circonstance — une fois remplie, il se présente à la diète de Lucerne du 28 mars et y expose sa commission. Le roi, très désireux de donner satisfaction aux III «Waldstætten», réclamait, avant toutes choses, le rétablissement du *statu quo ante*. Le souci de sa réputation s'opposait, en effet, à ce qu'il renonçât à ses prétentions sur

(1) Voir ces noms.

(2) «A la dieta fanno Sguizari questo San Martin, si manda domino Zuan Morexini con do altri oratori dil roy.» *Da Milan, dil secretario di Venezia*, 26 ottobre 1502. M. Sanuto Diarii IV 397. — «Come domino Zuan Morexini et Monsignor di Rochamartin non erano ancora partidi per Sguizari.» *Da Milan, dil secretario nostro*, 5 novembre 1502. *Ibid* 424. «Je desiroye bien à vous aller voir et visiter et vous presenter les lectres du roy et vous dire ce qu'il luy a pleu me ordonner, et pour ceque, pour le present, obstant aucuns affaires, ne puys aller en personne, ay baille les lettres dud. S a Monsr vostre bourguemestre et depuis, pour ce que n'y povyons tous aller, avons avisé que Monsr de Rochemartin, son gouverneur de Plaisance, vous iroit visiter ou lieu de nous tous et vous dire le bon plaisir dud. S^r...» *Tristan de Salazar, archevêque de Sens, au canton de Bâle*. Lucerne, 22 novembre (1502). St-Arch. Basel. Frankreich *L* 117 n° 2. or. pap.

(3) «Nous envoions presentement par devers vous nostre amé et feal notaire et secretaire, maistre Richart Lemoyne, auquel avons donné charge vous dire aucunes choses de nostre part...» Donné à Bloys le VIIIe jour de mars. *Loys* (c. s. Gedoyn) *aux cantons*. St-Arch. Luzern. or. parch.

(4) *Loys* (c. s. Gedoyn) *à noz t. c. et g. a. les ambassadeurs des quantons de Surich, Berne, Lucerne, Zug, Basle, Fribourg et Solleurre, noz confederez et allyez*. St-Arch. Luzern. or. pap.

(5) *Uri, Schwytz, Unterwalden an Luzern*. 13. Februar 1503. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(6) St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege (21 mars 1503). — *Richard Le Moyne à Fribourg*, le 20 mars 1503. Arch. Fribourg. Missivenb. VI 4.

(7) Eidg. Absch. III *B* 217 *b*. *Sauf-conduit octroyé par le conseil de Fribourg ...nobili et praestantissimo viro Richardo Le Moene domino Ruppufortis, Christ^{mi} Francorum regis secretario et oratori*. 21 mai 1503. Arch. Fribourg. Missivenb. VI 4v°.

Bellinzone aussi longtemps que subsisterait l'état de guerre à la frontière nord du duché. Supposé que le corps helvétique se rangeât à cet avis, Le Moyne était autorisé à proposer, soit une trève de trois ans, pendant laquelle les cantons forestiers demeureraient en possession de l'objet du litige, soit — à défaut — un arbitrage immédiat de la part des cantons neutres. (1)

Mais il n'était plus au pouvoir du roi de détourner un péril dont son entourage s'était obstiné jusqu'alors à méconnaître l'imminence. Bien qu'une missive pacifique eût été adressée, le 28 mars, par la diète aux chefs de l'armée suisse qui assiégeait le château de Locarno, (2) ceux-ci, déjà maîtres de tout le pays jusqu'aux portes d'Arona, ne tardèrent pas à imposer à Charles d'Amboise, gouverneur de Milan, un traité de paix (10 avril), aux termes duquel Bellinzone, Pollenza et Riviera étaient cédées sans conditions à Uri, à Schwytz et au Bas-Unterwalden. (3)

Ce fut vers cette époque, sans doute, que Le Moyne rentra en France. Avant de quitter Lucerne, il eut l'occasion de porter plainte à la diète contre les autorités bernoises, lesquelles, au mépris du sauf-conduit accordé, avaient intercepté et ouvert des missives du roi à son ambassadeur en Suisse. Ce procédé insolite valut à ses auteurs des remontrances — d'ailleurs toutes platoniques — de la part de ceux de leurs Confédérés que préoccupait le maintien du bon renom des Ligues à l'étranger. (4)

CHARLES D'AMBOISE
ANTOINE DE BAISSEY

Plénipotentiaires français aux Conférences de Locarno et d'Arona

Avril 1503

Si Baissey avait perdu presque tout crédit auprès des autorités suisses, il conservait encore quelque prestige aux yeux des capitaines et des soldats que séduisaient sa rondeur et ses largesses. Ce fut à lui que l'on s'adressa lorsqu'il fut nécessaire d'arrêter les progrès de l'armée suisse qui venait de mettre le siège devant Locarno. (5) Il se rendit au camp des Confédérés et obtint d'eux la cessation des hostilités, moyennant la remise de Bellinzone aux trois petits cantons: Uri, Schwytz et Unterwalden-le-Bas *(9 avril 1503).* Les « articles » de Locarno furent confirmés le surlendemain à Arona (6) et insérés

(1) Eidg. Absch. III *B* 209 *b*.

(2) Eidg. Absch. III *B* 210 zu *b*.

(3) Voir notice Baissey (Antoine de).

(4) Eidg. Absch. III *B* 217 *b*.

(5) Eidg. Absch. III *B* 216, 217, 1306.

(6) Eidg. Absch. III *B* 211, 1305. — *A. de Baissey, gubernator zu Chum, den strengen, fursicht. wys. gemein Eidtgnoss' Rat und Anwallten wo die am nechsten by einandren versammelt sin werden* ... Datum Aronen am XII tag aprilis A° 1503. St.-Arch. Luzern. III Bünde. or. pap. — *cf.* C. Kohler. *op.* cit. 18.

dans un traité de paix auquel signèrent Charles d'Amboise et le bailli de Dijon pour la France; l'évêque de Sion Mathieu Schinner et Ulrich de Hohen Sax au nom des Confédérés. (1)

ANTOINE DE BAISSEY

Mai—Juin 1503

IMBERT DE VILLENEUVE

Mai 1503—Janvier 1504

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Lettres de créance: Lyon, 15 mai

I. ANTOINE DE BAISSEY

Sans même attendre d'avoir ratifié le traité d'Arona, Louis XII se résolut d'utiliser à nouveau les aptitudes diplomatiques de son gouverneur de Côme. Je n'ai pu retrouver les lettres de créance relatives à cette mission, (2) mais il est certain que Baissey traversa les Alpes, vers le milieu de mai, pour se rendre aux Ligues, à Lucerne, (3) où il devait se rencontrer avec Imbert de Villeneuve, dépêché aux Confédérés depuis Lyon le 15 de ce mois là. (4) Il s'agissait, ostensiblement, de présenter aux cantons quelques observations sur l'un des articles du traité du 11 avril et, sous-main, d'envoyer le plus de Suisses possible en Italie, où l'armée royale subissait d'importants revers.

Estimant que l'entente était rétablie entre son maître et les Confédérés, le bailli de Dijon avait négligé de se munir d'un sauf-conduit. (5) Malheureusement pour lui, la situation se trouvait modifiée depuis son dernier séjour en Suisse; les mesures de répression à l'égard des recruteurs étrangers étaient de jour en jour plus sévèrement appliquées. (6) Surveillé à son insu, il fut arrêté dès ses premières tentatives d'enrôlements, (7) conduit prisonnier à

(1) *Traité de paix d'Arona.* 11 avril 1503, ratifié par le roi à Lyon, le 16 juin suivant. *cf.* Eidg. Absch. III *B* 214, 1305.

(2) «...er sei vom König von Frankreich zu uns Eidgenossen geschickt mit Briefen.» Eidg. Absch. III *B* 222 *a*.

(3) *Schwytz à Lucerne.* St Urbanstag (25 mai). St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(4) Eidg. Absch. III *B* 222 *a* — *Lettre de Baissey au canton de Lucerne.* Altorf, 7 juin 1503. *Ibid.* 223.

(5) «Kumpt uns für wie das Her Bälli an Geleitt in Iren Land komen sy; In was fügen und meinung er sich also schnell genechert hatt oder was sin fürnämen sin wirt mögent wir nitt wüssen; dwyl aber uns Eydgnossen der friden zu Lugaris getroffen, noch nitt gar uff gericht und beschlossen ist und unss Eidgnossen gemeinlich vil an dissen dingen gelägen ist, will uns not sin beduncken uns vier Waltstät als die eltiste Eydgnossen zusamen verfügen.» *Schwytz à Lucerne.* St Urbanstag (25 mai) 1503. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(6) «Fügte sich ouch das die, so bishar houptlüt ald uffweibler gewesen sind, ald ander, wer die weren, dheinest in unser Eydgnoschaft landen und gebieten umbgiengen, das argwon uff sig gehept wurde, das sy knecht bestellen old hinfüren welten, die sol man ouch ze stund on sumen fengelich annemen.» Eidg. Absch. III *B* 11.

(7) Eidg. Absch. III *B* 226 *f*.

Altorf, où il demeura près d'un mois, et empêché d'assister aux diètes de Zurich et de Lucerne, auxquelles le lieutenant de la sénéchaussée de Lyon reçut, du moins, l'autorisation de représenter la couronne.

Le renouvellement du capitulat entre Louis XII, duc de Milan, et les cantons fut donc négocié par le seul Imbert de Villeneuve. (1)

Quant à Baissey, il assista, lui aussi, à une diète, celle d'Altorf, du 17 juin, mais ce fut bien à contre-cœur, car les députés des trois petits cantons, Uri, Schwytz et Unterwalden, abusant sans ménagements de l'étrange situation faite à cet ambassadeur privé de sa liberté, lui extorquèrent à l'envi des promesses de toute nature que le roi se refusa, d'ailleurs, toujours à ratifier. (2)

Ce fut vers la fin de juin seulement, et après un échange de vues assez laborieux entre Uri et Lucerne, que le bailli de Dijon obtint sa mise en liberté définitive. Relâché une première fois, le 20 juin, il avait été arrêté dès le lendemain, au moment où il traversait le Gothard, et ramené à Altorf. (3) A cette date, certes, les cantons ne pouvaient plus le considérer comme un otage utile à conserver jusqu'à la ratification par le roi du traité d'Arona. Cette ratification, intervenue le 12 juin, avait été approuvée par la diète de Lucerne du 20 du même mois. (4) Aussi bien ne s'agissait-il que d'un supplément d'information à obtenir de lui au sujet de ses enrôlements clandestins. Cette question réglée, Baissey fut autorisé à regagner son gouvernement de Côme.

II. IMBERT DE VILLENEUVE

Lettres de créance: Lyon, 15 mai (5)

On signale la présence de Villeneuve aux Ligues dès la fin de mai. De Lucerne, où il se trouvait le 11 juin, l'ambassadeur du roi convoque les Confédérés à une diète assignée dans cette ville au 16 du même mois, (6) et conclut, ce jour-là, avec les députés suisses, le renouvellement du capitulat entre Louis XII, en tant que duc de Milan, et les cantons. (7) Quatre jours

(1) Eidg. Absch. III *B* 1308.

(2) Eidg. Absch. III *B* 225 nº 131; 246 nº 151 *c*. « Suit (Schwytz) demande quatre mille frans du temps pasé et six sans fleurins d'ung aultre costé dont ilz contrignirent le bailly de Dijon de leur en baller son sele. » *Chaumont d'Amboise au cardinal d'Amboise.* Milan, 30 janvier (1501). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *279* fº 53. — *cf. Pierre Louis de Valtan à Chaumont d'Amboise.* Zurich, 19 janvier (1501). Bibl. Nat. Du Puy *262* fº 36.

(3) *Uri à Lucerne.* Mittwoch vor Johann Baptista (21 juin). St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(4) Eidg. Absch. III *B* 224 *a*, 227.

(5) « Nous envoyons presentement par delà nostre ame et feal conseiller en nostre grant conseil et lieutenant de ceste nostre ville de Lyon, maistre Humbert de Villeneufve. . » Escript à Lyon, le XVe jour de may. *Loys* (et s. Robertet) *aux cantons* .. *à Soleure* ... *à Berne.* St-Arch. Zurich, Solothurn, Bern (Frankr. Buch I, 33). or. parch.

(6) « Uech ist villicht wolwissend die Ankunfft Herrn Baillys von Diyon und min, so von unsern Herrn Küng zu Frankrych zu uch und andern Eidg. gemeinilich abgevertigt. » *Hymbert de Villeneufve an Burgern, Rat u. s. w. der Stadt Zurich.* Luzern, 11 Juni 1503. St-Arch. Zurich or. all.

(7) *cf.* Eidg. Absch. III *B* 226 nº 130; 1308.

plus tard, la diète lui remet l'original de l'acte par lequel le corps helvétique se déclarait satisfait des termes de la ratification royale du traité d'Arona. (1)

Rendu prudent par la mésaventure advenue à son collègue, Antoine de Baissey, lequel devait le rejoindre à Lucerne, mais n'avait pu dépasser Altorf, où il était retenu prisonnier, Villeneuve demande et obtient des sauf-conduits (2) et s'efforce, par la réserve de son attitude, d'éviter tout écueil fâcheux. Il assiste à la diète de Bade du 20 juillet, (3) ainsi qu'à celles de Schwytz et de Lucerne des 7, 18 août et 26 septembre, (4) combat les nouvelles prétentions des « querelleurs », et requiert, pour être employée dans le Napolitain, une nouvelle levée qui lui est refusée « tout à plat ». (5)

Bien que son nom n'apparaisse plus dans les recès des diètes à partir de cette époque, l'ambassadeur français n'abandonne point la partie. Il concentre toute son action sur les trois petits cantons, estimant, comme Chaumont d'Amboise, « plus asseuré au roy la duché de Milan avec leur amitié que s'il avoit dix mille hommes ordineres en sete duché ». (6) Mais il ne parvient pas « à se bien departir d'avec [eulx] moyenant une coste maltallée », (7) ainsi qu'il en avait donné l'espoir au gouverneur de la Lombardie.

Le 26 janvier 1504, enfin, le lieutenant de Lyon obtient du Conseil de Lucerne une dernière audience dans laquelle il défend le roi de l'accusation portée contre lui d'avoir acheté sous main l'avoyer de cette ville, Petermann Feer. (8) Entre temps, en effet, un nouvel ambassadeur, Pierre Louis de Valtan, était arrivé à Zurich. (9) Villeneuve quitte les Ligues vers la fin de janvier, (10) sans avoir réussi, pendant les huit mois qu'avait duré son ambassade, à améliorer les rapports entre la couronne de France et les cantons.

---

(1) Eidg. Absch. III *B* 227 nº 133.

(2) *Sauf-conduit accordé par Berne à I. de Villeneuve, accompagné d'une suite de sept personnes et de sept chevaux.* 28 juin 1503. Latein. Missiv. *F* 122.

(3) Eidg. Absch. III *B* 234 *g, l.* — *Bern an Schwytz.* (Französisch. Bottschafft gegebnen gleits wegen Entschuldigung). Mittwoch vor Palmarum (5 Aprilis) 1503. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *K* 355vº.

(4) Eidg. Absch. III *B* 237 *d*, 239 *f, g*, 242 *a*.

(5) Eidg. Absch. III *B* 238 *f*.

(6) *Chaumont d'Amboise à Robertet.* Milan, 28 janvier (1504). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *279* p. 25. or. — « Car en ayant ceste villeine avec vous, vous estes souffisant pour combatre tout le monde pour ung jour. » *Chaumont d'Amboise au Roi*, même date. *Ibid.* fº 60. or.

(7) « Jé lestres du lyeutenant de Lyon qui a les cheveulx que savés, comme il espere se bien departir d'avec les trois cantons, moyenant une coste maltallée qui fault fere avec heulx. » *Ibid.* — *Bern an Luzern.* Freitag vor Palmarum (7 Aprilis) 1503. St-Arch. Luzern. Frankreich.

(8) « Uff diesem tag ist vor unns erschinen ein künigklr Bottsch. uss Franckrych mit namen der Lüttinant von Lyon und gezoigt ein künigklich kredentz... » Rathsprotokoll Luzern. 1500 bis 1508, p. 131.

(9) *P. L. de Valtan à Chaumont d'Amboise.* Zurich, 19 janvier (1504). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* fº 36. or.

(10) « Tout asetheure l'avoquat du roy *[Morone]* que j'avoie anvoié aus trois cantons est arivé qui m'a dit que le lieutenant de Lion s'en reva en Franse par Luserne et par le cartier de delà..; veu l'afere en quoy sont les choses j'euse trové bon qu'il eust acordé quelque point avec heulx. » *Chaumont d'Amboise au cardinal d'Amboise.* Milan, 30 janvier (1504). Bibl. Nat Coll. Du Puy *279* fº 53. or.

4. JEAN ANTOINE BORGO

Mission extraordinaire aux Ligues de la part du gouverneur de Milan

Janvier 1504

Chargé par Charles d'Amboise, S[r] de Chaumont, gouverneur de Milan, d'une mission auprès des trois Waldstætten, Borgo arrive en Suisse vers le commencement de janvier. Il visite successivement Uri, Schwytz et Unterwalden, cherche à obtenir de ces cantons — sans succès, d'ailleurs, et malgré l'appui d'Imbert de Villeneuve (1) — qu'ils renoncent en partie à « aucunes vieilles debtes » par eux prétendues contre la couronne de France, se rend le 7 janvier à la diète de Zurich, où il rencontre Pierre Louis de Valtan, nouvel ambassadeur extraordinaire du roi, et, sa mission accomplie, regagne Milan (19—30 janvier). (2)

PIERRE LOUIS DE VALTAN

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Janvier 1504

Lettres de créance: Lyon, 31 décembre 1503 (3)

S'étant vu refuser par le Conseil de Berne le sauf-conduit qu'il demandait, (4) Pierre Louis de Valtan se rend directement, par la voie de Fribourg, (5)

(1) Voir ce nom.

(2) « Vray est qu'il est venu depuis deux jours certain docteur, nommé Johannes Burgus de Belinzona, qui m'a dit avoir eu charge de par vous de parler et communiquer aucunes choses avec messieurs des troys quentons, Ury, Suitz et Undervalden et, entre autres choses, de les asseurer ou donner bonne esperance de par vous d'aucunes vieilles debtes qu'ils demandent. Ce qu'il dit avoir faict et acomply en chacun des ditz quentons, et despuis s'est rendu icy parler aux deputez desdictz troys quentons, comme par luy mesme pourrez savoir plus au long, car de son cas ne de sa charge ne sçay ne entens, sinon ce qu'il m'en a dict luy mesmes de bouche. Il m'a requis le secourir de quatre escuz, ce que j'ay faict voulentiers. » *Pierre Loys de Valtan à Charles d'Amboise.* Zurich, 19 janvier. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* p. 36. or. — « Tout a setheure l'avoquat du roy que j'avoie anvoié aus trois cantons est arivé qui m'a dit que le lieutenant de Lion s'en reva en Franse par Luserne et par le cartier de delà et que ilz ont trové lesd. trois cantons en toutes bonnes paroles, mes que ilz veulent avoir tout se qui demandent..; plusieurs remonstranses leur ont esté fetes par led. lieutenant et par led. avocat, mes l'on ne les a seu en riens conduire... Despuis que led. lieutenant est party, l'avocat du roy est pasé à Ory et a parlé a Aymé Bernardin qui est seluy qui governe tout audict Ouric et ont parlé ansanble... » *Chaumont d'Amboise au cardinal d'Amboise.* Milan, 30 janvier. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *279* f° 53. or.

(3) « Nous envoyons presentement par devers vous nostre amé et feal conseiller l'evesque de Rieux, auquel nous avons donné charge vous dire et remonstrer aucunes choses qui touchent grandement le bien et entretenement de la bonne amyctié, alliance et confederacion qui est entre nous et vous. » *Loys c. s. Robertet à n. t. c. et q. a. c. et a les bourguemaistres, adv., am., c[ns] et communaultés des quentons des anc. Ligues des H[tes] Allem. et à leurs amb[rs] estans à Zurich.* St. Arch. Zurich. or. parch. Mêmes lettres adressées à Berne et à Soleure (Arch. de ces deux Etats).

(4) « In presenciarum conburgensibus nostris grandioris Consilii apperuimus ipsis litteras R. P. V[re] in dominum scultetum nostrum pro obtinenda securitate conscriptas, credentes illos ipsos quod facile in admissione peticionis huismodi induci posse, sed intelligentes ipsi conburgenses Johanem Nussbaumer et Johannem Metzger, quibus tanquam capitaneis et subditorum nostrorum ad guerras extraneas conductoribus plurimum insidiantur, in comitiva R. P. V[re] fore, profecto nulla persuasione eas commovere potuimus quo votis R. P. Vestre acquiescere vellent. » *Berne à Pierre Louis, Ev. de Rieux.* 6 janvier 1504. Latein. Missiv. *F* 150v°. — *Autres lettres des mêmes au même* 11 et 23 janvier 1504. *Ibid.* 151v°, 153v° et Bibl. Nat. f. Du Puy *399* p. 15. or. — *cf.* Val. Anshelm's Berner Chronik III 268, 276.

(5) *Pierre Louis, Ev. de Rieux, au canton de Fribourg.* Sardon. 1 janvier. Bibl. de Fribourg. Coll. Müllinen. Aktenstucke XIV, 400. or. — *Sauf-conduit octroyé par le conseil de Fribourg à P. L. de*

à Zurich, qu'il atteint le 13 janvier. (1) Il assiste, le 15, à la diète et y prononce un discours dans lequel il rappelle les Confédérés à l'observation de leur alliance avec la France et les engage à refuser au roi des Romains la levée de 6000 hommes que celui-ci requérait d'eux. (2) Les cantons lui ayant donné satisfaction sur ce point, l'évêque de Rieux reprend la route de France le 20 janvier. (3) Il avait attendu inutilement à Zurich Imbert de Villeneuve, son collègue dans l'ambassade de juillet—août 1501, mais s'y était rencontré, en revanche, avec Jean Antoine Borgo, (4) dépêché de Milan aux cantons co-seigneurs de la Levantine par Chaumont d'Amboise.

RICHARD **LE MOYNE**
NICOLAS **CONRAD**
JEAN **KISSLING**

Mission extraordinaire en Suisse

Mai 1504

Assisté vraisemblablement de deux agents officieux de Louis XII aux Ligues, Nicolas Conrad, avoyer, et Jean Kissling, capitaine, de Soleure, (5) Le Moyne, qui avait obtenu les 9 et 10 mai des sauf-conduits de Fribourg et de Berne, (6) prend part, le 20 du même mois, à la diète de Lucerne. Il demande, au nom de son maître, une levée de 4 à 5000 Suisses, le roi s'engageant à « ne point les employer au royaume de Naples », dont les Confédérés gardaient, non sans raison, un amer souvenir. (7) Cette proposition ayant été admise *ad*

Valtan et à ses deux interprètes, Jean Nussbaumer et Jean Metzger. 9 Janvier 1504. Arch. Fribourg. Missivenb. VI, 11.

(1) *P. Loys, Ev. de Rieux à Chaumont d'Amboise.* Zurich, 19 janvier (1504). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 36. or.

(2) Eidg. Absch III *B* 251 *s.* — *Chaumont d'Amboise au Roi et à Robertet.* Milan, 28 janvier (1504). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *279* f° 25 et 60. or.

(3) *P. Loys à Chaumont d'Amboise* loc. cit. « Item che l'hosto alozava li Monsignor di Rius à ditto che a di 2 el ditto si parti per andar al re di Romani, ma per altra via à inteso è andato a li cantoni di Sguizari. » De Lyon, 7 janvier 1504. M. Sanuto. Diarii V, 709. — « Che Monsignor di Rius, andò orator a Sguizari il primo di zener, è ritornato con questa risolutione che hanno risposto a li oratori dil re di Romani non voler darli fanti per esser morti da 10 anni in qua 12 millia. » (Lyon, 5 février 1504), M. Sanuto. Diarii V, 864. — « Dicono (gli amb" dil re de Romani) esser stati a Zurich e per la venuta di un episcopo cathelano orator dil roy, nominato Piero Loys, pratichò assa in Franza, qual era capitanio di 1000 fanti con re Carlo a l'impresa dil reame, or questo li disconzò, e che Sguizarri si hanno risolto non voler ni uno ni l'altro, ma sarano con chi li darà danari. » (Di Elamagna, di Alvise Mocenigo, orator nostro, a Fies, 27 febr. 1504.) *Ibid.* V, 819. A la table de ce volume des Diarii, P. L. de Valtan apparait sous les espèces de Jean d'Harcourt, maréchal de Rieux (!)

(4) Voir ce nom.

(5) *Nicolas Cunrat, advoyer à Sollorre, Hans Kissling, de Sollorre, au roy nostre sire.* Soleure, 16 et 17 mars (1504). Bibl. Nat. f. fr *3087* f° 83 et *2933* f° 79. or.

(6) « Spectabili viro Richardo Monachi secretario regis… una cum familia et comitiva sua… ea tamen condicione ut prefatus secretarius… subditos et homines nostros ad guerras prenominati regis convocare non presumat. » 10 mai 1504. St-Arch. Bern. Latein. Missiv. *F* 171v°. — Arch. Fribourg. Missivenb. VI, 16.

(7) Eidg. Absch. III *B* 273 *e.*

referendum, l'envoyé français prend congé de la diète qui le charge, entre autres commissions, de solliciter de la cour quelques adoucissements aux rigueurs douanières dont se plaignaient les marchands des petits cantons appelés à trafiquer en Milanais. [1]

FRANÇOIS DE THÉLIGNY
JEAN BOUCHER

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Novembre 1504—Janvier 1505

Lettres de créance: Melun, 18 octobre 1504 [2]

Rendus aux Ligues dès les premiers jours de novembre, les deux ambassadeurs français se présentent devant la diète réunie à Lucerne le 5 du même mois. Ils annoncent aux Confédérés la conclusion des traités de Blois (22 septembre) et demandent, « en cas de besoin », une levée de 5 à 6000 hommes que le roi s'engage, par avance, à n'employer ni dans le Napolitain ni sur mer, mais uniquement pour la protection de son royaume et de Milan. [3] Les réponses des cantons, communiquées à la diète de Lucerne du 26 novembre, [4] s'étant trouvées divergentes, une nouvelle journée est assignée à Zurich au 17 décembre. [5] L'hostilité des Bernois [6] et des Waldstætten, [7] à l'égard de Louis XII, ne permit pas à l'ensemble du corps helvétique de se prononcer sur cette demande de levée aussi favorablement que l'eussent désiré les ambassadeurs de France. [8] Ceux-ci, après avoir attendu quelque temps en Suisse de nouveaux ordres de leur maître, rejoignirent la cour en janvier 1505.

---

(1) Eidg. Absch. III *B* 273 *b*.

(2) « Nous envoyons presentement par devers vous noz amez et feaulx, les Sᵉˢ de Theligny, nostre valet tranchant et maistre Jehan Boucher, nostre notaire et secretaire, noz ambassadeurs ... » Escript à Meleun le XVIIIᵉ jour d'octobre. *Loys* (c s. Robertet *aux cantons*. St-Arch. Luzern. or. parch. Ces lettres de créance ne sont point, ainsi que parait l'admettre Mʳ C. Kohler, dans son excellent ouvrage: *Les Suisses dans les guerres d'Italie* (p 31), relatives à la mission de 1506 mais bien à celle de 1505.

(3) Eidg. Absch. III *B* 295 *b*.

(4) Eidg. Absch. III *B* 300 *e*, *f*.

(5) Eidg. Absch. III *B* 303 *r*.

(6) « Ceulx de Berne ont fait responce qu'ilz n'avoient aucune alliance avecques vous, parquoy n'estoient tenus vous fournir aucunes gens, ne parler de ceste matière. ... Par telles parolles ilz donnent assez à congnoistre que leur principalle entencion est pour avoir argent et ne font rien que pour leur prouffit particulier, et le semblable avons congneu de tous les autres quentons. » *Thelligny et Jehan Boucher au roy.* Lucerne, 30 novembre 1501 Bibl. Nat. f fr *2931* fº 57 or.

(7) « Et ceulx de Ury, Suisse et Underval ont fait responce que de ceste matière ilz ne donneroient aucune oppinion jusques à ce que le different qui est entre vous et eulx pour le peaige de Lucarne feust vuydé, et aussi qu'il y avoit plusieurs querelles qui avoient esté faictes par aultres quentons dont autrefoiz ilz vous avoient fait parler. » *Ibid.*

(8) « Ilz nous ont dit que, veu les choses dessus dictes, vous n'en avez que faire. » *Ibid.*

RICHARD LE MOYNE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai—Juin 1505

Lettres de créance: Blois, 4 mai(1)

Rappel de créance: Montils-les-Tours, 11 juillet(2)

Richard Le Moyne assiste à la diète de Bade du 3 juin. Il y annonce le complet rétablissement du roi, et donne aux députés suisses quelques détails sur certaines clauses de la paix intervenue entre Louis XII et le roi des Romains. De plus, il réclame l'intervention des cantons « neutres », tant pour mettre un terme aux différends douaniers et autres existant entre les nouveaux seigneurs de Bellinzone et le gouvernement de Milan, qu'afin de rappeler les Bernois au respect de leur alliance avec la France. Sa proposition est prise *ad referendum,* mais la diète l'engage à attirer sans retard l'attention de son maître sur les dangers que ferait courir à la paix la non-observation des promesses faites aux *Waldstætten.* (3)

RIGAULT D'OREILLE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

1) Octobre—Novembre 1505

2) Décembre 1505—Janvier 1506

Lettres de créance: Blois, 1er décembre

3) Janvier—Février 1506

Lettres de créance: Blois, 22 janvier

1) Octobre—Novembre 1505

Rigault d'Oreille s'efforce, sur l'ordre du roi, d'intéresser les cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure à la réintégration, désirée par la maison de France, de René bâtard de Savoie dans ses biens et apanages. (4)

---

(1) « Nous envoyons presentement par devers vous nostre amé et feal notaire et secretaire, maistre Richard Le Moyne, pour vous dire et declairer aucunes choses de par nous touchans et concernans le bien, entretenement et conservacion de l'amytié et confederacion qui est entre nous. » Escript à Bloys, le IIIIe jour de may. *Loys* (c. s. Robertet) *aux cantons.* St-Arch. Zürich. or. parch.

(2) *Loys* (c. s. Gedoyn) *au canton de Lucerne.* Donné aux Montils-les-Tours, le XIme jour de juillet. St-Arch. Luzern. or. parch.

(3) Eidg. Absch. III *B* 310 *b, c.* — Valer. Anshelm. III 275.

(4) *Berne au roi.* 6 novembre 1505. Latein. Missiv. *F* 233. — « Wir haben gesechen üwer schribenn und daby ouch gehört was die Bottschafft von Franckenrich mitt unns von des Bastards wägen von Safoy geredt hatt. Unnd wil unns bedunken das der Kung den Handel zu Handthabung des Basthards eben dapferlich fürnamen. » *Bern an Freiburg.* Mittwuch nach aller Heiligentag (5 novembre) 1505. Teutsche Missiven *L* 117. — *Bern an Freiburg.* Donstag vor Martini (6 novembre) 1505. *Ibid.* 117 v°.

2) *Décembre 1505—Janvier 1506*

Lettres de créance: Blois, 1er décembre.[1]

Nouvelles instances du roi dans la même affaire, exposées aux trois cantons précités par Rigault d'Oreille, lequel, dans l'intervalle — fin de novembre — était rentré à la cour. L'ambassadeur français assiste, le 7 janvier, à la journée de Berne. Il s'y rencontre avec l'abbé de Pignerol, représentant du duc de Savoie. [2]

3) *Janvier—Février 1506*

Lettres de créance: Blois, 22 janvier.[3]

« Nous avons receu les lectres que nous avez escriptes par le Sr d'Aureul, nostre ambassadeur » mande Louis XII aux cantons de Berne et de Fribourg, « et suyvant vostre bon advis nous envoyons derechef led. Sr d'Aureul pour assister et estre avecques vous à la journée qu'avez prinse pour lesd. affaires de nostred. cousin » (le bâtard). La journée, à laquelle il est fait allusion dans cette missive royale, avait été fixée au 15 février à Genève. [4]

AYMON DE MONTFAUCON

Mission extraordinaire en Suisse

Novembre—Décembre 1505

Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne, assisté de députés de Fribourg et de Soleure, se rend à Berne et engage les Conseils de cette ville à accepter — sans réserve aucune — l'alliance de France et les pensions du roi. Une faible majorité se prononce en faveur de cette proposition. L'évêque-diplomate relève aussitôt de leur serment ceux d'entre ses diocésains qui s'étaient engagés solennellement à ne plus recevoir d'argent de l'étranger. [5]

1) *Loys* c. s. Robertet *à noz t. c. et g. a. a. et c., les advoyer et conseil de la ville et quenton de Fribourg.* Escript à Bloys le premier jour de decembre. Bibl. de Fribourg. Aktenstucke XIV, 111. or parch. . . *au canton de Berne*, meme date. St Arch. Bern. Frankr. Buch I, 11. or parch.

2) *Le batar de Savoye à mes bons Seigneurs et grans amys Messrs de Fribourg.* Lyon, 21 décembre 1505. Bibl. Fribourg Aktenstucke Coll. Mullinen XI, 557 or. — *Berne au roi* 7 janvier 1506 Latein. Missiven F 218v°. « Audivimus nunc denuo totum id quod Regie M^tis V^e orator Dominus Daureul, nomine eiusdem, ob petitam reintegrationem domini bastardi Sabaudie replicare voluit. Inteleximusque insuper quid ... dominus abbas de Pinerolio contrariam in partem recensuit. » *Berne au roi*, 8 janvier 1506 *Ibid.* 219. Eidg. Absch. III *B* 329 n° 232.

3) *Loys* c. s. Robertet. *à noz très chers et grans amys alliez et confed. les advoyer et conseil ou à leurs commis et depputez de par eulx à la journée qu'il se tiendra à Geneve.* Escript à Bloys le XXIIe jour de janvier. Bibl Fribourg Aktenstucke XIV, 123 or parch.

4) *Bern an Freiburg und Solothurn.* Samstag nach Circumcisionis 3 Januar 1506. Teutsche Missiven *L* 130, 131. — *Freiburg an Solothurn* Montag Apolonie 9 Februar 1506. *Ibid.* 12. Eidg. Absch. III *B* 329 n° 232.

5) « Quoniam reverendo in Christo patri et domino domino Aymoni de Montefalcone, episcopo Lausanensi et comiti, domino et pastore nobis plurimum colend. placuit nos in observanciam federum et intelligenciarum inter regiam majestatem vestram et ceteros lige nostre contractorum facere exhortatos, voluimus tandem peticioni eiusdem acquiescere. » *Berne au roi*, 1e decembre 1505. — *Berne à*

JÉRÔME MORONE

Mission extraordinaire en Suisse

(de la part du gouverneur de Milan)

Janvier—Février 1506

Lettres de créance: Milan, 16 novembre 1505 (1)

Jérôme Morone négocie avec les députés des trois petits cantons, co-seigneurs de Bellinzone, le traité d'Altorf (1er février 1506) par lequel le roi, en tant que duc de Milan, renonce à maintenir une douane à Locarno.

FRANÇOIS DE THÉLIGNY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Février 1506

Je n'ai pas retrouvé la lettre de créance relative à cette mission. Il est constant, en revanche, que Théligny assista à la diète de Lucerne du 3 février et s'y fit l'interprète des craintes qu'éveillait au Louvre la nouvelle de l'audience accordée — à Zurich, le 19 décembre précédent — aux ambassadeurs de l'Empereur. Au sentiment du roi, en effet, une alliance entre l'Autriche et les Confédérés ne pouvait manquer de porter atteinte à celle qui unissait ces derniers à la Couronne Très-Chrétienne. Aussi l'ambassadeur ne se retira-t-il pas avant d'avoir obtenu l'assurance — assez banale, il est vrai, — que le corps helvétique demeurerait le fidèle observateur des traités conclus avec son allié. (2)

Je ne sais si Théligny reprit, au cours de cette année 1506, le chemin des Ligues et, notamment, s'il comparut devant la diète du 23 juin pour y annoncer, de la part du roi, les fiançailles de François d'Angoulême et de Claude de France. (3) J'inclinerais plutôt à penser que Louis XII confia cette mission à un agent bénévole, aux services duquel il eut fréquemment recours à cette époque, soit à Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne.

RIGAULT D'OREILLE

Mission extraordinaire en Suisse

Août 1506

Dernière ambassade, à Berne et à Fribourg, de Rigault d'Oreille, toujours au sujet des affaires du bâtard de Savoie, lesquelles touchaient à leur solution. (4)

l'évêque de Lausanne, 11 novembre et 28 décembre 1505. Latein. Missiven *F* 238, 238v°, 248. — Anshelm III. 277. Tillier III. 19. — «Wir sind jetz von unserem gnädigen Herren dem Bischoff von Losann, ouch unser lieben Mittburger und Eydtgnossen von Fryburg und Soloturn Bottschafft von wägen des Küngs von Franckenrich ersucht und gebetten by der Vereinung so wir unnd annder gemein unser lieben Eidtgnossen mit demselben Kung vormals angenommen und besigelt habenn die bestimpten Jarzal us zu beliben das Gelt wie ander unser Eidtgnossen in den gemeinen Seckel zu nämen unnd uns von Inen ungesundert zu halten.» *Bern In Stett unnd Lannder.* Fritag nach Dionysii (10 octob.) 1505. Teutsche Missiven *L* 112. *cf. Ibid.* f° 340. — *Fribourg au roi.* 1er septembre 1505. Arch. Fribourg. Missivenbuch VI. 33

(1) Eidg. Absch. III *B* 332.

(2) Eidg. Absch. III *B* 333 *b*. — *cf.* Kohler op. cit. 31.

(3) Eidg. Absch. III *B* 348 *e*. — *cf.* Kohler. op. cit. 35.

(4) «Habemus nunc litteras R. M. Vae nobis per dominum Dauvrel regium oratorem presentatas. ..» *Berne au roi.* 22 août. «Presentate sunt nobis nunc per manus domini Dauvrel lettere Christmi regis...»

PIERRE LOUIS DE VALTAN
PHILIPPE DE ROQUEBERTIN

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Janvier 1507

Accompagné de Philippe de Roquebertin, gouverneur de Plaisance, Pierre Louis de Valtan arrive en Suisse assez à temps pour assister à la diète de Bade du 7 janvier et y prononcer un réquisitoire passionné contre les partisans de l'alliance avec le roi des Romains. (1) Le résultat de cette démarche ne se fit pas attendre. Le jour même, en effet, les ambassadeurs impériaux reçurent l'avis que la diète ne concluerait aucun traité avec eux. Le nom des deux envoyés de Louis XII nous est donné par l'une des copies du recès conservées aux archives de Lucerne. (2)

JEAN BOUCHER

Mission extraordinaire en Suisse

Février—Mars 1507

Lettres de créance: Blois, 9 janvier (3)

Jean Boucher est chargé par le roi de requérir les Confédérés d'une levée de 4000 hommes pour le Milanais. Cette demande, présentée à la diète de Lucerne du 13 février, est agréée par celle du 24 du même mois, mais non sans soulever quelques difficultés. (4) Boucher fut secondé dans sa mission par Jean de Durfort, Sr de Duras.

JEAN DE DURFORT, Sr DE DURAS

Mission extraordinaire en Suisse

Mars 1507

Il s'agissait de procéder à la levée des 4000 hommes demandés aux cantons par Jean Boucher et que la diète de Lucerne du 24 février avait accordés au roi. Ce chiffre de 4000 hommes fut certainement dépassé, mais Jean d'Auton

Bern au bâtard de Savoie, 22 août 1506. Latein Missiven F 305 [illegible] — cf. Panisse-Passis, Les comtes de Tende de la maison de Savoie. Paris, 1889, 12, 13.

(1) Eidg. Absch. III B [illegible] — cf. C. Kohler, op. cit. 34.

(2) St. Arch. Luzern. Allgemeine Abschiede D 242.

(3) « Nous envoions presentement devers vous nostre amé et feal notaire et secretaire, Mr Jehan Boucher, pour vous dire et declairer de nostre part aucunes choses que luy avons donné charge vous dire. » *Loys* [illegible] *aux cantons*. St. Arch. Luzern, [illegible]

(4) Eidg. Absch. III B [illegible] — *L'Evesque de Lausanne et Richart Le Moyne de Montfort aux … advoyer et conseil de Fribourg*. Lausanne, [illegible] mars 1507. Eidg. Fribourg. Aktenstucke XII. [illegible] — *Berne … [illegible] Lucernensi*. 11 mars 1507. Latein Missiven F 314v°. — d'Auton-Godefroy. Histoire de Louis XII, 108. — *Bern In Stett unnd Land*. Montag nach Reminiscere, 1 Marz 1507. Teutsche Missiven L 262v°. — *Bern an Luzern und Uri*. Donstag vor Oculi, 4 Marz 1507. *Ibid.* [illegible] — St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege. Kohler, Les Suisses dans les guerres d'Italie. [illegible]

l'exagère en le portant à 10 000. « Quelque temps devant ce, avoit le roy « envoyé un sien secretaire, nommé maistre Jean Bouchier, vers le pays des « Ligues pour . . . avoir dudict pays un nombre de gens. A quoy les dicts « Seigneurs des Ligues et Cantons donnèrent leur consentement. Dont le roy, « de ce adverty, transmit devers messire Jean de Durefort, seigneur de Duras, « estant lors delà les monts en la duché de Milan, auquel manda que, à toute « diligence, s'en allast devers aucuns des Seigneurs des dictes Ligues et Cantons, « et que là choisit, preint et levast jusques au nombre de dix mille payes, « ce qu'il feit. » (1) Les troupes levées en Suisse par Boucher et Durfort empruntèrent, pour gagner l'Italie, les passages du St-Gothard et du St-Bernard; elles débouchèrent dans la plaine lombarde vers la fin de mars, et prirent part à l'expédition contre Gênes, malgré les ordres contraires de leurs supérieurs. (2)

AYMON DE **MONTFAUCON**
RICHARD **LE MOYNE**

Mission d'observation en Suisse

Mars 1507

De Lausanne, où ils se trouvent le 6 mars, et qu'ils ne dépassent point, les deux agents français travaillent à faciliter l'acheminement vers l'Italie de la levée de 4000 hommes que Me Jean Boucher, ambassadeur extraordinaire du roi, venait d'obtenir des cantons. (3)

FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, Sr DE **CHAMPDENIER**

Mission extraordinaire en Suisse

Mars 1507

Au retour de leur ambassade auprès du roi des Romains, vers lequel ils s'étaient vus dépêchés en mai 1506, et qu'ils avaient fini par rencontrer à

(1) d'Anton-Godefroy. 108–109. — « Le roy a envoyé deux des commissaires de sa guerre pour les adresser à Lucerne, là où est Monsr maistre Jean Boucher, affin qu'ilz se tiennent à Ure le XIIIIe jour de ce moys pour faire la monstre de IIII mil hommes que Messrs des Ligues ont accourdez au roy et pour ce que lesd. Srs ambassadeurs ne furent jamais en ce quartyer et qu'ilz ne cognoissent pas le pays, nous vous prions que leur faictez bailler quelcun de voz messagiers à cheval pour les conduire jusques aud. Lucerne... » *L'Evesque de Lausanne et Richart Le Moyne de Montfort aux advoyers et conseil de Fribourg.* Bibl. Fribourg. Aktenstücke XII, 353. or.

(2) *cf.* Kohler. op. cit. 40.

(3) « Messieurs, Tant et si bon coeur que faire pouvons nous nous recommandons à vous; Messrs, le roy a envoyé deux des commissaires de sa guerre pour les adresser à Lucerne, là où est Monsr maistre Jehan Boucher.... nous vous prions que leur faictez bailler quelcun de voz messagiers à cheval pour les conduyre jusques aud. Lucerne; et ilz le contenteront bien de ses paines et, en ce faisant, vous ferez service au roy et à nous plaisir. Et sur ce, Messrs, s'il est chose que pour vous faire puissions, nous en avertissant, nous la ferons de très bon cueur, aidant nostre Sr auquel prions vous donner l'accomplissement entier de voz desirs. Escript à Lausanne, le VIe de mars. » *Les tous votres, l'Evesque de Lausanne: Richart Le Moyne de Montfort ... a magniffiques et puissans Srs Messrs les advoye et conseil de Fribourg.* Bibl. Fribourg. Aktenstücke XII, 353. or. — *cf.* Eidg. Absch. III *B* 362 *c*, 363 *g*

Léoben en Styrie.(1) François de Rochechouart, Sr de Champdenier, Antoine du Prat, — lequel n'était alors que maître des requêtes — et Me Antoine Jourdan, secrétaire du roi, s'arrêtent en Suisse, à la demande de Maximilien, afin d'y attendre la réponse définitive de ce prince à leurs propositions. Bien que je ne trouve aucune trace de négociations entamées par ces ambassadeurs avec les cantons, (2) il paraît probable, néanmoins, que leur séjour aux Ligues ne fut point inutile à la défense des intérêts français dans ce pays.

JÉRÔME MORONE
JEAN MOROSINI

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Avril – Mai 1507

Lettres de créance: Gênes, avril (3)

Girolamo Morone et Giovanni Morosini, envoyés de Louis XII, se rendent en Suisse, vers le milieu d'avril, et assistent, tous deux, à la « *journée* » commencée à Bade le 10 du même mois. Mais le second se présente seul à la diète de Schaffhouse du 10 mai, afin d'y exposer les motifs de la campagne ouverte contre Gênes et de chercher à se renseigner sur l'état des négociations qui se poursuivaient entre le roi des Romains et les Confédérés au sujet de la participation de ceux-ci au « voyage de Rome ». Pendant ce temps, Morone, arrêté prisonnier, à la nouvelle de la chute de la cité italienne, puis rendu, presque aussitôt, à la liberté, se portait à Bade, à Schwytz, à Lucerne et tentait une dernière démarche en vue de procurer la rétrocession de Bellinzone au gouvernement de Milan. L'ambassadeur royal s'efforçait, en outre, de battre en brèche l'entente austro-suisse et d'empêcher, par tous les moyens en son pouvoir, (4) les Confédérés de rappeler leurs troupes du service du roi. La réponse ambiguë des cantons ne devait pas être de nature à tranquilliser Louis XII sur les intrigues qui se tramaient contre lui de l'autre côté des Alpes. En conséquence, l'envoi d'une ambassade imposante aux Ligues fut décidé sans retard. (5)

(1) *cf.* sur les nombreux rendez-vous assignés à ces ambassadeurs par le roi des Romains, lequel ne s'y rendait point, Claude de Seyssel, art. de Mr J. Jacquet, Revue des questions historiques, avril 1895, p. 406.

(2) *Maximilien, par la grâce de Dieu roy des Romains, au Sr de Champdenier et autres ambrs du roi de France.* Haguenau, 7 mars 1507. Arch. Nat. K 78 no 13 or. pap. — « Comment le roy envoya Messire François de Rochechouart avec autres en ambassade devers le roy des Romains » d'Auton-Godefroy 7. — *De Courteville au roi de Castille*, Tours, 24 mai 1506. Le Glay, Négoc. de la France avec l'Autriche I, 142.

(3) Val. Anshelm III 308.

(4) *cf.* Promis e Muller 118.

(5) *Morone à Charles d'Amboise*, Bade 25 avril; *au roi*, Bade, 30 avril; *au cardinal d'Amboise*, Schwytz, 5 mai; *au roi*, Bade 6 mai; *au cardinal d'Amboise*, Lucerne, 7 mai; *à J. F. Marliano, sénateur de Milan*, Bellinzone, 11 mai; *au roi*, Bellinzone, 15 mai. Promis e Muller. Lettere ed orazioni latine di Girolamo Morone 118–150. — Eidg. Absch. III *B* 372 *k*. — C. Kohler, op. cit. 55.

JÉRÔME **MORONE**
JEAN **MOROSINI**
Mi-Juin—Mi-Juillet 1507

PIERRE LOUIS DE **VALTAN**
✝ PHILIPPE DE **ROQUEBERTIN**
Juin 1507—Juin 1508

✝ JEAN **NUSSBAUMER**
(aux Ligues Grises)
Juin 1507—Mars 1508

GUILLAUME DE **LA MARE**
Octobre 1507—Janvier 1508

✝ ANTOINE DE **BAISSEY**
(Mission non exécutée)
Juillet 1507

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse, dans le Valais et aux Grisons

Lettres de créance: Milan, 27 et 28 mai (pour les cinq premiers)
Blois, 16 septembre (pour de La Mare)

I. JÉRÔME MORONE; JEAN MOROSINI; PIERRE LOUIS DE VALTAN; PHILIPPE DE ROQUEBERTIN; JEAN NUSSBAUMER.

Lettres de créance: Milan, 28 mai 1507 (1)

Rappels de créance: Blois, 15(2) et 16 septembre(3) et 1er décembre(4)

Pierre Louis de Valtan, accompagné ou suivi de Philippe de Roquebertin, de Jean Morosini, de Jérôme Morone et de Jean Nussbaumer, (5) arrive en

(1) « Nous envoyons presentement devers vous noz amez et feaulx conseillers, l'evesque de Rieux et le Sr de Roqueberti, gouverneur de Plaisance, et messres Jehan Moresin, maistre de noz intrades, Iheronime Moron, nostre advocat fiscal en nostred. duché de Millan, aussi noz conseillers, et Hans Nosbonnier, porteurs de cestes... » Escript à Millan le XXVIIIe jour de may *Loys* (c. s. Robertet) *aux* « *depputez des quentons des anciennes Ligues des haultes Allemaignes assemblez à Suric.* » St-Arch. Zürich. or. parch. — Même lettre au canton de Zurich; *ibid.*

(2) *Loys* (c. s. Robertet) *au canton de Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(3) *Loys* (c. s. Robertet) *a. n. t. c. et g. a. c. et a. les ambrs des villes et quantons des anciennes Ligues des Haultes Allemaignes.* — Cette lettre sert en même temps de créance à Guillaume de La Mare, secrétaire du roi. St-Arch. Luzern. Kœnigsbriefe. or. parch. (impr. apud. Kohler. op. cit. 573.)

(4) *Loys* (c. s. Robertet) *au...* « *conseil de la ville et canton de Berne* ». St-Arch. Bern. Frankreich Buch I, 43. or. parch. Cette lettre missive est datée du 1er et non du 8 décembre. (*cf.* p. 109).

(5) Ces trois derniers étaient, en outre, porteurs d'une lettre de créance spéciale: Milan, 27 mai, adressée aux cantons en particulier. (St-Arch. Bern. Frankreich Buch I, 36. or. parch.) — D'autre part, la lettre de créance du 28 mai, destinée à Soleure, ne contient pas le nom de Nussbaumer (celui de Morone s'y trouve, en revanche, mais a été omis dans la citation des *Reces* III *B* 381 zu *b*).

Suisse au commencement de juin. Jean Nussbaumer prend immédiatement la route des Grisons, où il séjourne jusqu'au commencement de l'année 1508.(¹) Quant à Valtan et à Roquebertin — rejoints bientôt (vers le 20 juin) par Morone(²) et Morosini — ils se présentent devant la diète réunie à Zurich le 8 juin et font part à cette assemblée de leurs instructions.(³)

La situation de Louis XII à Milan était périlleuse. Menacé dans sa possession du duché par Maximilien, lequel, sous le prétexte d'aller se faire couronner à Rome, se préparait à envahir la Lombardie, le roi Très-Chrétien avait, en outre, à craindre la défection des Suisses. Ceux-ci, en effet, que la conquête de Gênes (28 avril) avait indisposés contre la politique du Louvre, venaient de rappeler brusquement d'Italie leurs troupes à la solde de France(⁴) et de promettre (Constance 18—22 mai) au roi des Romains de lui fournir une levée qui l'accompagnerait en Italie.(⁵)

Certes, la tâche des ambassadeurs français était ardue. Tenus en suspicion par les cantons qui leur reprochaient, à tort ou à raison, — plutôt avec raison — de s'immiscer dans leurs affaires particulières et de débaucher des soldats, leurs moindres démarches prêtaient à des interprétations fâcheuses dont ils avaient peine à se justifier.(⁶) Aussi les débuts de Valtan et de ses collègues furent-ils assez humbles. Berne semblait mettre peu d'empressement à leur délivrer un sauf-conduit.(⁷) Malgré cela, la journée de Zurich une fois terminée, ils jugèrent utile de ne point différer l'exécution de leur commission et quittèrent cette ville, après s'être réparti la besogne. Roquebertin se porta tout d'abord à Lucerne et de là à Unterwalden,(⁸) en compagnie de Morone et de Morosini, lesquels, dans l'intervalle, avaient, tour à tour, visité Zoug, Constance, où se tenait la diète impériale, Bâle et Berne.(⁹) Quant à Valtan, il s'était, lui aussi, dirigé vers Lucerne. Le 14 juillet, les quatre envoyés du roi se réunirent — dans cette ville — en un dernier conciliabule. Le soir

(1) « Mond. Sr de Rieux, Valtan et moy avons envoyé ung autre homme à la Ligue grise devers Nospommer. » *Roquebertin au grand maître.* Lucerne, 15 juillet 1507. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 fº 31 or. — « Nusbommer nous a, de la Ligue grise, par deux lettres l'une sur l'autre, faict sçavoir que ledict roy des Romains boute tousiours tant qu'il peult son entreprise en avant. » *Valtan et Roquebertin au roi.* Lucerne, 18 février 1508. *Ibid.* fº 27. or.

(2) Morone était encore le 7 juin à Pavie. (Miscellanea di storia italiana II, 136.)

(3) Eidg. Absch. III *B* 379 *b*. — Val. Anshelms Berner Chronik III. 316.

(4) Eidg. Absch. III *B* 372 *k*. — St.-Arch. Bern. Teutsche Missiven *L.* 285 (Sontag vor dem Uffarttag [9 Mai] 1507). *Ibid.* 288 vº (Montag von dem Heiligen Pfingstag [17 Mai] 1507). *Ibid.* 290 vº (Montag vor Viti und Modesti [14. Juni]).

(5) Eidg. Absch. III *B* 371 *q*, 373. — *Bern an den Römischen König.* Montag Vigilia Petri und Pauli [28 Juni] 1507. Teutsche Missiven *L.* 297.

(6) *P. Loys Le de Rieux et Ph. de Roquebertin au canton de Lucerne.* Lucerne, 24 juin, ce jour de la Sainct Jehan 1507. St.-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte or. — *Bern an Luzern.* Zinstag nach S. Galli 1507. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(7) *Bern den hochwirdigen, edlenn unnd hochgelerten Herrn Petern Loys Bisch[off] von Rieux, Jehan Morisin unnd Jeronimo Moron, küngklichen Anwälten von Frankrich.* Mittwuchen nach Petri [30 Juni] 1507. Teutsche Missiven *L.* 299. — *Sauf conduit pour l'evesque de Rieux ceterisque Christ[ianissi]mi Domini Francorum regis consiliariis et legatis sibi associatis.* Berne, 12 juillet 1507. Lat. Missiv. *F.* 361 vº.

(8) *Roquebertin au grand maître.* Lucerne, 15 juillet 1507.

(9) Promis e Müller. Lettere ed orazioni latine di Girolamo Morone. Turin 1863, 137—148.

même, en effet, l'évêque de Rieux prenait le chemin de la Suisse occidentale, en intention de gagner à la cause française les conseils de Berne, (1) de Fribourg et de Soleure, (2) tandis que Morone et Morosini, laissant Roquebertin à Lucerne, rentraient à Milan par la voie de Zurich, où ils firent quelque séjour. (3)

Demeurés seuls en Suisse, où le bailli de Dijon (4) avait inutilement cherché à les rejoindre, (5) Valtan et Roquebertin déployèrent une activité fébrile, (6) luttant, à la fois, contre les agents impériaux qui poussaient à leur expulsion des Ligues et contre les mauvaises dispositions des autorités cantonales qu'exaspérait le peu de résultat des sommations adressées par la diète aux troupes confédérées en Lombardie dans l'espoir de leur faire repasser les Alpes. De surcroît, des réclamations pécuniaires de toute nature s'accumulaient autour d'eux. (7)

Pour un temps, Pierre Louis, oubliant son caractère ecclésiastique, redevint le soudard qu'il avait été sous Charles VIII. Sans aller aussi loin que son collègue Roquebertin, dont la conduite licencieuse scandalisait fort les populations de la Suisse centrale, (8) l'évêque de Rieux, qu'il fût à Berne ou à Lucerne, jetait l'argent à pleines mains, suivi d'une clientèle jamais rassasiée, bien qu'il la régalât de banquets de mille couverts, escorté, en outre, à chacune de ses sorties, par une horde de femmes et d'enfants qu'attiraient sa bonne humeur et ses largesses. (9)

Quelque contradictoires et souvent irréalisables que fussent les instructions envoyées depuis la cour, le but poursuivi par les ambassadeurs français, aussi

(1) *Pierre Louis de Valtan au canton de Berne.* Berne (juillet 1507). St-Arch. Bern. Frankreich Buch I. pièce 3. or. (juillet *1507* et non novembre *1505*; contra Kohler. op. cit 35, note 1).

(2) Suntag Jacobi (25 juillet) 1507. Comparution de «Pre Loyn, bischoff von Rieux». — Sontag nach Sebastiani. P. L. de Valtan et Roquebertin. Rathsmanual Solothurn III. 14, 77.

(3) «Messrs les docteurs (Morone et Morosini) ont bien et leallement servy par deça et n'en sauroys dire autre chose que tout bien.» *Roquebertin au grand maître.* Lucerne, 15 juillet (1507). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 31. — Marino Sanuto. Diarii VII, 120. «E ritornà [à Milano] oratori do francesi stati a Sguizari, dovè e restato uno, spera haverne bona summa». — «Nous Morisin et Moron nous en partons pour aller vers vous, ainsi qu'il vous a pleu ordonner...» *Les amb^rs^ français au grand maître.* Lucerne, 14 juillet (1507). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 30. or. — *Chaumont d'Amboise au cardinal d'Amboise.* Milan, 19 août (1507). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *279* f° 47. or.

(4) Voir Baissey.

(5) *Les amb^rs^ français au grand maître.* Lucerne, 14 juillet. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 30. *Chaumont d'Amboise au cardinal d'Amboise.* Milan, 19 août. loc. cit.

(6) M. Sanuto. Diarii VII, 179, 189, 246, 249, 412, 454.

(7) *Plaintes adressées par Berne à P. L. de Valtan sur les retards apportés au payement des pensions.* «Nisi que ipse dominus regius orator petita nostra ad aures regie M^tis^ deducere velle affirmabat.» Berne, 27 août 1507. Lat. Missiv. *F* 374. — *Berne à l'évêque de Rieux.* 4 et 24 mars 1508. Latein. Missiven *G* 44 et 18v^o^.

(8) *cf.* Roquebertin et l'incident des femmes de Kœnigsfelden que le *Repertorium der Abschiede* de Lucerne (1509—1512) place à tort à la date du 5 novembre 1512. *cf.* C. Kohler. op. cit. 91sqq.

(9) Val. Anshelm's Berner Chronik III, 338. — «Nous n'espargnons nul argent pour rompre tout, pour que cella seroit cause de evicter au roy une grosse despence. Et, en oultre l'argent qu'on donne, est de necessité de tenir une grosse mangaille.» *Roquebertin au grand maître.* Lucerne, 15 juillet (1507). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 31. — «Ilz firent des liberalitez et des presens excessifz parmy les cantons pour empescher qu'ils ne donnassent des gentz à l'Empereur Maximilian.» Bibl. Nat. f. fr. *17 990.* — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern III, 27. — Glutz-Blotzheim. Geschichte der Eidgenossen V, 199.

bien en Suisse que dans le Valais et les Ligues grises,([1]) demeurait invariable. Il s'agissait d'empêcher, coûte que coûte, les Confédérés d'accorder au roi des Romains un secours qui eut mis en péril la domination française en Lombardie. Maximilien n'avait pas ménagé le roi auprès des cantons.([2]) Les envoyés de Louis XII ne demeurèrent pas en reste d'insinuations désagréables à l'adresse de l'empereur qu'ils représentaient comme cherchant à entraîner, malgré eux, les Suisses dans une guerre contre la France.([3]) Aussi Valtan et Roquebertin déclaraient-ils, à tout propos, que leur maître entendait « confier à ses bons alliés et amis la garde de son honneur et de sa réputation ».

Après avoir assisté aux diètes des 26 juillet,([4]) 7 août([5]) (Lucerne) et 19 septembre([6]) (Berne), les deux envoyés français, accompagnés d'un secrétaire du roi, Guillaume de la Mare,([7]) se présentèrent à la journée du 4 octobre à Lucerne.([8]) Non contents de rétorquer à nouveau les accusations portées contre Louis XII par le roi des Romains, ils se déclarèrent prêts à négocier, sans plus de retard, le renouvellement de l'alliance du roi avec les Ligues, alliance qui avait encore vingt mois à courir.([9]) La réponse dilatoire qui leur fut opposée ce jour-là, et que confirma le recès de la diète de Lucerne du 26 janvier 1508,([10]) constituait, à première vue, un échec pour la politique française en Helvétie. Autre indice non moins significatif, la levée demandée par Roquebertin à la diète de Zurich du 8 décembre était refusée, les Confédérés estimant qu'ils n'avaient point à secourir les alliés de leur allié, ni à donner au roi, délivré d'inquiétudes du côté du Milanais, les moyens de prêter assistance à la république de Venise contre les états de laquelle Maximilien, de concert avec le Pape, paraissait disposé à porter tout son effort.([11])

(1) *Roquebertin au grand maître*. Lucerne, 15 juillet 1507. Coll. Du Puy *262* f° 31.

(2) « Vous voyez le *vélin* de cest homme de charger le roy d'avoir voulu faire empoysonner le pape et pouvez bien penser qu'il en trouverroyt une autre s'il pouvoit. Ce n'est autre chose que ung fléau de Dieu pour tourmenter tout le monde. » *Le cardinal d'Amboise à du Bouchage et Robertet*. Gaillon, 4 décembre 1507. Coll. Du Puy 279 f° 13 or.

(3) *Proposition de Roquebertin au conseil de Zurich*, décembre 1507. St-Arch. Zürich Franckreich. — Eidg. Absch. III *B* 412 *c*. — *Proposition du même au conseil de Berne*. Fin 1507. St-Arch. Bern. Frankreich Buch I, 61. — Tillier. Geschichte des Freistaates Bern III, 27.

(4) Eidg. Absch. III *B* 387 *q*. La lettre de créance indiquée à page 388 zu *q* est de l'année *1501* et non point de *1507*.

(5) Eidg. Absch. III *B* 389 zu *e*.

(6) Eidg. Absch. III *B* 395.

(7) Voir ce nom.

(8) G. de La Mare n'était pas encore en Suisse le 6 juin, ainsi que le prétend Anshelm III, 316. *Cf.* Anshelm III, 405 sqq.

(9) « Et, pour Dieu, que l'on n'espargne riens pour, à ces Roys, renouveller l'alliance, ainsi que l'on a commencé, s'il est possible. Et faictes que le roy l'entende bien, car de là deppend le principal de nostre affaire. » *Le cardinal d'Amboise à du Bouchage et Robertet*. Gaillon, 4 décembre 1507. Coll. Du Puy *279* f° 13. or.

(10) Valtan et Roquebertin représentèrent aussi le roi à la diète de Lucerne du 5 janvier 1508. Eidg. Absch. III *B* 415 *f*. La lettre de créance du 4 décembre (Blois), indiquée à page 416 zu *f* est de l'année *1512* et non point de *1507*.

(11) *Le cardinal d'Amboise à du Bouchage et Robertet*. Gaillon, 4 décembre 1507. Coll. Du Puy *279* f° 13 or. — Eidg. Absch. III *B* 417 *d*. — *P. J. de Valtan au mis de Rothelin*. 30 janvier 1508. Bibl. Nat. f. fr. *5569* f° 275 or.

Et cependant, à tout prendre, ce recès du 26 janvier était avantageux à la France. La ferme intention des Suisses de demeurer neutres entre les deux couronnes s'y trouvait manifestée sans détours. (1) Les enrôlements, interdits au roi, l'étaient également à l'empereur, et les conditions mises par les Confédérés à leur participation au voyage de Rome enlevaient d'avance à ce dernier tout caractère offensif à l'égard de Louis XII et de ses alliés d'Italie. (2)

Valtan et Roquebertin eussent pu se retirer sur ce demi-succès, si celui-ci n'avait pas été presqu'aussitôt compromis par l'attitude irrésolue et contradictoire du gouvernement royal en Lombardie. Dès la fin de janvier et le commencement de février 1508, en effet, Louis XII, encore incertain des intentions de son rival, chargea ses deux ambassadeurs de demander, d'une manière instante, et ce, aux termes de l'alliance, un secours de troupes aux cantons. Sans attendre la réponse de la diète, ou peut-être parce qu'ils en prévoyaient la teneur négative, (3) l'évêque de Rieux et son collègue, secondés par les intrigues de nombreux officiers et soldats de la garde du roi, envoyés depuis la cour, à la rescousse, (4) avaient déjà fait filer, par la voie des Grisons, près de 4000 hommes à destination de Milan, lorsqu'ils reçurent de leur maître une lettre « revocative tout à trac » et l'ordre de faire rebrousser la levée vers les Ligues. (5)

Cette manœuvre maladroite fut un véritable désastre pour la cause française en Helvétie. Placés entre deux feux, les ambassadeurs du roi ne surent bientôt plus à quel parti entendre.

Menacés d'expulsion par les autorités cantonales dont ils avaient, au mépris d'engagements formels (6), enfreint les très strictes ordonnances, en butte aux réclamations violentes des capitaines et des soldats qu'exaspérait le contre-ordre royal, (7) ils cherchèrent, il est vrai, à se disculper devant la diète du 15 mars 1508 à Lucerne. (8) Mais leurs explications, pas plus que

---

(1) *Bern In Stett unnd Land.* Sontag Sanct Dorotheatag (6. Februar) 1508. Teutsche Missiven *L* 356v⁰.

(2) « Erano lettere di Monsignor di Rocha Bertim (al Gran Maistre), orator dil roy apresso Sguizari, come Sguizari voleano far una dieta a Zurich et erano disposti de acompagnar il re a la incoronation a Roma, ma non a invader guerra a niun... et maxime contra Franza. » (*Di Milan; dil secretario*, 23 decembre 1507.) M. Sanuto. Diarii VII, 226. — Eidg. Absch. III *B* 417 *d*.

(3) *Fribourg à l'évêque de Rieux.* 21 décembre 1507, 22 janvier 1508. Arch. Fribourg. Missivenbuch VI, 69, 73. — *Berne à l'évêque de Rieux.* 16 février 1508. Latein. Missiv. *G* 39v⁰. Eidg. Absch. III *B* 418 *h*. — *P. Loys, évêque de Rieux, et Roquebertin au canton de Fribourg.* Lucerne, 12 février (1508). Bibl. Fribourg. Aktenstücke (Müllinen) VIII n⁰ 23. or.

(4) Eidg. Absch III *B* 404 *e*. — St-Arch. Solothurn. Rathsmanual III. 77. Sontag nach Sebast. (22 janvier 1508).

(5) *P. L. de Valtan et Roquebertin au grand maître.* Lucerne, 18 février (1508). Coll. Du Puy *262* f⁰ 28. or. — *Les mêmes au roi*, même date. *Ibid.* f⁰ 27. or. — Val. Anshelm's Berner Chronik III, 356.

(6) *Bern In die Vier Waldstet.* Fritag nach Valentini (17. Febr.) 1508. Teutsche Missiven *L* 359v⁰. — Eidg. Absch. III *B* 396 *d*, 402 *a*.

(7) *P. L. de Valtan au roi.* Fribourg, 21 juin (1508). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f⁰ 34.

(8) Eidg. Absch. III *B* 421 *b*.

celles adressées aux Ligues par Charles d'Amboise, ne parvinrent à détourner l'orage qui se préparait. (¹) Les députés suisses se montrèrent intraitables, refusant toute discussion avec Valtan et Roquebertin, aussi longtemps que la fraction de la levée qui avait gagné la Lombardie n'aurait pas repassé les monts. (²)

Bien que la situation devînt presque intenable pour eux, Roquebertin, à Lucerne, et l'évêque de Rieux, à Berne, — celui-ci s'était rendu dans cette ville dès la fin de mars — continuaient à défendre pied à pied la cause de leur maître. Le 15 mai, Valtan prenait encore part, avec un nouvel ambassadeur du roi, Claude de Seyssel, (³) à une conférence, réunie à Berne, au sujet de l'affaire du Four (de Furno) et y défendait les intérêts du duc de Savoie que Louis XII déclarait prendre sous sa protection. (⁴) Toutefois, cet état de choses ne pouvait se prolonger. Si certains cantons se montraient encore hésitants, (⁵) plusieurs, en revanche, réclamaient, soit l'expulsion, soit même l'arrestation des deux diplomates. (⁶) Insulté à Berne par l'ambassadeur du roi des Romains; échappé avec peine, grâce à l'intervention de quelques cantons, à un complot ourdi contre lui et son collègue par Georges de Supersax et autres têtes chaudes du parti anti-français, l'évêque de Rieux ne dut qu'à son caractère ecclésiastique de réussir à quitter les Ligues sans encombre. Il rentra en France vers la fin de juin 1508. Quant à Roquebertin, demeuré sans ressources à Lucerne, lui aussi avait éprouvé, quinze jours auparavant, quelques difficultés à sortir de cette ville (mi-juin) et à regagner Milan, où il se trouvait enfin à l'abri des responsabilités que l'incohérence des instructions royales lui avait fait encourir. (⁷)

---

(1) *P. L. de Valtan au canton de Berne.* Lucerne, 6 mars 150[illegible]. Frankreich Buch 1 pièce 2[illegible], or. Eidg. Absch. III *B* 415 *f*. — *D'Amboyse, regius citramontes locumtenens generalis, magnus magister et mareschallus Franciae,* [illegible] *magnificis* [illegible] *confederatis nostris fidelissimis dominis* [illegible] *et consulibus urbis Friburgensis.* Ex Milano, die tertio Martii 1508. Bibl. de Fribourg. Aktenstücke Mullinen VIII, nº 5. or.

(2) *Les capitaines soleurois au service du roi de France* [illegible] *au conseil de Soleure.* Plaisance «Sambstag nach Judica» (15 avril 1508). St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXIII, 44–45. or.

(3) Voir ce nom p. 165.

(4) *Claude de Seyssel au roi.* Berne, 15 mai. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 fº 44. or.

(5) «Sontag nach Annunciations Marie 1508.» 26 mars. *Soleure à Lucerne*, pour protester contre l'expulsion trop rapide des ambassadeurs de France. St. Arch. Luzern. Frankr. Gesandte V. «[illegible] Uff dem abscheid jetz zum besten in uwer Statt beschechen, konnten wir nit vinden [illegible] noch fugsam sin die frantzosische Bottschafft also [illegible] us dem Land ze jagen [illegible], unnd ob sy dann zu unns koment, wellent wir uns auch in ansechen der Vereynung biss uff wytern Bescheid gemeiner uwer unnd unnser Eidgnossen [illegible] mit Inen halten.» *Bern an Luzern.* Sonntag nach Annunciations Marie 1508. *Ibid.*

(6) Eidg. Absch. III *B* 423, 424 *f*, 426 *q*.

(7) *P. Louis de Valtan au roi.* Fribourg, 24 juin 1508. Coll. Du Puy 262 fº 31 or. — «Er Pier Loys ward hie zu Bern von des Romischen Kunigs Botten offentlich ein Boswicht gescholten und anklagt. So unterstund Jorg uff der Flüh, mit Oswald von Rotz und andern Gesellen, ihn und sinen Gesellen mit Raden Banden ze fesslen; ward alles durch Bern und ander Eydgnossen verkommen. Und also fuhr er mit leerem Sack, und druckt still von Bern in Franckrych heim. [illegible] sollt sin Gesell Roggenmartin, dessen gadige Dasch auch gelert war, zu Luzern mit Eyd und Huth enthalten werden, bis die ufgewigleten Knecht wieder heimgefertiget wärint. Er aber, und sie nit, kam heim.» (Valer. Anshelm's Berner Chronik III [illegible]. — Eidg. Absch. III *B* 44[illegible], 44[illegible].)

II. GUILLAUME DE LA MARE

Lettres de créance: Blois, 16 septembre 1507 (1)

Guillaume de la Mare rejoint aux Ligues l'évêque de Rieux et Philippe de Roquebertin, ambassadeurs de France. Il assiste, en leur compagnie, aux journées de Lucerne des 4 octobre 1507, 5 et 26 janvier 1508, et adjure les Confédérés de ne consentir aucun secours à Maximilien pour son « voyage de Rome », mais, tout au contraire, d'accorder au roi une levée de quelques mille hommes. L'envoyé de Sa Majesté quitte Lucerne vers la fin de janvier, aussitôt après la clôture de la diète. (2) Son départ, au surplus, ne dut pas causer de très vifs regrets à ses collègues. Dans une lettre, datée de Lucerne, le 18 février, et adressée à Louis XII, Pierre Louis de Valtan et Roquebertin se plaignent de l'« estrange et deshonneste tour que » leur « fist maistre Guil-« laume de la Mare . . . d'avoir prins de l'escribe de ladicte journée de Sainct « Paoul (26 janvier) . . . et emporté sans . . . riens dire ladicte conclusion, « soy cachant de nous comme si nous vous estions faulx et desloyaulx ser-« viteurs ». (3)

III. † ANTOINE DE BAISSEY

On ne sait vraiment ce dont il y a lieu de s'étonner le plus, de l'insistance du roi à faire admettre Antoine de Baissey comme son ambassadeur par les Suisses, ou de l'opiniâtreté de ceux-ci à refuser au bailli de Dijon l'accès de leur territoire.

De nos jours, toute nomination à un poste diplomatique ne devient définitive qu'autant qu'elle a été agréée, au préalable, par l'Etat ou le souverain auprès duquel l'ambassadeur est sur le point d'être accrédité. Cet usage n'existait pas et ne pouvait exister au commencement du XVIe siècle, et ce, pour plusieurs raisons sur lesquelles je m'explique dans une autre partie de cet ouvrage.

Nonobstant, il était toujours loisible au gouvernement de quelque Etat que ce fût, de refuser d'entamer des négociations avec un *orator* considéré comme *persona ingrata.* Il suffisait de lui dénier l'octroi d'un sauf-conduit, et les

(1) « Pour ce que naguères avions escript par noz amez et feaulx conseillers, l'evesque de Rieux et le Sr de Rocqueberti, gouverneur de Plaisance, noz ambassadeurs vers vous, que de par nous vous deussent demander une journée pour vous communiquer aucunes choses que nous avons à cueur, à ceste cause nous envoyons presentement nostre feal notaire et secretaire, maistre Guillaume Delamare devers nosd. ambassadeurs pour leur porter, faire savoir et donner à entendre nostre instruction sur ce, afin que, en vous baillant ces presentes, eulx trois ensemble vous puissent dire et declarer de par nous la charge et articles que par nostre dit secretaire leur envoyons, concernans le bien, prouffit et utilité de nous et de vous. » Escript à Bloys le XVIe jour de septembre. *Loys* c. s. Robertet) *aux cantons* St-Arch. Luzern. or. parch.

(2) Eidg. Absch. III *B* 101 *a*, 115 *f*, 417 *d*, 418.

(3) Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* fo 27 or.

Suisses, comme on le sait, ne se firent pas faute d'user fréquemment de ce procédé à l'égard des envoyés de Louis XII.

Or, entre les cantons et le gouverneur de Côme la rupture était complète, définitive.

Aussi lorsque, au *commencement de juillet 1507*, Antoine de Baissey reçut de Chaumont d'Amboise, gouverneur du Milanais, l'ordre d'aller trouver aux Ligues Pierre Louis de Valtan et ses collègues et de joindre ses efforts aux leurs afin de combattre la participation — alors probable — des contingents suisses au « voyage » de Maximilien en Italie, se heurta-t-il au ***noli intrare*** formel des petits cantons, maîtres des passages du Gothard, et dut-il rebrousser vers Milan. (1) Ce devait être sa dernière tentative de renouer avec ses anciens amis des Ligues, car il mourut l'année suivante.

ANDRÉ LE ROY

Mission extraordinaire en Suisse

Avril—Mai 1508

Lettres de créance: La Chaussière, 4 avril (2)

Cette mission se rapportait à l'affaire du Four, dans laquelle Louis XII avait fait accepter sa médiation par les deux parties intéressées, le duc de Savoie, d'une part, Fribourg et Berne, de l'autre. (3) André Le Roy se rendit dans ces deux villes et s'y rencontra avec Claude de Seyssel et Pierre Louis de Valtan, chargés, eux aussi, de pousser à un accord entre Charles III et ses peu commodes voisins. (4)

(1) « Aujourd'huy avons receu voz lettres qui declarent la charge que Monsieur le bailly de Dijon avoit, c'est de se joindre avec nous. Ce nous desplait que Messieurs des troys cantons dissimulent bailler son saulconduyt, pour qu'ilz cognoissent que l'affaire du roy ne s'en pourroit que mieulx porter de sa venue. . . » *P. Louis de Valtan et ses collègues au gouverneur de Milan.* Lucerne, 11 juillet (1507). Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 30 or. — « Depuis mes lestres escriptes, le bally de Dijon est arivé et m'a monstré les lestres que seus des Ligues luy ont escriptes, ansemble le double de une que ung conseller de Uury lui a escripte . . . » *Chaumont d'Amboise à Robertet.* Milan, 18 juillet (1507). Bibl. Nat. Coll. Du Puy 279 f° 51 or. — « Depuis sont arivés les doteurs Moron et Moresin, lesquelz ont pasé par les trois Cantons, lesquelz leur ont dit nommement que ilz n'ont point volu baller le sauconduyt au bally de Dijon pour se qui la trop grand credit avec leurs peuples et les eust peu lever sans leur seu . . . » *Chaumont d'Amboise au cardinal d'Amboise.* Milan, 19 aout 1507. Coll. Du Puy 279 f° 47. or.

(2) « Nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal notaire et secretaire, maistre André Le Roy, pour aucunes choses touchans et concernans grandement le bien de vous et l'entretenement de la bonne, vraye et entière amytié, confederacion et alliance qui est entre nous et vous. » Escript à La Chaussière, le III° jour d'avril. *Loys* (c. s. Robertet) *à Fribourg . . . à Berne.* Bibl. Fribourg. Aktenstucke XIV, 121. St. Arch. Bern. Frankr. Buch I, 26 or. parch.

(3) *Cf.* Sur cette affaire du Four: Notices Villeneuve et Seyssel.

(4) *Claude de Seyssel au roi.* Berne, 15 mai. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 11 or.

CLAUDE DE SEYSSEL

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai—Juin 1508

Lettres de créance: La Chaussière et Escurolles (près Gannat), 12 avril (1)

Rappel de créance: La Héronnière, 10 mai (2)

Il s'agissait encore de cette extraordinaire affaire du Four, (de Furno) dont je retrace les principales phases dans la notice consacrée à Imbert de Villeneuve (mars—juin 1511). (3) Claude de Seyssel est à Berne dès le commencement de mai; (4) il y rencontre Pierre Louis de Valtan et André Le Roy, autres ambassadeurs de Sa Majesté, et se transporte, de là, à Fribourg vers le milieu du mois. (5) D'emblée, il ne se fait aucune illusion sur ce qu'il en coûtera au fils de Philippe *Monsieur* pour obtenir que ces deux cantons renoncent à leurs insoutenables prétentions. (6) Aussi bien, dans une journée tenue à Berne le 9 juin, sous la médiation de Claude de Seyssel, ambassadeur du roi, et du nonce du pape — les intérêts du duc de Savoie étant défendus par Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne — un accord est conclu entre Charles III, d'une part, et Berne et Fribourg, de l'autre. Ces deux villes s'engagent à se désister de toute action à l'égard du duc, moyennant le payement d'une somme de 150 000 florins. (7)

† JEAN ANTOINE BORGO

Mission extraordinaire en Suisse, de la part du Gouverneur de Milan.

Octobre—Novembre 1508

Mission monétaire. Jean Antoine Borgo assiste, avec un autre envoyé milanais, à la journée de Beggenried du 31 octobre. Il y développe, au nom de Charles d'Amboise, les arguments qui militaient en faveur de la suppression de certaines monnaies sur le marché de Bellinzone. (8)

---

(1) «Nous avons advisé d'envoyer nostre amé et feal conseiller et maistre des requestes ordinaire de nostre hostel, Mess^re Glaude de Seyssel, devers vous pour vous remonstrer le desir que avons de paciffier ledict differend (de Furno) et aussi pour l'entendre et tacher de y trouver quelque bon moyen et expedient pour le vuyder amyablement et sans aucune rigueur ne voye de fait ...» Escript à Escurolles, le XIIe jour d'avril. *Loys* (c. s. Gedoyn) *à Fribourg.* Arch. Fribourg. or. parch. — *Même lettre au canton de Berne.* La Chaussière, 12 avril (collection particulière acquise par la bibliothèque de Berne) or. parch.

(2) *Loys* (c. s. Robertet) *à Fribourg .. à Berne.* Bibl. Fribourg. — Aktenstücke (Müllinen) XIV, 315. St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, 31. or. parch.

(3) *cf.* Jean Antoine Gautier. Histoire de Genève, t. II, 34, sqq.

(4) «Litteras Regie M^tis V^re retulit nobis Reverendus in Cristo pater, dominus Glaudius de Seyssello, ejusdem consiliarius et magister requestarum». *Berne au roi.* 9 juin 1508. Latein. Missiven *G* 65.

(5) Le 16.

(6) «Les gueulx après le disner nous ont fait response assez gracieuse, mais tousjours s'arrestoient à leur donation ... mais nonobstant il lui coustera bon (au duc) au mieulx venir.» *Claude de Seyssel au roi.* Berne, 15 mai; *au Légat,* même date. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262,* 44, 51. or. (Cette pièce est mentionnée dans la thèse de Mr Dufayard, f° 22, à la date — erronée — de 1513.)

(7) Eidg. Absch. III *B* 428, n° 305.

(8) Eidg. Absch. III *B* 439, n° 314.

GAUCHER DE DINTEVILLE, Sr DE POLISY
JEAN MARNAC

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Février—Juillet 1509

Lettres de créance: { Blois, 11 janvier [1]
{ Peschiera, 4 juin [2])

Instruction: Triviglio, 10 mai 1509 [3]

Depuis l'échec de la mission confiée, l'année précédente, à Pierre Louis de Valtan, aucune tentative sérieuse n'avait été faite par le roi, en vue de négocier le renouvellement de l'alliance franco-suisse qui arrivait à son terme. Gaucher de Dinteville et Jean Marnac furent dépêchés aux Ligues dans ce dessein, avec l'ordre secret de lever un certain nombre de Confédérés, dont le roi désirait se servir dans sa campagne contre Venise. Malheureusement pour eux, leurs démarches furent éventées et, du coup, le renouvellement se trouva fort compromis. S'il n'en fut pas de même des levées, c'est qu'un autre représentant de Louis XII aux Ligues se rencontra, à point nommé, avec deux envoyés impériaux, lesquels, à leur retour de Coire, voulurent bien se charger de demander 2000 hommes aux cantons, et cela au nom de leur maître, dont les intérêts, en la circonstance, étaient identiques à ceux du roi de France. (4)

Toutefois, Gaucher de Dinteville et Jean Marnac, auxquels la diète suisse avait refusé un sauf-conduit, ne crurent pas devoir dépasser Lausanne, et ce fut à Aymon de Montfaucon (5) qu'incomba la tâche de présenter aux Confédérés les articles du renouvellement d'alliance élaborés dans le Conseil du roi.

Je dis ailleurs (6) qu'en présence des objections que ce projet rencontra dans certains cantons, l'évêque de Lausanne se résolut à faire demander à

1 «Nous envoyons presentement par devers vous noz amez et feaulx, les Sr de Polisy, nostre conseiller et maistre d'hostel et maistre Jehan Marnat, aussi nostre conseiller en nostre grant conseil...» *Loys* (c. s. Robertet) *à Fribourg ... à Berne ... à Soleure.* Arch. Fribourg (Lettres royales, 1er carton). St-Arch. Bern, Solothurn or. parch.

2 «Escript a Pesquiere le IIII jour de juing.» *Loys* (c. s. Robertet) *aux députés des cantons assemblés à Lucerne.* St.-Arch. Luzern or. parch.

3 St.-Arch. Luzern Frankreich. Impr. ap. Kohler Les Suisses dans les guerres d'Italie, [illegible] sqq.

4 «Und ist kain Franzos in Swytzerland gewesen ... [illegible] hat er Montfaucon uns gesagt wie das der Dindafilla und ain andrer mit im [illegible] knecht [illegible] und haben den hoptluten gelt geben, die habend sich fahen lassen und sagt si werden kain knecht haben, wa si die Veraynung nit vor haben, und [illegible] zwey tusend knecht [illegible] und siner Majestat zu geschwigen. Das wir [illegible]» *[illegible] à l'Empereur.* 22 avril 1509. Bibl. des litterar. Vereins in Stuttgart X, nº 231. — Nouveau refus de sauf-conduit par la diète de Berne: [illegible] *Lausannensi [illegible].* 16 mai 1509. Latein. Missiv. [illegible] Refus identique le 18 juin. *[illegible] de Montfaucon.* *Ibid.* [illegible] Impr. ap. Kohler op. cit. [illegible]

5 V. ce nom.

6 Notice Montfaucon. — Jean Bouchet (Vie et gestes de Louis de la Trémoille) prétend à tort que La Trémoille aurait été envoyé en Suisse par Louis XII dès février 1509, et Mr C. Kohler ne serait pas éloigné de se ranger à cet avis. (Les Suisses dans les guerres d'Italie, 119.)

Louis XII de nouvelles instructions. Jean Marnac et Gaucher de Dinteville se rendirent en Italie à cette fin. Le premier, redépêché en Suisse, du camp de Triviglio le 10 mai,(1) ne pénètre point sur le territoire des Ligues, bien que Fribourg lui eût accordé un sauf-conduit,(2) mais s'établit, comme par le passé, à Lausanne, d'où il entretient quelque correspondance avec les autorités cantonales.(3) C'est donc à tort, que Valerius Anshelm, en sa chronique de Berne,(4) le fait assister à la diète de Lucerne du 27 juin.

Quant à Gaucher de Dinteville, attendu vainement à la «journée» du 13 juin, il se présente, accompagné d'Aymon de Montfaucon, à celle du 27 du même mois,(5) mais ne juge pas à propos de faire part aux Confédérés des offres plus conciliantes dont il était porteur.(6)

Le 24 juillet, à Lucerne, les députés suisses, reconnaissant que l'entente ne peut s'établir entre les cantons au sujet de l'acceptation ou du refus des propositions françaises, prennent le parti de se séparer sans donner aux ambassadeurs du roi la réponse catégorique que ceux-ci sollicitaient d'eux.(7)

AYMON DE MONTFAUCON

Mission extraordinaire en Suisse

Avril—Juillet 1509

Ainsi que je viens de le rappeler, le traité d'alliance conclu par Louis XII avec les Confédérés arrivait à son terme, et ceux-ci avaient laissé sans réponse les propositions de renouvellement présentées, au nom du roi, par l'évêque de Rieux, l'année précédente. D'autre part, Gaucher de Dinteville, Sr de Polisy, et Jean Marnac, porteurs de lettres de créance, datées de Blois le 11 janvier 1509, s'étaient vus refuser un sauf-conduit par les cantons et avaient dû s'arrêter à Lausanne. Ce fut à l'évêque de cette ville que le roi s'adressa afin d'obtenir de ses alliés une réponse formelle à ses ouvertures. Voisin et ami des Suisses, Aymon de Montfaucon se prévalut de cette qualité pour assister, le 16 avril, à la diète de Lucerne où venaient d'arriver des

(1) *Instruction a lui.* 10 mai. St-Arch. Luzern. Frankr. Bundnisse

(2) *Sauf-conduit octroyé par Fribourg à Jean Marnac.* 31 mai 1509. Arch. Fribourg. Missivenbuch VI, 107v°.

(3) La lettre du 6 mai au conseil de Lucerne (Eidg. Absch. III. *B.* 567) n'est pas de Marnac mais de Jean Morelet du Museau. Sa date exacte est: 6 mai *1523* (Berne) et non *1511.* Mr C. Kohler (op. cit. 222 *n.*), induit en erreur par cette indication des «Recès», ne doute pas que la lettre en question ne soit de Marnac, mais hésite à lui assigner la date de 1511. — *Berne ... mag. et prestant" viro, d. Johanni Marnack, doctori etc., domino de Bosyeres, consiliario regio.* 2 avril 1509. Latein Missiv. *G.* 111

(4) t. IV. 76 — *cf.* Eidg. Absch. III *B* 466

(5) *Lettres de créance*; Peschiera, 1 juin. Eidg. Absch. III *B* 466

(6) *G. de Dinteville au roi* Lucerne, 30 juin 1509. Bibl. Nat., Coll. Du Puy *261* f° 111.

(7) Eidg. Absch. III *B* 469 n° 338 *a.* — Val. Anshelm IV, 76. — Tillier III, 37.

ambassadeurs de l'empereur. (1) Après avoir remis aux députés confédérés une missive dans laquelle le roi protestait de ses sentiments amicaux à leur endroit et réfutait les allégations des envoyés vénitiens relatives aux clauses secrètes du traité de Cambrai, l'évêque de Lausanne se contenta d'offrir sa médiation entre la France et les Ligues.

Devant la diète, réunie à Berne le 14 mai, le représentant officieux de Louis XII fut plus précis et déposa un projet de renouvellement d'alliance en vingt et un articles. Ce projet ayant rencontré une vive opposition dans plusieurs cantons, Aymon de Montfaucon demanda, à la diète de Lucerne du 13 juin, et obtint qu'il fût sursis à toute décision jusqu'au retour du Sr de Polisy, lequel s'était rendu auprès du roi en Italie afin d'y recevoir de nouvelles instructions.

L'évêque de Lausanne et le Sr de Polisy assistèrent, en effet, à la journée du 27 juin à Lucerne. Contrairement à l'avis de son collègue, dont les réticences paraissent inexplicables, Aymon de Montfaucon se déclara autorisé à apporter quelques modifications au projet du 14 mai. Mais rien ne sut prévaloir contre l'opposition systématique de certains cantons à renouer avec le roi, et la diète du 24 juillet se sépara sans avoir pris aucune décision. (2)

✝ ‡ GEOFFROY DE **GRANGIS**

Mission extraordinaire aux Ligues Grises, de la part du Gouverneur français de Milan

Avril 1509

Ainsi que je l'ai dit dans les notices qui précèdent, deux ambassadeurs impériaux, dépêchés en Suisse au commencement d'avril, n'y avaient pas rencontré le Sr de Polisy et Jean Marnac, ambassadeurs du roi de France, et s'étaient transportés à Coire, où la présence d'un envoyé du gouverneur de Milan leur était signalée. Le nom de cet envoyé de Milan ne nous a pas été conservé, mais il existe bien des probabilités pour qu'il ne fût autre que Geoffroy de Grangis, auquel reviendrait ainsi l'honneur d'avoir, en moins d'un an, négocié les traités de Crémone et de Brigue. Ces traités, à l'élaboration desquels les ambassadeurs de Maximilien ne furent point conviés, bien que les intérêts des deux princes dans ces régions fussent communs,

1) *Ulrich Freiherr von Hohensax, Hans von Kungsegg, etc., à l'Empereur*, 22 avril 1509. Bibl. des literar. Vereins in Stuttgart X (1845) n° 231.

2) « ...die Vereinung nicht zugesagt und nicht abgeschlagen, sondern die Sache von der Hand angestellt » — *cf.* Anshelm IV, 71 sqq. — Eidg. Absch. III *B* 452 *k*, *l*, 454 zu *l*, 458 *k*, 461 *d*, 466, 469 *a*.

depuis la conclusion de la Ligue de Cambrai, devaient être vus d'assez mauvais œil à la cour du roi des Romains. (1)

+ JACQUES DE GINGINS, Sr DU **CHÂTELARD**
+ GEOFFROY DE **GRANGIS**

Mission extraordinaire en Valais

Janvier – Avril 1510

Les deux ambassadeurs français négocient et signent, à Brigue, le 13 février un traité d'alliance entre la France et le pays de Valais. (2) Rentrés, sur ces entrefaites, en Lombardie, ils sont redépêchés dans la vallée du Rhône, vers la fin de mars, afin de parachever leur œuvre et de recevoir l'acte de ratification que les députés d'un certain nombre de dizains leur remettent à Brigue le 2 avril. (3)

GAUCHER DE DINTEVILLE, Sr DE **POLISY**

Mission extraordinaire en Suisse

(non exécutée)

Avril 1510

Le 5 avril, le Conseil de Berne se déclare disposé à accorder le sauf-conduit que lui demande le bailli de Troyes, ambassadeur du roi. (4) Mais, en présence de l'opposition des autres cantons, cette décision est rapportée. (5)

(1) « Und ist kain Franzos im Swyeer lannd gewesen; unnd ist uns ainer anzaigt worden zu Chur. Zu demselben syen wir geritten unnd mit im unser befelch nach wellen handlen. Uff das so habend si unns geantwurt, si habend der hendel kain bevelch, sonnder mit den von Pundten ain Verainnung zu machen. Haben wir inen gesagt das wir achtotind so ir Herr ain puntnuss mit inn machen welt, were fruchtbarer, bed Herren machtind die mit ainanndren, machte dem volck oder yemand minder suspicion noch argwon; dan vil mit uns darvon geredt, was das bedute, diewyl Kays. Mt und der Kinig von Franckreich mit ainandern ains weren, was damme der Franzoss umb Veraynung bedorffe zu werben? und vil annder disputacion on not alles zu schriben. Er hat unns och anzaigt wie etlich Franzosen gen Luczern kumen, dieselben mochten villicht von disen henndeln befelch haben; doch so welle er disen handel all dem von Tschamon (*Chaumont d'Amboise*) schriben der im abgefertiget hab » *Ulrich Fryherr von Hohensax; Hans von Küngsegg, ritter... a l'Empereur* 22 avril 1509. Bibl. des litterar. Vereins in Stuttgart X, nº 231. — *Memoires d'Estat contenant les pratiques faictes depuis l'an 1574 jusques en ceste année 1625 pour divertir et rendre inutile l'alliance de France avec les Cantons des Suisses et Grisons.* Impr. Mercure François t X, IIe Partie, 16 sqq. *cf.* Kohler. Les Suisses dans les guerres d'Italie (Paris 1897) 118.

(2) *cf.* Eidg. Absch. III *B* 1338.

(3) Lettres de créance. *Milani* (sic) 23 mars 1510. « Destinavimus magnificos oratores nostros, capitaneum dominum Chiatolarii et dominum Zofredum Grangis, regium et nostrum secretarium cum pecuniis... » *Chaumont d'Amboise au pays de Valais.* Arch. de la ville de Sion. Tiroir 75, pièce 12. or. pap; *cf* aussi Tiroir 88, p. 34 (copie du traité).

(4) *Berne... Nobili et magco viro, domino de Tintaville, bailivo de Troy, oratori regio.* 5 avril 1510. Latein. Missiv. *G* 201v⁰. — « Wir haben ietz von dem Bellin von Troy schrifften empfangen durch welichen wir gebetten werden im ein Geleytt uff zwölff oder viertzechenn Personenn unnd sovil Pfärd zu zeschickenn... » *Bern an Luzern.* Fritag nach dem heilgen Ostertag (5 Aprilis) 1510. Teutsche Missiven *M* 153v⁰.

(5) « Haben wir uff diss mal zu sölicher des genannten Bellin wärbung nit können willigen. » *Bern an Lucern.* Fritag Quasimodo 1510. St-Arch. Luzern. Frankreich-Gesandte V.

Gaucher de Dinteville se voit donc refuser l'autorisation qu'il sollicitait d'assister aux diètes tenues à cette époque par les Confédérés. L'objet de sa mission consistait, sans doute, à informer les Suisses de leur inclusion dans le traité de Londres du 23 mars, ou bien encore à renouer une négociation d'alliance.(1)

GEOFFROY CARLES

Mission extraordinaire par correspondance

Juillet 1510

En l'absence de Chaumont d'Amboise, gouverneur de Milan, Geoffroy Carles, premier magistrat du duché, reçoit du roi l'ordre de tenter une dernière démarche auprès des Suisses en vue de provoquer l'échec de la demande de levée que Mathieu Schinner leur avait faite au nom du Saint Siège. Mais c'est en vain que, dans deux missives, en date des 19 et 27 juillet, lues à la diète de Lucerne du 31 du même mois, le chancelier de Milan, qui n'avait pu se rendre en personne aux Ligues, adjure les Confédérés de repousser les propositions du pape. La diète passe outre à cette protestation, et, quelques jours plus tard, les premières bandes suisses au service de Jules II traversaient la frontière septentrionale du duché (expédition, d'ailleurs infructueuse, de Chiasso, août—septembre).(2)

JEAN DE BAISSEY

Septembre—Octobre 1510

PIERRE GROB

Août—Octobre 1510

Mission extraordinaire aux Ligues

I. JEAN DE BAISSEY

Les XII cantons, entraînant après eux les dizains valaisans, venaient de conclure (14 mars 1510) avec le Saint-Siège un traité d'alliance qui consacrait leur adhésion à la coalition anti française.(3) En vain Geoffroy Carles, président du Sénat de Milan, s'était efforcé de détourner les Confédérés d'accorder à Mathieu Schinner la levée que ce prélat leur demandait au nom du pape. Cette intervention, non plus que celle de Pierre Grob, envoyé en Suisse avec

(1) Luzern, Freitag vor Quasimodo (5 avril). *Délibération sur la question de savoir s'il y a lieu d'accorder un sauf conduit au bailly de Troyes.* [illegible]

(2) *Double des lettres que M. le Président de Dauphiné esc. pt aux ambassadeurs des Ligues qui se trouveront au d. prochain à Lucerne.* Milan, 24 [illegible] 19 juillet 1510. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262, f° 22. — *Double des lettres que Mons. le President de Dauphiné a nouvellement escriptes aulx ambassadeurs des Ligues à Lucerne.* Milan, 27 juillet 1510. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262, f° 20. — Eidg. Absch. III, 2, 496. — Anshelm, IV, 198.

(3) Voir Vallière [illegible] décembre 1510 — février 1511.

des instructions du roi, (créance: Blois, 26 juillet) n'avait pu modifier les dispositions hostiles des Ligues à l'égard de la France.

Pierre Grob était demeuré en Suisse pendant la campagne infructueuse tentée en Lombardie par les Confédérés à la solde de Jules II. Jean de Baissey, dépêché de Milan par le grand-maître, ne tarda pas à l'y rejoindre, après avoir obtenu, non sans difficulté, un sauf-conduit que les trois petits cantons persistaient à lui refuser. (1) Dès le commencement de septembre, on signale sa présence à Lucerne. (2) Il assiste à la diète ouverte dans cette ville le 12 septembre, et cherche, ainsi qu'il était à prévoir, à tirer parti du mécontentement provoqué en Helvétie par l'insuccès de l'expédition de Chiasso, pour énumérer, à nouveau, tous les griefs de son maître à l'égard du pape. Assisté des ambassadeurs de l'Empereur et du duc de Savoie, Jean de Baissey ne manque pas de faire quelque propagande en faveur du renouvellement de l'alliance entre la France et les cantons. (3) Mais la « proposition », présentée derechef par lui, à cette fin, devant les diètes de Zurich et de Lucerne des 20 et 30 septembre et 29 octobre, ne rencontre que peu d'écho. (4)

En accordant, au nom du roi, des sauf-conduits aux députés que les Confédérés, en général, désiraient envoyer à Rome, afin d'y réclamer du Saint-Siège leurs soldes de l'expédition de Chiasso, et en refusant cette même faveur aux seuls cantons forestiers, Jean de Baissey avait cru donner un encouragement au parti français en Suisse. Il ne réussit, tout au contraire, qu'à resserrer l'union entre les cantons, et à détourner ceux-ci du service de Louis XII, contre lequel — il eut l'imprudence de le confesser — paraissait se nouer, en ce même instant, une coalition anglo-austro-italienne. (5)

Avant de quitter les Ligues, dont il avait visité plusieurs cantons, (6) le gruyer de Bourgogne annonce la prochaine arrivée du marquis de Rothelin et d'autres ambassadeurs extraordinaires du roi — (il devait être l'un d'eux) — et obtient en faveur de cette mission une promesse de sauf-conduits. (7)

II. PIERRE GROB

Lettres de créance: Blois, 26 juillet (8)

Cette négociation, dont on retrouve quelques traces dans les *Recès*, — sans cependant que le nom de Pierre Grob s'y rencontre — avait trait, ainsi

(1) Eidg. Absch. III *B* 499 (368 *b*, 503 *a* — *Fribourg à mess. les ambr. de France estant a present à Lausanne* 1er septembre 1510. Arch. Fribourg. Missivenbücher VI. 131v°.

(2) Eidg. Absch. III *B* 505 *d*

(3) Eidg. Absch. III *B* 507 *a*

(4) Eidg. Absch. III *B* 509 *a*, 512 *c*, 513 *a*.

(5) Eidg. Absch. III *B* 508 *a*, 515 *q*

(6) On signale sa présence et celle de Pierre Grob à Soleure, le 25 septembre. Rathsmanual Solothurn IV, 13; le 3 septembre, Baissey était à Fribourg (*J. de Baissey, amb. du roy, au canton de Soleure*. Fribourg, 3 septembre 1510). St-Arch. Solothurn. XXV, 109. or

(7) Eidg. Absch. 516 *t* — Anshelm IV, 126 sqq.

(8) « Nous envoyons presentement par delà nostre cher et bien amé Peter Grob, lieutenant en la compaignie des Cent Souysses de nostre Garde, porteur de cestes… » Escript à Bloys le XXVIe jour de juillet 1510 *Loys* (c. s. Robertet) *au canton de Berne*. St-Arch. Bern. or. parch.

que celle de Jean de Baissey, aux rapports entre les Ligues et Milan, dont le gouverneur protestait contre les secours accordés par les cantons aux ennemis du roi. On signale la présence à Soleure, le 26 septembre, (Donstag nach Mauritii 1510) (1) de deux ambassadeurs français, « Monsr Deguirez und Peter Grob ». (2)

LOUIS DE LONGUEVILLE, Mis DE ROTHELIN
IMBERT DE VILLENEUVE
JEAN DE BAISSEY

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Décembre 1510 — Février 1511

Lettres de créance: Blois, 23 novembre
(Mis de Rothelin, Imbert de Villeneuve, Jean de Baissey) (3)

Rappel de créance: Blois, 20 décembre (4)
(Mis de Rothelin et Imbert de Villeneuve)

Depuis la dernière ambassade aux Ligues d'Imbert de Villeneuve, la situation respective des divers Etats de l'Europe centrale et méridionale s'était modifiée du tout au tout.

Le traité de Blois, du 16 mars 1499, arrivé à son terme, n'avait pas été renouvelé. L'alliance franco-suisse n'existait donc plus.

Si le roi, en effet, jugeant les prétentions des Suisses exorbitantes, s'était décidé à se passer de leurs services plutôt que de se laisser « mettre à la taille », (5) les Suisses, eux, n'avaient pas fait un pas pour se rapprocher d'un prince qui hésitait à acheter leur alliance à sa juste valeur.

Dans une époque moins agitée, les deux Etats eussent pu, même en l'absence d'un traité formel, conserver des relations de bon voisinage. Mais, étant données les grandes lignes de la politique que la France entendait suivre au sud des Alpes, il était à prévoir que les intérêts de Louis XII, duc

(1) *Le canton de Soleure au roi*, 1er mai 1511. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 399 fo 25. or.

(2) De Guirez; de Gru; Gruyer; c. à d. Jean de Baissey, Gruyer de Bourgogne. — Rathsmanual Solothurn IV, 13.

(3) « Nous envoyons devers vous nostre amé et feal conseiller et premier president en nostre court de parlement en Bourgougne, messire Hymbert de Villeneufve, chevalier, baron de Jou et le Sr de Charmes, aussi chevallier, nostre conseiller et gruyer de Bourgougne... » Donné à Bloys le XXIIIe jour de novembre. *Loys* (et s. Robertet) *à Lucerne* (et) *à Berne*. St. Arch. Luzern; St-Arch. Bern. (Frankr. Buch I, 41). or. parch.

(4) *Loys* (et s. Robertet) *aux cantons et villes de Churich, Lucerne, Suychz, Ury, Undrewalden, Zuch, Glaronne et Soleurre.* St. Arch. Luzern. or. parch. — L'éditeur du volume des Recès III *B* attribue (p. 526 zu *d*) la date de *1507* à trois lettres de créance d'Imbert de Villeneuve des 15 mai, 19 juin et 3 décembre. Or celle du 19 juin appartient à l'année 1501, celle du 3 décembre à 1502 et celle du 15 mai à 1503.

(5) « ... Par horreur de ces paysans montagnars qui, en demandant l'augmentation de leurs pensions, vouloient le mettre à la taille. » *Jeannin de Castille à Puysieux.* Soleure, 21 août 1615. Bibl. Nat. f. fr. *3705*. 43.

de Milan, et ceux des Suisses — ces derniers dégagés désormais de tout lien à l'égard de leur ancien allié — ne tarderaient pas à s'entre-heurter dans la Haute-Italie.

Le roi, d'ailleurs, semblait avoir pris à tâche de prouver aux cantons que leur concours onéreux ne lui était point indispensable. Les enrôlements clandestins continuaient à se pratiquer aux Ligues, pour le compte de la France, comme par le passé, et les traités conclus avec les Valaisans (1500 et 1510) et les Grisons (1509) par Louis XII témoignaient assez du désir de celui-ci de maintenir ouverts à ses armes les passages donnant accès en Piémont et en Valteline, tout en se procurant de nouveaux auxiliaires.

Cette attitude hautaine du monarque français avait porté un coup sensible au prestige du parti royal en Helvétie. Notablement amoindri depuis quelques années, ce dernier se trouva hors d'état de résister, le jour où Jules II se décida à solliciter les Suisses d'entrer dans la coalition anti-française dont le Sénat de Venise et ce pontife s'étaient constitués les promoteurs en Italie.

Le 14 mars 1510, les XII cantons, entraînant avec eux les Valaisans, signaient à Lucerne, (1) avec le représentant du Saint-Siège, un traité d'alliance qui équivalait à une déclaration de guerre à la France. Les Grisons, d'autre part, s'étant résolus à observer une stricte neutralité entre leurs confédérés d'Helvétie et leur royal allié, tous les passages des Alpes, du St-Bernard au Stelvio, se trouvaient ainsi fermés à Louis XII.

Malgré l'insuccès essuyé (septembre 1510) par les troupes suisses, à la solde du pape, descendues en Lombardie; malgré le désaccord qu'avait fait naître entre les deux alliés la question du règlement des frais de cette expédition, la situation parut à ce point critique au roi qu'il comprit que le moment était venu de renouer avec les Confédérés, fût-ce même au prix de conditions plus dures que celles qu'il avait rejetées quelques mois auparavant.

Aussi, bien que la saison s'annonçât comme exceptionnellement rigoureuse et qu'ils fussent « aux neiges jusques au genoul », (2) le marquis de Rothelin, Imbert de Villeneuve et Jean de Baissey, munis des sauf-conduits nécessaires, (3) s'imposèrent-ils, dès leur arrivée aux Ligues, (commencement de décembre) la tâche « d'aller de quanton en quanton . . . pour rabatre tout plain de folles parolles » que les partisans du pape semaient « au grand desservice » des intérêts du roi. (4)

Ce fut à la diète de Lucerne du 16 décembre que les ambassadeurs français communiquèrent le projet de renouvellement d'alliance dont ils

(1) *cf.* Eidg. Absch. III *B* 1333.

(2) « . . . et faict grand froit et jaçoit ce que trouvions des poysles au logys, toutesfoiz ès chambres où l'on couche n'y a cheminée ne fenestre fermant . . . » *J. de Villeneuve à Robertet.* Zurich, 16 janvier (1511). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *261* f° 22. or.

(3) L'octroi d'un sauf-conduit à l'ambassade du roi avait été décidé dans la diète de Lucerne du 29 octobre, à la demande de Jean de *Baissey.* *cf.* Eidg. Absch. III *B* 516 *t.*

(4) *Imbert de Villeneuve à Robertet.* Zurich, 16 janvier, loc. cit.

étaient porteurs. (1) Parmi les clauses nouvelles contenues dans ce projet, il en était une qui témoignait, à elle seule, des profondes modifications intervenues sur l'échiquier européen depuis le commencement du siècle. Louis XII demandait l'inclusion de l'Empereur et du fils de celui-ci, l'archiduc Charles, dans l'alliance franco-suisse. (2)

A tout prendre, les cantons, dans leur majorité, du moins, n'eussent pas été bien éloignés d'accepter les propositions royales. L'hostilité des seuls *Waldstætten* fit échouer cette tentative de conciliation. (3) En effet, les mesures douanières inaugurées par le gouverneur français de Milan à la frontière nord du duché, (4) le détroussement et l'exécution de deux hérauts suisses, dont l'un de Schwytz, sur territoire milanais, (5) et, par dessus tout, d'anciennes prétentions pécuniaires sans cesse rebutées par les trésoriers du roi, avaient exaspéré à ce point les trois petits cantons qu'ils menaçaient d'envahir la Lombardie, pour peu que leurs confédérés accordassent une levée à Louis XII. (6)

En présence de cette attitude irréconciliable, le corps helvétique ne put se décider à passer outre. Les trois ambassadeurs français s'étaient présentés devant la diète réunie à Lucerne le 21 janvier 1511, (7) accompagnés d'un ambassadeur savoyard, Lancelot de Mondragon, que nous retrouverons plus tard chargé des intérêts du roi en Suisse, et qu'ils avaient mission de soutenir dans la discussion de la fastidieuse affaire du Four. La diète ne leur cacha point que l'alliance du roi était incompatible avec le traité qui liait encore les Ligues au Saint-Siège pour une période de cinq ans. (8) Une nouvelle recharge, faite à la journée de Lucerne, le 19 février, par le marquis de Rothelin et Imbert de Villeneuve, dont le gruyer de Bourgogne — rappelé dans son gouvernement de Côme (commencement de février) — venait de se séparer, n'obtint pas un meilleur sort. Ce fut en vain que les deux envoyés de Louis XII, cherchant à réaliser leurs fins par une voie détournée, demandèrent, à tout le moins, la révision du *capitulat* de Milan négocié quelques années auparavant par Imbert de Villeneuve. Les députés suisses, éventant le piège, se refusèrent à entrer en matière. (9) Ce devait être le coup de grâce donné à la mission des ambassadeurs français. Ceux-ci, en effet, rejoignirent la cour vers la fin de février. (10)

(1) Eidg. Absch. III *B* 525 *d*, 526 zu *h*.

(2) Eidg. Absch. III *B* 529.

(3) « Ces troys quantons, Suvz, Urich et Undrewal... tous contrarient totalement. » *Villeneuve à Robertet*, 16 janvier, loc. cit.

(4) Eidg. Absch. III *B* [illegible]

(5) Val. Anshelm IV [illegible]

(6) Val. Anshelm IV, 167 ; Eidg. Absch. III *B* [illegible] *b* ; *Bern an Luzern*, sonntag nach Galli (19 octobre 1511), St. Arch. Luzern, Frankr. Kriege.

(7) Eidg. Absch. III *B* 531 *f*, *h*.

(8) Eidg. Absch. III *B* [illegible] *m*.

(9) Eidg. Absch. III *B* 537 *f*, *g*, *h*.

(10) Contrairement à l'avis de M. C. Kohler (op. cit. 221), il y a lieu d'admettre que Villeneuve accompagna le marquis de Rothelin à la cour, d'où il fut renvoyé en Suisse au bout de quelques jours.

IMBERT DE VILLENEUVE
ANTOINE II DE LAMET

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Mars—Juin 1511

Instructions: Blois, 7 mars (1)

Sauf-conduit délivré par le Conseil de Berne, le 17 mars, (2) spécialement en vue de la journée de Zoug du 24, dans laquelle les intérêts du duc de Savoie, menacés par huit cantons, furent défendus, à la fois, par les deux envoyés français, les ambassadeurs de l'Empereur, ceux de sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, et les députés de Berne. (3)

Il s'agissait de cette fastidieuse question de documents apocryphes qui, depuis trois ans, figurait à l'ordre du jour de presque toutes les diètes. Un ancien secrétaire du duc de Savoie, Jean Du Four (de Furno), fourbe besoigneux, avait vendu à Berne et à Fribourg l'original d'un acte de donation, en date du 14 mars 1489, par lequel le feu duc Charles Ier aurait légué à ces deux villes une somme de 350 000 florins, sous la condition qu'elles feraient dire, chaque année, un certain nombre de messes pour le repos de son âme. Cette pièce, fabriquée par Du Four et revêtue par lui du sceau ducal, fut, en fin de compte, reconnue fausse par tous les intéressés. Néanmoins le duc de Savoie, soutenu déjà, en ce moment-là, par le roi de France, (4) ne réussit à détourner la guerre, dont le menaçaient les deux cantons, qu'en versant à ceux-ci une somme de 150 000 florins (journée de Berne du 9 juin 1508).

On eut pu croire, qu'après la scandaleuse extorsion dont il avait été la victime, le duc jouirait de quelque répit du côté des Ligues. Il n'en fut rien. Encouragé par les bénéfices que lui avait procuré sa première supercherie, Du Four produisit, deux ans plus tard, un nouvel acte — tout aussi apocryphe que le premier — par lequel le duc Charles léguait à chacun des huit anciens cantons (Berne et Fribourg exceptés) une somme de 100 000 florins, et consentait, en leur faveur, une hypothèque sur plusieurs terres de son duché.

Les « recès » des journées de Zoug des 24 mars et 1er mai, auxquelles assistèrent Imbert de Villeneuve et Antoine de Lamet, permettent de constater, une fois de plus, combien les arguments les plus solides avaient peu de prise sur l'esprit des Confédérés dès que la satisfaction de leur cupidité était en jeu. La perspective de voir tous les princes alliés de la maison de Savoie — et

(1) « *Instructions de par le roy à Monsieur le premier president de la cour de Parlement de Bourgougne et à Monsieur de Lamet, l'un des gentilshommes de la maison dudit Sr, pour l'affaire de M de Savoye avec les huit cantons des Ligues* » Blois, 7 mars 1511 Bibl. Nat f fr. 5568 fo 31, cop

(2) « *Magcis generosis et nobilibus viris, domino Hymberto de Villa Nova, baroni de Ju, presidenti Burgundie, et domino Anthonio de Lamet, domino de Plessis, Christianissimi Francorum regis oratoribus* » 17 mars 1511. St-Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 261vo.

(3) Eidg. Absch. III *B* 559 *n.*

(4) *cf.* notice Seyssel

à leur tête le roi Très-Chrétien et l'Empereur — faire cause commune avec celle-ci, (1) aurait dû induire les huit cantons à se désister de leur insoutenable prétention; elle les poussa plutôt vers les résolutions extrêmes. Fort heureusement, l'intervention des cantons neutres détourna le conflit armé qui se préparait (2) et permit au duc de Savoie d'acheter la paix, au prix d'un nouveau et dernier sacrifice financier (10 juin 1511). (3)

Louis XII avait joint ses instances à celles des Conseils de Berne, de Fribourg, de Bâle et de Schaffhouse. Sur son ordre, Imbert de Villeneuve, qui n'avait pas quitté les Ligues depuis le mois de mars, s'était présenté devant la diète réunie à Soleure le 4 juin. (4) Assisté d'un autre envoyé français, dont le nom ne nous a pas été conservé, (5) le président de Bourgogne ne s'était pas contenté de rompre une nouvelle lance en faveur de Charles III de Savoie. Il avait profité de l'occasion pour faire une dernière tentative en vue d'amener le corps helvétique à examiner, derechef, le projet d'alliance soumis à la diète de janvier par les ambassadeurs royaux. Le peu d'écho que cette proposition rencontra parmi les Suisses engagea Imbert de Villeneuve à ne pas prolonger davantage son séjour aux Ligues. (6)

✠ JEAN DE BAISSEY

Ambassadeur extraordinaire

(Mission du gouverneur de Milan. — Non exécutée)

Fin d'Octobre 1511

Entre sa deuxième et sa troisième ambassade en Suisse, Jean de Baissey avait, sur l'ordre du gouverneur de Milan, adressé aux cantons, vers la fin d'octobre 1511, par l'entremise de Lucerne, une demande de sauf-conduit qui ne fut point agréée. (7) Il s'agissait de protester contre les actes d'hostilité commis par les Suisses en Lombardie. Trois députés des Ligues dépêchés à Côme, à sa prière, conférèrent avec lui, mais, fatigués des atermoiements de la cour, se retirèrent sans avoir rien conclu. Dès lors, la rupture entre le

(1) Eidg. Absch. III *B* 566 *c*. — *Instructions de par le roy* ...» voir plus haut, p 175.

(2) Eidg. Absch. III *B* 561 *f*, 562 nº 401; 564 nº 405. — *cf* St-Arch. Bern. Teutsche Missiv. *M* 296.

(3) *cf* Guichenon Histoire de Savoie I, 623 sqq (à l'année 1510).

(4) «Er hatt ouch anbracht wie dann der Kung bey einn Jar haer durch den Houptman von Troyes, den Herren von Marnac, unnser gnedigen Herrn Marggraffen In als ein angeborner frundt, und anders sin Bottschafft haruf zu unns geschickt.» *Comparution du president de Bourgogne devant la diète de Soleure* Mittwuch nach der Uffart 1511 (4. Juni) Rathsmanual Solothurn IV, 140

(5) «Uff disem tag ist des Kungs von Franckenrych bottschafft, der president von Burgund und noch ein Edelman mit im erschynen...» St-Arch. Luzern. Allg. Abschiede Band *E* 88.

(6) Eidg. Absch. III *B* 565 *d*, 566 *e*. — *cf* St-Arch. Solothurn Rathsmanual IV, 140 (Mittwuch nach der Uffart 1511)

(7) *Jean de Baissey au canton de Lucerne* Côme, 21 octobre 1511. — *Luzern an Solothurn* Samstag vor Simoni und Juda. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXVI, 171, 181. — Eidg. Absch. III *B* 587 nº 419 *b*. — «3000 Sguizari hanno tolti do lochi al stato di Milan, unde volendo il Gran Maestro e Missier Zuan Jacobo Triulzi tasentarli e conzar le cosse, mandarano a diti Sguizari do oratori, videlicet Monsignor di Grue, governador di Como e domino Zuan Batista da Piano, cavalier brexano.» *Di Sier Andrea Griti, provededor general* da Vicenze, 5 dec. 1511 M. Sanuto Diarii XIII, 291

roi et le corps helvétique parut inévitable. Plus tard, en décembre, après la prise de Milan par les Confédérés, Jean de Baissey fit une nouvelle tentative en vue d'obtenir un sauf-conduit en faveur des ambassadeurs que Louis XII désirait envoyer en Suisse pour y renouer des négociations avec les cantons, mais les représentants du roi, « ob viarum difficultatem impediti », ne se trouvèrent point au rendez-vous que la diète leur avait assigné à Zurich le 16 février 1512. (1)

LOUIS DE LONGUEVILLE, Mis DE ROTHELIN
RAOUL DE LANNOY
IMBERT DE VILLENEUVE

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Mars 1512

Instructions: Commencement de février (2)

Lorsque le président de Bourgogne, après avoir pris congé de son maître à Blois, le 7 février, (3) revint en Suisse (mars 1512), en compagnie de Louis de Longueville, m^is de Rothelin, et de Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens, la rupture entre les Confédérés et Louis XII était consommée depuis quatre mois. L'affaire des hérauts de Schwytz et de Fribourg, saisis et tués en Lombardie, n'ayant pas reçu une solution satisfaisante au gré de ces deux cantons, (4) le corps helvétique avait pris fait et cause pour eux et s'était vu — (novembre 1511) — dans la nécessité de déclarer la guerre au roi. (5) Tout aussitôt, des bandes suisses avaient poussé jusqu'aux portes de Milan une pointe victorieuse, et ne s'étaient retirées qu'après avoir reconnu les difficultés d'un siège en plein hiver.

L'insuccès de cette expédition, laquelle, quant aux résultats, à tout le moins, rappelait, en somme, celle de septembre 1510, permettait à Louis XII d'espérer que les cantons prêteraient mieux l'oreille, que par le passé, à une proposition de renouvellement d'alliance venant de sa part.

(1) Eidg. Absch III *B* 600 *g*. — *cf.* Notice Villeneuve (mars 1512).

(2) « *Instructions baillees au marquis de Rothelin, conte de Neufchastel, [Raoul de Lannoy] Sr de Morvillier, conseiller et chambellan du roy et bailly d'Amyens et [Me Hymbert de Villeneufve] president de Bourgogne, ambassadeurs envoiez de par ledit S^r devers (Messrs) des Ligues pour traicter allience, confederacion et amytie avecques eulx..* » Sans date (février 1512). Bibl. Nat. f. fr. *2930* f° 141. cop. (*cf* Kohler. op cit. 619.) — *cf Frais d'expeditions des instructions d'ambassadeurs du roi en Suisse, liquidés en octobre 1512.* Bibl Nat. f fr. *20 979* f° 76 or. parch.

(3) *Jean Le Veau à Marguerite d'Autriche.* Blois, 12 février 1512. (Lettres de Louis XII, t. III, 150.)

(4) *Schwytz an Luzern* Uff St Mathis abent 24. Februar 1511. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(5) *Berne au duc de Nemours, lieutenant général du roi en Italie.* 6 novembre 1511. Latein. Missiven *G* 307. — *cf.* St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *M* 350. (Samstag nach Galli [18. Oktober] 1511). — *Bern an Schwytz.* Donstag nach Sanct Elisabeth 20 November 1511. *Ibid* 361. — *Declaration de guerre adressée par Berne au gouverneur français de Milan.* 26 novembre 1511. St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege). cop. lat. — *Zürich an Luzern.* Montag nach Nicolai (8. December) 1511. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

Depuis un an déjà, l'Empereur — l'ennemi de demain — avait renouvelé l'« alliance héréditaire » avec les XII cantons,(1) et le duc de Savoie, de son côté, négociait un traité avec quelques-uns des membres du corps helvétique. Alors que tous les Etats d'Allemagne et d'Italie sollicitaient l'amitié des Suisses, la France, grâce à la faiblesse de son roi et à l'infirmité de son sens politique, voyait se retourner contre elle les auxiliaires invincibles qui, pendant un demi-siècle, avaient formé le noyau de ses armées.

La diète réunie à Zurich, le 16 février,(2) avait attendu en vain les ambassadeurs du roi, « ob viarum difficultatem impediti »,(3) et s'était contentée de prendre connaissance de missives dilatoires émanées des généraux de Louis XII en Milanais.(4) Une nouvelle journée ayant été convoquée dans cette ville pour le 8 mars, Imbert de Villeneuve et ses collègues s'y présentèrent.(5) La première question à vider était celle de l'indemnité que les Suisses réclamaient, tant pour l'affront à eux fait dans la personne de leurs hérauts, que pour les frais de leur récente campagne contre Milan.

Bien que leurs instructions les autorisassent à promettre, de ce chef, 30 000 écus d'or,(6) les envoyés français n'en proposèrent tout d'abord que 8000. L'accueil décourageant fait par la diète à cette ouverture les dispensa d'entrer dans la discussion du projet de traité dont ils étaient porteurs.

Les Confédérés, en effet, mis en goût par l'importance des sommes qu'ils avaient extorquées au duc de Savoie, demandaient, avant toutes choses, que le roi se reconnût débiteur, vis-à-vis d'eux, d'une indemnité de guerre de 200 000 couronnes. Ce fut au tour des représentants de Louis XII de se récrier, lorsque communication leur fut donnée de cette prétention, à la diète de Zurich du 24 mars.(7) Malgré qu'ils eussent pris l'engagement d'en référer à leur maître, ils furent priés de ne pas attendre en Suisse la réponse de celui-ci, mais de se transporter, eux et leur suite, hors du territoire des Ligues.

Retirés à Neuchâtel, le marquis de Rothelin et ses collègues sollicitèrent vainement des cantons un sauf-conduit qui leur permît de faire de nouvelles propositions à la diète de Zurich du 19 avril.(8) Si Berne et ses Confédérés

(1) *Erneuerte Erbeinigung mit Oesterreich* Baden, 7 Februar 1511 *cf.* Eidg. Absch. III *B* 1343 Frari Venezia Trattati diplomatici p. 9 Mallet, Histoire des Suisses IV, 271

(2) Eidg. Absch. III *B* 600 *q*

(3) St Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 330v°. Ils étaient partis de Blois le 7 février *cf. Jean Le Veau à Marguerite d'Autriche* Blois, 10 février 1512 Lettres de Louis XII, t. III, 150

(4) *J. J. Trivulce aux députés des cantons assemblés à Zurich* Milan, 31 janvier 1512 *Gaston de Foix aux mêmes* Final, 2 février 1512. St Arch Zurich Mailand, impr. apud Kohler op. cit 616 sqq

(5) Eidg. Absch. III *B* 602 *c*

(6) « Item neantmoins le roy, pour se mectre encores en son devoir et pour leur donner à congnoistre qu'il veult tousiours demourer avecques eulx en l'amytie et allience ancienne, sera content leur faire bailler XXX escuz d'or, pour les distribuer entre eulx, ainsy qu'ilz verront estre à faire » Instructions etc Bibl Nat. f. fr. *2930* p. 141

(7) Eidg. Absch. III *B* 610 *k*

(8) *Loys d'Orleans; Raoul de Lannoy; Hymbert de Villeneufve a Mess's les advoyer et conseil de la ville et quanton de Lucerne* Escript a Neufchastel, ce vendredy sainct 9 avril St-Arch Luzern Frankr Gesandte or — *Les mêmes aux cantons de Zurich et de Soleure*, même date Bibl. Fribourg

de la Suisse occidentale inclinaient à épuiser tous les moyens propres à rétablir la paix entre la France et les Ligues, (1) les «Waldstætten», en revanche, paraissaient décidés à ne pas renouer avec le roi que la victoire de Ravenne, survenue sur ces entrefaites, allait rendre moins disposé à entrer dans la voie des concessions. (2)

De Neuchâtel, où ils ne se croyaient plus en sûreté, (3) les ambassadeurs royaux s'étaient rendus en Franche-Comté. Ils y attendirent, par acquit de conscience, une autorisation de rentrer en Suisse qui ne leur fut point accordée, et confièrent alors la défense des intérêts français dans ce dernier pays aux agents qu'y entretenait le duc de Savoie. (4)

CLAUDE DE SEYSSEL

Mission d'observation

1512

L'attitude hostile observée par le corps helvétique à l'égard du marquis de Rothelin et de ses collègues, ambassadeurs du roi; la retraite significative de ceux-ci en Bourgogne (avril), équivalait à une rupture des relations entre la France et les Ligues.

Cette rupture, que Louis XII n'avait peut-être pas cherchée, mais que les inconséquences de sa politique devaient fatalement entraîner, rendait plus précaire encore la situation de l'armée française en Lombardie.

Les ennemis de la France n'avaient pas tardé à mettre à profit ces circonstances exceptionnellement favorables à leurs intérêts. C'est ainsi que la cause de Maximilien Sforza gagnait, de jour en jour, de nouveaux partisans parmi les cantons qu'indisposait la présence des Français à Milan. L'Empereur, le Pape, tous les princes coalisés contre Louis XII, faisaient pratiquer les Confédérés en vue d'obtenir leur assentiment aux modifications territoriales projetées dans l'Europe centrale et la Péninsule. Seul le gouvernement du roi se trouvait exclu de ces conciliabules et ne pouvait songer à intervenir

Aktenstücke Mülinen) X, 11 trad. all[te]. — Solothurner Abschiedeband VI. — *Louis d'Orléans au canton de Lucerne* Neuchâtel, 23 avril 1512 St-Arch. Luzern. Neuenburg Akten. — Boyve (Annales etc. II, 219) dit à tort que les trois ambassadeurs assistèrent à la journée de Zurich du 19 avril.

(1) *Berne au marquis de Rothelin* 24 et 28 avril 1512. Latein. Missiven 347v°, 352.

(2) Eidg. Absch. III *B* 612 *i*.

(3) «Mais ce a esté pour ce qu'avons esté advertiz que aucuns compaignons tenoient sur nous; et croyons fermement que ce n'est pas de vostre sceu et commandement» *Loys d'Orleans, R. de Lannoy (et) H. de Villeneufve aux . advoyez et conseil de Berne* Escript à Usiez (recte Cusey, près Salins) le XXVI[e] jour d'avril. St-Arch. Bern. Frankreich Buch I, pièce 30. or. — *Les mêmes au canton de Schaffhouse.* Montag nach S[t] Georg, anno XII[o] (26 avril) or. all[t]. St-Arch. Schaffhausen V, 95.

(4) *Loys d'Orleans, Hymbert de Villeneufve au roy* Dijon, 5 juillet 1512 Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 63. or.

directement auprès des Suisses, arbitres incontestés de la situation, et arbitres d'autant plus redoutables à l'absent qu'ils étaient moins incorruptibles.

Dans cette extrémité, Louis XII se résolut de recourir aux bons offices de quelques-uns de ses voisins: Charles III de Savoie, qu'il venait d'obliger en défendant ses intérêts aux Ligues dans l'affaire du Four, et la princesse d'Orange. L'un et l'autre dépêchèrent en Suisse des envoyés spéciaux chargés de procurer un rapprochement entre le roi et le corps helvétique. Mais, comme il parut utile de centraliser dans une seule main tous les fils de cette négociation, Claude de Seyssel fut désigné pour remplir cette tâche qui dut lui sembler ingrate, car il avoue lui-même « qu'il n'entend pas bien le gibier du « pays ».

Pendant plusieurs mois, en juillet et en août particulièrement, on signale la présence de l'évêque de Marseille aux frontières de Suisse, à Chambéry, à Gex, à Genève, à Thonon.(1) Il correspond avec le duc de Savoie, avec la princesse d'Orange et leurs envoyés aux Ligues, toujours prêt à se rendre à Berne ou à Zurich, dès qu'une occasion favorable se présentera,(2) irrité par instants, quand il parle de la « fierté » des Suisses . . . si grande maintenant « qu'il est impossible que les aultres princes et seigneurs puissent à la « longue endurer leurs oultraiges », (3) et convaincu, cependant, que le meilleur remède est encore la temporisation « car il n'est rampart qui sceust souldaine-« ment arrester ceste fureur ».(4)

Claude de Seyssel voyait juste. Ce ne fut qu'en décembre, et après de longues et difficiles négociations, (5) que la diète helvétique consentit à accorder un sauf-conduit à l'ambassade dont le chef reconnu était Louis de La Trémoille, mais dont Claude de Seyssel ne devait pas être, certes, un des membres les moins influents.

(1) *Cf. Claude de Seyssel au roi*, Gex, 4 juillet; Chambéry, 10 juillet; Gex, 5 août; *du même aux* [illegible] *aux Ligues*, Gex, 5 août; *du même à la princesse d'Orange*, Gex, 5 août; *à Robertet*, Genève, 10 août; *au roi*, Thonon, 17 septembre. [illegible] M. [illegible] du doyen de Colombier (à mon sens), ou du baron du Chatelard, [illegible] vers août 1512. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° [illegible]. Toutes ces pièces, indiquées dans mon inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse [illegible] *l'année 1512*. M. Ch. Dufayard en mentionne quelques-unes dans sa thèse (*De Claudii Seysselii vita et operibus*, p. 21-22), mais assigne à la plupart d'entre elles des dates erronées. La lettre de Berne du 16 mai (p. 22, note 1) est de 1512 et non de 1513, celle de Chambéry 10 juillet (p. 22, note 3) est de 1512 et non de 1513. J'ajouterai que le même auteur commet une confusion en datant de *1512* le « *double du sauf-conduyt, etc.* » (p. 21, note 2). Cette pièce, que nous avons [illegible] dans la notice *Villeneuve* (février-mai 1513), est de l'année 1513. Seyssel ne fut donc pas ambassadeur en Suisse au printemps de 1512, ainsi que le prétend M. Dufayard, mais en février 1513 seulement.

(2) [illegible] *à Claude de Seyssel, évêque de Marseille*, 17 juillet 1512. Excuses au sujet d'une agression commise en Savoie, par quelques Bernois, sur la personne du prélat. (St-Arch. Bern. Latein. Missiven G. 569).

(3) Lettre du 4 juillet.

(4) *Ibid.* — *Cf. Claude de Seyssel au roi*, Lyon, [illegible] septembre 1512. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 51.

(5) Voir notice Courbouson.

ANTOINE II DE LAMET

Mission spéciale au nom du roi et du duc de Longueville

Mai 1512

Les documents relatifs à cette mission sont rares. Je trouve, à la date du 10 mai, la copie d'un sauf-conduit accordé par Mrs de Berne à Antoine de Lamet.(1) Il paraît certain que le maître d'hôtel du marquis de Rothelin était chargé de tenter un dernier effort afin d'obtenir le rappel des troupes suisses à la solde du pape, lesquelles commençaient à envahir le Milanais. Cette négociation n'aboutit pas. Tout au contraire, elle attira aux autorités de Berne et de Soleure, qui l'avaient tolérée, de vifs reproches de la part des petits cantons,(2) et Lamet se vit contraint de quitter sans retard le territoire des Ligues.(3)

FRANÇOIS DE GINGINS, Sr DU CHÂTELARD

Représentant du duc de Savoie

Chargé de la défense des intérêts français en Suisse

Juillet 1512

Le Sr du Châtelard se trouvait à Berne, occupé à défendre ses prétentions et celles de son frère sur le château de La Sarra,(4) lorsque Claude de Seyssel, ambassadeur de France, lequel ne jugeait pas prudent d'exécuter lui-même la commission dont il était chargé auprès des Ligues, lui fit donner, par le duc de Savoie, l'ordre de se rendre à Zurich et de remettre aux députés suisses les lettres que leur écrivait Louis XII.(5) Le Sr du Châtelard recevait, en même temps, du marquis de Rothelin et d'Imbert de Villeneuve, retirés à Dijon, l'invitation de se porter à Lucerne et d'y faire les « remonstrances » nécessaires « pour trouver le moyen de rentrer en pratique de paix et alliance » avec les Ligues.(6) Le Sr du Châtelard s'acquitta de cette mission avec toute la circonspection désirable, mais ne put la mener à bien, par suite de l'hostilité de plus en plus déclarée que rencontraient parmi les cantons les offres faites de la part du roi.

(1) St-Arch. Bern. Latein. Missivenbuch *G* 351.

(2) Lettre des trois Waldstætten à Berne et à Soleure, datée de Brunnen, 15 mai, citée dans Tillier Geschichte Berns III, 63.

(3) Anshelm IV, 249. — *cf.* C. Kohler, Les Suisses dans les guerres d'Italie p. 312.

(4) *cf.* Val. Anshelm IV, 331

(5) « Sire, Depuis ces letres escriptes, j'ay aujourd'huy, environ dix heures du matin, receu voz lettres du derrenier du mois passé, ensemble celle que escripvez a Messieurs des Ligues. Et tout incontinent m'en suis aler trouver mondit Sieur de Savoie et luy ay communiqué le tout, le priant qu'il voulsist me donner les moiens d'envoier les dictes letres à toute diligence, attendu que le terme est bien bref et qu'il ne m'est loisible d'y aler ne d'y envoier homme qui soit à vous; le quel tout incontinent a fait escripre à Chastellard, qui est tout porté à Berne, pour aler au lieu de Zurich en diligence et presenter voz dites letres, et ay fourny argent pour son voiage, qui n'est pas grant somme. » *Claude de Seyssel au roy.* Gex, 4 juillet. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* fº 61 or.

(6) *Loys d'Orléans; H. de Villeneufve au roy.* Dijon, 5 juillet. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* fº 63 or.

JEAN AMÉ DE BONIVARD, ABBÉ DE PIGNEROL
SAINT-VICTOR, DOYEN DE COLOMBIER
LANCELOT DE MONDRAGON

Représentants du duc de Savoie aux Ligues

Chargés des intérêts de la Couronne Très-Chrétienne

Juillet—Septembre 1512

I. L'ABBÉ DE PIGNEROL; LE DOYEN DE COLOMBIER

Juillet—Septembre

Ces deux ambassadeurs du duc de Savoie en Suisse joignent leurs efforts à ceux de Lancelot de Mondragon pour amener une réconciliation entre Louis XII et les Ligues. Ils renseignent Claude de Seyssel sur les mauvaises dispositions des Confédérés à l'égard de la France et sur l'inutilité d'une démarche officielle auprès de la diète en vue d'obtenir la paix. (1)

II. LANCELOT DE MONDRAGON

Août—Septembre 1512

A peine de retour de la diète de Lucerne (28 juillet 1512), devant laquelle, en compagnie d'autres envoyés de Savoie, il avait présenté aux cantons un projet d'alliance entre son maître et les Confédérés, (2) Lancelot de Mondragon est, à la demande de Claude de Seyssel, (3) dépêché par le duc à Fribourg et à Berne « pour taster le gué » et engager ces deux Etats à prêter l'oreille aux propositions pacifiques que l'évêque de Marseille était chargé de leur apporter de la part du roi. (4)

Charles III lui avait recommandé d'agir avec la plus extrême circonspection, de manière à ne point compromettre l'issue des négociations de l'alliance helvéto-savoisienne. « Saige gentilhomme et homme de bien », (5) Mondragon n'outrepassa pas ses instructions. Aussi ne tarda-t-il point à rentrer en Savoie, lorsqu'il se fut convaincu que toutes ses instances ne parviendraient pas à modifier les sentiments hostiles des Suisses à l'égard de Louis XII.

1 *Claude de Seyssel au roi.* Gex, 4 juillet; *du même aux ambassadeurs du duc de Savoie en Suisse.* Gex, 5 août 1512. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 61, 42 or. — *Bonivard au duc de Savoie.* Lucerne, 31 août 1512. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 118. — Eidg. Absch. III *B* 636 *h*, 639 *d*. — *Les ambassadeurs savoyards à Louis de La Trémoille.* Lucerne, 3 septembre 1512. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 261 f° 128. — *C. de Seyssel à La Trémoille.* Thonon, 15 septembre 1512. *Ibid.* 262 f° 38; *au roi.* Thonon, 19 septembre 1512. *Ibid.* 262 f° 45. — *cf.* Kohler, op. cit. 467 sqq.

2 Eidg. Absch. III *B* 636 *h*. — Tillier, Geschichte Berns III, 67.

3 «L'on depescha hier en Suisse Mons. de Mons. Mondragon et luy bailla l'on 2000 escuz d'or sol.» *Claude de Seyssel.* 5 août.

4 *Claude de Seyssel au roi.* Gex, 4 juillet et 5 août 1512. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 61 et 50. or.

5 *Claude de Seyssel au roi,* 4 juillet, loc. cit.

SIMON DE COURBOUSON

Maître d'hôtel de la princesse d'Orange

Représentant officieux des intérêts du roi de France aux Ligues

Juillet — Décembre 1512

Le marquis de Rothelin, Raoul de Lannoy et Imbert de Villeneuve, ambassadeurs du roi, avaient quitté précipitamment les Ligues, en avril 1512, sans être parvenus à convaincre les Confédérés de la nécessité d'une paix dont la victoire de Ravenne, d'ailleurs, compromettait fort le rétablissement.

A dater de ce jour, toute communication s'était trouvée rompue entre la France et les Ligues; Claude de Seyssel, porteur de propositions d'arrangement de la part de son maître, avait jugé prudent de ne point se hasarder sur le territoire suisse, et les démarches timides, tentées dans l'intérêt du roi, par les agents de Charles de Savoie, étaient demeurées stériles.

Telle était la situation lorsqu'une offre de médiation, aussi acceptable qu'imprévue, fut faite aux deux parties par la princesse d'Orange. (1)

Moins dans la dépendance de Louis XII que ne l'était le duc de Savoie, Philiberte de Châlon-Luxembourg devait avoir — par ce fait — plus de crédit auprès des Suisses. Son intervention n'était peut-être pas absolument désintéressée; sa maison, en effet, nourrissait des prétentions sur le comté de Neuchâtel dont les cantons venaient de déposséder le marquis de Rothelin. (2)

Toujours est-il que Simon de Courbouson se présenta, au nom de sa maîtresse, devant les diètes de Lucerne des 28 juillet, 24 novembre, 3 et 22 décembre, et finit par obtenir des Confédérés, moyennant certaines conditions, (3) qu'un sauf-conduit serait accordé à Louis de La Trémoille et autres ambassadeurs du roi. (4)

Il n'est pas inutile de rappeler, à ce propos, qu'une des principales raisons qui avaient porté les Suisses à refuser jusqu'alors d'admettre chez eux les envoyés de Louis XII avait été la crainte que ceux-ci ne profitassent de leur séjour aux Ligues pour se livrer à des pratiques de corruption.

Or, ce fut précisément à de semblables pratiques, entreprises avec l'argent de France, qu'eut recours Simon de Courbouson, afin de décider la majorité de la diète à se prononcer en faveur de sa proposition. (5)

---

(1) *Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise* III, 126 — *Claude de Seyssel au roi.* Gex, 5 aout (1512). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 50. or. — *Louis de La Tremoille au roi.* Dijon, 3 septembre (1512). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 116.

(2) Boyve. Annales historiques de Neuchâtel II, 227.

(3) Voir Villeneuve (février–mai 1513).

(4) Eidg. Absch. III *B* 636 *m*, 666 *a*, 668 *d*, 670 *i*. — St-Arch. Bern. Latein. Missiven *G* 404v°. *La Tremoille à Robertet.* Dijon, 23 septembre (1512); *au roi.* Dijon, 27 novembre 1512. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *262* f° 21, 110.

(5) Tillier. Geschichte Berns III, 87. — Eidg. Absch. III *B* 776 2.

LOUIS DE **LA TRÉMOILLE**
CLAUDE DE **SEYSSEL**
IMBERT DE **VILLENEUVE**
GAUCHER DE DINTEVILLE, Sr DE **POLISY**
JEAN DE **BAISSEY**

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Février—Mai 1513

JEAN JACQUES **TRIVULCE**

Agent officieux à Lucerne)

Janvier—Février 1513

I. *Février—Mai 1513*

LOUIS DE LA TRÉMOILLE; CLAUDE DE SEYSSEL; IMBERT DE VILLENEUVE; GAUCHER DE DINTEVILLE, Sr DE POLISY et JEAN DE BAISSEY

Lettres de créance: Blois, 4 décembre 1512 (1)

La victoire de Ravenne n'avait pas eu de lendemain. Trois semaines, à peine, après la mort de Gaston de Foix, 18 000 Suisses, opérant leur jonction avec les forces vénitiennes, pénétraient en Milanais et y rétablissaient la domination des Sforza. (2) En juillet 1512, les Français en étaient réduits, en Lombardie, à la seule possession de Brescia, de Peschiera, de Crema, des citadelles de Milan, de Crémone et de Novare et des châteaux de Lugano et de Locarno. Les Grisons, au mépris de leur alliance avec la Couronne Très-Chrétienne, s'étaient saisis de la Valteline, de Bormio et de Chiavenne (juin), (3) tandis que le comté de Neuchâtel tombait entre les mains des Suisses, lesquels faisaient un grief à son souverain de ses sympathies françaises. (4)

La situation de Louis XII était donc périlleuse, et la paix avec les Confédérés s'imposait de jour en jour davantage. Une médiatrice s'offrit à point nommé, — ainsi que je viens de le dire, — dans la personne de la princesse d'Orange. (5) Un envoyé de cette dernière, Simon de Courbouson, (6) se présenta

(1) « Nous envoyons presentement par devers vous nostre tres cher et tres amé cousin, conseiller et premier chambellan, le Sr de La Tremoille, nostre lieutenant general et gouverneur de Bourgougne, l'evesque de Marseille, Mess. Himbert de Villeneufve, chevalier, Sr de Jon soubz Tarare et premier president de Bourgougne, le bailly de Troyes, nostre maistre d'ostel ordinaire, et le gruier de Bourgougne, tous nos conseillers et ambassadeurs en la compagnie de nostre dict cousin le Sr de La Trémoille, pour renouveller, traicter, accorder et conclurre avecques vous bonne paix, amytié, confederacion et allience, ainsy qu'elle a esté par cy devant entre vous et nous. » Escript à Bloys, le IIII jour de décembre. *Loys* (c. s. Robertet) *à Lucerne... Fribourg... Berne...* St-Arch. Luzern; Fribourg; Bern. or. parch.

(2) *Bern, Freiburg und Solothurn an Luzern.* Montag nach Ulrici (5 Juli) 1512. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(3) Romegialli Storia della Valtellina I, [illegible] sqq.

(4) Boyve. Annales I, 221.

(5) Sur les rapports, pleins de cordialité, existant à cette époque entre la princesse d'Orange et les cantons, *cf.* St-Arch. Bern Teutsch Missiven N [illegible]

(6) Corboson, Corbosen dans les Reces. *cf.* Bibl. Nat. f. fr. 5568 p. 37

à cet effet, devant plusieurs diètes tenues à Lucerne (1) et obtint, non sans difficulté, (2) qu'un sauf-conduit serait accordé aux ambassadeurs du roi dès l'instant où celui-ci aurait donné l'ordre aux défenseurs des châteaux de Lugano et de Locarno de remettre ces places aux Confédérés. (3)

Cette condition ayant été remplie, (4) grâce à l'intervention de Jean de Baissey, les ambassadeurs de France, arrivés aux Ligues vers le milieu de janvier, purent assister, le 15 février, (5) à la diète de Lucerne. Celle-ci les obligea, tout d'abord, à promettre par serment qu'ils ne se livreraient pendant leur séjour en Suisse à aucun enrôlement clandestin. (6) Leur première proposition, toute de courtoisie, prononcée par l'évêque de Marseille, tendait au rétablissement des bons rapports entre le roi et les Ligues et à l'oubli du passé de part et d'autre; elle fut prise *ad referendum.* (7)

Dans une seconde «journée», tenue à Lucerne le 25 février, les députés suisses furent amenés à énoncer leurs conditions de paix et les ambassadeurs français à produire celles dont ils étaient porteurs. (8) Mais les Confédérés, travaillés par le pape, l'Empereur et Venise, cherchaient à traîner les choses en longueur (9) et « baill[oient] de la continue » à la partie adverse. (10) Lucerne avait été choisi comme lieu des conférences. Une troisième « journée », assignée dans cette ville (15 mars), ne donna pas de résultat appréciable. (11) Ce fut seulement à la diète du 1er avril que les Suisses présentèrent leurs dernières et irrévocables conclusions. Elles étaient dures pour le roi, auquel

(1) Eidg. Absch. III *B* 666 *a*, 668 *d*, 670 *m*

(2) *Bref du pape adressé aux XII cantons.* Rome, janvier 1513. St-Arch. Solothurn. Denkw Sachen XXIX, 13

(3) Le sauf-conduit accordé par tous les cantons, en janvier, aux ambassadeurs de France était aux noms de La Trémoille, Claude de Seyssel, I de Villeneuve «ambassadeurs, ou autres leurs aggreables et acceptables commis et deputez pour le très chrestien roy de France, tel qu'il vouldra envoier... tant pour lesd. embassadeurs en chief et gentilzhommes, serviteurs et familiers et de leur compaignie jusques au nombre de cent et cinquante hommes et autant de chevaulx...» *Double du sauf-conduyt en françois et autres lettres qui ne vaillent le garder etc* Bibl. Nat. f fr 5568 fº 57. cop. impr. apud Kohler, 690. *Sauf-conduit spécial accordé par le canton de Berne*, le 8 janvier. Latein. Missiv. *G* 101vº. *cf.* M. Sanuto. Diarii XV, 461, 467, 518. Bibl. Dijon f. Baudot LXVI, 93. *Bern an Solothurn.* 20. Januar 1513. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXIX, 19.

(4) non sans difficulté en ce qui concernait le château de Locarno dont la garnison réclamait, avant de capituler, le payement de sa solde. *cf.* Lettres de Louis XII, t. IV, 33, 53. — Eidg. Absch. III *B* 679 *m.* — V. Anshelm IV, 366. — Le château de Lugano avait été livré dès le milieu de janvier; celui de Locarno ne le fut que le 1er février. (Eidg. Absch. III *B* 681, 682.) — *cf.* St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXIX, 24. — *La Trémoille à Zurich.* 17 février (1513). St-Arch. Zürich. or

(5) Le bailli de Troyes (et non d'Amiens) avait quitté Blois le 7 février. (Lettres de Louis XII, t. III, 150.)

(6) Eidg. Absch. III *B* 685 *s.* Tillier. Geschichte Berns III, 72 sqq. Kohler op cit 695

(7) *Ibid.* — Anshelm IV, 365 sqq

(8) Eidg. Absch. III *B* 688 *u*, 689 zu *u*.

(9) «C'est à presumer, au train qu'ils ont commencé, qu'ils les conduiront par dislays et par bonnes parolles jusques au printemps quant les aultres seront prests.» *M. de Gattinara à Marguerite d'Autriche.* Dôle, 29 février 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 54.

(10) *Mercurin de Gattinara à Marguerite d'Autriche.* Chevigny, 29 mars 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 91

(11) Eidg. Absch. III *B* 691 *a* et note.

en demandait, entre autres sacrifices, de livrer aux cantons toutes les places fortes qu'il tenait encore en Milanais. [1]

Dès ce moment, Louis de La Trémoille, lequel ne pouvait ignorer le projet de son maître de tenter à bref délai une nouvelle expédition en Lombardie, ni les négociations entamées, à cette fin, avec Venise, ne songea plus qu'à trouver un prétexte qui lui permît de quitter les Ligues, « doubtant que laissant les choses en rompture, il n'eust quelque empeschement à son retour ». [2]

« Les ambassadeurs de France qui sont à Lucerne ne font pas tout ce qu'ils veullent », écrivait Mercurin de Gattinara à Marguerite d'Autriche, le 28 février 1513. [3] « et sont les six principaulx de l'ambassade [4] en six maisons separées l'ung de l'autre ». Etroitement surveillés, de peur qu'ils ne se livrassent à des pratiques d'embauchage, les envoyés de Louis XII n'étaient donc pas éloignés de se considérer comme prisonniers. [5]

Sous le prétexte d'aller quérir la dernière réponse du roi aux propositions suisses, Louis de La Trémoille sortit de Lucerne aux premiers jours d'avril et rejoignit la cour. Le 6 juin, il était battu par les Confédérés près de Novare, [6] et bientôt il regagnait Lyon, — on l'y retrouve le 23 juin, [7] — et de là, Dijon. Ses collègues le suivirent à un mois de distance, [8] Claude de Seyssel et le Sr de Polisy, tout d'abord, puis Imbert de Villeneuve et Jean de Baissey. De Berne, où ils séjournèrent quelque temps, ces deux derniers firent savoir à la diète que leur maître ne pouvait se décider à remettre entre les mains des Confédérés les châteaux de Milan et de Crémone et qu'il estimait avoir donné la mesure de son esprit de conciliation en leur cédant Lugano et Locarno. [9]

Cette réponse équivalait à une rupture des négociations. Aussi le président de Bourgogne et son collègue ne s'attardèrent-ils pas en Suisse. Peu après, en effet, ils rentraient en France par la voie de Payerne et de Genève. [10]

Malgré toutes les mesures édictées par la diète, les ambassadeurs français avaient réussi à nouer quelques pratiques secrètes avec des capitaines suisses; [11] c'est ainsi que le bailli de Grandson, dépêché à Pontarlier pour faire

(1) Eidg. Absch. III B 699. — *M. de Gattinara à Marguerite d'Autriche.* Chevigny, 29 mars 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 91.

(2) *M. de Gattinara à Marguerite d'Autriche.* Dôle, 7 avril 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 99. — *cf. Bern an Lucern.* Fritag vor Misericordia Domini 8 Aprilis 1513. Teutsche Missiven N 125v°.

(3) Lettres de Louis XII, t. IV, 63.

(4) *cf.* Notice Trivulce *[illegible] février 1513.*

(5) *Zurich an Solothurn.* «Montag nach dem heiligen Palmtag» 21. März 1513. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXIX, 77.

(6) *Bern an Statt und Land.* Barnabé 11 Juni 1513. Teutsche Missiven N 154v°.

(7) *Claude de Seyssel au roi.* Lyon 23 juin 1513. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 52 or. — Anshelm IV, 373. — *Gattinara à Marguerite d'Autriche.* Dôle, 7 avril 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 99. — Eidg. Absch. III *B* [illegible].

(8) Eidg. Absch. III *B* 770.

(9) *Humbert de Villeneufve, J. de Baissey aux [illegible] et conseillers de Soleure.* 5 mai 1513. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXIX, 205, or.

(10) Eidg. Absch. III *B* 770.

(11) Eidg. Absch. III *B* [illegible], 770 ff. — Rathsmanual Solothurn VI 12. 15. «Fritag nach Jacobi» 29 juillet 1513.

rebrousser les mercenaires qui cherchaient à pénétrer dans le royaume par la Franche-Comté, avait réuni des preuves irrécusables de la complicité personnelle d'Imbert de Villeneuve et de Jean de Baissey dans ces enrôlements clandestins. Fort heureusement pour les envoyés du roi, quand ces intrigues furent découvertes, ils se trouvaient en sûreté de l'autre côté de la frontière. (1)

II. JEAN JACQUES TRIVULCE

En *janvier—février 1513,* on retrouve Jean Jacques Trivulce à Lucerne, mais sans caractère officiel. (2) Bien que sa présence aux Ligues fût motivée par des considérations d'ordre privé et que ses sympathies françaises passassent, à tort ou à raison, pour s'être quelque peu refroidies, (3) Jean Jacques Trivulce n'en défendit pas moins, à titre d'agent officieux, les intérêts de Louis XII toutes les fois que l'occasion s'en présenta. (4) Mais, si son action et celle des ambassadeurs extraordinaires de France réunis à Lucerne, furent jusqu'à un certain point parallèles, elles ne se combinèrent à aucun moment, grâce au soin jaloux que prirent les Suisses d'empêcher toute entente entre l'ancien gouverneur de Milan et Louis de la Trémoille, chef de l'ambassade royale. (5)

ANTOINE II DE LAMET

Mission extraordinaire aux Ligues

tant au nom du roi de France que de la duchesse de Longueville

Mars—Avril 1513

Les quatre cantons que Neuchâtel comptait dans sa combourgeoisie, à savoir Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, s'étaient, en juillet 1512, saisis de ce petit pays, dans l'administration duquel ils n'avaient pas tardé à faire une part à leurs autres confédérés.

(1) «Uns langet an wie sich dann ettlich die unnsern, von Statt unnd Land, uff disen tag gan Lucern fugen, unnd mogen aber nitt wussen was Ir handel unnd furnamen sye, dann das wir mussen besorgen das si sich mitt den franzosischen Botten mochten unnderreden houptmannschafft unnd anders anzunamen.» *Brief von Bern* Zinstag nach Mathye 1513. Teutsche Missiven N 111v°. — *Zurich an Luzern.* Montag nach dem heiligen Palmtag (21 März) 1513 St-Arch. Luzern Frankr. Kriege. — *Mémoire sur les agissements des ambassadeurs du roi pour provoquer des troubles en Suisse.* 1513. St-Arch. Solothurn Denkw. Sachen XXX, 21. — *Ibid.* XXIX, 182, 185, 187, 188. — Tillier Geschichte Bern's III, 82.

(2) «E sta concluso aldir li oratori di Franza, e si tien uno de oratori sara missier Zuan Jacomo Triulzi qual è di qua da monti 2 ore.» *Pietro Stella au Sénat de Venise.* Zurich, 26 décembre 1512. M. Sanuto. Diarii XV, 461. — *Berne à l'évêque de Lodi* 20 novembre 1512. Latein Missiven G f° 394v°.

(3) *Mercurin de Gattinara à Marguerite d'Autriche.* Dole, 29 février 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 53. — *L. Barangier à la même.* Dole, 17 février 1513. *Ibid.* IV, 46.

(4) *J. J. Trivulce au roi* Lucerne, 5 février (1513) Bibl. Nat. Coll. Du Puy 262 f° 88. or.

(5) «Les S.rs de La Trimoille et S.r Jehan Jacques sont tousjours à Lucerne, actendans responce, lougez chascun à l'ung des bots de la ville sans parler ensemble...» *Louis Barangier à Marguerite d'Autriche.* Dôle, 17 février 1513. Lettres de Louis XII t. IV, 46. — «Le S.r de La Trémouille est logié à ung bout de la ville et le S.r Jehan Jacques à l'autre et... ne peuvent aller, ny converser, ny parler les ungs avec les autres, qu'est une chose bien estrange, puisqu'ils sont tous à ung maistre.» *M. de Gattinara à Marguerite d'Autriche.* Dôle, 29 février 1513. *Ibid.* t. IV, 54.

Antoine de Lamet, agissant tant au nom de la princesse, sa maîtresse, qu'en celui du roi,(1) se présenta devant la diète assignée à Soleure par les quatre cantons le 18 avril. Il était chargé, tout à la fois, de protester contre l'occupation par les Suisses du territoire neuchâtelois, et de demander le prompt rétablissement du *statu quo ante,* Jeanne de Hochberg, comtesse souveraine de Neuchâtel, ne devant point être rendue responsable des sympathies françaises dont faisait montre son époux.

Antoine de Lamet s'acquitta consciencieusement de sa mission, mais les esprits en Suisse étaient encore trop aigris contre Louis XII et ses partisans pour que la proposition soumise à la diète de Soleure eût quelque chance d'être agréée.(2)

IMBERT DE VILLENEUVE
JEAN DE BAISSEY

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Novembre 1513

Pouvoirs et Première instruction: Corbie, 19 octobre(3)

Lettres de créance: Corbie, 20 octobre(4)

Deuxième instruction: Saint-Denis, 14 novembre(5)

Si les Suisses avaient cru agir dans les intérêts de la Sainte-Ligue en traînant en longueur les ambassadeurs français, l'évènement n'avait point, tout d'abord, répondu à leur attente.

Au moment même où Imbert de Villeneuve et son collègue parvenaient à quitter les Ligues, l'armée royale, sous la conduite de Louis de La Trémoille et de Jean Jacques Trivulce, débouchait du Piémont dans la plaine lombarde, qu'envahissaient de leur côté les Vénitiens. Le Milanais était reconquis, et Maximilien Sforza réduit à s'enfermer dans Novare avec les quelques troupes suisses dont il disposait.

(1) *Sauf-conduit.* Berne, 10 mars 1513. Latein. Missiv. G 115.

(2) Eidg. Absch. III B 706 b. — *Déclaration des trois villes de Berne, Lucerne et Soleure, relative à l'occupation de Neuchâtel.* Soleure, lundi après la S. Georges (25 avril 1513). St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXIX. 115.

(3) *Mémoires et instructions pour Mess. Hymbert de Villeneufve, premier président et Mess. Jehan de Bessay, gruyer de Bourgogne, ambassadeurs envoyés de par le roy à Mess. des Ligues des Haultes Allemaignes, de ce qu'ilz auront à dire et conduire avec les dits des Ligues.* St. Arch. Zurich. cop.

(4) « Nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal conseillier et premier president de Bourgongne, Mess. Ymbert de Villeneufve, chevalier, S. de Joinson (?) Tirant et Mess. Jehan de Bessay, aussi chevalier, gruyer de Bourgongne, noz ambassadeurs... ». Escript à Corbye, le XX jour d'octobre. *Loys* (c. s. Robertet) *à Berne... Lucerne... Schaffhouse... Soleure.. Uri.. Glaris.. Zurich.. Schwytz.. aux cantons suisses.* or. parch.

(5) *Instructions à Mess. les premier president et autres de Bourgogne de ce qu'ilz auront à faire devers Mess. des Ligues.* « Fait à Sainct Denys, le XIIII jour de novembre l'an mil cinq cens et treze. » St. Arch. Zurich. cop. et non 17 novembre: Eidg. Absch. III B 759.

On sait ce qui advint ensuite : la victoire remportée par les Confédérés à la Riotta (6 juin), le siège de Dijon entrepris par eux, la paix imposée à Louis de La Trémoille sous les murs de cette place (13 septembre), le retour triomphal des bandes suisses dans leur pays où les accompagnaient quelques otages, fort à plaindre puisqu'ils étaient rendus garants de promesses qui ne devaient pas être tenues.

Louis XII, en effet, ne songeait pas à ratifier la paix consentie par son lieutenant général en Bourgogne. Aussi Imbert de Villeneuve et Jean de Baissey furent-ils, vers le milieu d'octobre, désignés pour se rendre aux Ligues et y faire agréer, si possible, un projet de convention moins onéreuse aux intérêts français que ne l'était celle de Dijon. (1)

C'était se bercer d'une étrange illusion que de croire les Suisses disposés à renoncer aux avantages d'un traité dont les conditions paraissaient à certains d'entre eux trop douces encore pour la partie adverse. Jean de Baissey, muni d'un sauf-conduit, s'était présenté devant la diète de Zurich du 18 novembre. Les colères soulevées à la nouvelle que le roi ne se considérait pas comme lié par le traité du 13 septembre décidèrent l'envoyé français à ne pas insister sur certains chapitres de ses instructions. (2) Il eut même quelque peine, — malgré les démarches faites en sa faveur par le duc de Bourbon, — à obtenir de la diète l'autorisation de se rendre en personne auprès du roi, pour remettre à ce prince le *quasi-ultimatum* que lui adressaient les Confédérés. (3) Est-il besoin d'ajouter qu'il se garda de comparaître, le 13 décembre, à la « journée » de Zurich, ainsi qu'il s'y était engagé ? Bien lui en prit, au surplus, car les Bernois, pour ne citer qu'eux, n'avaient pas oublié ses menées de l'hiver précédent et paraissaient très décidés à le faire arrêter dès son retour en Suisse. (4)

---

(1) Eidg. Absch. III *B* 710 *m*. — M. Sanuto XVII, 320, 323, (Lettres de France, 27 oct. 1513)

(2) Eidg. Absch. III *B* 751 zu *q*.

(3) « Hätten wir gemeyndt, so er annder bevelch nitt gebracht, ouch der Küng dem Friden nitt gelept hat, er, derselb von Grue, sollte in unnser Eydtgnosschafft belibenn, unnd annder an siner statt zum Küng geverttigott sin » *Bern an Zurich.* Mittwuch vor Katharine (23. Novemb.) 1513. Teutsche Missiven *N* 225. — « Wil unns nitt gebürenn Im durch unnser Land unnd Gebiett geleyt zu gebenn unnd unns damitt meineydig zu machenn, das wir üch der meynung wolten verkünden, ob Ir den vormeltten von Grü by üch wurden betrattenn, all dann Inn anzunämmen unnd zu unnsern Handen zu behaltten . . . » *Bern In der Ergeu.* Mittw. vor Katharine 1513 Teutsche Missiven *N* 226. — *Les députés de la diète réunie à Zurich au canton de Soleure* 17 novembre 1513. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXX, 92. — *Le duc de Bourbon aux cantons.* Dijon, 17 janvier 1514. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXI, 25 — « L'ambasador de Franza è venuto nel paese de' confederati con general salvo conduto, zoe Monsignor de Grue, e ditti confederati sè tenivano certi lui portasse danari secondo la promission contenuda nei capitoli per dito re di Franza poreeti; el qual Monsignor de Grue vedendo il populo mal disposto, li disse venir da poi de lui un baron de Franza con danari su la dieta, e chel faria ogniun contento. Vedendo li confederati che questo era bugia, volevano messer le mano adosso de dito Monsignor de Grue et impresonarlo, volendoli romper il salvo conduto et retenirlo in pe' de quelli 6 che sono impresonati à Zurich » (*Nouvelles de Suisse reçues à Venise en décembre 1513.*) M Sanuto. Diarii XVII, 376. — *cf. Simon de Rye et Antoine de Salins à Marguerite d'Autriche.* Villers-Sexel, 21 décembre 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 222. — Eidg. Absch. III *B* 714 *k*. — Val. Anshelm IV, 476

(4) Eidg. Absch. III *B* 755 *q*. — *Berne aux députés réunis à Zurich* Mercredi avant Sainte-Catherine (23 novembre). St-Arch. Solothurn Denkw. Sachen XXX, 98. — *Symon de Rye et Antoine de Salins à Marguerite d'Autriche* Villers-Sexel, 21 décembre 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 228.

Moins prudent que son collègue, Imbert de Villeneuve s'était avancé jusqu'à Genève et y attendait le sauf-conduit qu'il avait fait demander à la diète. L'ambassadeur français se croyait en sûreté dans cette « ville neutre impériale ». (1) Il y fut cependant enlevé en plein jour par un parti de Bernois et de Fribourgeois (2) — avec la complicité tacite des magistrats genevois — et transféré à Berne (fin de novembre) (3) où il demeura prisonnier pendant dix mois dans une hôtellerie. (4)

Berne tenta, il est vrai, de se justifier de ce guet-apens en déclarant qu'il avait été commis à son insu; elle n'en considéra pas moins le président de Bourgogne comme étant de bonne prise, « parce qu'au moment de son arres- « tation il n'était porteur d'aucun sauf-conduit et qu'il se préparait à rebrousser « vers Lyon ». (5) Il eût été plus franc d'avouer que les Suisses, exaspérés de s'être laissés tromper par le roi, répondaient à ce qu'ils qualifiaient un acte de mauvaise foi par une violation formelle du droit des gens. (6)

Cet incident n'était pas de nature à accélérer une réconciliation. Et de fait, des représailles furent exercées en France sur les marchands suisses. (7) Aussi bien les quelques tentatives « d'appointement » ébauchées depuis Dijon par Charles de Bourbon et Louis de La Trémoille — lesquels demandaient un sauf-conduit pour Jean de Baissey (8) — et aux Ligues par le Sr de Mézières, l'un des otages détenus à Zurich, ne rencontrèrent pas d'écho. (9)

Quant au président de Bourgogne, les Bernois avaient été chargés par leurs confédérés d'instruire son cas, et tenaient à apprendre de lui tous les détails des intrigues auxquelles il s'était trouvé mêlé pendant sa dernière ambassade. (10) Mis à la question, le 8 mars 1514, il dévoila les négociations secrètes qui avaient eu lieu, l'année précédente, entre les ambassadeurs du roi et plusieurs particuliers des Ligues, et se fit d'autant moins faute de charger ses deux collègues d'alors, Louis de La Trémoille et Jean de Baissey, qu'il les

(1) *Imbert de Villeneuve au canton de Berne.* Orléans, 2 janvier 1515. Bibl. Fribourg. Aktenstücke X, 105 cop.

(2) « Sind unns ... allerley schrifften zukommen durch wellich wir bericht wie dann der President von Dision, *angelegt*, gan Jenff kommen, uff unnsern ettlicher der genannten von Friburg unnd der unnsern on die Ratt daselbs gelangott niedergeworffen unnd In verhafft gelegt sye. » *Bern an Zurich.* Fritag nach Andree 1513. Teutsche Missiven N 229v°. — *cf. Ibid.* 235v°, 239v°, 242. — *cf.* Jean Antoine Gautier, Histoire de Genève II, 56 sqq.

(3) *Bern an Freiburg.* Fritag nach Andree 2 December 1513. Teutsche Missiven N 228.

(4) Eidg. Absch. III *B* 755 *e*, 760 *e*. — Tillier III, 103. — Spon, Histoire de Genève I, 117 sqq. Bibl. Nat. f. fr. 25 719 f° 261. — *Lettre de Simon de Rye et Antoine de Salins* 21 décembre 1513.

(5) *Bern an Zurich.* Fritag nach Andree 2 December 1513. Teutsche Missiven N 229v°.

(6) Eidg. Absch. III *B* 760 *e*.

(7) Eidg. Absch. 755 *q*. — *Simon de Rye et Antoine de Salins à Marguerite d'Autriche.* Villers-Sexel, 21 décembre 1513. Lettres de Louis XII, t. IV, 229.

(8) *Bern an Zurich.* Eschermittwuchen 1514. Teutsche Missiven N 263 sqq.

(9) *Charles (de Bourbon) aux cantons.* Dijon, 17 janvier 1514. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXI 25. — Eidg. Absch. III *B* 763 *e*, 770 *k*. — *Lettre de Simon de Rye etc.* p. 229. — *Maximilien Sforza à Marguerite d'Autriche.* Milan, 7 mars 1514. Lettres de Louis XII, t. IV, 221. — *cf. Brief aus Bern.* S. Andres Tag 1513. Teutsche Missiven N 228v°. — *Bern an Statt und Land.* Fritag nach Letare 31 Marz 1514. *Ibid.* 275v°.

(10) *Mémoire sur les menées des ambassadeurs français en Suisse.* St-Arch. Solothurn. Denkwsachen XXX, 24. — Eidg. Absch. III *B* 764 *h*, 768 *p*, 770 ..., 771 *e*, 776 zu *a*.

savait en sûreté. (1) Ses aveux, renouvelés devant la diète de Berne, le 29 mars, (2) furent suivis d'arrestations de partisans du roi aux Ligues, (3) mais ils lui procurèrent, du moins, quelques adoucissements de captivité. Son fils, en effet, fut admis à le visiter, et le produit de la vente de ses chevaux lui permit de faire face à ses besoins les plus urgents. (4)

Quand enfin, le 22 septembre, les cantons de Berne et de Fribourg reconnurent que tout espoir de voir le traité de Dijon ratifié par Louis XII devait être abandonné, on se décida à mettre en liberté Imbert de Villeneuve, moyennant une rançon de 2000 couronnes, dont une partie fut affectée à la restauration d'édifices du culte dans ces deux villes. (5)

On conserve à Fribourg la copie d'une lettre fort curieuse, datée d'Orléans le 2 janvier 1515 (n. s.). Dans cette lettre, le président de Bourgogne, tout en priant le conseil de Berne de diminuer de « quatre vingtz dix escus » le chiffre de sa rançon, revient avec quelque amertume sur le guet-apens de Genève et ajoute mélancoliquement qu'il « se trouve très bien mal et de la personne et des biens ». (6) Les termes de cette missive, rapprochés de la date de la mort d'Imbert de Villeneuve (18 juillet 1515), permettent de supposer — comme pour Antoine de Baissey, d'ailleurs — que les mauvais traitements qu'il eut à subir en Suisse ne furent pas étrangers à sa fin prématurée.

RENÉ D'ANJOU, Sr DE MÉZIÈRES

Négociateur officieux de la paix entre le roi de France et les Confédérés

Janvier 1514

Pour son malheur, le Sr de Mézières se trouvait à Dijon, aux côtés de son oncle, Louis de La Trémoille, lorsque la ville fut investie par les Suisses. Aux termes de la capitulation du 13 septembre, il fut livré comme otage aux vainqueurs, en compagnie de Jean de Rochefort, bailli du Dijonnais, de Bénigne Serre, Jean Noel et Philibert Godran, échevins et bourgeois de la ville. Jean de Rochefort put se soustraire par la fuite au sort qui le

(1) Tillier III, 103. — Eidg. Absch. III *B* 775 *k*. — *Mercurin de Gattinara a Marguerite d'Autriche.* Dole, 23 mars 1514. Lettres de Louis XII, t. IV, 288. — *Bern an Zurich* Montag vor St Mathistag (20. Februar) 1514. Teutsche Missiven *N* 255v°.

(2) Eidg. Absch. III *B* 781 *m*.

(3) Eidg. Absch. III *B* 783 *s*, 791 *d*. — St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *N* 265v°. — St-Arch. Solothurn Denkw, Sachen XXXI, 12 (8 mars 1514).

(4) Tillier III, 106 — Eidg. Absch. III *B* 798 *a*, 803 *a*

(5) Tillier. loc. cit — Eidg. Absch. III *B* 822 n° 573. — La province de Bourgogne fit les 2000 écus de cette rançon. Bibl. Nat. Vol. reliés 1152⁴ p. 46. — Palliot. Le parlement de Bourgogne 50 51. — *Ordonnance royale pour le payement, par le receveur général de Languedoc, de 7312 L., partie de 15 000 écus d'or de la rançon totale des otages et du président de Bourgogne.* Bibl. Nat. 25 719 f° 261 or

(6) *H. de Villeneuve aux.. advoyers et conseil de Berne.* Escript à Orleans le second jour de janvier 1514 (v. s.). Bibl. Fribourg. Aktenstücke X, 103. cop fr.

menaçait.[1] Quant au Sr de Mézières et aux trois autres otages, conduits à Zurich, ils y demeurèrent prisonniers dans une hôtellerie depuis le mois de septembre 1513 au mois de janvier 1515, tandis qu'Imbert de Villeneuve, tombé dans un guet-apens à Genève, était incarcéré à Berne.

Pendant ces quinze mois d'une captivité d'autant plus dure que les Confédérés, outrés du refus de Louis XII de ratifier le traité de Dijon, ne se privaient pas de faire pâtir leurs prisonniers de ce manque de foi, le Sr de Mézières eut, à deux reprises différentes, en janvier 1514 et en janvier 1515, l'occasion d'offrir, sans succès d'ailleurs, ses bons offices aux cantons afin de rétablir la bonne harmonie entre le gouvernement français et eux.(2) Relâché en janvier 1515, après payement d'une rançon de 10000 L. tournois,(3) René d'Anjou ne parait pas avoir gardé rancune aux Confédérés du séjour forcé qu'il avait fait au milieu d'eux. Après Marignan, et une fois la paix conclue entre le roi et les Ligues, il leur envoya depuis la cour, en plus d'une circonstance, des avis intéressants.(4)

FRANÇOIS DE GINGINS, Sr DU CHÂTELARD
AMÉ DE GENÈVE, Sr DE LA BÂTIE
LOUIS DE BONVILLARS, Sr DE MÉZIÈRES

Représentants du duc de Savoie aux Ligues

chargés d'une mission de la part du roi de France

Avril 1514

La diète, réunie à Zurich le 4 avril, prend connaissance d'une lettre missive du duc de Bourbon, par laquelle ce prince du sang demande aux Confédérés d'accorder des sauf-conduits au Sr du Châtelard, à Amé de Genève, Sr de la Bâtie, et à Louis de Bonvillars, tous trois savoyards, chargés de communications importantes de la part de leur maître et du roi de France. Bien que la rupture entre Louis XII et les Ligues fût complète et que le président de Dijon se trouvât prisonnier à Berne, la diète ne croit pas devoir repousser la requête du duc de Bourbon.(5)

C'est au nom de ce dernier que les trois ambassadeurs de Savoie se présentent à la journée de Berne du 24 avril et y énumèrent les sacrifices

1 *cf.* Garnier Correspondance de la mairie de Dijon I, CXI, CXII

2 *Bern an die Boten in Zurich* Donstag vor Hilari 11. Januar 1515 Teutsche Missiven N 312

3 *cf.* Eidg. Absch. III *B* 737 *a*, 755 *a*, 763 *c*, 764 *q*, 770 *c*, 772 *h*, 780 *r*, 783 *p*, 784, 786 *m*, 791 *c*, 799 *f*, 803 *b*, 810 *h*, 811 *p*, 814 *c*, 819 *q*, 844 *d*, 848 *k*. — « Das der Herr von Mesiers fur sin person zachen thusendt Kronen und fur die drey von Dision dry thusend Kronen sampt dem uffgeluffnen Kosten zu bezalen begaben hat » Vigilia assumptionis Marie 14 August 1514 St Arch. Bern Teutsche Missiven N 305 — *Bern an die Eidgenossen* Samtag nach Vincentii (28 Januar 1515 *Ibid.* N 346

4 *cf.* Eidg. Absch. III *B* 1217 *d* — *Bern an die Boten in Zurich*, Donstag vor Hilari (11. Januar 1515) Teutsche Missiven N 312

5 Eidg. Absch. III *B* 783 *l*

de toute nature auxquels le roi serait disposé à consentir afin d'obtenir des Confédérés une « paix perpétuelle ». (1) La proposition du Sr du Châtelard et de ses collègues, prise, pour la forme, *ad referendum*, fut la dernière communication officielle faite aux Confédérés au nom du gouvernement français, du vivant de Louis XII. Elle ne réussit pas à détourner les Suisses de leur dessein bien arrêté de recommencer, à bref délai, les hostilités en Italie, et de ne les cesser qu'après avoir arraché au roi la ratification pure et simple du traité signé sous les murs de Dijon.

(1) *Bern In Stett und Land.* Samstag vor dem Maytag (29 April) 1511. Teutsche Missiven N 283v°. — Eidg. Absch. III *B* 785.

Ebauchées, puis établies sous Charles VII, consolidées sous Louis XI, sous Charles VIII et durant les deux dernières années du siècle, les relations entre la France et la Suisse se trouvaient rompues au moment de la mort de Louis XII. La paix, conclue sous les murs de Dijon, n'ayant pas été ratifiée par ce souverain, l'état de guerre subsistait donc sur les frontières du Jura lors de l'avènement de François Ier, si bien que, d'une heure à l'autre, la Bourgogne — pour ne citer que cette province — pouvait être à la merci d'une invasion des Confédérés.

Plus enclin que son beau-père à entrer dans la voie des concessions opportunes, le nouveau roi commença par faire sonder les Suisses en vue de la conclusion d'une paix équitable. Mais les conditions qui lui furent proposées parurent exorbitantes à ses conseillers. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que de l'exécution pure et simple de toutes les clauses du traité de Dijon. C'était la guerre. Dès lors, les cantons avaient à choisir entre ces deux alternatives : porter les hostilités en Bourgogne ou faire marcher leurs troupes en Italie à la rencontre de l'armée française qui venait de passer les Alpes. Leur hésitation, il faut le reconnaître, fut de courte durée. Sollicités par Maximilien Sforza, les Confédérés descendirent dans la plaine lombarde pour y défendre le trône de leur protégé milanais. Ils s'attendaient à renouveler les prouesses de Novare. Vainqueurs le 13 septembre 1515, ils subirent le lendemain une glorieuse défaite et se retirèrent en bon ordre vers leurs montagnes.

Comme jadis le dauphin Louis, après St-Jacques, François Ier, après Marignan, se trouva fort empêché à tirer parti de son avantage. Victorieux, en effet, il ne pouvait songer à poursuivre des adversaires retranchés désormais dans leurs hautes vallées. Ce fut l'instant que choisit le duc Charles III pour offrir ses bons offices aux belligérants. Déjà médiatrice entre la France et les cantons en 1444, la maison de Savoie reprit ce rôle avec succès en 1515. Si la paix conclue à Genève, le 7 novembre de cette année-là, mit obstacle à la continuation des hostilités, la *paix perpétuelle* de Fribourg (novembre 1516) réconcilia le roi avec les anciens alliés de sa couronne, et servit à aplanir la plupart des difficultés subsistant entre la France et le corps helvétique.

A dater de cette époque, des relations, de jour en jour plus amicales et plus étroites, s'établissent entre les deux pays. Les sympathies des Suisses sont acquises, il est vrai, à la candidature de Charles d'Espagne au trône impérial, mais, au contraire de Louis XII, François Ier possède un sens politique assez fin pour ne leur point garder rancune de cette préférence accordée à son rival. Tout au contraire, il s'efforce de capter leur confiance dans l'espoir de les amener à renouveler avec lui les alliances conclues jadis entre leurs ancêtres et ses prédécesseurs. A ce prix seulement — il le sait — les passages des Alpes suisses et rhétiennes seront ouverts, le cas échéant, à ses troupes descendant en Italie, et les levées de mercenaires obtenues par ses ambassadeurs rallieront sans obstacle le lieu de leurs premières montres en Bourgogne ou en Lombardie. Il ne fallut pas moins de deux années de négociations ardues pour atteindre ce résultat. Mais François Ier n'avait pas attendu la conclusion du traité d'alliance défensive, signé à Lucerne le 5 mai 1521 par ses représentants et ceux du corps helvétique, pour accréditer auprès de ce dernier un ministre permanent. (1) L'ambassade de France en Suisse était créée. Installée dès l'origine à Soleure, elle y fut maintenue pendant plus de deux siècles, avant d'être transférée à Bade (mars 1792), à Bâle (janvier 1795), à Lucerne (novembre 1798), puis à Berne (juin 1799). Dans l'intervalle, des légations — dont quelques-unes intermittentes — destinées à seconder son activité, étaient fondées à Coire, à Genève, à Sion. Interrompus une seule fois — en 1798 — à l'époque de la chute de l'ancienne Confédération, les rapports politiques entre les deux pays n'ont cessé dès lors d'être empreints d'un caractère de confiance et de bienveillance réciproque que justifie suffisamment, de nos jours, l'analogie de leurs gouvernements.

1 Antoine II de Lamet peut être considéré, avec raison, comme un ambassadeur résident (1520—1522), bien que son successeur Daugerant de Boisrigaut ait été le premier à porter ce titre.

RÈGNE

DE

FRANÇOIS Ier

MISSIONS EXTRAORDINAIRES EN SUISSE, DANS LE VALAIS ET DANS LES GRISONS

Le 2 janvier 1515, un chevaucheur d'écurie et un serviteur de René d'Anjou, St de Mézières quittent Paris afin de se rendre aux Ligues. Chargés d'annoncer aux Confédérés la mort de Louis XII, survenue le 1er de l'an, et de présenter au corps helvétique des lettres du nouveau roi, ils sont mal accueillis par la diète réunie à Zurich (16 janvier). De nouvelles ouvertures pacifiques faites en janvier, au nom de François Ier, tant par le bâtard de Savoie que par le Sr de Mézières, — demeuré comme otage en Suisse — sont également repoussées.

Eidg. Absch. III *B* 848. — St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 86v⁰. Teutsche Missiv. *N* 342

LANCELOT DE MONDRAGON
JEAN DE LA FOREST

Mars 1515

PIERRE DE LAMBERT

Mars — Mai 1515

Représentants du duc de Savoie aux Ligues. Chargés de la sauvegarde des intérêts français en Helvétie

[Négociations infructueuses en vue du rétablissement de la paix]

St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXII, 40. — St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *N* 355v⁰, 422v⁰. Latein. Missiven *H* 122v⁰. — Arch. Nat. *J* 507 n⁰ 378. — Eidg. Absch. III *B* 863 *o*, 872 *q*, 878 *d*.

RENÉ, BÂTARD DE SAVOIE
ODET DE FOIX, Sr DE LAUTREC

Plénipotentiaires français aux conférences de Verceil et de Gallarate

Charles III, duc de Savoie, présent

28 Août—9 Septembre 1515

Pouvoirs: Livorno, 25 août 1515

St. Arch. Bern. Teutsche Missiven N 211v°, [illegible], Latein. Missiven H [illegible]. — St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIII, [illegible]. — Eidg. Absch. III 2, [illegible]. — Bibl. Nat. Coll. Clairamb. [illegible] Coll. Du Puy [illegible] — Arch. Nat. K 1700 n° 58.

PIERRE DE LAMBERT
AMÉ DE GENÈVE, Sr DE LA BÂTIE ET DE LULLIN

Représentants du duc de Savoie aux Ligues

Octobre 1515

Démarches en vue de préparer les conférences pour la paix.

St. Arch. Bern. Latein. Missiven H [illegible], 118v. Teutsche Missiven N [illegible]. — St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIII, 107, 109.

PIERRE DE LA GUICHE
ANTOINE LE VISTE

Novembre 1515—Mars 1516

ANDRÉ LE ROY

Novembre 1515—Juillet 1516

Instructions: Milan, octobre 1515

Conférences pour la paix, tenues à Genève, en la présence de Charles III duc de Savoie.

Négociations de La Guiche et de Le Viste à Berne,

de Le Roy à Berne, Fribourg, Lucerne.

St. Arch. Bern. Teutsch. Missiven N [illegible]. Latein. Missiven H [illegible]. — St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXII, 45; XXXIII, 103, 104, 105, 109, 114, 115, 117, 118, 120, 133, 134, 135, 151; XXXIV, [illegible]. — Bibl. Fribourg. Aktenstücke XX, [illegible]. — St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — Eidg. Absch. III 2, [illegible]. — Bibl. Nat. Coll. Clairamb. [illegible] Coll. Du Puy [illegible] f° 181, 183. — Arch. Nat. J 951 n° I [illegible] n° IV, K 170 [illegible].

JÉRÔME MORONE

Novembre 1515

Mission non exécutée. Morone ne dépasse pas les bailliages suisses d'outremonts.

Il prépare d'ailleurs son adhésion au parti des Sforza.

Lettere ed orazioni di G. Morone ed. Müller et Promis 500. — Arch. Nat. J 721.

CHARLES DU PLESSIS, Sr DE SAVONNIÈRES

Décembre 1515—Janvier 1516

Lettres de créance (de Louise de Savoie, régente):
Lyon, 29 novembre 1515.

[Négociations en vue de procurer l'adhésion unanime des Confédérés au traité de paix de Genève]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 124v°, 140v°, 150v°. Arch de Fribourg Missivenbuch VII, 57, 57v°. Eidg. Absch III *B* 944 *a*, 950 *f*, 983, 984, 1007, 1015, 1025, 1036, 1037. Bibl. Nat. Coll. Clair^t *317* f° 1685. Coll. Du Puy *261* f°s 181, 183; f. fr. *3897* f° 172.

JEAN LALLEMANT, L'AÎNÉ

Janvier—Février 1516

[Mission financière. Exécution de quelques-unes des clauses du traité de Genève]

Arch. Nat. *P* 2551 f° 286. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIV, 11. M. Sanuto. Diarii XXI, 115

ANTOINE II DE LAMET

Janvier — Février 1516

[Nouvelle et infructueuse tentative en vue d'obtenir la restitution de Neuchâtel à Jeanne de Hochberg]

St-Arch. Luzern Allgem. Abschiede *F* 125 – Eidg. Absch. III *B* 953 *c*.

CHARLES DU PLESSIS, Sr DE SAVONNIÈRES

Avril 1516—Mars 1517

Instructions: } Lyon, 12 mars 1516
Lettres de créance: }

[De concert avec André Le Roy, il négocie l'inclusion dans le traité de Genève des cantons demeurés hostiles à la France. Il est rejoint aux Ligues, en août 1516, par le bâtard de Savoie et le Sr de Soliers, ambassadeurs extraordinaires. Le Sr de Savonnières peut être considéré comme étant le premier ambassadeur *résident* dépêché par le roi aux Ligues]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 140v°, 150v°. Eidg. Absch. III *B* 983 *c*, 984 *e*, 1007, 1015, 1026, 1036. Bibl. Nat. f. fr. *3897* f° 172. Bibl. Nat. Coll. Clairamb^t *317* f° 1685. Coll Du Puy *261* f°s 181, 183.

RENÉ, BÂTARD DE SAVOIE
LOUIS DE FORBIN, Sr DE SOLIERS

Août 1516—Janvier 1517

Instructions: Juillet 1516

[Négocient et concluent, avec l'aide du Sr de Savonnières, le traité de Fribourg du 29 novembre 1516]

St-Arch. Bern Latein. Missiven *H* 152v°, 153 155, 158. Teutsche Missiven *N* 136v°, 519v°. – St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIV, 178. St-Arch Luzern. (Frankr. Pensionen). – Arch. Fribourg. Missivenb VII, 60, 61. M. Sanuto Diarii XXII, 156, 551. Eidg. Absch. III *B* 994 *d*, 995 *d*, 993 *a*, 1003, 1007, 1015, 1016, 1027. Du Mont Corps diplom. IV, 218. Bibl. Nat. Coll. Clair^t *317* f°s 1700, 1735; f. fr. *3897* f° 63; f. fr. *6639* f° 179. Arch Nat. *KK* 289 p. 415.

ANDRÉ **LE ROY**

Janvier—Août 1517

[Mission financière. Exécution de certains articles du traité de Fribourg]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 183v°, 187v°, 203v°. — St-Arch. Luzern (Frankr Pensionen in allgem.). — M. Sanuto Diarii XXIII, 229, 460. — Val Anshelm Berner Chronik V, 297. — Arch. Nat. *KK* 289 f° 294v°. — Bibl. Nat. *P Or* 381 doss 8395 p. 77.

† GEOFFROY DE **GRANGIS**

Janvier—Avril 1517

(Rappel de) *Lettres de créance* (de Lautrec): Milan, 22 janvier 1517

[Mission du gouverneur français de la Lombardie. Demande l'extradition des principaux partisans de Sforza réfugiés en Suisse]

Eidg. Absch. III *B* 1041 *q*, 1050 n° 701 *b*.

† GEOFFROY DE **GRANGIS**
† LAMBERT **MEIGRET**

Mai—Juin 1517

[Envoyés du gouverneur de Milan. Juges pour le roi aux *journées de marche* de Poleggio et de Ponte-Tresa, en exécution de l'une des clauses du traité de Fribourg]

Eidg. Absch. III *B* 1057 *d*, 1059, 1067. — St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 207, 226.

ALEXANDRE DE SAINT-GELAIS, Sr DE **LANSAC**
DENIS POILLOT, Sr DE **LAILLY**

Juin—Juillet 1517

[Juges français aux *journees de marche* de Berne, en exécution de l'une des clauses du traité de Fribourg. André Le Roy négocie aux Ligues concurremment avec eux]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 221, 221v°, 226, 239. — Eidg. Absch. III *B* 1046 *c*, 1051 *n*. — Arch. Nat. *KK* 289 f° 191v°.

ETIENNE **FAUCHET**
PIERRE **LE MANSEC**

Juillet 1517—Fin Mai 1518

Rappel de créance: Rouville-lez-Pont de l'Arche, 31 août 1517

[Mission financière. Continuation des négociations entamées par André Le Roy. Premières démarches en vue du renouvellement de l'alliance franco-suisse]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *O* 59. Latein. Missiven *H* 236v°. — St-Arch. Luzern. Allgem. Abschiede *F* 231. — Eidg. Absch. III *B* 1071 *d*, 1076 *f*, 1080 *l*, 1091 *f*, 1097 *a*, 1098 *b*, 1102 *m*, 1105 *l*, 1107 *k*, 1109 *l*.

✝ GEOFFROY DE GRANGIS

Septembre 1517

[Envoyé du gouverneur de Milan à la journée de Locarno. Question de Mendrisio]

St-Arch. Luzern. Allgem. Abschiede *F* 258. Eidg. Absch. III *B* 1079 *l*.

✝ GEOFFROY DE GRANGIS
✝ LAMBERT MEIGRET

Octobre—Novembre 1517

[*Juges de marche*, délégués par le gouverneur de Milan à la journée de Poleggio]

Eidg. Absch. III *B* *1085* nº 727; *1100*.

✝ GEOFFROY DE GRANGIS
✝ JACQUES MINUT

Février—Juillet 1518

[*Juges de marche*, délégués par le gouverneur de Milan aux journées de Poleggio (février) et de Ponte-Tresa (mai). — Mission à Berne]

Eidg. Absch. III *B* 1091 *h*, 1099. 1122 *f*. — St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXVI, 69.

ANTOINE II DE LAMET

Avril—Mai 1518

[S'entremet de nouveau — d'ordre du roi —, mais sans succès, en faveur de la restitution de Neuchâtel à la duchesse de Longueville]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, 78.

✝ JEAN DE DIESBACH

Juin—Juillet 1518

[Demande l'éloignement de Schinner du territoire suisse]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 313. Eidg. Absch. III *B* 1115 *d, f*. Bibl. Nat. f. Clair' *317* fº 1586.

ETIENNE FAUCHET

Juillet 1518—Juin 1519

Lettres de créance: Angers, 26 juin 1518

[Nouvelles démarches en vue du renouvellement de l'alliance. Prépare le terrain au Sr de Savonnières]

St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen) St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 335, 379. Frankr. Buch I, 18. — St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXVIII, 80–83. — Eidg. Absch. III *B* 1122—1164.

CHARLES DU PLESSIS, Sr DE **SAVONNIÈRES**

Commencement d'Août 1518 – Mi-Juillet 1520

Lettres de créance: Le Plessis Macé, 10 juillet 1518

Rappels de créance: | Saint Germain-e. L., 28 mars 1519
| Blois, 10 décembre 1519

en commun avec le Sr de Soliers

[Échec marqué des tentatives en vue du renouvellement de l'alliance. Savonnières fait les fonctions d'un ambassadeur *résident*. Il est successivement rejoint en Suisse par Etienne Fauchet, les Srs de Soliers et de Fontaines, puis par Pierre de la Guiche et Pierre Antoine]

St. Arch. Bern. Teutsche Missiven *O* 2[illegible], 265v°, 2[illegible]v°, 2[illegible]. Latein. Missiven *H* 381, 40[illegible]. Frankr. Buch I, 18, 22. — Bibl. Fribourg: Aktenstücke Mullinen XIV, [illegible], 107. — St. Arch. Solothurn: Denkwürdige Sachen XXXVIII, 80, 8[illegible]. — St. Arch. Zürich: Abschiedeband VII, [illegible]7. — M. Sanuto Diarii XXVII, 65. — Eidg. Absch. III *B* 1124–1248. — Bibl. Nat. Coll. Clair. 377 f° 182. Coll. Du Puy *261* f° 175.

GEOFFROY DE **GRANGIS**
JACQUES **MINUT**
LAMBERT **MEIGRET**

Mai 1519

[*Juges de marche*, délégués par le gouverneur de Milan à la journée de Poleggio. Grangis, récusé par les Confédérés, est remplacé par Meigret.]

St. Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 364. Teutsche Missiven *O* 311v°. — Eidg. Absch. III *B* 1137–1186.

LOUIS DE FORBIN, Sr DE **SOLIERS**

Juin 1519 – Mars 1520

Lettres de créance: Paris, 29 avril 1519

[Négociations en vue du renouvellement de l'alliance]

Mêmes sources que celles de l'ambassade du Sr de Savonnières 1518–1520.

JEAN DE BUEIL, Sr DE **FONTAINES**

[*Juge de marche* pour le roi aux journées de Payerne

Juillet – Août 1519

Janvier 1520

(avec CHARLES DU PLESSIS, Sr DE **SAVONNIÈRES**)]

St. Arch. Solothurn: Denkwürdige Sachen XXXVIII, 80, 83. — St. Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 40[illegible]. Teutsche Missiven *O* [illegible]. — Eidg. Absch. III *B* 11[illegible], 1187 *g*.

ANTOINE II DE **LAMET**

Avril 1520

[Relève momentanément les Srs de Savonnières et de Soliers et reprend la suite de leurs négociations]

St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *O* 269. — Eidg. Absch. III *B* 1230, 1231.

PIERRE DE **LA GUICHE**
PIERRE **ANTOINE**

Avril—Juillet 1520

[Rejoignent aux Ligues le Sr de Savonnières, lequel y faisait fonctions d'ambassadeur résident. Négociations pour le renouvellement de l'alliance]

Mêmes sources que celles de l'ambassade du Sr de Savonnières (1518—1520).

ANTOINE II DE **LAMET**

Fin de Novembre 1520—Commencement de Juillet 1521

Lettres de créance: Pithiviers, 25 octobre 1520

[Reprise des négociations pour le renouvellement de l'alliance. Conclusion du traité de Lucerne du 5 mai]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, 22. Latein. Missiven *H* 191; *L* 177v°, 178. — Eidg. Absch. III *B* 1270 *l*, 1271 *o*, IV *A* 17—61. — Arch. Nat. *J 966* n° 27[9, 15]; *967* p. 91. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy *261* f° 175; f. fr. *2914* f° 21; *2933* f° 118, 170—176, 289; *2963* f° 181; *2977* f° 63, *2987* f° 118; *2991* f° 38, 112, 130, 158; *3897* f° 118, 197, 256.

JEAN **PASTE**

Commencement d'Avril—Fin de Mai 1521

[Mission extraordinaire. Assiste Lamet dans ses négociations]

Eidg. Absch. IV *A* 17, 39. — Arch. Nat. *J 966* n° 27[8, 12, 1]; *967*, 91. — Bibl. Nat. f. fr. *3897* f° 118.

CHARLES DU PLESSIS, Sr DE **SAVONNIÈRES**

Juin 1521

[Chargé d'assister Lamet. Ne dépasse pas Lausanne. Mission non exécutée]

Bibl. Nat. f. fr. *2977* f° 55; *2991* f° 158.

— † ETIENNE **CAUDEL**

1520—1521

[Plusieurs missions aux Ligues Grises, de la part du gouverneur de Milan. Différends de frontières]

Bibl. Nat. f. fr. *3081* f° 92; f. fr. *2968* f° 20.

LAMBERT **MEIGRET**

Juin—Juillet 1521

[Mission financière à Berne. Assiste Lamet dans la distribution des pensions]

St. Arch. Bern. Latein. Missiven *L* 17. — Strickler Aktensammlung u. s. w. *I*, 121.

+ LOUIS D'**ERLACH**
+ GUILLAUME DE **TREYTORRENS**

Juillet 1521

[Mission du gouverneur de Milan. Demande d'une levée de 6000 hommes]

St. Arch. Bern. Teutsche Missiven *O* 348v°, 354v°. Latein. Missiven *L* 21v°, 22v°. — Eidg. Absch. IV *A* 62 zu *b*, 65, 81. — Bibl. Nat. f. fr. *2963* f° 179; f. fr. *2992* f°s 28, 35, 71; f. fr. *2994* f°s 106, 136.

ALBERT DE **STEIN**

Juillet 1521

[Mission royale. Demande d'une levée de 6000 hommes pour le Milanais]

Bibl. Nat. f. fr. *2968* f°s 13, 76; f. fr. *3050* f° 75.

ETIENNE **DES RUYAUX**

Juillet—Août 1521

[Demande d'une levée de 6000 hommes pour le service du roi en France]

Bibl. Nat. f. fr. *2931* f°s 83, 85; f. fr. *2933* f°s 185, 199; f. fr. *2963* f°s 86, 179; f. fr. *2968* f° 13; f. fr. *2971* f° 81; f. fr. *2978* f° 93; f. fr. *2985* f° 18; f. fr. *2994* f°s 120, 132; f. fr. *3030* f°s 62, 63; f. fr. *3050* f° 75; f. fr. *3060* f° 96. — Eidg. Absch. IV *A* 70, 71.

. GEOFFROY DE **GRANGIS**

Juillet—Août 1521

Lettres de créance: (de Lautrec) Milan, 29 juillet

[Assisté de Lamet, il demande une nouvelle levée de 4000 hommes pour la défense de Milan]

St. Arch. Bern. Teutsche Missiven *O* 368v°. — Bibl. Nat. f. fr. *2978* f° 120; f. fr. *2985* f°s 35, 48; f. fr. *2992* f°s 71, 83, 87; f. fr. *2994* f°s 106, 132, 136; f. fr. *3030* f° 62; f. fr. *3050* f° 106. — Eidg. Absch. III *B* 80 *d*, 81 zu *d*, 88, 92.

ANTOINE II DE **LAMET**

Août 1521—Août 1522

Lettres de créance: Commarin, 31 juillet 1521

Rappel de créance: Saint-Germain-e./L., 27 février 1522

[Lutte contre les influences impériales en Helvétie. Mesures concertées avec Grangis pour la défense de Milan]

Bibl. Nat. Coll. Clair. *311* f° 3061, *322* f°s 7611, 7613; f. fr. *2931* f° 60, *2933* f°s 114, 132, 154, 195, 211; f. fr. *2963* f°s 153, 159, 161, 183, 191; f. fr. *2971* f° 23; f. fr. *2975* f°s 56, 63, 64; f. fr. *2977* f°s 55, 56, 57; f. fr. *2978* f° 172; f. fr. *2992* f°s 72, 74, 76, 86, 109; f. fr. *2994* f°s 106, 111, 113, 132, 136, 142, 144, 166; f. fr. *3050* f°s 60, 62; f. fr. *3081* f° 75; f. fr. *3087* f° 65; f. fr. *6639* f° 75. — Eidg. Absch. IV *A* 66 *c*, 80 *d*, 92 zu *h*, 105, 110, 116, 138 *c*, 139, 147 *p*, 173 zu *q*, 182, 194. — St. Arch. Bern. Latein. Missiven *L* 26v°, 57v°. Teutsche Missiven *O* 368v°, *P* 40v°. Frankr. Buch *L* 53. — St.-Arch. Solothurn. Berner Schreiben *I*, 151. — Arch. Fribourg. Missives des rois de France. 1 carton.

JEAN DE **LANGEAC**

Septembre 1521

Instructions: Troyes, 6 septembre

[Successeur désigné de Lamet, il rejoint ce dernier aux Ligues; mais Lamet, peu satisfait de ses capacités diplomatiques, ne tarde pas à provoquer son rappel]

Bibl. Nat. f. fr. *2933* fos 133, 211; f. fr *2977* fos 55, 57; f. fr. *2985* fo 89; f fr *2991* fos 111, 116, 117, 136, 144. — Bibl Nat. Clairamb' *320* fo 6717.

RENÉ BRETHE, Sr DE **LONGUÉ**

Octobre 1521

[Met sur pied et conduit en France une levée obtenue par Lamet]

Bibl. Nat. f fr *2963* fo 153; *3087* fo 86.

† CHARLES DU SOLIER, Sr DE **MORETTE**

Commencement de Novembre 1521

[Mission du gouverneur de Milan Mission militaire à Berne]

Bibl. Nat. f. fr. *2963* fos 151, 153; f fr *2978* fos 117, 121, 191

† GALEAS **VISCONTI**

Fin de Novembre 1521

[Mission du gouverneur de Milan. Est chargé d'appuyer les demandes de secours que Lamet adressait aux Confédérés]

Bibl. Nat. f. fr. *2978* fo 84; f. fr. *3013* fo 13; f fr *3081* fo 79 Eidg. Absch. IV *1* 135, 136 139 — Strickler. Aktensammlung u. s. w *I*, 286.

† PIERRE DE BÉRARD, Sr DE **LA FOUCAUDIÈRE**

Novembre—Décembre 1521

[Deux missions en Suisse, à l'aller et au retour de son voyage de Milan à la cour. Demande de secours pour la défense de la Lombardie]

Bibl. Nat. f. fr. *2963* fo 161; f. fr. *2992* fo 111; f. fr. *3081* fo 85; Clair' *312* fo 2315; *322* fo 7139.

RENÉ **DU CHESNEL**, Sr D'ANGÉ

(le bailli de Touraine)

Décembre 1521—Février 1522

[Assiste dans leurs négociations le Sr de Lamet, puis le bâtard de Savoie et ses collègues de la « Grande Ambassade »]

Bibl. Nat. f. fr. *2933* fo 171; f. fr. *2963* fos 153, 194; f. fr *2980* fo 49; f fr. *2985* fo 89; f. fr *3060* fo 95.

Membres de la « Grande Ambassade »

RENÉ, BÂTARD DE **SAVOIE**

JACQUES DE CHABANNES, MARÉCHAL DE **LA PALISSE**

GALEAS DE **SAINT-SEVERIN**, COMTE DE VOGHERA

JEAN **CALUAU**

évêque de Senlis

HENRI **BOHIER**

général des finances de Languedoc

JEAN **MORELET DU MUSEAU**

trésorier de l'ordre des guerres

GALEAS **VISCONTI**

Janvier–Février 1522

Lettres de créance: Paris, 15 décembre 1521

ANNE DE **MONTMORENCY**, Sr DE LA ROCHEPOT

JEAN DE **DIESBACH**

Décembre 1521–Janvier 1522

ANDRÉ **LE ROY**

Janvier–Août 1522

St Arch Bern Latein Missiven *L* 23, 119v. — St Arch Luzern Franz. Kriege. — Arch Fribourg Missives des rois de France (1 carton). — Bibl. Nat. f. fr. *2965* f° 112; f. fr. *2964* f° 29, f. fr. *2966* f° 136, f. fr. *2971* f° 12, f. fr. *2972* f° 31, 49, 56, f. fr. *2975* f° 60, 79, f. fr. *2980* f° 49, f. fr. 2985 f° 94; f. fr. *2990* f° 30; f. fr. *2991* f° 115, f. fr. *3030* f° 29; f. fr. *3060* f° 112, 113, 114, 120, 121; f. fr. *3070* f° 63, f. fr. *6639* f° 73; f. fr. *6640* f° 165; f. fr. *20.503* f° 14. — Coll. Clairamb. *572* f° 250, *577* f° 461. — B. Institut Coll Godefroy 255 f° 10, *287* f° 5. — Val. Anshelm Berner Chronik VI 116. — Eidg. Absch. IV 1 150–172, 159, 165, 169.

Envoyés spéciaux attachés à la Grande Ambassade

JACQUES **RAGUENEAU**

receveur de Poitou

Décembre 1521–Janvier 1522

RENÉ **DU CHESNEL**, Sr D'ANGÉ

bailli de Touraine (voir p. 205)

Décembre 1521

ANTOINE D'ANCIENVILLE, Sr DE **VILLIERS**

Janvier—Février 1522

CHRISTOPHE D'**ALLÈGRE**

Janvier–Février 1522

[LUDOVIC **TSCHUDI**

(aux Ligues grises

Janvier–Février 1522

Juin—Juillet 1522

(Demandes de secours aux Confédérés en vue de la reconquête de la Lombardie.)

Bibl. Nat. f. fr. *2933* f° 171; f. fr. *2963* f° 143, 144, f. fr. *2964* f° 39, f. fr. 2972 f° 49, 56; f. fr. 2975 f° 60, f. fr. *2980* f° 49, f. fr. 2984 f° 89, f. fr. *3060* f° 96, f. fr. *3064* f° 65, f. fr. *6639* f° 71, 75; f. fr. *6640* f° 165, f. fr. *20.503* f° 157. — Strickler Aktensammlung u. s. w. *I*, 40. — Eidg. Absch. IV 1 171 n° 75

‡ MICHEL ANTOINE, MARQUIS DE **SALUCES**

Janvier 1522

[Mission du gouverneur de Milan. Assiste les membres de la grande ambassade dans leur demande de levée]

Bibl. Nat. f. fr. *2978* f° 81; f. fr. *2980* f° 19. — Clairambt *327* f° 8127.

‡ GALEAS **VISCONTI**

Mai 1522

[Mission du gouverneur de Milan. Demande une levée de 6000 hommes. Ne l'obtient pas]

Eidg. Absch. IV. *1* 194–196 *zu f*.

+ RENÉ, BÂTARD DE **SAVOIE**
+ JACQUES DE CHABANNES, MARÉCHAL DE **LA PALISSE**
+ JEAN **MORELET DU MUSEAU**

Juin–Août 1522

[Mission en Valais, puis aux Ligues de Suisse. Demande de levée]

St. Arch. Bern. Teutsche Missiven *P* 59 *e*. — St. Arch. Solothurn. Rathsbuch XI. Eidg. Absch. IV. 1. 206, 216–218, 225, 228. — Bibl. Nat. f. fr. *2987* f° 17, 19, 39; f. fr. *3049* f° 59; f. fr. *3072* f° 45; f. fr. *5639* f° 75. — Strickler. Aktensammlung u. s. w. I. 157–158.

DANIEL **GUNDELFINGER**

Juin–Juillet 1522

[Mission financière. Négociations en vue d'un emprunt]

St. Arch. Bern. Latein. Missiven *K* 18°, 28°, 158°.

CHARLES DU SOLIER, Sr DE **MORETTE**

Juin—Octobre 1522

Lettres de créance: La Côte Saint-André, 19 juillet 1522

[Appuie les négociations de Lamet, du bâtard de Savoie, de la Palisse et de Morelet du Museau. Demeure seul chargé des affaires du roi aux Ligues, au départ de Lamet]

Eidg. Absch. IV. *1* 237 *k*, 249 *q*. — Mém. de Martin Du Bellay (Coll. Michaud V, 161).

‡ ANNE DE **MONTMORENCY**, Sr DE LA ROCHEPOT

Août 1522

Mission aux Ligues Grises et en Suisse

[Prépare — avec Tschudi — l'accession des Ligues Cadée et des X Droitures au traité d'alliance de Lucerne. Assurance donnée aux Confédérés qu'ils seront compris dans la paix]

Bibl. Nat. f. fr. *2986* f° 52; f. fr. *2987* f° 19; f. fr. *3049* f° 59; f. fr. *6639* f° 71; f. fr. *20 506* f° 213. — Coll. Fontanieu 201.

AGENTS ORDINAIRES (DE NATIONALITÉ SUISSE) ENTRETENUS PAR LA COURONNE DE FRANCE AUX LIGUES

1515-1522

Louis d'ERLACH, de Berne, 1516-1522

Jean MERVEILLEUX (Wunderlich), depuis 1522 (plus tard secrétaire-interprète)

Werner RATH, de Zurich, jusqu'en 1519

Georges de RIVE, Sr de Prangin, 1521-1522

Albert de STEIN, de Berne, 1516-1522

Ludovic TSCHUDI, de Glaris, 1516-1522

LANCELOT DE MONDRAGON
JEAN DE LA FOREST
Mars 1515

PIERRE DE LAMBERT
Mars—Mai 1515

Représentants en Suisse du duc de Savoie,
dès le mois de février.

Intermédiaires officieux d'un rapprochement entre la France
et les Confédérés

Trois mois après l'avènement de François Ier, une sérieuse tentative est faite par le duc de Savoie en vue de rétablir la bonne intelligence entre la France et les Ligues. (1) Lancelot de Mondragon, assisté de Jean de La Forest, (Foresta), abbé de Payerne, et du secrétaire Pierre de Lambert, hasarde une démarche dans ce sens auprès de la diète de Berne (26 mars 1515). (2) Les députés suisses prennent la proposition *ad referendum,* mais répondent, au bout d'un mois, par une fin de non recevoir à cette offre de médiation. (3)

De nouvelles instances, introduites, à cette même intention, par Pierre de Lambert auprès de la diète de Lucerne du 23 mai, provoquèrent une telle irritation parmi les Confédérés que le diplomate savoyard fut invité à quitter les Ligues sans retard. (4) Il y revint, néanmoins, en octobre 1515, et son intervention accéléra, dans une certaine mesure, la conclusion de la paix de Genève. (5)

(1) *Lettres patentes portant pouvoir au duc de Savoie pour traiter, tant par lui-même que par ses députés, la paix entre la France et les cantons suisses et conclure avec ces derniers une ligue offensive et défensive pour la protection des Etats que le roi possédait en Italie.* Paris, 19 mars 1515. Arch. di Stato. Torino. (Traités avec les Suisses, paquet IV nº 7. — *cf.* Arch. Nat. *J* 507 nº 28. — Fuchs. Mailand. Feldzüge II, 419 nº 378.

(2) Eidg. Absch. III *B* 863 *o*. — Val. Anshelm IV, 75 sqq. — *Le canton de Zurich à celui de Soleure*, uff Donstag nach der alten Fassnacht (22 Februar anno XVº St.-Arch Solothurn. Denkw. Sachen XXXII, 10. or. — *Bern an die Boten in Zürich.* Samstag vor Reminiscere (3 Marz) 1515. Teutsche Missiven *N* 355vº

(3) Eidg. Absch. III *B* 872 *q* (Diète de Berne du 29 avril.

(4) Eidg. Absch. III *B* 878 *d*.

(5) *Berne au duc de Savoie*, 20 octobre 1515. Latein. Missiven *H* 122vº. — *Brief aus Bern* Samstag nach Galli (20. Oktober) 1515. Teutsche Missiven *N* 422vº.

RENÉ, BÂTARD DE SAVOIE
ODET DE FOIX, Sr DE LAUTREC

Plénipotentiaires français aux conférences de Verceil et de Gallarate

28 Août — 9 Septembre 1515

Pouvoirs : Livorno, 25 Août

Depuis bientôt huit mois que François Ier était monté sur le trône, l'hostilité que les Suisses nourrissaient contre le prédécesseur de ce prince n'avait point désarmé.

Un chevaucheur d'écurie et un serviteur du Sr de Mézières, partis tous deux de Paris, le lendemain de la mort de Louis XII, (1) avec des lettres très pacifiques(2) du nouveau roi à l'adresse du Corps helvétique, avaient été — malgré l'appui discret du sénat de Berne — fort mal reçus par les députés réunis à Zurich le 16 janvier. La diète les avait chargés d'avertir leur maître qu'aussi longtemps que celui-ci n'aurait pas ratifié le traité de Dijon, il était, pour le moins, inutile de parler de paix et d'alliance. (3)

Ni la démarche pressante tentée par le bâtard de Savoie auprès du gouvernement de Berne, (4) ni les offres verbales d'obligeante entremise présentées par le Sr de Mézières (5) à cette même diète de Zurich, et par trois ambassadeurs de Savoie (6) à la journée de Berne du 26 mars, n'avaient pu faire revenir les Suisses de leur décision. Aussi bien ceux-ci allaient demeurer

(1) «... daran wir unnsers teyls sunder Fröid unnd Wolgevallen haben empfangen der guten Hoffnung das sollicher des Kunes Abgang zu Frid und Ruw solle dienen.» *Bern an die Boten in Zurich.* Donstag vor Hilari 11. Januar 1515. Teutsche Missiven N 312.

(2) Françoys, p. l. g. d Dieu, R. de Fr. duc de Milan, Sgr de Gennes etc. Très chers et grans amys, hier entre neuf et dix heures du soyr, il pleut à Dieu nostre Createur prandre et appeller à sa part le Roy nostre très cher et très amé Seigr et beau pere et nous laisser successeur en cestuy Royaume et Couronne de France et autres pays, terres et seignouries qui luy apartenoyent, de quoy vous avons bien voulu advertir et au surplus, très c. et g. a. vous signiffier que l'un des plus grans regretz et desplaysirs que nous ayons jamays euz a esté de veoyr inimitié, guerre et division entre nostred. Seigr et beau père et vous, et tellement que, en son vivant, nous n'avons seulement desiré y mestre paix et union, mays avons travaillé de tout nostre pouvoyr que bonne et estroicte alliance s'i peust trouver à l'onneur et bien de tous les partyes, et pour ce que la mort l'a prevenu et que ainsy fayre ne s'est peu durant sa vie, nous, qui venons à succeder après luy, avons bien voulu vous signiffier et fayre entendre que nostre voulenté et affection est envers vous de plus en plus acreue et que, entre les autres potentatz et seigneurs de la Cristienté, nous desirons vraye amityé et allience autant ou plus que nul autre. Pourquoy si nostred. amityé et allience vous semble bonne, comme nous esperons et croyons que par vos prudences vous jugerez qu'elle le doyt estre, vous le nous fayrays savoyr et nous envoyerez saufconduyt bon et vallable pour les ambassadeurs que nous entendons lors envoyer devers vous, lesquelz, arrivez et les avoyr oüyz, vous congnoistrez que nous vous aymons, extimons et prisons de sorte que vostred. amytié est par nous singulierement desirée et que à nous ne tiendra qu'elle ne se face, traicte et conclue au bien, honneur, prouffit et utilité de tous vous. Très chiers et grans amys, nostre Sr vous ayt en sa guarde. Escript à Paris le second jour de janvyer. *Françoys* (c. s. Robertet) *à noz t. c. et g. a. les advoyers... etc... des quantons des anciennes Ligues des Haultes Allemaignes.* St Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXII, 7. cop.

(3) St-Arch Bern. Latein. Missiven *H* 86v. — Eidg. Absch. III *B* 848 *i.* — *Bern an gemeinen Eidgenossen* Donstag vor Hilari 1515. Teutsche Missiven N 311v — *Bern an die Boten in Zurich.* Donstag vor Hilari. *Ibid.* 342.

(4) *Bern an bastard de Savoie* 18 janvier 1515. St Arch. Bern. Latein. Missiven *M* 86v°

(5) Voir ce nom.

(6) Voir p. 209.

également insensibles aux avances très marquées de la régente (1) et à l'annonce de leur inclusion dans le traité franco-anglais du 5 avril. Dès le 17 juillet, en effet, les Confédérés accédaient à la Ligue formée contre la France par le pape, l'empereur, le roi d'Aragon et le duc de Milan. Quelques jours plus tard, l'armée royale et celle des Suisses se trouvaient à proximité l'une de l'autre dans les plaines du Piémont. Ce fut l'instant que choisit le duc de Savoie pour faire une suprême tentative de médiation.

Les cantons, obligés de soutenir à eux seuls tout le faix de la guerre, par suite du peu d'empressement que mettaient leurs alliés à les secourir, (2) paraissaient assez disposés à accepter les propositions du roi. (3) Après quelques pourparlers, ébauchés à Rivoli, puis à Turin, entre des délégués des deux camps, (4) il fut résolu, de part et d'autre, que des négociations pour la paix s'ouvriraient à Verceil le 28 août. François Ier dépêcha aussitôt dans cette ville le bâtard de Savoie et le Sr de Lautrec, (5) porteurs d'instructions et de pleins pouvoirs datés de Livorno (en Novarais) le 25 du même mois. (6) Mais les Suisses continuaient à opérer leur retraite vers les Alpes. Aussi le siège des conférences dût-il être, au bout de quelques jours, transporté à Gallarate. Ce fut dans cette localité que les deux envoyés français signèrent, le 9 septembre, avec les plénipotentiaires de l'armée confédérée un traité qui, tout en mettant François Ier en possession du Milanais, accordait aux cantons des avantages que ceux-ci n'eussent jamais obtenu sous le règne précédent. (7)

On sait par quelles intrigues et quelles excitations Schinner parvint à rendre ce traité odieux aux contingents des « Waldstætten », et comment la très grande majorité de l'armée suisse qui, le matin du 13 septembre, inclinait encore à la ratification des articles de Gallarate, se trouva, dans cette même journée, entraînée, malgré elle, au « combat de géants » qui devait ouvrir à François Ier les portes de Milan. Avertis, par un courrier du roi, de l'action

(1) Eidg. Absch. III *B* 892 *f.* — *Les députés suisses réunis à Bade au canton de Soleure* « Vigili Peters und Pauli » (28. Juni) 1515. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXII. 139.

(2) *Brief aus Bern an Solothurn* Donstag Theoduli (3 Mai) 1515. Teutsche Missiven N 401v°. St-Arch. Solothurn. Denkw Sachen XXXII, 67.

(3) *Bern an seinen Hauptleuten in Italia.* Vigilia Nativitatis Marie (7. September) 1515 Teutsche Missiven N 411v°.

(4) Eidg. Absch. III *B* 902 sqq — *Récit de l'entreprise faite par le Sr de Florenges* (Fleuranges) *sur les Suisses estans à Thurin* Août 1515 Bibl. Nat. Clair *316* f° 1041. cop. — *Petter Hebelt* (Hebold) *an Solothurn.* Geben zu Tuyring (Turin). St-Arch Solothurn. Denkw Sachen XXXII, 57, 58

(5) « et avec eux 500 hommes d'armes ». *(Récit de la bataille de Marignan;* Bibl. Nat. Coll. Clairamb' *316* f° 4052).

(6) *Instructions à Messire René bastard de Savoye ... ambassadeur du Roy pour traicter avec les Srs des Ligues paix, amytie, alliance, confederation et bonne intelligence.* Livorno, 25 août. Bibl. Nat. Coll Clair' *317* f° 4613. — *cf.* Guichenon Histoire de Savoie I. 626. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy *600* f° 13,

(7) ***Traité de paix conclu avec les Suisses, sous la médiation de Charles, duc de Savoie, par Odet de Foix, Seigr de Lautrec, et René, bâtard de Savoie.*** Gallarate, 8/9 septembre 1515. cop. Arch. Nat. *K* 170 n° 38. Eidg. Absch III *B* 907 sqq. — *cf* Bibl. Nat. Coll. Clair' *317* f° 4616. — M Sanuto Diarii XXI, 42. — ***Artickel der bericht, so durch des Küngs von Franckrich anwalt und der eidgnossen botten uff dem tag zu Galleran abgeredt, angenommen und beschlossen sind.*** St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIII, 73. *cf.* Actes de François Ier t. I n° 351. — Mémoires de Martin du Bellay (Michaud et Poujoulat V, 125). St-Arch. Bern. Frankreich Buch *B* 7 à 41.

qui s'engageait, le bâtard de Savoie, le Sr de Lautrec et les 500 hommes d'armes qui les accompagnaient — faussant compagnie aux négociateurs suisses — se dirigèrent en toute hâte vers Marignan et arrivèrent le soir au camp, dont le jour avoit esté la bataille. (1)

PIERRE DE LAMBERT
AMÉ DE GENÈVE, Sr DE LA BÂTIE ET DE LULLIN

Représentants du duc de Savoie aux Ligues, chargés de la défense des intérêts français.

Octobre 1515

L'intervention opportune de ces deux diplomates, sollicitée par le gouvernement du roi, accélère dans une certaine mesure la conclusion de la paix de Genève. (2)

PIERRE DE LA GUICHE
ANTOINE LE VISTE

Novembre 1515—Mars 1516

ANDRÉ LE ROY

Novembre 1515—Juillet 1516

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Instructions: Milan, octobre 1515 (3)

1. PIERRE DE LA GUICHE; ANTOINE LE VISTE

Novembre 1515—Mars 1516

A la nouvelle de la défaite de Marignan, parvenue aux Ligues le 21 septembre, (4) les Confédérés avaient décrété une levée de 22000 hommes et

(1) *Récit de la bataille de Marignan.* Fleuranges. Bibl. Nat. Clair. 316 f° 1052. Pasquier-Le Moyne. Histoire du couronnement de François Ier. Paris, Couteau 1520. — Cf. Mignet. Rivalité de François Ier et de Charles Quint. I, 88. — Paulin Paris. Études sur le règne de François Ier t. II, 33. Mémoires de Martin du Bellay. V, 125.

(2) *Brief aus Bern.* Samstag nach Galli 20 Oktober 1515. St. Arch. Bern. Teutsche Missiven N 122v. — *Berne au duc de Savoie.* 12 octobre. Latein Missiven H 118v°. — *Berne à Soleure.* Freitag vor Galli (12 octobre). «Vor dem und unser der dryer Stett schrifften und bevälch und nachlass gemeiner unser Eidtgnosschafft unserm gnädigen Herren von Savoy des handlenden Fridens halb, geandtwurt sind, so ist der Herr von Lulling abgefertiget gewesen und jetz har zu uns komen ... mit begär darumb tag an ein gelegnen unparthigigen platz zu setzen und solichen mit vollgem gewalt zu besuchen, dann des glichen werde vom Kung ouch beschechen.» St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIII, 109. — St. Arch. Bern. Teutsche Missiven N 119v°. — Au moment de la signature du traité de Gallarate, le 8 septembre 1515, Charles III de Savoie avait envoyé aux Ligues «son ambassadeur et advocat fiscal, Jaffrey Pasier» afin de demander à être compris dans le traité au nombre des alliés des Suisses. La bataille de Marignan rendit nul l'effet de cette démarche. St-Arch. Zürich. Frankr. I. — *Berne au duc de Savoie.* 28 septembre. Latein Missiven H 115v°.

(3) *Instructions à Messire Pierre de La Guiche, chevalier, Sr dud. lieu, conseiller et chambellan ordinaire du roy, bailly de Mascon, et Anthoine Le Viste, Sr de Fresne, maistre des requestes ordinaire de l'hostel dud. Sr, ses ambassadeurs par devers les Srs des Ligues.* Milan, octobre 1515. Bibl. Nat. Clairamb. 317 f. 1636 cop.

(4) *Bern In Statt und Land.* Mathei 21 September 1515. Teutsche Missiven N 113v°.

envoyé une députation à l'Empereur, le plus puissant et le plus voisin d'entre leurs alliés. (1) Mais, tandis que les contingents des III « Waldstætten » descendaient sur Bellinzone et les bailliages d'Outre-Monts que menaçait l'avant-garde française, (2) les gouvernements de Berne, de Fribourg et de Soleure, manifestant sans détours le déplaisir que leur avait causé la rupture inconsidérée du traité de Gallarate, (3) obtenaient de leurs confédérés la mission d'entamer des préliminaires de paix par l'intermédiaire du duc de Savoie. (4)

Le désir de trouver un terrain d'entente était aussi vif dans l'entourage du roi que parmi les Etats de la Suisse occidentale. Au surplus, les dispositions pacifiques de François Ier venaient d'être affirmées à la diète de Lucerne du 24 septembre par un prisonnier de Marignan, mis en liberté au bout de quelques heures et chargé d'une mission officieuse auprès de ses supérieurs. (5)

Bien décidé à renouer avec les Suisses avant que les intrigues impériales eussent eu le temps de se faire jour dans les diètes, (6) ce fut à son oncle de Savoie que François Ier s'adressa, derechef, pour remettre sur pied les négociations. Le duc accepta avec empressement. Médiateur avisé, il espérait que la reconnaissance des cantons lui vaudrait quelques avantages, ne fût-ce que la restitution du Chablais occupé par les Valaisans, ou la remise des sommes qu'il s'était engagé à débourser lors du règlement de l'affaire Du Four. (7)

Dès le 8 septembre, Charles III avait dépêché aux Ligues « son ambassadeur et advocat fiscal, Jaffrey Pasier », afin de demander à être compris dans le traité de Gallarate parmi les alliés des Confédérés. (8) Au commencement d'octobre, on signale la présence à Berne de deux ambassadeurs savoyards, Pierre de Lambert et Amé de Genève, Sr de Lullin. (9) Les négociations de ce dernier, conduites avec vigueur, sont bientôt couronnées de succès. Grâce à ses instances, la diète de Lucerne du 18 octobre autorise le conseil de Berne à expédier les sauf-conduits réclamés par lui en faveur

(1) *Bern dem Kaiser.* Mittwuchen nach Michaelis (3 Oktober) 1515. Teutsche Missiven N 415v°. — *L'Empereur aux États de Soleure.* Innsbruck, 26 septembre et 22 octobre 1515. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIII, 84, 118.

(2) *Schwytz à Lucerne.* 1er octobre 1515. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *Schwytz à Lucerne.* Dornstag uff die nuwen Stund nachmittag, anno 1515 vor Galli (11 Oktober). — *Berne à Soleure.* Mittwoch nach Galli (17 Oktober). St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIII, 103, 104, 106. — *Daniel Babenberg à Soleure.* Donstag nach Galli (18. Oktober). Denkw. Sachen XXXIII, 117. — *Baltasar Freyer und gemeine Knechte von Solothurn an Solothurn.* Bellenz, Sunnentag nach allen Heiligentag (4 November). *Ibid.* 131.

(3) *Bern an Solothurn.* Donstag vor Crucis Exaltationis (13. September 1515). St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIII, 72. — *Brief aus Bern.* Mittwuchen nach Michaelis (3 Oktober) 1515. Teutsche Missiven N 415.

(4) Eidg. Absch. III *B* 925 *b*. — *Les trois villes à Lucerne.* Bern, Fritag vor Galli (12. Oktober). St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — St-Arch. Bern. Teutsche Missiven N 421v°.

(5) Eidg. Absch. III *B* 917 *c*.

(6) *Lettre de l'Empereur aux Confédérés.* 22 octobre 1515. St-Arch. Luzern. Teutsches Reich. Kriege.

(7) Eidg. Absch. III *B* 929 *d, e*.

(8) *Charles III aux cantons suisses.* Gallarate, 8 septembre 1515. St-Arch. Zurich. Frankreich I.

(9) Voir ces noms. — *Berne à Soleure.* Mittwoch nach Galli; Fritag vor Galli (15. Oktober). Denkw. Sachen XXXIII, 106, 109 (?). — *Brief aus Bern.* Samstag nach Galli 1515. Teutsche Missiven N 422v°.

des envoyés du roi.[1] Elle approuve, en outre, les instructions à remettre aux plénipotentiaires suisses et accueille avec faveur l'idée de participer à une conférence réunie sur terre neutre.[2]

Cette conférence, fixée tout d'abord à Lausanne, fut assignée à Genève à la fin d'octobre.[3] Arrivés dans cette ville, le 28 de ce mois, les ambassadeurs des cantons y furent reçus par le duc de Savoie en personne.[4] Dès le lendemain, les négociations commencèrent entre le prince et ses hôtes. Quant aux envoyés de la Couronne, Pierre de La Guiche et Antoine Le Viste, dépêchés de Milan le 14 octobre,[5] ils ne firent leur entrée à Genève que vers le 1er du mois suivant. Un autre ambassadeur français, André Le Roy, les y rejoignit peu après, et les conférences générales pour la paix purent être ouvertes le 2 novembre.

Les débuts en furent pénibles. L'attitude hautaine des représentants du vainqueur faillit remettre tout en question.[6] Néanmoins, grâce aux efforts du prince savoyard et des envoyés de Berne, de Fribourg et de Soleure, une entente partielle finit par se produire, et le 7 novembre la paix était signée à Genève entre la France et huit cantons suisses, auxquels se joignirent les Valaisans. Aussitôt, laissant leur collègue[7] André Le Roy sur les bords du Léman, Pierre de La Guiche et Antoine Le Viste se portèrent à Chambéry afin d'y

(1) *Bartholome May et Hans Ougspurg* (Ougspurger) *au canton de Berne.* Luzern der dritten Stund nach mittag. Denkw. Sachen XXXIII, 114.

(2) *La diète de Lucerne au canton de Berne.* Donstag nach Galli 18 Oktober. D. S. XXXIII, 115. *Berne à Soleure.* Samstag nach Galli 20 Oktober (*ibid.* 120). « Herr von Lulling ... hat uns uss befelch desselben Hertzogenn erscheint wie wol der Kung das Schloss Meiland und ander Platz durch ubergabung dess Hertzogenn erobert habe, das er noch des willens sye von sollichs fridens wagenn handlenn zu lassenn, unnd darut begert daran zu sind und zu verfurdernn damit darumb ein Tag an ein gelegen unparthey platz gesatzt und sollicher mit vollem gewalt besucht. » *Bern, Friburg und Solothurn an Luzern.* Freitag vor Galli (12 Oktober). St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(3) *Berne à Soleure.* Fritag vor Galli 12 Oktober. Denkw. Sachen XXXIII, 109. — *cf.* Tillier Geschichte Berns III, 122.

(4) *Les ambassadeurs suisses à Genève à leurs seigneurs et supérieurs.* 3 novembre. Denkw. Sachen XXXIII, 135. — Eidg. Absch. III *B* 928.

(5) « Par le commandement du roy, Mons. de la Guiche et moy partons aujourd'huy pour aller en Suisses. » *A. Le Viste à Mons. d'Aumont, lieutenant general pour le roy en Bourgogne.* Milan, 14 octobre. Bibl. Nat. f. fr. 3925 fo 105 cop.

(6) « Die Franzosischen Botten sind streng, ruch und hert und halten uns vast fur denn schweren unmilltlichen Anzall so uber den bereditenn Frid zu Gallera mit Inenn gemacht unnd zu was verlurst cost und schadens der Kung des komen sye, und Im war wo wir von den diveren Stetten nitt zu dem Handel komen, so were nutzit geschafft. » *Gesandten gef. . . . Vogt Kerstaper an Solothurn.* Gentz. Samstag nach Omnium sanctorum 3 November. Denkw. Sachen XXXIII, 125. — « Nous . . . avons eu la victoire et rabaissé l'orgueil de ceste nacion de Souysse. » *Louis de La Tremoïlle à d'Aumont.* Camp près Milan, 1er septembre 1515. Bibl. Nat. f. Moreau 774 fo 7 or.

(7) *Niclaus Conrat, Hanns Stellin, Benedickt Hugi, Peter Hebolt* Hebold (*gef.* . . . *zu Genff*) *an Solothurn.* Samstag nach aller heiligen Tag . . . November. Denkw. Sachen XXXIII, 133. — *Les mêmes.* Genff. Zinstag vor S. Martinstag, umb das ein nach mittag 6 November. *Ibid.* 137. — Du Mont. Corps diplomatique IV, 218. — Eidg. Absch. III *B* 1428. — La ratification royale est datée de Milan, le 24 décembre 1515 (Arch. Nat. *J* 725 no 1. — Bibl. Nat. f. fr. 23607), mais elle ne fut envoyée aux huit cantons que le 8 mars, depuis Lyon (*Le roi aux huit cantons.* Lyon, 8 mars 1516. or. parch. Arch. Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure.) — Il y a lieu de remarquer, en outre, qu'Unterwalden-le-Bas demeura quelque temps fort indécis dans son attitude. — Arch. Nat. *J* 724 no 1; *K* 170 no 59. — Bibl. Nat. f. fr. 2936 f. 1. f. fr. 3055 fo 145.

recevoir les 200 000 écus formant le premier à compte des sommes dont leur maître s'engageait à gratifier le Corps helvétique. (1)

. Le résultat des conférences de Genève ne constituait, à tout prendre, qu'un demi-succès pour la politique royale. Les instructions remises aux trois ambassadeurs les invitaient, en effet, à recommander aux Suisses l'alliance du roi. Or, non seulement ce désir du gouvernement français n'avait pas rencontré une adhésion formelle parmi les Ligues — pas plus, d'ailleurs, que l'idée de la restitution du comté de Neuchâtel à Jeanne de Hochberg, dont François Ier prenait à cœur les intérêts (2) — mais le traité de paix et d'amitié, signé le 7 novembre, demeurait fort précaire, puisque cinq cantons hésitaient à y accéder. Aussi bien la nouvelle de l'accord intervenu entre le souverain pontife et le roi de France ne devait pas suffire à contrebalancer l'effet des intrigues impériales et britanniques. (3) Tout au contraire, les diètes réunies à Zurich le 27 novembre et à Lucerne les 12 et 24 décembre avaient plutôt reculé qu'avancé les affaires de la Couronne Très-Chrétienne aux Ligues. (4)

Telle apparaissait la situation lorsque Pierre de La Guiche et Antoine Le Viste, accompagnés d'André Le Roy, qui s'était joint à eux à Genève, se présentèrent vers le milieu de janvier à Berne, où se trouvait déjà un envoyé spécial de la régente, Charles Du Plessis, Sr de Savonnières. (5) En vain les ambassadeurs français consentirent-ils à modifier, dans un sens favorable aux Suisses, quelques articles du traité du 7 novembre; en vain cherchèrent-ils à détacher de la cause impériale Galeas Visconti, l'un des « bannis » de Milan, auquel s'intéressaient très particulièrement les Confédérés. (6) Les cantons opposants persistèrent dans leur attitude hostile. Symptôme plus grave, les députés qu'ils envoyèrent à la diète assistèrent, impassibles, à la répartition entre leurs confédérés des sommes que Jean Lallemant, receveur général de

(1) *Berne... magnifico et prestantissimo viro Dr André Le Roy secretario regio.* 18 décembre 1515. Latein. Missiven *H* 125 (Berne exprime le désir... « ut ceteri M. Dn regii oratores, nunc in Chamberiaco existentes, se se una cum summa ducentorum millium scutorum ad oppidum Lausannensem deferre »). — *Berne... Nbus Mcis strenuis et prestmis Dris Pierre de la Guiche et Anthonio Le Viste, militibus, regisque oratoribus... in Chamberiaco. Ibid.* 125vo. — *Francesco Vettori à Laurent de Medicis.* Lyon, 29 janvier 1515. (Canestrini-Desjardins. Négoc. dipl. de la France avec la Toscane. II, 762.) — *cf.* Letters and Papers. Henry VIII, 1515—1518 no 1119.

(2) *Françoys* (c. s. Robertet) *aux cantons en général et en particulier.* Milan, 15 novembre 1515. Bibl. de Fribourg. Aktenstucke XV, 528bis or. — Arch Berne, Lucerne, Soleure, Schaffhouse. — Eidg. Absch III *B* 929 *f*.

(3) *Brief aus Bern.* Montag nach Katharine (26. November) 1515. Teutsche Missiven *N* 130vo. — Mountjoy to Henry VIII. Tournay, 9 février 1516. Letters and Papers 1515—1518 no 1509.

(4) *Peter Hebel an Solothurn.* Fritag nach S. Joseph 1515. Denkw. Sachen XXXIII, 151. — *Les députés de Berne à Berne.* Inn Lucern uff Lucye, umb die X Stunden vormittag (13. Dezember) 1515. Denkw. Sachen XXXIII, 160. — Eidg. Absch. III *B* 936 *c*, 945 *i*, 948 *b*. — Val. Anshelm V, 220. — *Bern an Basel.* Nicolai (6 Dezember) 1515. Teutsche Missiven *N* 132.

(5) Diètes de Berne, 14 janvier. (Eidg. Absch. III *B* 950 *f*, 951 *l*.) 30 janvier (*Ibid.* 951 *o*). — *Bern an Solothurn.* Samstag der Heiligen Drei Küng Abends 1516. Denkw. Sachen XXXIV, 1. — Val. Anshelm V, 220.

(6) Richard Pace to Wolsey. Constance, 31 janvier 1516. Letters and Papers. Henry VIII, 1515—1518 no 1166.

Normandie, avait remis, à Genève, le 28 janvier, aux mains des députés des trois villes. (1)

Ainsi donc, le traité de Genève, loin de ramener la concorde au sein des Ligues, y avait ravivé d'anciennes divisions. La scission entre les deux fractions du Corps helvétique n'attendait qu'une occasion de se manifester. Cette occasion s'offrit au commencement de mars. L'Empereur traversait les Alpes à la tête d'une armée, dans l'intention de chasser les Français du Milanais. Les cinq cantons opposants et les Grisons, soucieux de prendre leur revanche de Marignan, lui envoyèrent 12000 hommes. (2) Mais, tout aussitôt, François Ier chargeait ses trois ambassadeurs aux Ligues de demander une levée aux huit Etats signataires du traité du 7 novembre. (3) Cette démarche plaçait Berne et les cantons de son parti en présence d'une alternative délicate. Accéder au désir du roi, c'était assumer la responsabilité de voir les Suisses s'entr'égorger en Lombardie. (4) Refuser, d'autre part, c'était courir le risque d'offenser un prince qui venait de s'acquitter vis-à-vis d'eux, avec une ponctualité rigoureuse, des obligations que lui créait le « traité de paix et d'amitié ». (5) Ce fut à un moyen terme que les huit cantons s'arrêtèrent. Ils autorisèrent la levée, mais sous la condition qu'elle ne fût pas employée en Italie, (6) ce qui n'empêcha pas dix mille des leurs de marcher au secours de Milan et, par leur attitude résolue, de contraindre l'Empereur à la retraite. (7)

(1) Berne, Fribourg et Soleure. *Juncker Hans Urs Bachli an Solothurn.* Berne, 17 et 20 janvier. Denkw. Sachen XXXIV, 5 et 8. — *Les deputés des III villes a leurs seigneurs et superieurs.* Genff. Dienstag nach Vincenti (28 janvier 1516). *Ibid.* 11. „Das Galt . . ist in zwoi und zwentzig kleinen Ballen ... und also uff das ringest gerust . . Si haben uns die Ballen wollen uf tun und das Galt zellen wo es uns geliept hatte. Das haben wir aber nitt gewollen . . Es hat ouch der General (*Lallemant*) gesprochen wie er solich Galt vierzachen tag vor dem Zil in sinem Gewalt gehapt und gehatten hu des abzuhelffen." — La part afférente aux huit cantons et au Valais fut de 125.576 écus. St-Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 132. — *Francesco Vettori a Laurent de Medicis.* Valence, 15 fevrier 1516. Canestrini Desjardins II. 770.

(2) Oultre fit par inductions et promesses que les cinq cantons des Ligues qui n'avoient traité à Genesve et ceux de la Ligue Grise luy promirent bailler dix ou douze mille de leurs gens pour invader le duché de Milan. *Affaires d'Italie.* Mars 1516. Bibl. Nat. Clair. *317* fº 4655.

(3) *Bern an Solothurn.* 18 fevrier 1516. Denkw. Sachen XXXIV. 2. — *Bern an Solothurn.* Mittwoch vor Laetare (27 fevrier). *Ibid.* 32. — Eidg. Absch. III *B* 960 *d.* — *Françoys* (*et*) *Robertet a nos tres chers et g. a. a. et c. les advoyers, amans et Srs des quantons de Berne, Lucerne, Underwalde, Zoug, Claris, Fribourg, Soleurre et Apssel.* Tournon, 19 fevrier (1516). St-Arch. Luzern. or. parch. — *Du même aux mêmes.* Lyon, 8 mars (1516). or. parch. (Arch. Fribourg, Berne, Lucerne, Soleure). Lyon, 15 et 27 mars. Mêmes sources. — Eidg. Absch. III *B* 960 *d*, 963 *n.* — *Avis de l'entreprise de l'Empereur sur Milan* (avril 1516). Bibl. Nat. Clair. *316* fº 4409. — *François Ier et connétable de Bourbon.* Lyon, 24 mars 1516. Letters and Papers. Henry VIII, 1515—1518 nº 1702. — *Bern an Luzern.* Samstag vor Oculi (23 Februar 1516). Teutsche Missiven N 113. — *Bern an Fryburg und Solothurn.* Mittwoch vor Laetare (27 Februar 1516). *Ibid.* 114vº.

(4) *Zurich an Solothurn.* Montag nach Sontag Jubilate (14 April 1516). Denkw. Sachen XXXIV. 60.

(5) *cf.* Eidg. Absch. III *B* 963 *n.*

(6) *Bern an seine Boten in Luzern.* Sunntag Mittvasten 1516. Teutsche Missiven N 116vº.

(7) Durant ce temps, les ambassadeurs du roy qui estoient devers les huict cantons des Ligues de Suisses fisrent tant qu'ils levèrent huict mille de leurs gens, lesquels envoyèrent à Milan et y arrivèrent le lendemain de Pasques, XXIIIIe jour de mars 1516. Bibl. Nat. Clair. *317* fº 4657. cop. — 12000 d'après Anshelm V 225 et Tillier III. 126. — 10 à 12000 d'après le récit de Fleuranges. Clair. *317* fº 4657. — *Bern an Solothurn.* Zinstag vor Gregorii (11. März) anno XVIº. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIV, 40. or. — *Peter Stölli an Solothurn.* Milan, 5 avril 1516. *Ibid.* 48. — *cf.* Letters and Papers. Henry VIII, 1515—1518 nos 1700, 1701, 1702. — Chroniques du règne de François Ier (p. p. Guiffrey. Paris 1860. 19).

Au total, une détente marquée s'était produite depuis la mort de Louis XII dans les relations franco-suisses. Rompues, vers la fin du règne de ce prince, celles-ci reprenaient, d'un jour à l'autre, grâce à l'esprit conciliant et souple de son successeur. Toutefois, l'adhésion unanime du Corps helvétique à l'alliance de la Couronne Très-Chrétienne devait être retardée jusqu'à la conclusion du traité de Fribourg, le 29 novembre 1516. Mais il ne fut pas donné à Pierre de La Guiche et à Antoine Le Viste de préparer cette paix définitive, laquelle apparaissait déjà comme le couronnement nécessaire de leur œuvre. Les deux ambassadeurs de François Ier avaient quitté la Suisse vers la fin de mars, y laissant André Le Roy.

II. ANDRÉ LE ROY

Novembre 1515 — Juillet 1516

Instructions: Milan, octobre 1515.(1)

Parti de Milan un peu avant Pierre de La Guiche et Antoine Le Viste, (2) André Le Roy arriva à Genève presqu'au même temps qu'eux.(3) Aussi bien par les lettres royales dont il était chargé, que par ses instructions, — antérieures de quelques jours à celles de ses deux collègues — il se trouvait accrédité d'une manière spéciale auprès des « trois villes » (Berne, Fribourg et Soleure). Cette circonstance, d'ailleurs, ne l'empêche pas de prendre une part active aux conférences de la paix avec l'ensemble du Corps helvétique. (4) Le traité signé, il demeure à Genève, tandis que Pierre de La Guiche et Antoine Le Viste vont attendre à Chambéry l'argent du premier versement que leur maître s'engageait à faire aux Suisses. (5)

C'est à Genève, en effet, que Jean Lallemant, receveur général de Normandie, remet, au nom de François Ier, aux députés des « trois villes » les 200 000 écus (6) dont ceux-ci étaient porteurs lorsqu'ils firent, vers la fin de janvier, leur entrée dans Berne « au son des trompettes et des fifres ».(7)

(1) *Instructions a M André Le Roy, notaire et secretaire du roy et ambassadeur dudit Sr par devers les Srs de Berne, Fribourg et Soleure.* Bibl. Nat. f. fr 16945 f° 206 cop. mod. Ce document vient d'être imprimé par Mr de Vaissière dans le « Journal de Jean Barrillon » qu'il publie pour la Société de l'histoire de France (p. 142-152). On trouvera dans ce même volume les instructions de Pierre de La Guiche et d'Antoine Le Viste (p. 148-159).

(2) Bibl. Nat. Clair. 317 f° 1612.

(3) Voyez, pour toute cette partie de la négociation de *Le Roy* jusqu'à la fin de mars, la notice précédente (Pierre de la Guiche et Antoine Le Viste).

(4) « Après le partement desdits Srs de la Guiche et de Fresne, le roy manda a Mr André Le Roy, son secretaire, qu'il avoit envoyé par devers les cantons de Berne, Fribourg et Soleure, qu'il se retirat à Geneve avec iceulx, ce qu'il fit. » Bibl. Nat. Clair. 317 f° 1612. *Sauf conduits octroyé par Fribourg à Ch. Du Plessis, Sr de Savonnieres et a André Le Roy.* 5 janvier et 27 mai 1516. Arch. Fribourg. Missivenbuch VII, 57, 57v°.

(5) *Berne ... magnifico et prestantissimo viro Dno Andree Le Roy, secretario regio.* 18 decembre 1515. Latein. Missiven *H* 125.

(6) *Les députés des III villes a leurs seigneurs et superieurs.* Genève, 28 janvier 1516. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIV, 14.

(7) Tillier. Geschichte Bern's III, 123.

Deux diètes, auxquelles assistaient Pierre de La Guiche, Antoine Le Viste et, sans nul doute, André Le Roy,(1) venaient précisément d'avoir lieu dans cette dernière ville. Le mois suivant, le secrétaire de Sa Majesté comparait avec ses collègues à la journée de Lucerne (4 mars).(2) Puis, lorsque les deux ambassadeurs quittent la Suisse, à la fin de mars, sans avoir achevé leur œuvre, il ne tarde pas à se retirer, lui aussi, vers la frontière de Savoie et à y attendre les ordres de son souverain. On n'a pas lieu de supposer qu'à cette époque, du moins, il soit rentré en France, fût-ce même pour quelques jours. Ce qui est certain, en revanche, c'est qu'André Le Roy, accompagné d'un nouveau collègue, Charles Du Plessis, Sr de Savonnières, s'apprêtait à se rendre à Berne, aux premiers jours d'avril, quand il reçut du gouvernement de ce canton le conseil de ne point dépasser Lausanne. On désirait, sur les bords de l'Aar, éviter un éclat de la part de ceux d'entre les cantons qui se montraient encore hostiles à la ratification du traité du 7 novembre.(3) Zurich et les Etats de son parti se refusaient, en effet, à prêter l'oreille à aucune proposition française avant que l'Empereur eût licencié leurs troupes en Italie.(4)

Malgré quelques menées inopportunes, conduites depuis Lausanne par André Le Roy et son collègue, dans l'intention de débaucher des soldats en Suisse,(5) Berne se décida enfin, le 1er juin, à accorder aux deux ambassadeurs le sauf-conduit qu'ils sollicitaient.(6) Impatients d'accomplir leur mission, ceux-ci n'avaient pas attendu cette autorisation pour franchir la frontière des Ligues. Le 29 et le 31 mai on les retrouve à Fribourg, d'où ils se portent à Berne et à Lucerne;(7) mais ils ne se hasardent point sur les terres des cantons opposants et se contentent de travailler les députés de ces derniers, soit directement, dans les diètes,(8) soit par l'entremise du gouvernement bernois. Le succès, il est vrai, ne couronne pas leurs efforts. Mais s'ils échouent, comme avaient échoué, avant eux, Pierre de La Guiche et Antoine

(1) *Certificat délivré par André Le Roy, relatif au paiement de la pension de Soleure*, Berne, 28 février 1516. St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXII, [illegible]. — Diètes de Berne des 14 et 30 janvier. Eidg. Absch. III *B* 952 *b*, 954.

(2) Eidg. Absch. III *B* 960 *d*. — *Quittance de la somme de 12,575 écus, remise à Le Roy par les députés des huit cantons acceptants et du Valais*. 4 mars 1516. St. Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 132.

(3) *Berne* [illegible] *Duplessis et André Le Roy*, [illegible] 8 avril. Latein. Missiven *H* 140 v. — *Quittance* [illegible] *Glaris d'une somme de 2000 f.* [illegible] *André Le Roy* [illegible] *Ibid.* 140.

(4) *Berne à Du Plessis et Le Roy.* 19 mai 1516. Latein. Missiven *H* 145 v?.

(5) «Intelligimus mag. Dom. vestras de novo homines et subditos nostros ad stipendia regis vocare velle, quod nobis molestum est, [illegible] non conveniens.» — *Berne à Du Plessis et Le Roy.* 4 mai 1516. Latein. Missiv. *H* 141. — *Berne* [illegible] Frytag vor Medardi (6 Juni 1516). Teutsche Missiven *N* 175.

(6) «*Salve conductum ... nob*bus *viris dominis Duplesseis et Andree Le Roy, regiis oratoribus ... cum famulis, equis,* [illegible]» 1 juin. St. Arch. Bern. Latein. Missiven *H* 146.

(7) *Du Plessis et A. Le Roy* [illegible] Fribourg, 29 et 31 mai 1516. Bibl. Nat. Coll. Du Puy 261 f. 181 et 185 [illegible].

(8) Diète de Berne du 1er juillet. Eidg. Absch. III *B* 983 [illegible]. — *Berne au roi.* 4 juillet 1516. Latein. Missiven *H* 150 v.

Le Viste, du moins, préparent-ils les voies aux négociations que le bâtard de Savoie, ambassadeur extraordinaire, allait être chargé de poursuivre en Suisse. (1)

Quelques jours avant son départ des Ligues — où il laissa Charles Du Plessis, Sr de Savonnières — André Le Roy eut la satisfaction d'apprendre que le conseil de Berne venait de se prononcer contre le renouvellement de l'alliance de cet Etat avec le Pape et l'Empereur, et de repousser les propositions, très hostiles aux intérêts français, que lui avait fait adresser la cour de Londres. (2)

JÉRÔME MORONE

Mission extraordinaire en Suisse
(non exécutée)

Novembre 1515

Chargé par le roi d'une mission extraordinaire en Suisse, en novembre 1515, quelques semaines après Marignan, — il s'agissait de renouer avec les cantons — Jérôme Morone se récuse, sous le prétexte que les Confédérés n'auraient su ajouter grande créance aux allégations d'un ambassadeur accrédité, tour à tour, auprès d'eux par les dynasties rivales qui se disputaient le trône de Lombardie. (3) En réalité, ce refus n'était que le prélude d'une nouvelle défection de l'homme d'état milanais.

CHARLES DU PLESSIS, Sr DE SAVONNIÈRES

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Décembre 1515—Janvier 1516

Lettres de créance (de Louise de Savoie, régente) :
Lyon, 29 novembre 1515 (1)

Charles Du Plessis, Sr de Savonnières, avait reçu, de la mère de François Ier, la mission de féliciter les huit cantons au sujet de la paix de Genève, et d'ap-

(1) *Bern an Schwytz und Uri.* Sanct Ulrichstag 4 Juli 1516. Teutsche Missiven N 179v° *Die acht Orten an Schwytz und Uri.* Fritag vor Heinrici Imperatoris 11 Juli 1516. *Ibid.* 181. — *Bern an Freiburg und Solothurn.* Sunntag nach Jacobi 27 Juli 1516. Teutsche Missiven N 181v°

(2) *Du Plessys et A. Le Roy au grand maître* Berne, 17 juillet 1516 Bibl. Nat. f. fr 3897 f° 172 or.

(3) *Morone ... Petro de Monte, magno cancellario Francorum*, Grathiagi, 28 novembre 1515 Lettere ed orazioni. 505. — Carlo Gioda Girolamo Morone e i suoi tempi 112 — *Sauf-conduit en faveur de « Hyeronimo Morone, oratore de la chrestma Mte de Re de Franza », délivré par les capitaines de la Ligue de la Haute Allemagne.* Bellinzone, 1er novembre 1515. Arch. Nat. J 721. or.

(1) Très chers et grans amys. Le Roy, nostre très chier seigneur et filz, nous a advertis de la bonne alliance, amyctié et confederacion qui a esté conclute, jurée et promisse entre luy et vous, dont avons esté et sommes autant joyeuse que de chose que saurions savoir, et l'avions tousiours singulierement desiré, sachans que plus grant bien ne pourroit avenir à la Chrestienté, au Roy, ne à vous que l'entretenement de la dicte confederacion et amyctié. Et a toujours esté veu et trouvé que quant les Roys, predecesseurs de mondict Sr et filz, et vous autres Srs des Ligues avez esté alliez et unys ensemble, ilz ont faict et executé toutes choses qui ont esté pour le bien de la paix et transquillité de la religion chrestienne et des estatz, pays et seigneuries d'eulx et de vous, et encores esperons que ainsi se fera de bien en mieulx pour l'advenir; vous advisant, très chiers et grans amys, que de nostre part nous sommes

puyer les démarches faites par Antoine Le Viste, Pierre de La Guiche et André Le Roy en vue de provoquer l'accession unanime du Corps helvétique à ce traité. La diète de Lucerne du 12 décembre ayant autorisé Berne à accorder un sauf-conduit à l'envoyé de la régente,(1) celui-ci arrive en Suisse vers la fin de l'année. Il annonce aux Confédérés la distribution imminente des sommes que son maître venait de s'engager à leur payer, et figure au nombre des ambassadeurs français présents à la journée de Berne du 14 janvier.(2) Le St de Savonnières regagne la France quelques jours plus tard.

JEAN LALLEMANT, L'AÎNÉ

Mission financière aux Ligues de Suisse

Janvier–Février 1516

Le receveur général de Normandie est chargé de remettre aux députés des Ligues la somme de 200 000 écus, représentant le premier versement que François Ier s'était astreint à leur faire, par le traité de Genève.(3) Arrivé dans cette dernière ville, vers le milieu de janvier, Jean Lallemant s'y aboucha avec les députés suisses, le 28 du même mois.(4) Je dois ajouter, toutefois, que, s'il fallait en croire Francesco Vettori, ambassadeur florentin à Lyon, le receveur général des finances, auquel fut confiée la mission de payer les Confédérés à Genève, n'aurait été autre que Jean Lallemant, le jeune, général de Languedoc, hypothèse non dépourvue de toute vraisemblance, si l'on considère, en effet, que, sous le règne précédent, c'était aux receveurs généraux de Languedoc qu'incombait la charge de fournir l'argent nécessaire aux payements des Ligues.(5)

biens délibérée de tenir la main à l'entretenement de ceste bonne paix et confédéracion et à faire observer de la part du roy ce qui a esté promis [illegible] comme nous croyons certainement que, de vostre part, vous avez le vouloir de faire. Et s'il y a chose où vous pensez que nous vous puissons faire plaisir, nous le ferons d'aussi bon cueur que nous en sauriez requerir, ainsi que plus à plain nous avons donné charge à nostre amé et féal conseiller et maistre d'hostel, le Sr de Savonnières, présent porteur, lequel nous envoyons devers vous, vous prians le croire de ce qu'il vous en dira de nostre part. Très chers et grans amys, nous prions Dieu le createur vous avoir en sa très sainte garde. Escript à Lyon, le XXIX jour de novembre. *Louise* [illegible] *conseil de la ville et quenton de Berne.* St. Arch. Bern. Frankr. Buch [illegible] or. pap.

(1) [illegible] Anshelm, IV, 200. — Eidg. Absch. III [illegible] *Sauf-conduit ...* [illegible] 11 décembre 1515. Latein. Missiven *H* 124v.

(2) Von La Guiche, Le Viste, Le Roy. *cf.* Eidg. Absch. III [illegible]

(3) *Lettres par lesquelles François Ier s'engage à payer aux Suisses* [illegible] Amboise, 8 décembre 1515. Arch. Nat. [illegible]

(4) « Das Gält ... ist in zwoi und zwentzig kleinen Ballen unnd also uff das ringest gerust ... Si haben uns die Ballen wolen [illegible] und das Gelt zellen [illegible] Das haben wir aber nitt gewellen. ... Es hat ouch der General [illegible] sölich Gelt vierzehen tag vor dem zil in sinem Gewalt gehapt [illegible] *Les députés des III villes à leurs seigneurs et supérieurs.* Genf, Dienstag nach Vincentii [illegible] St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIV, 14. — *cf.* M. Sanuto. Diarii XXI, 415.

(5) *Francesco Vettori à Laurent de Medicis.* Lyon, 29 janvier 1515. « E s'intende ch'el Christianissimo si è resoluto dare i danari alli otto cantoni [illegible] che [illegible] il generale di Languedoc, che

En revanche, il paraît certain que Jean Lallemant, l'aîné, accompagna le roi en Italie en 1515—1516. Dès lors, l'on ne peut guère admettre que les deniers réunis à Chambéry par le général de Languedoc aient été distribués à Genève par son collègue de Normandie. Entre l'affirmation de Marino Sanuto et celle de Francesco Vettori, il est donc assez difficile de se prononcer; mais j'incline en faveur de la première, que corrobore, dans une certaine mesure, une lettre adressée de Trente, le 12 mai 1516, à Wolsey par Richard Pace, ambassadeur de Henri VIII en Suisse. (1)

ANTOINE II DE LAMET

Mission spéciale aux Ligues de Suisse

Janvier - Février 1516

L'hostilité des Confédérés à l'égard de la maison de Longueville subsistait toujours, lorsque Antoine de Lamet fit, en janvier 1516, une nouvelle tentative en vue d'obtenir la restitution de Neuchâtel à Jeanne de Hochberg. La diète de Berne, du 30 du même mois, refusa nettement d'entrer dans ces vues. (2)

CHARLES DU PLESSIS, Sr DE SAVONNIÈRES

Mission extraordinaire en Suisse

(fait les fonctions d'ambassadeur résident)

Avril 1516 - - Mars 1517

Lettres de créance: Lyon, 12 mars 1516 (3)

Instructions: Même date (4)

Cette mission de Charles Du Plessis, Sr de Savonnières, constitue, de la part du successeur de Louis XII, une première tentative dans la voie des ambassades ordinaires accréditées plus tard auprès des cantons suisses. L'instruction de cet envoyé porte que le roi le dépêche aux Seigneurs des Ligues « pour estre « et demeurer avec eulx afin d'entretenir *l'alliance*, amytié et confederation « qui est entre iceluy Seigneur et les dits Seigneurs des Ligues ». La mission dont il était chargé intéressait le Corps helvétique dans son entier. Il ne put, toutefois, s'en acquitter directement qu'à l'égard des cantons signataires

haveva tutta la summa a Chambery, ha mandato questa parte a M de la Guiche, che era a Geneve per il re, perchè la possa distribuire » Canestrini-Desjardins. Negoc. diplomatiques de la France avec la Toscane II, 762.

(1) Letters and Papers. Henry VIII 1515 1518 n° 1880

(2) St-Arch. Luzern. Allg Abschiede *I* 125 — Eidg. Absch. III *B* 953 *e* — *cf. Lettre de Louis Ier d'Orleans-Longueville au canton de Berne.* 25 septembre 1515 Hist mss Com IX, 113 *a*

(3) « Nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal conseillier et maistre d'ostel, le Sr de Savonnières, porteur de cestes... » Escript à Lyon, le XIIe jour de mars. *Françoys* (c. s. Robertet) *a... Berne.* St-Arch. Bern. or parch. — *cf.* Bibl. Nat. Cab' d'Hozier CCLXXI doss. 7529 p 25

(4) *Instructions au seigneur de Savonnieres, cons*r *et maistre d'hostel ord*re *de l'hostel du roy, lequel le dit seigneur envoye son ambassadeur par devers les seigneurs des Ligues.* (s. d.) Bibl. Nat. Clair 317 f° 4685. cop. — Impr. Journal de Jean Barrillon (éd. de la Société de l'Histoire de France) p 207 217.

de la paix de Genève. Quant aux Etats demeurés sur le pied de guerre vis-à-vis de la France, le Sr de Savonnières fut contraint, pour négocier avec eux, de recourir, comme le prévoyait d'ailleurs son instruction, à la médiation de leurs confédérés. Il fut ainsi amené à laisser entendre, bien avant l'arrivée aux Ligues de l'ambassade extraordinaire du bâtard de Savoie et du Sr de Soliers, que le roi consentirait volontiers à modifier quelques-uns des articles du traité du 7 novembre, si ces concessions devaient avoir pour résultat de réunir tout le Corps helvétique dans son alliance.

Arrivé à Genève, vers les derniers jours de mars ou le commencement d'avril, Charles Du Plessis, Sr de Savonnières, s'y rencontra avec André Le Roy. (1) Tous deux prenaient déjà le chemin de Berne, lorsqu'un avis venu de cette ville les engagea à ne point dépasser Lausanne. (2) Ce ne fut guère avant la fin de mai qu'ils reçurent l'autorisation de pénétrer en Suisse et, qu'après avoir visité Fribourg, ils purent se rendre à Berne et à Lucerne. (3) On signale leur présence à Berne en juillet. (4) André Le Roy ayant quitté la Suisse vers la fin de ce même mois, le Sr de Savonnières fut bientôt rejoint dans ce pays par le bâtard de Savoie et le Sr de Soliers. Il demeura le seul représentant de son maître aux Ligues pendant la courte absence que firent ces deux personnages, après la remise de leurs lettres de créance (fin d'août — commencement de septembre). (5)

Au reste, si — le bâtard de Savoie et son collègue étant aux Ligues — Charles Du Plessis se présente, à plusieurs reprises, devant les diètes en leur compagnie, (6) s'il les assiste même dans la plus importante de leurs négociations et signe avec eux au traité de Fribourg du 27 novembre, il est constant, toutefois, que sa mission demeure distincte de celle des envoyés extraordinaires et que, considéré à la cour, aussi bien qu'en Suisse, comme un ambassadeur *résident*, il n'a point de part à la correspondance échangée entre le roi et ses deux collègues, (7) avec lesquels il rentre cependant en France vers la fin de janvier 1517. (8)

(1) Voir sur cette première partie de l'ambassade de Du Plessis (mars–juillet 1516) : notice *Le Roy* (novembre 1515–juillet 1516).

(2) *Berne à Du Plessis et Le Roy*. 8 mai 1516. Latein. Missiven *H* 110v°.

(3) *Du Plessis et Le Roy au roi*. Fribourg, 29 et 31 mai 1516. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *261* f°s 181 et 183. or.

(4) Diète de Berne du 4 juillet. Eidg. Absch. III *B* 983 *c*, 984 *c*. — *Berne au roi*. 4 juillet 1516. Latein. Missiven *H* 150v°. — *Du Plessis et Le Roy au grand maître*. Berne, 17 juillet 1516. Bibl. Nat. f. fr. *3897* f° 172. or.

(5) Sur cette seconde partie de la mission de Du Plessis (août 1516–janvier 1517) : cf. Notice Savoie (René, bâtard de).

(6) Diètes de Fribourg des 27 septembre, 18 octobre, 27 novembre 1516, et de Berne, 21 janvier 1517. Eidg. Absch. III *B* 1007, 1016, 1026, 1036.

(7) *Double d'ung chappistre contenu ès lettres que le roy a escriptes à ses ambassadeurs, du IIII octobre 1516*. « Mon oncle et vous Mons. de Soliers … » St. Arch. Zurich. — *Le roi au bâtard de Savoie et à Mr de Soliers*. Paris, 6 octobre 1516. double. *Ibid.* — *Le bâtard de Savoie et L. de Soliers aux XIII cantons*. Fribourg, 11 octobre 1516. *Ibid.* or. — *Le roi au Sr de Savonnières*. Amboise, 25 novembre 1516. trad. ital. Archivio storico italiano III (1842), 397.

(8) Eidg. Absch. III *B* 1037 *a*.

RENÉ, BÂTARD DE SAVOIE
LOUIS DE FORBIN, Sr DE SOLIERS

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Août 1516—Janvier 1517

Instructions: juillet 1516 (1)

Le traité signé à Genève, le 7 novembre, était tout à la fois un traité de paix et un traité d'alliance, créant aux deux parties contractantes des obligations réciproques. Or si les cinq cantons demeurés hostiles à la France eussent peut-être consenti à conclure la paix avec cette puissance, l'idée de prendre vis-à-vis d'elle des engagements quelconques les indisposait à ce point que, se fondant sur les termes de leurs pactes fédéraux, ils venaient de sommer Berne et les Etats de son parti de renoncer à l'alliance du roi. (2)

Telle était la situation, lorsque René, bâtard de Savoie, et Louis de Forbin, Sr de Soliers, arrivèrent à Genève vers la fin de juillet. (3) Bien qu'ils eussent obtenu un sauf conduit, le 13 de ce mois, (4) les ambassadeurs français ne franchirent la frontière suisse qu'au milieu d'août, (5) époque à laquelle on les retrouve à Berne. (6)

Dès leur première entrevue avec les autorités de cette ville, René de Savoie et son collègue ne durent conserver aucune illusion quant à l'impossibilité où ils se trouveraient, non seulement de gagner les cinq cantons opposants à l'alliance de 1515, mais encore d'obtenir que cette alliance ne fût pas dénoncée par les huit Etats qui l'avaient ratifiée.

Or si le roi voulait bien consentir, à la considération des Suisses, à modifier quelques-unes des clauses du traité du 7 novembre, ces modifications ne comportaient certes pas la suppression des articles relatifs à l'alliance entre la Couronne et les Ligues. En d'autres termes, François Ier autorisait ses ambassadeurs à conclure avec les cinq cantons un traité séparé, — dans lequel il ne serait point parlé d'alliance, — à payer à ces mêmes cantons les sommes prévues par l'instrument de Genève, à laisser à tout le Corps helvétique le choix entre la possession des châteaux de Lugano, Locarno et pays environnants, et une compensation pécuniaire; mais il ne songeait pas à dégager

(1) *Envoi en Suisse du bastard de Savoye et du Sr de Soliers pour faire un traite de paix.* Bibl. Nat. Coll. Clairambt *317* fo 1700. — Journal de Barrillon I, 235 sqq.

(2) Eidg. Absch. III *B* 994 *d*, 996 *a*.

(3) «... Après que le roy eust sejourné douze jours à Lyon, partit pour aller à Amboise voir Madame Loïse de France... et avant son partement envoya en Suisse le bastard de Savoie et le Sr de Soliers.» Bibl. Nat. Clairt *317* fo 1700. — *Berne, Fribourg et Soleure au bâtard de Savoie.* Berne, 31 juillet 1516. Latein. Missiven *H* 153. — *Les ambassadeurs des cantons à René, bâtard de Savoie.* Berne, 4 août 1516. Bibl. Nat. f. fr. *3897* fo 69. or

(4) *Sauf-conduit accordé par les VIII cantons...* «*Illustri et eccelso Principi Dno Bastardo Sabaudie, senescalle Proventie...*» Valable pour lui «*et certi regii oratores*». Berne, 13 juillet 1516. Latein. Missiven *H* 152vo.

(5) Et non le 28 juillet (Panisse-Passis. Les comtes de Tende de la Maison de Savoie, 23). La lettre du bâtard, datée de Berne, le 28 juillet, est de l'année *1522*.

(6) *Les VIII cantons au bâtard de Savoie.* Berne, 18 août 1516. Latein. Missiven *H* 155.

les huit cantons du serment d'alliance prêté par leurs représentants le 7 novembre précédent. (1) Telle fut néanmoins la requête formelle que Berne, agissant au nom de ses confédérés, adressa au bâtard lors de l'arrivée de ce dernier en Suisse.

Tôt après la remise de leurs lettres de créance, les deux ambassadeurs extraordinaires du roi s'étaient transportés en Savoie. (2) Les négociations ne furent entamées sérieusement qu'après leur retour, soit vers le commencement de septembre; (3) elles ne languirent point. En présence du discrédit que rencontrait la proposition d'un traité séparé, dont le moindre défaut eût été de favoriser les cantons opposants au détriment des cantons de l'alliance, il ne restait qu'un seul parti à prendre : faire table rase du traité de Genève et négocier sur nouveaux frais avec tous les Etats du Corps helvétique. Le bâtard et ses collègues, Louis de Forbin, Sr de Soliers, et Charles Du Plessis, Sr de Savonnières, comparurent, à cette fin, devant les diètes de Fribourg des 27 septembre et 18 octobre. (4) Bien que traversée par l'envoyé d'Angleterre qui faillit la faire échouer, (5) leur négociation aboutit à la conclusion du traité de *paix perpétuelle* signé à Fribourg — avec l'ensemble du Corps helvétique, cantons et alliés — le 29 novembre 1516. (6)

L'accession unanime des Confédérés à ce traité compensait, dans une certaine mesure, le sacrifice auquel François Ier avait dû se résoudre en renonçant à son alliance avec les huit cantons. De plus, elle faisait entrevoir la possibilité de réunir, à brève échéance, tous les cantons dans des liens plus intimes avec la Couronne de France.

A la « journée » de Berne du 21 janvier, les ambassadeurs royaux remirent aux députés des cantons l'instrument du traité de Genève, jusqu'à ce jour en la possession du roi Très Chrétien, et reçurent, en échange, les originaux de

(1) *Cf.* Eidg. Absch. III *B* 995 *d.*

(2) *Pace to Wolsey.* Zurich, 9 septembre 1516. Henry VIII 1515–1518 n° 2350.

(3) *Renouvellement du sauf-conduit expédié par les huit cantons en faveur de René, bâtard de Savoie.* Berne, 1 septembre 1516. Latein. Missiven *H* 158. — *Fribourg au bâtard de Savoie.* 22 et 25 septembre 1516. Arch. Fribourg. Missivenbuch VII, 69v° et [illegible] — M. Sanuto. Diarii XXII, 136, 531. — *Double d'ung chappistre contenu es lettres que le roy a escriptes a ses ambrs, du IIIIe jour d'octobre et du VI du mesme mois.* St. Arch. Zurich. — *Le bâtard de Savoie et Louis de Soliers aux VIII cantons.* Fribourg, 11 octobre 1516. St. Arch. Zurich. or. — *Pace to Wolsey.* 1 septembre 1516. Henry VIII 1515–1518 n° 2331. *To the same,* 15 septembre. *Ibid.* n° 2360. *Ibid.* n° 2387.

(4) Eidg. Absch. III *B* 1006 *cc*, 1007 *p. q*, 1015 *o*, 1016 *p. q.*

(5) *Henri VIII aux cantons.* Windsor, 15 septembre 1516. Bibl. Nat. f. fr. 6639 f° 179. trad. fr. — *Proposition de Richard Pace, ambassadeur du roi d'Angleterre.* Zurich, octobre 1516. Bibl. Nat. f. fr. 6639 f° 177. trad. — « Und ist also uff gestrigen tag ein mercklich Irrung unnd missverstentnuss under unns entstanden, das wir besorgt der bundt zerslagen were, desshalb wir gantz leydig und betrubt worden. » *Hans von Roll, Benedict Hugi und Hans Heinrich an Solothurn.* Freiburg, uff S. Katharinentag (25. November) 1516. St. Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXIV, 178–181 or. — Eidg. Absch. III *B* 1027. — Val. Anshelm IV, — *Pace to Wolsey.* Zurich, 9 septembre 1516. Henry VIII. 1515–1518, n° 2350. — *To the same,* 2 octobre n° 2411; 2 octobre. *Ibid.* n° 2496; 7 novembre n° 2516.

(6) *Du Mont.* Corps diplomatique IV, 248. — Eidg. Absch. III *B* 1406. — Zurlauben. Histoire militaire des Suisses IV, 484. — Bibl. Nat. f. fr. 2961 f° 66, 5053 f° 85. L'original se trouve aux Archives Nationales *J* 724 n° 2. — *Cf. Bern In Statt unnd Land.* Mittwuchen vor Nicolai (3 Dezember) 1516. Teutsche Missiven *N* 498v. — Boyve. Annales de Neuchatel et Valangin. II, 236 sqq. — Bibl. Nat. Clairt 782 f° 311. cop.

certaines conventions, celles de Dijon et de Gallarate, entre autres, demeurées entre les mains des Suisses. (1)

Quelques jours plus tard, le bâtard de Savoie et ses deux collègues prenaient la route de France, accompagnés d'un nombre assez considérable de « bannis milanais », ralliés au nouveau régime, ainsi que des députés suisses auxquels la diète avait donné mission de complimenter le roi sur l'heureuse issue de cette négociation. (2)

ANDRÉ LE ROY

Mission financière en Suisse

Janvier—Août 1517

François Ier dépêche André Le Roy aux Ligues, vers la fin de janvier. Il le charge de distribuer aux cantons — en outre des pensions particulières — une somme de 200000 écus, ainsi qu'il s'y était obligé par l'article 6 du traité de Fribourg du 29 novembre précédent. (3) Les instructions remises à l'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté lui enjoignent de combattre les menées du cardinal de Sion et de détourner les Suisses de conclure de nouvelles alliances préjudiciables à la Couronne de France. André Le Roy s'acquitte de sa mission au plus près de l'intention de son maître (4) Il reçoit les plaintes des Confédérés au sujet de la continuation des enrôlements clandestins pour le service royal (5) et rejoint la cour vers la fin d'août, (6) en

(1) *Bern an Luzern.* Donstag nach Epiphanie (8. Januar) 1517. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — Eidg. Absch. III *B* 1036 n° 695 *a*. — *Pace to Sir Robt Wingfield.* Zurich, 18 novembre. *to Wolsey.* 19 novembre 1516. Calendar of State Papers Henry VIII. 1515—1518, nos 2562 et 2565.

(2) « Che li oratori francesi, Monsignor di Solier et il gran bastardo, stati a Sguizari, tornavano indriedo (sic) et erano zonti a Lyon, che è bon signal. » *L'ambr de Venise à Rome à la Seigneurie.* 19 août 1516. M. Sanuto. Diarii XXII, 455. — *Die acht Orten an Zurich.* Donstag vor der Liechtmäss 1515. Teutsche Missiven *N* 436v°, 439v°. — « En ce temps retournèrent de Suisse le bastard de Savoye et le Seigr de Soliers, ambassadeurs du roy, et avec eulx Galleas Visconte qui avoit fait son appointement avec le roy par le moyen des Suisses. » Bibl. Nat. Clairt 317 f° 4735. — *Detail des pensions particulieres payees, a la cour, aux deputes suisses en presence du bâtard de Savoie.* 1517. Arch. Nat. *KK* 289 f° 115. — *Le bâtard de Savoie a Semblançay.* (Genève, 18 janvier 1517). Arch. de Turin. Correspondance des comtes de Tende.

(3) « Scrive Maestro Andreo dil Roy, qual con danari doveva andar a Sguizari, non è ancora partido e si dice con ditti Sguizari seguira lo apuntamento. » *Di Franza, di l'orator nostro.* 15 novembre 1516. « Mastro Andrea Leroi è andato con 500000 franchi (!) a pagarli (di Sguizari) et l'acordo era de 807 mila scudi. » *Lettre d'Amboise.* Janvier 1517. M. Sanuto. Diarii XXIII, 229, 460. — « Diss Jahrs, zu End Jenners, hat der Küng von Frankrych 200000 Kronen Bezahlung den Eydgnossen gan Bern gewahret durch sinen seltsamen Zahler, Visconten, Herrn Andre Roy ... » Val. Anshelm V, 297.

(4) *Quittance de la somme de 200000 écus, donnée par les XIII cantons et alliés à André Le Roy.* Berne, 23 mars 1517. Latein Missiven *II* 187v°. — *Berne à André Le Roy.* 17 avril. *Ibid.* 204. — *Quittance de 4000 f* à André Le Roy.* Berne, 24 avril. *Ibid.* 206v°. — *Quittance de la pension royale, donnée par le canton de Bâle a A. Le Roy.* 31 mai 1517. St-Arch. Basel. Frankreich Pensionen 1517—1778 *A*, 3. — « Nous, les advoyer et conseilliers de la ville et canton de Lucerne, confessons avoir eu et receu de Monsr de Guesnes, André Le Roy, chevalier, conseiller et varlet de chambre ordinaire du roy très chrestien et son tresorier au payement des Ligues, la somme de cinq cens livres tournois pour bailler et despartir à ceulx de nostre dit conseil qui n'ont aucune pension ne estat du roy. » Berne, 19 mai 1517. St-Arch. Luzern. Pensionen in allg. (Frankreich).

(5) *Berne au roi.* 11 mars 1517. Latein. Missiven *II* 183v°.

(6) *Françoys* (c. s. Robertet) *aux ... Ligues des Haultes Allemaignes.* Escript au Pont de l'Arche, le derrenier jour de aoust (1517). St-Arch. Zürich. or. — *Mandement de payer, sur les finances de*

compagnie d'Alexandre de Saint Gelais, St de Lansac, que François Ier avait envoyé en ambassade extraordinaire aux Ligues, quelques semaines auparavant.

GEOFFROY DE GRANGIS

Mission extraordinaire du gouverneur de Milan aux Ligues de Suisse

Janvier–Avril 1517

Rappel de lettres de créance (Lautrec): Milan, 22 janvier 1517 [1]

Dans une missive, datée de Milan, le 6 janvier, Odet de Foix, St de Lautrec, lieutenant général du roi en Italie, fait allusion à la présence aux Ligues de Geoffroy de Grangis, dépêché « ces jours passez » à Zurich puis à Lucerne. Lautrec renouvelle avec insistance, auprès des cantons, la demande d'extradition précédemment formée par lui contre deux partisans de Maximilien Sforza réfugiés en Suisse, d'où ils organisaient des incursions à main armée sur territoire lombard. Le gouverneur de Milan marque, de plus, son étonnement d'apprendre que non seulement ces ennemis de son maître aient été relâchés, mais encore qu'ils se vantent d'avoir obtenu des Confédérés des lettres patentes les autorisant à faire saisir Grangis partout où ils le rencontreraient. (2)

Je ne trouve aucune trace d'un séjour de Geoffroy de Grangis à Zurich ou à Lucerne en janvier, bien que sa mission dans ces deux villes ait été, sans doute, exécutée. Il est constant, en revanche, qu'il assiste à la journée de Lugano du 23 février et qu'il y défend les droits hypothétiques de François Ier, duc de Milan, sur Mendrisio. (3) Il est présent, en outre, à la diète de Zurich du 7 avril, dans laquelle il proteste, par avance, au nom du roi, contre le démantèlement possible des châteaux de Lugano et de Locarno. (4)

GEOFFROY DE GRANGIS
LAMBERT MEIGRET

Mission spéciale du gouverneur de Milan

Juges pour le roi aux *journées de marche* de Poleggio et de Ponte-Tresa

Mai–Juin 1517

Geoffroy de Grangis et Lambert Meigret, envoyés du gouverneur de Milan, se rendent à Bellinzone afin d'y tenir, de concert avec deux délégués de

Languedoc, pour L. tz à Henri Bohier, général des finances, pour remboursement de pareille somme que le roi lui a empruntée et qui a été commise à André Le Roy pour employer aux dons et pensions alloués aux cantons des Ligues suisses. Paris, 17 mai 1517. Bibl. Nat. *P. Or.* 381 8.95.77. — *cf.* Arch. Nat. *KK* 289 f° 294 v°.

(1) « Nous avons receu la lettre que nous avez escripte du XIII jour de ce moys. Pour response de laquelle, nous avons donné charge à Mons. de Grangis, conseillier du roy et maistre des intrades ordinaires à Millan, vous dire et remonstrer aucunes choses de par nous. » Escript à Millan le XXII jour de janvier. (*Odet de Foix ... à ... Lucerne.*) St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. or.

(2) *Lautrec au canton de Zurich.* Milan, 6 janvier 1517. St. Arch. Zurich. Frankr. or.

(3) Eidg. Absch. III *B* 1041 *q*.

(4) Eidg. Absch. III *B* 1050 n° 701 *b*.

Lucerne et d'Unterwalden, une *journée de marche* destinée à trancher les « querelles » suscitées au roi-duc par des habitants des bailliages d'outre-monts. Cette *journée de marche* fut remise au 7 juin, et fixée au lieu de Poleggio (Klösterli) dans la Lévantine, conformément aux stipulations du traité de Fribourg. Un autre rendez-vous était pris, pour la même époque, à Payerne, puis à Berne, afin de juger des contestations entre les Confédérés et François Ier, roi de France. (1) Geoffroy de Grangis et Lambert Meigret se trouvèrent à Poleggio à la date convenue, mais le résultat obtenu fut nul. (2) Il paraît probable, toutefois, qu'au cours de leur voyage de retour vers Milan, ils s'arrêtèrent à Ponte-Tresa où, assistés des deux juges suisses, ils liquidèrent quelques « querelles ». (3)

ANDRÉ DE SAINT-GELAIS, Sr DE LANSAC
DENIS POILLOT, Sr DE LAILLY

Juges français aux *journées de marche* de Berne

Juin—Juillet 1517

Les deux envoyés français, annoncés aux Confédérés par une lettre royale en date du 13 mars (Vincennes), (4) arrivent en Suisse en juin. Conformément aux stipulations du traité de Fribourg, ils sont chargés de liquider, en qualité de *juges de marche,* quelques-unes des *querelles* suscitées au roi par des cantons et des particuliers. (5) Pendant près de six semaines, ils siègent à Berne, en compagnie des juges suisses, Barthélemy May (6) et Gaspard Schäll, trésorier de Zoug, tandis que deux de leurs collègues, Geoffroy de Grangis et Lambert Meigret, dépêchés de Milan, assistent aux *journées de marche* de Poleggio (Klösterli) et de Ponte-Tresa (mai—juin), assignées en vue du règlement des difficultés subsistant entre les Ligues et le Milanais. (7) Les Srs de Lansac et de Lailly regagnent la France vers le milieu de juillet. (8)

(1) Eidg. Absch. III *B* 1057 *d*, 1059 zu *d*.

(2) *Berne aux ambassadeurs français de retour à Milan.* Juin 1517 Latein. Missiven *II* 207. — *Berne à J. J. Trivulce.* 12 août 1517. Dans cette lettre, il est parlé d'*Abiaste* comme lieu de la journée de marche. Il s'agit de Biasca, village situé non loin de Poleggio). *Ibid.* 226.

(3) Eidg. Absch. III *B* 1067 *g*.

(4) *Françoys* (c. s. Gedoyn *aux... quentons des anciennes Ligues des Haultes Allemaignes; au... quenton de Souleurre.* Boys de Vincennes XIIIe mars (1517). St-Arch. Luzern und Solothurn. or. — *cf.* Eidg. Absch. III *B* 1046 *e*, 1051 *n*.

(5) « Cum mandato, commissione et omnimoda facultate singularum et privatarum personarum querelas et petitiones que in regiam Mtem suam manebantur una cum ceteris lige nostre deputatis et ordinatis ad audiendum et easdem per viam amicabilem seu juditialem per forma antedicti tractati pacis debito fine determinandum » St-Arch. Bern. Latein Missiven *II* 221 — *Berne au roi.* 27 juillet 1517. *Ibid.* 224v°. — *Berne à Trivulce.* 12 août 1517. *Ibid.* 226. — *cf. Lettre du roi aux cantons.* Pont de l'Arche. 31 aout (1517). St-Arch. Zürich. or. — *Berne au roi.* 22 octobre 1517. Lat. Missiv *II* 239.

(6) Voir ce nom, dans les Biographies des Ambassadeurs, etc.

(7) « Ob aber söllicher Span were von wegen der güttern oder personenn des herzogthumb zu Meyland und annder lannden Enent dem Gebirg gelegen, dorumb soll die dingstatt zu Boleyss, genempt zum Klösterli, gesetzt und verkünd werden. » (Traité de Fribourg).

(8) « A. Messire Alexandre de Saint-Gelais, chevr, Sr de Lansac... la somme de... 250 L. tz... à luy ordonnée au moys de juin 1518 pour le parfait de plus grant somme à quoy monte le voyage qu'il a faict en Suysse ». Arch. Nat. *KK* 289 f° 491v°.

ETIENNE FAUCHET
PIERRE LE MANSEC

Mission financière aux Ligues de Suisse

Juillet 1517 – Fin mai 1518

Rappel de créance:

Rouville-lez Pont de l'Arche, 31 août 1517 (1).

Etienne Fauchet reçoit l'ordre de se rendre aux Ligues et d'y continuer l'œuvre commencée par André Le Roy, à savoir la distribution aux cantons des sommes qui leur revenaient en vertu du traité de Fribourg. (2) L'envoyé royal cherche, en outre, à aplanir les difficultés de frontière et autres subsistant entre François Ier et les Confédérés et assiste, soit seul, soit en compagnie de Pierre Le Mansec, à un grand nombre de diètes, telles que celles de Lucerne (11 août), (3) de Zurich (16 septembre), (4) de Bade (30 septembre 1517), (5) de Zurich (7 janvier) (6) et de Berne (4 février 1518). (7) Au cours de cette dernière journée, et après qu'il eût demandé aux cantons une levée, qu'aucune stipulation du traité du 29 novembre n'obligeait, d'ailleurs, ceux-ci à accorder au roi, Etienne Fauchet aborde sans détours la question du renouvellement de l'alliance franco-suisse. Mais cette proposition prématurée ne réussit pas à rallier la majorité du Corps helvétique, que n'émeut même pas la perspective de voir le gouvernement français faire appel au concours des lansquenets, à défaut de celui des Suisses. C'est en vain qu'Etienne Fauchet se présente devant les diètes de Lucerne des 1er et 23 mars, (8) et de Zurich des 20 avril (9) et 10 mai 1518. (10) Convaincu de l'inutilité de ses efforts, en vue d'obtenir la solution désirée par son maître, il regagne la France vers la fin de ce même mois de mai.

---

1. « Nous escripvons presentement a noz chers et bien amez Estienne Fauchet et Pierre Mansset vous prier et requerir, de par nous, vouloir proroger la journée qui a esté assignée au IIIe decembre prochain pour le fait des querelles, jusques a six sepmaines apres pour le moins. Et aussi remectre le lieu de Poleys Polezzio au lieu de Bellanssonne ou de Luzan, qui sont lieux plus commodes et plus propres que le dict Pouleys. » Escript a Rouville-lez-Pont de l'Arche, le dernier jour d'aoust. *Françoys* — *Robertet aux cantons.* St-Arch Zurich or. parch.

2. *Bern an die Eidgenossen.* Sontag vor Conversionis Pauli 1518. Teutsche Missiven O 59.

3. Eidg. Absch. III *B* 1071 *d.*

4. Eidg. Absch. III *B* 1076 *f* avec Le Mansec. — *cf. Lettre du roi aux cantons.* Rouville-lez-Pont de l'Arche, 31 août (1517), loc. cit.

5. Eidg. Absch. III *B* 1080 *l* avec Le Mansec. — *cf. Berne au roi*, 22 octobre 1517. Latein. Missiven *H* 256 v°.

6. Eidg. Absch. III *B* 1094 *f* avec Le Mansec.

7. Eidg. Absch. III *B* 1095 *a*, 1098 *b.* — *cf.* St-Arch. Luzern Allgem. Abschiede *F* 331. « Some French treasurers have been at Bern with the money owing to the Swiss. » *Le cardinal de Sion... mag°... Joh. de Edym serenissimae D. Margaretae domus magistro.* Zurich, 13 février 1518. Letters and Papers, Henry VIII, 1515–1518, n° 3951.

8. Eidg. Absch. III *B* 1104 *m*, 1105 *l.*

9. Eidg. Absch. III *B* 1107 *k.*

10. Eidg. Absch. III *B* 1109 *l.* — *cf. Lettre du roi aux Confédérés.* Angers, 26 juin 1518. St-Arch Bern. or. parch.

† GEOFFROY DE GRANGIS

Mission spéciale du gouverneur de Milan à la «journée» de Locarno.

Septembre 1517

Geoffroy de Grangis, dépêché par Lautrec, se présente à la «journée» de Locarno du 17 septembre et obtient des députés suisses qu'aucune mesure ne sera prise par eux, à Mendrisio, qui soit de nature à préjuger la question de propriété de ce territoire, pendante entre le roi et les Confédérés. (1)

† GEOFFROY DE GRANGIS
† LAMBERT MEIGRET

Mission spéciale du gouverneur de Milan

Juges de marche délégués à la journée de Poleggio

Octobre—Novembre 1517

Journée de marche tenue à Poleggio. Lambert Meigret et Geoffroy de Grangis, envoyés par Lautrec, y fonctionnent en qualité de *juges du roi*. (2)

† GEOFFROY DE GRANGIS
† JACQUES MINUT

Mission spéciale du gouverneur de Milan

Juges de marche délégués aux journées de Poleggio et de Ponte-Tresa

Février—Juillet 1518

Geoffroy de Grangis et Jacques Minut, porteurs des pleins pouvoirs du gouverneur de la Lombardie, assistent, comme *juges de marche*, aux «journées» de Poleggio (février) et de Ponte-Tresa (mai), dans lesquelles sont examinées et réglées un grand nombre de «querelles» suscitées au roi par des habitants de la Suisse italienne. Quelques-unes de ces «querelles» remontaient au siège de Gênes, en 1507. Il est permis de supposer que les deux envoyés milanais représentèrent, en outre, Lautrec à la «journée» de Berne du 20 juillet, (3) et que ce furent eux qui réclamèrent à cette diète la décharge générale qui devait être la consécration des jugements rendus à Poleggio et à Ponte-Tresa. (4)

---

(1) Eidg. Absch. III *B* 1079 *l*. St-Arch. Luzern. Allg. Abschiede *F* 258.

(2) Eidg. Absch. III *B* 1085 nº 727; 1100 (Lettre de Rotz).

(3) Eidg. Absch. III *B* 1122 *f*.

(4) Eidg. Absch. III *B* 1094 *h*, 1099, 1122 *f*. — *Minutius et Grangis... magnificis et potentibus dominis sculteto et consulibus urbis Solodorensis*. Ponte-Tresa, 17 mai 1518. St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXVI, 69, or.

ANTOINE II DE LAMET

Mission spéciale relative à l'affaire de Neuchâtel

Avril—Mai 1518

Chargé de l'aveu du roi d'une nouvelle mission auprès des trois cantons de Berne, Lucerne et Soleure, Antoine de Lamet, assisté du Sr de Sanscuyer, maître d'hôtel ordinaire de Jeanne de Hochberg, échoue, une fois de plus, dans ses démarches en faveur de la restitution du comté à sa souveraine légitime. (1)

JEAN DE DIESBACH

Mission spéciale du gouverneur de Milan

Juin—Juillet 1518

Envoyé aux Ligues depuis Milan, par Odet de Foix, Sr de Lautrec, gouverneur de la Lombardie, le capitaine suisse se présente devant la diète réunie à Bade le 14 juin et réclame des Confédérés, au nom du roi, le bannissement de Schinner du territoire helvétique, ainsi qu'une quittance générale et définitive de toutes les sommes versées à des particuliers, civils ou militaires, en vertu de décisions prises au cours des « journées de marche ». Jean de Diesbach rentre en Italie en juillet, après avoir fait quelque séjour à Berne, son canton d'origine. (2)

ETIENNE FAUCHET

Mission extraordinaire en Suisse

Juillet 1518—Juin 1519

Lettres de créance: Angers, 26 juin 1518 (3)

C'est à la diète de Berne du 20 juillet que Fauchet, de retour de la cour, présente ses nouvelles instructions. (1). Convaincu, chaque jour d'avantage, que

1 *Jeanne de Hochberg à Berne* Chateaudun, 10 avril 1518 St-Arch Bern. Frankr Buch I, 78.

2 Eidg. Absch III *B* 1115 *d. f.* *cf* Bibl. Nat. Coll Clair 317 fº 1586 « Intelleximus recitatu nobilis Johannis de Diesbach quanto favore et benevolentia Illª D vestra subditos et homines nostros contra Regiam Majestatem querelas moventes persequuta sit » *Berne à Lautrec.* 23 juillet 1518. Latein. Missiven *H* 313.

(3) « Par Estienne Fauchet present porteur, nostre varlet de chambre, avons entendu la responce par vous faicte, à la dernière journée tenue à Zurich, sur les ouvertures de l'aliance d'entre nous et vous, et des gens que vous avons faict demander pour nostre service, et le bon voulloir et affection que vous avez d'asseurer la bonne amytié qui est entre nous, dont vous mercyons, vous advisant que de nostre costé n'y avons moindre voulloir. Et en ensuivant nostred. responce, renvoyons par delà led. Faulchet, present porteur, pour prendre jour avecques vous de la dyète qui sera tenue pour ceste matière... » Escript à Angers, le XXVIe jour de juing *Françoys* e s Gedoyn *aux cantons.* St-Arch. Bern. or. parch.

1 Eidg. Absch. III *B* 1122 *e* Le conseil de Lucerne ignorait encore, à cette époque, le nom de l'envoyé royal *cf. Instruction uff Anthoni Balm gen Bern und Lucern* 1518 St-Arch. Luzern. or.

l'alliance suisse était indispensable au succès de ses armes, et bien décidé à mettre tout en œuvre pour gagner la confiance de ses anciens adversaires, François Ier chargeait son valet de chambre de demander la convocation d'une diète extraordinaire et d'annoncer la prochaine arrivée aux Ligues d'un envoyé muni de pouvoirs spéciaux. Et, de fait, Etienne Fauchet ne tarde pas à être rejoint en Suisse par Charles Du Plessis, Sr de Savonnières. Celui-ci s'acquitte de sa commission à la journée de Zurich du 17 août;(1) puis les deux ambassadeurs français assistent à d'autres diètes, tenues dans cette ville, les 15 septembre 1518(2) et 9 février 1519,(3) à Berne le 21 février,(4) et, de nouveau à Zurich, le 1er avril 1519.(5)

Des « querelles » de toute nature,(6) parmi lesquelles celle toujours renaissante de la possession de Mendrisio et de Balerna; des entreprises à main armée faites sur territoire lombard par les « bannis » de Milan réfugiés dans les bailliages d'outre-monts,(7) entravent la marche de la négociation principale. Aussi bien celle-ci finit par échouer, la majorité des Confédérés désirant s'en tenir à l'interprétation suisse du traité de Fribourg et refusant, dès lors, au roi alliance et levées. Le Sr de Savonnières et son collègue rompent, du moins, une dernière lance en faveur des prétentions de leur maître au trône impérial. Mais ils ne réussissent pas davantage à obtenir des cantons que ceux-ci se départent, en cette circonstance, de la neutralité qu'ils s'étaient imposée.(8)

Ces insuccès répétés provoquèrent-ils le rappel d'Etienne Fauchet? Il est permis de le croire. Toujours est-il que ses traces disparaissent vers le milieu de l'année 1519. On signale encore sa présence, en mai, à Zurich,(9) et, au commencement de juin, à Payerne, où il est délégué par le roi à une *journée de marche,*(10) mais, dès le mois suivant, les deux juges français se nomment Charles Du Plessis, Sr de Savonnières, et Jean de Bueil, Sr de Fontaines.(11) Tout porte donc à croire qu'Etienne Fauchet quitta les Ligues à la fin de juin 1519.

---

(1) Eidg. Absch. III *B* 1124 *e, f*.

(2) Eidg. Absch. III *B* 1128 *d*, 1129 *i*.

(3) Eidg. Absch. III *B* 1131 *b*.

(4) Eidg. Absch. III *B* 1137 *k, l*, 1138 *q*.

(5) Eidg. Absch. III *B* 1145 *b*.

(6) *Du Plessis* (Savonnières) *et Fauchet au canton de Zurich.* Berne, 16 décembre (1518) or. St-Arch. Zürich. — *Berne au Sr de Savonnières.* 5 décembre 1518 Latein. Missiven *H* 335. — *Berne au même*, 5 mai 1519 Latein. Missiven *H* 379 (accusé de réception d'une somme de 300 francs versée au nom du roi pour éteindre une « querelle » cependant prescrite).

(7) Eidg. Absch. III *B* 1124 *f*, 1131 *b*, 1137 *k, l*, 1138 *u*, 1164 *i*.

(8) Val. Anshelm V, 382. — Eidg. Absch. III *B* 1145 *b*, 1161 *h* (journée de Zurich, du 10 mai).

(9) Eidg. Absch. III *B* 1161 *l*.

(10) *Proposition (s. d.) du Sr de Soliers devant le conseil de Berne.* St-Arch. Bern. Frankreich Buch I, 18. trad. allde.

(11) *Instruction Petern von Manset, durch Konigs von Frankrychs bottschafft bevolchen an min Herrenn die Eydgnossenn* St-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXVIII fos 80-83.

CHARLES DU PLESSIS, Sr DE SAVONNIÈRES

Mission extraordinaire en Suisse

Fait, pour la deuxième fois, les fonctions d'un ambassadeur-résident

Commencement d'Août 1518—Mi-Juillet 1520

Lettres de créance: Le Plessis-Macé, 10 juillet 1518 (1).

Rappels de créance:

Saint-Germain e. L., 28 mars 1519; (2) Blois, 10 décembre 1519 (3) (en commun avec le Sr de Soliers).

Cette mission, d'une durée — presque ininterrompue — assez rare pour l'époque, peut se diviser en trois parties bien distinctes. Dans la première (août 1518—juin 1519), le Sr de Savonnières eut comme collègue Etienne Fauchet; dans la seconde, il fut assisté de Louis de Forbin, Sr de Soliers (juin 1519—mars 1520), et de Jean de Bueil, Sr de Fontaines (ce dernier pendant les *journées de marche* de Payerne); dans la troisième (avril—juillet 1520), il revint aux Ligues en compagnie de Pierre de La Guiche et de Pierre Antoine. Ces trois parties de la mission du Sr de Savonnières ont ceci de commun entre elles que chacune marque un nouvel échec dans les tentatives de renouvellement d'alliance faites par la diplomatie française auprès des cantons suisses.

On a lu ailleurs (4) l'historique des dix premiers mois de l'ambassade du Sr de Savonnières. Annoncé aux Confédérés par Etienne Fauchet, lequel avait fait convoquer, à son intention, une « journée » extraordinaire, le nouvel envoyé du roi s'acquitte de sa commission devant la diète de Zurich, le 17 août. Il confirme, tout aussitôt, les premières ouvertures de renouvellement d'alliance faites, six mois auparavant, par le valet de chambre de Sa Majesté, et donne connaissance aux Suisses du désir de son maître d'obtenir une levée de troupes de leur nation. (5)

Accompagné de son collègue Fauchet, le Sr de Savonnières assiste aux journées de Zurich et de Berne des 15 septembre 1518, (6) 9, (7) 21 (8) février, 1er avril et 10 mai (9) 1519. Mais des « querelles » de toute nature (10) entravent

(1) « Nous envoyons par de là nostre amé et féal conseiller et maistre d'ostel, le Sr de Savonnières ... » Escript au Plessys Macé, le Xe jour de juillet. *Françoys* (c. s. Gedoyn) *aux cantons.* St-Arch. Zurich. or. parch.

(2) « Nous avons receu voz lettres, escriptes à Berne du sixiesme et unziesme de ce moys, du contenu desquelles escripvons à Monsr de Savonnières vostre ambassadeur estant par devers vous ... » Escript à Sainct Germain, le XXVIIIe jour de mars. *Françoys* (c. s. Robertet) *à ... Berne ... aux depputez des Srs des Ligues assemblez à Berne.* St-Arch. Zurich. Bern. or. parch.

(3) *Françoys* (c. s. Robertet) *aux ... cantons.* Escript à Bloys le Xe jour de décembre. St-Arch. Zürich. or. parch.

(4) Notice Fauchet (juillet 1518—juin 1519).

(5) Eidg. Absch. III *B* 1121 *e, f.*

(6) Eidg. Absch. III *B* 1128 *d*, 1129 *i.*

(7) Eidg. Absch. III *B* 1134 *b.*

(8) Eidg. Absch. III *B* 1157 *k, l*, 1158 *q.*

(9) Eidg. Absch. III *B* 1155 *l*, 1161 *h, i, k, l.*

(10) Voir notice Fauchet p. 231.

la marche de la négociation principale et la font échouer. Les deux ambassadeurs français ne réussissent pas davantage à intéresser les Suisses au succès de la candidature de François Ier au trône impérial. (1) Aussi, lorsque Etienne Fauchet est rappelé en cour, vers le milieu de l'année 1519, ne croit-il pas devoir dissimuler au roi l'intention manifestée par les cantons de s'en tenir, pour l'instant, aux stipulations du traité de paix perpétuelle.

Sur ces entrefaites, François Ier, auquel l'alliance suisse importait plus que jamais, s'était décidé à dépêcher aux Ligues un nouvel envoyé extraordinaire, espérant, par ces recharges successives, convaincre ses voisins de la nécessité d'un remaniement du traité de Fribourg. De même qu'Etienne Fauchet avait préparé la venue du Sr de Savonnières, de même celui-ci attendit-il l'arrivée en Suisse du Sr de Soliers, avant de reprendre la négociation qui venait d'échouer.

Louis de Forbin, Sr de Soliers, dont les *lettres de créance* étaient datées de Paris, le 29 avril (1519), (2) n'apportait, en somme, que des modifications insignifiantes aux conditions déjà consenties par son collègue dans les conférences que ce dernier avait eues avec les députés du Corps helvétique. (3)

De Colonges, où il se trouvait rendu dès le 12 mai, le nouvel ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne s'était adressé aux conseils de Berne et de Fribourg afin d'obtenir des sauf-conduits. (4) La réponse n'intervenant pas assez promptement, à son gré, il avait gagné Berne, (5) puis Zurich, afin d'échapper à la « contagion de pestilance » qui décimait les populations de Fribourg et de Soleure. (6) Ce fut le 3 juin, à la diète de Zurich, où l'attendait Savonnières, (7) que Soliers, assisté de son collègue, renouvela l'offre faite par le roi d'entamer avec les Suisses des négociations en vue

(1) Val. Anshelm V, 382. — Eidg. Absch. III *B* 1145 *b*, 1161 *h* (journée de Zurich du 10 mai). *cf.* M. Sanuto. Diarii XXVII, 305 (mai 1519).

(2) « Nous envoyons presentement devers vous nostre ami et feal conseillier et chambellan ordinaire, le Sr de Soliers, au quel nous avons donné charge vous dire et declairer aucunes choses de nostre part... » Escript à Sainct Germain en Laye pres Paris, le XXIXe jour d'avril. *Françoys* (c. s. Robertet) *à... Zurich... à Fribourg.* St-Arch. Zurich or. parch. — Bibl. Fribourg. Aktenstücke Mulinen X, 310, or. parch. — « After long consultation ... resolved to send off immediately M. de Soulliers to the Swiss; who departed on Sunday last. » *Sir Thomas Boleyn to Wolsey* (Poissy, 5 may 1519). Letters and Papers. Henry VIII. 1519—1523 no 210.

(3) « Dabei weiss jeder Bott dass der Herr von Soliers nicht viel anderes angebracht hat als was der Savonier schon vorher angebracht hatte. » Eidg. Absch. III *B* 1168 *o*. — *Bern an Zurich* den Geleit des Herrn von Soliers betreffend. Samstag vor Jubilate (14 Mai 1519). Teutsche Missiven *O* 201.

(4) « Vous plaira envoyer ung sauffconduict de Messrs de Berne qui soit valable, suffisant et ample, pour moy, mes serviteurs, chevaulx et bagaiges, pour pouvoir aller et retourner seurement... » Ce jeudy XIIe jour de may, au lieu de Colonges. *Loys de Soliers à l'avoyer de Berne.* St-Arch. Zurich. cop. — *Berne ... nobili et M... viro Dno Ludovico de Solies, Sc oratori regio* 14 mai 1519. Latein. Missiv. *H* 381. — *Sauf-conduit accordé au S. de Soliers par Fribourg.* 16 mai 1519. Arch. Fribourg. Missivenb. VII, 94.

(5) *Proposition du Sr de Soliers à Berne* (Fin mai 1519). Frankr. Buch I, 18.

(6) « Le mal heur a porté, non sans mon grand desplaisir et regret, que la pestilance a faict proces en vostre ville. » *Loys de Soliers à Messgrs les advoe et consulz de Fribourg.* A Modon ce XVe may, dimenche. Bibl. Fribourg. Aktenstücke XIV, 396, 407. or.

(7) *Proposition du S. de Soliers aux conseils de Berne* (Fin mai 1519). St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, 18. trad. allde. — Eidg. Absch. III *B* 1166 (no 780) *b*, 1168 *o*.

de la conclusion d'une alliance formelle entre les deux pays. Mais aucun événement ne s'était produit, depuis six semaines, qui rendît plus acceptables les propositions royales. Les Confédérés ne jugèrent donc point utile de revenir sur leur précédente résolution. (1)

Aussi bien de fastidieuses « querelles », sans cesse ressuscitées, ne contribuaient pas à aplanir les difficultés de la négociation principale. Peu avant son départ pour la cour, Etienne Fauchet avait, ainsi qu'on l'a dit plus haut, siégé, en qualité de juge royal, dans une *journée de marche* tenue à Payerne (fin de mai — commencement de juin 1519). (2) Cette première conférence n'ayant pas abouti, une seconde (juillet—août 1519), (3) puis une troisième (janvier 1520) (4) furent assignées au même lieu. Charles Du Plessis, Sr de Savonnières, et Jean de Bueil, Sr de Fontaines, y défendirent les intérêts de la Couronne. Pendant ce temps, le Sr de Soliers évitait avec soin de paraître dans les villes que ravageait la contagion. (5) Il se contenta, dès lors, de se faire représenter par Pierre Le Mansec aux diètes de Bade, de Soleure et de Bâle des 17 août, (6) 28 octobre, (7) 14 (8) et 21 novembre, (9) dans lesquelles les Confédérés réclamèrent de nouveau, avec insistance, que le roi reconnût leurs droits sur Mendrisio et Balerna.

Attendu en vain à la journée de Glaris du 9 janvier 1520, (10) Savonnières assiste, seul, à la diète de Lucerne du 8 février, (11) puis, en compagnie de son collègue, le Sr de Soliers, à celle tenue dans la même ville le 5 mars. (12) La majorité du Corps helvétique paraissait plus disposée que par le passé à « écouter » les propositions françaises de renouvellement d'alliance. (13) Aussi les deux ambassadeurs, désireux de prendre, à nouveau, les ordres de leur maître, quittent-ils la Suisse vers le milieu de mars. Ils y sont aussitôt remplacés par le Sr de Lamet, dont on signale la présence à la journée de Lucerne du 13 avril. (14)

(1) Val. Anshelm V. 399. — Eidg. Absch. loc. cit.

(2) *Instruction Petern von Manset* u. s. w. St.-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXVIII. 80-83.

(3) *Instruction Petern von Manset* u. s. w. St.-Arch. Solothurn. Denkw. Sachen XXXVIII. 80-83. — Eidg. Absch. III *B* 1176 *qq*; 1187 *q*.

(4) *Bern. ... nobilibus, mag.cis et prest.mis viris, D.nis regiis oratoribus in opido Staraci. ...* 2 janvier 1520. Latein. Missiven *H* 406. — « Wir schribenn ouch den franzosischenn botten jetz zu Stefliss. » *Bern an Zurich*. Montag nach Circumcisionis. 2. Januar 1520. Teutsche Missiven *O* 246 v°.

(5) « Ego comparere timeo propter pestis teterrime periculum, verumtamen non deficiam mictere ad dietam nuncium bene instructum de omnibus qui cum litteris meis nunciabit probe intencionem eiusdem domini mei Regis et responsa accipiet et mihi refferet. » *L. de Soliers au canton de Zurich.* Estavayer, 18 octobre 1519. St.-Arch. Zurich. or.

(6) Eidg. Absch. III *B* 1187 *q*.

(7) Eidg. Absch. III *B* 1204 *d*.

(8) Eidg. Absch. III *B* 1208 *d*.

(9) Eidg. Absch. III *B* 1209 *a*, 1210 *d*, *h*.

(10) Eidg. Absch. III *B* 1217 *g*.

(11) Eidg. Absch. III *B* 1221 *s*.

(12) Eidg. Absch. III *B* 1225 *t*, *u*.

(13) *Bern In Statt unnd Lannd*. Mittwuchen nach Letare 21 Marz 1520. Teutsche Missiven *O* 261 v°.

(14) Eidg. Absch. III *B* 1230 *a*, 1231 *f*, *q*, *t*. — *Bern an Luzern*. Uff der Ostermittwuchen 1520. Teutsche Missiven *O* 269.

Le Sr de Soliers ne devait pas revenir aux Ligues. Mais « incontinant « après Pasques, le roy — étant à Blois —(1) envoya en Suisse le Sr de « La Guiche, bailly de Mascon, Me Pierre Anthoine,(2) official de Luçon et « conseiller du grand conseil et le Sr de Savonnières, ses ambassadeurs, pour « trouver moyen de faire une ligue et alliance perpetuelle avec tous les « cantons ». (3)

Les trois représentants de François Ier assistent, en effet, aux diètes de Lucerne des 26 avril, (4) 23 mai (5) et 27 juin. (6) A l'exception de Schwytz, la plupart des Etats confédérés se montraient assez enclins à conclure avec la France un nouveau traité. Les articles de cette alliance étaient déjà sur pied et la négociation près d'aboutir, (7) lorsque le roi, jugeant les conditions consenties par ses ambassadeurs trop onéreuses pour sa couronne, ordonna à ceux-ci de battre en retraite et de quitter les Ligues. La diète réunie à Lucerne, le 26 juillet, ne put que prendre connaissance de la lettre par laquelle les trois envoyés français lui faisaient part de la décision royale. (8) Les négociations, certes, n'étaient point rompues, mais leur reprise allait être rendue d'autant plus difficile que les Confédérés, selon leur habitude, devaient être portés à considérer comme acquises les concessions obtenues de Pierre de La Guiche et de ses collègues, bien qu'elles n'eussent pas été ratifiées en haut lieu. (9)

+ GEOFFROY DE GRANGIS
+ JACQUES MINUT
+ LAMBERT MEIGRET

Juges de marche délégués par le gouverneur de Milan à la journée de Poleggio

Mai 1519

Geoffroy de Grangis, désigné avec Jacques Minut, comme *juge du roi* pour la « journée » assignée à Poleggio *(Boleys)*, le 15 mai, est recusé formellement,

(1) Pâques, 8 avril. Le roi était encore à Blois le 17 avril, mais de retour à Paris le 26 du même mois.

(2) L'éditeur des *Recès* (III *B* 1252 zu *g*) imprime ainsi les noms des envoyés français: « *La Guiche und Anton de Plessis.* » Il faut lire: *Antoine et Du Plessis.*

(3) Bibl. Nat. f. Clair. *317* fo 1826. — *cf. Sir Richard Wingfield to Wolsey.* Blois, 9 avril 1520. Letters and Papers, Foreign and Domestic Henry VIII, 1519—1523 no 731.

(4) Eidg. Absch. III *B* 1232 *i*. — La diète fut prolongée afin de permettre aux ambassadeurs français de s'y trouver. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. Ambassadoren Frankreichs in der Eidgen. Ostermittwoch 1520. — *Bern In Statt und Land.* Zinstag nach der heiligen Krutz 1520. Teutsche Missiven *O* 256vo.

(5) Eidg. Absch. III *B* 1237 *q*.

(6) Eidg. Absch. III *B* 1245 (no 827) *d*.

(7) Eidg. Absch. III *B* 1232 zu *i*.

(8) *La Guiche, Antoine et Du Plessis aux députés confédérés réunis à Lucerne.* Lausanne, 12 juillet 1520. St-Arch. Zürich. Abschiedeband VII, 307.

(9) *Lamet au roi.* Lucerne, 21 mars (1521). Bibl. Nat. Coll. Du Puy *261* fo 175, or. — *Lamet au canton de Berne.* Lucerne, 25 mars (1521). St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, 22, or.

dès le 6 mars, par les Confédérés, en tant que « suspect de partialité ».[1] Malgré ce contretemps, des représentants du Très Chrétien — Jacques Minut et Lambert Meigret, selon certaines probabilités, — sont présents à Poleggio, le 19 mai. Mais les deux parties ne parviennent pas à s'entendre : les Français, d'une part, attribuant Mendrisio et Balerna au roi ; les Suisses, d'autre part, maintenant les droits de leurs seigneurs et supérieurs sur ces deux localités. Comme on ne réussit pas d'avantage à se mettre d'accord quant à la désignation d'un surarbitre, les juges du roi et ceux des cantons se séparent sans avoir pris de décision.[2]

LOUIS DE FORBIN, Sr DE **SOLIERS**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juin 1519 — Mars 1520

Lettres de créance : Paris, 29 avril 1519

JEAN DE BUEIL, Sr DE **FONTAINES**

L'un des *juges de marche* pour le roi aux journées de Payerne

Juillet — Août 1519

Janvier 1520

PIERRE DE **LA GUICHE**
PIERRE **ANTOINE**

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Avril — Juillet 1520

Le récit des négociations conduites aux Ligues par ces quatre diplomates se trouve dans la notice consacrée au Sr de Savonnières

(Commencement d'Août 1518 — Mi-Juillet 1520)

1 « Et tamen in his omnibus dominum de Grangis tanque suspectum et partialem domi continere velit. » *Bern au roi*, 6 mars 1519. Latein. Missiven *H* 361. — Eidg. Absch. III *b* 1137 *k* — cf. *Ibid.* 1125 *p*.

2 Eidg. Absch. III *B* 1161 *l*, 1177 *d*, 1178 *h*, 1180 *e*, 1181 *a*, 1186 *l*. — cf. *Lautrec aux Confédérés*, Milan, 16 décembre 1520, trad. allem.: St. Arch. Bern, Teutsche Missiven *O* 311 v°. St.-Arch. Zurich, orig.

ANTOINE II DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Avril 1520

Au moment où Charles Du Plessis, St de Savonnières, et Louis de Forbin, Sr de Soliers, quittaient la Suisse pour aller prendre les ordres du roi, en vue d'un renouvellement d'alliance qui semblait prochain, Antoine de Lamet était dépêché aux Confédérés afin de les tenir en haleine et de maintenir, si possible, les résultats déjà acquis par les deux ambassadeurs de François Ier. Le diplomate français paraît à la diète de Lucerne du 13 avril,[1] y confirme les bonnes intentions de son maître à l'égard des Suisses — particulièrement au sujet de la restitution, par eux demandée, de Mendrisio et de Balerna — et rejoint la cour après l'arrivée aux Ligues de Pierre de La Guiche, de Pierre Antoine et du Sr de Savonnières, chargés de mettre la dernière main à l'œuvre du « renouvellement ».

ANTOINE II DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Fin de Novembre 1520 — Commencement de Juillet 1521

Lettres de créance: Pithiviers, 25 octobre (1520)[2]

Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis la rupture des négociations de renouvellement d'alliance engagées en Suisse par Pierre de La Guiche et deux de ses collègues. Il ne fallut rien moins que la perspective d'une guerre prochaine avec l'empereur pour engager le roi à faire de nouvelles avances aux Confédérés et à accepter des conditions qui lui avaient paru, quelques semaines auparavant, trop onéreuses pour sa couronne.

Dès son arrivée aux Ligues, vers la fin de novembre, Antoine de Lamet put se convaincre, en effet, que les cantons, loin de songer à rien rabattre de leurs prétentions, étaient plutôt disposés à les augmenter et à ne traiter, quoiqu'il advint, que sur la base des concessions par eux arrachées aux Srs de La Guiche, Antoine et de Savonnières.[3]

Une diète s'était ouverte à Zurich le 1er décembre. Antoine de Lamet communiqua aux députés de cette assemblée ses lettres de créance et instructions,

(1) *Bern an Luzern.* Uff der Ostermittwuchen 1520. Teutsche Missiven *O* 269. — Eidg. Absch. III *B* 1230 nº 813 *a*, 1231 *f*, *g*, *i*.

(2) « Nous envoyons presentement devers vous le Sr de Lamet, nostre maistre d'hostel ordinaire, pour estre auprès de vous nostre ambassadeur à l'entretenement de la bonne et vraye amytié qui est entre nous et vous... » Escript à Pithiviers, le XXVe jour d'octobre. *Françoys* (c. s. de Neufville) *aux cantons... à Lucerne... Zurich... Berne... Soleure... Schaffhouse... Bâle...* Archives de ces villes (or. parch.).

(3) *A. de Lamet au canton de Berne.* Lucerne, 25 mars (1521). St-Arch. Bern. Frankr. I. 22 or. — *Lamet au roi.* Lucerne, 24 mars. Berne, 3 juin. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *261* fº 175. or. f. fr. *2991* fº 38. or. — *Berne à Lamet.* 22 mars; 2 avril. Latein. Missiven I. 477vº, 478

et les pourparlers commencèrent aussitôt.(1) Il s'agissait, avant toutes choses, de dégager la négociation principale d'une foule de controverses accessoires, déjà anciennes, et d'obtenir que la solution de certaines difficultés pendantes entre les deux pays — telle l'affaire de Mendrisio et Balerna — fût ajournée au lendemain de la conclusion du traité.(2)

Ce premier point une fois acquis, Lamet se mit en devoir de visiter les cantons les plus influents et d'acheter, aux conditions les moins « desraisonnables », leur accession à l'alliance de France. De Berne, où l'on signale sa présence en décembre 1520 et en janvier 1521,(3) il se porte à Lucerne — devenu bientôt son quartier général —(4) et prend part aux diètes assignées dans cette ville les 5(5) et 24 avril.(6)

Le représentant de la Couronne Très Chrétienne avait été rejoint aux Ligues par un secrétaire du chancelier Du Prat, Jean Paste, chargé de lui apporter de nouvelles instructions et de le seconder dans ces négociations difficiles.(7) A l'instant où Jean Paste arriva à Lucerne (commencement d'avril), l'« affaire du roy » était assez avancée pour que sa conclusion pût paraître certaine. Malgré l'opposition des ambassadeurs impériaux(8) et du nonce pontifical, lequel venait d'obtenir pour son maître une levée dans la Suisse centrale,(9) onze cantons sur treize s'étaient prononcés en faveur de l'alliance française, que Zurich seul repoussait d'une manière formelle. Quant à l'Etat de Schwytz, il hésitait encore, mais paraissait plutôt porté à suivre les conseils des « Waldstætten » qu'à déférer aux objurgations passionnées du « Vorort ».(10)

François Ier eût pu, semble-t-il, se déclarer satisfait d'un succès qu'il payait en somme assez cher, puisque, en dehors des pensions, des frais de diète, des gratifications de toute nature, il ratifiait les promesses désavouées par lui en juillet 1520, et prenait à sa charge les dettes, plus ou moins personnelles, contractées en Suisse par Maximilien Sforza, alors duc de Milan.(11)

(1) Eidg. Absch. III *B* 1270 *i*, 1271 *o*.

(2) *Lamet et Jehan Paste au roi.* Lucerne, 16 avril (1521). Bibl. Nat. f. fr. 3897 f° 118. or.

(3) *Lamet au roi.* Berne, 26 décembre (1520) ; 25 janvier (1521). Arch. Nat. *J* 966 n° 27[11]. or. *Ibid.* n° 27[9]. or.

(4) *Lamet au chancelier.* Lucerne, 7 mars. Arch. Nat. *J* 966 n° 27[9]. or; *au même.* Lucerne, 17 mars. *Ibid.* n° 27[5]. or; *au roi.* Lucerne, 21 mars. Coll. Du Puy *261* f° 175. or; *au chancelier.* Lucerne, 8 avril. Arch. Nat. *J* 966 n° 27[12]. or; *à l'amiral de Bonnivet.* 11 avril. Bibl. Nat. f. fr. 3897 f° 197. or; *au même.* Lucerne, 16 avril. *Ibid.* f° 178. or; *à Louise de Savoie.* 16 avril. *Ibid.* f° 253. or; *Lamet et Jehan Paste au roi.* 16 avril. *Ibid.* f° 118. or; *Lamet au chancelier.* 16 avril. Arch. Nat. *J* 966 n° 27[10]. or; *Jehan Paste au chancelier.* 16 avril. *J* 967 f° 91. or. *Lamet et J. Paste au roi.* Lucerne, 19 avril. *J* 966 n° 27[8]. or; *Lamet au chancelier.* Lucerne, 10 mai. *J* 966 n° 27[14]. or. *J. Paste au chancelier.* Lucerne, 10 mai. *J* 966 n° 27[15]. or.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *A* 17, 18, 19.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *A* 29, 30.

(7) *Lamet au chancelier.* 8 avril 1521.

(8) « Sire, les ambassadeurs du roy catholique ne demandent sinon que à rompre vostre alliance et ne demandent pas à faire alliance avecques les Srs des Ligues. » *Lamet et Jehan Paste au roi.* Lucerne, 19 avril 1521. Arch. Nat. *J* 966 n° 27[8]. or.

(9) *Lamet au roi.* Berne, 26 décembre (1520) ; *au chancelier.* 8 avril 1521. Arch. Nat. *J* 966 n° 27[12]. or. — *Lamet et J. Paste au roi.* 16 avril.

(10) *Lamet et J. Paste au roi.* Lucerne, 16 et 19 avril; *J. Paste au chancelier.* Lucerne, 16 avril.

(11) *Lamet à l'amiral.* Lucerne, 16 avril (1521) ; *Lamet et Jehan Paste au roi.* 16 avril.

Mais le roi Très-Chrétien avait expérimenté, à ses dépens, — lors de la paix de Genève — le danger qu'il y avait à ne traiter qu'avec une partie du Corps helvétique. On se décida donc, à la cour, à tenter un nouvel effort auprès des cantons récalcitrants. Schwytz finit par se rallier aux intérêts français, et cela dès le jour où Lamet eût gagné le landamann Fronz, l'ung des « plus grands broilleux et le plus dangereux homme qui [fust] en tout le pays « des Ligues ». (1) Seul Zurich persista dans son hostilité, quelque tentante qu'apparût à la jeunesse de ce canton la perspective de fournir son contingent à la levée de 6000 hommes que l'ambassadeur de France venait de demander aux Confédérés, afin de vaincre leurs dernières hésitations. (2)

Au point où étaient les choses, la nécessité d'une solution rapide se faisait sentir, « car trop marchander . . . [pouvoit] retarder l'aliance . . . et à la fin la mectre en rompture ». (3) En conséquence, le 5 mai 1521, Antoine de Lamet signait le traité de Lucerne avec les députés de XII cantons, de la ville et de l'abbé de Saint-Gall, du Valais, de la Ligue Grise, (4) de Mulhouse, de Rottweil et de Bienne. (5)

Parmi les avantages multiples que l'alliance renouvelée procurait à la France, il s'en trouvait trois qui primaient tous les autres : la paix perpétuelle de 1516 était reconfirmée ; la Couronne s'assurait — comme au siècle précédent — la faculté de prendre à sa solde des troupes suisses ; enfin et surtout les Confédérés s'engageaient à défendre, sans aucune réservation, Milan et Gênes, dont ils reconnaissaient François Ier pour le légitime souverain.

Aussi longtemps, toutefois, que Zurich demeurait le foyer des intrigues impériales et papalines, la prépondérance de l'influence française en Helvétie était à la merci d'une poignée de mercenaires mécontents ou d'une distribution opportune de ducats ou de doublons. En outre, il était à craindre que ce canton, l'un des plus puissants de la Confédération, ne réussît, par ses menées, à débaucher ses voisins immédiats et à les éloigner de l'alliance du roi. Antoine de Lamet et Jean Paste, accompagnés d'une députation de six cantons, munie des pleins pouvoirs du Corps helvétique, se présentèrent à la diète de Zurich du 13 mai, mais ne parvinrent pas à ébranler la résolution du premier des Etats suisses. (6) Aussi Paste ne tarda-t-il pas à rejoindre la cour. Quant à Lamet, retiré à Berne, d'où il sollicitait les ratifications

(1) *Lamet au roi.* Berne, 25 janvier (1521).

(2) *Lamet au roi.* Lucerne, 21 mars (1521); *Lamet à Robertet.* Berne, 10 juin (1521). — Eidg. Absch. IV 1. *A* 30 *l.*

(3) *Lamet au chancelier* Lucerne, 17 mars. Arch. Nat. *J* 966 n° 27³ or.

(4) La Ligue Grise seule apposa son seel sur le traité de Lucerne ; la Cadée et les X Droitures n'y adhérèrent que deux ans plus tard.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *A* 1491 sqq. — Arch. Nat. *J* 725 n° 3 (original ; instrument suisse) — *cf.* A. Favyn. Le théâtre d'honneur et de chevalerie (Paris 1620) t. II. 1155. — *Lamet au roi.* Berne, 3 juin (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 38. or. — *Le pays de Valais à Robertet* Sion, 1er juin. f. fr. *2933* f° 176 or.

(6) *Lamet au chancelier* Lucerne, 10 mai ; *J. Paste au chancelier.* Lucerne, 10 mai Arch. Nat. *J* 966 n° 27¹⁵. or. — *Le canton de Zurich au roi.* 25 mai 1521. Bibl. Nat. f. fr. *2914* f° 21. trad. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 38–39.

cantonales, sans lesquelles son œuvre fût demeurée imparfaite,(1) il y attendit, pendant plusieurs semaines, l'argent qu'il s'était engagé à distribuer aux Ligues en vertu du traité d'alliance.(2)

Ce retard augmenta d'une manière sensible les frais du renouvellement. De plus, il faillit tout compromettre. Les députés suisses, désignés pour se rendre auprès du roi, s'étaient réunis à Berne et y vivaient aux frais de l'ambassade.(3) Lassés des remises successives apportées à leur départ, ils regagnèrent, vers le commencement de juin, leurs cantons respectifs, remportant avec eux l'instrument du traité.(4) D'autre part, les anciennes « querelles » renaissaient,(5) et les capitaines de la levée française avaient peine à contenir l'impatience de leurs gens, qu'un ordre de la cour empêchait de se mettre en marche avant la solennisation de l'alliance.(6) A ces causes d'inquiétudes venaient s'ajouter enfin les instances adressées à François Ier par les gouvernements confédérés en faveur de la neutralité de la Franche-Comté. La princesse d'Orange, en effet, et son envoyé, Hugues de Vers, adjuraient les cantons d'obtenir la reconnaissance de cette neutralité dans un article additionnel.(7) Il ne fallut rien moins que l'arrivée aux Ligues du trésorier Lambert Meigret, convoyant les sommes attendues par l'ambassadeur extraordinaire, pour faire évanouir ce mécontentement naissant. Les pensions une fois payées (derniers jours de juin et commencement de juillet), (8) Antoine de Lamet put enfin songer à rejoindre la cour. Accompagné d'un cortège imposant de députés suisses, et d'une suite(9) dans laquelle figurait un « banni » milanais (partisan des Sforza), dont les cantons s'étaient constitués les protecteurs et qu'ils recommandaient à la clémence royale,(10) l'ambassadeur français, évitant avec soin

(1) *Lamet à Robertet.* Berne, 3 juin (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2994* fº 112. or; *au roi.* 3 juin (2 lettres). *Ibid.* fºs 109 et 138. or. — Eidg. Absch. IV 1 f 41 sqq.

(2) *Lamet au roi.* Berne, 6 juin (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2994* fº 130. or. Berne, 9 juin (1521). *Ibid.* fº 131. or; *à Robertet.* 9 juin. f. fr. *2933* fº 161. or; *au même.* Berne, 10 juin. f. fr. *2933* fº 289. or; *au roi.* 10 juin. f. fr. *2994* fº 121. or. — cf. *Lamet et Jehan Paste au roi.* Lucerne, 16 avril. f. fr. *2897* fº 318. or.

(3) « Et sont plus de cinq cens hommes tous les jours aux despens du roy. » *Lamet à Robertet.* Berne, 9 juin. — « Car vous eussiez dit que c'estoient gens affamez en une curee. » *Lamet à Bonnivet.* Lausanne, 4 juillet.

(4) *Lamet au roi.* Berne, 18 juin (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2977* fº 53. or.

(5) « Car pendant que lesd. Srs des Ligues sejournent icy, tousiours viennent nouvelles querelles et nouveaux propoz en voz affaires, qui ne vous portent point de prouffit. » *Lamet au roi.* Berne, 9 juin.

(6) *Lamet au roi.* Berne, 3 juin; Berne, 10 juin. Bibl. Nat. f. fr. *2994* fº 121. or. — et 18 juin (f. fr. *2977* fº 53).

(7) *Lamet au roi et à Robertet.* Berne, 3 juin (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2994* fos 112 et 138. or. Berne, 6 juin (1521). *Ibid.* fº 130. or; *à Robertet.* Berne, 9 juin. f. fr. *2933* fº 161. or; *au roi.* Lausanne, 4 juillet. f. fr. *2933* fº 184. or; *à l'amiral.* Lausanne, 4 juillet. f. fr. *2933* fº 112. or. — *Berne au roi.* 16 mai; 8 juin. Latein. Missiven *H* 191, *I* 38v.

(8) Val. Anshelm VI 6. — *Quittances de Lucerne et d'Unterwalden.* 9 et 10 juin. St-Arch. Bern. Latein. Missiven *I.* 68a. — *Les VIII cantons au roi.* 25 juin. *Ibid.* 10x. cop.

(9) « ... Les ambassadeurs de Messrs des Ligues sont venuz jusques icy pour aller devers ledict S., et sont au nombre de sept à huit vingts chevaulx. » *Lamet à Robertet.* Lausanne, 4 juillet.

(10) « Sire, il y a icy, en la compagnie de Messrs les ambassadeurs des Ligues, ung nommé Messire Jehan Thomas Moron, qui est banny de vostre duché de Milan et se dit serviteur du comte Loys Borrommé. Les dictz ambassadeurs m'ont demandé seureté pour le dict Moron, affin qu'il puisse aller en leur compagnie par devers vous. » *Lamet au roi.* Lausanne, 4 juillet. — cf. *Lamet à Robertet.* Lausanne, 4 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *2933* fº 170. or.

les terres de la Franche-Comté, prit sa route par Lausanne,(1) Lyon(2) et Châlon(3) vers Dijon, où François Ier attendait les représentants de ses nouveaux alliés.(4) La solennisation du renouvellement de l'alliance eut lieu dans cette ville, le 18 juillet, avec le cérémonial d'usage. Les députés confédérés ne réussirent, il est vrai, à obtenir satisfaction du roi que sur une partie des demandes accessoires qu'ils avaient mission de placer sous ses yeux. La vieille « querelle de Mendrisio et Balerna », entre autres, n'ayant pu être terminée à l'amiable, fut renvoyée au « droit de marche ».(5) Néanmoins, malgré ces légères ombres, l'œuvre d'Antoine de Lamet méritait d'être considérée comme un des succès les plus signalés remportés par la diplomatie française depuis la mort de Louis XII. Le traité du 5 mai n'assurait-il pas au nouveau roi la libre disposition, — sous certaines formalités, aisément exécutables, quoique dispendieuses, — de l'admirable pépinière militaire qu'était l'Helvétie de la première moitié du XVIe siècle?

JEAN PASTE

Mission extraordinaire en Suisse

Commencement d'Avril—Fin de Mai 1521

Le secrétaire du chancelier Du Prat assiste Lamet dans ses négociations pour le renouvellement de l'alliance et prend part aux diètes de Lucerne, des 5(6) et 24(7) avril et de Zurich, du 13 mai.(8) Valère Anshelm, en sa *Berner Chronik*,(9) attribue sans raison à Geoffroy de Grangis le rôle joué, dans cette circonstance, par Jean Paste.

CHARLES DU PLESSIS, Sr DE SAVONNIÈRES

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

(Mission non exécutée)

Juin 1521

Le Sr de Savonnières, dépêché en Suisse afin d'y assister le Sr de Lamet, lequel demandait une levée au nom du roi, — en vertu de l'alliance conclue le

(1) *Lamet au roi.* Lausanne, 4 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *2963* f° 181. or; *à l'amiral.* Lausanne, 4 juillet *Ibid.* f° 112. or.

(2) *Lamet à Robertet.* Saint-Germain de la Chèvre, 7 juillet (1521). Bibl. Nat. f. f. *2933* f° 148 or; *au même.* Lyon, 11 juillet. f. fr. *2991* f° 118. or; *au roi.* Même date. f. fr. *2994* f° 110. or.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *A* 58.

(4) Spont. Semblançay (Paris 1895) p. 172—173.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *A* 59—61.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *A* 17 *a* sqq.

(7) Eidg. Absch. IV 1. *A* 29 sqq.

(8) Eidg. Absch IV 1. *A* 38—39. — *Lamet au chancelier.* Lucerne, 8 avril. Arch. Nat. *J* 966 n° 27[13]. or. — *Lamet et Jehan Paste au roi.* Lucerne, 16 avril. Bibl. Nat. f. fr. *3897* f° 118. or. — *Jehan Paste au chancelier.* Lucerne, 16 avril. Arch. Nat. *J* 967 f° 94. or. — *Lamet et Jehan Paste au roi.* Lucerne, 19 avril. Arch. Nat. *J* 966 n° 27[8]. or. — *Jehan Paste au chancelier.* Lucerne, 10 mai. Arch. Nat. *J* 966 n° 27[15]. or

(9) VI, 28.

5 mai précédent, — ne se hasarde point au delà de Lausanne « pour la craincte... « de quelque mutinement que plusieurs de Messieurs des Ligues voulloyent « faire à l'encontre de luy, à cause des promesses qu'ilz disoyent par luy « avoir esté faictes, parce qu'ilz les soustenoyent veritaibles, et ledict Sr de « Savonnières au contraire ». (1) Ce fut la dernière mission que Charles Du Plessis eut à accomplir en Suisse. (2)

ETIENNE CAUDEL

Missions du gouverneur de Milan auprès des Ligues Grises

1520—1521

Etienne Caudel remplit plusieurs missions aux Grisons, où Lautrec l'envoya, en *1520* et *1521*, afin d'aplanir les différends de frontières existant entre cette république et le gouvernement de Milan (affaire des « *Tre Pievi* », Domaso, Gravedona et Dongo sur la rive N.-O. du lac de Côme). (3)

LAMBERT MEIGRET

Mission financière à Berne

Juin—Juillet 1521

Lambert Meigret apporte à Berne les sommes promises aux Suisses, aux termes du traité d'alliance du 5 mai. De plus, il assiste Antoine de Lamet dans la distribution des pensions. (4) Valère Anshelm, en sa « *Berner Chronik* », (5) commet une erreur en indiquant André Le Roy comme collègue de Lamet en cette circonstance.

LOUIS D'ERLACH
✝ GUILLAUME DE TREYTORRENS

Mission extraordinaire du gouverneur intérimaire de Milan auprès des Ligues de Suisse

Juillet 1521

Je dis ailleurs (6) que le maréchal de Lescun, frère de Lautrec, menacé par les forces combinées du pape et de l'empereur, avait, au commencement

(1) *Lamet au roi* (Berne, 18 juin 1521). Bibl. Nat. f. fr. *2977* f° 53. or. — *cf. Lamet au roi* (Berne, 3 juin). Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 138. or.

(2) Les Recès font mention d'une dernière ambassade en Suisse du Sr de *Savonnières* en 1527 et 1528 (IV *a* 1219 *f*, 1313 *m*). Il s'agit, en fait, de Guillaume Du Plessis, Sr de *Lyancourt*.

(3) « Touchant l'evesque de Coyre, dont Mons. de Verceil escript, je croys qu'il n'est pas homme pour faire aucun empeschement envers les Souysses... Je l'ay hanté par plusieurs foiz que Monsr de Lautrec m'a envoyé devers les Grisons pour la difference des Plèves. » *Estienne Caudel à Robertet.* (Carignan, 27 novembre 1521). Bibl. Nat. f. fr. *3081* f° 92 or. — *cf. Odet de Foys au roy.* (Lyon, 11 juin 1521). Bibl. Nat. f. fr. *2968* f° 20 or.

(4) *Quittance donnée par Berne d'une somme de 5000 écus « spectabili viro domino magistro Lambertho Megreth, Christmi Francorum regis consiliario et thesaurario generali extraordri guerrarum suarum et ad solutionem pensionum Helvetiorum deputato »* (21 juillet 1521). St.-Arch. Bern. Latein. Missiv. I. 17. *cf.* Strickler Aktensammlung u. s. w. I. n° 121.

(5) VI, 26.

(6) Voir notice Grangis (juillet—août 1521), p. 246 sqq.

de juillet 1521, dépêché en toute hâte aux Ligues l'écuyer Treytorrens et Louis d'Erlach, afin d'y demander un secours de 6000 hommes. (1) D'Erlach, capitaine bernois, désireux d'assurer à son canton le bénéfice presque exclusif de cette levée, s'était abstenu, à dessein, d'observer les formalités compliquées et dispendieuses prévues en cette matière par le traité de Lucerne. Les troupes, enrôlées secrètement par lui dans les seuls Etats de Berne, de Fribourg et de Soleure, avaient pris, tout aussitôt, la route de la Lombardie et, conduites par Treytorrens, étaient arrivées à Gallarate le 14 juillet. (2)

C'était là — on en conviendra sans peine — une dérogation formelle à l'alliance récemment renouvelée. Aussi les cantons qui n'avaient pas eu part à la levée furent-ils sur le point de dénoncer le traité du 5 mai. Or cette mesure était d'autant plus à redouter que le cardinal de Sion, retiré à Zurich, ne cessait d'exciter la jalousie des adversaires de la France envers la république de Berne, qu'il représentait à leurs yeux comme cherchant à jouir seule des *fruits* de l'alliance du roi. (3)

Cet état d'esprit subsistait encore parmi les cantons de la Suisse centrale lorsque Etienne des Ruyaux les visita au nom de François Ier, vers la fin de juillet et le commencement d'août, afin d'obtenir d'eux une levée. (4) On comprend, dès lors, que Geoffroy de Grangis, chargé peu après d'une mission analogue, de la part de Lautrec, ne soit parvenu à calmer les susceptibilités d'une partie du Corps helvétique qu'en désavouant Treytorrens et en attribuant à son inexpérience les démarches, cependant très réfléchies, qui avaient permis d'accélérer l'envoi du secours réclamé par le maréchal de Lescun. (5)

ALBERT DE STEIN

Mission spéciale à Berne

Juillet 1521

Chargé par François Ier de demander aux Ligues une levée de 6000 hommes pour le Milanais, Albert de Stein se rencontre à Berne avec Etienne Des Ruyaux, envoyé, lui aussi, en Suisse afin d'y solliciter une autre levée

(1) «Es hat jetz der Statthalter von Meilandt einen Edelman har zu unns gevertiget.» *Bern an Luzern.* Mittwochenn vor Heinrici Imperatoris (10. Juli) 1521. Teutsche Missiven *O* 348v°. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 62 zu *b*. — «Sire, j'ay envoyé querir esd. pays des Ligues VIm Suysses.» *Thomas de Foix au roi.* Parme, 14 juillet (1521). Bibl. Nat., f. fr. *2992* f° 28. or.

(2) *Thomas de Foix au roi.* Parme, 16 juillet (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2992* f° 35. or. — *Du même au même.* Soragna (Somagne), 17 juillet. *Ibid.* f° 37. or. (*cf.* Arch. für Schweiz. Geschichte XV, 290 sqq.)

(3) «En passant par Berne, trouvay les Srs du dict lieu fort esbahiz et me dirent que leurs alliez les menassoient de faire la guerre contre eulx...» *A. de Lamet au roi.* Lucerne, 16 août (1521). f. fr. *2994* f° 136. or. — *A. de Lamet à Lautrec.* 16 août (1521). f. fr. *2994* f° 106. or. — *Berne au gouverneur intérimaire de Milan.* 21 juillet 1521. Latein. Missiven I, 21v°. («Vidimus proximis transactis diebus literas illust. D. V.; audivimusque insuper id quod nobilis scutifer de Tretorens nobis ex mandato et commissione Illust. D. V. recitavit»); *cf. Ibid.* 22v° (28 juillet). — *Berne à ses capitaines en Lombardie.* Sunntag vor St Marien Magdalenentag (21. Juli) 1521. Teutsche Missiven *O* 354v°. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 63 zu *b*2.

(4) *Estienne des Ruyaulx au roi.* Lucerne, 30 juillet (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2963* f° 179. or.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *A* 81 zu *d*. — *Odet de Foix au roi.* Lodi (Loddes), 17 août (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2992* f° 74. or.

de 6000 hommes, dont le successeur de Louis XII désirait faire usage dans l'intérieur du royaume. Le service français était, à cette époque, en telle faveur auprès d'une partie des Confédérés que plus de 10 000 d'entre eux rejoignirent l'armée de Lautrec, avant même que Stein eût commencé sa négociation. (1)

ETIENNE DES RUYAUX

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juillet—Août 1521

Lorsque Etienne Des Ruyaux arriva à Berne, vers la seconde quinzaine de juillet, il y avait à peine trois semaines qu'Antoine de Lamet, escorté de la députation solennelle des Confédérés, avait quitté les Ligues. Et cependant la situation politique était à ce point troublée dans ce dernier pays que le nouvel envoyé de la Couronne eût préféré mille fois l'ambassade de France en Turquie à cette mission difficile dont l'investissait la confiance royale. (2)

J'ai dit ailleurs la raison spéciale à laquelle était dû ce très subit changement d'attitude d'une partie des cantons à l'égard de la France. Il s'agissait, on s'en souvient, de la démarche inconsidérée des mandataires du maréchal de Lescun, demandant une levée aux seuls Etats de Berne, Fribourg et Soleure et compromettant ainsi l'union que le Sr de Lamet s'était efforcé de rétablir entre les différents membres du Corps helvétique. Les ambassadeurs de l'Empire et du Saint-Siège, d'une part, le cardinal de Sion, de l'autre, avaient aussitôt formé de puissantes brigues, dans l'espérance de faire remettre en question l'alliance franco-suisse du 5 mai. Excités par eux, les Etats de la Suisse centrale paraissaient résolus à demander compte à Berne de leur exclusion de la dernière levée de Milan, comme aussi à laisser descendre en Italie les quelques milliers d'hommes que Schinner songeait à conduire lui-même au service du pape. (3)

Des Ruyaux s'était rencontré à Berne avec un autre envoyé royal, Albert de Stein, lequel, chargé de solliciter un secours de 6000 Suisses en

(1) « Ay eu semblables adviz, Sire, au regard de la depesche que avez faicte au cappitaine Albert de la Pierre pour aller ausdictes Ligues lever VIm hommes que demandoys, ou est allé avec luy le maistre d'ostel des Reaulx pour en lever autres VIm pour vostre royaulme. Vous pourrez, Sire, contremander ledict Albert de la Pierre pour lesdictz VI mil que je voulloys avoir, car comme de ceste heure il vous aura pleu veoir par ce que je vous ay dernierement escript, je n'auray des Suysses que plus que je n'en vouldray, et combien que je n'en eusse demandé que VI mil, toutteffoy il en est venu plus de X mil » *Thomas de Foix au roi.* Plaisance, 27 juillet 1521. Bibl. Nat. f. fr. *2968* f° 43. or. — « Je depesche à cette heure le cappitaine Albert de la Pierre qui s'en va à toutes (sic) dilligence (en Lombardie) pour parler ausd. cappitaines et à Mons. de Lautrec » *Estienne des Ruyaulx au roi.* Berne, 26 juillet 1521. Bibl. Nat. f. fr. *3050* f° 75. or. — cf. *Les noms des capitaines des cantons des Ligues et leurs alliez pour Itallye.* Bibl. Nat. f. fr. *2968* f° 76. or.

(2) *Des Ruyaux au roi.* Berne, 26 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *3050* f° 75. or. — « Sire, je vous supplie une autres foiz de m'envoyer en Turquie, ou là où il vous plaira, avant me donner une telle charge. Car, en ma vie, je n'eu tant d'affaires que j'ay eu à contanter ce peuple » *Des Ruyaux au roi.* Morges, 16 août. Bibl. Nat. f. fr. *3030* f° 63. or.

(3) *Des Ruyaux au roi.* Lucerne, 30 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *2933* f° 179. or. — *Pierre Le Mansec au roi.* Lucerne, 30 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *2933* f° 183. or.

faveur du gouverneur de Milan, n'avait pu s'opposer au départ tumultueux de 10000 Bernois, Fribourgeois et Soleurois pour la Lombardie. (1) Aussi, tout en s'efforçant d'accomplir l'objet principal de sa mission, soit la levée de 6000 hommes destinés à renforcer l'armée française sur les frontières de la Champagne et du Pas-de-Calais, l'ambassadeur du roi jugea-t-il nécessaire d'apporter un peu d'ordre dans les demandes de secours, si fréquentes et parfois simultanées, adressées aux diètes par les agents du pouvoir royal tant en France qu'en Italie. Son premier soin fut donc d'exiger du conseil de Berne le rappel d'une partie des mercenaires de la levée de Stein. Mais il n'était pas aisé d'entraver le mouvement d'opinion qui poussait les Suisses vers le service de France. Des Ruyaux lui-même devait en faire l'expérience. Le chiffre d'hommes qu'il avait mission d'enrôler fut sensiblement dépassé. N'allait-il pas jusqu'à prétendre, en son style imagé, que, s'il en avait eu le commandement du roi, il lui en eût « amené terre couverte » ? (2)

De Berne, Des Ruyaux s'était porté à Lucerne, devenu le centre des intrigues impériales et papalines. « Si j'eusse tardé troys jours à venir en ceste ville — écrit-il à son maître — toute la mise que y aviez faicte estoit perdue. » (3) De fait, l'évêque de Veroli, nonce apostolique, se croyait certain d'obtenir de la diète une levée de 6000 hommes. L'arrivée de l'ambassadeur français fit évanouir les espérances conçues par les ennemis du roi. Des Ruyaux sut, en effet, ramener à celui-ci les sympathies de la grande majorité des cantons. Les propositions du nonce furent repoussées, et Schinner, assisté du duc de Bari, n'obtint pas un meilleur succès auprès des « Waldstætten ». (4)

Dès le commencement d'août, l'envoyé extraordinaire de la Couronne Très-Chrétienne put prendre le chemin de Lausanne, afin d'y recevoir les capitaines suisses et leurs bandes et de faire de celles-ci une première montre (5) Le 21 août, il quittait Genève, et « chassant devant lui la levée » que, faute d'argent, il avait craint un instant de voir s'engager au service du pape, (6) il marcha droit vers Châlon-sur-Saône où l'attendait La Trémoille. (7)

Au total, cette « belle et grosse bende », (8) de près de 9000 hommes, revenait assez cher au roi, « à cause des fins marchans qui sont dans le pays ». (9) Pour

(1) *Des Ruyaux au roi* 26 juillet. — « Ay eu semblables advis, Sire, au regard de la depesche que avez faicte au cappitaine Albert de la Pierre pour aller ausdictes Ligues lever VIm hommes que demandoys, où est allé avec luy le maistre d'ostel des Reaulx pour en lever autres VIm pour vostre royaulme. » *Thomas de Foix au roi.* Plaisance, 27 juillet 1521 Bibl. Nat f. fr. *2968* fº 43. or. — *cf.* Notice Stein.

(2) *Des Ruyaux au roi.* Morges, 16 aout. Bibl. Nat f. fr *3030* fº 63 or.

(3) *Des Ruyaux au roi.* Lucerne, 30 juillet Bibl. Nat. f. fr *2963* fº 179 or.

(4) *Des Ruyaux a Robertet.* Lucerne, 3 août. Bibl. Nat. f. fr. *2933* fº 199. or. — Eidg. Absch. IV 1. A 70–71.

(5) *Des Ruyaux a Robertet.* Fribourg, 6 août. Bibl. Nat. f. fr *2963* fº 86. or. — *Lamet et Des Ruyaux au roi* Lausanne, 8 août f. fr *2994* fº 132. or. — *Des Ruyaux au roi.* Lausanne, 12 août. f. fr. *3030* fº 62. or. — *Des Ruyaux au roi.* Morges, 16 août. f. fr. *3030* fº 63. or.

(6) *Lamet et Des Ruyaux au roi* 8 août.

(7) *Des Ruyaux à La Tremoille.* Lausanne, 12 août. Bibl. Nat. f. fr. *2971* fº 84. cop. — *La Tremoille au roi.* Givry, 2 octobre. f. fr. *3060* fº 96. or.

(8) *Des Ruyaux au roi.* 3 aout.

(9) *Des Ruyaux au roi.* 3 août. — *cf. Lautrec au roi.* Crémone, 25 août. Bibl. Nat. f. fr. *2985* fº 18. or.

la première fois, on y voyait figurer quelques centaines de montagnards tirés du comté de Gruyère.(1) Seuls, les Etats de Zurich, d'Uri, de Glaris et d'Appenzell n'avaient point participé à ces enrôlements.(2) Mais il restait assez d'hommes valides aux Ligues pour assurer la réussite d'une autre levée que Lamet et Grangis acheminèrent vers Milan quelques jours plus tard.

En janvier 1522, Etienne Des Ruyaux était sur le point de rejoindre la *grande ambassade* aux Ligues, lorsqu'il reçut une autre destination.(3) Enfin, c'est peut-être lui que Marino Sanuto fait comparaître, sous le nom de « Monsr de Rios »,(4) à la diète de Lucerne du 11 août 1525, diète à laquelle la régente ne fut représentée, en réalité, que par Morelet et Boisrigaut.(5)

7. GEOFFROY DE GRANGIS

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse, de la part du gouverneur de Milan

Juillet—Août 1521(6)

Lettres de créance (Lautrec): Milan, 29 juillet(7)

Thomas de Foix, Sr de Lescun, gouverneur intérimaire du Milanais pendant l'absence de Lautrec, son frère, avait dépêché aux Ligues, dès le commencement de juillet, Louis d'Erlach et Guillaume de Treytorrens, afin de demander une levée qui lui permît de résister aux troupes que le pape et l'empereur s'apprêtaient à jeter sur la Lombardie. Pressés par la nécessité et le désir d'accomplir au plus vite leur mission, les deux envoyés de Milan ne s'étaient pas crus obligés d'observer toutes les formalités requises par le traité d'alliance du 5 mai. Suivis de 6000 hommes, ils avaient regagné l'Italie, sans attendre que les cantons se fussent prononcés sur la requête qui venait de leur être présentée.

Cette atteinte aux stipulations précises d'un traité signé depuis quelques semaines seulement avait causé une vive irritation dans la Suisse centrale.(8)

(1) *Des Ruyaux au roi.* Genève, 19 août. Bibl. Nat. f. fr. *2931* fº 85. or.

(2) *Des Ruyaux au roi.* Genève, 21 août. Bibl. Nat. f. fr. *2931* fº 83. or. — *Lamet au roi.* Fribourg, 11 août. f. fr. *2994* fº 120. or.

(3) « Sire, j'ay trouvé Mr de Reau à Chambery qui vouloit aler ou pays de Suysse pour trouver la compagnye, maiz je luy ay commandé de par vous le contraire, congnoissant que en Almaigne ne pourroit servir que de sa personne, et au pays ou il est pourra tousiours lever trois ou quatre mil hommes se besoing en estoit. » *Thomas de Foix au roi.* Carmagnole, 28 janvier (1522). Bibl. Nat. f. fr. 2978 fº 93. or.

(4) « Perche i haveano mandato de li Monsignor de Rios, con danari... » M. Sanuto. Diarii XXXIX, 291.

(5) *cf.* Eidg. Absch. IV 1. *a* 751 *p. q.*

(6) Valer. Anshelm VI, 28 et Boyve (Annales II, 252) signalent par erreur la présence de Grangis en Suisse, dès le mois de mai. Or le traité d'alliance de Lucerne (5 mai) fut négocié par Antoine de Lamet, seul.

(7) « En ensuivant ce que vous avons escript par courrier exprès, nous envoyons par devers vous Messre Geuffroy de Grangis, conseiller du roy, audiencier de Milan et maistre des intrades ordinaires dudict Sr... » A Millan, le XXIXe jour de juillet. *Lautrec aux... orateurs de Messrs des Ligues assemblez à la dyette de Lucerne.* St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte). or.

(8) *Lamet à Lautrec.* Lucerne, 16 août. Bibl. Nat. f. fr. *2994* fº 106. or.

Un maître d'hôtel du roi, Etienne Des Ruyaux, chargé de lever et de conduire en France quelques milliers de Confédérés, n'était parvenu à exécuter sa commission (fin de juillet — commencement d'août) qu'en limitant son recrutement à neuf d'entre les treize cantons. (1) Dans ces circonstances, Lautrec, à peine de retour au siège de son gouvernement, se trouva aux prises avec une situation particulièrement difficile. D'une part, l'armée des coalisés, augmentée chaque jour des mercenaires que lui accordaient Zurich, Lucerne et les « Waldstætten », assiégeait le maréchal de Lescun dans Parme; d'autre part, le faible contingent suisse amené par Treytorrens ne paraissait pas en état de débloquer cette place.

Grangis, parti de Milan aux derniers jours de juillet, (2) arrive le 3 août à Lucerne, (3) où ne tarde pas à le rejoindre un ambassadeur extraordinaire du roi, Antoine de Lamet, lequel venait de se croiser à Lausanne avec Des Ruyaux et sa levée. (4) Les deux envoyés français se présentent devant la diète dès le 14 août. Ils protestent contre la subite invasion du Milanais par les ennemis de leur maître, plaident les circonstances atténuantes en faveur de Treytorrens et de son inexpérience et demandent une nouvelle levée de 6000 hommes « pour la défense de Milan ». (5) Bien que la décision finale des Confédérés sur ce dernier point se trouve différée jusqu'à la tenue d'une « journée » convoquée à Zoug pour le 27 août, Grangis se voit, dès le 19, en mesure de quitter la Suisse, précédant de quelques heures 4000 hommes levés parmi ceux d'entre les cantons qui, nonobstant les menaces d'excommunication papale, s'étaient, d'emblée, prononcés pour que satisfaction fût donnée au roi. (6)

Le succès relatif obtenu par la mission de Grangis n'améliora pas sensiblement la situation de Lautrec en Lombardie. Dans l'intervalle, en effet, le 16 août au soir, un envoyé bernois arrivait au camp du général français à Lodi, apportant aux Suisses de la levée irrégulière de Treytorrens l'ordre de regagner leurs cantons. (7) Cet ordre fut, il est vrai, révoqué dès le lendemain, grâce à l'intervention énergique de Lamet, demeuré aux Ligues (8) après le départ de son collègue. Mais, quelques jours plus tard, Lautrec se trouvait aux prises avec une nouvelle difficulté. Les 4000 Suisses amenés par Grangis et campés à Crémone se refusaient à marcher au secours de Parme

(1) *Estienne Des Ruyaulx au roy.* Lausanne, 12 août 1521. Bibl. Nat. f. fr. *3030* f° 62. or.

(2) *Odet de Foyx à Robertet.* Milan, 1 août 1521. Bibl. Nat f. fr. *2978* f° 120. or. — *Le même au roi.* Lodi, 17 août. f. fr. *2992* f° 74. or.

(3) *Lucerne à Schaffhouse.* 4 août. Eidg. Absch. III *B* 82 — Strickler. Aktensammlung zur Schweiz. Reformationsgeschichte I, 167.

(4) *Lamet et Des Ruyaux au roi.* Lausanne. 8 août. Bibl. Nat. f fr *2994* f° 132. or.

(5) Eidg. Absch. III *B* 80 *d*, 81 zu *d* (Discours de Grangis).

(6) *G. de Grangis à (Lautrec).* Urseren, 19 août (1521). Bibl. Nat. f. fr. *3050* f° 106. or. — *A. de Lamet au roy.* Lucerne, 16 août (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 136. or. — *Odet de Foyx au roy.* Crémone, 25 août. Bibl. Nat. f. fr. *2985* f° 18 or. — *Appointement fait avec quelques capitaines suisses par Lamet et Grangis.* Lucerne, 15 août (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2985* f° 35. or. — *Berne à ses deputes en Milanais.* Montag nach Laurencii (12. August) 1521. Teutsche Missiven *O* 368v°.

(7) *Odet de Foyx au roy.* Lodi, 17 août. Bibl. Nat. f. fr. *2992* f° 74. or.

(8) Eidg. Absch. IV 1. *A* 92 zu *h*1. — *Lamet à Lautrec.* Lucerne, 16 août 1521. Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 106. or.

assiégée, prétextant qu'ils n'avaient été recrutés que pour assurer la « défense du Milanais ». (1) Quand, après plusieurs jours de négociations, Lautrec fut parvenu à vaincre leur résistance, (2) le siège de Parme était levé, et l'armée ennemie se repliait — sans être inquiétée — sur Reggio, prête à envahir, de là, le Crémonais. L'occasion de combattre avec avantage échappait ainsi au maréchal-gouverneur, dont les troupes démoralisées étaient, deux mois plus tard, expulsées de la Lombardie.

ANTOINE II DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Août 1521 – Août 1522

Lettres de créance: Commarin en Bourgogne, 31 juillet (1521) (3)

Rappel de créance: Saint-Germain e./L., 27 février (1522) (4)

Au lendemain de la campagne pénible qu'il venait de mener à bien, Lamet aspirait au repos. Le conseil royal en décida autrement. Quinze jours à peine après la solennisation de l'alliance franco-suisse à Dijon, le négociateur du traité du 5 mai reprenait, bien à contre-cœur, le chemin des Ligues. Sa santé déjà chancelante, le dépit qu'il ressentait de s'être vu refuser par son maître une faveur à laquelle il attachait quelque prix, (5) l'état assez précaire de ses affaires particulières, (6) la perspective des difficultés avec lesquelles il allait se trouver aux prises, tout concourait à lui rendre odieuse, par avance, cette nouvelle mission.

Aussitôt, en effet, après son retour à la cour, la situation avait changé de face en Helvétie. Certes, Des Ruyaux qu'il rencontra à Lausanne, le 8 août, mettant la dernière main à sa levée, (7) avait obtenu quelques succès à la diète de Lucerne du 2 du même mois et fait repousser les propositions insidieuses du nonce; mais l'orage n'était que conjuré et les ennemis du roi s'apprêtaient à tenter un nouvel effort afin de détacher les Suisses de son alliance. Déjà l'empereur, après avoir fait part aux cantons de la déclaration

(1) *Odet de Foyx au roy.* Camp près Crémone, 2 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *2992* f° 83. or.

(2) *Odet de Foyx au roy.* Camp de Suaree (Soarza), 5 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *2992* f° 87. or.

(3) « Nous envoyons par devers vous nostre amé et feal conseillier et maistre d'ostel, le Sr de Lamet ... » Escript à Commarien en Bourgougne, le dernier jour de juillet. *Françoys* (c. s. Robertet) *aux douze cantons*, (*a Lucerne*, *à Fribourg*, *à Berne*). St-Arch. Luzern; Fribourg; Berne (Frankr. Buch I, 51). or. parch.

(4) *Françoys...* (c. s. Robertet) *aux... commissaires des alliances et conseils des villes et pays des Ligues derrenierement assemblez à Bade.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(5) « Depuys que suis arrivay en ce pays, il m'est prins une fievre si tres grande du grant despit que j'ay eu du reffuz que le roy me feist à mon partement de ce que je luy demanday, car il me semble que je luy avoye fait ung service pour lequel il ne me devoit refuser ma demande. » *Lamet à Robertet.* Lucerne, 16 aout. Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 111. or.; *du même au roi*, même date. f. fr. *2994* f° 136; *à Robertet.* 23 août. f. fr. *2977* f° 55. or.

(6) *Lamet à Robertet.* Lucerne, 11 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *2933* f° 211. or. Lucerne, 19 octobre Bibl. Nat. f. fr. *2933* f° 154. or.

(7) *Lamet et Des Ruyaux au roi.* Lausanne, 8 aout. Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 132. or.

de guerre qu'il s'était résolu d'adresser au roi Très-Chrétien, demandait à ceux-ci leur concours en vue d'expulser Lautrec de Milan. (1) Les troupes impériales, réunies vers la frontière du Rhin, venaient de mettre le siège devant une place appartenant au comte de Furstenberg entré depuis peu au service de François Ier, qui cherchait à le faire agréer aux bandes suisses en qualité de capitaine général. (2) Cette agression subite était bien faite pour inquiéter les Etats voisins, Schaffhouse et Appenzell entre autres, et ce dernier canton n'avait pas manqué de se prévaloir de ce prétexte pour refuser de participer à la levée de Des Ruyaux. (3)

Mais c'était surtout à Berne que l'alarme se manifestait de la manière la plus vive. Les relations de cet Etat avec ses confédérés de la Suisse centrale, fort tendues depuis la négociation de Treytorrens, (4) prenaient une tournure grave. A son passage dans cette ville, le 11 août, Lamet n'avait pas obtenu sans difficulté qu'il fût sursis au rappel de toutes les troupes bernoises au service du roi en Lombardie, tant la crainte d'une attaque de la part des « Waldstætten » préoccupait les conseils de la ville de l'Aar. (5)

A Lucerne, où il arriva vers le 14 août, l'ambassadeur du Très-Chrétien trouva un envoyé de Milan, le Sr de Grangis, chargé par Lautrec de lever 3 à 4000 Suisses. Les deux représentants de la Couronne réunirent leurs efforts pour convaincre les cantons du danger que courait la domination française en Lombardie. Dès le 19 août, Grangis, ayant obtenu gain de cause, malgré l'excommunication dont le pape menaçait les partisans du roi en Helvétie, traversait le Gothard, suivi de sa levée. (6)

Ce succès, bien que très relatif, pouvait, semblait-il, améliorer dans une certaine mesure la position de Lautrec à Milan. D'autre part, les délibérations de la diète réunie à Zurich paraissaient prendre une tournure plutôt favorable aux intérêts français. (7) Lamet, de plus en plus souffrant, rétrograda vers Berne, (8) d'où il supplia le roi de lui désigner sans retard un successeur, « car je desire plus ma santé que toutes choses » écrivait-il à Robertet. (9) Un ordre formel de la

(1) *Lamet au roi.* Fribourg, 11 août. Bibl. Nat. f. fr. *2994* fo 120. or. — Eidg. Absch. IV 1. A 66 *a*.

(2) *Le roi à Jean de Diesbach.* Troyes, 30 août (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2931* fo 60. cop. — *Nouvelles de Suisse* (1521). f. Clair' *322* fo 7613. cop.

(3) *Lamet au roi.* 11 et 16 août.

(4) *Lamet au roi.* Lucerne, 16 août. Bibl. Nat. f. fr. *2994* fo 136. or.

(5) *Lamet au roi.* 16 août; *Lamet à Lautrec.* Lucerne, 16 août. Bibl. Nat. f. fr. *2994* fo 106. or. *Le roi à Lamet.* Autun, 19 août. f. fr. *2975* fo 63. cop. — *Lautrec à Louise de Savoie.* Lodi. 17 août. f. fr. *2992* fo 76. or; *au roi.* même date. fo 71. or. — *Berne au roi.* 10 août 1521. Latein. Missiv *I* 26vo. — *Berne à ses députés en Milanais.* 12 août (Montag nach Laurencii) 1521. St-Arch. Bern. Teutsche Missiv. *O* 358vo.

(6) *Lamet au roi.* Lucerne, 16 août. Bibl. Nat. f. fr. *2994* fo 136. or; *à Lautrec.* même date. — *Lautrec aux Suisses.* Milan, 15 août. f. fr. *2992* fo 72. cop. — *Lautrec à Robertet.* Lodi, 17 août. f. fr. *2975* fo 56. or. Eidg. Absch. IV 1. A 80 *d*, 92 zu *h* (2—3).

(7) *Lamet à Robertet.* Hauteville, 23 août. Bibl. Nat. f. fr. *2977* fo 55. or; *au roi.* Berne. 14 sept. f. fr. *2994* fo 144. or.

(8) *Lamet à Robertet.* Berne, 26 août. Bibl. Nat. f. fr. *2977* fo 56. or. — *Lamet au canton de Lucerne.* Berne, 3 septembre. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — *Le Mansec au roi.* Berne, 13 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *2933* fo 132. or. — *Lamet à Robertet.* Berne, 22 septembre. f. fr. *2933* fo 114. or.

(9) Berne, 2 Septembre. Bibl. Nat. f. f. *2963* fo 183. or. — *cf. Lamet au roi.* Berne, 5 septembre. f. fr. *2994* fo 166. or; *à Robertet.* même date. fo 117. or; *à Robertet.* Berne, 18 septembre. f. fr. *3050* fo 60. or.

cour le retint néanmoins à son poste en lui prescrivant de s'opposer, coûte que coûte, à la levée que Schinner préparait à Zurich et de rappeler ce canton à l'observation de la paix perpétuelle. (1) Afin de lui faciliter sa tâche, le roi lui dépêchait, au surplus, un collaborateur dans la personne du protonotaire de Langeac, lequel le rejoignit à Berne, le 23 septembre. (2) Mais le choix de ce collègue « de robe longue » n'était point fait pour plaire au négociateur de l'alliance du 5 mai. Aussi ne fut-il pas maintenu. (3)

Le 1er octobre 1521, à la veille des événements importants qui allaient décider du sort du Milanais, Lamet, malade, se trouvait seul en Suisse pour tenir tête aux ambassadeurs de la coalition anti-française. Or ces derniers semblaient toucher au but de leurs efforts.

Après des alternatives de succès et de revers, le cardinal de Sion avait obtenu ses fins et réussi à semer la zizanie parmi les membres du Corps helvétique. Secondé par le nonce et les ambassadeurs de l'empereur, il venait de rattacher à Zurich les trois Etats d'Uri, d'Unterwalden et de Zoug. Déjà même une levée, faite dans ces quatre cantons, rejoignait l'armée du pape dans la Haute-Italie. (4)

Bien que les Etats dissidents eussent prescrit à leurs officiers de ne point combattre les troupes royales, mais, tout au contraire, de s'entremettre auprès des belligérants afin d'éviter l'effusion du sang, (5) ils ne pouvaient espérer donner le change à leurs confédérés sur la véritable signification de leur adhésion aux projets de Schinner. (6) Dès lors, à Lucerne, comme à Berne, on se prépara à marcher ouvertement au secours du roi et à descendre en Lombardie « bannières déployées » avec 16 ou 20 000 hommes, au risque d'occasionner « une grosse despence » au trésor français. (7) Toutefois, avant d'en venir à cette extrémité, qui eût mis en présence deux armées suisses aux portes de Milan, Lamet chercha à ramener Zurich et les cantons de son parti. A la diète de Zoug, où il se trouva dès le 9 octobre, (8) comme à

(1) *Lamet au roi.* Berne, 4 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 122. or; *à Robertet*, même date, f° 113. or. — *Le roi au canton de Berne.* Troyes, 8 septembre. St-Arch. Bern. Frankr. I. 53. or. parch. impr.: Eidg. Absch. IV 1 A p. 103. Cette lettre missive fut interceptée par Lamet, avec l'agrément du roi. — *Anthony Bily à Lamet.* Bade, 2 septembre. f. fr. *2992* f° 86. trad.

(2) *Lamet au roi.* Berne, 11 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 114. or. — *Lamet et Langeac au roi.* Berne, 30 septembre. f. fr. *2077* f° 57. or.

(3) *Lamet au roi.* Lucerne, 18 octobre. Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 112. or.

(4) *Nouvelles des Ligues.* 1521. f. Clair. *322* f° 7611. cop. — *Lautrec au roi.* Camp de Sacca (Sacq.), 1er octobre. Bibl. Nat. f. fr. *2978* f° 172. or. — *L'évêque de Tarbes à Robertet.* Milan, 19 octobre. f. fr. *3087* f° 65. or. — *Lautrec au canton de Zurich.* 10 novembre. St-Arch. Zurich. or.

(5) Eidg. Absch. IV 1 A p. 103 zu c. — *L'évêque de Tarbes à Robertet.* Milan, 22 octobre (1521). Bibl. Nat. f. fr. *2963* f° 159. or. — *Lautrec au roi.* Camp de Robecco, 23 octobre (1521). f. fr. *2992* f° 109. or.

(6) *Lamet et Langeac au roi.* Berne, 30 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *2977* f° 57. or. — *Le roi à Lamet.* Pontfaverger, 30 septembre. f. fr. *2994* f° 1. or.

(7) *Le canton de Lucerne à Lamet.* Lucerne, 4 octobre. Bibl. Nat. f. fr. *2971* f° 23. trad. — *Lamet au roi.* Berne, 5 octobre. f. fr. *2994* f° 110. or. — *ibid.* 6 octobre. f. fr. *2994* f° 126. or; *ibid.* 22 novembre. f. fr. *2963* f° 161. or; *à Robertet.* 22 novembre. f. fr. *2963* f° 153. or.

(8) *Lamet à Robertet.* Zoug, 12 octobre. Bibl. Nat. f. fr. *2963* f° 193. or. — Eidg. Absch. IV 1 A 106 *d.* 107 *i.*

celles de Zurich du 27 du même mois, (1) et de Lucerne du 27 novembre, devant laquelle il parut en compagnie d'un envoyé de Lautrec, Galeas Visconti, (2) l'ambassadeur du Très-Chrétien s'efforça de convaincre les dissidents du péril que leur attitude faisait courir à leurs confédérés. De plus, il insista avec énergie sur l'intérêt qu'ils avaient à rappeler leurs troupes, que Schinner ne payait pas et qui commençaient, d'ailleurs, à se débander. (3) Déjà le bruit de la retraite des impériaux de devant Mouzon produisait une impression favorable en Helvétie, déjà l'ambassadeur ne désespérait plus de l'accession de Zurich à l'alliance du 5 mai, (4) lorsque la nouvelle de la perte de Milan vint semer le découragement parmi les plus fermes soutiens de la domination française en Lombardie.

Ce fut à Lucerne, où se tenait une diète à laquelle Lautrec avait successivement dépêché le Sr de Morette et Galeas Visconti, (5) que Lamet apprit le désastre subi par le gouverneur de Milan. (6) Dès lors, privé de toutes ressources, menacé, en outre, d'hydropisie, (7) il n'eut qu'une seule pensée: quitter les Ligues au plus vite. Il s'apprêtait à donner suite à ce projet, sans même attendre l'agrément royal ni l'arrivée de son successeur désigné, le bailli de Touraine, (8) lorsqu'il reçut l'ordre de se présenter devant la diète de Lucerne du 10 décembre et d'y demander sans retard une levée de 16 000 hommes pour la reconquête de la Lombardie. (9) La réponse des cantons ayant été différée, l'ambassadeur se transporte à Berne, vers la fin de décembre, au devant d'Anne de Montmorency, Sr de la Rochepot, lequel précédait lui-même de quelques jours ses collègues de la *grande ambassade* chargés d'organiser les bandes suisses destinées à l'expédition de Milan. (10)

Six semaines durant, la mission de l'ancien maître d'hôtel du duc de Longueville se confond avec celle des autres envoyés extraordinaires du roi, et s'il correspond encore avec la cour, ce n'est plus guère que pour insister en faveur de son rappel. (11) Mais, une fois le bâtard de Savoie sur la route

(1) Eidg. Absch. IV 1 A 110 *d*, 116 zu *c*.

(2) Eidg. Absch. IV 1 A 138 *e*, 139 zu *e*.

(3) *Lamet au roi*. Lucerne, 19 octobre. Bibl. Nat. f. fr. *2994* f° 142. or. — *Lautrec à Lamet*. Milan, 15 novembre. f. fr. *2933* f° 181. cop.

(4) *Lamet et Des Rugaux au roi*. 8 août. *Lamet au roi*. Berne, 18 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *2992* f° 108. or; *à Robertet*. Zoug, 12 octobre. f. fr. *2933* f° 193. or; *au roi*. Lucerne, 19 octobre. f. fr. *2994* f° 142. or. — *Le roi* (c. s. Robertet) *au canton de Zurich*. Autun, 12 août. St-Arch. Zürich. or. (ind. 1522); *au canton de Lucerne*. même date. St-Arch. Luzern. or; *à Soleure* (St-Arch. Solothurn); *à Schaffhouse* (St-Arch. Schaffhausen V, 61. ind. 1521).

(5) *Lamet à Robertet*. Berne, 22 novembre. Bibl. Nat. f. f. *2963* f° 153. or.

(6) *Lamet à Robertet*. Lucerne, 28 novembre. Bibl. Nat. f. fr. *3081* f° 75. or.

(7) «Je suis icy neant santé ny argent.» *Lamet à Robertet*. 22 novembre.

(8) *Lamet au roi*. 19 octobre; *à Robertet*. Berne, 10 novembre. Bibl. Nat. f. fr. *2933* f° 171. or; *à Robertet*. Berne, 11 novembre. f. fr. *2963* f° 194. or; 22 novembre. f. fr. *2963* f° 153. or.

(9) Eidg. Absch. IV 1 A 147 *p*.

(10) *Lamet à Robertet*. Berne, 21 décembre. Bibl. Nat. f. fr. *3050* f° 62. or.

(11) *Lamet à Robertet*. Lucerne, 9 janvier (1522). Bibl. Nat. f. fr. *2975* f° 64. or. «Je suis de ceux qui s'enuyent bien en ce pays.» *au même*. Lucerne, 14 janvier. f. fr. *2994* f° 115. or. — *Le bâtard de Savoie au roi*. Lucerne, 29 janvier. f. fr. *2980* f° 49. or. — *Lamet à Montmorency*. Lucerne, 6 février. f. fr. *6640* f° 163. or; *au même*. Lucerne. 10 avril. f. fr. *6639* f° 75. or.

du Gothard, Lamet redevient, pendant quelque temps, le principal agent de François Ier auprès des cantons. (1) Il assiste, comme tel, aux journées de Bade du 11 février (2) et de Lucerne des 28 mars, 9 avril, 9 et 27 mai et 11 juin 1522, au cours desquelles il demande vainement un nouveau secours de 6000 hommes à destination de Milan. (3) A son retour aux Ligues, en juin, René de Savoie trouve encore Lamet à Berne, (4) mais, dès la fin du mois, ce dernier se porte à Fribourg et, de là, regagne la France vers les premiers jours d'août. (5)

JEAN DE LANGEAC

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues de Suisse

Septembre 1521

Instructions : Troyes, 6 septembre (6)

Antoine de Lamet, épuisé par plusieurs mois de négociations pénibles, avait, à maintes reprises, supplié le roi de lui désigner un successeur. (7) Le 5 septembre, François Ier annonçait à son ambassadeur aux Ligues la prochaine arrivée à Berne du protonotaire de Langeac. (8) Celui-ci, bien qu'il eût l'ordre secret de relever Lamet, ne devait présenter ses lettres de créance qu'après entente avec son collègue. Il avait, avant toutes choses, la mission d'ouvrir les yeux aux Suisses sur les desseins tramés par le Saint-Siège à l'égard de la France. (9)

Bien malheureusement pour le service de la Couronne, le choix de Langeac allait réveiller la vieille rivalité des *robes courtes* et des *robes longues*. Lamet, maître d'hôtel de Sa Majesté, ne pouvait se faire à l'idée que sa succession tombât aux mains d'un ecclésiastique, dont il connaissait à fond le caractère, ayant été son collègue en Pologne, trois ans auparavant. Aussi n'attendit-il pas l'arrivée de ce dernier pour dépeindre sous les plus sombres couleurs l'effet que produirait parmi les Ligues la désignation du protonotaire.

(1) *Bern an Solothurn* 10 Februar 1522 St Arch. Solothurn Berner Schreiben I. 131 — *Bern an Lamet* 5 Mai 1522. Latein Missiven *I* 57v°.

(2) Eidg. Absch. IV 1 A 173 zu *g*.

(3) *Bern an Isenschmid*, 28. Marz 1522. Teutsche Missiven *P* 40 *b*. — *cf.* Spont. Semblançay p. 187. — *Le roi aux cantons* Lyon, 6 mai 1522. St-Arch. Luzern or. parch — Eidg. Absch. IV 1. A 182 *c*, 185 *h*, 188 *m-o*, 191 *f*, 200 *h* — Val Anshelm Berner Chronik VI. 144 sqq.

(4) *Le batard de Savoie à Du Bouchage*. Berne, 19 juin 1522. Bibl Nat. f. fr *2972* f° 15 or. *Lamet à Montmorency*. Berne, 9 juillet. f fr *6639* f° 73 or ; *au même*. Berne, 15 juillet f Clair *311* f° 30 41. cop.

(5) *Lamet à Montmorency*. Fribourg, 31 juillet 1522 Bibl. Nat. f fr *6639* f° 71. or. — *Le roi aux Confederes*. La Cote Saint André, 19 juillet 1522. Bibl. Nat Coll Fontanieu, 204 cop.

(6) *Instructions à Mons de Langhac, M des requestes de l'hostel du roy, de ce qu'il aura à dire à Messrs des cantons des Ligues des Haultes Allemaignes, par devers lesquelz ledict Sgr l'envoye presentement* Troyes, 6 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *3092* orig.; coll. Clairamb' *320* f° 6717. cop.

(7) *Lamet au roi*. Lucerne, 16 aout 1521 Bibl. Nat. f. fr *2991* f° 136. or ; *à Robertet* même date. f° 111 ; *à Robertet* Hauteville, 23 aout. f. fr. 2977 f° 55 or ; *au roi*. Berne. 5 septembre f. fr. *2991* f° 116. or ; *à Robertet*. même date. f° 117. or.

(8) *Lamet au roi* Berne, 11 septembre Bibl. Nat. f. fr. *2991* f° 111 or.

(9) *Instruction à Mons' de Langhac, etc* Clair *320* f° 6717. cop

« Le roy — écrivait-il à Robertet le 14 septembre — envoye de par « deça le prothonotaire de Lanjac, qui est l'homme de France le plus mal « propice pour y estre, car il n'a patience nulle et n'aura patience de les oyr « parler et vouldra tousjours parler luy-mesmes, et crains qu'il ne mecte « beaucoup de broilles ès affaires du roy et qu'il ne mecontante beaucoup « de bons serviteurs dudict Sr de par deça . . . et eust beaucoup myeulx vallu « que le roy eust envoyé ung gentilhomme de robe courte ou ung de ses « maistres d'hostel, et suis encore d'advis que ledict Sr le doit faire », car, ajoute le diplomate français, « la chose du monde que Messrs des Ligues hayssent « le plus ce sont gens de robe longue ambassadeurs en leur pays ». (1)

Ce fut sous ces peu favorables auspices que Langeac arriva à Berne le 23 septembre. (2) Lamet, qui l'y attendait, lui fit bon visage, mais ses insinuations commençaient à réussir auprès de la cour. Le 30 septembre, le protonotaire, brusquement rappelé, quittait les Ligues, « tout hesbay », au moment même où il prenait ses dispositions en vue de se porter à Lucerne. (3) Il est vrai que, quelques jours plus tard, le roi, revenant sur sa décision, lui enjoignait de demeurer à son poste, mais il était trop tard et la missive royale ne le trouva plus en Suisse. (4)

RENÉ BRETHE, Sr DE LONGUÉ

Mission extraordinaire en Suisse

Octobre 1521

Chargé d'organiser et de conduire en France une levée demandée et obtenue par Lamet, le Sr de Longué s'acquitte de cette tâche à la satisfaction de son maître et des cantons. (5)

† CHARLES DU SOLIER, Sr DE MORETTE

Mission extraordinaire du gouverneur de Milan auprès de MMrs de Berne

Commencement de Novembre 1521

Lautrec, lors de son retour en Lombardie, vers la fin de juillet 1521, y avait trouvé les deux frères Du Solier, tous deux Srs de Morette « en partie », et se les était aussitôt attachés, estimant « qu'ils y pourr[oient] faire plus de service que par delà ». (6) Peu après, en effet, il envoyait Charles, l'aîné, aux

(1) Bibl. Nat. f. fr. *2933* fo 211. or.

(2) *Langeac et Lamet au roi* Berne, 30 septembre. Bibl. Nat. f. fr *2977* fo 57. or.

(3) « Je vous prie, Monsr, qui ne sache point ce que je vous ay escript. » *Lamet à Robertet* Zoug, 12 octobre. Bibl. Nat. f. fr. *2933* fo 133. or.

(4) « J'ay receu . . . unes lectres adressans à Monsr de Langeac, lequel partit de ce pays y a vingt jours. » *Lamet au roi.* Lucerne, 19 octobre. Bibl. Nat. f. fr *2994* fo 142. or. — *Lautrec au roi.* Camp de Robecco, 21 octobre (1521). f. fr. *2985* fo 89. or.

(5) *Lamet à Robertet.* Berne, 22 novembre. Bibl. Nat. f. fr. *2963* fo 153. or. — *Le canton de Lucerne au roi.* 18 octobre 1521. f. fr. *3087* fo 86. or.

(6) *Lautrec au roi.* Milan, 31 juillet 1521. Bibl. Nat. f. fr. *2978* fo 117. or.

capitaines suisses réunis à Gallarate, « pour essayer de rabattre quelque chose de leurs demandes ». (1) Cette démarche ayant échoué, et les prétentions de ces indispensables mercenaires devenant, de jour en jour, plus hautaines, Lautrec se décida, vers le commencement de novembre, à dépêcher le Sr de Morette « devers Messrs des Ligues, pour leur remonstrer et faire entendre tous les tours que la pluspart de leurs cappitaines lui avoient fait », exprimer le désir qu'à l'avenir ils servissent « franchement » le roi, et demander à la diète « de revocquer ceulx qui estoient » à la solde « du pappe ». (2)

Le Sr de Morette, arrivé à Berne, s'y aboucha avec Antoine de Lamet, ambassadeur extraordinaire de France, mais ne parvint pas à le convaincre de l'opportunité de la mission que Lautrec lui avait confiée. Il s'abstint, en conséquence, de faire aucune ouverture à la diète et reprit incontinent la route de Milan, non sans avoir obtenu de Lamet la promesse formelle que ce diplomate mettrait tout en œuvre afin d'intéresser les Confédérés à la situation quasi désespérée du lieutenant du roi au delà des monts. (3)

+ GALEAS VISCONTI

Mission extraordinaire en Suisse de la part du gouverneur de Milan

Fin de Novembre 1521

Galeas Visconti se trouvait encore à Milan, le 21 novembre, aux côtés de Lautrec qui lui avait donné la mission de recevoir l'ambassade suisse chargée par la diète de Zoug de moyenner la paix entre la France et le Saint-Siège. (4) Quelques jours plus tard, il suivait l'armée royale dans sa retraite sur Côme. Ce fut de cette dernière ville que Lautrec le dépêcha en diligence vers le roi, afin d'informer ce prince de la situation très compromise à laquelle il se voyait acculé. (5) Visconti avait l'ordre de s'arrêter pendant quelques heures en Suisse, ne fût-ce que pour appuyer les demandes de secours que Lamet adressait aux Confédérés. Les deux envoyés de François Ier se présentèrent devant la diète de Lucerne du 27 novembre, au cours de laquelle ils tentèrent une dernière fois, mais sans succès, de ramener Zurich à l'alliance française. (6) La diète terminée, Visconti reprit, sans plus tarder, le chemin de

(1) *Lautrec au roi.* Milan, 2 août (1521). Bibl. Nat. f. fr. 2978 fº 121. or.

(2) *Lautrec au roi.* Paderno, 6 novembre. Bibl. Nat. f. fr. 2978 fº 191. or.

(3) *Lamet à Robertet.* Berne, 22 novembre 1521. Bibl. Nat. f. fr. *2963* fº 153. or; *au roi.* Même date. fº 161. or.

(4) *Caspar Koch an Basel.* Mailand, 9 November 1521. Strickler. Aktensammlung u. s. w. I nº 285. — Eidg. Absch. IV 1 A 135, 136.

(5) « Le dict messangier m'a aussi dit que (Galeas Visconte) . . . tire, comme dechasse et miserablement, oultre la montaigne dudit Gothart, en intention et vouloir d'aller a Lucerne sur la journée, où il ne sera bien recen ainsi povre et sans argent ». *Lettre adressée à l'empereur, de Zurich, le 25 novembre à 10 heures de la nuit.* Letters and Papers Henry VIII 1519—1523. nº 1807. — *cf. Veit Suter, ambassadeur impérial, à Charles-Quint.* Zurich, 30 novembre 1521. *Ibid.* nº 1812.

(6) *Lamet à Robertet.* Lucerne, 28 novembre 1521. Bibl. Nat. f. fr. *3087* fº 75. or. — *Galeatio Visconte à Robertet.* Luciera (Lucerne), 29 novembre (1521). f. fr. *3045* fº 15. or. — Eidg. Absch. IV 1 A 138 c, 139 zu c.

la cour, où il chercha à faire prévaloir l'idée d'une amnistie à l'égard des Milanais rebelles, démarche qui lui attira l'hostilité déclarée de Lautrec. (1)

+ PIERRE DE BÉRARD, Sr DE LA FOUCAUDIÈRE

Deux missions consécutives en Suisse

Novembre — Décembre 1521

Dépêché en diligence au roi par Lautrec, dont la position en Lombardie était fort critique, La Foucaudière traversa une première fois la Suisse, vers le 12 novembre, (2) vit Lamet à Berne ce jour-là, et l'engagea à convoquer une diète à Lucerne le 25 du même mois, afin d'intéresser les cantons à la défense de Milan. (3)

A son retour de la cour, vers le milieu de décembre, l'envoyé du lieutenant-général s'arrêta à Lucerne, y rendit visite aux membres les plus influents de la diète, réchauffa leur zèle pour la cause royale en leur annonçant la prochaine venue au milieu d'eux du bâtard de Savoie et, sans attendre celui-ci, rejoignit Lautrec au delà des monts. (4)

RENÉ DU CHESNEL, Sr D'ANGÉ

dit le bailli de Touraine

Mission extraordinaire en Suisse

Décembre 1521 — Février 1522

Depuis le brusque rappel en cour de Jean de Langeac, rappel motivé par les doléances de Lamet, celui-ci n'avait cessé, ainsi que je l'ai dit ailleurs, de supplier le roi de lui désigner un successeur. Or François Ier, étant en Champagne, avait, aux derniers jours de septembre, dépêché en Suisse le bailli de Touraine. (5) Ce personnage reçut-il un contre-ordre, ou fut-il, dans l'intervalle, chargé d'une autre mission ? (6) Toujours est-il que Lamet l'attendit en vain pendant les mois d'octobre et de novembre et qu'il ne

(1) « Sire, vous pouvez pardonner à qui il vous plaira, mais vous devez avoir regard sur toutes choses à cela pour le grant et singulier bien de voz affaires, veu qu'ilz vous ont tant de fois este trahistres et rebelles, et si ainsi le faictes, vous serez tousiours à recommancer et n'aurez jamais vostre Estat seur, et me semble que en cest endroit, vous devez plustost rapporter à moy et autres voz bons serviteurs que avez par deça, qui sommes sur les lieux et congnoissons ce qui faict besoing pour vostre service, que à ung Galeas Visconte, qui est tel homme que savez... » *Lautrec au roi.* Crémone, 5 janvier (1522) Bibl. Nat f. fr. *2978* fo 84. or.

(2) « J'envoye le commissaire La Foucaudière en diligence devers le roy, et passera par Messrs des Ligues » *Lautrec à Robertet.* Come, 20 novembre Bibl. Nat. f. fr. *2992* fo 114. or; Clairt *322* fo 7439 cop

(3) *Lamet au roi.* Berne, 22 novembre. Bibl. Nat. f. fr. *2963* fo 161. or.

(4) *La Foucaudière à Robertet* Lucerne, 13 décembre Bibl Nat. f. fr *3087* fo 85 or; Clair *312* fo 2315. cop.

(5) « Et au regard de la depesche que avez faicte aux bailly de Touraine et Lanjac pour aller es Ligues, elle est très bonne. » *Lautrec au roi.* Camp de Robecco, 21 octobre 1521). Bibl Nat f. fr *2985* fo 89. or.

(6) *La Trémoille au roi.* Givry, 2 octobre (1521). Bibl. Nat, f. fr. *3060* fo 96. or.

se rendit fort probablement à son poste qu'après la chute de Milan, soit vers les premiers jours de décembre. (1)

Le bâtard de Savoie et ses collègues de la grande ambassade le trouvèrent installé aux Ligues au moment où ils y arrivèrent eux-mêmes, et se servirent de lui dans les diverses négociations qui précédèrent leur descente en Lombardie. (2)

I.
RENÉ, BÂTARD DE **SAVOIE**
JACQUES DE CHABANNES, MARÉCHAL DE **LA PALISSE**
GALEAS DE **SAINT-SEVERIN**
JEAN **CALUAU**
HENRI **BOHIER**
JEAN **MORELET DU MUSEAU**
GALEAS **VISCONTI**
Janvier—Février 1522

II.
ANNE DE **MONTMORENCY**, Sr DE LA ROCHEPOT
JEAN DE **DIESBACH**
Décembre 1521—Janvier 1522

III.
ANDRÉ **LE ROY**
Janvier—Août 1522

Ambassadeurs extraordinaires aux Ligues de Suisse

IV.
JACQUES **RAGUENEAU**
Décembre 1521—Janvier 1522

V.
RENÉ **DU CHESNEL**, Sr D'ANGÉ
Décembre 1521—Février 1522

VI.
ANTOINE D'ANCIENVILLE, Sr DE **VILLIERS**
Janvier—Février 1522

VII.
CHRISTOPHE D'**ALLÈGRE**
Janvier—Février 1522

VIII.
‡ LUDOVIC **TSCHUDI**
Janvier—Février 1522
Juin—Juillet 1522
(aux Ligues Grises)

Envoyés spéciaux chargés de missions particulières

(1) *Lamet à Robertet.* Berne 10 novembre. Bibl. Nat. f. fr. *2963* f° 171 or; *au même* Berne, 11 novembre f. fr. *2963* f° 191. or; *au même* Berne, 22 novembre f. fr. *2963* f° 153. or

(2) «Il y a icy le bailly de Touraine que, dès Champaigne, depeschates pour s'y en venir, et plusieurs autres bons personnaiges.» *Le bâtard de Savoie au roi.* Lucerne, 29 janvier (1522). Bibl. Nat. f. fr. *2980* f° 49. or.

I. *Lettres de créance:* Paris, 15 décembre 1521 (1)

Lautrec, contraint d'évacuer Milan et de battre en retraite sur Côme, avait dépêché à la cour son frère, le maréchal de Lescun. Celui-ci trouva le roi à Compiègne, vers les premiers jours de décembre, et, tout aussitôt, un grand effort fut décidé, afin de reconquérir le duché perdu. Cet effort ne pouvait être tenté, d'une manière utile, sans le secours des Suisses. Aussi, tandis que Lescun, cherchant à rejoindre Lautrec, prenait la route des Grisons, où les ennemis de son maître parvinrent à le retenir prisonnier pendant quelque temps, (2) François Ier chargeait son oncle naturel, le bâtard de Savoie, de se rendre auprès des cantons à la tête d'une ambassade solennelle, la plus imposante qui eût franchi la frontière des Ligues depuis un demi-siècle. Le frère de la comtesse d'Angoulême était, pour le moins, aussi bien « accompagné » que l'avait été, en 1476, cet autre bâtard, l'amiral Louis de Bourbon, envoyé aux Confédérés par son beau-père, Louis XI, au lendemain de Morat.

Par des lettres de créance, datées de Paris, le 15 décembre 1521, et postérieures de quelques jours au départ de la « *grande ambassade* », François Ier accréditait auprès du Corps helvétique son oncle, le bâtard de Savoie, comte de Villars et de Tende, grand-maître de France, ses cousins, les Srs de la Palisse, maréchal, et le comte de « Vauguère » (3) (Galeas de San Severino), « grant escuier », Galeas Visconti, chevalier de l'ordre, Jean Caluau, évêque de Senlis, Henri Bohier, général des finances de Languedoc, « et autres noz ambassadeurs et deleguez ». Parmi ces derniers, figuraient en première ligne le Sr de la Rochepot et le capitaine Jean de Diesbach, — arrivés en Suisse quinze jours avant leurs collègues, — Antoine de Lamet, déjà chargé d'une mission aux Ligues depuis plusieurs mois, Jean Morelet du Museau, trésorier des guerres, René du Chesnel, bailli de Touraine, Jacques Ragueneau, receveur des tailles de Poitou, André Le Roy, et plusieurs personnages de moindre importance (4) dont je donne ailleurs l'énumération. Suivant le chroniqueur bernois, Valère Anshelm, (5) la suite de l'ambassade se composait de « plus

(1) Il existe deux lettres de créance à cette date, l'une, avec le seul nom du bâtard, l'autre accréditant en outre, avec lui, La Palisse, Saint-Severin, Visconti, Caluau, Bohier « et autres noz ambassadeurs. » — « Nous envoions presentement devers vous nostre tres cher et amé oncle, le bastard de Savoye, conte de Villars et de Tende, grant maistre de France et noz chers et amés cousins les Srs de La Palisse, mareschal, le conte de Vauguere, grant escuier, le Sr Galeas Visconte, chevaliers de nostre ordre, l'evesque de Senlis, le general de Languedoc et autres noz ambassadeurs et deleguez ... » Escript à Paris, le XVe jour de decembre. *Françoys* (c. s. Robertet) *aux cantons ... à Lucerne ... à Fribourg.* St-Arch. Luzern; Fribourg. or. parch.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *A* 147 *q*, 148 *f*.

(3) Voghera.

(4) « und andere Herren in mercklicher Zahl. » Eidg. Absch. IV 1. *A* 152 *n*. — « . . Accompagnez d'un grand nombre de noblesse pour demander du secours qu'ilz obtindrent, une levée de 16 000 Suisses et toute leur artillerie de delà les montz en emprunct. » Bibl. Nat. f. fr. *17 990*. — Dans une lettre adressée à Wolsey, en janvier 1522, Fitzwilliam dit que le grand maître fut accompagné en Suisse par « La Palice, Rochefort, Montfort (fils du comte de Laval; il fut tué à la Bicoque), Mountegue (Montague?), Bocard (Boucal), Hanibald (Annebaut) and others » (Henry VIII. 1519—1523. nº 1947); mais il paraît certain que ces personnages, s'ils traversèrent les Ligues, n'y remplirent aucune fonction diplomatique.

(5) Berner Chronik VI, 116

de cent chevaux », chiffre que Moreri (1) et d'autres auteurs portent à 500 et même à 800, avec plus de vraisemblance, sans doute. (2)

Le départ du bâtard, de Compiègne où se trouvait la cour, eut lieu exactement le 4 décembre. (3) Laissant à Paris (4) ses « compaignons », lesquels n'avaient point achevé leurs préparatifs, et ne devaient le rejoindre qu'aux environs de Moulins, le grand-maître prend seul les devants avec son train, voyageant « aux plus grans journées » que faire se peut. (5) De Lyon, où elle se voit retenue quelques jours, et abandonne momentanément l'un de ses membres, le général de Languedoc, occupé « à recueillir des fondz », (6) la « compaignie », augmentée bientôt de Galeas Visconti, (7) se dirige sur Genève, où elle passe une nuit, (8) et de là, par Fribourg et Berne, déjà gagnées à la cause royale, (9) vers Lucerne, où elle arrive le 4 janvier, trois jours après l'ouverture de la diète. (10)

Le résultat de cette première « journée », bien qu'encourageant pour le parti français, fut loin d'être définitif. (11)

Si les députés suisses, dans leur majorité, parurent, dès le début, disposés à donner satisfaction au roi et à lui accorder une levée de 16 000 hommes, certains d'entre eux, en revanche, hésitèrent à prendre parti, avec éclat, contre le pape et l'empereur. La diète suspendit en conséquence sa session pendant une semaine, afin de permettre à la minorité d'obtenir les dernières instructions de ses « seigneurs et supérieurs ». Demeurés à Lucerne, le bâtard et ses collègues n'eurent pas à regretter ce léger contre-temps. Le 18 janvier, la diète leur concédait toutes leurs demandes, y compris le rappel des Suisses au service du Saint-Siège et le prêt de quelque artillerie des bailliages ultramontains. Zurich, de son côté, s'engageait à observer une stricte neutralité entre les

(1) tome VI, 129. 2e col.

(2) « The Emperor hears from Switzerland that the great master of France, La Palice, the bishop of Senlis, Lamet and the general of Languedoc, with 500 horse, had arrived there, and asked for 16 000 men » *Spinelly to Wolsey.* Brussels, 22 janvier 1522 Letters and Papers 1519 1523 no 1978. « Huit cent chevaux. » *cf.* J. Ant. Gautier. Histoire de Genève II, 181.

(3) *Le « bâtar de Savoye » à C. de Mullinen* Compiègne, 4 décembre. Bibl. Nat. f. Clair. *312* fo 2279 or.

(4) *Le bâtard à Robertet.* Senlis, 5 décembre. Bibl Nat. f. fr *2963* fo 79. or; *au même.* Paris, 7 décembre. f fr. *2985* fo 94. or.

(5) *Le bâtard à Robertet.* « Sur les champs entre Novy (Neuvy-sur-Barangeon) et Bourges. » 13 décembre. Bibl. Nat. f. fr. *3060* fo 113 or; *au même.* Varennes, 16 décembre f fr *3060* fo 117. or; *au même.* Moulins, 16 décembre *ibid* fo 120 or; *au même* Saint-Germain l'Espinasse, 17 décembre *ibid* fo 121 or *Le bâtard de Savoie, Chabannes, Saint-Severin et Caluau au roi.* La Breille, 19 décembre B Institut. Coll. Godefroy *255* p. 10. or.

(6) *Le bâtard à Robertet.* Varey, 24 décembre. Bibl. Nat. f. fr. *3030* fo 29. or.

(7) *Le bâtard au roi.* La Breille, 19 décembre B. Institut. Coll Godefroy *284* fo 5. or.

(8) *cf.* J. Ant. Gautier. op. cit. II, 181.

(9) *Le bâtard à Du Bouchage.* Berthoud « Bourtou », 3 janvier (1522) Bibl Nat f. fr. *2972* fo 44. or. — Eidg. Absch. IV 1. *A* (Freiburg, 1. und 2. Januar). 150 no 64.

(10) *Ibid.* — *Berne au bâtard de Savoie.* 7 août 1521. Latein. Missiven *I*, 24; 3 février 1522. *ibid.* fo 41vo.

(11) *Le bâtard à Robertet* Lucerne, 9 janvier (1522) Bibl Nat f fr *2975* fo 60 or; *à Du Bouchage* Lucerne, 10 janvier. f. fr. *2972* fo 49. or; *au même.* Lucerne, 14 janvier. *ibid.* fo 56. or. — *Lamet à Robertet.* Lucerne, 14 janvier. f. fr. *2994* fo 115. or. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 151 *n*, 152 *n*. — P. Daniel. Histoire de France VII, 470.

belligérants. (1) Le pape et l'empereur avaient bien, il est vrai, tenté de combattre cette résolution, mais les remontrances présentées par leurs envoyés à la diète de Zurich étaient restées sans écho. (2) L'argent de France, l'argument le plus persuasif auquel ne cessait de recourir le grand-maître, étouffa les scrupules des récalcitrants que flattait, au surplus, la requête adressée par le roi au Corps helvétique de tenir sur les fonds baptismaux le prince dont la reine allait incessamment accoucher. (3)

« Vos affaires de par deça ... sont à present si bien que ne pourroient mieux », (4) écrivait René de Savoie à François Ier, de Lucerne le 29 janvier. Et Montmorency, moins enthousiaste, d'ajouter : « Mais y coustera tant que c'est « une merveilleuse chose de l'argent qui s'i despendra, car ses gens demandent « tant de payes et sont si desraisonnables qu'il est presques impossible de « les pouvoir contanter pour l'avarice qui est en eulx. » (5)

Le 30 janvier, le grand-maître, laissant derrière lui Lamet et André Le Roy, (6) quittait Lucerne avec la plupart de ses collègues — auxquels s'était joint, dans l'intervalle, le marquis de Saluces, envoyé par Lautrec en Suisse, (7) — et prenait la route du Gothard, où Montmorency et Visconti l'avaient précédé. (8) Arrêté « au pied de la montagne » par la chute des neiges, il n'atteignit Bellinzone que le 9 février. (9) Six jours plus tard, près de 20000 hommes (10) se trouvaient réunis à Lugano, leur lieu de rassemblement, et pénétraient aussitôt en Lombardie sous la conduite du bâtard, de La Palisse et du grand écuyer. Mais, le 29 avril déjà, cette superbe infanterie, renforcée des restes de l'armée de Lautrec, éprouvait à la Bicoque un sanglant échec qui consacra la perte définitive du Milanais pour la France. (11)

II. Lorsque le roi eut pris la résolution de reconquérir, avec l'aide des Suisses, le Milanais que Lautrec venait d'évacuer, Montmorency, qui n'était

(1) *Le bâtard à Robertet.* Lucerne, 18 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *2964* f° 39. or. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 163 *f*, 164 *n*, 165, 169 *q*. — *Pace to Wolsey.* Berne, 28 janvier 1522. Letters and Papers. Henry VIII, 1519—1523. n° 1995. — *Le bâtard de Savoie au conseil de Zurich.* Fribourg, 1er janvier (1522). St-Arch. Zürich. or.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *A* 159. — *François Ier aux cantons.* Troyes, 20 mars (1522) St-Arch. Luzern. or. parch.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *A* 163 *i*.

(4) *Le bâtard au roi.* Lucerne, 29 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *2980* f° 49. or.

(5) *Montmorency à La Trémoille* Lucerne, 28 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *2971* f° 12 or.

(6) *Lamet a Montmorency.* Lucerne, 6 février. Bibl. Nat. f. fr. *6640* f° 163. or.

(7) *Le bâtard au roi.* 29 janvier.

(8) *Le bâtard à La Trémoille.* Lucerne, 30 janvier. Bibl. Nat. f. fr. *2963* f° 112. — *Le bâtard de Savoie; Chabannes; Galeas de Saint-Severin; Jean, évêque de Senlis; Henry Bohier; Morelet, au roi.* Altorf (« Escript à Hurie »), 30 janvier. f. fr. *2966* f° 136. or. — *Lamet à Montmorency.* Lucerne, 3 février. f. fr. *20 503* f° 137. or.

(9) *Le bâtard à Montmorency.* Airolo, 6 février. Bibl. Nat. f. fr. *3070* f° 63. or; *à Du Bouchage.* Bellinzone, 10 février. f. fr. *2990* f° 30. or.

(10) *Le bâtard à La Trémoille.* 30 janvier.

(11) *cf.* sur la « grande ambassade ». Val. Anshelm. Berner Chronik VI, 146sqq. — Tillier. Geschichte Bern's III, 156. — *Mémoires de Martin du Bellay.* (Michaud et Poujt V, 156.) — *Lettres du bâtard de Savoie au canton de Lucerne.* 1522 à 1524. St-Arch. Luzern. Frankreich Kriege

encore que Sr de la Rochepot, fut désigné pour faire partie de la grande ambassade envoyée aux Ligues sous la conduite du bâtard de Savoie.

Sans attendre la « compaignie », le futur connétable prend les devants avec le capitaine Jean de Diesbach,(1) et obtient audience des conseils de Fribourg et de Berne (19 et 21 décembre) qu'il trouve « en si bonne volonté de servir « le roy que possible ne seroit de plus », et « deliberez . . . de marcher vers la « duché de Millan . . . non seullement les hommes, mais y mener jusques à « leurs femmes et enffans . . . pour le service dudict seigneur ». (2)

Rejoint par ses collègues, vers les premiers jours de janvier 1522, le Sr de la Rochepot participe à leur négociation jusqu'au 29 de ce mois, jour de son départ pour la Haute-Italie où ne tardent pas à le suivre le bâtard de Savoie et « la compaignie » avec une levée de 16 à 20000 Suisses. (3)

III. L'un des membres de la grande ambassade, André Le Roy arrive en Suisse, avec ses collègues, au commencement de janvier. Il y demeure avec Lamet après leur descente en Italie (4) et se voit plus spécialement chargé des payements à faire aux cantons. (5) Le grand-maître et Chabannes le trouvent encore à Berne lors de leur retour aux Ligues (juin). Ils l'y laissent, ainsi que le Sr de Morette, au moment de leur départ pour la cour (commencement d'août), (6) vers laquelle Le Roy, lui aussi, ne tarde pas à se diriger.

IV. Jacques Ragueneau, receveur des tailles de Poitou, fait partie de la grande ambassade. C'est lui que le bâtard de Savoie dépêche à la cour, depuis Lucerne, le 18 janvier 1522, afin d'informer le roi de l'heureux succès de la diète convoquée dans cette ville. (7)

V. *cf.*, p. 255, la notice : *René Du Chesnel, bailli de Touraine* (décembre 1521 à février 1522).

(1) *Le bâtard de Savoie à C. de Mullinen* Compiègne, 4 décembre Bibl. Nat. Clairt *312* fo 2279 or — *Le bâtard de Savoie à Robertet.* Neuvy sur Barangeon, 13 décembre Bibl Nat f fr *3060* fo 113 or. *Du même au même* Saint-Germain l'Espinasse, 17 décembre *ibid* fo 121 or — *Montmorency à La Tremoille* Mâcon, 12 décembre. f. fr. *3060* fo 112. or.

(2) *Montmorency à Robertet* Berne, 21 décembre Bibl. Nat. f. fr. *2975* fo 79 or

(3) *Montmorency à La Tremoille* Lucerne, 28 janvier 1522) Bibl Nat f fr *2971* fo 12 or « Hier matin partirent d'avecques nous Messrs Galeas Visconte et de la Rochepot et s'en vindrent coucher icy pour s'en aller devant.. » *Le bâtard de Savoie et ses collègues au roi.* Altorf, 30 janvier (1522). f fr *2966* fo 136 or. — *Lamet à Montmorency.* Lucerne, 5 février f fr *20503* fo 137 or — *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Airolo, 6 février (1522). f. fr. *3070* fo 63. or. — Contrairement à l'opinion de Mrs Decrue (Anne de Montmorency t. I, 22) et de Panisse-Passis (les comtes de Tende de la maison de Villars, 34), il me paraît certain que Montmorency *précéda* le bâtard de Savoie en Italie.

(4) « Je vous prie dire à Monsr le grant mestre qui lesse icy Messr André Le Roy jusque à ce que le Roy y ait envoyé ung autre » *Lamet à Montmorency* Lucerne, 6 février 1522. Bibl Nat f fr *6610* fo 163 or. — *cf.* Strickler Aktensammlung V, 7 *a-c*

(5) Spont Semblançay 110

(6) « Je m'en iray devers le Roy avecque mond. Sr le grant meistre et demourra de par deça maistre André Le Roy. » *Lamet à Montmorency.* Berne, 9 juillet. f. fr. *6639* fo 73. or; *au même.* Berne. 15 juillet. Clairt *314* fo 3061. cop.

(7) *René, bâtard de Savoie, à Robertet.* Lucerne, 18 janvier (1522) Bibl Nat f fr *2961* fo 39 or; *au roi.* Lucerne, 29 janvier (1522 f fr *2980* fo 19 or

VI. Antoine d'Ancienville, Sr de Villiers, est l'un des personnages de second ordre attachés à l'ambassade extraordinaire du bâtard de Savoie aux Ligues (janvier—février 1522). Il rejoint les envoyés français à Lucerne, au commencement de janvier, mais est redépêché, au bout de quelques heures, en cour, afin d'informer le roi du résultat satisfaisant de la première diète.(1) Chargé d'une nouvelle mission auprès du grand-maître, il retrouve celui-ci à Locarno (commencement de février) et ne reprend la route de Paris qu'après s'être assuré de l'arrivée au camp des sommes destinées au payement des bandes suisses. (2)

VII. Christophe d'Allègre fait partie, comme le Sr de Villiers, de la grande ambassade et ne quitte Lucerne que le 6 février. Il rejoint aussitôt à Locarno le bâtard de Savoie et ses collègues qui l'y avaient précédé de quelques jours. (3)

VIII. Attaché à la grande ambassade (janvier—février 1522), Ludovic Tschudy est dépêché aux Ligues Grises, avec lesquelles il conclut, le 21 février, une convention relative à la garde de leurs passages contre les ennemis du roi. (4) Rentré, au bout de peu de temps, en Suisse, il est renvoyé à Coire par le bâtard de Savoie (juin), afin d'obtenir de l'évêque et des III Ligues un sauf-conduit en faveur de Montmorency, alors à Venise. Tschudy se porte à la rencontre de ce dernier sur territoire vénitien et lui sert de guide jusqu'à Lucerne. (5)

╬ MICHEL ANTOINE, MARQUIS DE SALUCES

Mission spéciale aux Ligues, de la part du gouverneur de Milan

Janvier 1522

Le bâtard de Savoie et ses collègues de la grande ambassade trouvent à Lucerne le mis de Saluces que Lautrec y avait envoyé pour faire une levée de 6 ou 7000 hommes. Ils obtiennent de lui qu'il renonce à accomplir sa mission, afin de ne point entraver le recrutement des 16 000 Confédérés qu'eux-mêmes sont chargés de mettre sur pied. Le marquis de Saluces, après avoir assisté aux deux diètes du mois de janvier, rejoint en Lombardie Lautrec, auquel il annonce le succès remporté en Suisse par les envoyés du roi. (6)

(1) *Le bâtard de Savoie à Robertet* Lucerne, 9 janvier. Bibl Nat. f fr *2975* fo 60 or; *à Du Bouchage.* 10 janvier. f. fr. *2972* fo 19 or; *au même.* Lucerne, 11 janvier. *ibid.* fo 56. or; *au roi.* Lucerne, 29 janvier. f. fr *2980* fo 19. or

(2) *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Airolo, 6 février. Bibl. Nat. f fr. *3070* fo 63. or *Proposition faite par Lamet à Lucerne* 28 mars 1522. Strikler. Aktensammlung I no 403.

(3) *Lamet à Montmorency* Lucerne, 3 et 6 février (1522). Bibl. Nat f. fr. *20 503* fo 137. or; *6040* fo 163. or.

(4) Eidg. Absch. IV 1. A 171 no 73

(5) *Lamet à Montmorency.* Berne, 9 juillet (1522). Bibl. Nat. f. fr. *6639* fo 73; *au même.* Fribourg, 31 juillet (1522). *ibid.* fo 71.

(6) « J'ay envoyé Monsr le Marquis de Saluces à Lucerne pour haster et nous amener les Suysses . . » *Lautrec au roi.* Crémone, 5 janvier (1522). Bibl. Nat. f. fr. *2978* fo 84. « Pareillement ay envoyé Mr le

+ GALEAS VISCONTI

Mission aux Ligues de Suisse, de la part du gouverneur de Milan

Mai 1522

Visconti, après le désastre de la Bicoque, rejoint la cour à Lyon (1) et, de là, se rend directement aux Ligues, où il précède le grand-maître et Chabannes, retenus à Locarno. L'ancien partisan des Sforza se présente avec Lamet, le 17 mai, devant le conseil de Lucerne, auquel il demande une nouvelle levée de 6000 hommes qu'il ne peut, d'ailleurs, obtenir. (2) De Lucerne, il regagne la France, sans même attendre la réunion de la diète du 27 mai, dans laquelle Lamet défend, à lui seul, les intérêts du roi Très-Chrétien. (3)

+ RENÉ, BÂTARD DE SAVOIE
+ JACQUES DE CHABANNES, MARÉCHAL DE LA PALISSE
+ JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeurs extraordinaires en Valais, puis aux Ligues de Suisse

Juin—Août 1522

I. LE BÂTARD DE SAVOIE; LE MARÉCHAL DE LA PALISSE

L'armée royale de Lombardie avait cessé d'exister. Ses chefs ne tardèrent pas à se disperser. Lautrec, sous un déguisement, parvint à rentrer en France; Montmorency prit la route de Venise. Quant au bâtard de Savoie, au maréchal de La Palisse, à Galeas de San Severino, (4) ils se replièrent, avec les débris de leurs troupes, vers les bailliages suisses d'outre-monts. (5) Les deux premiers arrivent à Lugano le 12 mai au soir. (6) Le 15, ils sont à Locarno. Ils y attendent « un convoi d'argent destiné à la gendarmerie » (7) et cherchent les moyens de porter secours à la garnison française de Novare qui tenait encore. (8) Cet espoir ayant été déçu, ils gagnent le Valais, par le Simplon,

Mr de Saluces au pays de Suysse pour m'amener des Suysses premiers prestz jusques au nombre de VII à VIII mil et faire haster la venue des autres..» *Du même au même.* 11 janvier (1522). Clairt *323* f° 8127. «Aussi nous avons faict sçavoir à Monsr de Lautrec ce que avons faict icy pour vostre dict service, où s'est trouvé present Mr le Marquis de Saluces, que ledict Sr de Lautrec avoit envoyé par deça pour faire une levée de six ou sept mil Suisses...» *Le bâtard de Savoie au roi.* Lucerne, 29 janvier (1522). Bibl. Nat. f. fr. *2980* f° 49.

(1) *Sir Richard Wingfield and Spinelly to Wolsey.* Brussels, 21 april 1522. — *Cheyne to Wolsey.* Lyon, 6 mai. Letters and Papers. Henry VIII. 1519—1523. nos 2195, 2233.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *A* 196 zu *f.*

(3) Eidg. Absch. IV 1. *A* 194 *f.*

(4) Les traces de ce dernier se perdent à partir de ce moment, mais il est certain qu'il ne se rendit point aux diètes avec le bâtard

(5) *Cheyne to Wolsey* Lyon, 11 mai (1522). Letters and Papers. 1519—1523 n° 2257.

(6) *René de Savoie à Montmorency.* Lugano, 14 mai. Bibl. Nat. f. fr. *2987* f° 17. or.

(7) Spont. Semblançay 187.

(8) P. S. à la lettre du bâtard de Savoie, du 29 janvier.

avec l'intention de rejoindre la cour à Lyon. (1) Mais un ordre du roi les atteint qui modifie leurs projets. François Ier leur prescrit, en effet, de se transporter aux Ligues, de demander aux cantons une levée de 6000 hommes et de « vuyder le fait de quelque paiement deuz à leurs gens qui ont servy tant en Picardie que en Itallye ». (2)

Comme conséquence de ces nouvelles instructions, le grand-maître et Chabannes, arrivés à l'extrémité orientale du Léman, se rabattent sur le haut plateau et la plaine suisses. Le 10 juin, on signale leur présence à Romont. (3) De là, accompagnés de Morelet du Museau et de Morette, l'aîné, (4) ils visitent Fribourg et Soleure. (5) Le 19 du même mois ils sont à Berne, où ils retrouvent Lamet et André Le Roy et réussissent à emprunter, au nom de leur maître, une certaine somme d'argent. (6) Quelque favorables que parussent être les dispositions des Confédérés envers François Ier, quelque brûlant que fût leur désir de prendre, à bref délai, une revanche éclatante du désastre de la Bicoque, le bâtard de Savoie n'obtint pas sur le champ gain de cause. Il lui fallut trois diètes pour vaincre la résistance de ceux d'entre les cantons qu'inquiétaient ces levées successives dont ils ne connaissaient point, par avance, la destination. (7) Mais le recès de la diète de Berne du 23 juillet aplanit les dernières difficultés. Moyennant certaines concessions, très raisonnables, consenties par le roi, les Suisses accordaient à la France les troupes dont cette puissance pouvait avoir besoin. (8) Bien plus, les XII cantons, par une démarche spontanée, insistaient à nouveau auprès de Zurich, afin d'obtenir son adhésion au traité du 5 mai 1521. (9) Cette invitation pressante ne modifia en rien, il est vrai, l'antipathie bien connue du « Vorort » à l'égard de l'alliance

(1) *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Martigny, 4 juin. Bibl. Nat. f. fr. *2987* f° 19. or.

(2) *Le bâtard de Savoie à Du Bouchage.* Berne, 19 juin. Bibl. Nat. f. fr. *3972* f° 45. or. — Mr de Panisse-Passis (les comtes de Tende. p. 35) estime que le bâtard et Chabannes virent le roi entre leur séjour à Locarno et leur arrivée aux Ligues. Cette opinion ne résiste pas à un examen quelque peu attentif de la correspondance du grand maître.

(3) *Le bâtard de Savoie à Zurich.* Romont, 10 juin (1522). St-Arch. Zürich. (Frankr.). or.

(4) *Lamet à Montmorency.* Berne, 9 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 73 or. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 218 zu *i* 2. — *Intelligence from a French spy* Janvier 1523. Letters and Papers. 1519—1523. n° 2770.

(5) *Le bâtard de Savoie à Du Bouchage.* Berne, 19 juin. Bibl. Nat. f. fr. *3972* f° 45. or.

(6) *Bern an Solothurn.* 25. Juni 1522. Teutsche Missiven *P* 59 *a.* — St-Arch. Solothurn. Rathsbuch (9. Juli 1522) p. 289. — Arch. Fribourg. Rathsbuch n° 40. — *Le roi au canton de Fribourg.* Saint-Germain-e./L., le ..(sic) septembre (1522). Arch. Fribourg. (Frankr.). or. — *Obligation du roi pour 30 000 florins empruntés au canton de Fribourg par le bâtard de Savoie et Morelet du Museau.* Saint-Germain-e./L., 9 février 1522/1523. *Obligation des generaux des finances (Thomas Bohier, Guillaume de Beaune, Morelet du Museau) pour la même somme.* 9 février 1522/1523. — *Obligation spéciale contractée par les cautions du roi (le bâtard de Savoie, le maréchal de la Palisse, Morelet du Museau et Ch' de Challant, S' de Villarsay),* 9 février 1523. Arch. Fribourg. cop. — *cf.* Notice Gundelfinger, p. 264.

(7) *Diètes de Lucerne.* 24 juin (Eidg. Absch. IV 1. *A* 206 *f*); *de Berne.* 9 juillet (*ibid.* 216 *i*, 217 *k, n, p*) *de Berne.* 23 juillet (*ibid.* 223 *d, i*).

(8) «Semblablement ont dict et declaré vouloir tenir, observer et garder inviolablement et de poinct en poinct l'alliance qu'ilz ont avecques ledict Sr et, en fort bon visaige, luy ont accordé la levée de leurs gens en tel nombre et pour la faire à tel temps que luy plaira et pour s'en servir où et quant bon luy semblera, soit pour France ou pour l'Ytallie...» *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Berne, 28 juillet (1522). Bibl. Nat. f. fr. *3049* f° 59. or.

(9) *Le bâtard de Savoie à Zurich.* Berne, 19 juillet 1522. St-Arch. Zürich. (Frankr.). or. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 228 *b*.

française. Néanmoins lorsque, le 2 août, le bâtard de Savoie et Chabannes quittèrent les Ligues pour rejoindre le roi, ce fut avec la conviction qu'ils laissaient les Confédérés « en si bonne volonté envers ledict Sr et de luy faire service qui n'est possible de plus ». (1)

[Un agent anglais à Rome se fait l'écho, dans une lettre à Wolsey, en date du 13 janvier 1523, du bruit d'après lequel le grand-maître aurait été dépêché aux Ligues, en décembre 1522, afin d'y remplir une dernière mission. (2) Cette assertion, dénuée de fondement, peut être placée sur le même rang que celle de l'ambassadeur de Henri VIII en France, annonçant, en juillet 1521, le départ du bâtard de Savoie pour la Suisse avec l'ordre d'y lever 6000 hommes.] (3)

II. JEAN MORELET DU MUSEAU

Chargé d'une mission extraordinaire, Morelet accompagne aux Ligues le bâtard de Savoie et le maréchal de Chabannes-La Palisse après le désastre de la Bicoque. Il les assiste dans trois diètes successives (4) et rentre en France en même temps qu'eux. (5) Le bruit courut même un instant — mais aussitôt controuvé — que les Confédérés avaient fait main basse sur la caisse du trésorier des guerres afin de se payer de leurs créances. (6)

DANIEL GUNDELFINGER

Mission financière en Suisse

Juin—Juillet 1522

Gundelfinger assiste Lamet dans les négociations spéciales de cet ambassadeur à Soleure, à Fribourg, à Berne, en vue d'obtenir de ces cantons le prêt de certaines sommes, sollicité par le roi. (7)

(1) *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Lyon, 11 aout 1522 Bibl Nat f fr. *2987* f° 39 or — *Le roi à Lucerne.* Saint-Germain e./L. 20 septembre (1522) St-Arch Luzern (Frankr or parch.

(2) *Hannibal to Wolsey* Rome, 13 janvier 1523. Henry VIII 1519 1523 n° 2771 *cf. Sir Robert Wingfield to Wolsey.* Malines, 10 april 1523 *ibid* n° 2939

(3) *Fitzwilliam and Jerningham to Wolsey* Dijon, 13 july 1521 Letters and Papers Henry VIII. 1519—1523. n° 1413.

(4) Voir Savoie René de, p 263.

(5) « Le tresorier Morelet ... est icy avecques Monsr le grant maistre ». *Lamet à Montmorency.* Berne, 9 juillet 1522 Bibl. Nat f fr *6639* f° 73. or. — *cf.* Eidg Absch IV 1 A 218 zu *i*2 — Strickler Aktensammlung. u. s. w. I, nos 457, 458.

(6) Henry VIII. 1519—1523. n° 2770.

(7) *Berne au roi; à Lamet* 17 novembre 1522 St-Arch. Bern. Latein. Missiven *K* 1v°, 2v°
« Nos scultetus et consules urbis bernensis presentium tenore fatemur nos habuisse et recepisse per manus providi viri burgensi nostri dilecti Danielis Gundelfinger mercatoris Lugdunensis summam videlicet trium mille scutorum et deinde aliam summam duorum mille et trecentum scutorum auri de sole. quas summas nobili et magnifico domino Anthonio de Lamet et prefato Daniele Gundelfinger, eo nunc christianissimi Francorum regis *oratoribus* et destinatis pro rebus et agibilibus regie Mtis mutuo dedimus prout littere obligationis ob id duplice in forma concepte et manibus jamdictorum Dni Anthoni de Lamet et Danielis Gundelfinger restitute planius in se continere videntur. » Berne, 24 janvier 1523. Latein. Missiven *K* 15v°

CHARLES DU SOLIER, Sr DE MORETTE

Mission extraordinaire en Suisse

Juin—Octobre 1522

Lettres de créance: La Côte Saint-André, 19 juillet[1] (1522)

Les traces du Sr de Morette disparaissent pendant les quelques mois qui suivent sa première mission en Suisse. Toutefois, il n'est pas téméraire de supposer qu'il demeura aux côtés de Lautrec jusqu'au moment où celui-ci se vit contraint, en mai, de regagner la France.

Lorsque, tôt après le désastre de la Bicoque, la bâtard de Savoie et le maréchal de Chabannes se décidèrent à évacuer la Lombardie,[2] le Sr de Morette les accompagna aux Ligues. Ils l'y laissèrent à leur départ, avec Antoine de Lamet. Mais quand ce dernier prit, à son tour, le chemin de la cour (commencement d'août) et que Montmorency et André Le Roy eurent quitté la Suisse, Morette demeura seul chargé des affaires de France auprès des cantons. Il n'abandonna, sans doute, ce poste de confiance qu'en octobre, quelques jours avant l'arrivée de son successeur, le Sr de Boisrigaut.[3]

S'il fallait en croire l'éditeur des *Calendar of State Papers,*[4] le Sr de Morette aurait accompli une troisième et dernière mission en Suisse en ***septembre 1526.*** Or cette assertion résulte, soit d'une erreur de lecture, soit plutôt d'une confusion d'identités, car elle se reproduit dans d'autres séries de cette précieuse collection.[5] L'ambassadeur du roi aux Ligues, en 1526, avait nom Morelet et non point Morette.

‡ ANNE DE MONTMORENCY, Sr DE LA ROCHEPOT

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises et en Suisse

Août 1522

Dès son arrivée au camp de Lautrec, Montmorency s'était vu confier le commandement d'une partie des Suisses de l'armée royale. Ce fut à leur tête qu'il combattit à la Bicoque où il reçut une blessure dangereuse. A peine rétabli, le Sr de la Rochepot fut dépêché en ambassade extraordinaire vers la Seigneurie de Venise et le duc de Ferrare que les insuccès répétés des armes françaises dans la

(1) «... Si trève ou paix se faict et traicte, vous y nommerons et comprendrons et tiendrons main que pour vous et la seureté de voz estats se faira tout ainsi que pour nous mesmes, tenans et repputans voz affaires les nostres propres, comme vous dira plus amplement de part nous le Sr de la Rochepot, gentilhomme de nostre chambre, lequel nous mandons venir devers nous; et jusques à ce que l'ambassadeur que nous avons depputé pour aller devers vous soit arrivé par delà, y laisser le Sr de Morette par le quel vous nous ferez entendre de voz nouvelles...» Escript à la Coste St-André, le XIXe jour de juillet. *Le roi aux cantons.* Bibl. Nat. Coll. Fontanieu *204*, copie à la date erronée de 1527)

(2) *Memoires de Martin du Bellay.* (Collection Michaud et Poujoulat V, 161

(3) Diètes de Lucerne des 9 septembre et 8 octobre. Eidg. Absch. IV 1 A 237 *k*, 242 *q*.

(4) Venetian 1520 1526 no 1108

(5) Spain. 1527 - 1529 no 92. Venice. 1527 1533 no 31.

plaine du Pô détachaient peu à peu de l'alliance du roi. (1) Mais cette mission n'ayant pas eu le résultat qu'en attendait François Ier, celui-ci rappela auprès de lui Montmorency, en lui prescrivant toutefois de s'arrêter quelque temps aux Ligues avant de rejoindre la cour.

Parti de Venise vers la fin de juillet, le Sr de la Rochepot s'engagea tout d'abord dans la haute vallée du Rhin, (2) prit son chemin par Coire où, de concert avec un envoyé du grand-maître, (3) il prépara discrètement l'accession des deux Ligues Cadée et des Dix Droitures au traité de Lucerne du 5 mai 1521, et n'arriva en Suisse qu'après le départ de René de Savoie et du Sr de Lamet, soit au commencement d'août. (4) Sa venue avait été annoncée aux cantons par une missive royale, datée de La Côte Saint-André, le 19 juillet. (5) Pour se conformer à ses instructions, Montmorency donna connaissance aux Suisses de l'état des négociations engagées pour la paix, sous la médiation du Saint-Père, et leur promit, d'une manière formelle, que le roi les y comprendrait au premier rang de ses « amys, alliez et confederez ». (6) Il n'avait point encore quitté les Ligues lorsqu'il reçut l'avis de son élévation à la dignité de maréchal de France (6 août). Cette nouvelle hâta sans doute son départ, car, dès la seconde quinzaine d'août, le Sr de Morette (7) se trouvait seul chargé des intérêts français en Helvétie. (8)

(1) *Mémoires de Martin du Bellay.* (Michaud et Poujoulat V, 163.) — *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Martigny, 1 juin 1522. Bibl. Nat. f. fr. *2987* f° 19. or.

(2) *Sauf-conduit délivré par l'évêque de Coire et les III Ligues en faveur du Sr de la Rochepot.* Coire, 9 juillet (1522). Bibl. Nat. f. fr. *2986* f° 52. or. — *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Berne, 28 juillet (1522). f. fr. *3049* f° 59. or.

(3) Voir Tschudi (Louis), p. 261 (VIII).

(4) *A. de Lamet à Montmorency.* Fribourg, 31 juillet (1522). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 71. or.

(5) Bibl. Nat. Portef. Fontanieu *204*. cop. *cf.* Notice Morette, note 1).

(6) « Et repputons voz affaires les nostres propres, comme vous dira plus amplement de par nous le Sr de la Rochepot ... » *François Ier aux Suisses.* La Cote Saint-André, 19 juillet (1522). Portef. Fontanieu *204* cop.

(7) Voir ce nom.

(8) *cf. Advertissemens a Monsgr le mareschal de la Rochepot pour en parler au roy et a Monsgr le grant maistre.* (septembre 1522). Bibl. Nat. f. fr. *20 506* f° 213. cop.

MISSIONS

ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE, DANS LE VALAIS, AUX LIGUES GRISES, A GENÈVE

(RÈGNE DE FRANÇOIS Ier)

1522—1547

1522—1523

SUISSE

—

LOUIS DAUGERANT,

S^r DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse

depuis novembre 1522

Lettres de créance:

... octobre 1522

Rappels de créance:

St-Germain-e./L., 23 novembre 1522
St-Germain-e./L., 31 mars 1523
(en commun avec Jean Morelet du Museau)
St-Germain-e./L., 3 mai 1523
St-Germain-e./L., 8 juin 1523
Lyon, 27 octobre 1523
Lyon, 31 octobre 1523
Blois, 11 décembre 1523

Pas de résidence fixe.

Itinéraire:

Aux diètes de Bade:

21 novembre 1522 (Eidg. Absch. IV 1. *A* 251 *z*)
15 décembre 1522 (*Ibid.* 256 *w*, *x*, 258 zu *w*)
5 janvier 1523 (***Ibid.*** 263 *w*
15 juin 1523 (***Ibid.*** 296 *w*)

aux Ligues Grises:

fin de janvier—com^ct de février 1523. (***Ibid.*** 271, 1501)

[Intérim géré à Soleure par André Le Roy]

ANDRÉ LE ROY

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Novembre 1522 — Mars 1523

Rappel de créance: St-Germain e. L., 23 novembre

Il remplace l'ambassadeur ordinaire à Soleure, pendant une absence de ce dernier, lequel est dépêché aux Ligues Grises. fin de janvier—comment^t de février [Assiste Boisrigaut dans ses négociations

Bibl Nat f fr 2987 f° 35
Bibl. Institut. Coll. Godefroy *94* f° 14
St-Arch. Bern. Latein. Missiven *K* 18^a
Eidg Absch IV 1. *A* 251 263
Strickler Aktensammlung u s w I, 553, 561

---

‡ LOUIS DAUGERANT,

S^r DE BOISRIGAUT

Mission extraordinaire aux Ligues Grises

Fin de Janvier — Comment^t de Février 1523

[Accession des Ligues Cadée et des X Droitures à l'alliance franco-suisse]

Bibl Nat f fr 2987 f° 35
Eidg. Absch. IV 1. *A* 271
Strickler. op. cit I, 553, 563

JEAN MORELET DU MUSEAU

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Mars — Mai 1523

Rappel de créance:
(en commun avec Boisrigaut)
St-Germain-e./L., 31 mars

[Distribution des pensions échues. Payement des soldes arriérées]

St-Arch. Bern. Latein Missiven *K* 29v^o, 61
Ibid. Teutsche Miss. *P* 119, 138
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
Eidg. Absch. IV 1. *A* 276 282
Strickler. op. cit. I, 553, 789 *a*, *b*

à Berne :

27 février 1523 (avec A. *Le Roy*) (Strickler Aktensammlung I, 561)

26 mars—1er avril (avec Morelet) (Eidg. Absch. IV 1. *A* 276—282)

31 mai (St-Arch. Luzern)

7 juillet (avec Lamet) (Eidg. Absch. IV 1. *A* 307 *i, q, r*)

21 août (avec Lamet) (Bibl. Nat. f. fr. *20 503* f° 149)

16 septem.re (Eidg. Absch. IV 1. *A* 335 zu *i*)

12 octobre (*Ibid.* 338 *i*)

5 et 8 décembre (Bibl. Nat. f. fr. *6639* f.os 53 et 55)

à Lucerne :

30 septem.re (Eidg. Absch. IV 1. *A* 331 *i*)

10 novembre (*Ibid.* 347—350)

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *2987* f.os 13, 35
3028 f° 50
3044 f° 54
3897 f° 144
6639 f.os 53, 55
Coll. Clair.t *314* f° 3093
324 f° 8685

Aff. Etr. Suisse II suppt. 30

St-Arch. Luzern Missiven der franzos. Konige (Frankr. Kriege)

St-Arch. Bern Latein. Missiven *K* 50 v°, 90

Ibid. Teutsche Missiven *P* 119, 138

Eidg. Absch. IV 1. *A* 276—282, 296, 307, 315, 318, 331—350, 374

Strickler Aktensammlung u. s. w. I, 553, 563, 789 *a, b*

ANTOINE II DE **LAMET**

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Juillet—Septembre 1523

[Demande d'une levée de 6000 hommes]

Bibl. Nat. f. fr. *3027* f° 19; f. fr. *3028* f.os 20, 33, 41, 44; f. fr. *3044* f° 54; f. fr. *20 503* f° 149
f. Clairamb.t *323* f° 8619
Eidg. Absch. IV 1. *A* 306—324
Egli. Aktensammlung u. s. w. 407, 781

ANNE DE **MONTMORENCY**, S.r DE LA ROCHEPOT. JEAN DE **DIESBACH**

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Août 1523

[Ne dépassent pas Vevey où les rejoint la levée obtenue par Lamet]

Bibl. Nat. f. fr. *2979* f° 63; f. fr. *2987* f.os 11, 15, 47, 49; f. fr. *3028* f.os 20, 41, 44, 50; f. fr. *3044* f° 54; f. fr. *3082* f° 33
Clairamb. *323* f° 8517
Eidg. Absch. IV 1. *A* 306*i*, 320 *d*
Decrue. Anne de Montmorency I. 38 sqq.

GILLES DE **LA POMMERAYE**

Mission aux frontières de Suisse

Août 1523

[Assiste Montmorency et Diesbach dans leurs négociations]

Bibl. Nat. f. fr. *3028* f° 20; f. fr. *20 503* f° 149

† GEOFFROY DE **GRANGIS**

Mission extraordinaire aux Ligues Grises

Juillet—Décembre 1523

[Lutte entamée contre les influences impériales]

Arch. Nat. *J 935* n° 9
Bibl. Nat. f. fr. *3027* f° 97; f. fr. *3028* f° 33; f. fr. *6639* f° 125

JEAN **MORELET DU MUSEAU**

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Août—Septembre 1523

Rappel de sa mission :

Blois, 11 janvier 1524

[Accélération des secours demandés aux Suisses pour la défense de la Lombardie]

Bibl. Nat. Coll. Clair.t *323* f.os 8617, 8619; f. fr. *2937* f° 61; f. fr. *2979* f° 63; f. fr. *2987* f° 13; f. fr. *3027* f.os 19, 97, 113; f. fr. *3028* f° 41; f. fr. *6639* f° 53; f. fr. *20 503* f° 149
St-Arch. Bern. Latein. Missiven *K* 90
Ibid. Missiven d. Könige (11 janvier 1524)
Eidg. Absch. IV 1. *A* 318 zu *y*, 324, 325

SUISSE

LOUIS DAUGERANT S^r DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance:

Blois, 9 février
Blois, 21 mars
Blois, 29 mars
Blois, 4 avril
Coucy, 14 avril
Lyon, 6 mai
Amboise, 21 mai
Plessis-les-Tours, 6 juin
Blois, 8 juillet
Romorantin, 16 juillet
Sallefranc, 12 novembre (en commun avec Morelet)

Pas de résidence fixe.

Itinéraire:

Lucerne, 23, 24, 27 janvier	Eidg. Absch. IV 1 *A* 362 *s*, 366 (7) St-Arch Solothurn Corresp. Frankr 1550 1558. — Strickler. op. cit. I, 740
Lucerne, 16 févr.	Eidg. Absch. IV 1. *A* 372 (*n*)
Lucerne, 21, 23, 27, 29 mars	Eidg. Absch IV 1. *A* 389 *a*, 391 (*b*). Strickler. I, 769
Lucerne, 1er, 4, 9 avril	Eidg. Absch. IV 1. *A* 393 *c*, 395 *i*, 406 (3) Strickler. I, 778
Berne, 16 avril	St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — Strickler. I, 789 *a*
Lucerne, 11, 20 mai	Eidg. Absch. IV 1. *A* 412 *a*, *d*, 418 *b*
Berne, 1er juin	St-Arch. Luzern. (Frankr. Pens.)
Bade 6, 10 juin	Eidg. Absch. IV 1. *A* 436 *n*, 438 *ii*
Lucerne, 21 juin	Eidg. Absch. IV 1. *A* 449 zu *k*
Zoug, 11 juillet	Eidg. Absch. IV 1. *A* 453 *n*
Berne, 16 et 17 juil.	Eidg. Absch. IV 1. *A* 469 zu *f*. Strickler. I, 831
Berne, 28 juillet (avec Lamet et Morelet)	Eidg. Absch. IV 1. *A* 468 *f*

+ ULRICH HARDER

Mission militaire aux Ligues de la part des lieutenants-généraux du roi en Lombardie

Janvier 1524

[Demande d'un complément de levée]

Eidg Absch IV 1. *A* 362, 366, 367

+ — RAPHAEL BALLAZOL

Mission spéciale aux Ligues Grises, de la part des lieutenants-généraux du roi en Lombardie

Janvier — Février 1524

[Demande d'une levée]

Eidg Absch IV 1. *A* 387 388

— GASPARD SORMANO

Mission extraordinaire en Suisse

Mars — Avril 1524

[Mission des lieutenants-généraux du roi en Italie. Demande de secours aux cantons]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven *I*, 115
St-Arch. Schaffhausen. (Frankr. Corresp.)
Eidg. Absch. IV 1. *A* 389 406

ANTOINE II DE LAMET
FRANÇOIS D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, Mis DE ROTHELIN

Mission extraordinaire en Suisse

Avril 1524

[Demande d'une levée pour la défense de la Lombardie]

St-Arch. Bern. Latein Missiven *I*, 119
Bibl. Nat. f. fr. *3007* f° 65
Eidg. Absch. IV 1. *A* 412, 414

⌶ MAC-GENIS

Mission du connétable de Bourbon (envoyé de Milan)

Juin 1524

[Pratiques fomentées par lui aux Ligues contre le service du roi]

Eidg. Absch. IV 1. *A* 438 *ii*
St-Arch. Luzern. Briefe der Könige (16 juillet)

Bade 5, 10, 21 août	Eidg. Absch. IV 1. A 469 l, 482 p, r, 485 w, 485 20
Bade, 3 septemb.	Eidg. Absch. IV 1. A 489 z
Berne, 18, 31 octob. (avec Morelet)	St-Arch. Luzern (Frankr. Kriege). Strickler I, 920 a
Einsiedlen, 23 novembre (avec Morelet)	Eidg. Absch. IV 1. A 531 b
Bade, 12 décemb.	Eidg. Absch. IV 1. A 539 h, i, 540 q
Berne, 20 décemb.	St-Arch. Luzern. (Frankr. Pens.

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. 3012 f° 116
3048 f° 4
3082 f° 5
3897 f° 111, 182
St-Arch. Luzern Frankreich Pensionen, Kriege
St-Arch. Solothurn Corresp. Frankreich 1400—1558
St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, St. Lat. Missiv. I, 115, 145v°
Eidg. Absch. IV 1. A 362—540
Strickler, op. cit. I, 789 a, b; 852, 920 a

ANTOINE II DE **LAMET**
ANTOINE RAFFIN, DIT **POTON**

Mission extraordinaire en Suisse

Juillet—Septembre 1524

Lettres de créance:

Blois, 9 juillet (Lamet et Raffin)
Vienne, 12 août (Lamet seul)

[Raffin dit Poton ne dépasse pas Lyon. La mission est exécutée par le seul Lamet. Demande pressante de secours adressée aux Confédérés par Lamet et Morelet du Museau]

Bibl. Nat. f. fr. 6639 f° 387
Eidg. Absch. IV 1. A 468, 469, 482, 485
St-Arch. Bern. Latein. Missiv. I, 136v°, 145v°
St-Arch. Luzern Frankreich Kriege

JEAN **MORELET DU MUSEAU**

Mission extraordinaire en Suisse

Depuis la fin de Juillet 1524

Lettres de créance:

Plessis les Tours, 6 juin 1524

Rappels de créance: Blois, 8 juillet; Lyon, 9 août; Sallefranc, 12 nov[bre]

[Ambassadeur et otage tout à la fois. Assiste l'ambassadeur ordinaire et ses collègues extraordinaires dans leurs négociations]

Eidg. Absch. IV 1. A 446, 453, 531, 539, 540 sqq
St-Arch. Luzern. Frankreich Pens., Kriege
Strickler, op. cit. I, 852, 918, 920 a, 1443, 1456
Marino Sanuto, Diarii XXXVI, 596.
cf. Sources de Boisrigaut.

✝ CLÉMENT **CHAMPION**

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse de la part du lieutenant général du roi en Italie

Septembre 1524

[Presse l'acheminement d'une levée vers le Piémont]

Bibl. Nat. f. fr. 6639 f° 68

✝ GEOFFROY DE **GRANGIS**

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises

Octobre—Novembre 1524

Levées grisonnes pour le service du roi en Milanais

Bibl. Nat. f. fr. 6639 f° 61

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance:

Camp devant Pavie, 10 janvier
Camp devant Pavie, 28 janvier
Camp devant Pavie, 13 et 22 févr.

Pas de résidence fixe.

Itinéraire:

Lucerne, 1er mars	Eidg. Absch. IV 1. *A* 596 *n*
Einsiedlen, 14 mars	Eidg. Absch. IV 1. *A* 604 *t*
Lucerne, 4, 9, 12 avril	St-Arch. Schaffhausen. Briefe von Boisrigaut
Bade, 3 et 24 avril	Eidg. Absch. IV 1. *A* 615 *u*, 627 *v*
Bade, 26 juin	Eidg. Absch. IV 1. *A* 691 *bb*, 696 zu *bb*
Lucerne, 11 août	Eidg. Absch. IV 1. *A* 751 *p*
Lucerne, 18 octobre	Eidg. Absch. IV 1. *A* 788 *e*

Sources:

St-Arch. Solothurn. Missiven der Könige
St-Arch. Luzern. Missiven der Könige
Eidg. Absch. IV 1. *A* 596 *n*, 604 *t*, 627 *c*, 696 zu *bb*, 751 *p*, 788 *e*

GRISONS

GEOFFROY DE GRANGIS

Ambassadeur ordinaire

depuis mars 1525

Résidence ordinaire: Coire

Sources:

Arch. Nat. *J 960 c* f° 113v°
Bibl. Nat. f. fr. *15 629* n° 294
Strickler. Aktensammlung I, 1283, 1347
Marino Sanuto. Diarii XXXVIII, 148, 149, 278; XXXIX, 372, 394
St-Arch. Solothurn. Berner Schreiben II, 34

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire

[Mission continuée *durant cette année entière*]

Rappels de créance: Camp devant Pavie, 13 et 22 février

[Morelet ne quitte point Berne, où il est retenu comme otage]

St-Arch. Basel. Missiven f. 22
St-Arch. Bern Teutsche Missiven *P* 342
St-Arch. Luzern Frankreich Kriege
Marino Sanuto. Diarii XXXVIII, 191
Eidg. Absch. IV 1. *A* 596 *m*, 696 zu *bb*, 788 *e*, 817 *b*

‡ GEOFFROY DE GRANGIS

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises

Janvier — Février 1525

[Ne peut empêcher le rappel des troupes grisonnes à la solde du roi devant Pavie]

Bibl. Nat. f. fr. *20 503* f° 135

DENIS POILLOT, Sr DE LAILLY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Janvier – Février 1525

Lettres de créance
(de Louise de Savoie, régente)
St-Just-sur-Lyon, 10 janvier

Rappel de créance:
Lyon, 14 mai

[Démarches en vue d'apaiser les créanciers suisses de la Couronne]

St-Arch. Luzern. Missiven der franzos. Könige
Eidg. Absch. IV 1. *A* 571 *l*
St-Arch. Bern. Latein. Missiven *I* 189v°

GASPARD SORMANO

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mars — Avril 1525

Lettres de créance
(de Louise de Savoie, régente)
Lyon, 28 février

[Démarches en vue de maintenir les Confédérés dans l'alliance de France, au lendemain du désastre de Pavie]

Bibl. Nat. Coll. Clair^t *1215* f° 93
Eidg. Absch. IV 1. *A* 604 *t*, 605 zu *t*

JEAN DE LANGEAC

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Novembre 1525

Lettres de créance (de la régente)

Lyon, 26 octobre

[Même objet que la mission du Sr de Lailly]

Bibl. Nat. Coll. Clairamb. *1215* fº 69vº
Eidg. Absch. IV 1. *A* 788, 790
Strickler. Aktensammlung I. 1291 *a*. 1318

GASPARD SORMANO

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Novembre 1525—Mars 1526

Lettres de créance (de la régente)

Lyon, 30 octobre 1525

[Renseigne les Confédérés sur l'état des négociations à Madrid et fait prendre patience aux créanciers de la Couronne]

Bibl. Nat. Coll. Clairamb. *1215* fº 64
Eidg. Absch. IV 1. *A* 856 *l*, 858 zu *l* 2
Strickler Aktensammlung I. 1294 *b*

1526

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance:

Chambord, 28 septembre
Montpipeau, 20 octobre

Pas de résidence fixe.

Itinéraire:

Bade, 11 mai	Eidg. Absch. IV 1. *A* 890 *b*, 892 *l*, 907 19
Berne, 10, 16 et 18 juin (avec Morelet et Sormano)	Eidg. Absch. IV 1. *A* 913, 367, 954 zu *b* 2,
Soleure, 19 juin (avec Sormano)	Eidg. Absch. IV 1. *A* 955 zu *b* [3]
Bade, 25 juin (avec Sormano)	Eidg. Absch. IV 1. *A* 952 *b*, *e*, 955 zu *b* 3,

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordre

Mission continuée jusqu'au *milieu d'octobre*

Rappel de créance: Châtelleraut, 18 juillet

[Assiste l'ambr ordinaire et ses collègues extraordres dans leurs négociations. Obtient sa liberté momentanée, en laissant comme otage à Berne son fils Antoine]

Bibl. Nat. f. fr. *6639* fº 97, 393
St-Arch. Basel. Frankr. L 117, nº *5bis*
St-Arch. Solothurn. Rathsman. XIII 504–507
St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *Q* 98vº
Eidg Absch. IV 1 *A* 828 *e*, 890 *b*, 892 *l*, 907[19], 908[22], 943, 952 *b*, *e*, 963, 967, 976–977, 985, 994 *h*, 1000 *d*, 1012 *a*
Marino Sanuto. Diarii MSS, XLII, 521
Strickler Aktensammlung I. 1443, 1456 *a*, 1492, 1557 *b*.

GASPARD SORMANO

Ambassadeur extraordre en Suisse

Mai—Juillet 1526

Instruction: Bordeaux, le... avril

[Elargissement de Morelet. Démarches infructueuses en vue d'une levée]

Bibl. Nat. f. fr. *3031* fº 109, f. fr. *6639* fº 97; f. fr. *6640* fº 200
Coll. Clairamb. *325* fº 9607; *1215* fº 63
St-Arch. Bern. Rathsman. CCX 56; Frankr. Buch I (6 décbre 1526)
Eidg. Absch. IV 1. *A* 908–977
Strickler. op. cit. I. 1593
Calendar of State Papers. Spanish 1525—1526, p. 766, 817

Berne, 5, 8, 13 juill. (avec Morelet et Sormano)	Eidg. Absch. IV 1. *A* 966 zu *c* [3], 967 zu *c* [4, 7
Lucerne, 18 juillet	Eidg. Absch. IV 1. *A* 964 *p*, 966 zu *c* [1]
Berne, 21 octobre	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1002 zu *l* [3]
Lucerne, 30 octobre	Eidg. Absch. IV 1. *A*. 1007 *l*. — St-Arch. Bern. Frankreich Buch *I*. 40
Lucerne, 9 novembre	*Strickler* I. 1577
Berne, 19 novembre	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1011 *h*
Lucerne, 29 décembre	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1028 *q*

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *3031* f° 109
6639 f° 97
St-Arch. Bern. Frankr. Buch I. 40
Ibid. Teutsche Missiv. *Q* 118, 173 v°
Eidg. Absch. IV 1. *A* 890, 892, 943—977, 1001—1028

GRISONS

GEOFFROY DE GRANGIS

Ambassadeur ordinaire

Résidence ordinaire : Coire

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *2988* f° 102
3046 f° 55
6639 f°s 97, 128, 131
Eidg. Absch. IV 1. *A* 997—999

JEAN DE BONCOEUR

Mission spéciale en Suisse

Juillet 1526

[Annonce aux Confédérés la conclusion de la Ligue de Cognac]

Bibl. Nat. Coll. Clair^{t} *1215* f° 63
Eidg. Absch. IV 1. *A* 966 zu *c* 2

CHARLES DE COUCY, S^{r} DE BURIE
Jean HEDOUIN

Mission extraord^{re} en Suisse

Juillet 1526

Lettres de créance (pour le Sr de Burie) Vars, 4 juillet

[Demande d'une levée. Démarches afin d'obtenir la mise en liberté de Morelet]

Bibl. Nat. f. fr. *3031* f° 109
Coll. Clairamb *1215* f° 63
Eidg. Absch. IV 1. *A* 954 zu *b*, 963 *e*, *i*, 967 *n*,

GUILLAUME DU BELLAY, S^{r} DE LANGEY

Ambassadeur extraord^{re} en Suisse

Juillet — Août 1526

Lettres de créance : Châtellerault, 18 juillet

[Même objet que la mission du Sr de Burie]

St-Arch. Solothurn. Rathsman. XIII, 25—26
Eidg. Absch. IV 1. *A* 976 *i*
Strickler. Aktensammlung I, 1492

JACQUES COLIN

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Octobre 1526

Lettres de créance : Beaugeney, 4 octobre

[Protestations contre les désertions qui se produisent dans le service du roi en Lombardie]

Bibl. Nat. Coll. Clair^{t} *1215* f° 63 v°
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1001 *l*, *m*.

‡ JEAN D'ESTOUTEVILLE, S^{r} DE VILLEBON

Mission extraordinaire aux Grisons

Novembre 1526

[Demande d'une levée pour le service du roi en Lombardie]

Bibl. Nat. Coll. Clairamb *1215* f° 63

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance:

St-Germain-e./L., 3 janvier
St-Germain-e./L., 21 février
St-Germain-e./L., le ... mars

Pas de résidence fixe.

Itinéraire:

Bade, 11 janvier		Eidg. Absch. IV 1. A 1031 a
Aarau, 12 janvier		Bibl. Nat. f. fr. 6639 f° 495
Berne, 21 et 24 janvier		Bibl. Nat. f. fr. 6639 f° 489, 501
		Eidg. Absch. IV 1. A
Lucerne, 31 janv.		1038 h
Lucerne, 23 mai	Avec Morelet	1091 g, 1096 zu g
Lucerne, 5 juin	Avec Morelet	1101 l, 1107 zu l
Lucerne, 18 juin	Avec Morelet	1109 f, 1110 zu f
Lucerne, 28 août	Avec Morelet	1154 f, 1155 zu f
Bade, 1 et 26 novembre		Eidg. Absch. IV 1. A 1182 o. p. 1194 n

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. 3857 f° 155; f. fr. 6639 f° 489, 495, 501
St Arch. Luzern. Frankr. Kriege
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1031—1293

GRISONS

GEOFFROY DE **GRANGIS**

Ambassadeur ordinaire

Résidence ordinaire: Coire

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. 20 505 f° 155

LE S^r D'ESTEIL (JEAN ANDRÉ D'ESTELLE?)

Mission extraordinaire en Suisse

Janvier 1527

Travaille à faire accéder les Confédérés à la Ligue de Cognac

Bibl. Nat. f. fr. 6639 f° 501
Eidg. Absch. IV 1. A 1033

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

depuis *mai 1527*

Lettres de créance:

Saint-Germain-e./L., 24 février

Rappels de créance:

Compiègne, 25 septembre
Paris, 2 décembre

[Reprend ses arrêts à Berne, en tant qu'otage répondant du parfait payement des dettes du roi en Suisse. Appuie les négociations de Boisrigaut]

St Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 9, 13, 15, 17
Ibid. Welsches Missivenbuch *A* 11, 17v°
Ibid. Teutsche Missiven *Q* 177
St Arch. Luzern. Missiven der Konige
Ibid. Frankr. Pension.
Arch. Fribourg Rathsbuch XLIV, XLV
Bibl. Nat. f. fr. 2974 f° 38; f. fr. 3019 f° 134; f. fr. 4050 f° 66; f. fr. 5502 f°s 50v°, 51; f. fr. 6639 f° 489, 495
Strickler op. cit. I. 1718 *b*, 1773, 1778
Calendar of St. Papers. Venetian 1527—1533 n° 34
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1031-1034, 1069, 1094, 1096, 1101, 1107, 1109, 1121

GABRIEL **MARCELIN**

Mission extraordinaire en Suisse

Mai 1527

Lettres de créance: Vincennes, 15 mai

[Sauf-conduit à lui accordé par l'autorité bernoise, le 29 mai]

St-Arch. Bern. Latein. Missiven I. 261v°
Strickler, op. cit. I. 1717

LOUIS DE **RABODANGES**

Mission extraordinaire en Suisse

Juillet 1527

[Payement des bandes suisses de la campagne de Naples sous Lautrec]

Bibl. Nat. f. fr. 5502 f° 91v°
Ibid. Coll. Du Puy 558 f° 267
Ibid. Coll. Clairamb. 326 f° 381; 327 f° 593
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1151 *f*, 1156 5, 6)

GUILLAUME DU PLESSIS, S^r DE **LYANCOURT**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Décembre 1527—Février 1528

[A pour mission de faire prendre patience aux créanciers de la Couronne]

Bibl. Nat. f. fr. 3054 f° 132; f. fr. 3082 f° 72
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1194 *n*, 1219 *f*

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Missives royales:

Paris, 21 juin 1528

Paris, 26 septembre 1528

Pas de résidence fixe.

Itinéraire:

Lucerne, 15, 16 et 21 février	Bibl. Nat f. fr. *3054* f° 132. — St-Arch. Bern. Frankreich Buch *E* 17, 23, 25
Beggenried, 9 mars	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1287 *c*
Lucerne, 12 et 24 mars	Eidg. Absch IV 1. *A* 1293 *q*. St Arch Bern. Frankreich Buch *E* 27
Lucerne, 29 avril	Eidg. Absch IV 1. *A* 1313 *m*
Lucerne, 20 mai	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1329 *l*
Berne, 22 juin	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1341 *ll*
Berne, 28 juin	Bibl. Nat f. fr. *6639* f° 59
Bade, 11 août	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1373 *g*, 1377 zu *g*
Bade, 3 septem^bre	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1389 *m*, 1468 *f*
Lucerne, 29 septembre	Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 35
Bade, 29 sept^bre, au soir	Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 35
Bade, 26 octobre (avec Morelet	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1424 *i*
Einsiedlen, 17 novembre (avec Morelet)	Eidg. Absch. IV 1. *A* 1446 *d*
Berne, 28 novem^bre	Bibl. Nat. f. fr. *20 503* f° 139

Sources:

Bibl. Nat. f. fr *3001* f° 15; f fr. *3031* f° 43; f. fr. *3054* f°s 132, 135; f. fr. *6639* f° 59; f. fr. *20 503* f° 139
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1287—1466
Ibid. IV 1. *B* 83—84
St-Arch. Bern: Frankr. Buch *E* 41

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

[Mission continuée *durant cette année entière*]

Rappels de créance:

Saint-Germain-e./L., 3 mai

Paris, 21 juin

[Négocie des arrangements financiers avec les cantons. Continue à ne point jouir de sa liberté]

Bibl. Nat. f. fr. *3031* f° 43; f fr. *3054* f°s 132, 135; f. fr *3082* f° 79; f. fr *10 106* f° 66; f. fr *6639* f°s 59, 63; f. fr. *20 503* f° 139
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 5, 17, 23—35
Ibid Welsches Missivenb. *A* 30v°, 115v°
St-Arch Solothurn. Luzerner Schreiben I
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1293—1446
Eidg. Absch. IV 1 *B* 83—84, 116

CHRISTOPHE **HENNEQUIN**
GUILLAUME DU PLESSIS, Sr DE **LYANCOURT**

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Mars—Mai 1528

[Négociations à l'effet d'éviter une rupture entre le roi et les Confédérés, ses créanciers]

St Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 17, 23, 25, 27
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1293 *q*, 1296 zu *q*, 1313 *m*
Bibl. Nat Coll. Clair^t *327* f° 1147v°

JEAN DELESSART, DIT **PERIGORT**

Mission extraordinaire en Suisse

Juin 1528

[Demande de levée. Affaire du châtelain de Musso]

Bibl Nat f. fr. *3082* f° 79; f. fr. *6639* f° 59

CLAUDE DE BOMBELLES, Sr DE **LAVAU**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Novembre—Décembre 1528

Lettres de créance:

Fontainebleau, 14 novembre

[S'efforce d'expliquer aux Confédérés les causes de la rupture entre la France et l'Empire]

Bibl. Nat. f. fr. *10 106* f° 79
Eidg. Absch. IV 1. *A* 1166 *f*, 1168 zu *f*

1528

GRISONS

GEOFFROY DE **GRANGIS**

Ambassadeur ordinaire

Résidence ordinaire: Coire

Sources:

Bibl. Nat. f. fr. *3001* fº 15; f. fr. *3054* fº 135; f. fr. *3082* fº 79; f. fr. *6637* fº 382; f. fr. *20 503* fº 112

Coll. Clairamb. 328 fº 1401

1529

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance et Missives royales

Fontainebleau, 8 juin

Paris, 12 octobre

Pas de résidence fixe.

Itinéraire:

Bade, 8-22 mars	Eidg. Absch. IV 1 *B* 8 *a*, *b*, 8 *c*, *h*
Fribourg, 1er et 2 avril	Eidg. Absch. IV 1. *B* 116 *f* — St Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — Bibl. Nat. f. fr. *6639* fº 63
Fribourg, 8 avril.	*Strickler*. II, 271
Berne, 17 mai	Bibl. Nat. f. fr. *6639* fº 54
Bade, 23 juillet 4 août	Eidg. Absch. IV 1 *B* 301 *i*
Bade, 6-12 septembre	Eidg. Absch. IV 1. *B* 356 *h*
Bade, 22 sept.	Eidg. Absch. IV 1 *B* 372 *q*
Fribourg, 30 septembre	Bibl. Nat. f. fr. *20 503* fº 153

JEAN **MORELET DU MUSEAU**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mission continuée *jusqu'aux derniers jours de mai*, époque de sa mort, survenue à Fribourg

Bibl. Nat. f. fr. *3054* fº 132; f. fr. *6639* fº 63

St-Arch. Bern. Welsches Missivenb. A 128 vº 129, 139

Ibid. Frankr. Buch *E* 11

Arch. Fribourg. Manuel 26 mai

Eidg. Absch. IV 1. *B* 116 *f*

Fribourg, 2 octobre	Bibl. Nat. f. fr. *20 503* f° 151
Soleure, 18 oct^bre	*Strickler*. II, 885 *a*
Frauenfeld, 28 octobre	Eidg. Absch. IV 1. *B* 106 *a*
Fribourg, 11 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *20 503* f° 145

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *B* 116 *f*, 301 *i*, 342 *e*, 356 *h*, 372 *q*, 406 *a*
St-Arch. Bern. Welsches Missivenb. *A* 128—129, 139
Strickler. Aktensamml. II, 264 *a*, *b*, 481, 755, 885 *a*, 932
Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 63; f. fr. *20 503* f°s 151, *153*

GRISONS

GEOFFROY DE **GRANGIS**

Ambassadeur ordinaire

Résidence ordinaire : Coire

Sources :

Bibl. Nat. f. fr *15 629* n° 291; f. fr. *20 503* f°s 133, 153
Pièces origin. 1397 doss. 31 140 n° 3

1530

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, S^r DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance :
cf. Meigret

Résidence : Soleure (depuis le comm^t de septembre)

Déplacements :

Fribourg, 15 janvier	Eidg. Absch. IV 1. *B* 527 zu *p*

LAMBERT **MEIGRET**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Depuis la fin de Janvier

Lettre de créance :
Paris, 18 novembre 1529

Rappels de créance
(en commun avec Boisrigaut)
Angoulême, 22 et 25 avril 1530

[Succède à feu Morelet du Museau. Négociations en vue de régler la question des dettes de la Couronne aux Ligues]

Bibl. Nat. f. fr. *2975* f° 62; f. fr. *3063* f° 95; f. fr. *4050* f° 110; f. fr. *6639* f° 69
Coll Clairamb^t *332* f° 1407
St-Arch Luzern. Frankreich Pensionen
Arch. ville de Sion, tiroir 88 p. 40
St-Arch. Solothurn. Frankr. Correspond. 1530—1558
Ibid. Rathsbuch XIX, 376—378
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 45, 47, 51
Ibid. Latein. Missiv. *I* 295 v°
Ibid. Rathsb. CCXXVII f° 101
Eidg. Absch. IV 1. *B* 556 867
Strickler. op. cit. II, 1328, 1354, 1512, 1637, 1954

Bade, 14 février	Eidg. Absch. IV 1. *B* 549–551
Berne, 23 février	Eidg. Absch. IV 1. *B* 555 (276
Fribourg, 27 février	*Strickler*. II, 1160
Bade, 21 mars	Eidg. Absch. IV 1 *B* 583 *c*
Bade, 4, 13, 16 et 20 mai	Eidg. Absch. IV 1 *B* 640 *l*. — *Strickler*. II, 1328
Lucerne, 27, 29 juillet	Eidg. Absch. IV 1 *B* 715 *a*. *Strickler*. II, 1512. – St.-Arch. Bern. Frankreich Buch *E* 45
Bade, 7, 9 aout	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 47, 51
Soleure de sept 1530 à fevr 1531 (Juges de marche	Eidg. Absch. IV 1. *B* 867 *s*. 1954. Bibl Nat f fr *6639* f 9 *Strickler*. II, 1637, 1954

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *B* 527–867
Bibl. Nat. Coll. Clairamb *332* f° 1407; f. fr. *4050* f° 110
Strickler op. cit.

GRISONS

GEOFFROY DE **GRANGIS**

Ambassadeur ordinaire

Résidence ordinaire : Coire

Sources :

Arch. Nat. *J 960 c* f° 113v°
Bibl. Nat. f. fr. *5629* n° 294

LAMBERT **MEIGRET**
LOUIS DAUGERANT, S[r] DE **BOISRIGAUT**

Juges de marche

JEAN **MERVEILLEUX**

Procureur royal

Journées de marche tenues à Soleure

Septembre 1530 — Février 1531

[Liquidation des querelles suscitées au roi par ses créanciers suisses]

St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
St-Arch. Solothurn Rathsbuch XIX, 376–378; XX, 88–89
St-Arch. Bern. Teutsche Missiven S 89
Ibid. Rathsb. CCXXVII, 101
Bibl. Nat. f. fr. *2975* f° 62; f. fr. *3063* f° 95; f. fr. *6639* f° 69; f. fr. *25 789* f° 296
Strickler. II, 1954

1531

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, S[r] DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Résidence : Soleure

Déplacements :

A Soleure avec Meigret jusqu'au milieu de mai

Zurich, 19 mai à 3 juin	Eidg. Absch. IV 1 *B* 996–1018

LAMBERT **MEIGRET**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mission continuée *durant l'année 1531*

[Question des dettes de la Couronne en Suisse. Négociations conduites, de concert avec Boisrigaut, dont l'itinéraire est le même que le sien]

Bibl. Nat. f. fr. *3110* f° 77; f. fr. *6639* f° 301
Coll. Du Puy *547* f° 38, 51; *601* f° 166
Coll. Clair[illegible] *314* f° 3069
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
Ibid. Frankr. Religionshändel
St-Arch. Bern. Welsches Missivenbuch *A* 224v°, 228
Eidg. Absch. IV 1 *B* 934–1223, 1572
Strickler III (comme Boisrigaut)
Strickler. IV, 306, 690, 799, 1078
Calendar of St. Papers Spanish 1531–1533 n[os] 755, 844

Bremgarten, 12 juin	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1019, 1034
Soleure, 4 et 7 juillet	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1081. — *Strickler.* III, 898
Bremgarten, 11 12 juillet; 25 – 26 juillet	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1073 *a*
Bremgarten, 10 - 14 août	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1105 *a*
Bremgarten, 22 août	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1113 *a*
Soleure, 17 sept., 5, 9, 11 et 17 oct.	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1193. — *Strickler.* III, 1371, 1509. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy *604* f° 166. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen)
Blickensdorf, 29-30 octobre	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1199—1200
Bremgarten, 31 octobre—fin novembre	*Strickler.* IV, 690. — Eidg. Absch. IV 1. *B* 1201 -1223
Soleure, 15 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 49

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *B* 973 1223, 1572
Strickler. III, 83, 141, 408, 515, 543, 598, 898, 1371, 1509
Strickler. IV, 690
cf. Sources de la mission de Meigret.

GRISONS

GEOFFROY DE GRANGIS

Ambassadeur ordinaire
jusqu'en *janvier 1531*

Résidence : Coire.

Sources :

Arch. Nat. *J 960 c* f° 113v°
960 [1] f° 109

[L'ambassade de France à Coire est momentanément supprimée, à dater de cette époque]

‡ CLAUDE DE BOMBELLES, S[r] DE LAVAU

Ambassadeur extraordinaire
aux Ligues Grises
Mai 1531

[Demande d'une levée. Affaire de Musso]

Bibl. Nat. Coll. Clair[t] *334* f° 1535
Arch. Nat. *J 960*[3] f° 35
Eidg. Absch. IV 1. *B* 991[2]. 1563 1566
Strickler op. cit. III, 513 *b*
Rott Inv. Sommaire IV, 637

ANTOINE DE BREMIEU

Mission extraordinaire
en Suisse
Juin—Juillet 1531
Instruction : Paris, 26 juin

[Question des dettes de la Couronne en Suisse]

Arch. Nat. *J 960*[4] f° 127
Strickler. Aktensammlung III, 792, 1013

JEAN DE LANGEAC

Ambassadeur extraordinaire
en Suisse
Octobre—Décembre 1531

[Médiation royale offerte aux partis confessionnels en Suisse. Conférences de Bremgarten. Deuxième paix de Cappel (24 novembre), conclue sous les auspices des trois plénipotentiaires français, Boisrigaut, Meigret et Langeac, auxquels le roi en avait adjoint un quatrième, dans la personne du capitaine Ambroise *Eigen* de Saint-Gall.]

Mêmes sources que p[r] la mission extraord[re] de Meigret
St-Arch. Bern. Cappel. Krieg Lenzbourg, 8 novembre 1531)
Eidg. Absch. IV 1. B 1572

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, S[r] DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance :

La Meilleraye, 15 février
Lassay, 30 avril
Paris, 6 décembre

Résidence : Soleure.

Déplacements :

Lucerne, 15 janvier	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1265 *a*
Soleure, 28 janvier	*Strickler*, IV, 1357
Bade, 12, 22 février	*Strickler*, IV, 1395. Eidg. Absch. IV 1. *B* 1286 *l, n*
Soleure, 16 mars	Bibl. Nat. Coll. Du Puy *547* f° 58
Soleure, 20, 28 avril	*Strickler*, III, 1564, 1578
Bade, 10, 16 mai	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1341
Berne, 22 mai	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1345, 719
Soleure, 27 mai, 3 juillet	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1370 VII. — *Strickler*, V, 161. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy 726 f° ... — Bibl. Nat. f. fr. *20 440* f° 21. — St-Arch. Bern. Frankreich Buch *I*, 93–96
Bade, 9, 10 juillet	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1384
Soleure, 12 juillet	Bibl. Nat. Coll. Du Puy *547* f° 106
Bade, 2, 4 août	Eidg. Absch. IV 1. *B* 1386, 1388
Soleure, 10, 11, 27 août	*Strickler*, IV, 1830. — Bibl. Institut. Coll. Godefroy ... — St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 97
Soleure, 23 octobre; 7, 22 novembre; 6, 16, 21 décembre	*Strickler*, IV, 1931, 1963. — Eidg. Absch. IV 1. *B* 1452, 1453, 1457. — Bibl. Nat. Coll. Du Puy 726 f°s 68, 72

LAMBERT MEIGRET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mission continuée *durant l'année 1532.*

Rappels de créance (communs à Boisrigaut et à lui)

[Négociations conduites de concert avec l'ambassadeur ordinaire. Question des dettes de la Couronne aux Ligues]

Bibl. Nat. f. fr. *3110* f° 41
Coll. Clair[t] *334* f° 4757
Coll. Du Puy *260* f°s 128, 250, 262; *547* f°s 58, 99, 170; *726* f°s 53, 68, 72
St-Arch. Bern Welsches Missivenb. *A* 250
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
Ibid. Religionshandel
Eidg. Absch. IV 1. *B* 1265–1457
Strickler, op. cit. IV 1318–1963

GABRIEL DE DAVANT

Mission spéciale auprès des ambassadeurs du roi aux Ligues

Mai–Juin 1532

[Dissensions confessionnelles entre les Confédérés]

Arch. Nat. *J 967*[8] f° 105

JEAN JUNKER

Mission financière aux Ligues de Suisse

Octobre 1532

[Promesses de payement faites par le roi à ses créanciers]

Bibl. Nat. Coll. Clair[t] *334* f° 4757
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
Eidg. Absch. IV 1. *B* 1416

GUILLAUME FÉAU, S[r] D'IZERNAY

Mission extraordinaire en Suisse

Octobre–Novembre 1532

[Ne dépasse pas Lausanne. Intérêt qu'ont les Suisses à voir restituer au roi les sommes que les ducs de Bavière doivent à ce dernier]

Bibl. Nat. f. fr. *3004* f°s 3, 5, 7; f. fr. *3155* f° 14; f. fr. *20 503* f° 3
Coll. Clairamb[t] *334* f° 4857
Arch. Nat. *J 960* f° 53 v°; *962* f° 22
Calendar of St. Papers Venetian 1527–1533 n° 893

ANTOINE II DE LAMET, JEAN BRINON, S[r] DE PONTILLAUT, JEAN FRAGUIER

Commissaires désignés par le roi pour examiner les comptes des Ligues

Mai 1532–Avril 1533

[Cet examen se fait à Paris, et non point en Suisse]

Arch. Nat. *J 967*[8] f° 106, ... f° ...
Bibl. Nat. f. fr. *15 629* n° 53
Coll. Clair[t] *334* f° 4757

Sources :

Eidg Absch. IV 1 *B* 1265 -1608
Strickler. Aktensammlung IV, 1357-1363
Strickler. Aktensammlung V, 161
St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen)
Bibl. Nat Coll. Clair' *334* f° 1757
[*cf.* Déplacements]

ETIENNE **LAURENT**

Mission financière en Suisse

depuis *décembre 1532*

jusqu'en 1535

Bibl Nat f. fr *26 117* n° 180
Coll. Brienne *110* f° 3
St-Arch Bern Frankr. Buch *E* 33, 51
Bibl Fribourg Aktenstucke X, 389
Eidg. Absch IV 1. *B* 1457
Ibid. IV 1. *C* 7—760

1533

SUISSE

LOUIS DAUGERANT,
S^r^ DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Rappel de créance :

Paris, 7 janvier

Résidence : Soleure.

Déplacements :

A Soleure, le 9 janvier	Bibl. Nat. Coll. Du Puy *547* f° 179
A Bade, 21, 27 janvier et 18 février	Eidg Absch IV 1. *C* 7, 22, 25. St-Arch Luzern. (Frankr Pensionen)
A Soleure, les 15 février et 7 mars	St-Arch. Luzern. Frankr. Pens.
Fribourg, 11 mars	Bibl. Nat. f. fr *6639* f° 65
Berne, 20 mars	Eidg. Absch. IV 1 *C* 50 261
A Soleure, 10 et 30 mai	St-Arch. Luzern. (Frankr. Pens.)

LAMBERT **MEIGRET**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mission continuée jusqu'au *samedi 14 juin* jour de sa mort, survenue à Soleure

Bibl Nat f fr *6639* f° 65
A. E. Suisse II supt f°s 17, 53, 69
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
Eidg Absch. IV 1 *C* 6—94, 108, 153

GUIGUE GUIFFREY,
S^r^ DE **BOUTIÈRES**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Janvier—Février 1533

[Distribution des deniers dûs par le roi aux Confédérés]

Bibl Nat f fr *15628* n° 108
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
St-Arch. Bern. Nüw Zytung und Politische Berichte X 1518 f° 56

JEAN **JUNKER**

Mission financière en Suisse

Juin—Juillet 1533

Bibl. Nat. f. fr. *15629* f° 685

1533

Lucerne, 4 juin	Eidg. Absch. IV 1. C 92, 94
A Soleure, 23 juin	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *L* 92
Lucerne, 6 août; 12 septembre; 4 octobre	Eidg. Absch. IV 1. C 135 *e*, 153 *m*, 161 *g*
A Soleure, 21 et 30 août; 3 et 16 octobre	St-Arch. Luzern. Frankr. Pens. *Ibid.* Frankr. Gesandte.— St-Arch. Bern Frankreich Buch *B* 1. — A. E. Suisse II supt fo 107
A Soleure, 7 novembre	Eidg. Absch. IV 1. C 208 *c*
Lucerne, 10 novembre	St-Arch. Schaffhausen
A Soleure, en décembre	Bibl. Nat. f. fr. *3044* fo 23

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. C 7, 208

St-Arch. Aarau. Briefe der franz. Könige

A. E. Suisse II supt fos 77, 79, 86

Bibl. Nat. f. fr. *3044* fo 23
3115 fo 101

[*cf.* Déplacements]

ANTOINE II DE LAMET
JEAN RAVIET

1) Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Juillet — Novembre 1533

Lettres de créance :

Fontainebleau, 23 avril
Le Coudray, 5 mai

[Démarches en vue de maintenir dans l'alliance de France les cantons catholiques sollicités de s'unir à l'Empereur et au Pape]

2) Juges de marche

Août — Novembre 1533

Liquidation des querelles suscitées à la Couronne par ses créanciers suisses]

A. E. Suisse II supt fos 63, 65, 77, 79, 86, 96, 107, 118, 132, 165, 167, 191, 237, 254, 285
Bibl. Nat. f. f. *15629* nos 575, 755
Arch. Nat. *J 961*[8] fo 113; *961*[18] fo 131
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* fo 1; *E* 55
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
Ibid. Frankr. Gesandte
Calendar of St. Papers. Spanish 1531 — 1533 fo 762
Eidg. Absch. IV 1. C 101 *w*, 108, 129 *t*, 135 *e*, 153 *m*, 161 *g*, 206 *c*, 208, 209, 262 *n*.

JEAN PROUST

Mission spéciale en Suisse

Septembre — Octobre 1533

[Apporte aux ambassadeurs du roi les dernières instructions de ce prince, relativement aux négociations entamées avec les cantons catholiques]

Arch. Nat. *J 961*[18] fo 122

+ GLADO MORAND

Mission spéciale en Valais

Novembre 1533

[Affaire de la succession de Morelet du Museau]

Eidg. Absch. IV 1. C 262 *n*.

1534

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance :

Troyes, 1er février
S. Germain-e-L., 17 juillet
(en commun avec Lamet)

GUILLAUME DU BELLAY, Sr DE LANGEY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Avril — Mai 1534

[Cherche à intéresser les cantons à l'indépendance du Wurtemberg, menacée par la maison d'Autriche]

Bibl. Nat. Cabt des Titres. Vol. Reliés *1039* fo 209; f. fr. *2846* fo 70; f. fr. *3096* fo 87
Arch. Nat. *J 961*[7] fo 69
Aff. Etr. II supt Suisse fo 215
Eidg. Absch. IV 1. C 315 *l*, 319 *g*, 320 *c*

Bury, 23 septembre
Amboise, 5 octobre

Résidence : Soleure.

Déplacements :

A Bade :

10 février (Eidg. Absch. IV 1. C 271 *k*)
11 avril (*Ibid.* 308 *k*)
5 mai (*Ibid.* 319 *g*)
9 juin (*Ibid.* 337 *u, y*, 345 zu *u*
11 août (*Ibid.* 361 *h*
(A Soleure pendant le reste de l'année)

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. C 238—419
A. E. Suisse II sup[t] f[os] 208, 237, 250
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
Ibid. Frankreich Gesandte

ANTOINE II DE **LAMET**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai—Septembre 1534

Lettres de créance : Paris, 16 mai

[Lutte contre l'influence gagnée par les agents impériaux parmi les cantons catholiques]

Arch. Fribourg. Missives d. rois de France (1[er] carton)
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
St-Arch. Bern. Welsches Missivenb. *A* 311 v°
Bibl. Nat. f. fr *3096* f° 87; f. fr. *15629* n[os] 117, 804, 805; f. fr. *25721* n° 120
Clairamb[t] *1215* f° 73
Arch. Nat. *J 960*[6] f° 157; *961*[8] f[os] 69, 119; *961*[11] f° 124
Aff. Etr. Suisse II sup[t] f[os] 192, 195, 198, 209, 215, 218, 220, 224, 228, 234, 235, 250, 275, 288, 299, 305
Eidg. Absch. IV 1. C 238 zu *n*, 262 *m*, 308 *k*, 337 *u*, 362 *h*, 419 *l*, 442 *a*, *c*

ROBERT DE **LA BASSE**

Mission spéciale en Suisse

Mai 1534

[Porte à Boisrigaut et à Langey les instructions de la cour]

Arch. Nat. *J 961*[7] f° 69

1535

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, S[r] DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Résidence : Soleure.

Pas de déplacements connus durant cette année.

Boisrigaut quitte la Suisse, en vertu d'un congé, vers *la fin d'octobre 1535.*

On le trouve à la suite de la cour, de *novembre 1535 à février 1536.*

Pendant cette absence, l'intérim est géré par

Georges de RIVE

et Guillaume MAILLARD

chargés d'affaires.

Sources :

St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. Civil-Sachen
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 107, 108
Arch. Nat. *J 961*[11] f° 2
Eidg. Absch. IV 1. C 452 *t*—454, 464 *p*, 472 *m*, 490 note, 571 *k*
Inventaire sommaire (Rott) IV, 642

SUISSE

Georges de RIVE
Guillaume MAILLARD
Chargés d'affaires ad interim
Jusqu'en février 1536.

LOUIS DAUGERANT,
Sr DE **BOISRIGAUT**
Ambassadeur ordinaire

Reprend possession de son poste en *février.*
Mais le quitte à nouveau vers la *fin de juillet,*
pour aller rejoindre la cour à Lyon, puis le grand-maître en Provence.

Guillaume MAILLARD
chargé d'affaires ad interim
(pour la deuxième fois)
depuis la *fin de septembre,*
époque à laquelle les deux ambassadeurs extraordinaires

BEAUVAIS et **IZERNAY**

— demeurés en Suisse, après le départ de Boisrigaut — quittent, à leur tour, les Ligues.

Nouvelles lettres de créance
(de Boisrigaut)
Lyon, 1er février.

Rappels de créance:

Saint Chef, 10 avril
Meyzieux, 23 juin
Lyon, 2[illegible] juin

Résidence: Soleure.

Déplacements (de l'ambassadeur ordinaire):

St-Julien (revenant de France), 9 février	Bibl. Nat. Coll. Du Puy *601* f° 171
Lausanne, 12 février	Eidg. Absch. IV 1. C 629–630

JEAN D'ESTOUTEVILLE,
Sr DE **VILLEBON**
Ambassadeur extraordinaire auprès des chefs de l'armée bernoise en Bresse
Février 1536
[Arrête la marche des troupes bernoises, lesquelles s'apprêtaient à prendre la direction de Chambéry]

Bibl. Nat. Coll. Du Puy *601* f° 172
St Arch. Bern. Missiv. der franz. Könige (15 oct. 1537) - Frankreich Buch *D* 191
Eidg. Absch. IV 1. C 634 n° 385

CLAUDE DE BOMBELLES,
Sr DE **LAVAU**
Ambassadeur extraordinaire en Suisse
Mai—Août 1536
Lettres de créance:
Montbrison, 28 avril
[Affaires de l'évêque de Lausanne et du comte de Gruyère]

Arch. Nat. *J 968* n° 11[1-2]

ETIENNE DE LAIGUE,
Sr DE **BEAUVAIS**
GUILLAUME FÉAU, Sr D'**IZERNAY**
Ambassadeurs extraordinaires en Suisse
Fin de Juin—Fin de Septembre 1536
Lettres de créance (d'Izernay)
Meyzieux, 22 juin; Lyon, 23 juin
Rappel de créance
(Beauvais et Izernay)
Valence, 16 août
[Affaires de Savoie. Négociations auprès des cantons catholiques, en vue de les détacher de la cause impériale]

Bibl. Nat. f. fr. *2876* f° 60; f. fr. *3008* f°s 82, 97; f. fr. *3035* f° 1; f. fr. *3054* f° 1; f. fr. *3061* f° 7; f. fr. *20 503* f° 1
St-Arch Luzern Frankreich Kriege
St-Arch Luzern Absch. Repertorium 1531–38 f° 167
Arch. Nat. *J 967* n° 24[7]; *968* n° 11[2-5]
Eidg. Absch. IV 1. C 646 *d*, 656 *b*, 691, 709 *d*, 737–759, 762

Berne, 16 et 20 février	Eidg. Absch. IV 1. *C* 641 (I—II), 646 zu *d*. — St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege
Lucerne, 24/25 février	Eidg. Absch. IV 1. *C* 646 *d*
Soleure, 4, 5, 8, 15 mars	Eidg. Absch. IV 1. *C* 653 *f*. — St-Arch. Bern. Frankreich Buch *I*, 110. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege
Lucerne, 14, 18 mars	Eidg. Absch. IV 1. *C* 654—657, 659
Bade, 27 mars	Eidg. Absch. IV 1. *C* 667 *e*
Soleure, 11 avril	St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege
Soleure, 11 mai	St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte
Berne, 20 mai	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *II*
Brugg, 27 mai	Eidg. Absch. IV 1. *C* 694 zu *a*
Soleure, 2, 16 juin	St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege; Frankr. Gesandte
Bade, 26—30 juin; 3 juillet	Eidg. Absch. IV 1. *C* 709, 718.—St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankreich. 1550—1558
Berne, 20 juillet	St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege
Genève, 24 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *3050* f° 103

Sources:

Eidg. Absch. IV 1. *C* 629-719, 819, 852
Bibl. Nat. Coll. Clairamb[t] *335* f° 5237; *1215* f°s 74, 75
Ibid. Coll. Du Puy *604* f°s 172, 174, 175, 180, 184, 186, 188, 201
Ibid. f. fr. *3008* f° 97; f. fr. *3035* f°s 4, 7; *3050* f° 103; f. fr. *3061* f°s 7, 39
St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege
Arch. Nat. *J 968* n° 14[1]

† JACQUES **DU BOIS**

Mission extraordinaire en Suisse et aux Ligues Grises

Juillet — Août 1536

Instruction: Lyon, 4 juillet

[Levées de troupes pour le service du roi. Est fait prisonnier sur territoire grison]

Bibl. Nat. f. fr. *3005* f° 7
Eidg. Absch. IV 1. *C* 749 *k*

MARIN DE **MONTCHENU**

Mai—Septembre 1536

NICOLAS DE BOSSUT, S[r] DE **LONGUEVAL**

Fin d'Août - Commenc[t] de Septembre 1536

Mission extraordinaire dans la Suisse occidentale

Lettres de créance: Valence, 18 août

[Conclusion de capitulations militaires]

Bibl. de Genève. Portefeuille Histor. n° 1156
Bibl. Nat. f. fr. *3001* f° 7; f. fr. *3050* f° 103; f. fr. *3051* f° 1
Coll Clairamb[t] *1215* f° 75
Arch. Nat. *J 967* n°s 24[5], 74; *968* n° 14[1-5]

PIERRE DE **COMBES**

(Receveur d'Auvergne)

Mission extraordinaire en Suisse

Juin—Septembre 1536

[Négociation d'une levée. Appuie les démarches des S[rs] de Montchenu et de Longueval]

Bibl. Nat. f. fr. *20 503* f° 1
Coll. Du Puy *604* f°s 181, 197, 203, 225
Arch. Nat. *J 967* n° 74; *968* n° 14[4-5]

SUISSE

Guillaume MAILLARD

Chargé d'affaires ad interim jusqu'au mois de *mai*.

Résidence : Soleure.

Assiste aux diètes de Bade des 19 mars et 24 avril
Eidg Absch IV 1 *C* 819 *f*

Sources :

Bibl Nat Coll Du Puy *604* f°s 175 184, 186, 193, 197, 201, 203, 209 215
Eidg Absch IV 1 *C* 819 *f*

LOUIS DAUGERANT, S^r DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Reprend possession de son poste à partir du mois de *mai*.

Nouvelles lettres de créance :

Compiègne, 3 mars

Rappels de créance :

Fontainebleau, 19 et 28 juin

Résidence : Soleure.

Itinéraire :

Montargis, 16 mars	Bibl. Nat Coll Du Puy *604* f° 175
Lyon, 10—30 avril	Coll Du Puy *604* f°s 177 199
St - Maurice Valais, 3 mai	Coll. Du Puy *604* f° 201
Lucerne, 21, 24 mai ; 1er juin	Coll. Du Puy *604* f° 205 St-Arch Bern Frankreich Buch *D* 19
Soleure, 10, 29 juin	St - Arch Bern. Frankr Buch *E* 63. — Coll. Du Puy *604* f°s 208 209
Willisau, 2 juillet	Coll Du Puy *604* f° 212
Soleure, 5, 8, 9 juillet	Coll. Du Puy *604* f° 214. St-Arch. Luzern Frankr Kriege
Bade, 16, 21 juillet	St - Arch Luzern (Frankr Kriege Pensionen)

JEAN **DU VAL**

Mission extraordinaire auprès des commissaires français et suisses réunis à Collonges

Juillet 1537

Lettres de créance :

Fontainebleau, 28 juin

[Différend de l'abbaye de Chézery]

St-Arch Bern. Missiven der franzos Konige

RAYMOND **PELLISSON**
PIERRE **MONNIER**

Plénipotentiaires français aux conférences de Collonges

Juillet 1537

[Différend de l'abbaye de Chézery]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 11, 13; *D* 187, 191

Berne, 26 juillet	Coll. Du Puy *604* f° 215
Soleure, 29 juillet à fin septembre	Coll. Du Puy *604* f°° 216—224. St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege. Pensionen)
Berne, 4 octobre	St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen)
Soleure, 5 octobre	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 114
Berne, 6 octobre	St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege
Soleure, 8 octobre à fin décembre	Coll. Du Puy *604* f°° 225-237 - Eidg. Absch. IV 1 *C* 892-918. St-Arch Bern. Frankreich Buch *I*, 113, 115, 116. — Arch. Fribourg. (Corresp. de France)

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *C* 843 918
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 13 ; *I*, 109, 111, 115
Bibl. Fribourg. Aktenstücke X 393
Arch. Neuchâtel. 87 *L R* 5 n° 10 (3)
Bibl Nat. Coll. Du Puy *604* f°° 175 237
Arch. Nat. *J 967* f° 30
Aff. Etr. Suisse II supt f°° 115, 238, 337, 342
Aff. Etr. Suisse III supt f°° 328, 333, 521, 536, 538

JACQUES DE GOUZOLLES

Mission extraordinaire en Suisse

Septembre – Octobre 1537

Lettres de créance :

Châtillon s./Loing, 15 septembre

[Mise en marche d'une levée de 6000 hommes]

Bibl. Nat. Coll. Du Puy *604* f°° 223, 235
Arch Nat. *J 961*[11] f° 16
Eidg Absch. IV 1. *C* 895
Inv Sommaire Rott IV, 644

JEAN TORCHON

Mission spéciale en Suisse

Octobre 1537

[Acheminement de la levée de 6000 hommes]

Arch Nat *J 961*[11] f° 12
Inv. Sommaire, Rott IV, 645

GRISONS

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Résidence : Coire.

Entre en fonctions vers la *fin de 1536.*
De *juillet* à la *fin de septembre 1537* il fait un séjour à la cour.

Sources :

Bibl. Nat Coll. Du Puy *604* f° 177
Ibid Coll. Clairambt *1215* f° 75v°
Rott. Inv. Sommaire IV, 644

SUISSE

LOUIS DAUGERANT,
Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire :

Jean de Villars,
Sr de BLANCFOSSÉ

Chargé d'affaires ad interim durant une absence de l'ambr

Septembre – Octobre.

Rappels de créance et Missives royales

Moulins, 2 [illegible]
Saint André, [illegible]
[illegible], 3 mars
[illegible] 8 avril
La Côte Saint André, [illegible] mai

Résidence : Soleure.

Itinéraire :

[illegible] en septembre et octobre.

De retour à Soleure vers le milieu d'octobre.

Sources :

Eidg. Absch. IV 1 c [illegible]
St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
Ibid. Frankr. [illegible]
St-Arch. Bern. Frankr. Buch I 113, 116, 119, D 5.
Bibl. Nat. Coll. Du Puy *501* f° 22[illegible]
Ibid. Coll. Clair' 337 f° 6791
Arch. Nat. J [illegible] n° 10; J [illegible] n° 15

GRISONS

JEAN JACQUES
DE **CASTION**

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Coire.

Fait un voyage à la cour, vers la fin de l'année.

Sources :

Ribier. Mémoires d'Estat I [illegible]
Bibl. Nat. f. Clair. [illegible]
[illegible] Sammlung. Band IV [illegible]

GUILLAUME FÉAU, Sr D'**IZERNAY**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai 1538

Instructions :

La Côte Saint André, 25 avril

Question du sel et des péages

Bibl. Nat. f. fr. [illegible] f. 76. f. fr. *3044* f. 2[illegible]
f. Clair. 337 f° 6715
Arch. Nat. J *962* [illegible] n° 8
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance :

30 avril 1539
Villers-Cotterets, 9 septembre

Résidence : Soleure.

Itinéraire :

Bade, 15 juin	Eidg. Absch. IV 1 *C* 1102 *d*
Berne, 10 — 26 novembre	Eidg. Absch. IV 1 *C* 1148

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *C* 1058 – 1148
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 117
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen
Frankr. Kriege
Ribier Mém. d'Estat *I* 451

GRISONS

JEAN JACQUES DE **CASTION**

Ambassadeur ordinaire

Résidence : Coire.

Reprend ses fonctions, à son retour de la cour, *en mars*, et rentre définitivement en France *en octobre*.

L'ambassade de France à Coire est momentanément supprimée

Sources :

Inv. Sommaire. Rott IV, 647, 648
Arch. Nat. *J* *962*[14] f[os] 1, 8
Bibl. Nat. f. Clair[t] *1215* f° 77v°

] **GUYENNE**

hérant d'armes

Mission extraordinaire auprès de Mrs de Genève

Juin 1539

Lettres de créance :

Paris, 6 juin 1539

Bénéfices genevois en pays conquis

Bibl. de Genève. Portefeuille historique 1216

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire

Rappel de créance :

Anet, 4 mai

Résidence : Soleure.

Itinéraire :

Bade, 7 juin — Eidg Absch IV 1 *C* 1214 *n*, 1216 *f, h*

N'assiste pas aux diètes durant cette année.

Sources :

St-Arch Luzern Frankreich Pensionen
St-Arch Basel *A* *H* 1 3
St-Arch Bern Frankr. Buch *I* 117, 121, 122
Eidg Absch. IV 1, *C* 1177 1285
Ribier, Mémoires d'Estat *I* 518 519

JAMES DE SAINT-JULIEN

Mission extraordinaire en Suisse

Décembre 1540 — Avril 1541

[Protection de Rottweil. Assiste aux diètes de Bade, les 13 décembre 1540 et 10 janvier 1541]

Bibl. Nat f fr 25 722 n°s 638, 673
Eidg Absch IV 1, *C* 1281 *d*
Ibid IV 1, *D* 5 *k*
Inv Sommaire Rott IV, 648

1541

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance :

Chambord, 23 février
La Berlandière, 10 juin
Blandy, 22 décembre

Résidence : Soleure.

A Bade, le 27 juin — Eidg Absch IV 1, *C* 39 *p, q*

Sources :

Eidg. Absch IV 1 *D* 5 – 83
St Arch Luzern Frankr Gesandte
St-Arch Bern Frankr Buch *I* 123 129, *D* 95, *N* 513
Bibl Nat f fr *6616* f° 38

BERTRAND DE LA BORDERIE

Mission extraordinaire à Berne

Octobre 1541

Lettres de créance : Pagny, 17 octobre

[Affaires de François de Luxembourg, vicomte de Martigues]

St-Arch Bern Missiven der franz. Konige Rouen, 6 sept 1540

GRISONS

JEAN JACQUES DE **CASTION**

Ambassadeur ordinaire

Résidence: Coire.

L'ambassadeur rejoint son poste vers le *printemps de 1541 (avril)*

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *6616* f° 31

1542

SUISSE

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance :

Paris, 18 février
Fontainebleau, 12 mars
Montréal, 27 avril
Lyon, 11 août

L'ambassadeur quitte la Suisse, en vertu d'un congé, vers la *fin de septembre.*

Georges WÜL
Guillaume MAILLARD
secrétaires-interprètes
Chargés d'affaires ad interim depuis la *fin de septembre.*

Résidence : Soleure.

Itinéraire (de l'ambassadeur) :

Soleure, 12 févr.; 19 avril — St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 65. — Arch. Fribourg

JEAN DE VILLARS, Sr DE **BLANCFOSSÉ**

Mission extraordinaire en Suisse

Août 1542

Lettres de créance: Argilly, 6 août

[Demande d'une levée de 6000 hommes]

Arch. Fribourg. Missivenbuch XIII, 171
Eidg. Absch. IV 1. *D* 176 (n° 93)

Bade, 15 mai	Eidg. Absch. IV 1 C 112 d, 113 e
Soleure, 21 mai; 5 et 24 juin	St-Arch. Bern Frankr. Buch D 97 St-Arch. Luzern Frankr. Pensionen
Berne, 11 juin	Eidg. Absch. IV 1 C 149, 154
Bade, 5 juillet	Eidg. Absch. IV 1 C 160 zu a
Lucerne, 19 juillet	Eidg. Absch. IV 1 C 165 b, 167 zu b
Soleure, 22 juillet; 7, 18 août	Eidg. Absch. IV 1 C 171 d St-Arch. Bern Frankreich Buch D 101
Bade, 25-29 août	Eidg. Absch. IV 1 C 180, 183
Soleure, 6 septembre	St-Arch. Bern Frankr. Buch D 101
Lyon, fin sept.re	Eidg. Absch. IV 1 C 184 f

Itinéraire des chargés d'affaires :

Bade, 9 et 22 octobre	Eidg. Absch. IV 1 C 195 d, 191 k

Sources :

St-Arch. Bern Frankr. Buch D 97, 102; E 65; I 130
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen
Ibid. Frankr. Kriege
Arch. Fribourg. Corresp. France
Eidg. Absch. IV 1 D 90, 184, 194
A. E. Suisse III supt f° 92, 511

GRISONS

—

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Résidence : Coire.

Sources :

Bibl. Nat. Coll. Clairt *215* f° 80, 80 v°
St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege)

SUISSE

Georges WÜL
Guillaume MAILLARD
Chargés d'affaires ad interim jusqu'à la *fin de février 1543*, époque du retour à Soleure de

LOUIS DAUGERANT,
Sr DE **BOISRIGAUT**
Ambassadeur ordinaire.

Nouvelles créances:
Paris, 3 février

Rappels de créance:
Château Thierry, 21 novembre
pour Merveilleux
chargé d'affaires)
Fontainebleau, 20 décembre

L'ambassadeur ordinaire quitte, à nouveau, son poste, en vertu d'un congé, au *commencemt de mai*, laissant la gestion de l'intérim à

ANTOINE MORELET DE **LA MARCHEFERRIÈRE**,
JEAN DE VILLARS **DE BLANCFOSSÉ**
et au
Sr DE **LA ROCHE**,
chargés de missions extraordinaires.

Vers la fin de *septembre 1543*, après le départ des Srs de La Marcheferrière et de Blancfossé, l'intérim de l'ambassade est assumé par le secrétaire-interprète

JEAN MERVEILLEUX

A Bade, 29 octob.; | Eidg. Absch IV 1. *D*
3 décembre | 313-330

Résidence (de l'ambassadeur ordinaire): Soleure.

JEAN DE VILLARS,
Sr DE **BLANCFOSSÉ**

Mission extraordinaire en Suisse — Eidg. Absch IV 1 *D* 218 *r*

Février 1543 — St Arch Luzern Frankreich Pensionen

[Démarches en vue d'interrompre les enrôlements clandestins, pour le service de l'empereur, dans la haute vallée du Rhin]

ANTOINE MORELET DU MUSEAU,
Sr DE **LA MARCHEFERRIÈRE**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mars-Septembre 1543

Lettres de créance:
Fontainebleau, 5 mars

Rappels de créance:
Villers-Cotterêts, 13 juin
Avenay, 23 août

[Demande d'une levée de 10 000 hommes. Rejoint par Blancfossé, Morelet est secondé par ce dernier dans ses négociations]

Bibl Nat Coll. Clairamb^t 275 f° 89^v°
Aff Étr. Suisse III suppl^t f° 352, 356
St Arch Bern Frankr Buch *I* 133-134
St Arch Luzern Frankreich Pensionen
Ibid. Frankr Kriege
Arch Sion. (Corresp France) 1510-1601
Eidg. Absch. IV 1. *D* 240 *q*, 241 *t*, 253, 264 *m.n*, 265 *s*, 268 *d*, 287 *r*, 289 *q*

JEAN DE VILLARS,
Sr DE **BLANCFOSSÉ**

Mission extraordinaire en Suisse — St Arch Luzern Frankreich Pensionen

Juin-Septembre 1543

[Même objet que la mission du Sr de La Marcheferrière]

RAYMOND **PELLISSON**
JEAN **DU BUISSON**

Mission extraordinaire aux confins des Ligues — St Arch Bern Frankr Buch *L* 13; *D* 11, 95, 119, 187, 191, 217

Juillet 1543

[Signent à Genève, le 4 juillet, avec les plénipotentiaires de Berne un traité relatif à la possession des prieurés de Vallons, Bellevaux et Chézery]

1543

Itinéraire :

A Lyon malade, comt de févr | Eidg Absch IV 1 *D* 218 e, *r*

A Soleure, 1e mars | St Arch Bern. Frankr Buch *I* 131

Bade, 12 mars; 16 avril | Eidg. Absch. IV 1. *D* 227 e, 240 *q*
(y annonce son prochain départ

A Soleure, 27 avril | St Arch Luzern. Frankr. Pension.

Sources :

Eidg Absch IV 1 *D* 227 252
St Arch Bern Frankr. Buch *I* 131, 132
St-Arch Luzern. Frankr. Kriege
Frankr Pensionen

GRISONS

JEAN JACQUES DE **CASTION**

Ambassadeur ordinaire

Résidence : Coire.

Sources :

Arch de l'evêché de Coire, tiroir XXVIII 28 mai et 13 nov. ?

N. DE **LA ROCHE**

Mission extraordinaire en Suisse

Août 1543

[Appuie les négociations de Morelet et de Blancfossé]

St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XXXV. 56

MICHEL, COMTE DE **GRUYÈRE**

Mission extraordinaire dans la Suisse occidentale

Novembre 1543

[Demande d'une levée de 2000 hommes

Bibl. Nat f fr. *3110* f° 205v°

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE **LA MARCHEFERRIÈRE**

Mission extraordinaire en Suisse

Novembre 1543

[L'ambassadeur extraordinaire tombe malade en chemin et ne dépasse pas Moudon. La mission n'est pas exécutée.]

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 71

St Arch. Bern Missiven der franz Konige 21 novembre 1543

1544

SUISSE

Jean MERVEILLEUX

Chargé d'affaires ad interim jusqu'au *commencement de janvier 1544*, époque à laquelle

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire regagne son poste

Nouvelle créance :

Fontainebleau, 1er decembre 1543

JEAN DE VILLARS, Sr DE **BLANCFOSSÉ**

Mission extraordinaire en Suisse

Mai Juin 1544

Lettres de créance :

Pontaudemer, 20 avril 1544

Rappel de créance

(en commun avec Boisrigaut)

Paris, 8 juin

[Demande de secours pour l'armée royale. Est à Bade avec Boisrigaut, le 19 mai, et à la diète de Soleure, le 16 juin]

St Arch Luzern Frankr. Gesandte

St-Arch Bern Missiven der franz. Könige

Ibid Welsches Missivenb C 28

Eidg. Absch. IV 1 *D* 379 380, 383, 387

Rappels de créance:

Fontainebleau, 19 janvier 1544
St-Germain e/L., 15 mai
Paris, 8 juin

Résidence: Soleure (depuis le 11 janvier).

A Bade, 17 mars	Eidg. Absch. IV 1. *D* 356 *d*, 357 *e*, 359–361 zu *d*
A Soleure, 30 mars	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 69. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen
A Bade, 7 avril	Eidg. Absch. IV 1. *D* 365 *c*, *f*, 367 zu *c*
A Soleure, 16 et 19 avril	St-Arch. Zürich. (Frankr.)
A Bade, 21 avril	Eidg. Absch. IV 1 *D* 369 *e* *g*, 370 *o*, 372 zu *e*
A Härschigigen, 25 avril	St-Arch. Zürich. (Frankr.)
A Bade, 19 mai	Eidg. Absch. IV 1 *D* 378 379 *i*, 380 *o*, 382 zu *q*
A Bade, 23 juin: 2 juillet	Eidg. Absch. IV 1. *D* 393 399 — St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege)
A Châlons, 7 septembre	St-Arch. Luzern. (Kriege)
A Clermont en Beauvoisis, 30 octobre	St-Arch. Basel *L* 117 *E* 2

Sources:

Eidg. Absch. IV 1. *D* 330–399
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 69, 71
St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege, Gesandte, Pensionen)
Arch. de Fribourg. (Corresp. France)
Aff. Etr. Suisse III supt fos 489, 515, 516
Bibl. Nat f. fr. *3110* fo 49vo

En *juillet 1544*,
Boisrigaut quitte la Suisse
à la tête d'une levée
qu'il conduit au roi

JEAN DE VILLARS,
Sr DE **BLANCFOSSÉ**

Mission extraordinaire
en Suisse

Juillet — Fin Octobre 1544

Lettres de créance:
Saint-Maur, 14 juillet

Rappel de créance:
Villers-Cotterêts, 14 août

[Remplace l'ambassadeur ordinaire, lequel avait rejoint la cour]

St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege)
Bibl. Fribourg. Aktenstücke X, 106
St-Arch. Bern. Welsches Missivenb. *C* 41 47

L'intérim de l'ambassade est géré, tout d'abord,

1° par Jean de Villars, Sr de BLANCFOSSE, chargé d'une mission extraordinaire,

puis, au départ de ce dernier, depuis *la fin d'octobre 1544*,

2° par J. MERVEILLEUX, lequel annonce aux cantons son entrée en fonctions de Soleure le *15 octobre*

St Arch Zurich Frankr

A Bade, 10 novembre, 11 décembre | Eidg Absch. IV 1 *D* 422 *n*, 435 *o*, 439 *n*

GRISONS

JEAN JACQUES DE **CASTION**

Ambassadeur ordinaire

Résidence : Coire.

Regagne la cour en *mai*.

En *octobre 1544*, il est chargé d'une mission extraordinaire en Suisse et, cette mission accomplie il reprend ses fonctions d'ambassadeur ordinaire aux Grisons

Sources :

Eidg Absch IV 1 *D* 460
Mêmes sources que l'ambassade en Suisse de 1544

JEAN JACQUES DE **CASTION**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Octobre 1544

Lettres de créance :

Meudon, 19 septembre.

[Annonce aux cantons la conclusion de la paix de Crépy

St Arch Luzern (Frankr Kriege)
St Arch Bern Welsches Missivenb C 47
Eidg. Absch. IV 1. *D* 422 *e*, 427 *zu a*, 442 *zu*
Ibid. IV 1 *E* 367

SUISSE

Jean MERVEILLEUX
Chargé d'affaires ad interim
1) jusqu'en *février 1545*,
soit jusqu'à l'arrivée à Soleure du
Sr de BLANCFOSSÉ

Sources :
Eidg. Absch IV 1. *D* 112 zu *c*. 163 164 zu *p*
St-Arch. Luzern Frankr Gesandte

2) de *mars* au *commencement de juin 1545*,
soit depuis le départ de Blancfossé pour la cour jusqu'à l'arrivée aux Ligues du
Sr de LA MARCHE-FERRIÈRE

Rappel de créance :
Chenonceaux, 13 avril

Sources :
Eidg. Absch. IV 1. *D* 172–177
St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
Frankr Civilsach
Frankr Gesandte

3) depuis le *commencement de septembre 1545*, pendant l'absence du
Sr de LA MARCHE-FERRIÈRE

Sources :
St-Arch. Luzern. (Frankr Pens
Eidg. Absch IV 1. *D* 592–593

Durant ces intérims, Merveilleux réside le plus souvent à *Neuchatel*

GRISONS

JEAN JACQUES DE **CASTION**
Ambassadeur ordinaire
Résidence : Coire.

Sources :
Bibl. Nat. f. fr *17.888* fo 111 sqq

JEAN DE VILLARS, Sr DE **BLANCFOSSÉ**

Mission extraordinaire en Suisse

Février – Mars 1545

[Est chargé de faire patienter les Confédérés réunis à Bade, vers la fin de février. Fait fonctions d'ambassadeur ordinaire en l'absence de Boisrigaut]

Eidg. Absch IV 1. *D* 159–160 *p*
St Arch Luzern Frankr. Gesandte

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE **LA MARCHEFERRIÈRE**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juin – Septembre 1545

[Querelles des capitaines et soldats créanciers de la Couronne. Morelet de la Marcheferrière assiste à la diète de Bade du 16 juin. Tombé malade, il se retire bientôt à Bâle et regagne la France au commencement de septembre]

St Arch Luzern Frankr. Pensionen
Ibid Frankr Gesandte
St Arch Bern. Frankr. Buch *I* 18
St Arch Solothurn. Corresp Frankreich 1500–1558
Eidg. Absch IV 1. *E* 480–488 *f*

FRANÇOIS (?) DE **LA RIVIÈRE**

Mission extraordinaire en Suisse

Décembre 1545 — Janvier 1546

Lettres de créance :
Compiègne, 24 novembre 1545

[Reprend la suite des négociations interrompues par la maladie de Morelet]

Eid Absch IV 1. *D* 593
Bibl Berne Coll Coming (5 sept.) 1545

1546

SUISSE

Jean MERVEILLEUX

Chargé d'affaires ad interim
(assiste à la journée de Lucerne du 5 février)

Sources :

Arch Fribourg. Corresp France (20 janvier 1546)
St-Arch. Luzern Frankr. Pension.
Eidg. Absch. IV 1 *D* 592 593.

jusqu'en *mars 1546*,
époque du retour aux Ligues de

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE LA MARCHEFERRIÈRE

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Bâle.

A Bade, 12 avril	Eidg Absch IV 1 *D* 605 607
A Bale, 28 avril	St Arch. Luzern. Frankr. Pension.
A Soleure, 28, 30 mai	St-Arch. Bern. Frankr Buch *N* 515, 519
A Bâle, 3 juin	St-Arch Luzern. Frankr. Pension.
A Bade, 5 juillet ; 9 aout	Eidg Absch IV 1 *D* 633 *h*, 655 656

A Bale durant la fin de l'année

Le *5 novembre*,
le Sr de La Marcheferrière, souffrant, rentre en France, après avoir confié la gestion de l'ambassade à son suppléant

François de LA RIVIÈRE

chargé d'affaires
depuis cette date

Sources :

St-Arch Luzern. Frankr. Pension
Frankr. Gesandte
St-Arch. Bern Frankr. Buch *E* 75, 85 99, 107 ; *I* 158, 159 ; *N* 515, 519

JACQUES BERTAUT, DIT LA GRIZE

Trésorier des Ligues

Mission spéciale en Suisse

1) Février — Mars

2) Mai — Août

Lettres de créance :

Saint-Germain-e./L., 29 janvier

[Mission financière. Explique l'ajournement apporté à la liquidation des dettes de la Couronne en Suisse]

St-Arch. Luzern. Rathsmanual XVIII. f° 152
Ibid. Frankr. Pension.
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 73, 75, 81, 83, 85, 89, 91, 93

Bibl. Nat. f fr. *16 948* p. 1 ; f. fr. *17 899* fos 157, 181
Eidg. Absch IV 1. *D* 593 [4]

St-Arch. Zürich. (Frankr. II)
Eidg. Absch. IV 1. *D* 605–711
Bibl. Nat. f. fr. *17 889* f[os] 157, 181, 194
17 990 f[os] 79, 80

GRISONS

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Résidence: Coire.

Sources:

St-Arch. Zürich. (Corr. France II)
Bibl. Nat. f. fr. *16 948* p. 1
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 158

SÉBASTIEN DE L'AUBESPINE

Mission extraordinaire
en Suisse
(au cours d'un voyage en Allemagne)

Juin 1546

[S'arrête à Soleure, mais n'y rencontre point l'ambassadeur ordinaire retiré à Bâle]

Bibl. Nat. f. fr. *17889* f°157

1547

SUISSE

François (?) de LA RIVIÈRE

Chargé d'affaires

Résidence: Bâle.

Sources:

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 107
Welsches Missivenb. *C* 132v°
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen
Frankr. Kriege
Eidg. Absch. IV 1. *D* 758 *t*, 779 *aa*

jusqu'au *20 février*,
date à laquelle

GUILLAUME DU PLESSIS, S[r] DE LYANCOURT

Ambassadeur ordinaire

s'installe officiellement à Soleure et y établit sa résidence.

Lettres de créance: le ... février 1547

A Liestal, le 19 février. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen
A Bade, le 28 février. Eidg. Absch. IV 1. *D* 779 *aa*, 784 zu *aa*
A Berne, les 17 et 21 mars. Eidg. Absch. IV 1. *D* 793 (357), 794
A Bade, le 28 mars. Eidg. Absch. IV 1. *D* 799 *k*

1547

L'ambassadeur apprend, vers les premiers jours d'avril,
la nouvelle du décès de François Ier survenu le 30 mars, et en
fait part aux députés du Corps helvétique réunis
à Soleure le 18 avril.

Sources :

Eidg. Absch. IV 1 *D* 591, 779, 789.
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen.

GRISONS

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Coire.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *6601* f° 1.

AMBASSADE ORDINAIRE

EN

SUISSE

1522 1547

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire aux Ligues de Suisse

Novembre 1522—Juillet 1544

Lettres de créance:

Octobre 1522.(1)
Lyon, 1er février 1536.(2)
Compiègne, 3 mars 1537.(3)
Paris, 3 février;(4) Fontainebleau, 1er décembre 1543.(5)

Rappels de créance:

Saint-Germain-e./L., 23 novembre 1522.(6)

Saint-Germain-e./L., 31 mars (en commun avec Morelet du Museau);(7) Saint-Germain-e./L., 3 mai,(8) 8 juin;(9) Lyon, 27 octobre,(10) 31 octobre;(11) Blois, 11 décembre 1523.(12)

Blois, 9 février,(13) 21(14) et 29 mars,(15) 4 avril;(16) Coucy, 14 avril;(17) Lyon, 6 mai;(18) Amboise, 24 mai;(19) Plessis-les-Tours, 6 juin;(20) Blois, 8 juillet;(21)

(1) Ces lettres n'ont pas été retrouvées.

(2) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. (Missiven der franz. Könige.) or. parch.

(3) *Le roi aux cantons ... à Lucerne ... à Zurich ... à Berne ... à Soleure ... à Schaffhouse* (4 mars) ... *à Fribourg ... à Bâle.* St-Arch. Aarau, Luzern, Zurich, Bern, Solothurn, Basel, Schaffhausen, Bibl. Fribourg (Aktenstücke X, 392) or. parch.

(4) *Le roi à Berne.* Vente Charavay (1882) or. parch.

(5) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(6) *Le roi à Fribourg.* Arch. Fribourg (Missives des rois de France) or. parch.

(7) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern (Missiven der franz. Könige.) or. parch.

(8) *Le roi aux... ambassadeurs des treize quantons... assemblez derrenierement à Lucerne.* (St-Arch. Luzern. or. parch.

(9) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(10) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. (Missiven der franz. Könige.) or. parch.

(11) *Le roi à Lucerne ... à Schaffhouse.* St-Arch. Luzern, Schaffhausen (V, 67) or. parch.

(12) *Le roi aux ambassadeurs des Ligues assemblez à Lucerne.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(13) *Le roi aux deputés des Ligues assemblés à Lucerne.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(14) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(15) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch. (indiqué sans date Arch. für Schweiz. Reform. III, 635).

(16) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(17) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(18) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(19) *Le roi à Berne ... Soleure ... Schaffhouse.* St-Arch. Bern, Solothurn, Schaffhausen (V, 60). or. parch.

(20) *Le roi aux cantons ... à Lucerne ... à Schaffhouse ... à Soleure ... à Bâle.* St-Arch. Luzern, Schaffhausen (V, 61). or. parch. Solothurn, Basel (L, 117, 1). (ind. Arch. für die Schweiz. Reformationsgeschichte III, 633.)

(21) *Le roi à Lucerne ... à Berne ... Soleure ... Schaffhouse.* St-Arch. Luzern, Bern, Solothurn (V, 62). or. parch. (ind. Arch. für Schw. Reform. III, 633.)

Romorantin, 16 juillet;(1) Saint-Lanfranc [Sallefranc] (près Pavie), 12 novembre 1524 (en commun avec Morelet).(2)

Camp devant Pavie, 10(3) et 28 janvier,(4) 13(5) et 22 février(6) 1525.

Chambord, 28 septembre;(7) Montpipeau, 20 octobre 1526.(8)

Saint-Germain-e./L., 3 janvier,(9) 24 février;(10) le... mars 1527.(11)

Paris, 21 juin,(12) 26 septembre 1528.(13)

Fontainebleau, 9 juin;(14) Paris, 12 octobre 1529.(15)

Angoulême, 22(16) et 25 avril 1530(17) (en commun avec Meigret).

La Meilleraye, 15 février;(18) Lassay, 30 avril;(19) Paris, 6 décembre 1532 (en commun avec Meigret).(20)

Paris, 7 janvier 1533.(21)

Troyes, 1er février;(22) Saint-Germain-e./L., 17 juillet(23) (en commun avec Lamet); Bury, 23 septembre;(24) Amboise, 5 octobre 1534.(25)

Saint-Chef, 10 avril;(26) Meyzieux, 23 juin;(27) Lyon, 29 juin 1536.(28)

Fontainebleau, 19(29) et 28 juin 1537(30) (en commun avec le trésorier Du Val).

---

(1) *Le roi à Berne ... Lucerne ... Schaffhouse.* Archives de ces villes.

(2) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen) cop.

(3) *Le roi à Lucerne ... à Soleure.* St-Arch. Solothurn or. impr. Arch. für die Schweiz. Reformationsgeschichte III, 658.

(4) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(5) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(6) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(7) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Bern. or. parch.

(8) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(9) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Bern. or. parch.

(10) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch. cop. aux Archives de Fribourg.

(11) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen) cop.

(12) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Bern. or. parch.

(13) *Le roi à Berne ... à Lucerne ... à Glaris.* Arch. de ces villes.

(14) *Le roi aux cantons.* Strickler Aktensammlung II, 180.

(15) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte) trad. allde.

(16) *Le roi aux cantons.* Bibl. Nat. Coll. Clairamb. 332 fo 1047 cop.

(17) *Le roi à Fribourg.* Arch. Fribourg. or. parch.

(18) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Aarau. (Missiven der franz. Könige) or. parch.

(19) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, 90. or. parch.

(20) *Le roi à Fribourg.* Bibl. Fribourg. Aktenstücke Mülinen X, 389 or. parch.

(21) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.

(22) *Le roi à Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zoug, Soleure et Fribourg.* St-Arch. Luzern. or. parch. (ind. Arch. für Schweiz. Reformationsgeschichte III, 634).

(23) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(24) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(25) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Aarau. or. parch.

(26) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(27) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(28) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(29) *Le roi à Lucerne ... à Berne ... à Soleure ... à Bâle.* Arch. de ces villes.

(30) *Le roi aux députés (du quartier de Berne, à Coulonges).* St-Arch. Bern. or. parch.

Moulins, 2 mars;(1) Saint-André d'Apchon, 19 mars;(2) Pommiers, 23 mars;(3) Crémieu, 8 avril;(4) La Côte Saint-André, 4 mai 1538.(5)

30 avril;(6) Villers-Cotterêts, 9 septembre 1539.(7)

Anet, 4 mai 1540.(8)

Chambord, 23 février;(9) La Berlaudière, 10 juin;(10) Blandy, 22 décembre 1541.(11)

Paris, 18 février;(12) Fontainebleau, 12 mars(13); Montréal (Mont royal), 27 avril;(14) Lyon, 11 août 1542.(15)

Château-Thierry, 21 novembre;(16) Fontainebleau, 20 décembre 1543.(17)

Fontainebleau, 19 janvier;(18) Saint-Germain-e./L., 15 mai;(19) Paris, 8 juin 1544.(20)

Cette première mission *ordinaire*, accomplie en Suisse par un ambassadeur du roi Très-Chrétien, présente ceci de particulier, qu'elle est, de beaucoup, la plus longue que jamais diplomate français ait eu à remplir auprès du Corps helvétique. Elle dura, en effet, près de 22 ans.

Jusqu'à la fin de l'année 1535, époque à laquelle il obtint, pour la première fois, le renouvellement d'un congé dont il n'avait pu profiter en octobre 1532, Boisrigaut fut presque uniquement occupé, d'une part, à procurer à son maître des mercenaires suisses, — avec ou sans l'assentiment de leurs supérieurs, — de l'autre, à imaginer les expédients les plus divers en vue de faire prendre patience aux créanciers de la Couronne — cantons,

(1) *Le roi à Berne* St-Arch. Bern. or parch.

(2) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or parch.

(3) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(4) *Le roi à Berne* St-Arch. Bern. or parch

(5) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch

(6) *Le roi à Lucerne ...à Berne ...à Schaffhouse.* St-Arch. Luzern, Bern, (Frankr. Buch I, à la date du 30 avril 1532). Schaffhausen.

(7) *Le roi à Berne* St-Arch. Bern. or parch

(8) *Le roi à Zurich, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zoug, Glaris et Soleure* St Arch Aarau. or. parch.

(9) *Le roi à Fribourg* Bibl. Fribourg Aktenstucke (Mullinen) X, 393; *à Berne* St Arch. Bern. or. parch.

(10) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(11) *Le roi à Soleure.* St-Arch. Solothurn or. parch

(12) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(13) *Le roi à Berne ...à Soleure ..à Schaffhouse* St-Arch Bern, Solothurn, Schaffhausen or parch

(14) *Le roi à Fribourg.* Bibl. Fribourg. (Aktenstücke X, 402), or. parch.; *à Bâle.* St-Arch. Basel. (Frankr. *L* 117).

(15) *Le roi aux cantons.* Arch Fribourg. cop.

(16) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(17) *Le roi aux cantons* cf Eidg. Absch. IV *B* 332 zu *t.*

(18) *Le roi à Lucerne .. à Zurich ...à Berne .. à Schaffhouse ... à Fribourg* Arch de ces villes or parch

(19) *Le roi aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(20) *Le roi à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

capitaines ou particuliers — et de prévenir, par ces moyens, un éclat toujours à redouter en cette très délicate matière.

La situation se tendait-elle par trop; un conflit se dessinait-il à l'horizon? François Ier n'hésitait pas à dépêcher aux Ligues un ou plusieurs ambassadeurs extraordinaires; et c'est ainsi, qu'au cours de cette première partie de sa mission, Boisrigaut fut secondé par des collègues, dont quelques-uns, comme Morelet du Museau et Lambert Meigret, partagèrent durant quelques années sa demeure à Soleure.

En revanche, à partir de 1536 et surtout de 1537, l'ambassadeur ordinaire du roi, rappelé en France à maintes reprises et renvoyé en Suisse avec de nouvelles instructions, est contraint de soutenir presque seul l'effort de la diplomatie impériale dans ce pays; les missions extraordinaires deviennent plus rares et perdent en importance ce que la mission ordinaire gagne en prestige.

Lorsqu'il prit momentanément congé des Suisses, à la diète de Bade du 16 avril 1543, Boisrigaut insista sur ce fait qu'il résidait à Soleure, pour les affaires de son maître, depuis vingt-trois ans. (1) Or il n'y était, en réalité, que depuis vingt ans et demi environ. Aussi bien ce fut en novembre **1522** qu'il se vit, pour la première fois, dépêché aux Ligues, en compagnie d'André ***Le Roy,*** (2) lequel y était chargé d'une mission extraordinaire. Après avoir assisté aux diètes de Bade des 24 novembre, (3) 15 décembre 1522 (4) et 5 janvier 1523, (5) les deux diplomates français se séparèrent pour un temps. Tandis qu'André Le Roy demeurait aux Ligues, Boisrigaut accompagnait à Coire, vers le commencement de janvier **1523,** la députation que les Suisses, à sa demande, envoyaient aux Grisons afin de rappeler ces derniers à l'observation de leurs traités avec la France. La présence d'un ambassadeur du Très-Chrétien dans la haute vallée du Rhin ne fut certes pas étrangère à la décision prise par les Ligues Cadée et des X Droitures de suivre l'exemple de la Ligue Grise et d'accéder, à leur tour, — le 5 février 1523 — à l'alliance de Lucerne de 1521, alliance que le canton de Schwytz ratifia, d'une manière définitive, vers la même époque. (6)

Rentré en Suisse, aux premiers jours de février, Boisrigaut ne tarda pas à y être rejoint par un nouvel ambassadeur extraordinaire, Jean ***Morelet du Museau,*** trésorier général d'Outre-Seine *(mars—mai 1523).* Cet officier des finances était chargé de relever André Le Roy, dont la mission touchait

(1) *cf.* Eidg. Absch. IV 1 *D* 211 *t.*
(2) Voir ce nom aux missions extraordinaires: *novembre 1522—mars 1523.*
(3) Eidg. Absch. IV 1 *A* 251 *z.*
(4) Eidg. Absch. IV 1 *A* 256 *v*, *x*, 258 zu *w.*
(5) Eidg. Absch. IV 1 *A* 263 *w.*
(6) *Boisrigaut à Schaffhouse.* Lucerne, 10 février 1523, (apud Strickler Aktensammlung I 553). *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Saint-Germain-e.-L., 11 février 1523. Bibl. Nat. f. fr. 2987 f. 59. *Boisrigaut et A. Le Roy à Glaris.* Berne, 27 février 1523 (apud. Strickler Aktensammlung I 563). Eidg. Absch. IV 1 A 251 nº 128.

à sa fin, comme aussi d'apaiser par de bonnes paroles, à défaut d'espèces sonnantes, les « querelles », de plus en plus vives, que suscitaient, en toutes occasions, les créanciers de la Couronne. Or, l'accueil qu'il reçut à la « journée » de Berne du 26 mars, — à laquelle il assista aux côtés de Boisrigaut, — devait certes engager le général d'Outre-Seine à ne pas prolonger son séjour aux Ligues. (1) L'ambassadeur ordinaire, ainsi abandonné, dès le milieu de mai, à ses seules ressources, se présenta néanmoins le 15 juin devant la diète de Bade où, non content de réclamer un sursis pour le payement des pensions arriérées, il dévoila, avec énergie, les intrigues des ministres du Saint-Siège et de l'Empire en vue d'empêcher les Confédérés de secourir l'armée royale d'Italie. (2)

Cette attitude résolue de Boisrigaut devait porter ses fruits. Lors donc qu'Antoine de ***Lamet,*** (3) dépêché à son aide, parut, en sa compagnie, aux diètes de Berne et de Lucerne des 7 juillet, 3 et 17 août, ce fut pour y recevoir l'autorisation de recruter 6000 hommes que les deux envoyés français acheminèrent sans retard vers le pays de Vaud où venait d'arriver Anne de ***Montmorency,*** Sr de la Rochepot (4) *(août 1523).* (5)

Après le départ de Lamet, l'ambassadeur ordinaire assista seul aux diètes des 30 septembre (Lucerne), 12 octobre (Berne) et 10 novembre (Lucerne), desquelles il obtint une nouvelle levée de même importance que la précédente. Afin d'atteindre ce résultat, le représentant de Sa Majesté avait dû exposer à ses auditeurs les dangers que faisait courir au royaume et la défection du connétable de Bourbon et les infractions commises, à l'encontre de la neutralité des deux Bourgognes, par les autorités de la Franche-Comté. (6) Mais ces renforts imposants ne suffirent pas à relever la fortune des armes françaises dans la Péninsule.

(1) *Françoys* (c. s. Robertet) *aux ambassadeurs des treize quantons des Ligues des Haultes Allemaignes assemblez derrenierement a Lucerne.* Saint-Germain-e./L., 3 mai (1523). **St-Arch. Luzern.** (Missiven der Könige). **St-Arch. Bern.** Teutsche Missiven *P* 119, 138; Latein. Missiven *K* 50vo **Eidg. Absch.** IV 1. *A* 276 *g*, 277 *l*, 278 *bb*, 280 *rr*, 282 zu *bb*.

(2) **Eidg. Absch.** IV 1 *A* 296 *w*. — *Boisrigaut à Lucerne.* Berne, 31 mai (1523). **St-Arch. Luzern.** (Frankr. Kriege). or. — *Françoys* (c. s. Breton) *aux cantons suisses.* Saint-Germain-e./L., 8 juin 1523. **St-Arch. Luzern.** or. parch. — *Le bâtard de Savoie aux cantons suisses.* Saint-Germain-e./L., 8 juin 1523. **St-Arch. Luzern.** (Frankr. Kriege).

(3) *cf.* cette notice (missions extraordinaires): *juillet—septembre 1523.*

(4) *cf.* le récit de la mission du Sr de la Rochepot, dans les missions extraordinaires en Suisse, *année 1523.*

(5) **Eidg. Absch.** IV 1. *A* 307 *q*, *r*, 315 *y*, 318 zu *y*. — *Le bâtard de Savoie a Montmorency.* Saint-Germain-e./L., 22 juillet 1523. **Bibl. Nat.** f. fr. *2987* fo 13. — *Bonnivet au même.* Lyon, 16 août; Grenoble, fin août 1523. **Bibl. Nat.** f. fr. *3028* fo 50; f. Clairt *314* fo 3095. — *au comte Wolf* de Lupfen. Lyon, 16 août 1523). Clairt *324* fo 8685. — *Le roi à Montmorency.* Roanne, 20 août (1523). **Bibl. Nat.** f. fr. *3044* fo 54. — *Berne à Boisrigaut.* 22 septembre 1523. **Latein. Missiven** *K* 99. « Nous estimons vostre honneur et le nostre une mesme chose. » *Les seigneurs des Ligues au roi.* Lucerne, 16 janvier 1524. **Bibl. Nat.** f. fr. *3897* fo 144.

(6) *Françoys* (c. s. de Neufville) *au canton de Berne.* Lyon, 27 octobre (1523). **St-Arch. Bern.** or. parch. — *Le même* (c. s. Robertet) *à Lucerne et à Schaffhouse.* Lyon, 31 octobre. **St-Arch. Luzern, Schaffhausen.** (V, 67. ind. 1524). or. — *Coppie des lettres que Messrs de tous les Quantons de la Haulte Ligue d'Allemaigne escripvent au roy de France.* Lucerne, 12 novembre 1523. **Aff. Etr. Suisse** II supt fo 30. — *Françoys* (c. s. Robertet) *aux ambassadeurs des Ligues assemblés à Lucerne.* Blois, 11 décembre (1523). **St-Arch. Luzern.** or. — **Eidg. Absch.** IV 1. *A* 331 *i*. 335 zu *i*, 338 *l*, *m*, 340. 347 *c*, *g*, 350 zu *g* 2).

Vers la fin de décembre 1523, de « grosses trouppes » de mercenaires regagnaient leurs foyers, abandonnant les lieutenants-généraux du roi, au moment même où la situation de ceux-ci commençait à paraître désespérée. Témoin attristé de cette désertion en masse, (1) Boisrigaut était, de plus, en butte aux réclamations incessantes des « querelleurs » las d'attendre Morelet du Museau dont le retour (2) se trouvait différé de semaine en semaine. Cependant l'ambassadeur ordinaire appuye de son crédit, devant la diète de Lucerne du 27 janvier **1524,** les capitaines suisses que Montmorency et Bonnivet y avaient dépêché pour demander aux cantons un supplément de levée. (3) Il dénonce, en outre, à la « journée » du 16 février les intrigues de l'évêque de Genève contre le service du roi, (4) et, rejoint par Gaspard ***Sormano*** *(mars—avril)*, obtient des Confédérés, réunis de nouveau à Lucerne, les 21 mars et 1er avril, un secours de 8000 hommes immédiatement dirigé sur le Piémont. (5)

En présence de l'insuccès de la campagne conduite au delà des Alpes par les lieutenants-généraux de son maître, Boisrigaut s'attacha, dès lors, à réveiller l'amour-propre des Suisses et à faire prendre à ceux-ci la résolution de continuer, quoiqu'il advint, leur appui à la cause royale dans la Péninsule. Aussi bien les diètes de Lucerne des 20 avril et 11 mai se prononcèrent en faveur de cette politique. (6) Néanmoins, les instances pressantes tentées par l'ambassadeur ordinaire, à Bade et à Zoug (6 juin et 11 juillet), en vue de se faire accorder une nouvelle levée de 6000 hommes « pour la défense du royaume », rencontrèrent une vive opposition. (7) Outre, en effet, que ces appels répétés au concours de leurs mercenaires épuisaient les cantons, ces

(1) *Boisrigaut à Montmorency.* Berne, 5 et 8 décembre (1523). Bibl. Nat. f. fr. *6639* fos 53 et 55 or.

(2) *Françoys* (c. s. Robertet) *au canton de Berne.* Blois, 4 avril (1524). St-Arch. Bern or. — *Boisrigaut à Lucerne.* Berne, 16 avril. — *Le roi à Boisrigaut.* Saint-Germain-e./L., 18 avril (1524). apud. Strickler op. cit. I, 789 *a* et *b*). — Eidg. Absch. IV 1. *A* 374 zu *o*.

(3) *Les cantons au roi.* Lucerne, 16 janvier 1524. Bibl. Nat. f. fr. *2897* fº 141. — *Boisrigaut à Berne.* 23 janvier 1524. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 81 or. allt. — *à Soleure.* Lucerne, 24 janvier 1524. St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankr. 1500–1558. — *Les orateurs des Ligues réunis à Lucerne à Bonnivet et Montmorency.* 2 février 1524. Bibl. Nat. f. fr. *2897* fº 182. — *Senatus et consules urbis Bernensis Ill. et Excelso Heroi, domino de Memorance, generali locumtenenti et capitaneo regio.* 5 février 1524. Bibl. Nat. f. fr. *3012* fº 115 or. — *Le roi* (c. s. Robertet) *aux députés des Ligues assemblés à Lucerne.* Blois, 9 février (1524). St-Arch. Luzern or. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 362 *s*, 366 5). — *cf.* Notice Harder (Missions extraordinaires, *janvier 1524*).

(4) Eidg. Absch. IV 1. A. 372 *n*, 393 *c*.

(5) *Le roi* (c. s. Robertet) *au canton de Berne.* Blois, 21 mars (1524). St-Arch. Bern. or. parch. — *Berne à Boisrigaut et Sormano.* 29 mars 1524. Latein. Missiven *I* 115. — *Boisrigaut à Schaffhouse.* Lucerne, 23 mars (mercredi avant Pâques); 4 avril (1524). — *Boisrigaut et Sormano au même canton.* Lucerne, 9 avril (1524). St-Arch. Schaffhausen. V, 58, 59, 90 or. allt. — *Les mêmes à Glaris.* 4 avril. Eidg. Absch. IV 1. *A* 406 3). — Eidg. Absch. IV 1. *A* 389 *a*, 391 6), 393 *c*, *e*, 395 *i*.

(6) *Le roi aux Confédérés.* Coucy, 14 avril; Lyon, 6 mai (1524). St-Arch. Luzern. Missiven der franz. Könige. — *à Berne, Soleure, Schaffhouse.* Amboise, 24 mai (1524). St-Arch. Bern. Solothurn, Schaffhausen. (V, 60). — *Le même... aux « cappitaines des bendes des Suysses qui estoient derrenierement pour nostre service en Italye ».* Blois, 8 juillet (1524). St-Arch. Bern. or. — *Bonnivet aux cantons suisses.* Chambery, 16 juin. Strickler. I, 832. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 412 *a*, *d*, 418 *a*, 426. — *Boisrigaut à Lucerne.* Berne, 26 décembre (1524). St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen.

(7) Eidg. Absch. IV 1. *A* 436 *n*, 438 *u*, 455 *n*. — *Bonnivet aux cantons suisses.* Chambéry, 16 juin 1524. (loc. cit.) — *Le roi* (c. s. Robertet) *au canton de Soleure.* Plessis-les-Tours, 6 juin (1524). St-Arch. Solothurn. or.; *aux cantons de Lucerne et de Berne.* Blois, 8 juillet (1524). St-Arch. Luzern und

derniers commençaient à craindre de ne jamais rentrer dans leurs créances à l'égard de la Couronne.

Deux ambassadeurs extraordinaires, Antoine de ***Lamet***(1) et Jean ***Morelet du Museau,***(2) envoyés en Suisse pour prêter assistance à Boisrigaut, firent, au même temps que celui-ci, un effort suprême afin d'amener la diète de Berne du 28 juillet à répondre au désir du roi.(3) Tout d'abord déboutés de la requête qu'ils présentaient, les trois diplomates revinrent à la charge, le mois suivant, et réussirent à obtenir de la diète du 24 août la prise *ad referendum* des propositions françaises. C'était une autorisation tacite de procéder à l'exécution de leur commission. Aussi lorsque Lamet quitta les Ligues, au commencement de septembre, 6000 Confédérés se préparaient-ils à rejoindre Montmorency en Provence.(4)

Demeuré seul en Suisse avec son collègue Morelet, « otage pour le roi », Boisrigaut assista aux « journées » d'Einsiedeln et de Bade des 23 novembre et 12 décembre 1524,(5) entretenant parmi les cantons, jusqu'à la veille du désastre de Pavie, une pleine confiance, — qu'il partageait d'ailleurs avec l'envoyé spécial de la régente, le Sr de ***Lailly*** *(janvier—février 1525)* — quant à l'heureuse et prochaine issue des opérations militaires engagées en Lombardie. Le Très-Chrétien n'annonçait-il pas lui-même au Corps helvétique (10 janvier **1525**) que la victoire était « maintenant certaine », les ennemis ayant perdu « toute esperance de plus sçavoir soustenir ne porter le faiz de ceste presente guerre » ?(6) La défection du contingent grison, vers le commencement de février, éveilla bien quelques inquiétudes parmi les partisans de la France,(7) mais la nouvelle de la défaite du 24 de ce mois, apportée à la diète de Lucerne, le 1er mars, par Boisrigaut,(8) n'en provoqua pas moins une réelle et douloureuse surprise au sein des Ligues. Aux regrets des Confédérés se mêlait, il est vrai,

Bern. or.; *aux cantons de Berne, de Lucerne, de Schaffhouse.* Romorantin, 16 juillet (1524). St-Arch Bern, Luzern, Schaffhausen. (V. 63) or. parch — *Boisrigaut à Lucerne.* Berne, 16 avril; 1er juin. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen; *à Fribourg* Berne, 17 juillet (1524) Arch. Fribourg. or; *aux cantons alliés de France.* Berne, 16 juillet (1524) Arch. Fribourg. or. — *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Blois, 11 février 1524 Bibl. Nat. f. fr. *3082* fo 55. — *J. Le Breton au même.* Vincennes, 25 avril (1524). Bibl. Nat. f. fr. *3018* fo 54. — *Abscheid des gehaltenen tags zu Baden, uff Montag vor Medardi, anno 1524.* Arch. Fribourg. Abschiede, t. XII.

(1) *Juillet—septembre 1524.*

(2) *Dès la fin de juillet*

(3) Eidg. Absch. IV 1. *A* 468 *f*, 469 *b*.

(4) *Berne au roi.* 28 août 1524. Latein. Missiven *I* 115vo — *Morelet à Lucerne* Berne, 1er octobre (1524). St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen). — Eidg. Absch. IV 1. *A* 482 *p, r, t, w*, 485, 489 *z*.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *A* 531 *b*, 539 *h. i*, 540 *q*. — *Morelet et Boisrigaut à Lucerne.* Berne, 18 octobre (1524). St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege); *à Fribourg.* Berne, 31 octobre (1524). Arch. Fribourg. or. — *cf.* Strickler. Aktensammlung *I* 920 *a*. — *François Ier aux cantons.* Abbaye de Saint-Lanfranc près Pavie (Sallefranc), 12 novembre 1524. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen). cop

(6) *Françoys* (c. s. Robertet) *à Lucerne, Soleure et autres cantons.* Au camp devant Pavie, 10 janvier 1524/25. St-Arch. Luzern. Solothurn. or. parch. — *Du même aux mêmes* Camp devant Pavie, 28 janvier 1524/25. *Ibid.*

(7) *Françoys* (c. s. Robertet) *aux cantons suisses.* Camp devant Pavie, 13 et 22 février 1525. St-Arch. Luzern. or. parch

(8) Eidg. Absch. IV 1. *A* 596 *n*.

la crainte de voir leurs créances compromises par la captivité de François Ier. L'ambassadeur ordinaire qui s'était efforcé de les rassurer à cet égard, dans les diètes de Lucerne, d'Einsiedeln et de Bade des 1er et 14 mars, 24 avril, 26 juin, 11 août et 18 octobre,(1) fut rejoint successivement, au cours de cette même année et pendant les premiers mois de la suivante, **1526,** par deux collègues extraordinaires : Gaspard ***Sormano*** *(mars—avril 1525; novembre 1525—mars 1526)* et Jean de ***Langeac*** *(novembre 1525)*, lesquels l'aidèrent à faire patienter les Suisses jusqu'à l'arrivée des sommes que ceux-ci ne cessaient de réclamer. (2)

Aussi longtemps que François Ier demeura le prisonnier de l'empereur, les agents de la Couronne aux Ligues se tinrent sur une prudente réserve, de peur de compromettre, par des démarches intempestives, les négociations qui se poursuivaient à Madrid. Sormano et Boisrigaut se contentaient donc, sur l'ordre de la régente, de tenir les cantons informés des arrangements proposés en Espagne et en Flandre (diète de Bade du 14 mai) (3) ou d'intervenir, avec Morelet, comme médiateurs entre Berne, Fribourg et la Savoie (journée de Berne du 10 juin). (4) Mais, aussitôt la Ligue de Cognac conclue, les ambassadeurs de France (5) se présentèrent à la « journée » de Bade de la Saint-Jean et demandèrent au Corps helvétique une levée de 8 à 10 000 hommes qui leur fut, par deux fois, refusée. (6)

Un nouvel échec attendait Boisrigaut, le 18 juillet, à la diète de Lucerne, devant laquelle il comparut, assisté du Sr de ***Burie*** (7) et des plénipotentiaires du pape et de Venise. (8) Cet échec fut d'autant plus ressenti à la cour que, pendant ce temps, le Saint-Père se préparait à conclure un arrangement séparé avec l'empereur, et que les désertions éclaircissaient les rangs des contingents suisses de l'armée royale en Italie. (9) Boisrigaut appuya, sans doute, de son autorité les remontrances que Jacques ***Colin,*** abbé de Saint-Ambroise, ambassadeur extraordinaire de François Ier, présenta sur cette matière (10) à la diète de Bade du 10 octobre. Il fit davantage et sut persuader aux Confédérés d'envoyer une députation aux Ligues Grises, afin de protester contre l'ouverture des passages de ce pays aux troupes de l'Empire. (11) S'il assista, de plus, aux « journées » de Berne et de Lucerne des 19 novembre et 29 décembre, ce fut

(1) Eidg. Absch. IV 1. A 596 *n*, 601 *f*, 627 *r*, 693 zu *bb*, 751 *p*, 788 *e*. — *Louise de Savoie à Lucerne*, Lyon, 11 mai, *aux cantons*, Condrieu, 5 août 1524. St-Arch. Luzern. or.

(2) *Cf.* Jacqueton, La politique extérieure de Louise de Savoie. Paris 1892, fº 150, note 3.

(3) *Gaspard Sormano à Montmorency*, Bade 26 juin 1526. Bibl. Nat. f. fr. *6639* fº 97. — Eidg. Absch. IV 1. A 860 *b*, 862 *l*.

(4) Eidg. Absch. IV 1. A 915 nº 567.

(5) *Cf.* Notice Sormano, *mai—juillet 1526*.

(6) Eidg. Absch. IV 1. A [illegible] 967. — *Du Prat à Montmorency*, Angoulême, 1 juillet 1526. Bibl. Nat. f. fr. [illegible] fº 104 [illegible]. — *The abbot of Najera to the Emperor*, Milan, 28 july 1526. Calendar of State Papers, Spanish 1525—1526, p. 817.

(7) *Cf.* Missions extraordinaires, *juillet 1526*.

(8) Diètes de Lucerne des 18 juillet et 1er août. Eidg. Absch. IV 1. A 964 *p*, 966 zu *c*, 967, 977 zu *i*.

(9) *Le roi aux cantons*, [illegible] Chambord, 28 septembre 1526. St-Arch. Bern. or. parch.

(10) Eidg. Absch. IV 1. A 1004 *l*, 100[illegible] zu *l*. — *Cf.* Missions extraordinaires, *octobre 1526*.

(11) Eidg. Absch. IV 1. A 1007 *l*.

uniquement afin de communiquer aux cantons les nouvelles qu'il recevait de la marche victorieuse des alliés au delà des Alpes. [1]

Seul représentant de Sa Majesté Très-Chrétienne aux Ligues depuis le départ de Colin et de Morelet (octobre 1526), Boisrigaut n'attendit pas le retour de ce dernier pour demander à la diète de Bade du 14 janvier **1527** une levée de 4 à 5000 hommes, destinée à renforcer les troupes du marquis de Saluces dans la Péninsule. [2] La réponse à cette requête fut — il est vrai — ajournée par la diète de Lucerne du 31 du même mois. [3] Néanmoins, un courant d'opinion sympathique au roi se dessinait dans les conseils du Corps helvétique, joint à un sentiment de commisération, très réel, provoqué par les difficultés financières avec lesquelles ce monarque se trouvait aux prises. Malheureusement Boisrigaut, que les créanciers de la Couronne continuaient à harceler sans trêve, [4] perdit patience et persuada à Morelet de le venir rejoindre, alors que celui-ci n'avait point encore recueilli toutes les sommes ordonnancées en faveur des Suisses. [5] Cette erreur de tactique devait être très préjudiciable aux intérêts français en Helvétie. Désillusionnés, lorsqu'ils constatèrent que le général d'Outre-Seine ne semblait pas en mesure de tenir les promesses qu'il leur avait faites à son départ, les Confédérés refusèrent, d'une manière catégorique, d'autoriser de nouveaux enrôlements pour le service du roi dans la Haute-Italie (diètes de Lucerne des 23 mai et 5 juin). [6] Quelques jours plus tard, [7] il convient de le reconnaître, les cantons revinrent, en partie du moins, sur cette décision. Mais leur résolution était arrêtée. « Pas d'argent, pas de levée. » Tel fut le mot d'ordre opposé aux sollicitations de Boisrigaut, de Morelet et d'autres envoyés de Sa Majesté dans les diètes de Lucerne et de Bade des 28 août, 4 et 26 novembre 1527, 24 mars, 11 août, 3 et 28 septembre **1528.** [8]

Comme François Ier, sourd aux sommations de ses créanciers, tardait à s'exécuter, ceux-ci provoquèrent aux Ligues une agitation qui nécessita le départ pour Soleure de deux ambassadeurs extraordinaires, les Srs de ***Lyancourt*** *(décembre 1527 — février 1528; mars — mai 1528)* [9] et ***Hennequin*** *(mars — mai*

(1) Eidg. Absch. IV 1. A 1011 *h*, 1028 *q*. *Boisrigaut à Berne*. Lucerne, 30 octobre 1526. St-Arch Bern. Frankr. Buch *I* 40 or. *Bern an Luzern*. 9 novembre 1526 et 4 mars 1527 St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *Q* 118, 173v°.

(2) *Boisrigaut à Montmorency*. Aarau, 19 janvier (1527) Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 495. — Eidg. Absch. IV 1. A 1031 *a*.

(3) Eidg. Absch. IV 1. A 1038 *h*.

(4) « Biaurigaulx halb sol Jehan de Merveailles Merveilleux geschryben werden » 31 janvier 1527. Rathsmanual Freiburg XLIV.

(5) « Il y a quatre mois passez que ne visz que d'empruncz, que n'est honneur ne prouffit aux affaires du roy, vous asseurant que si, dans peu de jours, je n'ay nouvelles, que ne sçay que faire. » *Boisrigaut à Montmorency*. Aarau, 19 janvier (1527). Bibl. Nat. f. fr *6639* f° 495 or.; *au même* Berne, 21 et 24 janvier (1527). Bibl. Nat. f. fr *6639* f° 489, 501, or. *Le roi* (c. s. Robertet) *à Boisrigaut* Saint-Germain-e./L., 8 avril 1527. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen). cop.

(6) Eidg. Absch. IV 1. A 1094 *q*, 1096 zu *q*, 1101 *l*, 1107 zu *l*.

(7) Eidg. Absch. IV 1 A 1109 *f*, 1110 zu *f*.

(8) Eidg. Absch. IV 1. A 1151 *f*, 1155 zu *f*, 1182 *o*, *p*, 1191 *n*, 1293 *q*, 1375 *g*, 1377 zu *g*, 1389 *m*, 1408 *f*. *Morelet à Montmorency*. Lucerne, 29 septembre (1528). Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 135. or.

(9) *cf.* Missions extraordinaires

1528). (1) La présence de ces personnages, ainsi que celle de Boisrigaut et de Morelet, est signalée aux diètes de Lucerne des 24 mars et 29 avril, où ils firent prévaloir l'idée de conférences amiables, dans lesquelles les « querelles » non liquidées seraient examinées à tour de rôle. (2) Ce fut au général d'Outre-Seine et aussi, en une certaine mesure, à l'ambassadeur ordinaire qu'incomba la conduite de ces négociations délicates dont on retrouve les traces dans les protocoles des diètes ou conférences de Lucerne (20 mai), de Berne (22 juin), d'Einsiedeln (17 novembre 1528) et de Bade (8—22 mars 1529). (3)

Cette question capitale des pensions et des soldes arriérées ne fut pas, d'ailleurs, la seule qu'eurent à traiter, vers cette époque, Boisrigaut et Morelet. Les représentants de la Couronne de France aux Ligues intervinrent, non sans succès, dans le différend qui s'était élevé, au sujet de Genève, entre le duc de Savoie et deux cantons suisses (journée de Payerne, 12 mai 1528), (4) et reçurent l'ordre de négocier avec les émissaires du célèbre condottiere, Jean Jacques Medici, châtelain de Musso, que le roi désirait attirer à son parti. (5) Ils contribuèrent, en outre, au rétablissement de Jeanne de Hochberg dans son comté de Neuchâtel (diète de Bade, 8—22 mars **1529**) (6) et s'attachèrent, en toutes occasions, à maintenir les passages des Alpes ouverts aux lansquenets que le Très-Chrétien faisait descendre en Italie et fermés aux approvisionnements que l'empereur envoyait à ses troupes dans le Milanais. (7)

Si les Suisses avaient pris la résolution d'interdire toute levée à François Ier — ce qui n'empêchait point, au reste, Boisrigaut de se livrer à des enrôlements clandestins — ce n'était pas uniquement parce que leur allié manquait à ses engagements. A défaut de cette considération spéciale, les discordes religieuses qui commençaient à se faire jour parmi eux, eussent, à elles seules, porté les cantons à ne point accorder à une puissance étrangère des troupes dont ils pouvaient avoir besoin, d'un instant à l'autre, dans l'intérieur de leur pays. (8) Or si, en tout temps, ce fut une des maximes invariables de la politique française d'entretenir l'union au sein du Corps helvétique, jamais encore, peut-être, la médiation royale n'avait paru plus opportune

(1) *Cf.* Missions extraordinaires.

(2) Eidg. Absch. IV 1. A 1293 *q*, 1313 *m*.

(3) Eidg. Absch. IV 1 A 1329 *l*, 1341 *ll*, 1446 *d*. IV 1 *B* 8 *a*, *b*, 84 *h*. — *Le roi* (c. s. Robertet) *aux cantons*. Paris, 21 juin 1529. St-Arch. Bern. or. parch. — *Le roi à Boisrigaut*. 9 juin 1529. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 11 trad. allde.

(4) *Le roi* (c. s. Breton) *au canton de Berne*. Paris, 2 décembre 1527. — Eidg. Absch. IV 1 *A* 1325.

(5) *Morelet et Boisrigaut au grand maître*. Berne, 28 juin 1528. Bibl. Nat. f. fr. *6639* fº 59. or. — *Le chancelier Du Prat à Montmorency*. Saint-Germain-en-L. 10 juillet 1528. Bibl. Nat. f. fr. *3031* fº 13. or.

(6) *Le roi* (c. s. Breton) *aux cantons de Berne, Lucerne, Glaris*. Paris, 26 septembre 1528. St-Arch. Bern, Luzern, Glarus. — Eidg. Absch. IV 1 *B* 84 *h*. — *Le roi* (c. s. Robertet) *aux cantons*. Bordeaux, 4 juillet 1530. Arch. Fribourg. or.

(7) *Le roi à Montmorency*. Fontainebleau, 28 juillet 1528. Bibl. Nat. f. fr. *3001* fº 15. or. — *Morelet et Boisrigaut à Montmorency*. Berne, 28 novembre 1528. Bibl. Nat. f. fr. *20.503* fº 139. or. — Eidg. Absch. IV 1 *A* 1466 *f* (diète de Bade du 14 décembre 1528). — *Cf.* Notice Lavau (Missions extraordres, *novembre—décembre 1528*).

(8) *Morelet et Boisrigaut au roi*. Lucerne, 16 février 1528. Bibl. Nat. f. fr. *3051* fº 132. or.

qu'à l'instant où Boisrigaut l'offrit, de la part de son gouvernement, aux députés des « Waldstætten » réunis à la journée de Beggenried, le 9 mars 1528. (1) Cette proposition, renouvelée devant les diètes de Bade (11 août (2) et 26 octobre) (3) et d'Einsiedeln (17 novembre 1528) (4) ainsi que dans une missive datée de Fribourg, au commencement d'avril 1529, (5) ne parvint pas à détourner Zurich d'entrer en campagne contre les cantons du centre (8 juin). Mais, la paix faite (26 juin), Boisrigaut contribua, par ses bons offices, à en assurer l'exécution et l'observation (diète de Bade, 23 juillet—4 août 1529). (6)

Quelques jours avant le début des hostilités, l'ambassadeur ordinaire avait perdu son collègue Morelet, décédé, vers les derniers jours de mai 1529, à Fribourg, où il s'était vu contraint d'émigrer à la suite de mesures édictées, au nom du gouvernement bernois, contre le service étranger, mesures si rigoureuses qu'elles équivalaient à une dénonciation formelle de l'alliance de France de la part de ce canton. (7) Privé de l'appui de son conseiller financier, suspect aux Bernois qui jusqu'alors avaient, dans leurs réclamations à l'égard de la Couronne, fait preuve de plus de modération que les autres Confédérés, Boisrigaut pouvait craindre que les cantons forestiers ne dénonçassent, eux aussi, l'alliance française, (8) car, leur guerre contre Zurich terminée, ils agitaient s'ils devaient envoyer une ambassade au roi, pour se plaindre du retard apporté à les satisfaire. (9) Tout ce que l'ambassadeur ordinaire tenta d'obtenir des cantons, dans les diètes de Bade des 6—12 et 22 septembre — auxquelles il donna connaissance de l'inclusion du Corps helvétique dans la paix de Cambrai, — ce fut la remise entre ses mains des papiers laissés par Morelet, et quelque répit jusqu'à l'arrivée aux Ligues du successeur de ce dernier. (10)

Le secours que Boisrigaut attendait de France depuis près de huit mois lui vint, vers la fin de janvier **1530**, en la personne de Lambert ***Meigret***, contrôleur des guerres, qu'il accompagna aux journées de Bade des 14 février, 21 mars et 16 mai et à celle de Berne du 23 février. Malheureusement, comme ce personnage n'apportait aux Confédérés qu'une somme insignifiante, eu égard à l'énormité des dettes de la Couronne en Suisse, son collègue et lui se trouvèrent hors d'état d'empêcher que la diète n'adressât au roi une missive presque comminatoire. Les deux représentants de François Ier reçurent, en outre,

(1) Eidg. Absch. IV 1. *A* 1287 *c*.
(2) Eidg. Absch. IV 1. *A* 1377 zu *g*.
(3) Eidg. Absch. IV 1. *A* 1421 *i*.
(4) Eidg. Absch. IV 1. *A* 1446 *d*.
(5) Eidg. Absch. IV 1. *B* 116 *f*.
(6) Eidg. Absch. IV 1. *B* 301 *i*.
(7) *Bern an Morelet und Boisrigaut* 3 März, 8 April (1529). St-Arch. Bern. Welsches Missivenbuch *A* 128v°, 129, 139.
(8) *Morelet et Boisrigaut à Montmorency.* Fribourg, 2 avril (1529). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 63. or.
(9) *Le roi à Boisrigaut.* Fontainebleau, 9 juin 1529, apud Strickler II, 481. — Eidg. Absch. IV 1. *B* 312 *e*.
(10) *Boisrigaut à Montmorency.* Fribourg, 30 septembre 1529. Bibl. Nat. f. fr. *20503* f° 153. or. — Eidg. Absch. IV 1. *B* 358 *h*, 372 *q*, 406 *a*. — Strickler. op. cit. II, 755, 885², 932.

avis de la prochaine convocation d'une « *journée de marche* » dont ils purent, du moins, provoquer la réunion à Soleure, où l'ambassade était sur le point de s'installer d'une manière définitive. (1)

Tout en accomplissant leur mission de « juges de marche » (septembre 1530 — février **1531**) (2) les ambassadeurs français assistaient ou se faisaient représenter à quelques-unes des conférences tenues à Payerne, en décembre 1530, au sujet du différend « de la bourgeoisie de Genève » entre la Savoie, d'une part, Fribourg et Berne, de l'autre. (3) Les dernières « querelles » une fois liquidées, ils se portèrent à Zurich (4) et dans les « Waldstætten » à la veille de la rupture de la première paix de Cappel, afin d'offrir aux deux parties la médiation du roi. (5) Aussi bien Boisrigaut et Meigret jouèrent un rôle actif dans les nombreuses diètes de conciliation tenues à Bremgarten (juin—septembre 1531) (6) et, rejoints, vers la fin d'octobre, par un envoyé extraordinaire de France, Jean de ***Langeac,*** (7) évêque d'Avranches, ils contribuèrent puissamment, et au péril de leur vie, à la conclusion de la seconde paix de Cappel (24 novembre 1531). (8)

Durant toute l'année **1532** et jusqu'à la mort de Meigret, survenue à Soleure le 14 juin **1533,** l'ambassadeur permanent et son collègue eurent à tenir tête, à la fois, aux agents de l'empereur et du pape et aux créanciers de la Couronne. Ceux-ci, de jour en jour plus exigeants, les assaillaient de réclamations à toutes les diètes où ils paraissaient, quand ils ne les prenaient pas à partie personnellement et ne tentaient pas de se livrer sur eux à des voies de fait. Ceux-là s'efforçaient d'attirer les « Waldstætten » dans l'alliance de la maison d'Autriche, du Saint-Siège et de Milan et de préparer, sur le territoire des Ligues, une levée qui, sous le prétexte de la défense de la Hongrie contre l'invasion ottomane, eût, en réalité, privé l'armée française de ses plus valeureux auxiliaires. L'habileté déployée par Boisrigaut et Meigret écarta ces deux derniers dangers. Mais le premier continuait à subsister, voire même à s'aggraver, en présence de l'impossibilité où se trouvait le trésor royal de faire face à ses engagements. (9)

(1) Eidg. Absch. IV 1. *B* 527 *aa p*, 549 *s*, 57, 585 *c*, 640 *l*. — *Les ambassadeurs des Ligues au roi.* Bade, 5 mars 1530. Bibl. Nat. f. fr. 3080 f° 110, cop. — *Meigret et Boisrigaut à Soleure.* Lucerne, 29 juillet 1530. Arch. Fribourg. France. cop.

(2) *cf.* Notice Meigret (Missions extraordinaires). — *cf.* Strickler op. cit. II, 1637, 1951; III, 711. Eidg. Absch. IV 1. *B* 715, 931, 955 *h*.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *B* 867 9).

(4) Eidg. Absch. IV 1. *B* 912, 996, 997, 1018 *s*.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *B* 973, 975, 979, 1009, 1010. — Strickler op. cit. III, 515, 543, 598. *Meigret à Zurich.* Soleure, 5 avril 1531. St. Arch. Zurich. Frankr. *I*.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *B* 1074, 1053 *a*, 1105 *a*, 1113 *a*.

(7) *cf.* Meigret. Missions extraordinaires.

(8) *cf.* Notice Meigret.

(9) *Boisrigaut à Jacob Feer.* Solothurn, 5 Oktober 1531. St. Arch. Luzern. Frankr. Pensionen or. allᵈ. — Eidg. Absch. IV 1. *B* 1273, 1286, 1341, 1370, 1427. — *Meigret à Lucerne.* Solothurn, 12. Februar. 1532. St. Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — Strickler op. cit. IV, 1794, 1815 sqq; V, 161. — Eidg. Absch. IV 1. *C* 7 *n*. — *Le roi et le s. Breton aux cantons.* Paris, 7 janvier 1533. St-Arch. Aarau or. — *cf.* Notice Meigret.

Malade et très affecté par la campagne passionnée que ses adversaires dirigeaient contre Meigret et lui,(1) Boisrigaut avait obtenu, en octobre 1532, un congé pour se rendre à la cour. Il n'estima pas devoir en profiter.(2) Les intrigues impériales battaient encore leur plein dans les cantons forestiers.(3) En outre, le contrôleur des guerres, dont les jours étaient comptés, ne paraissait plus en état de supporter seul le poids des affaires.

De fait, Lambert Meigret était enterré depuis trois semaines lorsqu'arrivèrent en Suisse Antoine de ***Lamet*** et Jean ***Raviet***(4) dont Boisrigaut, présent à la «journée» de Lucerne du 4 juin, avait annoncé la très prochaine venue aux Confédérés. De Bade, où ils comparurent les 9 et 24 juillet devant la diète et se virent refuser la nouvelle solennisation d'alliance qu'ils exigeaient de cette assemblée, en échange de la remise des sommes dont on les savait porteurs,(5) les ambassadeurs ordinaire et extraordinaires de France se portèrent à Lucerne (diète du 6 août), afin d'y combattre les ministres de l'empereur et du pape, lesquels semblaient à la veille d'obtenir leurs fins. Je dis ailleurs(6) au prix de quels efforts Boisrigaut et ses collègues réussirent à prévenir la scission dont le Corps helvétique était menacé et à faire rejeter les propositions d'alliance offertes aux «Waldstætten» de la part de l'Autriche et de Milan.(7)

Durant les quelques mois qui suivirent cette victoire diplomatique, Boisrigaut jouit d'une tranquillité relative. Retiré à Soleure, où le retenaient les soins de sa santé, il ne correspondait plus guère avec les cantons, sinon pour leur transmettre les nouvelles qui lui parvenaient de la cour ou leur demander la saisie d'œuvres subversives attribuées au théologien Béda.(8) Mais le calme n'était qu'apparent. Les créanciers du roi, loin de désarmer, ne dissimulaient pas leur jalousie en voyant ce prince accorder au duc de Wurtemberg des subsides qu'ils estimaient devoir leur être attribués, de préférence à tous autres alliés de Sa Majesté.(9) Cet état des esprits se manifesta sans réticences dans les diètes de Bade des 10 mars et 14 avril **1534**, devant lesquelles Boisrigaut se présenta seul,(10) et dans celles des 5 mai et 19 juin où il

(1) Eidg. Absch. IV 1 C 7 o, 23, 25 zu m.

(2) *Lambert Meigret au roi* Soleure, 11 octobre 1532 Bibl Nat f fr. Clairt *331* fo 1757 or.

(3) Eidg. Absch IV 1. C 50.

(4) *cf.* Missions extraordinaires

(5) *Leonard de Gruyeres à l'Empereur.* Lucerne. 7 et 17 juillet (1533) Aff Etr. Suisse II supt fos 77 et 79 or. Eidg. Absch. IV 1 C 92 h, 108, 129 l. *cf* Lamet (Missions extraordinaires)

(6) Lamet Missions extraordinaires

(7) *Leonard de Gruyeres à l'Empereur* Lucerne. 21 juillet 1533 Aff Etr. Suisse II supt fo 86 or Eidg. Absch. IV 1 C 135 e.

(8) *Boisrigaut à Schaffhouse*, 10 novembre 1533 St-Arch Schaffhausen. F 18 *Le cardinal de Sens (Du Prat) au roi.* Tournus. 20 décembre 1533) Bibl. Nat. f fr *3115* fo 101 or *Le roi à Montmorency* Epagny. 21 décembre 1533. Bibl. Nat. f fr *3011* fo 23 or *Boisrigaut au Conseil de Genève* Soleure, 20 février 1534 (*Herminjard* Corresp des Réformateurs III, p 142 *Boisrigaut au roi* Soleure. 27 juin 1534) Bibl. Nat f fr *3096* fo 87 or — Eidg. Absch. IV 1 C 271 k

(9) Eidg. Absch. IV 1 C 308 k.

(10) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 8 mars 1534 Aff Etr. Suisse II supt fo 208 Eidg. Absch. IV 1. C 283 m, 308 k.

accompagna le Sr de ***Langey***(1) d'abord, puis Antoine de ***Lamet***(2) que François Ier redépêchait en Suisse avec 100000 écus.(3)

Au cours d'une autre «journée» générale tenue à Bade, le 11 août, les ambassadeurs français trouvèrent les cantons fermement résolus à dénoncer le «droit de marche» envers leur auguste allié dont le crédit diminuait, à vue d'œil, au sein des Ligues.(4) Fort de l'impunité dont il avait joui jusqu'alors, malgré les plaintes réitérées de Boisrigaut, un créancier de la Couronne, Guillaume Arsent de Fribourg, organisait des attaques à main armée contre les sujets du roi. Par suite de ces excès et de l'insécurité des communications, qui en était la conséquence, les Confédérés continuaient, quelque répugnance qu'ils y eussent, à faire chercher à Lyon leurs pensions que les agents du trésor se refusaient à porter à Soleure.(5) Ces considérations, jointes à la défaveur dont, à tort ou à raison, il se sentait atteint, éloignèrent, pendant près d'un an, Boisrigaut de toutes les diètes générales et particulières. Il se contenta, dès lors, de s'y faire représenter(6) et ne parut à celle de Bade du 18 octobre **1535** que pour prendre congé des Confédérés.(7) Après treize années d'un séjour ininterrompu aux Ligues, l'ambassadeur ordinaire rejoignit la cour, à la fin d'octobre, abandonnant l'intérim de ses fonctions à Georges de ***Rive*** et à Guillaume ***Maillard***.(8)

Les graves événements qui marquèrent en Suisse le début de l'année **1536** précipitèrent le retour de Boisrigaut à son poste. Les Bernois venaient de s'emparer du pays de Vaud. Cet acte hardi faisait d'eux, plus étroitement que par le passé, les alliés naturels d'un prince qui méditait déjà la conquête du Piémont et de la Savoie. A dire vrai, François Ier ne s'était point encore déclaré contre son oncle, le duc Charles III. Aussi put-il agréer la demande que lui adressa ce dernier d'interposer sa médiation royale entre les belligérants. Cette intervention, consentie par lui, loin de modifier ses projets, lui permettait

(1) *cf.* Missions spéciales.

(2) *cf.* Missions spéciales.

(3) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 3 janvier 1534. St. Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. Soleure, 20 février 1534. *Ibid.* Soleure, 8 mars 1534. Aff. Etr. Suisse II supt fo 208 trad. — *Léonard de Gruyères à Granvelle.* Besançon, 8 août 1534. Aff. Etr. Suisse II supt fo 250 or. — Eidg. Absch. IV 1 c 258 zu *n*, 262 *m*, 319 *g*, 337 *n*.

(4) *Léonard de Gruyères à Granvelle.* Lucerne, 11 mai 1534. Aff. Etr. Suisse II supt fo 237 or. — Eidg. Absch. IV 1 c 362 *h*.

(5) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 1er novembre 1534. St. Arch. Luzern. Frankr. Gesandte or. olog. — Eidg. Absch. IV 1 c 452 *l*, 453 zu *l*, 454. — *Proposition du Sr de Boisrigaut aux Seigneurs de Berne.* 20 mai 1536. St. Arch. Bern. Frankr. Buch *H*.

(6) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 11 juillet 1535. St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege; *à Berne.* Soleure, 12 août 1535. St. Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 108; *à Bâle.* Mittwoch vor Laetare (3 März 1535). St. Arch. Basel *I* 117 *l*. — Eidg. Absch. IV 1 c 419 *l*. Bade, 27 octobre 1534, c. 452 *l*. Lucerne, 12 janvier, 461 *p*. Lucerne, 9 février 1535, 472 *m*, 490 note.

(7) Eidg. Absch. IV 1 c 571 *k*.

(8) *Mandement au trésorier de l'Epargne de payer au Sr de Boisrigault, pour son estat et entretenement à la suytte de la personne du roy durant les mois de novembre, décembre, janvier et février derreniers passez, à raison de IIc l. t. par mois: VIIIc l. t., pour les moys de mars, avril, may et juing prochain advenants qu'il pourra vacquer en la charge d'ambassadeur du roy au pays de Suisse, à raison de IIIIc l. tz par mois: XVIc l. t.* ... mars 1536. Arch. Nat. J 961[11] fo 2. *cf.* Inv. Sommaire Rott IV. 612.

au contraire de diriger à son gré les négociations et d'arrêter, le cas échéant, les Bernois s'ils entendaient pousser trop loin leurs conquêtes. Boisrigaut, porteur des pleins pouvoirs de son maître, quitta la cour au commencement de février. (1) Il vit, au passage, les chefs de l'armée ducale à Romilly et ceux des troupes bernoises campées près de la Cluse, (2) où un autre envoyé du roi, le Sr de ***Villebon*** (3) devait les visiter quelques jours plus tard. Puis il se rendit, le 12 février, aux conférences de Lausanne, convoquées par les cantons médiateurs entre Berne et la Savoie, et de là à Berne. Le 16, il prêchait encore la conciliation aux conseils de cette dernière ville; mais, le surlendemain déjà, il était en mesure de leur annoncer que François Ier, faisant cause commune avec les conquérants du pays de Vaud, venait de déclarer la guerre au duc et s'apprêtait à se saisir de la Bresse et de Chambéry. (4)

Après avoir obtenu des autorités bernoises le passage, par leurs terres, d'un corps de lansquenets destiné à renforcer l'armée royale, (5) Boisrigaut s'attacha à remplir la seconde partie de sa mission, et non la moins difficile, car elle consistait à préparer une levée dans les cantons du centre, travaillés par les émissaires impériaux et aussi opposés à une occupation durable de la Savoie et de Milan par les Français qu'ils l'étaient aux progrès des Bernois vers le Léman. (6) L'autorisation d'enrôler, demandée par l'ambassadeur dès la fin de février, (7) et renouvelée par lui aux diètes de Lucerne des 8 et 14 mars et à celles de Bade des 27 mars et 26 juin, rencontra une défaveur marquée parmi les Suisses catholiques. (8) Ces difficultés n'arrêtèrent pas Boisrigaut, qui parvint à recruter clandestinement près de 8000 hommes et à les diriger à petites étapes vers la Bresse. (9)

Rejoint successivement par plusieurs ambassadeurs extraordinaires du Très-Chrétien, les Srs de ***Beauvais*** et d'***Izernay*** *(mars - septembre)*; de ***Lavau***

(1) *Mandement au tresorier de l'Epargne de payer 900 l. tz à Daugerant de Boisrigaut, tant pour ce qui lui reste dû de ses dépenses comme ambassadeur en Suisse, que pour le nouveau voyage qu'il va faire dans le même pays.* Lyon, 2 février 1535/36. Bibl. Nat. Clairt *1215* fº 74. — *A lui: 600 l. tz pour ce qui peut lui être dû des depenses faites dans l'exercice de sa charge.* Lyon, 10 juillet 1536. *Ibid.* fº 75. *A lui: 225 l. tz aux mêmes fins.* Lyon, 2 aout 1536. *Ibid.* fº 75.

(2) *cf.* Bibl. Nat. Coll. Du Puy *604* fº 172 (*Audience accordée au Sr de Villebon.* Février 1536) *cf.* Vuillemin. Le chroniqueur (Lausanne 1836) fº 238.

(3) *cf.* Missions extraordinaires.

(4) *Les capitaines de l'armée de Berne au roi de France.* Saint Julien, 9 fevrier 1536. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *604* fº 171. or — Eidg. Absch. IV 1. *C* 629 (IV 611 (I. — Tillier. Geschichte Berns III, 359.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *C* 642.

(6) *Boisrigaut aux V cantons catholiques.* Soleure, 11 avril 1536. St. Arch. Luzern. (Frankr Kriege). or. — Eidg. Absch. IV 1. *C* 718.

(7) *Boisrigaut au canton de Lucerne.* Berne, 20 février 1536. St. Arch. Luzern. (Frankr Kriege) or.: *aux V cantons catholiques.* Soleure, 4 mars 1536. *Ibid.* — Eidg. Absch. IV 1. *C* 646 *d*.

(8) *Boisrigaut aux cantons catholiques.* Soleure, 2 juin 1536. St-Arch. Luzern (Frankr Kriege). — Eidg. Absch. IV 1. *C* 653 *f*, 656 *b*, 657 *h*, 659 *d*, 667 *e*, 709 *d*. — Rathsmanual Solothurn XXVI, fº 267. Fritag vor Laetare 1536 (24 Marz). Refus d'accorder au roi des mercenaires. *Ibid.* fº 386. 30 juin (Fritag nach Peter und Paul). Menaces de rappeler de France les «Knechten».

(9) Eidg. Absch. IV 1. *C* 694 *a*, 702 *b*. — «Nos Suisses marchent bien diligemment» *Montmorency à d'Humières.* Meyzieux, 11 juin 1536. Bibl. Nat. Clairt *335* fº 5237. cop. — *Obwald an Luzern.* Donstag vor Margaretha. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *Uri an Luzern.* Freitag St-Ursula Abent 1536 *Ibid.* — Rathsmanual Solothurn 1536 (XXVI) fº 386. 30 juin (Freitag nach Petri et Pauli).

(mai–août); de ***Montchenu*** et de ***Longueval*** *(mai-septembre)*,[1] l'ambassadeur ordinaire échoua dans toutes ses tentatives en vue d'amener les Suisses catholiques à résipiscence ou d'engager les Bernois et les Lucernois à occuper le Val d'Aoste.[2] Laissant en Helvétie ses collègues «extraordinaires», lesquels — à son exemple — s'y livraient à des enrôlements clandestins, il profita du congé que lui accordait le roi, pour rejoindre (fin de juillet 1536) la cour à Lyon, puis le grand-maître en Provence.[3]

Les neuf mois qu'il passa loin de Soleure permirent à Boisrigaut d'entretenir François Ier de l'état des affaires de la Couronne aux Ligues,[4] comme aussi de liquider, à Lyon, avec les capitaines grisons qui l'y étaient venus trouver, une ancienne querelle dont la persistance eût fini par compromettre les intérêts français en Rhétie.[5]

Mais, quelque pressantes qu'eussent été ses représentations à la cour, elles ne lui procurèrent pas les moyens d'action dont il avait besoin pour lutter avec avantage contre les difficultés qui l'attendaient à son retour en Suisse. Ce fut avec la très modique somme de 4000 francs, qu'il reprit, vers les derniers jours d'avril **1537**, le chemin de ce pays, où il allait avoir à tenir tête au plus furieux assaut que jamais encore les ministres de l'empereur eussent livré à un ambassadeur de France aux Ligues.[6]

Les avertissements n'avaient cependant pas fait défaut à Boisrigaut au sujet de la gravité des événements qui, en son absence, se préparaient en Helvétie. Son secrétaire, Guillaume Maillard, chargé d'affaires *ad interim*, l'avisait qu'une diète générale était convoquée à Bade, le 24 avril, aux frais de l'empereur, «qui est chose nouvelle».[7] D'autre part, l'envoyé de ce prince, Marnoz, organisait ouvertement une levée de 24 enseignes et avait déjà débauché, à cet effet, un certain nombre de capitaines ayant servi jadis en France.[8]

(1) *cf.* Missions extraordinaires.

(2) *Articles de creance que le roy a baillé a moy Boisrigault pour dire a Messrs de Berne.* Meyzieux, 23 juin 1536. Documents inédits Champollion. Mélanges IV, 391. — *Le roi à d'Humières.* Lyon, 29 juin (1536). Bibl. Nat. f. fr. *3008* f° 97. or. — *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Lyon, 30 juin (1536). Bibl. Nat. f. fr. *3035* f° 1. or.

(3) *Double de l'instruction au Sr du Boys.* Lyon, 1 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3035* f° 7. — *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Lyon, 16 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3061* f° 7. or. — *Boisrigaut à Bâle.* Berne, 20 juillet 1536. St. Arch. Basel. *L. 117 E. 1.* — *Izernay au chancelier.* Berne, 1er septembre 1536. Arch. Nat. *J 968* n° 11^1 or. — *Le roi à Montmorency.* Lyon, 26 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3061* f° 1 or; *au même.* Valence, 11 août 1536. *Ibid.* f° 39. or. — «Monsr de Boysrigault sera icy au matin et a des cappitaines avec luy.» *Montchenu au roi.* Genève, 24 juillet (1536). Bibl. Nat. f. fr. *3050* f° 103. or.

(4) *Boisrigaut au chancelier.* Montargis, 16 mars 1537. Coll. Du Puy *604* f° 175. or.

(5) *Boisrigaut à Montmorency, au chancelier.* Lyon, 10 avril 1537. Coll. Du Puy *604* f°s 184, 186. or; *au chancelier.* Lyon, 13 avril. *Ibid.* 188. or; *au même.* Lyon, 16 et 28 avril. *Ibid.* 190, 199. or; *à Montmorency.* Lyon, 30 avril 1537. *Ibid.* 201. or. — *Accord faict par le Sr de Boisrigault touchant la querelle des Grisons.* Lyon, 12 avril 1537. Coll. Du Puy *604* f° 180.

(6) *Boisrigaut à Montmorency.* Lyon, 10 avril 1537; *au chancelier,* même date; *au même.* 13 avril. or.; *à Lamet.* Lyon, 13 avril (Du Puy *604* f° 181); *au roi.* Lyon, 25 avril (*Ibid.* f° 193. or.); *au chancelier.* même date. *Ibid.* f° 196. or. — Eidg. Absch. IV 1 c 819 *f.*

(7) *Boisrigaut au chancelier; au grand-maître.* Lyon, 10 avril 1537.

(8) *Mémoire au Sr de Blancfossé pour faire entendre au roy et a Messrs de son Conseil.* Soleure, fin de juillet 1536. Du Puy *604* f° 28.

Le nonce, lui-même, enrôlait en secret des troupes pour le Saint-Siège (¹), et les Confédérés paraissaient d'autant plus disposés à fermer les yeux sur ces infractions à leurs ordonnances intérieures qu'ils ne pardonnaient pas au roi d'avoir fait signer, le 20 octobre 1536, à dix-huit de leurs capitaines l'engagement de le servir «contre tout chascun, hormis contre Messrs des Ligues leurs supérieurs». (²) Enfin, si François Ier ne pouvait se résoudre à perdre l'amitié des Suisses en général, (³) il tenait, par préférence, à celle des Bernois, devenue pour lui presque indispensable, puisque les mercenaires recrutés, sur son ordre, dans les cantons orientaux empruntaient presque toujours, pour gagner la France, le territoire de ces puissants voisins, très disposés à s'arrondir, croyait-on, par l'acquisition éventuelle du comté de Neuchâtel. (⁴) Or à Berne, comme à Bienne, d'ailleurs, autre ville «sur le passage des levées», on semblait décidé à refuser tout service au roi, aussi longtemps que celui-ci n'aurait pas acquitté ses dettes. (⁵)

Certes, Boisrigaut n'ignorait aucune de ces particularités lorsqu'il quitta Lyon; mais l'existence même de l'alliance française était en jeu et il n'y avait, dès lors, plus un instant à perdre. (⁶) L'ambassadeur prit son chemin par le Valais (⁷), ouvrit, en passant à Berne, des négociations relatives à l'attribution à ce canton de certains bénéfices ecclésiastiques du pays de Gex nouvellement conquis (⁸) — négociations continuées, en juillet, par Raymond ***Pellisson*** et Jean ***Du Val***, (⁹) — et, après un court séjour à Soleure, se rendit à Lucerne (fin de mai) «pour resister aux praticques et menées des imperiaulx et autres», dont le but avéré était, il le savait, «de rompre l'alliance du roy «et confirmer celle de l'empereur, hereditaire, en y adjoustant ung article «seullement pour la conservacion de Millan et conté de Bourgougne». (¹⁰)

(1) *Boisrigaut au chancelier.* Lyon, 10 avril 1537.

(2) cf. Notice Junker. — *Memoire au Sr de Blancfosse*, etc. fin de juillet 1537. — *Boisrigaut au roi.* Soleure, 30 juillet 1537. Du Puy *601* f° 216. or. — *Lettre de promesse faite au roy par les cappitaines suisses.* Lyon, 20 octobre 1536. Aff. Etr. Suisse II sup. f° 115.

(3) «Il fault bien arregarder de ne perdre l'amytie de cez gens cy, bien qu'elle ne soit telle que debvoit estre. . .» *Boisrigaut au chancelier.* Soleure, 8 juillet 1537. Coll. Du Puy *601* f° 211. or.

(4) *Boisrigaut au roi.* Lyon, 25 avril. Du Puy *601* f° 193. or.; *à Montmorency.* Lyon, 30 avril 1537. *Ibid.* 201. or. — *Memoire du St Richer sur l'alliance du roi avec Messrs des Ligues.* 1549. Bibl. Nat. f. fr. *20 977* f° 117 ^{ss}. impr.

(5) *Boisrigaut au chancelier.* Lyon, 13 avril; *au roi.* Lyon, 25 avril; *au chancelier.* Lyon, 27 avril; *au chancelier.* Soleure, 10 juin 1537. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *601* f° 188, 193, 197. or. — Arch. Nat. *J 967* f° 30. or. — *Les maire et conseil de Bienne au chancelier.* 22 aout 1537. Coll. Du Puy *601* f° 220. or. — *Le roi (c. s. Bochetel) aux ambassadeurs de Berne.* Compiègne, 17 fevrier 1537. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 109. or. pap.; *au canton de Berne.* Chailly, 8 juillet 1537. St-Arch. Bern. (Missiven der franz. Könige).

(6) *Boisrigaut au roi.* Lyon, 25 avril 1537. Du Puy *601* f° 193. or.

(7) *Boisrigaut au chancelier.* Saint Maurice en Valais, 3 mai 1537. Du Puy *601* f° 203. or.

(8) *Berne à Boisrigaut.* 29 mai; 30 juin 1537. Coll. Du Puy *601* f° 207, cop. 210. or. — *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 23 aout 1537. Frankr. Buch *D* 13. or. — cf. *Ibid.* 245. or. — *Le roi (c. s. Bochetel) aux ambassadeurs de Berne.* Compiègne, 17 février 1537. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 109. or. pap.; *au canton de Berne.* Camp de Pernes, 27 avril 1537; La Fère, 16 mai 1537. St-Arch. Bern. (Missiven der franz. Könige); *à Berne, à Fribourg.* Coucy, 23 mai. St-Arch. Bern. Bibl. Fribourg. Aktenstücke [Müllinen] X, 393). or. parch.; *aux députés bernois à Collonges.* Fontainebleau, 28 juin 1537. St-Arch. Bern. or; *au canton de Berne.* Lyon, 4 octobre; Sillans, 15 octobre 1537. St-Arch. Bern. or.

(9) Voir ces noms.

(10) *Boisrigaut au chancelier.* Lucerne, 21 mai 1537. Coll. Du Puy *601* f° 205. or.

Entre l'ambassadeur impérial et son collègue français, les armes n'étaient pas égales. Tandis que le premier disposait et usait de ressources importantes, (1) le second dissimulait avec peine une détresse financière qu'il exposait, en revanche, sans aucun ménagement, dans chacune de ses dépêches au Louvre. (2) Malgré cet état d'infériorité manifeste, Boisrigaut parvint cependant, au cours de cette première campagne, à ramener Zoug que les impériaux croyaient définitivement acquis à leur cause. (3) Il eut moins de succès à Bade où une diète générale s'ouvrit le 12 juin. Nonobstant sa bonne contenance, il ne fut pas difficile d'établir qu'il revenait de France les mains vides et, sans doute, avec l'intention d'enrôler des troupes destinées à la défense du royaume, du côté de la Picardie que menaçait Charles-Quint. Aussi les Confédérés le prévinrent-ils, en lui interdisant toute levée et en prenant des mesures pour l'empêcher de débaucher leurs mercenaires. A ses plaintes au sujet des fréquentes violations de la neutralité des deux Bourgognes, imputables aux Comtois; à ses avis relatifs aux pratiques impériales nouées dans certains cantons, les députés de la diète ne répondirent qu'en adressant au roi une missive forte, dans laquelle ils adjuraient ce prince de respecter lui-même la neutralité de ses voisins. (4)

Il était de toute évidence que les créanciers de la Couronne, en assaillant Boisrigaut de leurs requêtes, souvent «desraisonnables», poussaient à la convocation d'une «journée de marche». (5) Les «querelles» anciennes renaissaient un peu partout, à Bâle, (6), dans le Valais, (7) et surtout à Berne, dont les conseils réclamaient à l'ambassadeur des sommes que celui-ci prétendait leur avoir déjà payées. (8) En outre, les Suisses manifestaient une aversion de plus en plus marquée pour le dérangement que le roi leur imposait chaque année en les invitant à envoyer chercher leurs pensions à Lyon. (9)

(1) *Boisrigaut au chancelier.* Lucerne, 21 mai 1537. Coll. Du Puy *604* f° 205. or.

(2) *Mémoire au Sr de Blancfossé*, etc. (fin juillet 1537). *Boisrigaut au chancelier.* Willisau, 2 juillet; Berne, 26 juillet; *au roi.* Soleure, 30 juillet; *au chancelier.* Soleure, 21 octobre; *au cardinal de Tournon et au chancelier.* Soleure, 31 octobre. *Boisrigaut au Sr de Gouzolles.* Soleure, 16 octobre 1537. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *604* f°s 212, 215, 216, 223, 231, 235.

(3) *Boisrigaut au chancelier.* Lucerne, 21 mai.

(4) *Le roi aux cantons.* Coucy, 23 mai. St. Arch. Bern; Bibl. Fribourg. Aktenstücke X 393; *à Zurich.* Soissons, 25 mai 1537. St-Arch. Zurich. or. — Eidg. Absch. IV 1. C 848 *m*, 852 zu *m.* *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 9 juillet; Bade, 21 août 1537. (St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege, Pensionen. — *Mémoire au Sr de Blancfossé*, etc. (fin juillet 1537). Du Puy *604* f° 228. — *Proposicion secrette baillée par Mr de Boysrigault aux cantons des Ligues.* (Bade, juin). Aff. Etr. Suisse III sup' f° 538 cop. — *René de Challant à Boisrigaut.* «De Vallengin, le XXe juillet 1537.» Arch. Neuchatel 87 *L R* 5 n° 10. — *Les cantons au roi.* Bade, 15 juin 1537. Aff. Etr. Suisse II sup' f° 238. or. all'.

(5) *Boisrigaut au chancelier.* Lucerne, 1er juin 1537. Coll. Du Puy *604* f° 208. or. — *Simon In Albon à Boisrigaut.* Sion, 15 octobre 1537. Du Puy *604* f° 226. or. — *Boisrigaut au conseil de Lucerne.* Soleure, 9 juillet; 7, 16 et 24 septembre. Berne, 4 octobre 1537. St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege, Pensionen.

(6) *Bâle à Boisrigaut.* 21 octobre. Coll. Du Puy *604* f° 233. trad. — *Boisrigaut au chancelier.* Soleure, 31 octobre 1537. Coll. Du Puy *604* f° 237. or.

(7) *Jean Zentriegen et Simon In Albon à Boisrigaut.* Sion, «Idibus aprilis 1537». Coll. Du Puy *604* f° 176. or. — *Simon In Albon à Boisrigaut.* Sion, 15 octobre 1537. Coll. Du Puy *604* f° 226. or.

(8) *Le roi aux ambassadeurs de Berne.* Compiègne, 17 février 1537; *au canton de Berne.* Chailly, 8 juillet 1537. loc. cit.

(9) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 9 juillet 1537. St. Arch. Luzern. (Frankr. Kriege). *Mémoire au Sr de Blancfossé*, etc. (fin juillet 1537).

La demande d'une levée pour le service de France, prévue dès la diète du 12 juin, se produisit à celle de Lucerne du 3 juillet. Boisrigaut requit les cantons de lui accorder 8 à 10000 hommes, destinés ostensiblement à défendre la Picardie, mais, en réalité, à faire échec à l'empereur dont les agents se targuaient de recruter sans peine une petite armée dans la Suisse centrale. (1) Cette diète du 3 juillet, comme celle de Bade, d'ailleurs, du 16 du même mois, (2) ne fut guère signalée que par des escarmouches entre les ambassadeurs rivaux, — ceux-ci y firent chacun une proposition, — et par le renouvellement des ordonnances contre les enrôlements clandestins. (3) La réponse des cantons devait intervenir à la diète de Lucerne du 1er août; elle fut ajournée, par suite d'un défaut d'entente entre les divers membres du Corps helvétique, (4) mais Boisrigaut, qui, dans l'intervalle, avait travaillé à ramener à son maître une partie des Etats confédérés, (5) prononça devant cette assemblée un véritable réquisitoire à l'adresse de Charles-Quint, accusé par lui d'avoir fait empoisonner le dauphin et de se servir du prétexte de la guerre contre les Turcs pour essayer de ruiner des princes chrétiens. (6)

Les hostilités étaient sur le point de cesser dans le nord, où un armistice ne devait pas tarder à se conclure. Boisrigaut reçut, en conséquence, de la cour l'ordre de traîner en longueur la levée. (7) En revanche, le 19 octobre déjà, il annonçait à la diète de Lucerne que l'argent des pensions se trouvait à la disposition des Confédérés à Lyon. (8) Le roi, en effet, s'était avancé jusqu'à cette ville, d'où il dirigeait des forces considérables vers les Alpes. (9) L'instant paraissait venu de faire descendre les valeureuses enseignes helvétiques dans les vallées du Piémont et de livrer, à cette occasion, une bataille décisive aux partisans de l'Empire dans les cantons suisses. Les deux ambassadeurs rivaux et leurs représentants occupèrent l'attention de la diète de Bade du 4 novembre. Ils y déployèrent des trésors d'éloquence pour justifier les desseins de leurs maîtres

(1) *Memoire au Sr de Blancfosse*, etc. (fin juillet 1537). Coll. Du Puy *604* f° 228. — *Boisrigaut au chancelier*. Soleure, 3 juillet 1537. Du Puy *604* f° 211. or. — Eidg. Absch. IV 1. *C* 856 *k*, 857 zu *k*. — *Proposition du Sr de Marvol* (Marnoz) *aux cinq cantons chrestiens contre le mis en avant de l'ambassadeur Boysrigaut*. Lucerne, 3 juillet 1537. Aff. Etr. Suisse III supt f° 536. cop.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *C* 863 *k*.

(3) *Le bailli de Bade à Zurich*. 30 septembre 1537. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(4) Eidg. Absch. IV 1. *C* 873 *q*, 874 zu *q*.

(5) *Boisrigaut au chancelier*. Berne, 26 juillet 1537. Coll. Du Puy *604* f° 215. or.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *C* 874 zu *q*. — *Proposition de Mr de Boisrigault baillée à Messrs des Ligues en la diette tenue à Lucerne le dernier jour de juillet 1537*. — *Proposition secrette de Mr de Boisrigault baillée aux cinq cantons chrestiens particulierement sur l'empoisonnement présumé du Dauphin par les Espagnols*. (Août 1537). Aff. Etr. Suisse III supt fos 328, 530. cop. — *Responce du Seigr de Marvols* (Marnoz) *à certains articles contenuz en la proposicion secrette du Sr de Boisrigault, baillée aux cinq cantons chrestiens*. *Ibid.* f° 529. cop. — *Responce du Sr de Marvol au mis en avant par l'ambassadeur de France, le Sr de Boisrigault, touchant la mort de feu Monsr le Dauphin*. Lucerne, 5 août 1537. Aff. Etr. Suisse III supt fos 333, 521. cop.

(7) *Boisrigaut au roi*. Soleure, 30 juillet 1537. Coll. Du Puy *604* f° 216. or.

(8) Eidg. Absch. IV 1. *C* 882 *b*, 909.

(9) *Boisrigaut à Berne*. Soleure, 5 octobre 1537. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 114. or; *à Berne* Soleure, 7 novembre 1537. Frankr. Buch *I* 115. or.; *à Berne*. Soleure, 21 novembre 1537. Bibl. Bern. (Coll. Corning). or; *à Fribourg* même date. Arch. Fribourg. or.

respectifs. En dernier résultat, Boisrigaut l'emporta sur Marnoz. Non pas que le Corps helvétique, comme tel, consentît à avouer la levée suisse et grisonne qu'emmenait en Italie le Sr de ***Gouzolles,*** (1) — il réclamait, au contraire, de François Ier le licenciement des troupes confédérées à son service, — mais les pensions étaient touchées et, dès lors, les cantons — pris en particulier — n'insistaient sur le rappel de leurs mercenaires qu'afin de paraître observer une stricte neutralité entre le Louvre et l'Escurial. (2)

Une querelle fort vive que lui suscitèrent les Schwytzois (3) et qui ne fut accommodée qu'au bout de plusieurs mois, (4) engagea Boisrigaut, bien que Soleure l'eût pris sous sa protection, à s'abstenir d'assister aux diètes convoquées en Suisse pendant l'année **1538**. (5) Il n'eut pas à le regretter. Sa situation, toujours fort précaire, ne lui aurait pas, d'ailleurs, permis d'y faire figure. (6) Ce fut donc de Soleure qu'il tint les cantons au courant des pourparlers qui devaient aboutir à la conclusion des trèves de Monçon (16 novembre 1537) (7) et de Nice (18 juin 1538), et qu'il sut tirer parti du conseil perfide suggéré, dans cette dernière ville, à François Ier par Charles-Quint de ne pas comprendre les Suisses au traité définitif que préparaient les représentants des deux Couronnes. (8)

Entre temps, l'ambassadeur ordinaire négociait avec Berne une convention de garantie réciproque des conquêtes faites et à faire par la France et ce canton sur les domaines de la maison de Savoie. Le roi entendait, en effet, se substituer sans réserve aux droits de celle-ci, quitte à régler, dans un acte séparé, la question, demeurée en litige, de la possession des bénéfices ecclésiastiques du pays de Gex. (9)

(1) *cf* Missions extraordinaires (*septembre octobre 1537*).

(2) *Marnoz aux cantons* Bade, 18 juillet 1537. Bibl. Nat. Du Puy *604* fº 211. — *Le roi à Boisrigaut* Grenoble, 22 octobre 1537 Bibl. Nat. Du Puy *604* fº 227. cop. — *Boisrigaut au chancelier.* Soleure, 21 octobre 1537 Du Puy *604* fº 232 or. — *Boisrigaut au chancelier* Soleure, 25 octobre 1537 Du Puy *604* fº 234 or — *Marnoz à la reine-régente, gouvernante des Pays-Bas* Bade, 9 novembre 1537 Aff Etr Suisse II supt fº 337 or — *H de Nassau à la même* Bréda, 26 novembre 1537 *Ibid* fº 342 or — Eidg. Absch. IV 1 *C* 892 *h*, 895 zu *h*, 896, 910 *b*, 915

(3) Eidg. Absch. IV 1 *C* 918, 949, 953 *c*, 956 zu *c*, 967, 989, 993, 1004 *u*, 1008 zu *u*.

(4) Diète de Bade du 25 août 1538. Eidg. Absch. IV 1. *C* 1003 *i*.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *C* 946 *h*, 948, 990.

(6) *Boisrigaut à Lucerne* Soleure, 16 et 26 janvier. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen; *à Lucerne* Soleure, 1er et 9 juillet. Frankr Kriege); *à Lucerne.* Soleure, 9 août 1538. Frankr Pensionen — *Pouvoirs donnés à Ulrich Techterman par Boisrigaut pour faire un emprunt à Fribourg* 13 février 1538 Arch. Fribourg. or — *A Daugerant de Boisrigaut, 2200 L. t. envoyées depuis la cour pour son état des années passées et les frais extraordinaires en Suisse.* Montpellier, 29 décembre 1537. (Actes de François Ier t. III, 9504).

(7) *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 1er et 4 décembre 1537. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 113, 116. or.

(8) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 8 mars 1538. (St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen); Soleure, 24 juillet 1538. (*Ibid* Kriege).

(9) *Le roi à Boisrigaut.* Grenoble, 22 octobre 1537. Bibl. Nat. Du Puy *604* fº 207. cop. — *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 21 octobre et 4 décembre 1538. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 37. or.; *I* 119. or. — *Le roi* (c. s. Bochetel) *à Berne.* Crémieu, 8 avril 1538; La Côte Saint-André, 4 mai 1538. St-Arch. Bern. (Missiven der franz. Könige). or. parch. — Eidg. Absch. IV 1. *C* 1108. — *Traité signé par le Sr de Boisrigaut avec les Srs de Berne pour le partage des terres à conquérir en Savoie.* 11 juin 1539 Bibl. Nat. Clair 337 fº 67 [illegible] cop — Arch Nat *J* 935 nº 10. — *cf* Actes de François Ier t VI, 21418, 21823 — Oeuvres du chancelier Michel de l'Hospital. (Edit 1824 1825). II. 272

Un séjour qu'il fit à la cour, en septembre et octobre 1539, (Guillaume Maillard étant chargé d'affaires *ad interim*,)[1] ne procura pas à Boisrigaut les fonds qu'il ne cessait de solliciter. Aussi sa présence aux diètes fut-elle fort intermittente pendant les années **1539** et **1540**.[2] On le retrouve cependant, le 15 juin 1539, à Bade où il annonce un projet de mariage — non suivi d'effet — entre l'empereur et une fille du roi.[3] Il retourne dans cette ville le 7 juin,[4] puis le 12 juillet 1540, pour rassurer les Confédérés sur les «nouvelletez» introduites dans la perception des droits de douane à Lyon, et leur demander de l'aider à obtenir des ducs de Bavière la restitution d'une somme de 100 000 écus avancée à ceux-ci par François Ier qui désirait la récupérer, afin de désintéresser en partie ses créanciers suisses.[5] Cet expédient, dont l'échec était prévu, ne donna pas le change aux Suisses et n'améliora point la situation de l'ambassadeur ordinaire, toujours en butte aux sommations que les « querelleurs » lui adressaient avec une obstination jamais récompensée.[6]

Retiré à Soleure, Boisrigaut conservait, néanmoins, le contact avec les gouvernements cantonaux, auxquels il envoyait, d'une manière en quelque sorte périodique, les nouvelles politiques et militaires que lui adressaient ses correspondants de la cour et de l'étranger. Parmi ces avis bénévoles se glissaient assez souvent, il est vrai, des demandes de sursis pour le payement des pensions.[7] Toujours est-il que l'ambassadeur ordinaire n'accompagna pas le Sr ***de Saint-Julien***[8] à Bade, où celui-ci comparut les 13 décembre 1540 et 10 janvier **1541**, afin d'offrir aux cantons l'appui de son maître dans l'affaire de Rottweil.[9] De toutes les diètes tenues au cours de cette dernière année, Boisrigaut, en effet, n'assista qu'à une seule, celle de Bade du 27 juin,

(1) *Boisrigaut à Bâle.* Soleure, 5 septembre 1538. St-Arch. Basel *L* 117 *E* 1. or. — *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 21 octobre 1538. (Frankr. Buch *D* 37 or.)

(2) Absent des diètes: Eidg. Absch. IV 1. *C* 1058 *f*, 1067 *h*, 1099, 1100 *a*, 1101 zu *a*, 1128 *e*, 1138 *b*, 1168 *c*, 1177 *m*, 1189 *m*.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *C* 1102 *d*.

(4) Eidg. Absch. IV 1. *C* 1211 *n*, 1243 zu *ee*.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *C* 1228 *n*, 1240 *x*, 1241. — *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 28 janvier 1541. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 513. or. — *cf.* Eidg. Absch. IV 1. *D* 117 *e*.

(6) *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 6 mars 1539. (Frankr. Buch *I* 117 or.) — Eidg. Absch. IV 1. *C* 1177 *m*, 1189 *m*, 1190 *c*. — *Boisrigaut aux V cantons catholiques.* Soleure, 28 février 1540. (St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen); *à Lucerne.* Soleure, 22 mars 1540. *(Ibid.)*; *aux ambassadeurs des VII cantons réunis à Lucerne.* Soleure, 15 mars 1540. *(Ibid.)*; *à Lucerne.* Soleure, 17 septembre 1540. *(Ibid.)* — Eidg. Absch. IV 1. *C* 1216, 1226, 1238 *d*, 1285 *r*; IV 1. *D* 7 *t*, 18 *c*, 21, 39 *p*, 69 *f*, 83. — *Boisrigaut au connétable.* Soleure, 16 avril 1540. (Ribier. Mémoires d'Estat *I* 518—519). — *Boisrigaut au roi.* Soleure, 26 mai 1541. Bibl. Nat. f. fr. *6616* fº 31. or.

(7) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 2 mars 1539. St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege); Soleure, 19 mai 1539. (Frankr. Pensionen); Berne, 11 novembre 1539. (Frankr. Kriege); Soleure, 16 décembre 1539. (Frankr. Pensionen); Soleure, 1er et 26 juillet 1540. (Frankr. Kriege); *à Bâle.* Soleure, 16 février 1540. St-Arch. Basel. (*A—H* 1—3); *à Berne.* Soleure, 6 mars; 31 mai; 4 juin 1540; 24 avril; 12 et 25 mai; 9 et 17 juin et 2 juillet 1541. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 117, 121 *a*, 129. or. — Bibl. Nat. f. fr. *6653* fº 59. — Ribier. Mémoires d'Estat *I* 542. (Lettre reçue par Boisrigaut le 3 octobre 1540). — *Le roi à Boisrigaut.* Compiègne, 2 novembre 1539. St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege).

(8) *cf.* Missions extraordinaires *(décembre 1540—avril 1541).*

(9) Eidg. Absch. IV 1. *C* 1281 *d*; IV 1. *D* 5 *k*, 7 *t*.

dans laquelle il combattit un projet de capitulation militaire présenté aux Suisses catholiques par le nonce du pape.(1) Comme, malgré ses objections, les Uranais passaient outre à la mise sur pied des troupes que sollicitait d'eux le Saint-Siège,(2) l'ambassadeur de France protesta, par écrit, auprès de la diète du 20 mars **1542** (Bade), contre une décision qui lésait les intérêts du Très-Chrétien et réclama, à son tour, le droit d'enrôler quelques centaines d'hommes pour constituer la garde personnelle du lieutenant-général de Sa Majesté en Piémont.(3)

Un emprunt de 200000 couronnes qu'il obtint de l'Etat de Soleure et qu'il réussit à faire gager sur le comté de Neuchâtel, avec l'assentiment des Orléans-Longueville;(4) des négociations en vue d'empêcher la convocation d'une *journée de marche* dont on le menaçait;(5) le règlement de plusieurs querelles particulières demeurées jusqu'alors en suspens;(6) des efforts, couronnés de succès, afin de maintenir la paix entre Berne et Fribourg,(7) marquèrent l'activité de Boisrigaut pendant les premiers mois de l'année 1542. Ce fut vers cette époque qu'un bruit étrange, perfidement propagé, grâce aux agents de l'Empire, vint jeter l'inquiétude dans le parti français aux Ligues et réveiller les espérances de ses adversaires.(8) Non content de s'être lié à Soliman par un traité d'amitié, François Ier appelait Barberousse et son «armée de mer» vers la rivière de Gênes, dans l'espoir d'y parachever la destruction des vaisseaux de Doria échappés au désastre d'Alger. Ainsi donc, au dire des détracteurs du roi, les Suisses, en continuant à donner leurs troupes à ce dernier, risquaient fort de devenir les auxiliaires d'une politique qui ne tendait à rien moins qu'à provoquer l'intervention dans les affaires d'Occident des pires ennemis de la chrétienté.(9)

Boisrigaut répondit à «telles et frivoles novelles»(10) en demandant aux députés des cantons, réunis en diète à Bade, le 15 mai, 6000 hommes pour le service de son maître.(11) Cette «journée», ainsi que celles tenues dans la même ville les 19 juin et 19 juillet suivants, vit se reproduire entre les ambassadeurs de France et de l'Empire les joutes oratoires de l'année 1537.(12) Pris

(1) Eidg. Absch. IV 1. *D* 39 *q*.

(2) *cf. Farnese an Franco.* Rome, 5 février 1542. (Quellen zur schweiz. Geschichte XVI, 362).

(3) Eidg. Absch. IV 1. *D* 117 *d*.

(4) *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 12 février (1542). St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 65 or. Cet engagement fut renouvelé par Henri II, le 11 mars 1551. — *cf.* Boyve. Annales de Neuchâtel II, 511.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *D* 132 *q*.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *D* 94 *n*, 106 *d*, 108 *l*, 109 *e*, 157 3).

(7) *Rosin an Franco.* Luzern, 25. April 1542. (Quellen zur schweizer. Geschichte XVI, 370).

(8) *Proposition baillée par le S. de Marrolz (Marnoz) à chacun canton des Ligues, sur l'alliance du Turc avec la France* (1542). Aff. Etr. Suisse III sup. f° 541 cop.

(9) *cf. Escrit du conte de Challan* (René de Challant) *touchant l'emprinse du coustel d'Italye.* (Commencement de 1542). Aff. Etr. Suisse III sup. f° 502 cop.

(10) *Boisrigaut à Fribourg.* Soleure, 19 avril (1542). Arch. Fribourg. or. ol.

(11) Eidg. Absch. IV 1. *D* 130 *e*. — *Boisrigaut à Schaffhouse.* Soleure, 7 mai 1542. St-Arch. Schaffhausen (Frankreich); *à Bâle,* même date. St-Arch. Basel (*L* 117 I).

(12) *Boisrigaut au colonel Jean Bircher.* Soleure, 22 juillet 1542. St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege). — Eidg. Absch. IV 1. *D* 142 *d*, 154 *u*, 165 *b*, 187 zu *b*.

pour arbitres des différends de leur puissants voisins, les Confédérés n'attachaient, en somme, qu'une importance secondaire à la question de savoir si l'empereur avait, ou non, trempé dans l'assassinat de Merveille et de Rincon, ou si le roi était lié au Grand-Turc par un traité formel. La défiance l'emportait chez eux sur l'orgueil de voir leur amitié recherchée par les deux plus grands princes de l'Europe. Acquiescer aux désirs de l'un, n'était-ce pas s'aliéner les sympathies de l'autre? Dès lors, il est permis d'affirmer avec certitude que, s'ils eussent été moins engagés à l'égard du Très-Chrétien, les cantons se fussent prononcés en faveur d'une neutralité absolue entre la France et l'Empire.

Depuis quelque temps déjà, il s'élevait au sein des diètes des protestations, provoquées par ce fait que certains cantons contrevenaient, à tout propos, aux décisions de l'ensemble du Corps helvétique, en accordant séparément à l'ambassadeur français des avantages qui lui avaient été refusés, en assemblée plénière, à Bade. (1) Ce fut, cependant, à ce procédé, réprouvé par une partie d'entre eux, qu'eurent recours les Suisses pour satisfaire le roi sans mécontenter l'empereur. La diète du 19 juin évita donc de se prononcer sur la question de la levée que demandait Boisrigaut; (2) mais celui-ci obtint ses fins en s'adressant à ceux des Etats des Ligues qu'il savait favorables aux intérêts de son maître (juin). (3) Au premier rang de ces derniers se trouvait Berne. Ce canton, en effet, n'envisageait pas sans appréhension les conséquences possibles pour lui d'un succès durable des armes impériales. Charles-Quint victorieux, c'était le rétablissement d'Emmanuel-Philibert dans son duché de Savoie et la guerre rallumée dans le pays de Vaud. (4) Aussi les Bernois oublièrent-ils, pour un temps, leur différend avec la Couronne touchant l'affaire des bénéfices ecclésiastiques du pays de Gex dont la solution définitive (5) fut ajournée à l'année suivante, (6) et se rangèrent-ils résolument du côté de la France. Boisrigaut rencontra en eux des auxiliaires déterminés lorsque, la rupture entre les deux cours consommée (juillet), il fit demander, au nom de son maître, une nouvelle levée de 6000 hommes à la diète de Bade du 7 août. (7) Si les cantons attendirent trois semaines avant de répondre, d'une manière affirmative, à cette requête, c'est qu'ils désiraient, à juste titre, connaître la nature et l'étendue des secours que leur enverrait le roi, supposé que

(1) Eidg. Absch. IV 1. *D* 151 *u*.
(2) Eidg. Absch. IV 1 *D* 154 *u*.
(3) *Boisrigaut à Bircher*. Soleure, 3 et 24 juin 1542 St-Arch. Luzern. (Frankr Pension) or all'
(4) *Boisrigaut à Berne*. Soleure, 21 mai 1542 St-Arch. Bern. Frankr Buch *D* 97
(5) *cf.* Plus haut : l'arrangement du 11 juin 1539
(6) *Boisrigaut à Berne*. Soleure, 19 octobre 1541. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 95. or. — *Proposition du Sr de Boisrigaut à Berne, au sujet des terres nouvellement conquises en Savoie*. 10 mars 1542 St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 15. — *cf. Ibid.* fo 41. — *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 18 août 1542. *Ibid.* 101. or. — *Le roi* (c. s. Bochetel) *à Berne.* Angoulême, 8 novembre 1542. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 130. or. parch.
(7) Eidg. Absch. IV 1. *D* 171 *d*, 176

l'empereur leur fît grief de s'être départis de leur neutralité. (1) L'ambassadeur fut en mesure de les rassurer, à cet égard, à la « journée » de Bade du 25 août, dans laquelle il prit congé d'eux. (2) Un mois plus tard, soit vers la fin de septembre, le représentant de François Ier aux Ligues remettait la direction de l'intérim à Georges ***Wül*** et à Guillaume ***Maillard*** et quittait la Suisse, dans l'intention d'assister, à Montluel, (3) à la première montre de la levée et de rejoindre ensuite le roi dans le Midi. Mais une maladie dont il fut atteint, tôt après son départ, l'obligea à s'aliter à Lyon, et à accepter, pendant plusieurs semaines, l'hospitalité du cardinal de Tournon, gouverneur de cette ville. (4)

Redépêché, dès la fin de février **1543,** (5) aux Ligues, où l'avait annoncé le Sr de ***Blancfossé,*** (6) Boisrigaut y fut, au bout de peu de temps, rejoint par un ambassadeur extraordinaire, Antoine ***Morelet de La Marcheferrière,*** (7) qu'il accompagna à la diète de Bade du 16 avril. A cette « journée », les deux envoyés français demandèrent une levée de 6 à 12000 hommes destinée à renforcer les armées royales en Picardie et en Luxembourg. (8) Mais, rappelé presque aussitôt à la cour par le roi qu'il n'avait pu rencontrer lors de son précédent congé, Boisrigaut quitte les Ligues, au commencement de mai, non sans avoir auparavant réglé avec Berne, d'une manière à peu près définitive, le litige des bénéfices ecclésiastiques du pays de Gex. (9)

Si Morelet de La Marcheferrière, dépêché, de rechef, en Suisse en novembre 1543, (10) n'y était pas tombé malade, peu après son arrivée, il est probable qu'il eût, dès cette époque, assumé la succession de Boisrigaut comme ambassadeur ordinaire. Toujours est-il que ce fut à ce dernier qu'incomba la mission de ramener les Confédérés dans le giron de la politique française dont ils commençaient à s'écarter. (11) Rendu à Soleure, vers les premiers jours de janvier **1544,** (12) Boisrigaut s'apprêtait, sur l'invitation des cantons, à se transporter à la « journée » de Lucerne du 31 du même mois, lorsqu'il fut atteint, lui aussi, d'une

(1) *Boisrigaut à [illegible],* Soleure, [illegible] 4 juin 1542. St. Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — Eidg. Absch. IV 1 D 171 [illegible].

(2) « Nous [illegible] si affaire vous survient pour cause des levées de vousd. gens venuz en nostre service comme dit est de vous secourir et aider, et nous y employer tout ainsi et en la mesme forme que vouldrions faire pour la deffence et conservation de nostre royaume. » *Le roi aux cantons.* Lyon, 11 août 1542. Arch. Fribourg, cop. — Eidg. Absch. IV 1 D 180 a.

(3) *Boisrigaut à Berne,* Soleure, 6 septembre 1542. St. Arch. Bern. Frankr. Buch D 101, or.

(4) Zurlauben, Histoire militaire des Suisses, 1751, IV, 19. — Eidg. Absch. IV 1 D 181 f.

(5) *Boisrigaut à Berne,* Soleure, 1er mars 1543. St. Arch. Bern. Frankr. Buch E 131, or.

(6) *cf.* Missions extraordinaires, *février 1543.* — *cf.* Quellen zur schweiz. Geschichte XXI, 381, n. [illegible].

(7) *cf.* Missions extraordinaires, *février 1543.* — *cf.* Quellen zur schweiz. Geschichte XXI, 381, n. 25.

(8) Eidg. Absch. IV 1 D 240 q, 241 f. — *Boisrigaut à Lucerne,* Soleure, 11 avril 1543. St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(9) *Boisrigaut à Berne,* Soleure, 9 avril 1543. St. Arch. Bern. Frankr. Buch E 132, or; *à Lucerne,* Soleure, 5 avril 1543. St. Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — Eidg. Absch. IV 1 D 241, 252.

(10) *cf.* Missions extraordinaires.

(11) Eidg. Absch. IV 1 D [illegible].

(12) *Boisrigaut [illegible] Berne,* Soleure, [illegible] janvier 1544. St. Arch. Bern. Frankr. Buch F 69, or [illegible] Arch. Fribourg, or. — Eidg. Absch. IV 1 D 332, 338 a.

indisposition qui l'obligea à se faire représenter par Jean Merveilleux et Georges Wül à cette diète et à celie de Bade du 11 février suivant.(1) Il évita ainsi le premier choc des créanciers de la Couronne, très disposés à affirmer leur «indispensabilité» en se montrant intraitables.(2)

Aussi bien les Suisses se sentaient, de jour en jour davantage, les arbitres de la situation politique dans l'Europe centrale et occidentale. Ce sentiment très net de leur importance, loin de les pousser dans la voie des aventures, les engageait, au contraire, à offrir leur médiation aux belligérants; car, outre que la pépinière d'hommes dont ils disposaient s'épuisait, à la longue, ils étaient las de verser sans trêve, même à prix d'or, leur sang sur tous les champs de bataille d'Italie, d'Artois et de Champagne. L'idée leur était donc venue de s'entendre avec les Etats de l'Empire, pour contraindre les deux monarques à poser les armes. Ainsi qu'il fallait, dès lors, s'y attendre, la proposition que leur fit soumettre François Ier, à la diète du 11 février, de joindre leurs députés à ceux que ce prince comptait dépêcher à Spire, rencontra tout d'abord leur adhésion; mais, à la réflexion, ils y virent un piège. Il était évident, en effet, que si le roi ne désirait pas sérieusement la paix, la présence de cette députation franco-suisse à la diète germanique pouvait compromettre, sans retour, les Confédérés dans l'esprit de l'empereur et de ses alliés. Mais les hostilités, reprenant de plus belle, coupèrent court aux discussions qu'avait fait naître cette éventualité. Quand Boisrigaut parut, en personne, devant la diète générale, le 17 mars, ce fut afin d'y demander une levée de 12000 hommes destinée à la défense du royaume contre ses ennemis.(3) Au reste, la nouvelle de la victoire de Cérisoles que l'ambassadeur apporta, sur ces entrefaites, à la «journée» de Bade du 21 avril,(4) se produisit à point pour contrebalancer les mauvaises dispositions de Zurich adjurant ses confédérés d'observer une neutralité absolue entre les belligérants,(5) et de Berne qui, cédant aux intances d'un émissaire du gouverneur de Milan, reprenait ses premières erres et s'opposait au passage, autorisé par les autres cantons, d'un corps de lansquenets recruté en Allemagne pour le service de Sa Majesté Très-Chrétienne.(6)

(1) **Eidg. Absch.** IV 1. *D* 339 *b*, 342 *b*, *c*.

(2) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 30 mars 1544. **St-Arch. Luzern.** Frankr. Pensionen. *Le canton de Lucerne au roi.* 28 mars 1544. (**Frankr. Pensionen**).

(3) **Eidg. Absch.** IV 1. *D* 356 *d*, 359–361. — *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 23 et 29 janvier 1544. **St-Arch. Luzern.** (Frankr. Kriege).

(4) *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 19 avril 1544. **Bibl. Bern.** Coll. Corning. or.; *à Fribourg*, même date. **Arch. Fribourg.** or.; *à Lucerne.* Soleure, 19 avril; Härchingen, 25 avril 1544. **St-Arch. Luzern.** (Frankr. Kriege). — **Eidg. Absch.** IV 1. *D* 369 *e*. — *cf.* **Indicateur d'Histoire Suisse** 1883 f° 119.

(5) **Eidg. Absch.** IV 1. *D* 356 *d*.

(6) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne.* Paris, 8 juin 1544. **St-Arch. Bern.** Missiven der franz. Könige. or. parch. — **Eidg. Absch.** IV 1. *D* 383, 390–391. — *Proposition faite au canton de Berne par le conte de Chalan* (René de Challant, Sr de Valangin) *et protestation contre toute levée accordée a «celluy qui joinctement avecques le Turch a conspiré au dommaige des chrestiens».* Fevrier 1544. **Aff. Etr. Suisse** III supt f° 489. — *Lettre du marquis del Guast au canton de Berne, portée par le comte de*

Rejoint, en mai, par un envoyé extraordinaire, le Sr de ***Blancfossé,*** qui l'accompagna aux «journées» de Bade des 19 mai et 16 juin, Boisrigaut finit par obtenir sa levée.(1) Mais il lui restait, avant de quitter la Suisse, à négocier avec les ambassadeurs impériaux, sous la médiation et à la requête des cantons, un traité qui assurât le renouvellement de la neutralité des deux Bourgognes. Ce traité, en effet, était devenu absolument nécessaire. Aussi bien les Comtois se livraient à des incursions constantes sur les terres du roi, et si celui-ci s'abstenait de représailles, c'était uniquement dans la crainte de mécontenter les Suisses.(2) Agitée dans les «journées» générales de Bade des 7, 21 avril et 19 mai,(3) cette question de la neutralité du duché et du comté, que les ambassadeurs de France essayèrent en vain de faire étendre à la Champagne,(4) ne devait être définitivement résolue que le 25 juin à Bade.(5) Ce fut dans cette diète que Boisrigaut, après avoir fulminé un dernier réquisitoire contre la politique impériale, prit congé des Confédérés.(6) Le mois suivant, il partait pour la France, à la tête de la levée de 12000 hommes que lui avait accordée la diète, le 16 juin.(7) Sa première ambassade ordinaire était terminée. Elle avait duré exactement vingt et un ans et neuf mois.

Challant 1544. *Ibid.* fº 515. — *cf. Ibid.* fº 516. — *Le discours sur la charge que Mons. le Mis del Guast a donné au comte de Challant en Suisse, ensemble aulcuns advys sur ce et sur l'entreprise de Savoye* (1544). *Ibid.* fº 507. — Tentatives du comte de Challant pour lever des troupes en Suisse «und dieselben understande in das Ougstthal ze furen zu besatzung desselben landes». *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 28 février 1544. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege.

(1) Eidg. Absch. IV 1. *D* 379 *k*, 380 *q*, 384 *a*, 387, 388. — *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 5, 8, 18 et 25 juin 1544. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *à Bâle.* Soleure, 8 juin. (St-Arch. Basel *L* 117, *E* 2).

(2) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 28 février 1544. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen; *à Berne.* Soleure, 14 mars 1544. St-Arch. Bern. Unnütze Sachen. Burgund. — *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 14 mai 1544. St-Arch. Luzern (Freigrafschaft Burgund). — Eidg. Absch. IV 1. *D* 352.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *D* 365 *f*, 369 *f*, 378 *i*.

(4) Eidg. Absch. IV 1. *D* 378 *i*.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *D* 393 *k*.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *D* 397, 399.

(7) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Saint-Maur-les-Fosses, 14 juillet 1544. St-Arch. Luzern und Bern. or. — *Boisrigaut au canton de Lucerne.* De Jaylon (Chalonse), 7 septembre 1544. St-Arch. Luzern (Frankr. Kriege; trad. allde.); *à Bâle.* De Clermont en Beauvoisis, 30 octobre 1544. St-Arch. Basel *L* 117, *E* 2. or.

L'intérim de l'ambassade ordinaire
de
juillet 1544 à mars 1546
est géré alternativement par des chargés d'affaires,
— en l'absence d'ambassadeurs extraordinaires,
ou par les ambassadeurs extraordinaires
que le roi dépêche aux Ligues durant cette période:

1) Jean de Villars, Sr de BLANCFOSSÉ (ambassadeur extraordinaire)
Juillet—Fin d'Octobre 1544

2) Jean MERVEILLEUX (chargé d'affaires)
Fin d'Octobre 1544—Février 1545

3) Jean de Villars, Sr de BLANCFOSSÉ (ambassadeur extraordinaire)
Février—Mars 1545

4) Jean MERVEILLEUX (chargé d'affaires)
Mars—Commencement de Juin 1545

5) Antoine Morelet du Museau, Sr de LA MARCHEFERRIÈRE
(ambassadeur extraordinaire)
Juin—Septembre 1545

6) Jean MERVEILLEUX (chargé d'affaires)
Commencement de Septembre 1545—Mars 1546

On retrace l'histoire des négociations conduites par ces divers personnages
dans les notices particulières consacrées à chacun d'eux.

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE LA MARCHEFERRIÈRE

Ambassadeur ordinaire en Suisse

Mars—Novembre 1546

Malgré son éloignement des Ligues, le Sr de La Marcheferrière s'était vu maintenir le titre d'ambassadeur ordinaire auprès du Corps helvétique. (1) Sa santé, momentanément raffermie, lui permit de reprendre, en mars, le chemin de Soleure où l'accompagnait son suppléant désigné, le Sr de la Rivière. (2) Soleure conservait, en effet, comme du temps de Daugerant de Boisrigaut, le privilège de servir de résidence aux envoyés du roi Très-Chrétien. Mais, l'air de cette ville lui étant contraire, (3) l'ambassadeur n'hésita pas à se retirer à Bâle où il pensait « recouvrer » facilement « medecins et appoticaires ». (4) Il estimait, en outre, qu'il lui serait plus aisé, de la frontière du Rhin, que de partout ailleurs, de surveiller la marche des événements en Allemagne. (5) Bon gré, mal gré, il fallut, cependant, que le Sr de La Marcheferrière se résignât à paraitre à la « journée » assignée à Bade le 12 avril. L'accueil sévère qu'il y reçut s'adressait moins à sa personne, qu'au représentant d'un prince dont les promesses étaient plus souvent éludées que tenues. Aussi bien toutes les propositions qu'il fit devant la diète furent écartées. L'envoyé français demandait, entre autres choses, qu'il fût sursis au départ pour Lyon de la députation chargée d'y toucher les pensions des Ligues, l'argent de ces pensions n'étant point encore disponible. On lui refusa ce répit. Il insistait, de plus, pour le maintien sous séquestre de ballots saisis, l'année précédente, à sa requête, et contenant des armes achetées à des marchands italiens par le gouvernement anglais, dont l'hostilité à l'égard de la France n'avait pas cessé. Les Suisses craignant, non sans raison, que le commerce italo-allemand n'abandonnât leurs passages pour emprunter la voie du Trentin, se prononcèrent en faveur des marchands contre le roi. Tout au plus, accordèrent-ils à celui-ci un délai de quinze jours pour se rendre acquéreur des armes en litige, et cela de préférence à d'autres princes. Enfin les « querelles » des capitaines de Picardie et de Piémont renaissaient avec autant de violence que jadis, et les Confédérés, prenant fait et cause

(1) *La Rivière à Berne* Bâle, 19 décembre 1546. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 107 or. fr

(2) *Morelet à Berne* Soleure, 17 mars 1546 St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 75. or. — *cf. Lettres de créance de Jacques Bertaut de la Grèze* Saint Germain e/L., 29 janvier 1545/46 St-Arch. Luzern. Missiven der franz. Konige or.

(3) « Congnoissant combien m'est contraire l'air de vostre pays.... Il est advenu que ... estant en vostre pays je n'ay jamais eu ung jour de santé. » *Morelet à Zurich* Bâle, 1 septembre 1545. St-Arch. Zurich (Frankr. II) or. — L'air m'y est si contraire à Soleure que si tost que ay disné, me fault mectre dedans le lict » *Morelet à Menage* Bâle, 29 juin 1546. Bibl. Nat. f. fr. *17 889* fº 157 or.

(4) *Ibid.*

(5) *Menage à Morelet* Ratisbonne, 11 et 12 mai 1546. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fº 79 et 80 min. — *Morelet à Menage* Bâle, 19 mai 1546 Bibl. Nat. f. fr. *17 889* fº 191 or.; *au même* Bâle, 2 juin 1546 *Ibid.* fº 181 or.

pour leurs ressortissants, menaçaient le roi et ses ministres de l'assignation d'une *journée de marche* pour le 1er juin.(1)

Secondé par le trésorier des Ligues, Jacques Bertaut,(2) La Marcheferrière sut mettre à profit les quelques semaines qui précédèrent la diète de Bade de la Saint-Jean. Des voyages à Berne et à Soleure,(3) des négociations conduites avec opportunité, assoupirent les «querelles» des capitaines(4) et celles, plus anciennes, que n'avait pu régler Boisrigaut.(5) Un différend de frontière entre Berne et la Couronne fut arrangé à l'amiable.(6) D'autre part, les députés suisses, revenus fort mécontents de France, où ils avaient appris que, contrairement aux promesses royales, l'argent des pensions n'était point arrivé à Lyon,(7) consentirent — après entente avec Morelet — à conseiller, pour quelque temps encore, la patience à leurs supérieurs.(8) Quant à «ceux de Schwytz,» lesquels menaçaient de «quicter l'alliance, sinon que l'on leur prom[it] mectre leurs pensions particullières en la bource commune de la ville,» l'ambassadeur les ramena sans trop de peine, en défendant aux trésoriers de Sa Majesté «de leur bailler ung seul denier jusqu'à ce qu'ilz se fussent resolus à chanter autres chansons».(9)

Au total, les efforts tentés par le Sr de La Marcheferrière, en vue de calmer l'irritation des Suisses à l'égard de la Couronne, obtinrent un succès momentané. C'est ainsi que la diète de Bade du 5 juillet se passa sans encombre pour l'envoyé français, qui y annonça la paix conclue entre son maître et le roi d'Angleterre.(10) Il n'en fut pas de même, en revanche, d'une autre diète générale, réunie le 9 août, dans laquelle Morelet prit congé des cantons sous le prétexte que sa présence était réclamée à la cour pour y fournir

(1) Eidg. Absch. IV 1 *D* 605 *aa*, 606 *bb* — *Morelet à Berne.* Soleure, 17 mars 1546. Frankr. Buch *E* 75. or. — *Morelet à Lucerne.* Bâle, 28 avril 1546. St-Arch. Luzern. Frankr Pensionen. or

(2) Voir ce nom.

(3) *Morelet à Lucerne.* Soleure, 28 mai 1546. St-Arch. Luzern (Frankr Pensionen). or alld. *Morelet à Ménage.* Bâle 2 juin 1546 Bibl. Nat. f. fr. *17 889* f° 181. or.

(4) «J'ay faict entierement satisfaire les cappitaines de Piedmont de leur deu» *Morelet à Ménage.* Bâle, 2 juin 1546. *Jacques Bertaut à Lucerne.* Soleure, 17 mai 1546. (St-Arch. Luzern Frankr. Pensionen. or. fr.).

(5) *Morelet à Ménage.* Bâle, 19 mai 1546 Bibl Nat. f. fr. *17 889* f° 191 or. — *Morelet à Berne.* Bâle, 2 octobre 1546. (Frankr Buch *E* 93. or fr.). — *Le roi à Morelet du Museau.* Le Coudray, 24 juillet 1546. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 158. cop.

(6) *Morelet à Berne.* Soleure, 28 mai 1546. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 515. or. fr.; *à Fribourg.* même date. or. alld; *à Berne.* Soleure, 30 mai 1546. Frankr. Buch *N* 519. or.

(7) *Jacques Bertaut à Lucerne* Soleure, 17 mai 1546. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen) or. — *Morelet à Lucerne.* Soleure, 28 mai 1546.

(8) *Morelet à Ménage.* Bâle, 2 et 29 juin 1546. Bibl. Nat. f fr. *17 889* fos 157 et 181. or — *Morelet à Lucerne.* Soleure, 28 mai 1546. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen) or; *à Fribourg.* même date or. alld; *à Lucerne.* Bâle, 3 juin. (Frankr. Pensionen). or. alld; *à Soleure.* Bâle, 19 juin 1546. St-Arch. Solothurn. (Corresp. Frankreich 1500—1558); *à Berne.* Bâle, 21 juillet. (Frankr. Buch *E* 85. or. fr.); *au même canton.* Bâle, 5 septembre. (*Ibid.* f° 91. or. fr.); *au même canton.* Bâle, 10 octobre. (*Ibid.* f° 99. or. fr.) — *cf.* Eidg. Absch. IV 1. *D* 616.

(9) *Morelet à Ménage.* Bâle. 19 mai 1546. Bibl. Nat. f fr. *17 889* f° 194. or. — *Le roi à Morelet.* (Artickell uss des Künigs brieff gezogenn). Mai 1546. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen). trad

(10) Eidg. Absch. IV 1. *D* 632 634 *h.* — *Morelet du Museau au châtelain Jean Merveilleux* Bâle. 1er août 1546. St-Arch. Bern. Frankr Buch *I* 159 cop.

des explications sur la nature des « querelles » non encore éteintes. (1) Les Confédérés trouvèrent étrange qu'après avoir pris l'engagement de satisfaire tous ses créanciers, François Ier parût remettre en question les promesses qu'il leur avait données. (2) L'irritation, toutefois, se manifesta d'une manière plus vive chez les catholiques que chez les protestants, car ceux-ci espéraient encore en l'intervention du roi en faveur de leurs coreligionnaires d'Allemagne. (3) Ce fut même, en partie du moins, pour surveiller la marche des événements dans ce dernier pays, que Morelet prolongea, pendant près de deux mois, sur l'ordre de son maître, son séjour à Bâle d'où il rentra en France, le 5 novembre, abandonnant la défense des intérêts français en Suisse au Sr de La Rivière. (4)

L'intérim de l'ambassade ordinaire, de *novembre 1546* à *février 1547*, est géré par François de ***La Rivière,*** chargé d'affaires.

On trouvera dans le chapitre consacré aux négociations diplomatiques franco-suisses pendant le règne de Henri II l'histoire des six premières semaines de la mission de Guillaume du Plessis, Sr de Lyancourt, jusqu'à la mort de François Ier.

(1) « Je ne pense pas demeurer oultre le mois de juillet en ce pays, puisque la paix est faicte et aussi que la presence d'un ambassadeur engendre plus de querelle qu'il ne ce feroit en son absence. » *Morelet à Menage.* Bâle, 29 juin 1546. Bibl. Nat. f. fr. *17 889* fº 157, or.

(2) Eidg. Absch. IV 1 *D* 655—657 *d*.

(3) Eidg. Absch. IV 1 *D* 711 (nº 321).

(4) *Morelet à Merveilleux.* Bâle, 1 août 1546. St. Arch. Bern. (Frankr. Buch *I* 159, cop.) — *Morelet à Lucerne.* Bâle, 5 novembre 1546. St.-Arch. Luzern (Frankr. Gesandte or. all.)

CHARGÉS D'AFFAIRES
AUX
LIGUES DE SUISSE
1522—1547



GEORGES DE RIVE
GUILLAUME MAILLARD

Chargés d'affaires ad interim

Fin d'Octobre 1535—Février 1536

Durant un séjour fait par Daugerant de Boisrigaut à la cour.

Aucun fait saillant ne marque cet intérim.
Les chargés d'affaires semblent n'avoir d'autre préoccupation que celle d'obtenir des Confédérés de nouveaux délais pour le payement des soldes et pensions dues à ces derniers.

GUILLAUME MAILLARD

Chargé d'affaires ad interim

Septembre 1536—Mai 1537

Laissé à Soleure par Boisrigaut, avec la mission d'observer les intrigues des impériaux qui travaillaient à « divertir les Ligues de l'admytié du roy », (1) Guillaume Maillard ne disposait d'aucune ressource qui pût lui permettre de lutter avec avantage contre les adversaires de l'alliance française. (2) La seule faveur qu'il réussit à obtenir des Suisses — et sa présence aux diètes de Bade des 19 mars et 24 avril n'avait pas d'autre but (3) — fut que ceux-ci prissent patience jusqu'au retour de l'ambassadeur ordinaire.

Ce dernier, lors de son arrivée aux Ligues, en mai, y trouva les affaires encore plus « embroullez » qu'elles ne l'étaient au moment de son départ. Aussi Maillard fut-il chargé par lui, au milieu de juin, d'aller prendre à la cour de nouvelles instructions qu'il ne rapporta à Soleure que vers la fin de juillet. (4)

---

(1) *Wilhelm Maillart an Zürich.* Solothurn. Montag nach des Herren Fassnacht (19. Februar) 1537. St-Arch. Zürich. *Boisrigaut au chancelier.* Lyon, 10 avril 1537. Bibl Nat. Coll Du Puy *604* f° 186. or

(2) « Guillaume Maillard n'a pas ung escu. » *Boisrigaut au grand-maître* Lyon, 10 avril 1537. Du Puy *604* f° 184. or. — « Led. Maillard n'a pas ung liard. » *Du même au même* Lyon. 30 avril 1537 Du Puy *604* f° 201. or. — « Maillard ... est en bien grande necessité. » *Au chancelier* Saint-Maurice, 3 mai 1537. Du Puy *604* f° 203. or.

(3) Eidg. Absch. IV 1. C 819 *f* — *Boisrigaut au chancelier.* Lyon, 28 avril 1537. Du Puy *604* f° 197. or.

(4) *Boisrigaut au chancelier.* Montargis, 16 mars; *au grand-maître.* Lyon, 10, 12 et 30 avril; *au chancelier.* Lyon, 10 et 28 avril; *au roi.* Lyon, 28 avril; *au chancelier.* Saint-Maurice en Valais, 3 mai 1537; *au même.* Soleure, 29 juin; Willisau, 2 juillet; Soleure, 8 juillet; Berne, 26 juillet 1537. Coll. Du Puy *604* f°s 175, 177, 184, 186, 193, 197, 201, 203, 209, 212, 214, 215.

JEAN DE VILLARS, Sr DE BLANCFOSSÉ

Chargé d'affaires ad interim

Septembre—Octobre 1538

Pendant un séjour de Boisrigaut à la cour

GUILLAUME MAILLARD
GEORGES WÜL

Chargés d'affaires ad interim

Fin de Septembre 1542—Fin de Février 1543

Ces deux personnages assument l'intérim de l'ambassade — à défaut du châtelain Jean Merveilleux, absent [1] — pendant un voyage fait par Boisrigaut à la cour. Les chargés d'affaires se présentent aux diètes de Bade des 2 et 23 octobre et obtiennent, non sans difficulté, qu'il ne soit pas tenu compte des lettres par lesquelles l'empereur et ses adhérents, réunis à Nuremberg, demandaient aux Confédérés le rappel des troupes que ceux-ci avaient, pour lors, au service du roi Très-Chrétien. (2)

JEAN MERVEILLEUX

Chargé d'affaires ad interim

Fin de Septembre 1543—Janvier 1544

Après le départ des Srs de Blancfossé et de La Marcheferrière

Rappel de créance: Château-Thierry, 21 novembre 1543 (3)

Jean Merveilleux représente Sa Majesté Très-Chrétienne aux diètes de Bade des 29 octobre et 3 décembre 1543, dans lesquelles il réclame, en vertu de l'alliance de 1521, l'expulsion des Ligues des ambassadeurs de l'empereur, ennemi déclaré de son maître. Le chargé d'affaires demande, en outre, un délai pour le payement des soldes dues aux capitaines des campagnes de Roussillon et de Piémont et réfute les accusations portées contre le gouvernement français par ses adversaires. (4) Le retour de Boisrigaut en Suisse met fin à sa mission, en janvier 1544.

1) *Guillaume Maillard au canton de Fribourg.* Soleure, 4 novembre 1542. Arch. Fribourg. or.

2) Eidg. Absch. IV 1 *D* 184 *e, a,* 185 *d,* 194 *k.* — *cf* Zurlauben Histoire militaire des Suisses, t. IV, 198—199. — Tillier. Geschichte Bern's III, 375.

3) « Nous vous avons naguères escript comme le S. de La Marcheferriere que nous envoions nostre ambassadeur par dela vous feroit entendre plusieurs choses de nostre part et que luy avions donné charge vous dire. Toutesfois, estant led. Marcheferriere demeuré malade par les chemins, au moien de quoy il ne peult parachever son voiage, nous escripvons presentement à Jehan Merveilleux vous declairer lesd. choses ... » Escript à Chasteau Thierry, le XXI jour de novembre 1543. *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *à ... Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

4) *Guillaume Maillard à Fribourg.* Soleure 4 novembre 1543. Arch. Fribourg. — Eidg. Absch. IV 1 *D* 315 *r,* 330 *g.* — *Lettres données par Jehan Merveilleux sur le deblocquement de Landrecies.* Novembre 1543. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *Jean Merveilleux au canton de Lucerne.* Mellingen, 5 novembre; Soleure 15 novembre. St-Arch. Luzern.

JEAN MERVEILLEUX

Chargé d'affaires ad interim

Fin d'Octobre 1544 — Février 1545

Pendant l'absence du Sr de Blancfossé, ambassadeur extraordinaire

Le châtelain de Thielle assiste aux diètes de Bade des 10 novembre et 14 décembre. Il donne aux Confédérés quelques détails sur leur inclusion, de la part du roi, dans le traité de Crépy, et annonce la révocation des mesures fiscales édictées contre leurs marchands à Lyon ainsi que le prompt règlement des soldes arriérées. (1)

JEAN MERVEILLEUX

Chargé d'affaires ad interim

Mars — Commencement de Juin 1545

Depuis le départ du Sr de Blancfossé pour la cour jusqu'à l'arrivée du Sr de La Marcheferrière

Rappel de créance : Chenonceaux, 13 avril 1545 (2)

Jean Merveilleux n'assiste à aucune diète, mais il s'adresse par missives à celles de Lucerne des 4 et 14 avril, afin d'obtenir la saisie, sur territoire des Ligues, d'armes destinées à l'Angleterre. (3)

JEAN MERVEILLEUX

Chargé d'affaires ad interim

Commencement de Septembre 1545 — Mars 1546

Pendant l'absence du Sr de La Marcheferrière

Le châtelain de Thielle assiste à la journée de Lucerne du 5 février 1546 et cherche à excuser le retard apporté au payement des soldes et pensions dues par le roi aux Confédérés. (4)

---

(1) *Merveilleux au canton de Zurich.* Soleure, 15 octobre 1544. St-Arch. Zürich. — *Merveilleux au canton de Lucerne.* Neuchatel, 5 février 1545. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. — *Le roi à Merveilleux.* 31 janvier 1545. *Ibid.* — Eidg. Absch. IV 1. *D* 422 *n*, 435 *e*, 439 *w*, 442 zu *c*, 463 zu *p*. « *Lettre de créance à J. Merveilleux pour negocier avec les cappitaines de la bataille de Cerisoles.* » 11 février 1545. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte.

(2) « Nous avons receu voz lectres du IIe du passé, et pour ce qu'elles contiennent plusieurs chefz, nous escripvons presentement a Jehan Merveilleux, estant par delà pour noz affaires, qu'il ayt à vous respondre article par article... » Escript à Chenonceau, le XIIIe jour d'avril 1545. *Françoys* (c. s. Bayard) *aux cantons.* St-Arch. Luzern. or parch.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *D* 472 *d*, 473 *e*, 476[1], 477 *c*. — *Merveilleux à Lucerne.* Neuchâtel, 6 avril (Ostermontag), 20 avril, 30 avril, 2 et 15 mai 1545. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. Civil-Sachen. — « *Usszug der Instruction und Credentzbrieff so der Küng uss Franckenrych mir Hansen Wunderlich zu geschriben hat.* Chenonceau, 14 avril 1545. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) trad.

(4) *Merveilleux au canton de Fribourg.* Neuchâtel, 20 janvier 1546. Arch. Fribourg; *au canton de Lucerne.* Neuchâtel, 31 janvier 1546. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — Eidg. Absch. IV 1. *D* 592—593.

FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE

Chargé d'affaires

Novembre 1546 — Février 1547

Le Sr de La Rivière avait été, pour la seconde fois, adjoint à Morelet de La Marcheferrière, lorsque celui-ci vint, en mars 1546, occuper le poste d'ambassadeur ordinaire de François Ier, à Soleure et à Bâle. Il suppléa, à mainte reprise, son chef dont la santé demeurait toujours chancelante; fit à la cour, d'avril à juin, un voyage ayant trait aux «querelles» des capitaines «de Piémont» (1) et fut, enfin, accrédité par le roi en qualité de chargé d'affaires auprès du Corps helvétique, le jour où Morelet quitta les Ligues (5 novembre). (2)

Pendant les quatre mois que dura sa mission, La Rivière n'eut guère d'autre préoccupation que de calmer l'irritation produite en Suisse par le retard apporté dans le payement des pensions. (3) Il est vrai que, peu avant son départ, il demanda, au nom de son maître, à la diète de Bade du 10 janvier 1547, une levée de 6 à 15 000 Confédérés; mais il n'attendit point la réponse des cantons et laissa à son successeur, le Sr de Lyancourt, le soin de l'obtenir. (4)

(1) *Morelet à Lucerne*, Bâle, 28 avril 1546. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or. fr.; *au même canton*, Bâle, 3 juin 1546. *Ibid.* — *Morelet à Ménage, à Ratisbonne*, Bâle, 29 juin 1546. Bibl. Nat. f. fr. 17 889 f° 157. or.

(2) *Morelet à Lucerne*, Bâle, 5 novembre 1546. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte) or. all.

(3) *De La Rivière à Berne*, Bâle, 19 décembre 1546. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 107 or.; *à Lucerne et à Fribourg*, Bâle, 2[illegible] décembre 1546. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or. fr. — Arch. Fribourg. or. fr. — *Berne à noble, magnifque S. Monsieur de la Rivière, ambr du roy de France ès Ligues*, 16 décembre 1546. Welsches Missivenbuch C 132v°. — *Demande d'un prêt de 50000 f. à Soleure pour le service du roi, par le S. de La Rivière*, 1546. Rathsmanual Solothurn XLI, f° 516.

(4) *La Rivière à Lucerne*, Bâle, 2 et 8 janvier 1546/47. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege und Religionssachen. or. — Eidg. Absch. IV 1 *D* 758 *f*, 779 *aa*.

AMBASSADE ORDINAIRE

AUX

LIGUES GRISES

1525—1531

1536—1539

1541—1553



GEOFFROY DE GRANGIS

Ambassadeur ordinaire

Mars 1525—Janvier 1531

Cette ambassade ordinaire fait suite, sans transition aucune, à l'ambassade extraordinaire accomplie par le même personnage en Rhétie, en janvier et février 1525. Le caractère seul de la mission est modifié.

Je trouve, à la date du 26 juin (1533), un «*mandement au trésorier de* «*l'épargne de payer à Geoffroy Tarel, Sr de Grangis, 9000 L. tournois, restant* «*des 10 000 L. tz qui lui étaient dues pour ses dépenses, son entretien et celui* «*de ses serviteurs, durant les six ans et quatre mois qu'il fut ambassadeur du* «*roy auprès des Ligues Grises, et ses frais extraordinaires*».[1]

Ce texte, on le voit, est précis. Or, comme la mission ordinaire de Grangis dans la haute vallée du Rhin commença, au plus tôt, vers le milieu de l'année 1525[2] et se termina, soit vers la fin de 1530, soit, au plus tard, en janvier 1531, — ce qui représente au total six ans à peine de séjour ininterrompu en Rhétie, — je suis tenté d'admettre que les trois missions extraordinaires des années 1523, 1524 et 1525 sont comprises dans le calcul de la trésorerie de l'épargne.

De cette longue période de l'activité de Geoffroy de Grangis, il ne nous reste que dix lettres, dont huit adressées à la cour et deux au nonce pontifical à Lucerne. La plupart sont écrites de Coire. La première porte la date du 1er juin 1526;[3] la dernière, celle du 14 mars 1529. Si l'on joint à cette source d'informations quelques mentions recueillies dans la correspondance de Suisse, on arrive à reconstituer avec assez d'exactitude les grands traits de cette ambassade.[4]

La mission du diplomate français consistait, avant tout, à tenir le gouvernement royal informé des mouvements de troupes en cours de préparation

(1) Arch. Nat. *J 960 c* fº 113vº; Bibl. Nat. f. fr. *15 629* nº 291 mention. — L'ordonnance relative au payement des premières 1000 L. tz est du 15 mars de la même année. Bibl. Nat. f. fr. *15 628* nº 533; Clair' *1215* fº 71. — *Assignation d'une somme de 2000 L. tz en faveur de M.* «*Geoffroy de Granges, estant pour les affaires du roy aux cantons de la Ligue grise, pour son entretenement*» 1529) Bibl. Nat. Coll. Clair' *1215* fº 153 mention. — *Mandement d'envoyer 200 L. tz par mois, sur l'extraordinaire des guerres, à Geoffroy de Grangis, actuellement ambassadeur auprès des cantons de la Ligue grise alliés de la France, pour les affaires du roi.* Paris, 3 février 1529. Bibl. Nat. Pièces Or. 1397, doss. *31 440* nº 3. — *Ordonnance en faveur du S. de Grangis de la somme de 10 000 L. tz pour tout ce qui lui est deu de son voyage, tant pour ses journées que autres fraictz extraordinaires*» (Vers 1531) Arch. Nat. *J 960*1 fº 109 mention.

(2) Il était à Coire en mars-mai (Sanuto, Diarii XXXVIII, 118, 149, 278), puis en juin («*Mandement au trésorier de l'extraordinaire des guerres de payer 2582 L. 4 sous tournois* ... [entre autres pour] *entretenir des espions dans les Ligues grises*» Lyon, 23 juin 1525. Bibl. Nat. f. fr. *5779* fº 126vº), et en août-septembre (Sanuto, Diarii XXXIX, 372, 394).

(3) *Grangis à Ennio Filonardi* Coire, 1er juin 1526 (Quellen zur schweiz. Geschichte XVI f. 208.)

(4) cf. *Gaspard Sormano à Montmorency* (Bade, 26 juin 1526) Bibl. Nat. f. fr. *6639* fº 97 or. *Robertet à Montmorency.* Etampes, 28 octobre (1525). Bibl. Nat. f. fr. *3046* fº 55 or.

ou d'exécution, soit dans la Haute-Italie, soit dans le Tyrol ou sur les rives du lac de Constance. A cet égard, Grangis rendit des services signalés, grâce aux « espies » dont il prenait soin de s'entourer. (1)

Un second article — non moins important — de ses instructions, lui enjoignait de maintenir haute et ferme l'alliance de France aux Grisons, et ce à l'exclusion de toutes autres; puis de veiller à ce que les passages de Rhétie, toujours ouverts aux armes du roi, demeurassent fermés à celles de ses ennemis. Et, de fait, nul mieux que Grangis n'était en mesure d'apprécier les avantages exceptionnels qu'eût retiré la France de la possession incontestée de cette clé de l'Italie. (2)

Mais il ne suffisait pas d'indiquer le but. Encore fallait-il fournir à l'agent français les moyens de l'atteindre. Or, il convient de le reconnaître, l'accomplissement de ce devoir fut, en somme, l'une des moindres préoccupations du conseil du roi. (3) La conclusion de la Ligue de Cognac (22 mai) et celle de l'alliance offensive franco-anglaise (8 août 1526) autorisaient cependant à supposer que l'empereur tenterait un effort désespéré en vue de maintenir intactes ses communications entre l'Allemagne et la Péninsule. Aussi bien l'événement justifia ces prévisions. Abandonné, presque sans ressources, dans la haute vallée du Rhin, (4) Grangis eut à lutter, tout à la fois, contre les ambassadeurs de Charles-Quint, qui menaçaient la Rhétie d'un blocus, dans le cas où les passages des Alpes demeureraient fermés à la maison de Habsbourg, (5) contre les entreprises d'un renégat du parti français, Dietegen de Salis, passé à la cause autrichienne et très disposé à faciliter la descente en Italie de troupes allemandes et même grisonnes, (6) contre la défection de la Ligue des Dix Droitures et du parti de la Réforme, ce dernier secondé par les autorités de Zurich devenues très hostiles aux intérêts de la France, (7) enfin, surtout, contre les réclamations des Grisons auxquels les pensions promises par le traité d'alliance n'étaient payées que très irrégulièrement (8) et qui se refusaient à interdire leurs passages à l'Autriche, aussi longtemps que les Suisses n'assureraient pas la Rhétie de leur appui. (9)

(1) « A la lectre de Grangis. Il est bon serviteur et merite bien estre recompensé. Ce qu'il a escript a esté trouvé tres bon et est besoing l'executer. » *Memoire pour bailler à Mons le grand maistre* (avril 1528.) Bibl. Nat. f. fr. *3082* f° 79. min.

(2) « Vous savez que les ennemys ne peuvent envoyer secours en Itallye... par ailleurs que par ce pays. » *Grangis à Montmorency.* Coire, 11 mars (1529).

(3) « Et si vous saviez, Sire l'extremité en quoy je suis, je suis seur que auriez pitié de moy. » *Grangis au roi.* Coire, 22 octobre (1526). Bibl. Nat. f. fr. *2988* f° 102.

(4) « Je n'ay jamais eu une seulle lectre de vous despuys six moys en ça. » *Grangis à Montmorency* Truns, 6 août (1528).

(5) *Grangis à Montmorency* Coire, 11 mars (1529).

(6) *Sormano à Filonardi* Bade, 28 juin 1526. Quellen zur schweiz. Geschichte XVI f° 210. — *Grangis au roi* Coire, 15 septembre (1526); 22 octobre (1526).

(7) *Grangis à Montmorency.* Ilantz, avril (1528).

(8) « Je sçay tres bien qu'il leur est deu la pension de trois années. » *Grangis à Montmorency* Coire, 11 mars (1529).

(9) *Grangis au roi.* Coire, 15 septembre (1526); *à Montmorency.* Ilantz, avril (1528); Coire, 11 mars (1529).

En présence de cette situation difficile, Grangis sut se montrer à la hauteur de sa tâche.

« Au regard de ce qui vous a pleu . . . me recommander voz affaires de « par deça, — écrit-il au roi, le 22 octobre 1526, — je vous prometz, Sire, « qu'il n'en est ja besoing, car je ne songe, jour et nuyt, à autre, et quant « se seroit pour gaingner le paradis ou dix mil escuz de rente, je ne sçaurois « ne pourroys faire plus que je foys pour vostre service, comme je feray tant « que la vie me durera au corps. » (1)

Certes, l'ambassadeur de François Ier ne put empêcher une grosse bande de lansquenets de descendre par surprise du Tyrol en Italie, en empruntant les passages rhétiens (juin 1526); (2) mais, fort du crédit qu'il s'était acquis auprès des Trois Ligues en leur procurant une paix honorable avec le châtelain de Musso — dont il avait obtenu les pleins pouvoirs (traité de Davos, du 12 septembre 1526) (3) — il réussit, à dater de cet instant, à déjouer toutes les intrigues ourdies contre l'influence française aux Grisons. (4) Dès cette année-là, Grangis fait garder, moyennant peu de frais, les passages et la Valteline; (5) il envoie une levée grisonne rejoindre le « camp » de la Ligue en Lombardie, (6) assiste aux nombreuses « journées » tenues à Coire, à Ilantz, à Truns, à Davos, puis à une *journée de marche* à Poleggio (7) et, bien que très menacé, — en 1528, (8) — parvient à se maintenir en Rhétie jusqu'au moment de son rappel à la cour.

Ainsi que je viens de le dire plus haut, Grangis quitta les Ligues Grises vers la fin de 1530 ou le commencement de 1531. Il ne s'y trouvait plus, en tout cas, en mars 1531, époque à laquelle Guillaume Maillard s'y rendit pour y remplir une mission spéciale, sur l'ordre de Lambert Meigret et de Boisrigaut, ambassadeurs de Sa Majesté Très-Chrétienne en Suisse. (9)

(1) Bibl. Nat. f. fr. *2988* f° 102.

(2) *Grangis à Montmorency.* Coire, 21 juin (1526) Bibl. Nat. f fr *6639* f° 131. or. — *Grangis à Filonardi.* Coire, 1er juillet 1526 (Quellen zur schweiz Geschichte XVI f° 211.) *Guicciardini au dataire.* San Donato, 3 juillet 1526. (*Ibid.* f° 213 [n° 106]). — *Du même au même.* Marignan, 13 juillet (1526). *Ibid.* f° 119.

(3) Eidg. Absch. IV 1 A 997 999. — « Sire, Je vous advertiz que j'ay esté à la journée qui s'est tenue à Tavas et, grâces à Dieu, j'ay conclud la paix entre les Srs icy et le chastellain de Mus, et non sans merveilleuse peyne, pour avoir eu affaire à gens qui sont mal aisiez à contanter, tant d'un costé que de l'autre. » *Grangis au roi.* Coire, 15 septembre (1526). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 128. or.

(4) *Le roi au grand-maitre.* Fontainebleau, 28 juillet (1528). Clair' *328* f° 1401. cop.

(5) *Grangis au roi.* Coire, 15 septembre (1526).

(6) *Grangis au roi.* Coire, 22 octobre (1526). Bibl. Nat. f. fr. *2988* f° 102. — *Ordonnance de la somme de 6560 L. tz pour delivrer au Seigr de Granges, ambassadeur au pays des Grisons, tant pour son remboursement de plusieurs despenses faictes pour le service du roy, que pour la levee de plusieurs des dits Grisons.* Bibl. Nat. f. Clairamb' *1215* f° 83 mention.

(7) Commencement de 1529. « ...La justice a esté ouverte pour vuider toutes querelles à la frontière de Messieurs des Ligues et des troys Ligues Grises, à un lieu appellé Poleze, où fut Monsieur des Granges, ambassadeur dudict Sr aux trois Ligues Grises. » *Réponse de J. J. de Castion aux plaintes formulées par la Ligue Grise.* Avril 1550.) Bibl. Nat. f. Brienne *119* f° 1. cop.

(8) *Comander an Zwingli.* Chur, 25. Juli 1531. *apud.* Strickler. III, 1028.

(9) *cf. Bern an Solothurn.* Freitag vor Galli (13. Oktober), 1525. St-Arch. Solothurn. Berner Schreiben II, 34. — *Ennius Philonardus, évêque de Veroli, à Louis Tschudi.* 27 décembre 1525. *apud.* Strickler. I, 1347. — *Grangis à Montmorency.* Coire, 24 juin (1526). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 131. or; *au*

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Fin de 1536—Octobre 1539

Près de six années s'étaient écoulées depuis que le Sr de Grangis, le premier des ambassadeurs de France aux Grisons, avait quitté Coire. Les impériaux ne s'étaient pas fait faute de mettre à profit l'absence prolongée de tout représentant du roi Très-Chrétien aux Trois Ligues pour se créer un parti puissant dans la haute vallée du Rhin. Maître de Milan, dès 1535, Charles-Quint songeait à assurer les communications entre ses Etats italiens et ses Etats allemands par la Rhétie et la Valteline. Aussi cherchait-il à négocier avec les Grisons un traité d'alliance qui, tout en livrant à sa discrétion les passages des Alpes, eût miné l'influence française dans cette région. Ce fut au cours de l'invasion de la Provence par son rival, que François Ier se décida à réparer l'erreur qu'il avait commise en rappelant de Coire le Sr de Grangis.

Le nouveau résident de France, — italien comme son prédécesseur et, comme lui, très délié, — arriva aux Grisons vers la fin de 1536. En quelques mois, grâce à d'opportunes distributions d'argent, le parti français était suffisamment reconstitué pour que Castion pût, sans crainte de compromettre les intérêts de son maître, aller chercher à la cour un supplément d'instructions (juillet). [1]

Redépêché de Nevers à Coire, à la fin de septembre 1537, [2] l'envoyé de François Ier se préoccupa, tout aussitôt, de réorganiser le service des pensions, de réprimer les abus qui s'y étaient glissés, de le rendre, en un mot, aussi profitable que possible à la Couronne. Au même temps, il tenait tête aux « prédicants » de la Ligue Cadée, tâche malaisée, car les adeptes, de jour en jour plus nombreux, des nouvelles doctrines, recevant leur mot d'ordre de Zurich, suivaient aveuglement la politique irrationnelle inaugurée par Zwingli et favorisaient l'Espagne, dont ils avaient tout à redouter, au détriment de la France, leur alliée naturelle. [3]

Après un assez long séjour à la cour, vers la fin de l'année 1538 et l'hiver de 1539, Castion fit encore une courte apparition en Rhétie, de mars à

roi. Coire, 15 septembre (1526). f. fr. *6639* fo 128. or; Coire, 22 octobre (1526). Bibl. Nat. f. fr. 2988 fo 102. double. *à Montmorency.* Coire, 22 octobre (1526); *au roi.* Coire, 12 janvier (1527): f. fr. *20 503* fo 155. or; *à Montmorency.* Ilantz, avril (1528). f. fr. *20 503* f. 142. double; Truns, 6 août (1528); f. fr. *6637* fo 382. or; Coire, 14 mars (1529). f. fr. *20 503* f. 153. or. — *Gaspard Sermann à Montmorency.* Bade, 26 juin (1520). Bibl. Nat. f. fr. *6639* fo 97. or. — *Morelet à Montmorency.* Lucerne, 29 septembre (1528). Bibl. Nat. f. fr. *3054* fo 135. or. — *François Ier au maréchal de Montmorency, grand maître de France.* Fontainebleau, 28 juillet 1528. Bibl. Nat. f. fr. *3001* fo 1[illegible]. or. — *Dangerant de Boisrigaut au grand-maître.* Fribourg, 30 septembre (1529). Bibl. Nat. f. fr. *20 503* fo 153. or.

(1) *Boisrigaut au grand maître.* Lyon, 12 avril 1537. Coll. Du Puy *601* fo 177. or.

(2) *Mandement au trésorier de l'épargne de payer 300 l. t. à Jean Jacques de Castion, gentilhomme italien et ambassadeur du roi auprès des Grisons, pour ses dépenses pendant soixante jours d'exercice de sa charge, comptés à partir du 12 septembre.* Nevers, 22 septembre (1537). f. Clair. *1215* fo 75. or. (*cf.* Inv. Somm. IV, 614).

(3) *Castion aux III Ligues Grises.* Coire, 3 di... martio 1538 (fin du mois). St-Arch. Chur. — *Castion au connétable.* Coire, 1er mai 1538. Impr. Ribier. I, 151.

octobre 1539, et présenta, à cette dernière époque, ses lettres de rappel aux chefs des Trois Ligues.(1) Non seulement tout danger de main mise par les Espagnols sur les passages rhétiens paraissait momentanément écarté, mais ceux d'entre les Grisons que des liens de vassalité assujettissaient à la maison d'Autriche, se préparaient à les rompre, à l'instigation et avec l'appui manifeste du parti français.(2)

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Avril 1541 (3) — *Mai 1544*

Ce furent les intrigues fomentées dans la haute vallée du Rhin par le marquis del Guasto qui provoquèrent le retour de Jean Jacques de Castion à Coire et son séjour dans cette ville jusqu'en mai 1544, séjour interrompu par un voyage à la cour pendant une partie de l'année 1542.(4)

A peine arrivé à son poste, l'envoyé français chercha les moyens d'entraver les levées clandestines faites, aussi bien dans les Grisons que dans les bailliages suisses d'outre-monts, pour le service de l'empereur en Italie.(5) Il ne put

(1) *Mandement au tresorier de l'epargne de payer 300 L. tz a Jehan Jacques de Castion, gentilhomme italien, ambassadeur chez les Grisons, en deduction de ce qui peut lui être du pour l'exercice de sa charge.* 26 novembre 1538. L'Isle Adam. Bibl. Nat. Clair. *1215* f° 77. — *Mandement au tresorier de l'epargne de payer à Jehan Jacques de Castion, pour le parfaict de IIIIm III L. tz, a quoy monte sa vacation et despence de IIIc XXXV journees, commencant le XXe jour de septembre 1537 et finies le dernier jour de novembre 1538, en la charge d'ambassadeur pour le roy ou pais des Grisons, à raison de X L. tz par chascun jour, tant pour son estat et despence ordinaire, que pour toutes autres despences extraordinaires et deffroys de gens oudict païs, dyètes, postes, dons et autres fraiz deppendans de sadite charge, dont il ne pourra plus rien demander.* — 1539. Arch. Nat. *J 962*11 f° 1. — *Mandement au tresorier de l'épargne de payer à Jehan Jacques de Castion, sur le voiage qu'il va faire à la Ligue Grise, à prandre comme dessus… IIc XXV L. tz.* Février 1539. Arch. Nat. *J 962*11 f° 8. — *Mandement au tresorier de l'epargne de payer à J. J. de Castion… 3375 L. tz qu'il n'avoit pas encore touchées sur les 4450 L. tz qui lui étaient dues pour 435 jours d'exercice de sa charge, du 22 septembre 1537 au 30 novembre 1538.* Fontainebleau, 4 février 1539. Clair. *1215* f° 77. — *Mandement au tresorier de l'epargne de payer a J. J. de Castion 225 L. tz pour un voyage qu'il va faire, sur l'ordre du roi, chez les Grisons.* Fontainebleau, 5 mars 1539. *Ibid.* f° 77v°. — *Mandement au trésorier de l'épargne de payer 1635 L. tz à J. J. de Castion, naguère ambassadeur du roy devers les cantons de la Ligue Grise, pour 216 jours d'exercice de sa charge, du 6 mars au 7 octobre 1539.* Evreux, 17 septembre 1540. Clair. *1215* f° 78v°. — Bibl. Nat. P. Or. *618* doss. 14 185. Castion. n° 4 (31 décembre 1540). — *cf.* Inv. sommaire IV, 616 à 618.

(2) *cf.* Eidg. Absch. IV 1. C 1084—1085.

(3) *Quittance par J. J. de Castion de 3000 L. tz pour ses appointements pendant 9 mois et demi depuis son départ de la cour.* 9 février 1541/42. P. Or. *618* doss. 14 185.

(4) *Boisrigaut au roi.* Soleure, 26 mai 1541. Bibl. Nat. f. fr. *6616* f° 31. or. — *Mandement au trésorier de l'epargne de payer à Jean Jacques de Castion, ambassadeur chez les Grisons, 1800 L. tz pour 6 mois d'exercice de sa charge.* Lyon, 9 aout 1542. Clair. *1215* f° 80. (*cf.* Inv. somm. IV, 618.) — *Mandement au trésorier de l'épargne de payer à J. J. de Castion, ambassadeur chez les Grisons, 825 L. tz pour ses dépenses dans l'exercice de sa charge, du 8 août au 31 octobre 1542.* Montpellier, 12 octobre 1542. Bibl. Nat. Clair. *1215* f° 80v°. *cf.* Inv. somm. IV, 618. — On retrouve des traces de la présence de Castion aux Grisons, le 2 décembre 1541, le 28 mai et le 13 novembre 1543. (Arch. de l'évêché de Coire. Tiroir 28.)

(5) *Lettre écrite par un capitaine grison à J. J. de Castion.* Thusis, 5 decembre 1542. — *Castion aux IX cantons.* Coire, 7 décembre 1542. St-Arch. Luzern. Graubund. Kriege 1542—1544. or. — *Guillaume Maillard au canton de Lucerne.* Soleure, 5 janvier 1544. or. — *Castion au canton de Lucerne.* Coire, 14 janvier 1544. *Ibid.* or. — Sur les intrigues des émissaires du Mis del Vasto (del Guast) dans les Grisons: *cf.* Rathsmanual Solothurn XXXVII, 13. — *Soleure à Lucerne.* «Samstag nach Epiphanie.» (11 janvier 1544.) St-Arch. Luzern. Graubunden Kriege.

empêcher la descente vers le lac de Côme de 2000 montagnards rhétiens, séduits par les offres brillantes du chef de l'armée impériale et fatalement appelés, dès lors, à combattre leurs compatriotes à la solde du roi. (1) Mais le traitement inhumain infligé par les Espagnols à ces malheureux, dont une partie mourut « pitiablement et pouvrement », tandis que les survivants regagnaient, épuisés, leur patrie, avec « leurs membres gastez de la gellée », (2) contribua, au moins autant que la diplomatie de Castion, à dégoûter, durant quelques années, les Grisons du service de l'Empire et à les rendre plus enclins à accepter les offres du roi Très-Chrétien. (3)

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Octobre 1544—Printemps de 1553

Lettres de créance (spéciales pour le renouvellement de l'alliance)

Houdan, 22 février 1549 (4)

Rappel de créance: 12 juillet 1550 (5)

Cette période de près de neuf années, comprise entre l'automne de 1544 et le printemps de 1553, Castion la passa, presque sans interruption, dans la haute vallée du Rhin. Tout au plus fit-il un court séjour en Suisse, en mars 1549, (6) et un voyage très rapide à la cour, au début de l'année suivante (janvier—avril 1550). (7)

Déjà fort occupé à surveiller les menées des ennemis de la France dans les Alpes rhétiennes, (8) l'ambassadeur du roi eut, dès l'avènement de Henri II, à préparer le renouvellement de l'alliance entre ce prince et les Ligues Grises. (9)

Jaloux, au plus haut degré, de leur indépendance et très pénétrés de l'importance exceptionnelle de leurs passages que se disputaient la France et l'Espagne, (10) les Grisons s'étaient formalisés de n'avoir pas été compris

(1) *Castion aux IX cantons.* Coire, 16 décembre 1542. St-Arch. Luzern. Graub. Kriege (1542—1544) or.

(2) *Castion aux IX cantons.* Coire, 30 décembre 1542. St-Arch. Luzern. Graub. Kriege (1542—1544) or.

(3) Eidg. Absch. IV 1 *E* 360. — *Baptiste de Insula à Lucerne.* Ilantz, 5 avril 1543. St-Arch. Luzern. Graubunden Kriege (1542—1544).

(4) *Henry (c. s. de l'Aubespine) à la Ligue Grise.* St-Arch. Chur. nº 71. or. perg. (Impr. dans Moor. Vaterl. Geschichte. Dokumente [XVIe Jahrh.] nº III.)

(5) *Henry (c. s. de l'Aubespine) à la Ligue Grise.* St-Arch. Chur. nº 79. or. perg.

(6) *J. J. de Castion à Ménage et Lyancourt.* Coire, 25 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fº 409 or — *Ménage et Lyancourt au roi.* Soleure, 11 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fº 400. min.

(7) Eidg. Absch. IV 1. *E* 267 zu c.

(8) *J. J. de Castion au roi.* Coire, 1er janvier 1545). Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fº 411. cop. — *J. J. de Castion à Zurich.* Coire, 31 octobre 1546. St-Arch. Zurich. or. — *Estat des pensions generalles et particulieres, delivrées aux cantons suisses et alliés.* Villeneuve-le-Comte, 8 juin 1546. Bibl. Nat. f. f. *16 948* pièce 1. — *J. J. de Castion au canton de Lucerne.* (Aout 1548). St-Arch. Luzern. or. sans date. — *Morelet de La Marcheferrière au canton de Lucerne.* Bale, 12 aout 1548. St-Arch. Luzern. or.

(9) *Instructions au Sr de Bassefontaine de ce qu'il aura à faire entendre aux Srs des Ligues de Suisse où le roy l'envoye presentement.* Saint-Germain-e./L., 11 juin 1547. Bibl. Nat. f. fr. *6604* fº 5.

(10) *Le roi* (c. s. Bochetel) *à Morelet du Museau.* Le Coudray, 24 juillet 1546. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 158. cop.

nominativement, dans le traité de Crépy, au nombre des alliés du premier de ces deux Etats. (1) Néanmoins, ils n'avaient pas cru devoir se soustraire à l'invitation que venait de leur adresser le nouveau roi de se faire représenter, au même rang que les Suisses, en qualité de parrains, à la cérémonie du baptême de la princesse Claude de France (janvier 1548). (2) Mais, dès que se posa la question de la prolongation de l'alliance entre la Couronne et le Corps helvétique, les Ligues Grises émirent la prétention de conclure un traité séparé, (3) tout en décidant de n'entamer aucune négociation aussi longtemps que les Suisses ne se seraient pas prononcés sur le même sujet. (4) Tel était, d'ailleurs, quant à ce dernier point, le désir de Henri II; (5) mais celui-ci entendait, d'autre part, ne signer qu'« ung seul et mesme contract » avec l'ensemble des Ligues, « sans y adjouxter ni diminuer ». (6) Jean Jacques de Castion ne reçut, en conséquence, que fort tard — en mars 1549, sans doute, pendant son séjour en Suisse — les pouvoirs nécessaires pour négocier avec les Grisons et leur faire accepter le traité que Ménage, Lyancourt et Boisrigaut étaient sur le point de conclure avec les cantons. (7)

Bien qu'il n'y eût pas de ministre espagnol à Coire qui contrecarrât ses démarches, (8) ce ne fut, toutefois, pas sans peine ni sans courir de réels dangers (9) que l'envoyé français réussit à vaincre l'opposition d'une partie des communes grisonnes à l'inclusion de la Savoie et du Piémont dans le traité « comme terres françaises », ainsi qu'à la reconnaissance — purement nominale, d'ailleurs, — du roi Très-Chrétien comme duc de Milan. (10) L'aide que lui prêtèrent ses collègues, depuis la Suisse, et surtout les sommes qu'ils lui firent parvenir à la veille de la diète d'Ilantz, permirent à Castion de triompher de ces obstacles. (11) Dès le mois de juillet, les députés des Ligues

(1) *J. J. de Castion au roi.* Coire, 1er janvier 1545. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 411. cop.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *D* 901.

(3) *Les ambassadeurs de France au roi.* Soleure... juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 320. min.

(4) *Les ambassadeurs de France au roi.* Soleure, 6 et 28 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 377. min; f. fr. *17 890* f° 210. min.

(5) *Castion à Ménage et Lyancourt.* Coire, 25 février (1549). Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 409. or.

(6) *Ménage et Lyancourt à Castion,* Bade, 3 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 240. or. dev. min.

(7) *Le roi à Castion.* (Février 1549.) Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 268. cop. — *Ménage et Lyancourt au même.* Fribourg, 5 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 271. min. - *Les mêmes au connetable.* Fribourg, 3 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 132. min. — *Les mêmes à Castion.* Soleure, 13 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 200. min. — *Les mêmes au roi.* Soleure, 14 avril 1549. *Ibid.* f° 201. min.; *au roi.* Fribourg, 19 avril. *Ibid.* f° 195. min.; *au connétable.* Soleure, 1er juin. *Ibid.* f° 343. min.; *au même.* Soleure, ce... juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 322. min.; *au roi.* Soleure, 21 juillet 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 384. min.; *au connétable.* même date. *Ibid.* f° 380. min.; *au Sr de Marmaigne,* trésorier des Ligues. Fribourg, 25 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 386. min.

(8) *Relation de l'ambassade de P. de Bellièvre aux Grisons.* 1564—1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 012.*

(9) « Ces gens, après l'aultre alliance, assaillirent par trois fois Monsr de Castiglon en sa maison. » *Bellièvre à Morvillier.* Coire, 3 février 1565. Bibl. Nat. f. fr. *16 014* f° 32. min.

(10) *Ménage et Lyancourt à Castion.* Bade, 3 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 240.

(11) *Les ambassadeurs de France au roi.* Fribourg, 31 janvier 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 274; *au roi.* Fribourg, 5 février 1549. *Ibid.* f° 259; Bade, 22 février 1549. *Ibid.* f° 254; Soleure, 28 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 377. min.; Soleure, 1er juin 1549. *Ibid.* f° 343. min. — *Le roi à Lyancourt.* Montreuil, 7 septembre 1549. Bibl. Nat. f. fr. *22 490* f° 24. or. — *Compte deuxième de Mr François Lallement, tresorier*

Grises arrivaient à Soleure et y apposaient leurs sceaux sur l'instrument du traité, signé dans cette ville le 7 juin précédent. (1)

Pendant les années suivantes, Castion s'attacha surtout à prévenir les troubles intérieurs dont le pays grison se voyait menacé. Tôt après la diète d'Ilantz de janvier 1550, à laquelle il avait pris part, (2) il s'était chargé de porter à la cour les doléances de la Ligue Grise, ainsi que l'exposé des nombreuses « querelles » que leurs auteurs s'apprêtaient à faire valoir dans les « *journées de marche* » de Payerne de juillet et août de la même année. (3)

Rentré malade à Coire, vers le 20 avril, l'ambassadeur trouva les Trois Ligues en pleine ébullition. (4) Ce fut avec son assentiment, voire même aux frais de la Couronne, que les Suisses firent œuvre de médiation dans la haute vallée du Rhin, (5) car, jusqu'à sa mort, survenue au commencement de 1553, le successeur de Grangis ne cessa de travailler au rétablissement de l'ordre dans la malheureuse Rhétie. (6)

---

et payeur des pensions des Ligues (1549). Bibl. Nat. f. fr. *16 947* pièce 2. — *Autres parties et sommes de deniers payées... par ledit Lallement* 1er avril 7 mai 1549. Bibl. Nat. f. fr. *16 947* pièce 7.

(1) *Abscheid des gehaltenen tags zu Ilantz uff den XVII tag July anno MVc XLIX.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* fº 53. — *Menage et Lyancourt à Berne.* Soleure, 31 juillet 1549. *Ibid.* fº 57. — *Les mêmes au connétable.* Fribourg, 27 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fº 377. min.

(2) *Recez de la journée tenue à Yllan par les troys Ligues Grises*, le XIXe jour de janvier 1550. Bibl. Nat. f. fr. *5568* fº 13. trad.

(3) *Réponse de J. J. de Castion aux plaintes formulées par la Ligue Grise.* Avril 1550. Coll. Brienne *119* fº 1. cop. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 360 à 368, 403.

(4) *cf.* Eidg. Absch. IV 1. *E* 235. 267 zu *e.* — *J. J. de Castion a li molti magnifici et potenti Sigr. li Signori Consiglieri et deputati de la antiqua Lega grisa.* Coira, 28 aprile 1550. St-Arch. Chur. or. ital. — *Castion au canton de Lucerne.* Coire, 22. 23 avril; 9 mai 1550. St-Arch. Luzern. Frankr. Bündnisse.

(5) *cf.* Eidg. Absch. IV 1 *E* 317 nº 121.

(6) Eidg. Absch. IV 1 *E* 382. 392. — *Abscheid de la diète d'Ilantz.* 21 janvier 1551. Coll. Brienne *116* fº 57. trad. — *Le colonel et les capitaines suisses au service de France en Piémont... aux XI cantons.* « Uss Ryvolle, den XV tag Jenner 1552. » St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. or. — *Castion aux III Ligues Grises.* Coire, 22 septembre 1552. or. ital. St-Arch. Chur.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE,

DANS LE VALAIS,

AUX LIGUES GRISES,

A GENÈVE

1522—1547



ANDRÉ LE ROY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Novembre 1522—Mars 1523

Rappel de créance : Saint-Germain-e./L., 23 novembre (1)

Après quelques semaines de séjour à la cour, André Le Roy reprend, en novembre 1522, le chemin des Ligues, en compagnie de Daugerant de Boisrigaut, lequel venait d'être désigné pour remplir les fonctions d'ambassadeur ordinaire à Soleure. Les deux diplomates assistent aux diètes de Bade des 24 novembre, 15 décembre 1522 et 5 janvier 1523. Ils réclament et obtiennent l'intervention des Confédérés auprès des Ligues Grises, engagées, avec le duc de Milan, dans des négociations qui portaient ombrage à la France; ils dévoilent les pratiques ourdies par ce prince à Zurich et dans la Gruyère et sont amenés à signaler certains actes d'indélicatesse relevés à la charge des capitaines suisses de l'armée de Picardie.

Boisrigaut ayant accompagné à Coire la députation helvétique accordée par la diète, André Le Roy demeure seul, pendant un mois, chargé des affaires de France aux Ligues (commencement de janvier—commencement de février). L'arrivée à Berne de Jean Morelet du Museau, dans les premiers jours de mars, met fin à sa mission. (2)

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Mission extraordinaire aux Ligues Grises

Fin de Janvier—Commencement de Février 1523

cf. Ambassade (ordinaire) de Boisrigaut en Suisse, année 1523.

(1) *Rappel de créance pour Boisrigaut et Le Roy.* « noz ambassadeurs estans par delà. » *Françoys* (c. s. Breton). *à Fribourg*... Arch. Fribourg. or. parch.

(2) *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Saint-Germain-e. L., 14 février (1523). Bibl. Nat. f. fr. 2987 fo 35. or. — *Berne au roi.* 19 novembre 1522. Latein. Missiven *K* fo 4vo. — Strickler Aktensammlung u. s. w. I, 553, 561. — Eidg. Absch. IV 1 A 251 z, 253 [illegible], 255 w, 258 zu v, 263 w. — *Etat des pensions générales, secrètes et particulières, etc.* Bourges, 24 juillet 1524. B. Institut. Coll. Godefroy 94 fo 14.

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mars—Mai 1523

Rappel de créance (en commun avec Boisrigaut) : Saint-Germain e. L., 31 mars.(1)

Attendu avec impatience par les Confédérés (2) qu'inquiétait le retard apporté dans l'exécution des promesses obtenues du bâtard de Savoie, Morelet, chargé d'une mission extraordinaire, arrive en Suisse vers le 12 mars. (3) Il y rencontre Boisrigaut, ambassadeur ordinaire, qu'André Le Roy venait de quitter, distribue les pensions échues, (4) paye une partie des soldes arriérées et, présent à la diète de Berne du 26 mars, apaise, grâce à de nouvelles promesses, les « querelles » les plus criardes. (5) Mais, bientôt harcelé de tous côtés par des réclamations sans nombre, il se trouve aux prises avec des difficultés d'autant plus insurmontables que le trésor royal, incapable de subvenir à l'entretien des armées, en est lui-même réduit à emprunter 20 000 florins à Bâle sous la caution de Berne, de Fribourg et de Soleure. (6) Toutes ces considérations ne pouvaient qu'engager Morelet à abréger son séjour en Suisse. Aussi ne tarde-t-il pas à reprendre le chemin de la cour (milieu de mai), sous le prétexte d'y quérir un supplément d'instructions. (7)

ANTOINE II DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juillet—Septembre 1523

Une nouvelle expédition contre Milan se préparait en France et, comme toujours, la coopération des Suisses paraissait indispensable au roi.

A Daugerant de Boisrigaut, son ambassadeur ordinaire aux Ligues, François Ier adjoignit, pour la circonstance, Antoine de Lamet, revêtu du

(1) « Nous escripvons presentement a noz amez et feaulx conseillers, les general Morelet et Sr de Boisrigault, noz ambassadeurs devers vous, vous dire et faire entendre aucunes choses concernans le bien de vous et de nous. » *Françoys* — *Robertet*. *Aux cantons*. St-Arch. Luzern, or. parch.

(2) *Bern an Freiburg*, 29 Januar 1523. Teutsche Missiven P 119. — *Boisrigaut an Schaffhausen*. Luzern, 10 Februar 1523. — Strickler, Aktensammlung I, 553. — *Fribourg à Genève*, 27 février 1523. Arch. Fribourg. Missivenb. VIII, 120.

(3) « Also ist jetz har zu uns kommen der Her General Morelet uss Franckenrich unnd hat uns erscheint wie er von sinem Herren dem Küng abgevertiget sye mitt gewalt und bevelch die gefallnen Pension unnd ouch den Sold uszurichten unnd deshalb alles des zu erstatten so zu letst durch den Herren Bastard von Savoy zugesagt ist. » *Bern an Luzern*. 13. März 1523. Teutsche Missiven P 158. — Eidg. Absch. IV 1 a, 287.

(4) St-Arch. Bern. Latein. Missiven *K* 50v°.

(5) *Morelet à Fribourg*. Berne, 10 avril 1523. Arch. Fribourg. — *A Lucerne*. Berne, 6 mai 1523. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. Cette lettre est imprimée dans les Abschiede III *2*, 567, à la date du 6 mai 1511 et attribuée sans raison à *Morelet* (voir ce nom). — Eidg. Absch. IV 1 a, 276, 278, 280. — *Berne au roi*, 21 mars 1523. Latein. Missiven *K* 29v.

(6) *Morelet à Lucerne*, 6 mai. Voir *Savoie* (René, bâtard de), année 1522.

(7) *Morelet à Soleure*, 11 mai 1523. St-Arch. Solothurn. (Frankr. Corresp. 1500–1558). — *Bern an General Morelet*, 10 mai 1523. Latein. Missiven *K* 63.

caractère d'ambassadeur extraordinaire. Les deux diplomates requièrent, de la diète de Berne du 7 juillet, une levée de 6000 hommes, laquelle ne leur est accordée officiellement que le 17 août, mais dont la plus grande partie avait, à cette date, rejoint Montmorency dans le pays de Vaud. (1) Lamet, sa mission terminée, rentre en France, vers le commencement de septembre, non sans avoir fomenté quelques intrigues à Zurich en vue de faire entrer ce canton dans l'alliance de France. (2)

ANNE DE **MONTMORENCY**, Sr DE LA ROCHEPOT
JEAN DE **DIESBACH**

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Août 1523

Juillet — Août 1523

I. ANNE DE **MONTMORENCY**

Août 1523

Le ravitaillement de Thérouanne, auquel coopéra Montmorency (juin 1523), assurait la frontière nord du royaume contre les incursions des Impériaux. François Ier put donc enfin songer à mettre à exécution le projet, caressé par lui depuis plusieurs mois, de reconquérir le Milanais.

Tandis que Bonnivet recrutait des troupes à Lyon, Montmorency recevait l'ordre de se porter en Suisse, pour y lever 6000 hommes, et, de là, à Venise afin de reprendre avec la Seigneurie les négociations interrompues lors de son départ, en juillet 1522. (3) Mais Venise, sur ces entrefaites, s'étant alliée avec l'empereur contre le roi, le maréchal dut renoncer à accomplir la seconde partie de sa mission. (4)

Lamet et le capitaine Jean de Diesbach avaient précédé Montmorency aux Ligues et, de concert avec Boisrigaut, ambassadeur ordinaire de France, préparaient le terrain en vue de lui faciliter sa tâche. (5) Mais, bien que le bâtard de Savoie eût obtenu des cantons, en juillet 1522, l'autorisation « de

(1) *Le roi à Montmorency.* Fontainebleau, 28 juillet (1523). Clair. *323* fo 8619. cop.; *du même au même.* Roanne, 11 août. Bibl. Nat. f. fr. *3044* fo 51. or. — *Bonnivet à Montmorency.* Lyon, 1, 5, 6, 7, 8 août. Bibl. Nat. f. fr. *3027* fo 19; f. fr. *3028* fos 20, 33, 41, 44. — Eidg. Absch. IV 1 A 306-308, 315, 320, 324. — *Lamet et Boisrigaut à Montmorency.* Berne, 21 août (1523). Bibl. Nat. f. fr. *20 503* fo 119. or.

(2) Procédures contre des Zuricois ayant accepté de l'argent de Lamet. Septembre 1523. Egli. Aktensammlung zur Geschichte der Zürcher Reformation nos 407, 781.

(3) *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Paris, 18 juin (1523). Bibl. Nat. f. fr. *2987* fo 17. or; *au même.* Paris, 30 juin. *Ibid.* fo 11. or. — Lettre en italien, non signée (d'un agent français), au duc de Ferrare (1523). Bibl. Nat. f. fr. *3082* fo 33. — *Le roi à Montmorency.* Paris, 24 juillet (1523). f. Clair. *323* fo 8617. cop. — *Bonnivet à Montmorency.* Lyon, 4 août (1523). Bibl. Nat. f. fr. *3028* fo 41. or.

(4) *Bonnivet à Montmorency.* Lyon, 6 août (1523). Bibl. Nat. f. fr. *3028* fo 44. or.

(5) *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Saint-Germain-e./L., 2 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *2987* fo 49. or. — *Le roi à Montmorency.* 28 juillet. loc. cit.; *au même.* Roanne, 20 août. Bibl. Nat. f. fr. *3044* fo 54. or. — *Bonnivet au même.* Lyon, 8 août. Bibl. Nat. f. fr. *3028* fo 20. or. — *Le bâtard de Savoie au même.* Bourges, 12 août. Bibl. Nat. f. fr. *2979* fo 63. or. — *Bonnivet au même.* Lyon, 16 août. Bibl. Nat. f. fr. *3028* fo 50. or.

faire une levée « quand bon luy sembleroit », autorisation dont le roi n'avait point encore profité, la diète de Berne du 7 juillet ne donna point aux envoyés français une réponse définitive. (1) Elle les remit à une seconde « journée » assignée à Lucerne le 17 août ; et ce fut seulement alors que Lamet et Boisrigaut, qu'allait rejoindre sous peu Morelet du Museau, (2) obtinrent l'adhésion unanime du Corps helvétique — moins Zurich — aux projets de leur maître. (3) Ils n'avaient point attendu, d'ailleurs, la fin de ces « formalités » pour préparer la levée royale. Aussi quand Montmorency arriva « sur les frontières des Suisses », vers la fin de juillet, toutes les mesures étaient-elles prises afin qu'il n'y perdit point de temps. A son passage à Genève, le maréchal avait vu le duc de Savoie et obtenu de ce prince que les troupes de la nouvelle levée entrassent dans le val d'Aoste pour descendre en Italie. Le 6 août, il est à Nyon, et se porte, de là, à Lausanne et à Vevey, (4) où le rejoignent, peu à peu, les bandes suisses, à la tête desquelles il traverse le St-Bernard, vers la fin du mois, en sorte qu'il se trouve en mesure de faire sa première montre à Ivrée le 5 septembre et d'opérer sa jonction avec Bonnivet à Santhia quatre jours plus tard. (5)

II. JEAN DE DIESBACH

Juillet—Août 1523

Chargé de précéder aux Ligues Anne de Montmorency, lequel devait y demander une levée, Jean de Diesbach part de St-Germain-e./L. le 3 juillet. (6) Son assistance fut d'autant plus utile au maréchal que celui-ci ne dépassa pas Vevey et se contenta d'y recueillir les 6000 hommes recrutés par le capitaine bernois (août). (7)

GILLES DE LA POMMERAYE

Mission extraordinaire en Suisse

Août 1523

Attaché à la mission de Montmorency « sur les frontières de Suisse », Gilles de la Pommeraye est dépêché par le maréchal auprès de l'amiral de Bonnivet, à Lyon (commencement d'août), pour annoncer à celui-ci la défection

(1) Eidg. Absch. IV 1 a, [illegible].

(2) *Le batard de Savoie à Montmorency*, Saint-Germain-e.-L., 2 juillet 1523. Bibl. Nat. f. fr. 2987 f° 15 or.; *Bonnivet au même*, Lyon, 4 août. Bibl. Nat. f. fr. 3028 f° 41 or.; *au même*, 5 août. Bibl. Nat. f. fr. *3029* f° 97. or.

(3) Eidg. Absch. IV 1 a, p. 320 d.

(4) *Bonnivet à Montmorency*, Lyon, 15 août (1523). Bibl. Nat. f. fr. *3028* f° 50. or.

(5) Cf. Decrue, Anne de Montmorency, t. I, p. 38 sqq.

(6) *Le batard de Savoie à Montmorency*, Saint-Germain-e.-L., 2 juillet 1523. Bibl. Nat. f. fr. 2977 f° 19 or.; Clair. *324* f° 8065 cop.

(7) *Le batard de Savoie à Montmorency*, Bourges, 12 août 1523. Bibl. Nat. f. fr. *2979* f° 63; Clair. *324* f° 8671.

de la Seigneurie de Venise. Cette défection contraint, en effet, les lieutenants-généraux « à changer de propos et de chemin ». (1) A peine de retour de Lyon, La Pommeraye rejoint à Berne Lamet et Boisrigaut, afin d'accélérer la marche de la levée qu'il accompagne en Italie. (2)

‡ GEOFFROY DE GRANGIS

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises

Juillet — Décembre 1523

Par le traité de Coire, du 5 février 1523, (3) les Ligues Cadée et des X Droitures avaient adhéré à l'alliance franco-suisse du 5 mai 1521. Le nom du négociateur français ne nous a pas été conservé. Toutefois, il semble probable que ce fut Grangis. Ce qui est certain, en revanche, c'est que celui-ci, envoyé en mission extraordinaire aux Grisons, vers le milieu de cette même année, déjoue les intrigues de François Sforza, duc de Milan. L'ambassadeur royal prête, en outre, son concours au comte Wolfgang de Lüpfen et l'aide à faire descendre en Italie 2000 lansquenets et quelques centaines de Grisons levés pour le service de la Couronne. (4) Grangis paraît avoir quitté Coire dans les derniers jours de 1523. (5)

JEAN MORELET DU MUSEAU

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Août - Septembre 1523

Une nouvelle expédition se préparait en France contre le duc de Milan. Campé sur la frontière des Ligues, dans le pays de Vaud, Montmorency se voyait peu à peu rejoint par les bandes suisses que lui envoyaient, de Berne, Boisrigaut, Lamet et le capitaine Jean de Diesbach. Mais bientôt le roi, impatient que ces troupes ne se missent en marche, donne à Morelet l'ordre de se rendre auprès du maréchal. Parti de Paris le 23 juillet, (6) avec les « fonds de la levée », (7) le trésorier des guerres voit, à son passage à Lyon, l'amiral

(1) *Bonnivet à Montmorency.* Lyon, 8 août (1523). Bibl. Nat. f. fr. *3028* fo 20. or.

(2) « Monseigneur, Demain nous vous depescherons ce goujact et par luy vous escriprons amplement tout ce que avons faict depuis le partement de Monsr de la Pommeroye. » *Lamet et Boisrigaut à Montmorency.* Berne, 21 août (1523). Bibl. Nat. f. fr. *20503* fo 149. or.

(3) Orig. Arch. Nat. *J 935* no 9.

(4) *L'amiral Bonnivet au maréchal de Montmorency.* Lyon, 5 août (1523) 2 lettres. Bibl. Nat. f. fr. *3027* fo 97; f. fr. *3028* fo 33. or.

(5) *Grangis à Montmorency.* Coire, 1 décembre (1523). Bibl. Nat. f. fr. *6639* fo 125. or.

(6) *Le roi à Montmorency.* Paris, 21 juillet (1523). Clair. 325 fo 8617. cop.; *au même.* Fontainebleau, 28 juillet. *Ibid.* fo 8619. cop. — *Le bâtard de Savoie au même.* Saint-Germain-e.-L., 22 juillet. Bibl. Nat. f. fr. *2987* fo 13. or.

(7) *Bonnivet à Montmorency.* Lyon, 5 août. Bibl. Nat. f. fr. *3027* fo 97. or.

de Bonnivet. Le 4 août, il arrive à Nyon, résidence momentanée de Montmorency,(1) et, après avoir fait, à la fin du même mois, un court séjour à Berne, où sa présence était réclamée par les ambassadeurs de Sa Majesté,(2) il descend en Italie avec les lieutenants-généraux,(3) les accompagne jusqu'aux portes de Milan(4) et ne rentre en France que vers les premiers jours d'avril 1524, mais sans traverser, cette fois, le territoire des Ligues.(5)

ULRICH **HARDER**

Mission militaire en Suisse

Janvier 1524

Dépêché de Lombardie aux Ligues, par la voie de Bellinzone, avec quelques-uns de ses collègues, Ulrich Harder, capitaine au service de Sa Majesté Très-Chrétienne, se présente devant le conseil de Lucerne, le jour même de son arrivée dans cette ville *(23 janvier 1524).* Il remet à la diète les lettres de créance des lieutenants-généraux (Bonnivet et Montmorency) le chargeant de solliciter d'elle un complément de levée, et attire l'attention des Confédérés sur les intrigues nouées par l'évêque de Genève en vue de détacher le duc de Savoie du parti du roi.(6)

F RAPHAËL **BALLAZOL**

Mission spéciale aux Ligues Grises

Janvier—Février 1524

Mission spéciale auprès des Ligues Grises, de la part des lieutenants-généraux du roi en Italie, afin d'obtenir d'elles une levée.(7)

(1) *Bonnivet à Montmorency.* Lyon, 4 et 13 août (1523). Bibl. Nat. f. fr. *3027* f° 113; f. fr. *3028* f° 11 or. — Eidg. Absch. IV 1 A 321 12 août. — *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Bourges, 12 août. Bibl. Nat. f. fr. *2979* f° 63 or.

(2) *Lamet et Boisrigaut à Montmorency.* Berne, 23 août (1523). Bibl. Nat. f. fr. *20,503* f° 119 or. — Eidg. Absch. IV 1 A 318 zu q. 325. — Strickler Aktensammlung I. 652 *a*. — *Bonnivet à Montmorency.* Lyon, 7 août. Bibl. Nat. f. fr. *3027* f° 19 or. — *Berne à Morelet.* 12, 22 et 23 août. Latein Missiv *K* 90.

(3) *Le bâtard de Savoie à Montmorency.* Blois, 29 décembre 1523. Bibl. Nat. f. fr. 2957 f° 61. or. — *Boisrigaut au même.* Berne, 8 décembre 1523. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 53 or.

(4) *François Ier au conseil de Berne.* Blois, 11 janvier (1524). St-Arch. Bern. or parch. — *Du même aux ambassadeurs des VIII des Ligues assemblés à Lucerne.* Blois, 21 janvier 1524. St-Arch. Luzern or.

(5) Strickler Aktensammlung I. 890 *a* et *b*. — *Le Journal d'un bourgeois de Paris* p. 219 place ces événements à la date de 1524. — *Cf.* Champollion Figeac. Captivité de François Ier p. 31. *Advertissement envoyé au roy par Mons. le general Morelet.* Calendar of State Papers. Henry VIII. 1524—1526. n° 786.

(6) Eidg. Absch. IV 1 A 362 366, 367.

(7) Eidg. Absch. IV 1 A 387, 388. *Jean de Diesbach et les capnes suisses aux III Ligues Grises.* 21 février 1524.

GASPARD SORMANO

Mission extraordinaire en Suisse

Mars—Avril 1524

Dépêché du Milanais aux Ligues de Suisse, vers le milieu de mars, Gaspard Sormano assiste, avec l'ambassadeur ordinaire, Boisrigaut, aux deux diètes de Lucerne des 21 mars et 1er avril. Dans la première, il appuie et fait accueillir favorablement la demande d'un secours immédiat de 8000 hommes adressée aux cantons par les lieutenants-généraux du roi en Italie et leurs délégués militaires à Lucerne. (1) Dans la seconde, il met en garde les Confédérés contre les menées de l'évêque de Genève et, sans plus de succès que Lamet quelques mois auparavant, cherche à ménager un rapprochement entre Zurich et la France. Sormano rejoint Montmorency et Bonnivet dans la Péninsule, vers le milieu d'avril. (2)

ANTOINE II DE LAMET
FRANÇOIS D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, Mis DE ROTHELIN

Mission extraordinaire en Suisse

Avril 1524

Les lieutenants-généraux du roi, cernés dans Abbiate-Grasso (mars), se trouvaient aux prises avec une situation presque désespérée. François Ier, mû par le désir de les dégager, dépêcha en toute hâte vers les cantons Antoine de Lamet et François d'Orléans-Longueville, marquis de Rothelin, avec ordre de recruter 6000 hommes en Helvétie et de les diriger sur la Haute-Italie. Lamet et Longueville obtinrent sans peine de la diète de Lucerne (20 avril) la levée de cette armée de secours. Mais celle-ci, malgré la très grande diligence dont usèrent les envoyés royaux, ne parvint point à temps au delà des monts. Aussi bien n'arriva-t-elle à Romagnano que pour y recueillir les troupes françaises en pleine retraite. Au reste, les Grisons de la levée de Raphaël Ballazol (3) n'eurent pas un meilleur succès et, repoussés de Bergame, regagnèrent précipitamment leurs montagnes. (4)

(1) *cf.* Notice Harder.

(2) *Berne à Boisrigaut et à ses collègues à Lucerne*, 29 mars 1524. Latein. Missiven *I* 115. *Boisrigaut et Sormano à Schaffhouse.* Lucerne, 9 avril. St-Arch Schaffhausen. Frankr Korresp. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 389 *a*, 393 *c*, 406 zu *i* 3). — *Le roi à Montmorency et Bonnivet*, Paris, 21 mars 1524. Calendar of State Papers. Henry VIII. 1524—1526. no 169.

(3) *cf.* Cette notice (missions extraordinaires, p. 35?).

(4) « Intelleximus Mag.ce D.em Vestram a christianissimo rege mandatum et commissionem habere ut exercitum novum ad partes Italie et in succursum armatorum nostrorum et lige nostre eductat... » *Berne à Lamet et Longueville*, 13 avril 1524. Latein. Missiven *I* 119. — *François d'Orléans au grand maître.* Turin, 1er mai (1524). Bibl. Nat. f. fr. 3007 fo 65. or. — Boyve. Annales de Neuchatel II, 269. Decrue. Montmorency I, 43—45. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 412, 414.

⊤ MAC-GENIS

Mission du ci-devant connétable de Bourbon

Juin 1524

Envoyé de Milan aux Ligues par le « ci-devant connétable de Bourbon », afin de fomenter dans ce dernier pays « des pratiques » contre le service du roi, Mac-Genis est dénoncé à la diète de Bade, le *10 juin 1524,* par Daugerant de Boisrigaut, mais échappe, grâce à une fuite opportune, à l'arrestation qui le menaçait. (1)

ANTOINE II DE LAMET

[ANTOINE RAFFIN, DIT POTON]

Mission extraordinaire en Suisse

Juillet—Septembre 1524

Deux lettres de créance: { Blois, 9 juillet (Lamet et Poton) (2)
{ Vienne, 12 août (Lamet seul) (3)

Rendu à Lyon, le 18 juillet, Lamet y laisse Antoine Raffin et continue son voyage vers la Suisse avec Morelet du Museau, lequel était porteur d'une lettre de créance distincte. (4) Dès leur entrée dans Berne, les deux envoyés extraordinaires de la Couronne se présentent devant la diète, en compagnie de Daugerant de Boisrigaut, ambassadeur ordinaire de Sa Majesté. (5)

Ainsi que François Ier en avait informé les Suisses, dans une missive en date du 8 juillet, (6) corroborée, d'ailleurs, par une proposition de Boisrigaut,

(1) *Fribourg à ses capitaines au service du roi en Italie.* Sampstag nach den heiligen Crutzestag 1523. Arch. Fribourg. Missivenb. VIII. 114. — Eidg. Absch. IV 1 A 458 *a.* — « Nous avons esté seurement advertiz, par personnaige que nous avons a l'entour de Charles de Bourbon, comme il a envoye par devers vous et vous a escript plusieurs choses tendans en effect totallement à la rompture de la bonne et indissoluble amityé... qui est entre vous et nous. » *Le roi aux cantons.* Romorantin, 16 juillet 1524. St-Arch. Luzern. (Briefe der Könige); St-Arch. Basel. (Frankr. *L* 117; I, nº 12); St-Arch. Bern. or.; St-Arch. Schaffhausen. X, 63.

(2) « Nous envoyons presentement devers vous noz amez et feaulx conseillers, les seneschal d'Agennois, gentilhomme de nostre chambre, et le Sr de Lamet, nostre chambellan et maistre d'hostel ordinaire... » Escript a Blois, le IXe jour de juillet 1524. *Françoys* c. s. Robertet *aux cantons.* St-Arch. Bern. or. parch.

(3) « Nous vous avons dernierement escript bien au long et par le menu de noz affaires. Et croyons que y aurez eu tel regard que bons amys alliez et confederez doyvent avoir, et comme nous aurions eu voz affaires, si nous requeriez de quelque chose, ainsi que plus amplement avons dit de bouche au Sr de Lamet, nostre ambassadeur porteur de cestes... » Escript à Vyenne, le XIIe jour d'aoust (1524). *Françoys* (c. s. Breton) *aux cantons.* St-Arch. Bern. or. parch.

(4) *Raffin-Poton, Lamet et Morelet au roi.* Lyon, 18 juillet (1524). Bibl. Nat. f. fr. *6639* fº 387.

(5) Eidg. Absch. IV 1 A 468 *f,* 469 *h, l.*

(6) *Le roi aux cantons suisses.* Blois, 8 juillet. St-Arch. Bern, Luzern, Solothurn, Schaffhausen, etc. or. parch. — *cf.* Eidg. Absch. IV 1 A 469 zu *f*1. — *Le roi aux « cappitaines des bendes des Suysses qui estoient dernierement pour nostre service en Italye »* même date. St-Arch. Bern. or.

faite à Berne le 16 juillet, (1) les périls qui menaçaient le royaume étaient tels que le roi, trahi par Bourbon et sur le point de perdre la Provence, se voyait réduit à implorer la *compassion* (2) de ses « bons amis, alliez et confederez des Ligues des Haultes Allemaignes ». Ceux-ci, en effet, paraissaient d'autant moins disposés à accorder spontanément de nouvelles troupes à la France que le trésor royal ajournait, de mois en mois, le payement des dettes contractées par la Couronne vis-à-vis d'eux. C'est ainsi que des sommes importantes, qui leur avaient été solennellement promises et qu'ils considéraient, dès lors, comme leur propriété, venaient d'être employées à la défense de Marseille et du midi. (3) Et cependant, malgré le discrédit dans lequel, grâce à ces remises successives, tombait le service de France, le roi faisait un appel suprême aux Confédérés, afin d'obtenir d'eux un secours de 6000 hommes. (4) Francois Ier s'offrait même à donner des otages, — le trésorier Morelet, entre autres, (5) — pourvu que les cantons, ses créanciers, lui accordassent un nouveau répit jusqu'à la Saint-Martin d'hiver. (6) Mais cette proposition, soutenue devant la diète de Berne du 28 juillet, par les trois ambassadeurs français, et appuyée par les députations de Berne, de Fribourg et de Soleure, fut repoussée par les cantons du Centre et de l'Est.

L'échec était grave, en somme, et la défense de lever des troupes, formelle. Lamet reprit sans plus tarder, soit vers le commencement d'août, le chemin de Lyon où venait d'arriver le roi. (7) Aussi bien en revint-il, vers le milieu du même mois, avec une nouvelle lettre de créance (8) que ses deux collègues et lui présentèrent à la diète de Berne du 24 août. Cette fois, du moins, la requête royale, chaleureusement recommandée par Gaspard de Mullinen et les avoyers de Fribourg et de Soleure, lesquels venaient d'obtenir audience à la cour, (9) fut admise *ad referendum*. (10) A tout prendre, cette résolution équivalait à l'autorisation tacite et discrète de faire quelques levées. Lamet se déchargea de cette tâche sur ses deux collègues et regagna la France, vers les premiers jours de septembre. (11)

(1) Eidg. Absch. IV 1 A 469 zu *f* 2.

(2) « *Mitleiden* » Eidg. Absch. IV 1 A 468.

(3) *Le roi à Fribourg* Lyon, 9 août. Arch. Fribourg. or. — Eidg. Absch. IV 1 A 468 *f* 2.

(4) Lettre royale du 8 juillet.

(5) Eidg. Absch. IV 1. A 485 zu *w* 4.

(6) Eidg. Absch. IV 1 A 468 *f* 2.

(7) Eidg. Absch. IV 1 A 469 *f* 2.

(8) Vienne, 12 août. Voir plus haut.

(9) *Berne au roi.* (Créances pour G. de Mullinen.) 26 juillet 1524. Latein. Missiven *I* 136v° « Comme vous pourrez plus amplement entendre par noz tres chers et grans amis, les chevalier de Mulinne et advoyers de Fribourg et de Sollleurre qui s'en revont presentement devers vous » *Françoys Ier au canton de Fribourg.* Lyon, 9 août. Arch. Fribourg. or. parch.

(10) Eidg. Absch. IV 1. A 482 *p, r, t, w*.

(11) *Berne au roi.* 28 aout 1524. Latein. Missiven *I* 145v° — « Mons' de Lamet est en court, lequel fera si bonne dilligence de faire venir argent que en brieff vous vous en aparsevrez … » *Morelet à Lucerne* Berne, 1er octobre (1524). St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

[et otage, tout à la fois]

Fin de Juillet 1524 (1) — *Mi Octobre 1526*

Lettres de créance : Plessis-les-Tours, 6 juin (2)

Rappels de créance : Blois, 8 juillet ; (3) Lyon, 9 août ; (4)

Abbaye de Saint-Lanfranc (Sallefranc) près Pavie, 12 novembre 1524 ; (5)

Camp devant Pavie, 13 et 22 février 1525 ; (6)

Châtelleraut, 18 juillet 1526 (7).

On trouvera ailleurs (8) le récit de cette négociation, conduit jusqu'au commencement de septembre 1524, soit jusqu'au jour où Antoine de Lamet regagna la cour, laissant aux Ligues son collègue Jean Morelet du Museau et l'ambassadeur ordinaire Daugerant de Boisrigaut. Dès lors, la mission remplie par Morelet auprès des cantons continua bien à revêtir le caractère d'une mission extraordinaire, mais ce qualificatif eût été mieux approprié, semble-t-il, à la situation particulière faite à ce diplomate. En effet, à partir de l'instant où les Suisses eurent reçu la missive royale le constituant garant de l'exécution des promesses qui leur avaient été données, le trésorier des guerres perdit réellement sa liberté. (9) Si, de temps à autre, il lui fut possible d'accompagner Boisrigaut aux diètes, (10) ce fut moins pour y exécuter les ordres de la cour, — car les Confédérés se refusaient à accorder à celle-ci tout nouveau délai (11) — que pour se plaindre, lui aussi, du silence du roi. (12)

(1) Son arrivée était annoncée aux Ligues depuis le commencement de juin. *cf.* Eidg. Absch. IV 1 A, 416 *l*, 419 zu *l*, 453 *m*. — *Boisrigaut à Lucerne*, Berne, 1er juin 1524. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen). — *Boisrigaut à Fribourg*, Berne, 17 juillet. « Vous advisant que le general Morelet partit hier de Lyon pour s'en venir par deça avec l'argent. » Or Morelet était encore à Lyon, le 18 juillet. *cf. Raffin-Paton.* Arch. Fribourg. or. indiq. 16 juillet ; Strickler I, 855. — Strickler, Aktensammlung I, n° 862.

(2) « ...Et quant à voz pensions generalles et particullières et à ce que peult estre deu aux cappitaines et compaignons qui ont esté naguères en nostre service delà les monts, nous vous advertissons que nous sommes après à despecher nostre ami et feal conseiller et general de noz finances, maistre Morellet de Museau, que nous envoyons presentement par delà en dilligence avec toute charge et pouvoir, tant de distribuer lesdictes pensions generales et particullières que pour regarder avec lesdicts cappnes et compaignons ce que leur sera ou pourra estre deu de leurd. service... » Donné au Plessis-les-Tours, le VIe jour de Jung (1524). *Françoys* (c. s. Robertet) *aux cantons... à Lucerne... à Schaffhouse... à Soleure.* or. parch. St-Arch. Luzern, Schaffhausen V, n° 61, Solothurn (Missiven der franz. Könige.)

(3) *Françoys* (c. s. Robertet) *à Lucerne... à Berne... à Soleure... à Schaffhouse.* St-Arch. Luzern ; Bern, Solothurn, Schaffhausen V, n° 62. or. parch.

(4) ... *à Fribourg.* Arch. Fribourg. or. parch.

(5) ...*aux cantons.* St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) cop.

(6) ...*aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(7) ... *à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(8) Notice Lamet (Juillet-septembre 1524).

(9) M. Sanuto. Diarii XXXVI, 595. — *Fribourg à Morelet*, 16 septembre 1525, 8 septembre 1526, 10 juillet et 8 octobre 1527. Arch. Fribourg. Missivenb. IX, 7, 20, 25v°, 35.

(10) Diètes d'Einsiedeln, 25 novembre 1524. Eidg. Absch. IV 1 A, 531 *b* ; de Bade, 12 décembre. *Ibid.* 539 *h*.

(11) Eidg. Absch. IV 1 A, 540 *q*.

(12) Eidg. Absch. IV 1 A, 558.

demander l'autorisation de regagner la France,(1) ou réclamer les quittances des quelques dettes qu'il était parvenu à éteindre.(2)

Durant toute l'année 1525 et les six premiers mois de 1526, Morelet ne s'éloigne pas de Berne, où, du moins, il se trouve à l'abri du coup de main dont le menacent certains créanciers de la Couronne.(3) Mais c'est en vain qu'il y attend l'envoi — depuis longtemps annoncé — de sommes importantes, envoi qui seul pourrait mettre un terme à sa captivité.(4) En effet, une requête présentée aux cantons, en mai 1526, afin d'obtenir l'élargissement momentané du général des finances d'Outre-Seine, avec lequel le roi désirait s'entretenir, avait été mal accueillie, malgré que l'intéressé s'offrît à laisser son fils comme otage en Suisse.(5) Cette question fut reprise, il est vrai, devant les conseils de Berne et de Soleure,(6) puis à la diète de Bade du 25 juin, par Morelet du Museau en personne, un peu contre l'avis de Boisrigaut et de Gaspard Sormano, lesquels la jugeaient inopportune et songeaient, avant toutes choses, à demander une levée de 10 000 hommes, tant au nom de leur maître que des princes signataires de la Ligue de Cognac.(7) Mais la requête du diplomate français, bien qu'admise *ad referendum*, devait être brutalement écartée à la journée de Lucerne du 1er août.(8)

Toutefois, l'éventualité d'un voyage en France de l'ambassadeur-otage ne soulevait plus autant d'objections que jadis. Agitée, de nouveau, dans les diètes de Bade des 21 août, 8 septembre et 10 octobre,(9) elle finit par rallier les suffrages de la majorité des cantons.(10) En conséquence, vers le milieu d'octobre, après un séjour forcé de vingt-six mois aux Ligues, Morelet, laissant son fils Antoine

(1) Eidg. Absch. IV 1. *A* 531 *b*[3], 539 *h*. — Strickler. Aktensammlung I nos 1443, 1456 *a*.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *A* 469 *h*, 751 *q*, 772 *e*, *f*.

(3) *Bern an den Herrn von La Sarra.* 15 Oktober 1526. Strickler. Aktensammlung I 1557 *b*.

(4) *Morelet et Boisrigaut à Lucerne.* Berne, 18 octobre 1524. St-Arch. Luzern Frankr. Kriege ; *à Fribourg.* Berne, 31 octobre 1524. Arch. Fribourg or. — *cf* Strickler I, 918, 920 *a*. — *Bâle à Morelet* 2 janvier 1525. St-Arch. Basel. Missiven *f* 22. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 596 *m*. — *Bern an Freiburg und Solothurn.* 9 März 1525. St-Arch. Bern. Teutsche Missiven *P* 342. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 696 zu *bb*, 788 *e*, 817 *b*. — *Le roi à Morelet et Boisrigaut* Bayonne, 17 mars (1526). St-Arch. Basel. (Frankr. *L* 117 no 5bis). — Strickler. Aktensammlung I, 1389, 1502. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 828 *e*, 890 *b*, 892 *l*, 907 13), 943 (no 367). — *Marc Antonio Venier à la seigneurie de Venise.* Berne, 13 septembre 1526 M. Sanuto. Diarii mss. XLII, 524. — *Nouvelles de Crema* 16 avril 1525. Diarii (nouv.) XXXVIII, 191 St-Arch. Basel. Frankr. *L* 117, I. — *Journal d'un bourgeois de Paris.* p. 240.

(5) *Françoys* (c. s. Robertet) *aux cantons.* Bordeaux, 15 avril (1526). St-Arch. Aarau. Abscheids Acta VII.) — Strickler. Aktensammlung I nos 1443, 1456 *a*, 1492. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 908 22).

(6) 19. Juni. St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XIII, 504—507.

(7) «Mr le general Morelet est venu icy pour prochasser son allée par delà. J'ay esté d'aviz, et par le conseil d'aucuns bons serviteurs du roy, que, pour chose du monde, il n'en parle pour ceste heure jusques à ce que ayons la resolucion de la levée, affin que ung cas ne gaste l'autre.» *G. Sormano à Montmorency.* Bade, 26 juin 1526. Bibl. Nat. f. fr. *6639* fo 97. or. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 952 *b*, *e*, 966 zu *e* 2, 3), 967 zu *e* 4, 7). — *The abbot of Najera to the Emperor* Milan, 28 july 1526. Calendar of State Papers. Spanish 1525—1526 fo 817.

(8) Eidg. Absch. IV 1. *A* 951 zu *b* 2), 963 *e*, 961 *p*, 976 *h*, 977 zu *i*.

(9) *Morelet au roi.* Berne, 12 septembre (1526). Bibl. Nat. f. fr. *6639* fo 393. or. — *Bern an Caspar von Müllinen, Gesandten bei dem König.* 22. September 1526. Teutsche Missiven *Q* 98vo. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 963 *i*, 977 zu *k*, 985 *d*.

(10) Eidg. Absch. IV 1. *A* 994 *h*, 1000 *d*

à Berne, pour répondre de son retour, reçut l'autorisation de se rendre à Paris où il arriva le lundi avant la Toussaint (29 octobre 1526).[1]

CLÉMENT CHAMPION

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse,
de la part du lieutenant général du roi en Italie

Septembre 1524

Il s'agissait de presser l'acheminement d'une levée à destination du Piémont. Rendu à Berne le 3 septembre, Champion se dirigea, tout aussitôt, vers Lausanne, — il s'y trouvait encore le 13 de ce mois-là — afin d'assister à la montre des bandes suisses et de les « faire desloger » sans retard.[2]

GEOFFROY DE GRANGIS

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises

Octobre—Novembre 1524

Chargé d'une nouvelle mission en Rhétie, Geoffroy de Grangis négociait, au commencement de novembre, à Coire, où le roi venait de le dépêcher afin d'intéresser les III Ligues à la conquête du Milanais. Il avait, en outre, l'ordre de faire des levées dans la haute vallée du Rhin et de persuader aux Grisons que l'attitude hostile du châtelain de Musso envers eux ne devait point les empêcher d'envoyer leurs bandières rejoindre l'armée royale en Lombardie. La mission de Grangis fut couronnée de succès et, dès la fin de l'année, 4000 hommes des III Ligues avaient rallié le camp français près de Pavie.[3]

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

1525

(*cf.* année 1524)

GEOFFROY DE GRANGIS

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises

Janvier—Février 1525

A la première nouvelle de la surprise de Chiavenne par le châtelain de Musso, Grangis reprend en hâte le chemin de la Rhétie. Mais ses instances

1 *Caspar von Mülinen an Bern*, Paris, 4 novembre 1526. St-Arch. Bern. A. Nüwe Zytung I. Eidg. Absch. IV 1 a 1012 *n*.

2 *Lavet à Montmorency*, Berne, 13 septembre. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 68 or.

3 *Cf. Dangerant de Boisrigaut au bâtard de Savoie*, Lucerne, 5 novembre 1524. Bibl. Nat. f. fr. *6659* f° 61 or.

échouent devant la décision formelle de la diète de rappeler du service du roi les bandières des III Ligues. La défection inopportune des contingents grisons, intervenue à la veille de la bataille de Pavie, ne fut pas sans influence sur l'issue de cette journée. (1)

DENIS POILLOT, Sr DE LAILLY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Janvier Février 1525

Lettres de créance: Saint-Just sur Lyon, 10 janvier 1525 (2)

Dépêché aux Ligues, sur l'ordre de la régente, le Sr de Lailly se présente à la diète de Lucerne du 27 janvier, avec la mission d'apaiser, dans la mesure du possible, — car il n'apporte pas d'argent — les « querelles » suscitées au roi par ses créanciers suisses. (3)

Le 9 mars, Berne s'entremet auprès de la princesse d'Orange afin d'obtenir un sauf-conduit, au travers de la Franche-Comté, en faveur de « Dionys Pouillot », lequel se tient à Dijon et se dit porteur d'un nouveau message adressé par la reine-mère aux Confédérés. (4) Toutefois, si la présence en Bourgogne, vers le commencement de mars, d'un envoyé de Louise de Savoie est indéniable, il est certain, en revanche, que le personnage qui se servit du sauf-conduit sollicité par Berne fut Gaspard Sormano, (5) et non point Denis Poillot.

(1) « Estant le dict Seigneur *(roy)* devant Pavye, où estoit aussi Teguen *(Dietegen de Salis)* « avecques quatre mille Grisons, les nouvelles vindrent que le chastellain de Muz avoit prins led Chavenes « et que, à ceste cause, lesdictz Srs de ses trois Ligues vouloient revoquer leurs gens. Parquoy ledict « Seigneur m'envoyast devers eulx les prier ne vouloir contremander leurs gens, leur promectant et « asseurant que, incontinant que l'affaire de Pavye seroit vuydé, il leur recouvreroit ledict Chavenes à « ses despens ... et davantaige me offriz de demeurer arresté en leurs mains jusques à tant que ledict « Chavenes seroit remys en leur puyssance. Mais, quelque chose que je leur sceusse dire et promectre, « ilz n'en volurent riens faire, ains revoquarent leurs gens, qui fust cause de l'inconvenient que advint « au roy et à son armée par leur faulte. » *Grangis à Montmorency* Coire, 14 mars 1529. Bibl. Nat. f. fr. *20 503* fº 133. or.

(2) Le roy nostre très cher Sr et filz, vostre bon allyé, confederé et compère, envoye presentement devers vous nostre très cher et bien amé, le Sr de Lally, conseillier et maistre des requestes ordinaire de l'ostel dudict Sr ... » Escript à Saint-Just-sur-Lyon, le Xe jour de janvier. *Loyse* (c. s. Robertet) *aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *A* 571 *l.* « Et toutteffoiz, ayant entendu, tant par voz lettres que par le Sr de Lailly, que sans autre demeure voullez estre satisfaictz pour le contentement de vostre peuple ... presentement envoyons en toute dilligence à tous les recepveurs generaulx du royaume pour fournir et advancer ce qu'ilz pourront sur led. cartier ... pour le vous envoyer incontinent. » *Loyse* (c. s. Robertet) *au canton de Lucerne.* Lyon, 14 mai 1525. St Arch. Luzern. or. pap

(4) *Berne à Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange* 9 mars Latein. Missiven *I* 189vº.

(5) Voir ce nom

GASPARD SORMANO

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mars—Avril 1525

Lettres de créance (de la régente): Lyon, 28 février 1525 (1)

Dépêché depuis la cour, aussitôt qu'y parvint la nouvelle du désastre de Pavie; annoncé par Boisrigaut à la diète d'Einsiedeln du 14 mars, (2) mais retenu à Dijon, grâce à l'absence d'un sauf-conduit qui lui permît de traverser la Franche-Comté, (3) Sormano n'arrive en Suisse que vers la fin de mars. Il assiste, avec Boisrigaut, à la journée de Bade du 3 avril, assure les Confédérés que la régente tiendra tous les engagements pris par son fils, énumère les ressources dont dispose encore la Couronne et fait espérer l'envoi prochain aux Ligues d'une somme considérable, pourvu que les cantons demeurent fermes en l'alliance de France. (4)

JEAN DE LANGEAC

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Novembre 1525

Lettres de créance (de la régente): Lyon, 26 octobre (5)

Jean de Langeac rejoint en Suisse Daugerant de Boisrigaut, à l'instant où les Confédérés, las d'attendre en vain les sommes promises et de voir leurs lettres à la régente demeurer sans réponse, inclinaient à envoyer à la cour une ambassade importante, chargée d'exposer leurs griefs (diète de Lucerne du 18 octobre).

Le discours, fort habile, que l'envoyé français prononça devant le conseil de Lucerne, vers les premiers jours de novembre, eut, du moins, comme résultat, de faire différer pendant plusieurs mois le départ pour la France des ambassadeurs suisses. (6)

(1) et non *1526*. Arch. für schweiz. Reform. Geschichte III, 633. — «Nous envoyons par devers vous Mr Gaspard de Sorman, que bien congnoissez, pour vous dire et exposer aucunes choses de nostre part...» Escript à Lyon, le derrenier jour de fevrier. *Loyse* c.-s. Robertet *aux cantons*. St-Arch. Luzern. or. parch.

(2) Eidg. Absch. IV 1. A 601 *t*, 605 zu *t*.

(3) Voir Poillot (janvier—février 1525) p. 365.

(4) Eidg. Absch. IV 1. A 615 *r*. — *Assignation de la somme de 273 l. t. 7 s. 6 d. a Gaspart de Sormano, chevalier, pour avoir esté de Lion au pays de Suisse pour le service du roy.* (s. d.) Bibl. Nat. Clair. *1215* f° 13.

(5) «Nous envoions presentement devers vous nostre tres cher et bien amé le Sr de Langheac, conseiller et maistre des requestes du roy nostre très cher Sr et filz...» Escript à Lyon, le XXVIe jour d'octobre. *Loyse* c.-s. Robertet *aux ambassadeurs des douze cantons reunis a Lucerne*. St-Arch. Luzern. or. parch.

(6) Eidg. Absch. IV 1. A 788, 790. — Strickler Aktensammlung I n° 1291 *a*, 1318.

GASPARD SORMANO

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Novembre 1525—Mars 1526

Les *lettres de créance*, signées par la régente, à Lyon, le 30 octobre 1525, [1] assignent comme but au voyage de Sormano le règlement d'« aucuns ses affaires particuliers ». Mais ce n'est là qu'un prétexte. En réalité, l'envoyé français est chargé de renseigner les Confédérés sur l'état des négociations qui se poursuivaient à Madrid en vue de la délivrance du roi et de la conclusion de la paix, dans laquelle ce prince tient à ce qu'ils soient compris au nombre de ses alliés. Gaspard Sormano doit, en outre, et surtout, s'efforcer de maintenir les créanciers de la Couronne dans les dispositions meilleures où les avait laissés Langeac.

Aussi l'ambassadeur n'assiste-t-il à aucune diète, dans la crainte que sa présence ne fournisse sujet à de nouvelles réclamations. Il se contente, dès lors, de faire part aux conseils de Berne et de Lucerne des communications de la régente. Après avoir confié à ces autorités le soin d'aviser la diète d'Einsiedeln (27 février) de l'heureuse issue des conférences de Madrid, il quitte les Ligues, en mars, afin d'aller prendre les instructions de François Ier qu'il rejoint en Guyenne. [2]

GASPARD SORMANO

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai—Juillet 1526

Quelques semaines plus tard, vers le milieu de mai, Sormano est de retour en Suisse, porteur d'une instruction à lui remise à Bordeaux (avril) [3] — dont le principal article a trait à l'élargissement de Morelet du Museau, demeuré comme otage aux Ligues, et que François Ier désire entretenir de la situation de ses affaires dans ce pays. [4] L'envoyé royal se heurte, sur ce point, à un refus formel. [5] Il n'est guère plus heureux lorsque, après avoir — assisté de Boisrigaut et du même Morelet — donné connaissance à la diète

(1) « Messire Gaspar Sormano s'en va presentement en voz pays pour aucuns ses affaires particuliers. Et pour ce qu'il pourra avoir affaire d'aucunes lettres et saufconduictz de vous, pour luy ou les siens, nous vous prions et requerons tres affectueusement que, pour l'amour de nous et en nostre faveur, les luy vueillez octroyer et conceder... » Escript à Lyon, le XXXe jour d'octobre *Loyse* (c. s Robertet) *aux cantons*. St-Arch. Luzern. or. parch.

(2) Eidg. Absch. IV 1. A 856 *l*, 858 zu *l*[5]. Strickler. Aktensammlung I 1291 b — *Mandement au tresorier de l'epargne de payer a Gaspard Sormano la somme de 1980 l. tz... pour divers voyages faits à Rome, Venise et Ferrare.* Bordeaux, 16 avril 1526 Bibl Nat Clair 1215 fo 61

(3) *Ordonnance a Mr Jehan Sapin, receveur general des finances en la generalité de Languedoil, de la somme de 600 l. tz « pour estre distribuee à Gaspard Sormano* (sic) *depesché à reste de Bordeaux en Suisse* ». Cognac, 9 mai Clair 1215 fo 63.

(4) Eidg. Absch. IV 1. A 908[22].

(5) Eidg. Absch. IV 1. A 920 zu *l* [illegible]

de Bade (25 juin) de la conclusion de la Ligue de Cognac, il demande aux cantons une levée de 8 à 10 000 hommes. (1) Par deux fois, la requête des représentants de la Couronne Très-Chrétienne est écartée. (2) Aussi bien ce résultat négatif était-il à prévoir puisque, d'une part, les ambassadeurs français se trouvaient sans argent, (3) et que, de l'autre, les Suisses n'avaient pas d'intérêt à se constituer davantage les créanciers d'un voisin qui ne les payait plus. Il convient, dès lors, semble-t-il, d'exonérer Sormano d'une responsabilité qui ne fut point la sienne. (4) Tout au plus, pourrait-on lui reprocher de n'avoir pas appuyé avec assez d'énergie une autre demande de levée, émanée, celle-là, d'un envoyé du duc de Milan, l'un des adhérents de la « Ligue Sainte », ce qui permettrait de supposer qu'en cette circonstance l'ancien banni lombard donna le pas à ses rancunes personnelles sur le service de son nouveau maître. (5)

Entre temps, l'ambassadeur extraordinaire et ses deux collègues avaient, sur l'ordre du roi, pris en main les intérêts du duc de Savoie menacés par Fribourg et Berne, et offert la médiation de leur maître dans la question de « bourgeoisie » qui divisait les parties. (6) Sa mission terminée, Sormano rejoignit la cour, en juillet, précédant de quelques semaines les ambassadeurs suisses qu'il y reçut en septembre. (7)

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

jusqu'au *milieu d'octobre 1526*

(*cf.* année 1524)

(1) Eidg. Absch. IV 1 a, p. 952, 954, 966 [illegible] 967. — *Du Prat à Montmorency*, Angoulême, 4 juillet (1526). Bibl. Nat. f. fr. 3031 f° 160 [illegible]. — *Gaspard Sormano à Montmorency*, Bade, 26 juin 1526. Bibl. Nat. f. fr. 6638 f° 97 [illegible]. — *The Abbot of Nagera to the Emperor*, Milan, 28 juillet 1526. Calendar of State Papers, Spanish 1525—1526, p. 817.

(2) Diètes de Lucerne des 18 juillet et 1er août. Eidg. Absch. IV 1 a, p. 964, 976, 977.

(3) «Je ne sauroys envoyer gens sans argent, et vous prometz M. que M. le general de Boisrigault et moy n'avons pas ung seul escu.» *Sormano à Montmorency*, 26 juin.

(4) «There is no very reliable intelligence from the Switzers; some say that they are coming down, others that they are not. Sanchez has been told for certain that one Gaspar Sormano, who was the French King's agent, had hitherto prevented their coming, and persuaded them not to arm without first hearing from his master. The King had said to Andrea Rosso that he disapproved of Sormano's conduct in the affair, and had written to him on the subject.» *Alonso Sanchez, amb. to the Emperor*, Venice, 26 june 1526. res. Calendar of State Papers, Spanish 1525—1526, p. 769. — *Nicolas Raince au grand maître*, Rome, 6 juillet (1526). Clair. [illegible]

(5) «Si vous estes recors des lettres escriptes par Sorman, y peult avoir quinze jours, il n'y a riens plus vray qu'il feit obstacle delad. levée que vouloit faire l'evesque de Lodde. Peult estre qu'il pensoit bien faire, aussi pouvoit penser que le duc de Barry avoit fait pendre son frère.» *Du Prat à Montmorency*, 4 juillet 1526. — *[illegible]*, Côme, 1 juin 1526. Quellen zur Schweizer Geschichte XVI, p. 208. — *Sormano à [illegible]*, Bade, 26 et 28 juin 1526. *Ibid.* p. 209, 210.

(6) 10 juin 1526. St. Arch. Bern, Rathsmanual CCX, p. 5 [illegible] *cf.* Eidg. Absch. IV 1 a, p. 915.

(7) *Casp. von Mullenen an Bern*, Saint-Germain-en-Laye, 6 décembre 1526. St. Arch. Bern, Frankr. Buch *A* [illegible] *cf.* Strickler, Aktensammlung I, n° [illegible]. — *Gaspard Sormano à Montmorency*, Blois, 21 septembre (1526). Bibl. Nat. f. fr. 6640 f° 200.

JEAN DE BONCOEUR

Mission spéciale en Suisse

Juillet 1526

Jean de Boncœur est dépêché aux Ligues par le roi, depuis Angoulême le 22 juin, afin d'annoncer aux ambassadeurs français en Suisse, ainsi qu'aux Confédérés, la publication solennelle de la Ligue de Cognac, faite la veille dans toute l'étendue du royaume.(1)

CHARLES DE COUCY, Sʳ DE BURIE

Jean HÉDOUIN

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Juillet 1526

Lettres de créance: Vars, 4 juillet (2)

Le Sʳ de Burie arrive en Suisse vers le milieu de juillet, en compagnie de Jean Hédouin et de Dom Chiapino, dit Cappin,(3) nonce pontifical à la cour de France. Tout aussitôt, l'ambassadeur extraordinaire se présente devant la diète réunie à Lucerne, le 18 du même mois. Tandis que Chiapino, secondé par un envoyé de Venise, essaye de faire revenir les Confédérés sur le refus qu'ils venaient d'opposer à l'évêque de Lodi demandant quelques milliers d'hommes au nom du Saint-Siège et de la Ligue, (4) Burie fait un effort analogue afin d'obtenir le consentement des cantons à la levée du roi,(5) sollicitée, le mois précédent, par Gaspard Sormano. Assisté de Boisrigaut et de Morelet du Museau, il renouvelle, en outre, les démarches déjà tentées en vue de procurer l'élargissement de ce dernier. (6) Ces diverses propositions n'ayant été admises qu'*ad referendum,* Burie et Hédouin — pour se conformer à leurs instructions — reprennent, sans attendre la réponse du Corps helvétique, la route de Venise où les appelait le service du roi. (7)

1) *Ordonnance à Mᵉ Jehan Sapin, receveur général des finances en la généralité de Languedoil, de la somme de 2500 l. tz pour estre délivrée en partie à Jean de Boncueur, chevaucheur d'escurie, depesché d'Angoulême vers les ambassadeurs du roy en Suisse.* Amboise, 30 juillet 1526 (Clair. *1215* f. 63. Inventaire sommaire IV, 636.) — *cf.* Eidg. Absch. IV 1. A 956 z u. e.

2) «Nous avons depesché le capp. Burye l'un de noz escuyers d'escuyrie pour aller par delà pour les causes que par luy vous entendrez.» — Escript à Vars, le IIII jour de juillet. *François.* — Robertet *aux cantons.* St-Arch. Luzern, or. parch. — On trouve dans *Archiv für schweiz. Reform. Geschichte* l'indication de cette missive. L'éditeur a lu *Coucy* au lieu de *Burie.*

3) «Touchant le faict des Suysses, l'allée de Cappin et de Burye y mectront fin.» *Le chancelier Du Prat à Montmorency.* Angoulême 4 juillet 1526. Bibl. Nat. f. fr. *3031* f° 16 or.

4) *cf.* Eidg. Absch. IV 1. A 951 z u. b¹ (9.7.) — *Rosso à la seigneurie de Venise.* 27 juillet 1526 ap. Rawdon Brown, Catalogue III, 1355.

5) Eidg. Absch. IV 1. A 963 e.

6) Eidg. Absch. IV 1. A 963 z.

7) *Mandement à Jean Sapin de payer 1000 l. tz au seigneur de Burye et 102 l. 10 sous à Jean Hedouyn pour un voyage d'Angoulême en Suisse et à Venise.* Amboise, 31 juillet 1526. (Clair. *1215* f° 63.)

GUILLAUME DU BELLAY, Sr DE LANGEY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juillet—Août 1526

Lettres de créance: Châtellerault, 18 juillet (1)

En vertu d'instructions reçues au moment de son départ pour Rome, où il était envoyé en ambassade extraordinaire, Langey (2) devait faire quelque séjour aux Ligues et, tout en réchauffant le zèle des partisans du roi dans ce pays, essayer d'obtenir ce qui avait été refusé, quinze jours auparavant, au Sr de Burie, soit le recrutement de 8 à 10 000 hommes et la liberté de Morelet. Mais les dispositions des Suisses, quant à ces deux requêtes, ne s'étaient pas modifiées. Aussi, après avoir échoué à Berne, à Soleure et enfin à la diète de Lucerne du 1er août, Langey se décida-t-il à continuer sa route vers l'Italie. (3)

JACQUES COLIN

Mission extraordinaire aux Ligues de Suisse

Octobre 1526

Lettres de créance: Beaugency, 4 octobre (4)

Les lettres de créance de Jacques Colin sont présentées à la diète ouverte à Bade le 10 octobre. L'ambassadeur, secrétaire et valet de chambre du roi, cherche à atténuer l'impression produite au sein du Corps helvétique par la nouvelle de la défection du Saint-Siège et de l'arrangement survenu entre le pape et l'empereur. Il signale, en outre, aux Confédérés les désertions de plus en plus fréquentes qui se produisent parmi leurs troupes au service du roi en Lombardie et réclame des mesures de rigueur propres à faire cesser cet état de choses. (5)

(1) « Suyvant ce que derrenierement nous vous avons escript, et pour vous faire entendre nostre intencion sur toutes choses touchans noz affaires de par dela, tant de l'argent que nous avons ordonné vous estre envoyé à ceste prouchaine foire, que pour vous solliciter la levée que ja nous vous avons faict requerir pour emploier au service de ceste sy saincte ligue, et aussi de la venue du general Morelet devers nous, à celle fin que, après avoir entendu de luy comme sont nosd. affaires, puissions pourveoir en ce qui vous peut estre deu, comme nous le desirons, nous avons donné charge au Sr de Langey, l'ung des gentilzhommes de nostre chambre que nous envoyons par devers nostre sainct pere le pape, que, en passant par vous, il vous eust à dire et declairer sur ce aucunes choses de nostre part... » Escript à Chastellerauld, le XVIIIe jour de juillet. *Françoys* (c. s. Robertet) *à Lucerne... à Fribourg... à Soleure.* St-Arch. Luzern, Fribourg, Solothurn. or. parch.

(2) Et non *Langeac.* Strickler, Aktensammlung I, 1492.

(3) St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XIII, 25–26. — Eidg. Absch. IV 1 a, 976 f.

(4) « Nous envoyons presentement devers vous nostre cher et bien amé secretaire et valet de chambre ordinaire, Me Jacques Colin, porteur de cestes, pour vous dire et exposer aucunes choses de nostre part... » Escript à Beaugency, le quatriesme jour d'octobre 1526. *Françoys* (c. s. Breton) *aux cantons.* St-Arch. Bern. or. parch.

(5) *Ordonnance de la somme de 27 l. t.* [illegible] *pour estre delivree à Jacques Colin, secretaire ordinaire de la chambre* [illegible] *de poste de Beaugency à Berne et autres villes de Suisse* [illegible] *des Srs de Boisrigault et general Morelet ambassadeurs* [illegible] — Eidg. Absch. IV 1 a, 1001 [illegible]

† JEAN D'ESTOUTEVILLE, Sr DE VILLEBON

Mission extraordinaire aux Grisons

Novembre 1526

Le Sr de Villebon est dépêché auprès des Grisons « afin d'en faire descendre certain nombre pour renforcer l'armée devant Milan ». Rendu à Coire, vers le milieu du mois, il y accomplit sa mission, avec l'aide du Sr de Grangis, ambassadeur ordinaire, conduit sa levée sans encombre en Lombardie et rejoint la cour à Saint-Germain-en-Laye au commencement de décembre.(1)

LE Sr D'ESTEIL

(Jean André d'Estelle?)

Mission extraordinaire en Suisse

Janvier 1527

Le Sr « d'Esteil » n'arrive en Suisse qu'après la clôture de la diète de Lucerne du 29 décembre 1526. Dès lors, il se contente de remettre ses lettres de créance au conseil de cette ville, devant lequel il expose l'objet de sa mission, soit le désir du roi de voir les Suisses persévérer dans leur attitude bienveillante à l'égard de la Ligue de Cognac. Le Sr d'Esteil annonce, en outre, le prochain retour à Berne de Morelet du Museau, porteur de sommes importantes et, suivant ses instructions, continue sa route vers l'Italie.(2)

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai 1527 — Fin de Mai 1529

Lettres de créance: Saint-Germain-e./L., 24 février 1527;(3)
Rappels de créance: Compiègne, 25 septembre;(4) Paris, 2 décembre 1527;(5)
Saint-Germain-e./L., 3 mai;(6) Paris, 21 juin 1528(7)

Dans la pensée des Confédérés, le séjour de Morelet à la cour devait être de peu de durée. Mais, d'une part, le roi, dont le trésor était épuisé, ne mettait aucune hâte à renvoyer aux Ligues son général des finances et, d'autre part, celui-ci, qui ne voyait pas venir sans amertume le moment de

(1) « *Ordonnance de la somme de 615 L. t. pour estre delivree au Sr de Villebon pour ung voyage de Longjumeau, ou il fut depesché par le roy, le 4 novembre, pour aller au pays des Grisons.* » Saint-Germain-e./L., 3 décembre 1526. Bibl. Nat. Clair. *1215* f° 53 mention.

(2) « Le Sr d'Esteil a passé par icy allant en Itallye vers Monsieur le marquis de Sallusses. » *Boisrigault à Montmorency*, Berne, 21 janvier 1527. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 501. — Eidg. Absch. IV 1 A 1033.

(3) Arch. Fribourg. Miss. des rois de France, 1er carton.

(4) *Françoys* (c. s. Breton) *à Fribourg*. Arch. Fribourg, or. parch.

(5) *Françoys* (c. s. Breton) *à Berne*. St. Arch. Bern, or. parch.

(6) *Françoys* (c. s. Robertet) *aux cantons*. St.-Arch. Luzern, or. parch.

(7) *Françoys* (c. s. Robertet) *aux cantons*. St. Arch. Bern, or. parch.

reprendre ses arrêts à Berne, ne cessait de solliciter des cantons une prolongation de son congé. (1)

D'atermoiements en atermoiements, on atteignit le commencement de mai. (2) Mais, à cette époque, « tous les papiers, registres et comptes » relatifs aux créances des Confédérés ayant été « veuz et visitez », il fallut « y mectre finalle conclusion ». (3) Bon gré, mal gré, Morelet se résigna donc à retourner à Berne où il arriva vers le 15 mai, (4) accompagné de Gaspard de Mullinen, l'un des ambassadeurs suisses que François Ier avait su retenir plusieurs mois auprès de lui dans l'espoir de gagner du temps. (5)

L'importance des sommes dont Morelet se faisait suivre en Suisse eût suffi, en toute autre conjoncture, à lui concilier les bonnes grâces des Confédérés. (6) Mais ceux-ci entendaient être payés, intégralement et sans délai, de toutes leurs créances, et il s'en fallait de beaucoup que le général d'Outre-Seine se trouvât en état de satisfaire ces prétentions. Aussi le désappointement fut-il extrême aux Ligues quand on y connut la vérité. Ce désappointement se manifestait déjà parmi les députés présents à la diète de Lucerne du 23 mai, devant laquelle Morelet fit l'exposé de ses démarches à la cour et des résultats obtenus; (7) il éclata à la journée du 5 juin, lorsque les ambassadeurs de

(1) *Le roi* (c. s. Robertet) *aux cantons.* Saint-Germain-e./L., 3 janvier 1527. St-Arch. Bern. (or. pap. et cop.) (Frankr. Buch E I 15.) — *Du même aux mêmes.* Saint-Germain-e./L., 24 février (1527). St-Arch. Luzern. (Missiven der franz. Könige.) or. Arch. Fribourg. cop. — *Du même aux mêmes.* (mars 1527.) St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen. cop.) — Eidg. Absch. IV 1 A 1031 *a*, 1032, 1033 zu *a*, 1064 *f*. — *Boisrigaut à Montmorency.* Aarau, 19 janvier (1527). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 495. or. — *Du même au même.* Berne, 21 janvier (1527). *Ibid.* f° 489. or. — *Seb. Giustinian to the Signory.* Poissy, 13 février 1527. Venetian 1527-1533 n° 51. — *Quittance, par Berne, de 6000 écus, à « noble, magnifique S' Morelet de Museau, S' de Monthelles etc., cher, conseillier et general des finances du roy. »* Paris, 28 mars 1527. St-Arch. Bern. Welsches Missivenb. A 11.

(2) *Morelet à Mess. les gouverneurs et superieurs des Ligues et quantons de Suysse.* Paris, 5 avril (1527). St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen. or.) — « Mess[rs],... Longtemps a que je suis party de Parys... j'ay faict quelque sejour à Orleans, actendant quelque partye venant de Tours; et aussy ay sejourné à Moulins attendant quelque aultre partye venant d'Auvergne. Je vous promectz que si c'estoit pour gagner paradis je ne sçauroy y faire meillieure diligence que je faiz pour vous affaires... Je vous supplye il vous plaise vous contenter encore de huit jours. Mons[r] l'amb[r] (Boisrigaut) m'escript la facherie en quoy vous estoit de ma longue demeure. » *Morelet aux députés réunis à Einsiedeln.* Lyon, 5 mai (1527). St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* I 13. cop. — *Le roi* (c. s. Robertet) *à Boisrigaut.* Saint-Germain-e./L., 8 avril (1527). St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) cop. — *Bern an Luzern.* 16. April 1527. (Luzern. Missiven.)

(3) *Le roi* (c. s. Robertet) *aux cantons.* Saint-Germain-e./L., 23 novembre 1526. (St-Arch. Luzern. Missiven der franz. Könige.) — « Si bien toust Mons[r] le general Morelet n'est de par deça avec le S[r] de Mellunes et une bonne grosse somme d'argent... je voy les affaires en l'endroit dud. S[r] (roy) aller en totalle ruyne. » *Boisrigaut à Montmorency.* Aarau, 19 janvier (1527). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 495. or.

(4) *Luzern an Freiburg und Solothurn.* 15 mai 1527. Strickler. Aktensammlung I. 1718 *b*.

(5) *Boisrigaut à Montmorency.* Aarau, 19 janvier (1527). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 495. or. — *Françoys* (c. s. Robertet) *aux cantons.* Saint-Germain-e./L., 24 février 1527. St-Arch. Luzern. (Missiven der franz. Könige.) or. pap. Arch. Fribourg. cop. — *Bern an Luzern.* 15. März 1527. Teutsche Missiven Q 177. — *Le roi aux cantons.* (« Vous avez peu voir par ce que nous vous avons dernierement escript... ») Mars 1527. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen. cop.) — *Morelet aux cantons.* Paris, 5 avril.

(6) [illegible] *francs pour les payements à faire aux Ligues.* 29 decembre 1526. « Fait au conseil du roy. » St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 9. or. pap. — *Ordonnances de 100 000 L. tz et de 200 000 L. tz pour les pensions des Suisses.* Saint-Germain-e./L., 27 février 1527. Bibl. Nat. f. fr. *5502* f° 300 v° or. — *Boisrigaut à Montmorency.* Aarau, 19 janvier (1527). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 495. or.

(7) Eidg. Absch. IV 1 A 1061 *q*, 1063 zu *q*. — *Lettres portant pouvoir à Morelet du Museau* [illegible] *des* [illegible] *des Ligues d'y trancher avec eux certaines contestations pecuniaires et*

France tentèrent auprès des cantons de nouvelles instances afin d'obtenir la levée que le marquis de Saluces, lieutenant-général au delà des monts, réclamait en vain depuis quelques mois.(1) Morelet et Boisrigaut, de prime abord déboutés de leur demande par un refus catégorique, éprouvèrent quelque difficulté à ramener les Suisses à l'exécution de leurs engagements, alors que le roi, tout le premier, ne remplissait les siens qu'en partie. Néanmoins, la diète du 18 juin consentit à revenir sur la décision prise le 5 du même mois et la levée fut accordée.(2) Encouragé par ces dispositions meilleures, Morelet songea, paraît-il, à fausser compagnie à ses geôliers et à se réfugier au camp français sous l'escorte des capitaines suisses qui rejoignaient leurs troupes dans la Péninsule. Mais cette tentative fut déjouée et la diète réunie à Lucerne, le 28 août, refusa nettement de se dessaisir de son otage, malgré les prières de Lautrec, appuyées par celles de l'unanimité du contingent helvétique de l'armée d'Italie.(3)

Ce que fut la vie du général des finances à partir de cet instant, on le devine sans peine. Il avait eu le tort de suivre les conseils de Boisrigaut, dont la situation aux Ligues, en son absence, devenait, il est vrai, intenable, et de regagner son poste avant que toutes les sommes ordonnancées en faveur des cantons eussent été réunies.(4) Lui parti, les promesses qu'il était parvenu à obtenir de la cour furent oubliées et « l'argent des Suisses » reçut une autre destination.(5) Aussi, au bout de quelques mois, Morelet se trouva-t-il sans un sol pour faire face aux réclamations, de jour en jour plus vives, des Confédérés dont plusieurs n'avaient pas touché leurs pensions depuis près de trois ans.(6) Sans doute, la cour lui faisait bien adresser, de fois à autre, —

de payer les pensions générales et particulières dues pour les années 1521 à 1527. Vers mai 1527. Bibl. Nat. f. fr. *14368* f° 116v°, ap. Actes de François Ier, t. VII n° 25711. — *Ordonnance à Morelet du Museau d'une somme de 42000 l. tz pour les pensions des Suisses.* s. d. Arch. Nat. *J 960* n° 10.

(1) Eidg. Absch. IV 1. *A* 1031 *a*, 1101 *l*, 1107 zu *l*. — *Boisrigaut à Montmorency.* Aarau, 19 janvier 1527. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 195. or. — *El Protonotario Caracciolo to the Emperor.* Milan, 20 june 1527. Calendar of State Papers. Spanish. 1527–1529 f° 247.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *A* 1109 *f*, 1110 zu *f*, 1121 *h*.

(3) *Freiburg an Bern.* 16 juli 1527. Arch. Fribourg. Rathsbuch XLIV. — *Freiburg an seine Hauptleute in französischen Diensten.* Arch. Fribourg. Missiven IX und X 35v°. — Eidg. Absch. IV 1. *A* 1154 *f*, 1155–1156 zu *f*. — *Les capitaines suisses de l'armée d'Italie, à Berne.* Bosco, 1 août 1527. Strickler Aktensammlung I n° 1775. *cf. Ibid.* n° 1778.

(4) « Et fault que led. Sr de Mellune escripve de mesmes aussi led. general, et que ilz partent ensemble pour s'en venir avecques ledict argent, bien qu'ilz ne l'ayent pas tout. » *Boisrigaut à Montmorency.* Aarau, 19 janvier (1527). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 195. or.

(5) « Bien vous advertis que quant il y a ung escu prest ès mains des receveurs generaulx, il est prins, disant que c'est pour employer à aultres affaires plus urgens et necessaires. » *Morelet au roi.* Lucerne, 16 février (1528). Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 132. or.

(6) *Solothurn an die Burgen für das Darlehen an Frankreich.* 28. Mai 1527. St-Arch. Solothurn. Missiven 634–635. — *Rottweil an Luzern.* 15. Juni 1527. St-Arch. Luzern. Missiven. — *Bern an Morelet.* 21 novembre 1527. Welsches Missivenb. *A* 47v°. — *Hans Stölli à [Morelet].* Soleure, 12 juillet 1527. St-Arch. Solothurn. Missiven 690. — *Proposition de Morelet, faite à Fribourg.* 2 octobre 1527. Arch. Fribourg. Rathsbuch XLV. — *Le conseil de Fribourg au grand-maître.* 26 août 1527. Bibl. Nat. f. fr. *2974* f° 38. or. — *Du même au même.* 20 mai 1528. Bibl. Nat. f. fr. *3019* f° 131. or. — *L'évêque de Sion au même.* 24 juin 1528. Bibl. Nat. f. fr. *4050* f° 66. or. — *Morelet à Montmorency.* Lucerne, 29 septembre 1528. Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 135. or. — *Morelet et Boisrigaut au canton de Berne.* Lucerne, 9, 15, 24 février et 12 mars (1528). St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 17, 23, 25, 27. or. — *Morelet au canton*

à intervalles très irréguliers — de modiques subsides ; mais ces sommes étaient dépensées avant même que de parvenir à Berne (1) lorsqu'elles ne servaient pas à parer à des événements imprévus, tels que l'achat de celles d'entre les communes grisonnes que l'on redoutait de voir ouvrir leurs passages aux lansquenets descendant en Italie. (2) Que si, du reste, l'impatience légitime des Confédérés faisait craindre, à certains moments, l'explosion de colères trop longtemps contenues, on n'était point embarrassé dans l'entourage du roi pour détourner ce péril. Il suffisait d'annoncer, quelques semaines à l'avance, le prochain envoi aux Ligues d'un personnage chargé de liquider les dettes de la Couronne. Presque immanquablement une détente se produisait aussitôt dans la situation. Mais, comme l'ambassadeur royal, qu'il s'appelât Lyancourt ou Hennequin, n'apportait le plus souvent au Corps helvétique que de nouvelles promesses, jamais suivies d'effet, le contre-coup du désappointement causé aux Ligues par ce manquement de parole retombait chaque fois sur le malheureux collègue de Boisrigaut.

Contraint d'emprunter et de s'endetter personnellement (3) afin de faire honneur aux engagements souscrits par le roi ou de prévenir des « mutinements ... à faulte de paiement » (4) — tel celui qui éclata dans les « Waldstætten » en septembre 1528, — Morelet, après avoir accompagné Boisrigaut à quelques diètes, soit à celles de Lucerne des 24 mars (5) et 29 avril, (6) puis de Bade des 22 juin, (7) 11 août 1528 (8) et 11—22 mars 1529, (9) avait pris le parti de ne plus affronter en personne les « journées générales », mais de profiter de la liberté relative qui lui était laissée pour se transporter, en dehors des sessions, à Fribourg, à Lucerne, à Soleure en vue d'y négocier des arrangements particuliers avec ces cantons. (10)

de Berne. Lucerne, [illegible] 1528. St. Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 33 or. — Eidg. Absch. IV t. [illegible] — *Morelet an Solothurn.* Luzern, 28 März 1528. St. Arch. Solothurn. Luzerner Schreiben I. — *Solothurn an Morelet.* [illegible] April 1529. St. Arch. Solothurn. Missiven p. 1. — *Morelet et Boisrigaut à Montmorency.* Fribourg, 2 avril (1529). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 3 or. — *Berne à nobles.* [illegible] *Morelet et Boisrigaut,* [illegible] mars, 28 juillet 1528, [illegible] avril 1529. Welsches Missivenb. [illegible] — *Berne au général Morelet à Lucerne.* 13 novembre 1528. *Ibid.* [illegible] — *Morelet à Berne.* Lucerne, [illegible] novembre 1528. Frankr. Buch *E* 35 or. — *Du même au même.* Lucerne, 15 décembre (1528). *Ibid.* f° 5. or.

(1) « Et encores des XX [illegible] que le roy [illegible] nous envoye, n'en a esté presentement apporté que VIII [illegible] desquelz n'ont [illegible] quart d'heure qu'il n'ait convenu les envoyer disperser [illegible] pensionnaires, tant ici Lucerne, Suitz, [illegible] et ailleurs, de sorte qu'il n'est pas demouré [illegible] » — *Morelet et Boisrigaut au grand maître.* Berne, 28 juin 1528. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 59. or.

(2) *Morelet et Boisrigaut à Montmorency.* Berne, [illegible] novembre 1528. Bibl. Nat. f. fr. *20.503* f° 159.

(3) *Morelet à Lucerne, de Soleure.* Lucerne, 27 mars 1528. St. Arch. Solothurn. Luzerner Schreib. I. — *Morelet à Montmorency,* 29 septembre 1528.

(4) *Morelet à Montmorency.* Lucerne, 28 septembre (1528). Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 135. or.

(5) Eidg. Absch. IV t. [illegible]

(6) [illegible] Avril 1528. Bibl. Nat. f. fr. [illegible]

(7) Eidg. Absch. IV t. A 1311 *ll.*

(8) Eidg. Absch. IV t. [illegible]

(9) Eidg. Absch. IV t. [illegible]

(10) Eidg. Absch. IV t. [illegible]

A ces occupations spéciales et absorbantes s'en joignaient d'autres, partagées, celles-là, entre Morelet et Boisrigaut : négociations pour le rétablissement de Jeanne de Hochberg dans son comté de Neuchâtel; (1) pourparlers avec les émissaires du châtelain de Musso que François Ier désirait attirer à son parti; (2) démarches auprès des divers membres du Corps helvétique afin de maintenir entre eux la paix religieuse gravement compromise; (3) demandes officielles de levées; (4) puis, à partir du milieu de l'année 1528, enrôlements secrets, les seuls possibles, dès lors, « car de parler aux Srs des Ligues, ce ne seroit que temps perdu ». (5)

Ce fut précisément cette question des enrôlements clandestins qui fournit aux Bernois le prétexte à des mesures de rigueur telles qu'elles équivalaient à une dénonciation formelle de l'alliance de France. Aussi bien les pensions particulières et les levées pour tous services étrangers furent subitement prohibées dans la ville de l'Aar. En outre, la sécurité des ambassadeurs du roi sur le territoire de la république ne continua à être garantie qu'autant que ceux-ci s'engageraient à ne point enfreindre les arrêtés des conseils. (6)

En présence de cette attitude hostile d'un Etat qui, dans ses rapports avec l'ambassade française, avait jusqu'alors fait preuve de moins de rudesse que ses confédérés, Morelet se vit contraint d'émigrer à Fribourg. Il n'y trouva pas le repos, non plus qu'il ne l'avait trouvé à Lucerne où l'avait attiré la crainte de voir les cantons forestiers dénoncer, eux aussi, l'alliance du roi. (7) « Je ne sçay plus que y faire ne dire, écrivait-il à François Ier, « ... vous asseurant que s'il ne vous plaist faire donner aultre ordre aux « affaires de ce pais, ne se fault plus attendre que les vostres y passent sellon « vostre intencion ... Je croys qu'il me fauldra icy terminer et finir mes « jours en la sorte qu'on me mayne. » (8) Morelet ne croyait pas si bien dire. Ses tribulations, en effet, ne cessèrent qu'avec sa mort, survenue, vers les derniers jours de mai 1529, (9) à Fribourg où il fut enseveli dans l'église de Saint-Nicolas, près du maître-autel. (10) J'ajouterai que toutes mes recherches

(1) Eidg. Absch. IV 1. *B* 83–84.

(2) *Morelet et Boisrigaut au grand-maître.* Berne, 28 juin 1528. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 59. or. — *Le chancelier Du Prat à Montmorency.* Saint-Germain-e./L., 19 juillet (1528). Bibl. Nat. f. fr. *3031* f° 43. or.

(3) Eidg. Absch. IV 1 *A* 1121 *i*, 1146 *d*; IV 1 *B* 116 *f*.

(4) *Morelet et Boisrigaut au roi.* Lucerne, 16 février (1528). Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 152. or.

(5) *Morelet et Boisrigaut au grand-maître.* 28 juin (1528). — *Interdiction à Morelet du Museau de recruter sur territoire soleurois de nouvelles troupes pour le service de France.* 1528. St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XV, 578.

(6) *Bern an Morelet und Boisrigaut.* 3. März, 8 April 1529. St-Arch. Bern. Welsches Missivenbuch *A* 128 v° 129. 139.

(7) *Morelet et Boisrigaut au roi.* Lucerne, 16 février (1528). Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 152. or. — *Les mêmes au grand maître.* Fribourg, 2 avril (1529). Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 65. or. — Eidg. Absch. IV 1 *B* 116 f.

(8) *Morelet et Boisrigaut au roi.* Lucerne, 16 février (1528). Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 152. or.

(9) *cf. Le roi à Boisrigaut.* Fontainebleau, 9 juin 1529. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *F* 41 (trad. all.). — *Morelet du Museau à Nicolas Berauld.* Bâle, 9 août 1534 (apud Herminjard. Correspondance des réformateurs III, 197). — St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XVII, 325.

(10) Manuel de Fribourg. Séance du 26 mai 1529.

en vue de découvrir la pierre tombale du général des finances sont demeurées infructueuses. Au cours de réparations exécutées dans la collégiale fribourgeoise en 1748, deux cent trente-cinq corps furent extraits du chœur, mais *les ossements n'en auraient point été conservés.* Les restes mortels de Morelet du Museau se trouvaient sans doute compris dans cette exhumation quelque peu sacrilège. [1]

GABRIEL MARCELIN

Mission extraordinaire en Suisse

Mai-Juin 1527

Lettres de créance: Vincennes, 15 mai 1527

Gabriel Marcelin ne se hasarde à franchir la frontière des Ligues qu'après avoir obtenu du Corps helvétique un *sauf-conduit*, daté de Berne, le 29 mai. [2]

Cette mesure de précaution semble nécessitée par les fréquentes arrestations — justifiées ou non — dont ce personnage avait été et devait encore être l'objet sur le territoire des cantons. Le roi envoie son truchement aux Ligues pour « vacquer en aucuns noz affaires dont luy avons donné charge ». [3]

LOUIS DE RABODANGES

Mission extraordinaire en Suisse

Juillet 1527

Dès son arrivée aux Ligues, le S[r] de Rabodanges s'abouche avec Boisrigaut et Morelet et, de concert avec eux, prend les mesures nécessaires en vue d'assurer le payement des bandes suisses que Lautrec emmenait à la conquête de Naples. De Berne, l'envoyé extraordinaire du roi rejoint en Italie le général français, lequel le dépêche à la cour, du camp de Francavilla, le 19 août, pour

1) Communication [illegible] de M. [illegible], archiviste d'État à Fribourg.

2) « Nos [illegible] presentibus fatemur nobili viro [illegible] de Marcellinis [illegible] tutum ac salvum conductum, commeatum securitatemque [illegible] hanc urbem [illegible] aliasque urbes, terras, dominiaque ditionis nostre [illegible] Lateinische Missiven [illegible] cf. Strickler, Aktensammlung, I, [illegible]

3) « Pour ce que [illegible] Gabriel Marcellin en aucuns noz affaires dont luy avons donné charge [illegible] voz pays et que, en ce faisant, nous desirons singulièrement [illegible] nous avons bien voullu vous en escripre et advertir, vous priant, très chers et grans amys, que, pour le bien de nous et de nosd. affaires, vous permectez audict Marcellin aller et venir par vosd. pays durant le temps qu'il vacquera en nosd. affaires, sans souffrir qu'il luy soit faict, mys ou donné aucun ennuy, destourbier ou empeschement ... » [illegible] Robertet à Lucerne [illegible] à Berne. St. Arch. Luzern [illegible]

annoncer à François Ier l'occupation de Gênes (1). Il est donc de toute impossibilité d'identifier Rabodanges avec le *gentilhomme* qui, rendu à Berne dès le 20 août, se présenta, aux côtés de Boisrigaut à la diète de Lucerne (2) du 28 de ce mois, afin de demander, de la part de Lautrec en faveur de Morelet, l'autorisation pour ce dernier de passer au delà des monts. (3)

GUILLAUME DU PLESSIS, Sr de **LYANCOURT**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Décembre 1527 - 7 Février 1528

Il s'agissait de donner de l'air à Morelet du Museau, abandonné sans ressources en Helvétie et que les créanciers du roi harcelaient de réclamations de jour en jour plus menaçantes. Antoine de Lamet, consulté, ne s'était point montré disposé à entreprendre, en personne, un nouveau voyage aux Ligues ; mais, du moins, avait-il proposé un plan de conduite auquel la cour se rallia, faute de mieux. (4)

Atermoyer, tenir les Suisses en haleine, les empêcher, à tout prix, de dénoncer l'alliance de 1521, telle devait être, plus que jamais, la politique de la France à l'égard des cantons. Etant donné l'épuisement des finances royales, il n'y en avait guère d'autre possible, il convient de le reconnaître. Aussi, dès le commencement d'octobre, Boisrigaut et son collègue, le général des finances, pouvaient-ils annoncer aux Confédérés la prochaine arrivée aux Ligues d'un gentilhomme du roi chargé de liquider toutes les dettes de la Couronne.

Ce personnage, que l'on crut, tout d'abord, être le Sr de Morette (Charles du Solier) (5) se nommait, en réalité, Guillaume Du Plessis, Sr de Lyancourt, fréquemment appelé Sr de Savonnières depuis la mort de son frère aîné, Charles Du Plessis, naguère ambassadeur aux Ligues. Ce fut, d'ailleurs, sous ce nom de Savonnières qu'il se présenta devant la diète de Lucerne du 30 décembre, (6) où, conformément à ses instructions, il se contenta d'écouter les doléances des députés et de prendre l'engagement d'en référer à son maître. Malgré les difficultés de la situation qui lui était faite, Lyancourt

(1) *Lautrec au roi.* Camp de Francavilla, 19 août 1527. [illegible] 526, f° 381.

(2) *Mandement à Pierre d'Apestigny de payer à Louis de Rabodanges 675 l. t. pour un voyage qu'il a fait en toute hâte et sur chevaux de poste, en Suisse, auprès des Seigneurs des Ligues.* Saint Denis, 28 juin 1527. Bibl. Nat. f. fr. 5502 f° 91 v°. — « Vous verrez par les lettres que Mess. le general Morelet et Rabondanges ont escriptes à Mons. de Lautrec qu'il est besoing d'envoyer, dedans le XX° ou XXV° de ce moys, XX ou XXV mil livres pour porter aux Suysses, à cause que à leur partement de leurs maisons, ils ont lessé la pluspart de l'argent qui leur a esté payé en ceste première monstre. » *Raoul Hurault au chancelier Du Prat.* La Breille, 15 juillet 1527. Bibl. Nat. f. Du Puy 538 f° 26, min.

(3) Eidg. Absch. IV 1 a 1151 f, 1156 [illegible] — *Boisrigaut au grand maître.* Chantilly, 9 octobre 1527. Rabodanges en Italie. Cf. [illegible] 3271 f° 29, cop. — *Bern an den hauptlüt [illegible].* 8 juillet 1527. Teutsche Missiven Q 232.

(4) *Cf. Mémoire pour bailler à Mons. le grand maître.* Avril 1528. Bibl. Nat. f. fr. 3087 f° 79 min.

(5) Eidg. Absch. IV 1 a 1191 *e*.

(6) Eidg. Absch. IV 1 a 1210 *f*.

réussit à tenir en Suisse pendant six semaines, au bout desquelles il s'effaça devant Hennequin, chargé de le relever, et regagna la cour (commencement de février 1528).(1)

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Année 1528

(*cf.* année 1527)

CHRISTOPHE HENNEQUIN
GUILLAUME DU PLESSIS, Sr DE LYANCOURT

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Mars — Mai 1528

Fatigués « d'estre pourmenez ... en ceste sorte », (2) les Srs des Ligues, réunis en une diète à Lucerne, le 5 février, avaient résolu d'assigner une *journée de marche* si, dans le délai d'un mois, le roi ne s'était pas mis en mesure de « faire vuyder les querelles » demeurées en suspens. (3) Un pouvoir spécial avait été baillé, à cette fin, à Hennequin et à Lyancourt « et ung chascun d'eulx » en particulier. (4) Mais, en vue de gagner du temps, Lyancourt, ainsi qu'on vient de le dire, avait pris les devants, tandis que son collègue, lequel, aux termes de ses instructions, s'apprêtait « à dissimuler le plus qu'il pourroit... devoit faire le mallade à Lozanne ». (5)

La menace d'une *journée de marche* produisit sur les ambassadeurs du roi son habituel effet. (6) Hennequin, appelé en toute hâte par Boisrigaut et Morelet, (7) rejoignait ceux-ci, vers le 10 mars, à Lucerne, (8) où Lyancourt arrivait, à son tour, à la fin de ce mois, muni des dernières instructions de François Ier. Tous ensemble, les envoyés de la Couronne Très-Chrétienne se présentent devant la diète du 29 avril. Ils défendent, et font accepter par

(1) *Morelet et Boisrigaut au roi.* Lucerne, 16 février (1528). Bibl. Nat. f. fr. 3054 f° 152 or.

(2) *Morelet et Boisrigaut au roi.* Lucerne, 16 février 1528.

(3) *Les mêmes au canton de Berne.* Lucerne, 24 février (1528). St. Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 25 or.

(4) « Depuis, le roy a escript comme il a depesché et depputez deux personnaiges qui doivent donner ordre aux querelles de voz pais et d'autres des Ligues, dont l'un est desia de par deçà, il y a bonne pièce, et sommes actendans de jour en jour la venue de Monsr Hennequin qui est l'autre personnaige. » *Morelet et Boisrigaut au canton de Berne.* Lucerne, 9 février 1528. St. Arch. Bern. Frankr. Buch. *E* 17. or. — « Nous attendons d'heure en heure Monsr le conseiller Hennequyn pour donner ordre et fin des querelles. » *Les mêmes au même.* Lucerne, 15 février 1528. *Ibid.* f° 23 or. — *Mémoire pour bailler a Monsr le grand maistre.* Avril 1528.

(5) *Mémoire pour bailler a Monsr le grand maistre.*

(6) *Morelet et Boisrigaut à Berne.* Lucerne, 24 février (1528).

(7) *Les mêmes au roi.* Lucerne, 16 février 1528.

(8) « Là où est ja icy ung ambassadeur et n'attendons que le retour de l'aultre. » *Morelet et Boisrigaut au canton de Berne.* Lucerne, 12 mars 1528. St. Arch. Bern. Frankr. Buch *F* 27 or. — Hennequin assiste à la diète de Lucerne du 21 mars. Eidg. Absch. IV 1. A 1295 *q*, 1296 zu *q*.

les députés du Corps helvétique, l'idée de conférences amiables dans lesquelles seraient examinées et discutées, à Lucerne et à Soleure, les « querelles » non liquidées. (1) Laissant alors à Morelet la conduite de ces négociations délicates, Lyancourt et son collègue gagnent Saint Germain en Laye, (2) afin de rendre compte au roi de leur voyage, au total « plus dommageable que proufitable », (3) de l'avis de Christophe Hennequin, auquel sa franchise, qualifiée d'« immodestie », attira le blâme de ses supérieurs. (4)

JEAN DELESSART, DIT **PERIGORT**

Mission extraordinaire en Suisse

Juin 1528

Perigort, valet de chambre ordinaire de François Ier, rejoint aux Ligues les ambassadeurs Boisrigaut et Morelet, auxquels il donne part des instructions du roi, relatives à une demande de levée, ainsi qu'aux négociations entamées avec le châtelain de Musso afin d'attirer ce dernier dans le parti de France. (5)

CLAUDE DE BOMBELLES, Sr DE **LAVAU**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Novembre — Décembre 1528

Lettres de créance: Fontainebleau, 14 novembre. (6)

Les lettres de créance du Sr de Lavau sont remises à la diète de Bade du 14 décembre, devant laquelle ce personnage se présente, en compagnie de l'ambassadeur ordinaire, Daugerant de Boisrigaut. Dans sa proposition, dont le texte nous a été conservé, l'envoyé extraordinaire du roi, après avoir recommandé l'union et la concorde aux Confédérés, s'attache à disculper son maître de toute responsabilité dans la rupture des négociations de paix entre la France et l'Empire; il discute incidemment certaines prétentions exagérées des capitaines suisses de la campagne de Pavie (1524—1525) et demande,

(1) Eidg. Absch. IV 1. a 1311. m.

(2) *Hennequin au président Gaillart.* Saint Germain en Laye, 21 mai 1528. (Clair. 327 f. 1117v°. cop.

(3) *Memoire pour bailler à Monsr le grand maistre.*

(4) « Et par ainsi, Hennequin qui n'entend les affaires de par delà ne comment ilz se conduysent ne les causes qui meuvent de faire ces dissimulations qui est faulte d'argent, ne devoit escripre si immodestement; sera bon luy en toucher quelque mot en sa lectre, afin que une autre foiz il y pense et ne cuyde que ceulx qui manyent les afaires du roy soient telz qu'il les veult peindre par ses lectres. » *Memoire pour bailler à Monsr le grand maistre.*

(5) *Morelet et Boisrigaut au grand maître.* Berne, 2 juin 1528. [illegible] et *Memoire pour bailler à Monsr le grand maistre.* Avril 1528. Bibl. Nat. f. fr. [illegible]

(6) « Nous vous avons bien voulu depescher ce gentilhomme qui est de nostre chambre. » Fontainebleau, 14 novembre 1528. *Françoys* (c. s. Robertet) *à Lucerne* [illegible] *à Berne.* St. A. ch. Luzern, Bern, or. parch.

en terminant, que les Suisses ferment leurs passages aux approvisionnements à destination de l'armée impériale en Lombardie. (1)

JEAN MORELET DU MUSEAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Jusqu'à la fin de mai 1529

(*cf.* année 1527)

LAMBERT MEIGRET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Janvier 1530—Juin 1533

Lettres de créance: Paris, 18 novembre 1529.(2)

Rappels de créance (en commun avec Boisrigaut):

Angoulême, 22 (3) et 25 avril 1530; (4) La Meilleraye, 15 février; (5)

Lassay, 30 avril; (6) Paris, 6 décembre 1532 (7)

L'alliance des Suisses était trop précieuse au roi pour que ce prince ne s'efforçat pas de mettre un terme à leurs dissensions intestines. L'intérêt supérieur de sa politique exigeait, en effet, qu'il maintînt, à tout prix, l'unité d'un corps que ses adversaires cherchaient à désagréger. (8) C'était donc sans arrière-pensée, et avec le désir de la voir aboutir, qu'il avait fait proposer sa médiation aux cantons des deux confessions, alors même que ses intérêts du moment n'eussent pas eu à souffrir de la continuation des hostilités. La guerre de Cappel, dans la réalité, avait fait oublier aux Suisses leurs nombreux et justifiés griefs à l'égard de la Couronne; aussi bien le décès de Morelet venait de passer presque inaperçu, et Boisrigaut commençait à respirer, lorsque fut signée la paix du 26 juin 1529.

Il s'agissait, dès lors, d'envoyer en Helvétie un «financier», chargé de recueillir la lourde et peu enviable succession du général d'Outre-Seine. «A

(1) [illegible] IX [illegible] «*Mandement au trésorier de l'épargne de payer à Jean de [illegible], valet de chambre ordinaire, [illegible] pour porter des lettres en Suisse à [illegible] Morelet et au S. de Boisrigaut, ambassadeur du roi en ce pays.*» Paris, [illegible] novembre 1528. Bibl. Nat. [illegible]

(2) «[illegible] Nous voullons bien vous advertir que nous avons depesché nostre amé et féal conseiller et contrôleur [illegible] maistre Lambert Meigret pour s'en aller par delà où il pourra estre au dit [illegible] pour besongner avecques vous des choses qui vous sont [illegible]. Escript à Paris le XVIII jour de novembre, l'an mil V XXIX. *François*, [illegible] Robertet.» [illegible] St. Arch. Luzern, or. parch.

(3) [illegible] St. Arch. Luzern, Frankr. Gesandte, trad. all.

(4) [illegible] Bibl. Nat. Coll. Clairamb. 332 f° 1047.

(5) [illegible] Breton [illegible] St. Arch. Aarau, or. parch.

(6) [illegible] Breton [illegible] St. Arch. Bern, Frankr. Buch A 90, or. parch.

(7) [illegible] Breton [illegible] Archives de l'État de Fribourg, Aktenstücke Mülinen N° 89, or. parch.

(8) Alliance des cinq cantons catholiques avec l'Autriche, 22 avril 1529.

« ceste heure que les Srs des Ligues ont faict paix entre eulx, ilz n'auront « plus que faire sinon de me tourmenter. » écrivait l'ambassadeur ordinaire, en insistant auprès de Montmorency sur la nécessité qu'il y avait à le secourir sans retard.[1] Le choix du roi se porta sur Lambert Meigret, contrôleur général des guerres, dont l'arrivée aux Ligues, annoncée à plusieurs reprises comme imminente, n'eut lieu que vers la fin de janvier 1530,[2] car, dans l'intervalle, la présence de ce personnage avait été jugée nécessaire, à Cambrai d'abord, pendant les négociations de la paix avec l'Empire, puis à Lyon où l'on réunissait les sommes destinées aux Suisses.[3]

Ce fut à la journée de Bade du 14 février 1530, à laquelle il s'était porté avec Boisrigaut, que le contrôleur des guerres développa sa première proposition.[4] Elle ne fut rien moins que bien accueillie.[5] Les Confédérés, en effet, comptaient sur autre chose que sur des promesses ou des demandes d'ajournement.[6] Ils étaient las de s'entendre répéter que Sa Majesté les payerait jusqu'au dernier sol[7] et de voir, cependant, leurs créances s'augmenter chaque année. Or Meigret, envoyé aux Ligues avec 20 000 couronnes, seule ressource disponible à l'instant de son départ, sollicitait l'obtention d'un nouveau délai de quelques mois, la dette de douze cent mille couronnes contractée par le roi vis-à-vis de l'empereur à Cambrai, primant tous les autres engagements du trésor français.[8]

L'annonce qu'ils étaient compris, de la part de François Ier, dans la paix du 5 août 1529 ne suffit pas à calmer la déception des députés suisses. Ce fut d'une entente unanime qu'ils adressèrent à leur royal allié une dépêche très forte et que, sur la demande de ses créanciers, ils convoquèrent une *journée de marche* à Payerne pour le 24 juin, malgré que Meigret eût donné rendez-vous à ceux-ci à Fribourg le 20 mars.[9] Aussi bien les diètes de Berne, du 23 février, et de Bade, des 21 mars et 16 mai, ne modifièrent point l'état

(1) *Boisrigaut au grand-maître.* Fribourg, 30 septembre et 2 octobre 1529. Bibl. Nat. f. fr. 20 502, fos 151 vo, 153 ro. — *Du même au même.* Fribourg, 11 décembre 1529. Bibl. Nat. f. fr. 20 503, fo 115.

(2) Eidg. Absch. IV 1 *B* 353 *h* (diète de Bade du 12 septembre), 403 *a* (diète de Frauenfeld 28 octobre). — *Le roi aux cantons.* Paris, 12 octobre 1529. — *cf.* Eidg. Absch. IV 1 *B* 194, 195, etc. Strickler. Aktensammlung II, 885 *a*.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *B* 519 *s*.

(4) Eidg. Absch. IV 1. *B* 519, 551. — *Furtrag des Herrn generals Meigret vor gemeinen Eidgenossen zu Baden.* Arch. ville de Sion, tiroir 88, pièce 10.

(5) *Les ambassadeurs des Ligues au roi.* Bade, 25 mars 1530. Bibl. Nat. f. fr. 3050, fo 140, cop.

(6) *Comparution de Boisrigaut et de Meigret devant le conseil de Soleure.* (Zinstag von Matthis 1530, 22 février.) St. Arch. Solothurn. Rathsmanual XIX, fo 97.

(7) « Sagend uch sicherlichen zu, der Kunig, deren er schuldig ist, will nitt das Inen keinen wäg ein haller abgang. » *Meigret et Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 17 septembre 1531. St.-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) — « Und wussend daz gesagter Her gentzlichen biss uff den letsten Haller daz er schuldig ist betzallen und ussrichten wil. » *Meigret et Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 20 avril 1531. St.-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

(8) Eidg. Absch. IV 1 *B* 519, 550. — *Le roi aux cantons.* Angoulême, 22 avril 1530. Bibl. Nat. Clairb. 332, fo 1407, cop. — *Meigret et Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 1 septembre 1531. St. Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.)

(9) Eidg. Absch. IV 1. *B* 550 (III).

de la question.(1) Les Confédérés s'obstinaient, en effet, à réclamer la fixation d'une date pour leurs payements, tandis que les ministres français, débourssant, de fois à autre, quelques menues sommes de deniers,(2) épuisaient tous les moyens dilatoires que les circonstances mettaient à leur disposition. C'est ainsi que Lucerne fut, à leur requête, substitué à Payerne comme siège momentané de la *journée de marche* et qu'ils obtinrent, outre la récusation des premiers juges nommés par les Suisses, un nouveau délai en vue de se procurer des documents « oubliés » par eux à Paris.(3)

Vers le commencement de septembre, enfin, le *tribunal de marche* se transporta à Soleure et y ouvrit ses séances. Il était composé de l'avoyer Hug de Lucerne et de l'amman Amstein d'Unterwalden, pour les Cantons; de Boisrigaut et de Meigret, pour la partie adverse, assistés de Jean Merveilleux faisant les fonctions de « procureur du roi ».(4) Pendant cinq mois, il examina et jugea les « querelles » les plus variées,(5) ce qui n'empêcha pas les représentants de la Couronne de s'intéresser à quelques-unes des conférences tenues à Payerne en décembre 1530, aux fins de régler le différend existant entre la Savoie, d'une part, Fribourg et Berne, de l'autre, relativement à la bourgeoisie de Genève.(6)

Demeurés à Soleure, après le départ de leurs collègues suisses, les *juges de marche* français, redevenus ambassadeurs,(7) trouvèrent bientôt dans les dissensions religieuses du Corps helvétique un dérivatif à leurs embarras financiers. L'entente entre les deux confessions, telle que l'avait rétablie la première paix de Cappel, ne pouvait être que fort précaire. Il suffit, pour la troubler, d'une demande de secours adressée aux Cantons par les Ligues Grises, auxquelles le châtelain de Musso disputait la jouissance de la Valteline.(8) Berne et Zurich envoyèrent sur le champ des troupes en Rhétie; mais les cantons forestiers préférèrent s'abstenir, dans la crainte que leur

(1) Eidg. Absch. IV 1 *b*, 555 [illegible] — Strickler, Aktensammlung II, 132[illegible].

(2) *Cf.* St. Arch. Basel, Missiv. f° 177v°.

(3) Eidg. Absch. IV 1 *b*, [illegible] — *Meigret et Boisrigaut à Soleure*, Berne, 4 et 13 mai 1530. St. Arch. Solothurn, Frankr. Korrespondenz 1530–1558. — *Meigret et Boisrigaut à Soleure*, Lucerne [illegible] juillet [illegible] Arch. Fribourg, France, cop. — *Meigret et Boisrigaut à Berne*, Lucerne, 27 juillet 1530 [illegible] août. St. Arch. Bern, Frankr. Buch [illegible] [illegible] 9 août 1530 [illegible] Arch. de Fribourg [illegible] *regis negociis administratoribus... Lucernae jam commorantibus.* 3 août 1530. Latein. Missiven I, 2.5v°.

(4) St. Arch. Solothurn, Rathsbuch XIX [illegible] *Meigret et Dangerant de Boisrigaut* [illegible] Soleure [illegible] décembre 1530. *Cf.* Strickler II, [illegible].

(5) *Meigret et Boisrigaut au roi*, Soleure, 14 novembre 1530. Bibl. Nat. f. fr. [illegible] septembre 1530. Bibl. Nat. f. fr. [illegible] novembre 1530. Bibl. Nat. f. fr. [illegible] 1531. Deutsche Missiven [illegible] St. Arch. Solothurn, Rathsbuch XX, [illegible] 10 Februar 1531 [illegible] Bibl. Nat. f. fr. [illegible] le 21 janvier 1531 [illegible] Bibl. Nat. f. fr. [illegible] *Cf.* Inventaire sommaire III, 68.

(6) Eidg. Absch. IV 1 *b*, [illegible] — Merle d'Aubigné, Histoire de la réformation II, 620 [illegible] XXIX [illegible] von Franck [illegible] CCXXXIII [illegible].

(7) Eidg. Absch. IV 1 *b*, [illegible]

(8) [illegible] Bibl. Nat. f. fr. [illegible]

intervention ne favorisât les adeptes des nouvelles doctrines dans la haute vallée du Rhin. (1)

Aux premiers symptômes d'effervescence, Meigret et son collègue avaient fait offrir aux deux partis la médiation du roi. (2) Ils se portèrent même à Zurich, où leurs ouvertures pacifiques, appuyées par les députés des cantons neutres, furent assez bien accueillies. (3) La politique, toujours inconséquente, de Zwingli ne s'effarouchait plus à l'idée d'un rapprochement du «Vorort» et de la France. (4) Mais les «Waldstætten» se montrèrent moins accommodants. (5) Meigret, au reste, leur était suspect d'hérésie et de duplicité. (6) Ne lui reprochaient-ils pas, entre autres griefs, de favoriser les «villes» à leur détriment dans la répartition des bienfaits de Sa Majesté? (7)

A dire vrai, les ambassadeurs français tenaient, ostensiblement du moins, la balance égale entre les deux confessions. Si, d'une part, ils condamnaient l'attitude séparatiste des petits cantons dans l'affaire de Musso, ainsi que les négociations secrètes de ceux-ci avec le duc de Milan, (8) d'autre part, ils ne ménageaient pas le blâme à Zurich et à Berne quand ces deux Etats tentaient, par un blocus rigoureux, d'amener à résipiscence leurs adversaires de la Suisse primitive. (9)

Les nombreuses diètes de conciliation tenues à Bremgarten, de juin à septembre, en la présence de Boisrigaut et de Meigret, ne servirent qu'à retarder jusqu'au 9 octobre l'ouverture des hostilités. (10) Mais, le 11 octobre déjà, Zwingli tombait à Cappel. L'activité des diplomates français changea tout aussitôt de théâtre. Des diètes elle se porta vers les armées. De même qu'un siècle plus tard, on vit Mazarin arrêter devant Casal les belligérants prêts à en venir aux mains, de même, pendant plusieurs semaines, les camps des deux armées suisses, placés dans le voisinage l'un de l'autre, reçurent, tour à tour, la visite des représentants du roi de France, du duc de Savoie, du

(1) *Boisrigaut et Meigret au grand-maître.* Soleure, 1er avril 1531. Bibl. Nat. Clair. *344* f° 5069 cop.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *B* 973 *a*, 974—975, 979[2].

(3) Eidg. Absch. IV 1. *B* 991[2], 996—997, 1018 s. — Strickler Aktensammlung III. 98. *Meigret à Zurich.* Soleure, 5 avril 1531. St-Arch. Zürich. (Frankr. I).

(4) *Meigret et Boisrigaut à Zwingli* Soleure, 1er, 7 et 11 mai 1531 (cf. Strickler III. 515, 543 *a* et *b*. «The French orator in Switzerland, moreover, is holding frequent conferences with ... Zuinglio, whose advice in these matters he takes.» *Advice from the suiss cantons.* Calendar of State Papers Spanish 1531—1533. n° 755.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *B* 973 *a*, 1009 zu *b*, 1010[2].

(6) Eidg. Absch. IV 1. *B* 955 *h* — *Meigret an Luzern.* Januar 1532. St-Arch. Luzern (Frankr.). *au même canton.* Soleure, 28 janvier 1532. St-Arch. Luzern (Mailand). — «Diese Sage sei in den Orten allgemein, ja es heisse, wenn Maigret zwei kenne, die eines Sinnes seien, so thue er ein sein Bestes um sie uneins zu machen.» Eidg. Absch. IV 1. *C* 21 *p*.

(7) *Meigret et Boisrigaut à Lucerne* Soleure, 17 septembre 1531. St-Arch. Luzern. (Frankreich. Pensionen.) — cf. Eidg. Absch. IV 1. *C* 153 *m* — *Le roi au canton de Fribourg* Bayeux, 11 avril 1532 Arch. Fribourg. or. parch.

(8) *Meigret et Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 12 avril 1531. St-Arch. Luzern. (Religionshandel).

(9) *Meigret et Boisrigaut à Zurich* Soleure, 1 juillet 1531 St-Arch. Zurich (Capp. Krieg).

(10) Eidg. Absch. IV 1. *B* 1031, 1073 *a*, 1105 *a*, 1113 *a*. — Eidg. Absch. IV 1. *B* 1188 *a* 631. *Meigret et Boisrigaut aux V cantons* Soleure, 9 octobre 1531. St-Arch. Luzern (Religionshandel).

duc de Milan, de la comtesse de Neuchâtel, du marquis de Bade, de quelques villes impériales d'Allemagne et des cantons médiateurs : Fribourg, Glaris et Appenzell.[1] Vers la fin d'octobre, au surplus, Meigret et Daugerant de Boisrigaut avaient été rejoints à Soleure par un envoyé spécial du roi, Jean de Langeac, évêque d'Avranches.(2) Et tous ensemble venaient de reprendre leurs démarches en vue d'une médiation, tant à Bremgarten même, où s'étaient réunis « les arbitres des cantons neutraulx avec ceulx de Berne et de Surich », (3) qu'à Schwytz et dans les deux camps aux environs de Zoug.

Certes, François Ier continuait à envisager comme très préjudiciable à ses intérêts la scission dont souffrait le Corps helvétique. Mais, si le roi avait su résister à l'offre, que lui faisait l'empereur, d'une campagne à frais communs contre les réformés suisses ; (4) s'il se préparait même à déclarer qu'il ne soutiendrait aucune des deux confessions au détriment de l'autre, (5) ses sympathies n'en étaient pas moins acquises à la cause des cantons forestiers (6) que Langeac félicitait, en secret, « de s'employer à la deffence de la foy », tout en les « sollicitant qu'ilz se voulsissent reduire à faire paix » . (7) Or, malgré les saufconduits dont ils s'étaient munis, (8) les ambassadeurs français, « menassez de « l'une et l'autre des parties pour la longueur qui leur engendroit ennuy », (9) coururent de grands dangers. L'évêque d'Avranches et Boisrigaut eurent à subir « plusieurs iniures ». (10) Quant à Meigret, toujours en butte à l'animosité des catholiques, il faillit être écharpé et, malade, regagna Soleure, huit jours

(1) *Boisrigaut et Meigret au roi.* Soleure, 11 octobre 1531. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *601* f° 166, or. *J. de Langeac et Boisrigaut à Montmorency.* Bremgarten 21 novembre 1531. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 301 or. Eidg. Absch. IV 1 *B* 1189 [illegible] *Berne à Meigret.* [illegible] octobre 1531. Welsches Missivenb. [illegible]

(2) *Ne Berthereau à l'évêque d'Auxerre.* Compiègne, 30 octobre 1531. Camusat I [illegible] — *Langeac à Montmorency.* Bremgarten 12 novembre 1531. Du Puy *547* f° 5 cop. Impr. Camusat. Mélanges historiques. Troyes 1619, t. II, [illegible] — cf. Letters and Papers. Henry VIII. 1531-1532, n° 195. [illegible] *de la somme de 1200 l. t. en [illegible] à ... Jehan de Langhac, évesque d'Avranches, pour ung voyage qu'il alloit faire, du commandement du roy, ledit jour 12 septembre, partant de Chantilly, allant au pays de Suisse devers les Srs des Ligues et cantons dudit pays, alliez et confederez, pour entendre avec eux la certitude de ce qui leur a esté par cy devant fait payer par le roy et reste encore à satisfaire de plusieurs parties dont ils font querelle audit seigneur et leur faire prendre [illegible] d'appointement* [illegible] Chantilly, 12 septembre 1531. [illegible] cf. Invent. sommaire IV [illegible] — cf. Bibl. Nat. P. Or. Langeac f° 104.

(3) *Langeac à Montmorency* 12 novembre [illegible] Eidg. Absch. IV 1 *B* 1203 n° 611, 1213 [illegible], 1223 [illegible] *Langeac, Meigret et Boisrigaut à Zurich et Berne.* Bremgarten, 31 octobre 1531. St. Arch. Bern. Kapp. Krieg. [illegible] Die beiden französischen Gesandten, die früher um Frieden gehandelt, seien samt einem mächtigen Bischof erschienen. Eidg. Absch. IV 1 *B* 1201 [illegible]

(4) *Le [illegible] à l'évêque d'Auxerre.* Moulins 21 novembre 1531. Bibl. Nat. Coll. Du Puy *547* f° 8.

(5) *Le roi aux V cantons.* Arques, 13 janvier 1531/1532. St-Arch. Luzern. (Religionshändel.) trad. [illegible] Néantmoings ... je seroys très aise que la [illegible] les dietz chrestiens eust la victoire sur [illegible] aultres. *Le roi à l'évêque d'Auxerre* 21 novembre [illegible]

(6) [illegible] A part leur fut dict que le [illegible] roy [illegible] pour les habandonner, comme ceulx qui estoient ses alliez et ausquelz il estoit plus oblige que tout autre, et mesmement en ce faict qui est si juste, si raisonnable et si prouffictable que de s'employer à la deffence de la foy ... » *Langeac à Montmorency*, [illegible] novembre [illegible]

(7) *Langeac à Montmorency* 12 novembre [illegible] cf. Strickler. Aktensammlung IV [illegible] 1078 [illegible]

(8) *J. de Langeac et Boisrigaut à Montmorency.* Bremgarten. 21 novembre 1531. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 301. or.

(10) *J. de Langeac et Boisrigaut à Montmorency.* Bremgarten 21 novembre 1531. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 301 or.

avant la cessation des hostilités, (1) ce qui ne le priva pas, toutefois, de l'honneur de voir son nom figurer, à côté de celui des autres médiateurs, dans le préambule de la seconde paix de Cappel (24 novembre). (2)

Avant son départ pour la France — sans doute vers le milieu de décembre 1531 — Jean de Langeac, qui n'avait pas ménagé son admiration aux « belles bendes des cinq quenthons », reçut les offres de services de leurs capitaines. (3) En revanche, il se heurta à un refus très sec quand il voulut provoquer une déclaration semblable de la part du gouvernement de Berne. (4) Grâce à son caractère hautain, le prélat avait froissé les susceptibilités des protestants, déjà aigris de leur défaite. Aussi les avances par lui faites, à Bremgarten, aux députés du marquis de Bade et des villes impériales, « tous luthériens » cependant, non plus que ses démarches en vue du maintien de la combourgeoisie de Genève, Fribourg et Berne, ou de la rupture des négociations particulières entre Milan et les cantons forestiers, (5) ne surent-elles effacer, dans l'esprit des vaincus de Cappel, le souvenir de son attitude, malgré tout favorable aux prétentions des « Waldstætten ».

Les hostilités entre Zurich et ses confédérés catholiques avaient assoupi, mais non point éteint, les « querelles » intentées au roi par ses créanciers suisses. Fréquemment encore, une brusque explosion de revendications prenait Meigret au dépourvu (6) et lui faisait déplorer son impuissance, « car — écrivait-il « à son maître — ung escu que leur feriés, à ceste heure, vous acquerr[oit] « plus de reparacion d'amittié envers eulx que ne sçauroient faire dix escuz une autre foiz ». (7)

La paix conclue, les Suisses songèrent, plus que jamais, aux moyens de rentrer dans leurs créances à l'égard de la Couronne. Parmi ces moyens, le plus radical consistait à faire vendre à la criée les biens de ceux d'entre

(1) *J. de Langeac et Boisrigaut à Montmorency* 24 novembre. — « Macreti, the ambassador of France, was in greater danger than the rest of losing his life » Calendar of State Papers Spanish 1531–1533, f° 312–313.

(2) Eidg. Absch. IV 1 *B* 1572. — Boyve. Annales de Neuchatel II, 326–327. — *cf.* Gall Morell. Der zweite Kappeler Krieg und die fremde Intervention (Geschichtsfreund XII). — Calendar of State Papers. Spanish 1531–1533, n° 841.

(3) *J. de Langeac et Boisrigaut à Montmorency.* 24 novembre.

(4) *Berne à l'évêque d'Avranches.* 8 décembre 1531. Welsches Missivenb. *A* 228.

(5) *J. de Langeac et Boisrigaut à Montmorency.* Bremgarten, 21 novembre 1531. Bibl. Nat. f. fr. *6639* f° 301. or.

(6) *Le roi à Meigret et Boisrigaut.* Anet, 21 avril 1531. Bibl. Nat. f. fr. *3110* f° 77. cop. — *Fribourg aux ambassadeurs de France.* 23 janvier 1531. Rathsbuch XLVIII. — *Les ambassadeurs de France à Lucerne.* Soleure, 17 septembre 1531. St-Arch. Luzern (Frankreich). — Strickler. Aktensammlung IV, 1365, 1435, 1564, 1578, 1830, 1934, 1953. — *Boisrigaut et Meigret au grand-maître.* Soleure, 1er avril (1531). Clair. *314* f° 3069. cop. — *Les XII cantons à Montmorency.* Bremgarten, 3 août 1531. Bibl. Nat. f. fr. *6635* f° 157. or. — *Meigret à Lucerne.* Soleure, 12 février, 11 et 20 avril, 11 août, 23 octobre, 7 novembre (1532). St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen). — *Meigret et Boisrigaut à Berne.* Soleure, 24 juin 1532. Bibl. Bern. Coll. Corning; *à l'abbé de Pfeffers.* Soleure, 18 septembre 1532. Bibl. Nat. f. fr. *3110* f° 41. cop; *à Lucerne.* Bade, 27 janvier 1533. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. — *Berne à Meigret et Boisrigaut.* 21 octobre 1532. Welsches Missivenb. *A* 250.

(7) *Boisrigaut et Meigret au roi.* Soleure, 11 octobre (1531). Du Puy *604* f° 166. or.

leurs compatriotes qui avaient cautionné le roi ou ses ministres, et les Confédérés s'apprêtaient à y recourir.(1) Aussi, pendant les dix-huit mois qui suivirent le départ de Langeac,(2) cette question de la « dette royale » fut-elle mise à l'ordre du jour de toutes les diètes auxquelles parurent les ambassadeurs de France.(3) Ceux-ci pouvaient d'autant moins échapper à des explications, toujours délicates en cette matière, que leur présence aux « journées générales » était rendue indispensable par les intrigues qui se nouaient à Rome, afin d'attirer les Suisses catholiques dans l'alliance du pape et de l'empereur,(4) et à Milan, en vue d'obtenir des « Waldstætten » qu'ils prissent sous leur protection le duché et la maison Sforza.(5) Il fallut, dès lors, toute l'habileté déployée par Boisrigaut et Meigret pour écarter ces deux dangers, auxquels vint bientôt s'en joindre un troisième. Menacé par le Turc, Charles-Quint s'adressait aux Suisses, qualifiés par lui de « remparts de la Chrétienté », et sollicitait d'eux une levée de leurs gens. C'était, à vrai dire, une manière détournée d'affaiblir l'alliance du roi avec les cantons, parmi lesquels les agents impériaux semaient les bruits les plus hostiles à la politique française. François Ier, selon ceux-ci, complotait avec le Turc la ruine de l'Empire et méditait une nouvelle expédition en Italie.(6) Meigret et son collègue ne se contentèrent pas de laver leur maître de ces calomnies; ils demandèrent et obtinrent pour lui une levée « contre le Turc », levée qu'ils ne songèrent pas un instant à mettre sur pied, mais qui, du moins, coupa court aux velléités allemandes.(7) Or, c'était là un très réel succès, si l'on songe surtout que les

(1) « Sire, ils procederont a la vente des biens de ceulx qui vous ont pleigé [illegible]. Par la coustume de ce pays, celluy qui faict vendre les biens les a pour la tierce partie moins qu'ilz ne sont estimez. Ainsy, Sire, ladicte tierce partie tourneroit a perte sur vous, qui seroit IX mil escus sans les dommaiges et interestz. » *Meigret et Boisrigaut au roi*, Soleure, 11 octobre 1531. Du Puy 601 f° 66, or.

(2) « Toutesfois nous attendons de jour en jour le retour de l'evesque d'Avranches que avions par cy devant envoyé devers vous, tant pour la paix, que pour entendre ou nostre argent a esté employé, et, luy arrivé devers nous, nous pourvoyerons a tout. » *Le roi* [illegible] Breton *aux V cantons*. Arques, [illegible] janvier 1532 (n. st.), or. St-Arch. Luzern.

(3) Eidg. Absch. IV 1 *B* 1273 *l*, Bade, 29 janvier; 1286 *l*, Bade, 22 février; 1341 *x*, Bade, 10–16 mai; 1370 *l*, Bade, 9 juillet; 1427 *qq*, Frauenfeld, 4–10 novembre; 1452 *f*, Bade, 16 décembre 1532. — *Meigret et Boisrigaut à Lucerne*, Soleure, 10 janvier 1532, (St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen). — Eidg. Absch. IV 1 [illegible], Bade, 21 janvier 1533. — *Lambert Meigret au roi*, Soleure, 11 octobre 1532 [illegible]. — *Boisrigaut et Meigret à Montmorency*, Fribourg, 11 mars 1533, or. Bibl. Nat. [illegible] or.

(4) *L'évêque d'Auxerre à Boisrigaut et Meigret*, Rome, 20 février, [illegible] 19 mars, 10 avril, 12 et 14 juin 1532. Bibl. Nat. Coll. Du Puy [illegible] f° 128, 148, 155, 183, 212, 250, min. — *Meigret et Dangerant à l'évêque d'Auxerre*, Soleure, 16 mars, [illegible] mai, 19 et 28 juin 1532. Coll. Du Puy 547 [illegible] 99 or., 726 f° 53. Bibl. Nat. [illegible] cop. — [illegible], Soleure 22 novembre 1532. Du Puy 726 f° 68 or. — *à l'évêque d'Auxerre*, Soleure 6 décembre 1532, 9 janvier 1533. Coll. Du Puy 547 f° [illegible] or., 726 f° 72 or. — *Léonard de Gramont à Grandville*, 12 mai 1533. Aff. Étr. Suisse II supt f° 53, or.

(5) *L'évêque d'Auxerre à Boisrigaut et Meigret*, Rome, 12 et 27 juin et 22 décembre 1532. Du Puy 260 f° 242, 262, 158 min. — Eidg. Absch. IV 1 *B* 1286 *n*.

(6) Eidg. Absch. IV 1 *B* 1368 sqq. — *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse*. [illegible] Rozay, 2[illegible] juin 1532, cf. Eidg. Absch. IV 1. *B* 1371 [illegible].

(7) Eidg. Absch. IV 1 *B* 1380 *d*. — *Double d'une lettre de Suisses*, Soleure, 10 août 1532. B. Institut. Coll. Godefroy 254 f° 30 cop. « Nous vous advisons que, à ceste derniere journee, Messrs des

Suisses catholiques voyaient dans le pape et l'empereur leurs alliés naturels contre Zurich et Berne et qu'ils n'ignoraient point les négociations existant entre le roi Très-chrétien et les protestants d'Outre-Rhin. (1)

Les derniers mois de la vie de Lambert Meigret furent troublés par la campagne passionnée que menèrent contre lui les « Waldstætten », dont il était devenu la bête d'aversion. On alla jusqu'à l'accuser auprès de son maître d'avoir usé de dissimulation dans les pourparlers qui précédèrent la paix de Cappel. S'il ne put obtenir satisfaction de la part de ses calomniateurs catholiques, (2) à tout le moins se vit-il soutenu par Zurich dont le conseil fit présenter sa défense à la cour. (3) Mais, déjà malade lors des conférences de Bremgarten, Lambert Meigret était désormais à bout de forces, et les dernières attaques qu'il eut à endurer, tant de ses ennemis personnels que des créanciers du roi, l'achevèrent. (4) Il s'éteignit le 14 juin 1533, subissant le même sort que Morelet du Museau, son prédécesseur, mort comme lui à la tâche. « Le general Megret trepassa sambedy en la ville de Salleurre et fut « enterré dimenche, dont ces Seigneurs de par deça ne sont guères marriz, « car ilz ne l'aymoient point... Il avoit le bruict d'estre lutherien. » (5)

Au total, le contrôleur des guerres méritait mieux que cette oraison funèbre malveillante. Je la cite parce qu'elle est la seule qui nous ait été conservée, mais j'ai hâte d'ajouter qu'elle émane d'un adversaire politique.

+ CLAUDE DE BOMBELLES, Sr DE LAVAU

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises

Mai 1531

Le roi dépêche le Sr de Lavau dans la haute vallée du Rhin afin qu'il s'y concerte avec les capitaines de ce pays en vue d'obtenir des III Ligues une levée pour le service de France. (6) A son passage à Soleure, l'envoyé extraordinaire renouvelle, de la part de son maître, aux ambassadeurs

Ligues ont accordé au roy tel nombre de leurs gens qu'il vouldra pour aller contre le turcq, toutes et quantes foys qu'il luy plaira les lever, et quant à la demande qu'avoit faict faire l'Empereur, ilz ont estimée une moquerie... »

(1) *Leonard de Gruyères et Jacques Chambrier à l'empereur.* Lucerne, 13 avril 1533. Aff. Etr. Suisse II suppt fo 47. or.

(2) Eidg. Absch. IV 1 C 23 *p*, 35 *g*.

(3) *Zurich an den König von Frankreich.* 8. Februar 1532. St-Arch. Zurich (Missiv. 270-272.

(4) *Lambert Meigret au roi.* Soleure, 11 octobre 1532. Clairt 331 fo 1757 or. — *Meigret et Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 15 février, 7 mars, 10 et 30 mai 1533. St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen.)

(5) *Leonard de Gruyères, official de Besançon et ambassadeur de l'empereur, à l'empereur.* Lucerne 18 juin 1533. Aff. Etr. Suisse II suppt fo 69 or. — *Filonardi à Salviati.* Milan 11 avril 1532. Quellen zur Schweiz Geschichte. XVI fo 267.

(6) *Ordonnance de la somme de trois cens escuz soleil à Mr Claude de Bombelles, varlet de chambre du roy, pour ung voiage qu'il va faire en dilligence et sur chevaulx de poste, partant de Paris le dernier jour de avril, pour aller au pays des Grisons devers aucuns cappitaines desdits Grisons pour aucuns affaires dudit Sr.* Arch. Nat. J 960 3 fo 35. (cf. Inventaire sommaire IV. 657

Boisrigaut et Meigret, l'ordre formel d'user de tous les moyens en leur pouvoir pour prévenir une rupture entre les cantons des deux confessions. [1] Sa mission terminée, il apporte à la cour le texte du traité d'alliance offensive contre le châtelain de Musso, signé à Milan, le 7 mai, par les plénipotentiaires du duc François-Marie, des trois Ligues Grises et de huit cantons suisses. (2)

ANTOINE DE BREMIEU

Mission extraordinaire en Suisse

Juin—Juillet 1531

Instruction: Paris, 26 juin (3).

Sans remettre en question les dettes contractées par lui envers les Confédérés, le roi estimait, toutefois, qu'ayant payé à ces derniers, depuis le désastre de Pavie, la somme énorme de 1,133,547 couronnes, il avait bien le droit de prier ses créanciers d'user désormais de quelques ménagements à son égard. François Iᵉʳ demandait, en conséquence, par l'organe du Sʳ de Bremieu, qu'un congé de deux mois fût accordé au contrôleur Lambert Meigret dont il désirait faire examiner les comptes. Mais ces ouvertures reçurent un accueil assez froid et Meigret, ainsi que je l'ai dit ailleurs, se vit refuser l'autorisation de quitter le territoire des Ligues. (4)

JEAN DE LANGEAC

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Octobre—Décembre 1531

cf. notice Meigret.

(1) *Boisrigaut et Meigret à Zwingli.* Soleure, 11 et 14 mai 1531. Eidg. Absch. IV 1 b [illegible]. Strickler, Aktensammlung III, [illegible].

(2) *Le Breton de Villandry au [illegible].* Saint Germain-en-L., 31 mai 1531. Clair[illegible] cop. *cf.* Eidg. Absch. IV 1 b [illegible].

(3) *cf.* Strickler, Aktensammlung zur schweiz. Reformationsgeschichte III, 792.

(4) *Ordonnance en faveur d'Anthoyne de Bremyeu, [illegible] de la somme de [illegible] escuz d'or soleil pour luy aider à supporter la despence qui luy conviendra faire en [illegible] qu'il va presentement faire en diligence sur chevaulx de poste au pays de Suisse, de [illegible] du roy vers ses ambassadeurs et seigneurs des Ligues dudit pays, tant pour leur porter lettres missives dudit seigneur que pour leur faire entendre aucunes choses secrètes concernans les affaires de par delà.* Juin 1531. Arch. Nat. J [illegible] p. 127, actuellement n° [illegible] *cf.* Inventaire sommaire IV, 657. — *Instruktion des französischen Gesandten, Herrn von Bremieu, etc., an die Eidgenossen.* Paris, 26 juni. Strickler, Aktensammlung III, 792. — *Solothurn an seine Boten* in Liestal, 22 Juli 1531. *Ibid.* n° 1013.

LAMBERT MEIGRET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Année 1532

(*cf.* année 1530)

GABRIEL DE DAVANT

Mission spéciale auprès des ambassadeurs du roi aux Ligues relative aux dissensions confessionnelles entre les Confédérés

Mai—Juin 1532

JEAN JUNKER

Mission financière aux Ligues de Suisse

Octobre 1532

Dépêché en France, en vertu d'une décision de la diète de Bade du 4 septembre, afin de procurer l'accélération du payement des pensions et soldes arriérées, Jean Junker, lieutenant des Suisses de la garde royale, paraît, assisté de Meigret, à la journée de Bade *du 8 octobre 1532* et « porte parolle », au nom de François Ier, que celui-ci enverra « presentement « cent mil Livres; à Noël autre cent mil Livres; à la chandeleur une pension « et... de quartier en quartier semblable somme de cent mille Livres jusques « à fin de paiement » de ce qui reste dû aux cantons. (1) Junker fut, à cette occasion, gratifié par le roi d'un don de 200 écus soleil. (2)

GUILLAUME FÉAU, Sr D'IZERNAY

Mission extraordinaire en Suisse

Octobre—Novembre 1532

Chargé d'une mission secrète auprès des ducs de Bavière, que le roi soutenait dans leur résistance à l'empereur, le Sr d'Izernay s'avance jusqu'à Lausanne, d'où il écrit à la cour, le 15 octobre. Mais bientôt il reçoit l'ordre de « ne bougger des Ligues » et de se concerter avec Meigret en vue de faire passer sûrement à Munich les sommes que la Couronne Très-Chrétienne mettait à la disposition de ses alliés. Bien que François Ier eût, sur ces

(1) *Lambert Meigret au roi.* Soleure, 11 octobre 1532. Clairt *334* fo 1757. or. — *cf.* Eidg. Absch IV 1 *B* 1416 *e.* — *Meigret et Boisrigaut au canton de Lucerne* Soleure, 7 mars 1533 St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen. or.

(2) Amiens, 8 novembre 1532. Arch. Nat. *J 962* no 22. (*cf.* Inventaire sommaire IV, 661.

entrefaites, dépêché en Bavière un autre personnage. Izernay se rendit, lui aussi, vers la fin de novembre, dans ce dernier pays. S'il ne réussit pas à conclure le mariage du duc Frédéric avec Isabeau de Navarre, du moins fut-il en mesure de rassurer les princes allemands quant à la réelle portée de l'entrevue de Marseille. (1)

ANTOINE II DE LAMET
JEAN BRINON, S^t^ DE PONTILLAULT
JEAN FRAGUIER

Commissaires désignés par le roi pour examiner les comptes des Ligues.

Mai 1532 — Avril 1533

Cet examen a lieu à Paris, et non point en Suisse. Les commissaires de Sa Majesté font parvenir à Lambert Meigret, par l'intermédiaire du Conseil royal, les observations que leur suggère la vérification des pièces comptables qui leur sont soumises, et le contrôleur des guerres leur fournit des explications en se servant de la même voie. (2)

ETIENNE LAURENT

Mission financière en Suisse

Décembre 1532 — 1535

Ce personnage, dont le nom revient fréquemment dans les recès des diètes de 1532 à 1535, avait été amené en Suisse, vers 1524, par Morelet

(1) *Le roi [illegible] Breton à Izernay*, Fontainebleau 30 septembre, Etaples, 31 octobre, Amiens, 6 novembre, Compiègne, 17 novembre. *Montmorency au même*, Amiens, 6 novembre 1532. Bibl. Nat. f. fr. [illegible] — *Mandement à Jean Laguette, receveur général des finances, de payer [illegible] escus d'or soleil au S^r^ d'Izernay, valet de chambre du roi, parti de Saumur, le 8 septembre, se rendant en Allemagne pour affaires que le roi veut tenir secrètes*. Amiens, 8 novembre 1532. Arch. Nat. [illegible] — *Lettres portant que les 30000 escus soleil envoyés en Allemagne, déduction faite de [illegible] escus [illegible] par le S^r^ d'Izernay, et les 15 240 escus qui sont entre les mains du général Grimaldi seront employés au payement des pensions des Suisses*. Paris, 28 février 1533. Arch. Nat. J 960 [illegible] — «Iserne, his majesty's groom of the chamber, has returned from Germany, whither he went about the marriage of Madame Isabella of Navarre to Duke Frederick of Bavaria, and others projects.» *Marino Giustiniani au Sénat*, Moulins, 17 mai 1533. Calendar of State Papers, Venetian, 1527—1533, n° 895. — cf. Decrue, Montmorency, I 220—221. — *Instruction de la part du roi de Navarre de ce que le S^r^ d'Izernay aura à dire au duc Frédéric de Bavière*. 1533. Clair^t^ 334 f° 1857 — de Ruble, Le duc de Nemours et Mademoiselle de Rohan [illegible].

(2) *Ordonnance en faveur de Pierre Le Long, chevaucheur d'escuyrie, de la somme de trente escus d'or soleil pour ung voyage par luy fait, partant de Chasteaubriant, le XXIIe jour de may MV^c^ XXXII, pour aller à Paris devers Messrs de Lamet, de Pontillault et Fraguier, leur porter plusieurs estatz et papiers concernans le fait des Suisses*. Arch. Nat. [illegible] — *Ordonnance en faveur du Sr de Lamet, maître d'hôtel du roi, de la somme de XVI^c^ XXXII L. tz pour son payement de III^c^ VIII jours qu'il a vacquez avecques M. Jehan [illegible] et Jehan [illegible], [illegible] Langeac en [illegible] de Suisse, depuis [illegible] trente [illegible] par jour*. Fontainebleau, 19 avril 1533. Bibl. Nat. [illegible] — Arch. Nat. J 958 [illegible] cf. Inventaire sommaire, IV, 428 [illegible] — *L. Meigret [illegible]*, Soleure, 14 octobre 1532. Bibl. Nat. Coll. Clair^t^ 334 f° 4757, or.

du Museau et ce dernier s'était servi de lui lors de ses négociations financières avec les cantons. (1)

Après la mort du général d'Outre-Seine, Etienne Laurent fut chargé de liquider sa succession et d'examiner, sous la haute direction de Lambert Meigret, la légitimité des « querelles » intentées, soit à ses héritiers, soit au roi, à son sujet. (2)

Le plus important de ces procès « pendant en droit de marche, » celui poursuivi à la sollicitation du capitaine Guillaume Arsent, de Fribourg, prit une tournure si menaçante pour les représentants de la Couronne en Suisse que François Ier dut intervenir en leur faveur auprès des cantons. « Nous « avons puis naguères esté advertiz que aucuns de voz subgectz ont conspiré « de tuer ou prandre prisonnier nostre cher et bien amé le receveur de « Soissons, Estienne Laurens, qui est en voz païs pour noz affaires et, « après l'avoir prins, le mener en la conté de Bourgongne, pour là le « gehenner, tormenter et en faire à son plaisir et volunté, ainsi qu'ilz eussent « voulu, et ce, en hayne de certain procès pendant en droit de marche « entre le cappitaine Guillaume Arsent et les heritiers du feu general « Morelet. » (3)

Le capitaine Arsent était homme à mettre ses menaces à exécution. Dès lors, Etienne Laurent crut prudent de se munir d'un sauf-conduit des Ligues, dans la crainte d'être enlevé entre Soleure et Bade où l'appelait la défense de ses intérêts. Certes, cette précaution n'était point superflue. Aussi bien les procès-verbaux des diètes devant lesquelles se déroula cet interminable procès témoignent de la violence des revendications du capitaine fribourgeois et de ses adhérents. Ceux-ci, en effet, se prétendant « calomniés » par le receveur de Soissons, n'eurent de cesse qu'ils n'eussent obtenu des lettres de représailles contre le roi et ses sujets. Mais Laurent fut assez heureux pour mettre, en temps utile, la frontière entre ses adversaires et lui. Il reçut, il est vrai, peu après, un sauf-conduit afin de pouvoir présenter, en personne, sa justification devant les conseils des Ligues, mais il ne paraît pas en avoir profité. (4)

(1) *A Etienne Laurent 162 l. t. pour être venu en diligence et sur chevaux de poste de Lucerne en Suisse, au mois d'avril, apporter des lettres de Messrs des Ligues et des ambrs du roi en Suisse à Mr l'amiral pour l'avertir de l'arrivée des levées faictes en Suisse. Led. Laurent retourne au devant des Suisses porter lettres aux capitaines pour presser leur venue, les ennemis s'étant approchés du camp du roi.* 25 juin 1524. Bibl. Nat. f. fr. 26 117 nº 480. or. parch. — « Min Dienner Estienne Laurens, der jetz vonn Kung har geschickt ist. » *Morelet au canton de Berne.* Lucerne, 17 août 1528. St-Arch. Bern. Frankr. Buch E 35 or.

(2) « Nous avons envoyé, comme vous avez peu sçavoir, Estienne Laurens en poste à Paris pour recouvrer plusieurs papiers qui servent pour la decision de plusieurs querelles. » *Meigret et Boisrigaut à Soleure.* Bade, 9 août 1530. St-Arch. Bern. Frankr. Buch E 51 cop. — Arch. Fribourg. cop. *Querelles particulières des Ligues apportées à la cour.* 1549. Coll. Brienne 110 fº 3.

(3) *Françoys* c. s. Breton *aux ... advoyer et conseil de la ville et quanton de Fribourg.* Paris, 6 décembre 1532. Bibl. Fribourg. Aktenstucke Mullinen X, 389. or. parch. — cf. Eidg. Absch. IV 1 B 1457.

(4) Eidg. Absch. IV 1 C 7 k 2, 25 zu f, 265 q, 268 25, 286 q et bb, 311 q, 319 f, 322 zu f, 337 e, 338 5, 368 14, 408 bb, 451 m, 464 q, 471 g, 490 s, 760 l (années 1533—1536).

LAMBERT MEIGRET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Jusqu'au 14 Juin 1533

(*cf.* année 1530)

GUIGUE GUIFFREY, Sr DE BOUTIÈRES

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Janvier—Février 1533

François Ier dépêche aux Ligues le Sr de Boutières afin qu'il préside, de concert avec Boisrigaut et Meigret, à la distribution des sommes importantes que Jean Junker avait, de sa part, promises aux Confédérés. (1) A son retour à la cour, Boutières ne sut ou ne voulut pas taire l'impression défavorable que lui avaient causé les prétentions et l'attitude de certains cantons et particuliers. (2)

JEAN JUNKER

Mission financière en Suisse

Juin—Juillet 1533

Jean Junker accomplit une seconde mission financière aux Ligues, de la part de François Ier, en *juin—juillet 1533* (3).

(1) *Mandement au trésorier de l'épargne de payer à René Jouyse, chargé de tenir le compte et de faire la distribution des deniers que le roi envoie en Suisse, 141 229 l. t., soit 100 000 l. t. pour les cantons des Ligues et certaines personnes mentionnées dans les lettres remises audit René, 400 l. tz pour Guigue Guiffrey, Sr de Boutières, envoyé en Suisse pour presser ledit payement, et les 829 l. tz de surplus pour l'emballage et le transport de ladite somme et les frais de route dudit Jouyse et de son escorte.* Paris, 6 janvier 1533. Bibl. Nat. f. fr. *15628*, f° 408. *cf.* Inventaire sommaire IV, p. 616. — « Le dit Sr roy a envoyé icy Monsr de Boutières gentilhomme de sa chambre pour en veoir la distribucion de la dite somme. » *Meigret et Boisrigault au canton de Lucerne.* Soleure, 7 mars 1533. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. [illegible]

(2) *Schreiben des Herrn von Boutières [illegible]*, avec un rapport sur cette question, envoyé de Paris par Georges Schöni, le 8 août 1533. *Neue Zeitung und politische Berichte* N° 145 f° [illegible] St-Arch. Bern.

(3) *Mandement au trésorier de l'épargne de payer à Hans Yaure, lieutenant des Suisses de la garde, 225 l. tz pour porter de la part du roi lettres du roi à certains cantons des Ligues de Suisse.* Lyon, [illegible] juin 1533. Bibl. Nat. f. fr. *15629*, f° 85. *cf.* Inventaire sommaire IV, f° 439.

ANTOINE II LAMET
JEAN RAVIET

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Juillet–Novembre 1533

Juges de Marche

Août—Novembre 1533 (1)

Lettres de créance: Fontainebleau, 23 avril; (2) Le Coudray, 5 mai 1533 (3)

Annoncés à la diète de Lucerne par Boisrigaut, le 4 juin, (4) Antoine de Lamet et Jean Raviet, ambassadeurs extraordinaires du roi, avaient à remplir une mission à la fois financière et politique: *financière*, à l'égard de l'ensemble du Corps helvétique, auquel ils apportaient un acompte de 100 000 écus, (5) en raison de l'engagement pris, au nom de François Ier, devant la diète du 8 octobre précédent, par le capitaine Jean Junker; (6) *politique*, surtout envers les cantons catholiques, lesquels étaient sur le point d'entrer dans la « ligue » que leur faisaient proposer l'empereur, le pape et le duc de Milan.

Question politique et question financière présentaient, d'ailleurs, entre elles une certaine connexité. Aussi n'était-ce point l'effet d'un pur hasard si l'envoi de sommes importantes était annoncé à Soleure juste au moment où les agents de la coalition anti-française redoublaient leurs efforts pour détacher les Suisses « chrestiens » de l'alliance du roi. (7)

(1) *Mandement au tresorier de l'epargne de payer a Jean Ravier, conseiller au parlement de Paris 200 L. tz en deduction de ce qui pourra lui estre dû de frais de deplacements et voyages en Suisse, pour se rendre avec le Sr de Lamet aux dietes qui se sont tenues dans ce pays, lorsqu'ils y ont residé comme ambassadeurs.* Dijon, 7 janvier 1534. Bibl. Nat. f. fr. *15 629* no 575. — *cf.* Arch. Nat. *J 961*18 fo 113. — *Mandement au tresorier de l'epargne de payer a Mr de Lamet pour son paiement de 308 jours entiers qu'il a vacquez, en l'annee derreniere passee, au voyage par luy faict pour les affaires du roy au pays de Suisse qui, à raison de X L. pour chacun d'iceulx, montent IIIm IIIIxx L.* (... 1534). Arch. Nat. *J 961*18 fo 131. — *Mandement au tresorier de l'epargne de payer a Mr Jehan Ravyer, consr en la cour de parlement à Paris huict cens quatre vingt L. tz, a quoy se monte son paiement de deux cens vins jours entiers, à raison de 4 L. tz pour chacun d'iceulx, commancez le Xe jour de juing MV XXXIII et finiz le XVe jour de janvier derrenier passé, qu'il a vacquez en la compagnie dudict Sr de Lamet, allant audict pais de Suisse pour les affaires dessus dictes* » (1534). Arch. Nat. *J 961*18 fo 131 sqq. — *cf.* Inventaire sommaire IV, fos 639, 641, 642. — *Mandement au tresorier de l'epargne de payer à Helvin Du Lin 2000 L. tz pour les frais et dépenses qu'il devra faire lors de l'assemblée de la diète des cantons suisses, à employer suivant les instructions de Mrs de Lamet et Raviet.* Lyon, 27 juin 1533. Bibl. Nat. f. fr. *15 629* no 755.

(2) « Nous envoyons presentement par dela nostre amé et feal conseiller et maistre d'hostel ordinaire, le Sr de Lamet, porteur de cestes... » Escript à Fontainebleau, le XXIIIe jour d'avril (1533). *Françoys* c. s. Breton. *a Lucerne.* St. Arch. Luzern. or. parch.

(3) « Nous envoyons presentement par dela nostre amé et feal conseiller et maistre d'hostel ordinaire, le Sr de Lamet... » Escript au Couldray, le cinqe jour de may 1533. *Françoys* c. s. Breton *a Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(4) Eidg. Absch. IV 1. c. 92 *h*.

(5) *Leonard de Gruyeres, official de Besançon, à l'empereur.* Lucerne, 7 juillet 1533. Aff. Etr. Suisse II sup. fo 77 or.

(6) Voir ce nom.

(7) *Leonard de Gruyeres a l'empereur.* Lucerne, 10 juin 1533. Aff. Etr. Suisse II sup. fo 63 or. ; *du meme au même.* Lucerne, 21 juillet 1533. *Ibid.* fo 86 or. — *Count of Cifuentes to the Emperor.* Rome, 5 august 1533. Calendar of State Papers Spanish 1531–1533 continued fo 762. — *Memoires de Martin Du Bellay.* Michaud et Poujoulat V, 257.

Lucerne, dans la réalité, était devenu le siège d'un triumvirat formé par Ennio Filonardi, évêque de Veroli, nonce apostolique, Léonard de Gruyères, official de Besançon, ambassadeur impérial et Jean Dominique Panizono, secrétaire et envoyé du duc de Milan. A eux seuls, ces trois diplomates fussent sans doute — et depuis longtemps — venu à bout de la résistance du parti français dans les cinq cantons forestiers et à Fribourg, si ces Etats n'eussent craint, en entrant dans la confédération austro-papaline, de perdre à tout jamais les deux cent et quelques milliers d'écus, chiffre auquel montait leur créance à l'égard du trésor royal.(1) Or si le pape et l'empereur paraissaient très désireux, ainsi qu'on le conçoit, de se substituer à leur adversaire dans l'alliance des Suisses catholiques, il ne leur convenait pas, en revanche, de se charger, d'entrée de jeu, d'un passif aussi considérable.

Telle était la situation à la veille de l'arrivée aux Ligues de Lamet et de Raviet. Ceux-ci, retenus plus que de raison à Lyon par les formalités du change de leur « monnoye »,(2) ne firent que le 9 juillet leur entrée à Bade, où les députés suisses, réunis en diète, les attendaient depuis le 25 juin.(3) Je dis ailleurs quelle surprise désagréable était réservée, dans cette ville, à l'un de leurs secrétaires-interprètes.(4) La première proposition(5) de Lamet et de son collègue, très étudiée jusque dans ses défaillances, fut, au total, indigne de ministres d'un grand roi. Lambert Meigret venait de mourir à Soleure. Pour excuser les manquements de parole de leur maître, les ambassadeurs français n'hésitèrent pas à insinuer que le contrôleur des guerres n'avait peut-être pas distribué aux Suisses tous les deniers qu'il s'était engagé à leur remettre. Ils allèrent plus loin et ne craignirent pas d'affirmer que, d'une manière générale, les sommes ordonnancées par le roi et son conseil subissaient une déperdition, d'un tiers environ, avant que de parvenir à leur destination. En faisant l'aveu de la corruption qui régnait dans l'administration des finances royales, ils n'apprenaient, sans doute, rien aux Confédérés, mais cet aveu, sortant de bouches aussi autorisées que les leurs, était-il bien propre

(1) « Ledict roy de France est debiteur en ces six cantons, tant pour pensions generales que particulieres, de plus de deux cent mil escuz et, a ce moien, ceux qui doivent avoir lesdictes pensions redoubtent que si ceste ligue se fait jamais ledict roy de France ne les payera et se rendent plus difficiles a y entrer. » *Léonard de Gruyères à Granvelle*, Lucerne, 10 juin 1533. Aff. Étr. Suisse II sup. f° 65 v°. — *Léonard de Gruyères à Granvelle*, Lucerne, 10 décembre 1533. *Ibid.* f° 132 v°. — *Étienne [illegible] à Granvelle*, Lucerne, 17 septembre 1534. *Ibid.* f° 285 v°.

(2) *Lamet et Raviet à Lucerne.* « De Coulonges », 4 juillet 1535. St. Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or.

(3) « Les priant [illegible] de vouloir prolonger une journée, qui se tient à Bade, jusques à sa venue et qu'il y seroit pour le plus tard aujourd'huy. » *Léonard de Gruyères à l'empereur*, Lucerne, 7 juillet 1535. Aff. Étr. Suisse II sup. f° [illegible]. — « L'arrivée du S. de Lamet audict Bade... fut le IXe de ce moys. Le lendemain il fut ouys des ambassadeurs de tous les cantons encor la assemblez. » *Du même à [illegible]*, Lucerne, 17 juillet 1535. *Ibid.* f° 79 v°. — *Propositio dominorum de Lamet et Raviere ad dominos sex cantonum [illegible].* Ad festum S. Johannis 1535. Aff. Étr. Suisse II sup. f° 167.

(4) Cf. Notice [illegible]. Biographie des Ambassadeurs, etc.

(5) Eidg. Absch. IV, 1 c, [illegible].

à relever, aux yeux de l'étranger, le crédit, déjà fort ébranlé, du gouvernement français? [1]

Toujours est-il que catholiques et protestants accueillirent assez froidement la conclusion du discours de Lamet. Ce dernier émettait, en effet, la prétention de ne se dessaisir des sommes dont il était porteur qu'après avoir obtenu des cantons l'assurance que ceux-ci observeraient mieux, à l'avenir, toutes les stipulations de l'alliance de 1521. Mais la diète de Bade du 28 juillet refusa d'entrer dans cette voie et se contenta d'affirmer, en termes généraux, que les Confédérés ne manqueraient point à leurs engagements. [2]

De Bade, les ambassadeurs français se portèrent résolument à Lucerne, au centre même des intrigues impériales et papalines. Une diète catholique y avait été convoquée, le 6 août, à la demande de l'official de Besançon et de l'évêque de Veroli, dont le projet de « ligue chrestienne » gagnait tous les jours des partisans parmi les « Waldstætten. » [3] Bien que les députés de ces derniers se défendissent, auprès de Lamet et de ses collègues, de contrevenir en rien à l'alliance de France, il était bien évident, toutefois, que leurs intérêts politiques, sinon financiers, les engageaient à se rapprocher de l'empereur et du pape. Une troisième guerre de Cappel ne paraissait point improbable, certes. Or, dans les deux premières, c'était de Rome, de Vienne et de Milan que leur étaient venus conseils et secours, tandis que François Ier passait — à tort, il est vrai — pour avoir soutenu en secret Zurich et Berne. [4]

Que les ambassadeurs français protestassent contre ces insinuations que le titre de *Très-Chrétien*, conféré à leur maître par le Saint Siège, suffisait, selon eux, à démentir, rien de plus naturel; mais, soit à la diète du 6 août, soit à celle du 12 septembre réunie, comme la première, à Lucerne, ils se trouvèrent, néanmoins, fort embarrassés de préciser la nature et l'importance du secours que les Suisses catholiques auraient à attendre du roi, en cas qu'ils fussent attaqués par les cantons occidentaux ou les princes luthériens d'Allemagne. [5] Aussi bien les armes n'étaient point égales entre François Ier et ses adversaires; celui-là n'ayant intérêt à cultiver l'alliance des Suisses qu'aussi longtemps qu'elle demeurerait *générale*; ceux-ci cherchant et réussissant à provoquer, dans le sein du Corps helvétique, une scission toute à leur avantage. [6]

(1) « Et quant ausdictz françois, je vous certiffie, Mons., que leur credit est bien petit par deça maintenant, tant à raison desdictes praticques, que aussi qu'ils ne tiennent riens de ce qu'ilz promectent. » *Leonard de Gruyeres à Granvelle*. Lucerne, 11 mai 1533. Aff. Etr. Suisse II sup. fº 237.

(2) Eidg. Absch. IV 1. C 129 *l*.

(3) *Leonard de Gruyeres à l'empereur*. Lucerne, 24 juillet 1533. Aff. Etr. Suisse II sup. fº 86 cf. Eidg. Absch. IV 1. C 135 *e*.

(4) *cf.* Notice Meigret (1530-1533).

(5) *cf.* Eidg. Absch. IV 1. C 135 *e*, 153 *m*.

(6) *Translacion de la response faicte par l'evesque Verulan et l'official de Besançon sur la proposicion du S. de Lamet aux six cantons des Ligues*. Aff. Etr. Suisse II sup. fº 165.

Rentrés à Soleure, où s'était ouverte, dès la fin d'août, une *journée de marche*, à laquelle ils se trouvaient contraints d'assister en qualité de *juges du roi*,(1) Lamet et Raviet avaient laissé dans la Suisse centrale un homme de confiance, Georges de Rive,(2) Sr de Prangin.(3) Celui-ci les représenta aux diètes de Lucerne des 4 octobre(4) et 2-20 novembre,(5) et transmit, en leur nom, aux cantons catholiques la missive par laquelle le roi s'engageait à contribuer, le cas échéant, pour une somme mensuelle de 6000 couronnes, à la défense de ses confédérés « de la vraye relligion » contre leurs adversaires de l'intérieur ou de l'étranger.(6)

Cette décision tardive était peut-être superflue. L'accession des « Waldstætten », de Fribourg et du Valais à la « confédération italienne », imaginée par le pape et l'empereur, ne semblait plus à redouter. Schwytz, en effet, travaillé par le Sr de Prangin, s'était, dès la fin d'août, résolu à demeurer fidèle à l'alliance de France.(7) Ce canton se détachait ainsi de ses coreligionnaires que le danger récent couru par le catholicisme à Soleure (octobre) allait, d'ailleurs, engager à plus de circonspection.(8)

L'entrevue du pape et du roi à Marseille, le 13 octobre 1533, vint porter le coup de grâce aux négociations de l'official de Besançon et de l'évêque de Veroli.(9) Ce dernier, rappelé à Rome, quitta aussitôt Lucerne et, lorsque Lamet et Raviet regagnèrent la France, vers le milieu de novembre,(10) le péril contre lequel ils avaient eu à lutter était momentanément conjuré.

(1) « Sommes icy demourez pour assister, juger et dessider desd. querelles par si davant comensee selon equité et raison. » *Lamet, Raviet et Boisrigaut aux cantons catholiques.* Soleure, 24 août 1533. (St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or.). — *Sentence entre le roy et les heritiers de Louys de Diesbach au subject des missions.* Samedi, 11 octobre 1533. (St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 55 cop.). — *Les ambassadeurs de France au canton de Berne.* Soleure, 16 octobre 1533. *Ibid.* *B* f° 1.

(2) Voir ce nom.

(3) *Lamet, Raviet et Dangerant de Boisrigaut à l'amman Jacques Troger, à Altorf.* Soleure, 30 août 1533. Aff. Etr. Suisse II sup. f° 107 trad. espagnole. — *Les mêmes aux cantons catholiques.* Soleure, 24 août 1533. (St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or.).

(4) *Lamet, Raviet et Boisrigaut aux députés catholiques réunis à Lucerne.* Soleure, 3 octobre 1533. (St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte. or). — *Les mêmes à Lucerne.* Soleure, 8 octobre 1533. (St-Arch. Luzern. Kirchen und Religionssachen). — Eidg. Absch. IV 1. C 161 *a*.

(5) Eidg. Absch. IV 1. C 206 *c*.

(6) Eidg. Absch. IV 1. C 208. — Mémoires de Martin Du Bellay V, 257.

(7) *Leonard de Gruyères à l'empereur.* Lucerne, 30 août 1533. Aff. Etr. Suisse II sup. f° 96. or. — *à Granvelle.* Lucerne, 6 janvier 1534. *Ibid.* f° 191. or.

(8) *Leonard de Gruyères à Granvelle.* Lucerne, 10 décembre 1533. Aff. Etr. Suisse II sup. f° 132 or.; *au même.* 6 janvier 1534. *Ibid.* f° 191. or. — *cf.* Eidg. Absch. IV 1. C 208, 209.

(9) « Il est grand bruit par deça que le pape se doit en brief treuver avec le roy de France en la cité de Nice, et vous asseure bien que cela n'a pas aidé à noz affaires, car ces Srs de par deça cuident à ce moien que ledict St Père soit bon [françois] et aussi donne ainsin entendre ledict [Seigneur de Boisrigault], et si s'en est refroidy le Verulan, comme j'ay bien aperceu. » *Leonard de Gruyères à Granvelle.* Lucerne, 10 juin 1533. Aff. Etr. Suisse II supt f° 65. or. chiff. — « Sire, hier au vespre ledict Sr Verulan receut lectres de nostre Sainctetė contenans sa revocation, datées à Marseille le XVIIe de ce mois, par lesquelles luy est ordonné de, au plustost qu'il pourra, se partir d'icy. » *Du même à l'empereur.* Lucerne, 27 octobre 1533. Aff. Etr. Suisse II supt f° 118. or. — Mémoires de Martin Du Bellay V, 257.

(10) Ils avaient pris congé du conseil de Soleure dès le 24 octobre (Freitag vor Simonis et Judæ). (St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XXIII 524). — « Il y a jà plus de huit jours que les Srs de Lamet et Ravier, ambassadeurs du roy de France, sont partis de ce pais pour retourner devers led. Sr Roy. » *Leonard de Gruyères à l'empereur.* Lucerne, 21 novembre 1533. Aff. Etr. Suisse II supt f° 254. or. — *cf.* Eidg. Absch. IV 1. C 262 *n*.

JEAN PROUST

Mission spéciale en Suisse

Septembre-Octobre 1533

Jean Proust est dépêché par le roi auprès de ses ambassadeurs, Lamet, Raviet et Boisrigaut, auxquels il apporte, outre de l'argent, les dernières instructions de la cour au sujet de leurs négociations avec les cantons catholiques. [1]

+ GLADO MORAND

Mission spéciale en Valais

Novembre 1533

Cette mission est relative à la « querelle » pendante entre les héritiers de Morelet du Museau et le capitaine Guillaume Arsent, de Fribourg, querelle dans laquelle le roi se trouvait intéressé. [2]

GUILLAUME DU BELLAY, Sr DE LANGEY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Avril - Mai 1534

Au retour d'une mission importante qu'il venait d'accomplir auprès de quelques princes d'Allemagne, [3] le Sr de Langey s'arrête à Bade, où Boisrigaut s'était porté à sa rencontre. [4] L'ambassadeur extraordinaire avait ordre de travailler en secret les cantons protestants, voisins du Wurtemberg, et de les engager à joindre leurs efforts à ceux de leurs coreligionnaires d'Outre-Rhin, afin d'arracher ce duché à la domination autrichienne. [5]

Devant la diète de Bade du 5 mai, Langey [6] se contenta d'exposer les démarches tentées par son maître en vue de provoquer la réintégration des ducs Ulrich et Christophe dans leurs seigneuries et de calmer les appréhensions que la présence d'agents français dans le cercle de Souabe n'avait pas manqué

(1) *Mandement au tresorier de l'epargne de payer a Jehan Proust, chevaucheur d'escuirie, la somme de quatre vingtz escus d'or soleil pour ung autre voiaige par luy fait en semblable dilligence et par chevaulx de poste, partant de la ville de Marseille, le XIX jour du moys de septembre MV XXXIII pour aller au pais de Suisse devers les Srs de Lamet et Boisrigault, ambassadeurs... leur porter mil escuz sol que ledict Sr leur a envoyez pour employer en ses affaires par delà, ainsi que plus amplement leur escripvoit, et pour son retour en semblable dilligence devers ledict Sr luy apporter la responsi de sesdits amb...* Arch. Nat. *J 961*8 fo 122. *cf.* Inventaire sommaire IV, 610.

(2) Eidg. Absch. IV 1 *C* 262 *n*.

(3) *cf.* Eidg. Absch. IV 1 *C* 1211 no 716. — *Boisrigaut au roi*, Soleure, 27 février 1534. Bibl. Nat. f. fr. *3096* fo 87, or. — Bibl. Nat. Cab. des Titres, Vol. reliés *1059* fo 209.

(4) Eidg. Absch. IV 1 *C* 315 *l*.

(5) *cf.* Merle d'Aubigné, Histoire de la réformation en Europe II, 310.

(6) Les « recès » le désignent indifféremment sous le nom de *Lange*, *Langa* ou même *Rauaer*.

de faire naître parmi les Suisses catholiques.(1) Avant son départ des Ligues, Langey présida à la distribution d'une somme de 100000 écus d'or, envoyée par le roi aux cantons.(2)

En revenant de Smalkalde, en juillet 1536, le Sr de Langey s'arrête à Soleure, afin de conférer avec l'ambassadeur extraordinaire du roi, Etienne de Laigue, Sr de Beauvais; mais je ne trouve aucune trace de négociations entamées par lui avec les cantons.(3)

ANTOINE II DE LAMET

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai—Septembre 1534

Lettres de créance: Paris, 16 mai(4)

En quittant les Ligues, en novembre 1533, Lamet avait pris l'engagement formel d'y revenir très promptement avec une somme importante, laquelle devait être affectée, d'une manière plus spéciale, aux payements des capitaines des dernières levées organisées pour le service de France. Mais, comme toujours, l'argent manquait. Dès lors, il fallut recourir aux expédients habituels, en vue de faire prendre patience aux Suisses. Aussi, à dater du mois de janvier, n'y eut-il diète, tant générale que particulière, où Boisrigaut n'annonçât le retour imminent,(5), mais sans cesse ajourné, de son collègue. « Seroit « necessaire, lit-on dans une de ses dépêches à la cour, que led. Sr de Lamet « escrivist ausdicts Srs des Ligues comment il est party, mais que le chemin « est long, avec quelques autres honnestes excuses qu'il saura très bien faire « pour les contenter. » (6) Or ces excuses, toujours les mêmes, depuis la conclusion

(1) *Cf.* Arch. Nat. *J 961²* f° 69. — Eidg. Absch. IV 1, C 319 *g*, 320 *r*. — *Le mard de Gruyères à Granvelle.* Lucerne, 18 avril 1534. Aff. Etr. Suisse II supt f° 215 or. — *Proposition de M. de Langey aux Suisses* (1534). Bibl. Nat. f. fr. 2846 f° 70 cop.

(2) *Cf.* Inventaire sommaire IV, 619. — Arch. Nat. *J 961²* f° 69. — Eidg. Absch. IV 1 C 319 *g*.

(3) « Je ne suis icy que d'hier, car, en passant à Lyon, Mess. du conseil m'ont arresté pour faire imprimer en françois ce que je vous monstray à vous Mons. de Beauvays sous ung tilleul à Solleurre. » *Langey à Beauvais et Leroy.* Valence, 26 aout 1536. — Clair. 335 f° 5189 cop.

(4) « Nous envoyons presentement par delà nostre amé et feal conseiller et maistre d'hostel ordinaire le Sr de Lamet ... » Escript à Paris le seiziesme jour de may 1534. *Françoys* c. s. Breton *aux cantons catholiques... à Lucerne... à Fribourg... à Soleure.* St-Arch. Luzern, Fribourg, Solothurn or. parch. — *Cf.* Inventaire sommaire IV, 640 2e pièce et Actes de François Ier t. VII n° 29250.

(5) *Boisrigaut aux députés de la diète de Lucerne.* Soleure, 3 janvier 1534; *au canton de Lucerne.* Soleure 20 février 1534. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen or. all'd. — Eidg. Absch. IV 1 C 258 *zu a*, 262 *m*. — *Discours de ce qui a esté faict à la journée tenue à Bade* 13 janvier 1534. Aff. Etr. Suisse II supt f° 192. — *Pinzuno à Lemard de Gruyères.* Bade 11 mars. *Ibid.* f° 209, or. — *Ball. de Insalt au même.* Bade 17 avril. *Ibid.* f° 220 or. — *Le mard de Gruyères à Granvelle.* Lucerne, 10 mars 1534. *Ibid.* f° 221. — *Boisrigaut au canton de Lucerne.* Soleure 8 mars 1534. *Ibid.* f° 208, cop.

(6) *Boisrigaut au roi.* Soleure, 27 février 1534. Bibl. Nat. f. fr. 3096 f° 87 or.

de l'alliance de Lucerne, ne produisaient plus aucune impression sur l'esprit des Confédérés. En conséquence, ceux-ci n'hésitèrent pas à déclarer à Boisrigaut qu'ils les trouvaient « ridicules et mensongères ».(1) lorsque cet ambassadeur tenta de les renouveler devant la diète de Bade du 14 avril. A leur sens, tous ces subterfuges étaient hors de saison. Si le roi ne payait pas ses créanciers suisses, c'est qu'il ne le voulait pas, puisqu'il savait fort bien, dans le même temps, envoyer des sommes importantes aux princes protestants d'Allemagne.(2)

De fait, ces distributions d'argent français, tant en Souabe que sur la rive gauche du Rhin, préoccupaient, à juste titre, les cantons catholiques, parmi lesquels les encouragements donnés par la France aux alliés de Smalkalde étaient vus de très mauvais œil.(3) Grâce à cette circonstance, l'ambassadeur impérial à Lucerne, Léonard de Gruyères, official de Besançon, avait pu renouveler auprès des cantons forestiers de pressantes démarches en vue de les rattacher à Milan et à d'autres Etats de la péninsule, soit par une « ligue formelle », ainsi qu'il s'y était employé l'année précédente, soit par une simple « voisinance amiable ».(4) Ce diplomate cherchait, en outre, à unir les « Waldstætten », Fribourg, Soleure et les Dizains Valaisans au duc de Savoie dans une alliance dirigée contre Genève.(5) Schwytz, Soleure et le Valais paraissaient, il est vrai, fort éloignés d'adhérer à ce plan. Quant à leurs confédérés de la Suisse primitive, ils n'avaient point encore pardonné l'entrevue de Marseille au Souverain Pontife, lequel appuyait auprès d'eux l'initiative prise par l'official de Besançon.(6) Toutefois, si ce dernier eût reçu l'argent qu'il demandait à l'empereur, et obtenu que l'évêque de Veroli le rejoignît à Lucerne et l'aidât dans ses négociations,(7) nul doute que les Suisses catholiques, indisposés contre la politique extérieure du roi Très-Chrétien, n'eussent prêté l'oreille aux propositions impériales.(8)

Ce fut sur ces entrefaites que Lamet, arrivé à Soleure, vers la fin de mai, avec 100 000 écus,(9) réclama la convocation d'une diète générale à Bade pour le 9 juin. Il s'y présenta, accompagné de Boisrigaut et y fit deux

(1) « lacherliche und erdichtete » Eidg. Absch. IV 1 C 308 k.

(2) Eidg. Absch. IV 1 C 308 k. — *Ball. de Insula à Léonard de Gruyères* Bade, 17 avril 1531 Aff. Etr. Suisse II supt fo 220 or. — cf. Bibl. Nat. f. fr. *15 629* nos 117, 801, 805 Inventaire sommaire IV, 617, 619, 620. — Arch. Nat. *J 967*5 fo 69 119; *967*11 fo 124; *960*8 fo 157. Inventaire sommaire IV, 617, 619, 620.

(3) *Léonard de Gruyères à l'empereur* Lucerne, 18 avril 1531 Aff. Etr. Suisse II supt fo 215 or.

(4) *Léonard de Gruyères à l'empereur* Lucerne, 3 février 1534; *à Granvelle* Lucerne, 10 mars; *à l'empereur* Lucerne, 17 avril. Aff. Etr. Suisse II supt fos 198, 218, 221 or.

(5) *Léonard de Gruyères à l'empereur* Lucerne, 2 mai 1534 — *Les VII cantons catholiques au duc de Savoie*. Lucerne, 8 mai 1534 — *Léonard de Gruyères à l'empereur* Lucerne, 9 juin 1534 Aff. Etr. Suisse II supt fos 228 or., 235 cop., 305 or.

(6) *Léonard de Gruyères à Granvelle* Besançon, 8 août 1534 Aff. Etr. Suisse II supt fo 250, or.

(7) *Léonard de Gruyères à l'empereur* Lucerne, 17 avril 1534 Aff. Etr. Suisse II supt fo 218 or.

(8) *Léonard de Gruyères à Granvelle*, Lucerne, 3 février 1534 Aff. Etr. Suisse II supt fo 195 or.

(9) *Léonard de Gruyères à Granvelle* Besançon, 8 août 1534 Aff. Etr. Suisse II supt fo 250 or. *Commission donnée à Antoine de Lamet pour distribuer certaines sommes aux Suisses, de concert avec Boisrigaut et payer ensuite, avec ce qui lui restera, certaines autres dépenses* Paris, 20 mai 1534. Bibl. Nat. f. fr. *25 721* no 420. (Invent. sommaire IV, 619.

propositions, l'une générale adressée au Corps helvétique et relative au payement des soldes arriérées, qu'il s'engageait à régler à bref délai; l'autre, particulière, destinée aux seuls cantons catholiques et très agressive contre l'empereur. [1] L'ambassadeur extraordinaire n'eut pas à se louer de la manière dont ses deux propositions — la première surtout — furent accueillies. Il lui fut rappelé, fort à propos, d'ailleurs, que, quelques mois auparavant, Raviet et lui «s'estoient eslargis» en de semblables promesses — non suivies d'effet — et que, dès lors, la confiance des Confédérés dans la parole royale se trouvait fort ébranlée. [2] A la diète de Bade du 11 août, les récriminations des députés suisses revêtirent une forme encore plus âpre. Lamet et Boisrigaut se virent menacés d'une *journée de marche* pour le 11 octobre si, à cette date, les pensions et les «querelles» arriérées n'étaient point liquidées. [3] En outre, le luxe inutile déployé par les représentants de la Couronne à l'étranger donna lieu à de sévères critiques. [4] Mais il convient de reconnaître, à la décharge des Confédérés, que Lamet, tout le premier, avait autorisé, voire même provoqué ces réflexions désobligeantes, en faisant, devant la diète du 9 juillet 1533, le procès de Meigret et d'autres officiers des finances.

Au début, «ung petit rude et austère» à l'égard des députés suisses et leur «donnant entendre, par ses gestes, que le roy son maistre avoit d'autres «intelligences et que, à ung besoing, il se passeroit bien d'eulx,» [5] Lamet s'était empressé de changer de ton, en apprenant la convention conclue entre la maison d'Autriche et un certain nombre de princes protestants allemands. [6] Quand l'ambassadeur extraordinaire prit congé des Ligues, vers le milieu de septembre, [7] les soldes arriérées dues aux Confédérés se trouvaient acquittées. D'autre part, l'official de Besançon, malade et désespérant de remettre sur pied la «ligue austro-suisse» avait regagné la Franche-Comté, laissant à Lucerne un de ses parents comme chargé d'affaires impérial. [8] Toutefois, si les relations de Berne avec les cantons catholiques demeuraient fort tendues, en revanche, la médiation offerte aux deux partis par Boisrigaut paraissait avoir quelque chance d'être agréée. [9]

1 [illegible] à Granvelle, 8 août [illegible] *de Bade du XXI de juing* 1533. Aff. Étr. Suisse II supt f° 291 cop. [illegible]

2 Eidg. Absch. IV 1 c, [illegible] cf. *Bern an die ambassadeurs de France*, 28 juin et 8 juillet 1533. St. Arch. Bern. Welsches Missiven A [illegible]

3 Eidg. Absch. IV 1 c, 362 h.

4 «Denn seine Diener haben viel Geld mit unnützer Pracht und andern Dingen verschwendet.» Eidg. Absch. IV 1 c, 362 h.

5 [illegible] Besançon, 8 août 1533. Aff. Étr. Suisse II supt f° 290 or.

6 [illegible] *Ulrich, duc de Wurtemberg, et Philippe, landgrave de Hesse* [illegible] cf. Du Mont, Corps diplomatique, t. IV, II, partie [illegible]

7 [illegible] *à Granvelle*, Lucerne, [illegible] septembre 1533. Aff. Étr. Suisse II supt f° 288 or. *Mandement au trésorier de l'épargne* [illegible] Amboise, 7 octobre 1533. Clair. 1215 f° 73.

8 [illegible] *à Granvelle*, Besançon, 8 août 1533. Aff. Étr. Suisse II supt f° 290 or.

9 [illegible] *à Granvelle*, Lucerne, [illegible] septembre 1533. Aff. Étr. Suisse II supt f° 288 or. [illegible] 17 septembre. *Ibid.* f° 289 or.

Les capitaines suisses une fois satisfaits, restait la question des pensions générales et particulières. Lamet avait, il est vrai, promis de revenir aux Ligues en novembre, afin de la régler. (1) Mais il ne dépassa pas Lyon, où des députés des XIII cantons s'étaient transportés à la demande de Sa Majesté, (2) vers les premiers jours de décembre. Aussi bien les « nouvelletez » que l'ambassadeur extraordinaire introduisit au payement de l'unique année de pensions qu'il était chargé de distribuer, (3) ne furent pas du goût des Confédérés. Les plénipotentiaires de ceux-ci rentrèrent aux Ligues « fort mal contens » de la réception qui leur avait été faite, (4) et cela malgré la promesse qu'une seconde année de pensions leur serait remise à la chandeleur suivante. (5) A cette dernière date, en effet, Antoine de Lamet se trouvait à Lyon en conférence avec les représentants du Corps helvétique. (6)

ROBERT DE LA BASSE

Mission spéciale en Suisse

Mai 1534

Robert de la Basse, chevaucheur de l'écurie du roi, est chargé d'une mission spéciale auprès des Srs de Langey et de Boisrigaut, ambassadeurs extraordinaire et ordinaire de la Couronne Très-Chrétienne en Suisse. (7)

JEAN D'ESTOUTEVILLE, Sr DE VILLEBON

Ambassadeur extraordinaire
auprès des chefs de l'armée bernoise en Bresse

Février 1536

Jean-François Nægeli et les autres chefs de l'armée bernoise, campée dans les environs de la Cluse en Bresse, reçurent, le 12 février, la visite du Sr de Villebon, ambassadeur extraordinaire du roi, lequel accréditait ce personnage auprès

(1) *Etienne Clerc à Granvelle.* 3 septembre 1534.

(2) Eidg. Absch. IV 1. C 419 l. *Abscheid der Handlungen von wagen der Pentzyonen zu Lyon durch miner Herren der dryczechen Ortten Zandtbotten Samstag vor Nicolay anno MVc XXXIV usgangen.* St-Arch. Basel. Frankr. Pensionen. 1517-1778. A 3.

(3) *Quittance provisoire à lui donner par les ambassadeurs de Lucerne.* Lyon. 11 février 1534/35 (3000 L. tz.). St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen im allg.) or. parch.

(4) « Que aussi là l'on ne leur a pas presenté, comm'ilz dient, ung verre d'eau et moings voulu paier les despens de leur voiage. » *Estienne Clerc à Granvelle.* Lucerne. 30 décembre 1534. Aff. Etr. Suisse II supt fo 275. or.

(5) *Clerc à Granvelle.* 30 décembre 1534. Eidg. Absch. IV 1. C 442 a-c.

(6) *Mandement au tresorier de l'epargne de payer à Antoine de Lameth, chevalier, general des finances, 930 L. tz pour un voyage de quatre-vingt treize jours, parti qu'il est de Paris le 28 janvier dernier pour se rendre à Lyon et y examiner avec les ambrs des Ligues de Suisse ce qui leur était dû sur leurs pensions.* Rue, 30 mai 1535. Bibl. Nat. f. fr. *15 632* fo 307. (*cf.* Inventaire sommaire. IV, 642.

(7) *Mandement au tresorier de l'epargne de payer à Robert de la Basse, chevaulcheur d'escuyerie, depesché à Nantoullet et envoyé en Suisse devers les Srs de Langey et Boysrigault, pour aller en diligence et revenir par ses journées, cinquante cinq escuz d'or soleil ...* (Mai 1534.) Arch. Nat. *J 961*7 fo 69. (*cf.* Inventaire sommaire IV, 640.

d'eux. Le prévôt de Paris devait, aux termes de son instruction, aviser les Bernois des progrès de l'armée française, dont une partie, sous les ordres de l'amiral Chabot de Brion, allait occuper la Bresse, tandis que l'autre, conduite par le comte de Saint-Pol, s'avançait du Dauphiné vers la Maurienne. Cette communication amicale engagea les chefs suisses à renoncer au projet qu'ils avaient formé de marcher sur Chambéry et Romilly. Satisfaits de leurs conquêtes et désireux, d'ailleurs, d'achever la soumission du pays de Vaud, ils n'éprouvaient aucun regret, semble-t-il, à laisser désormais champ libre au roi Très-Chrétien. (1)

On pourrait inférer d'une missive de François Ier au conseil de Berne, en date du 15 octobre 1537, que le prévôt de Paris se rendit dans cette ville, une fois sa mission à la Cluse accomplie. Le roi, en accusant la réception de la lettre des avoyers, du 5 du même mois, ajoute, en effet, qu'il a reçu d'eux « le double de certaine proposition que vous feist, de par nous, le Sr de « Villebon, prevost de Paris, lorsque l'envoiasmes *par devers vous,* et vostre « responce sur icelle ». (2) Mais l'allusion a trait à la mission de Villebon *en Bresse,* ainsi qu'en témoigne, au surplus, le procès-verbal de l'accord intervenu à Collonges, le 9 juillet 1537, entre la France et Berne, au sujet de leurs nouvelles frontières. (3)

CLAUDE DE BOMBELLES, Sr DE LAVAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai—Août 1536

Lettres de créance: Montbrison, 28 avril. (4)

Cette mission avait trait aux affaires de l'évêque de Lausanne et du comte de Gruyère, lesquelles menaçaient de susciter des troubles dans la Suisse occidentale. Le Sr de Lavau, après trois mois de séjour aux Ligues, où il se rencontra avec les Srs de Beauvais et d'Izernay, (5) rejoignit la cour, vers la fin d'août. (6)

(1) *Audience accordée au Sr de Villebon par les chefs de l'armée bernoise, le samedi 12e de février 1536.* Bibl. Nat. Coll. Du Puy *601* f° 172. — Tillier Geschichte Berns III, 357. — cf. Jean Antoine Gautier Histoire de Genève t. II, 495, édit. 1896. — Eidg. Absch. IV 1. c 634 n° 385. — cf. Vuillemin Le Chroniqueur. Lausanne 1836. 238.

(2) *Françoys* (c. s. Bochetel) *aux ... advoyer, conseil et communaulté de Berne.* Sillans en Dauphiné, 15 octobre 1537. St-Arch. Bern. Missiven der franz. Könige. or.

(3) « Et en oultre, d'allieurs, disant (Mrs de Berne) qu'ils ont conquis par bonne guerre et juste led. chasteau de la Cluse ... et que quant ilz feusrent requis eulx retirer, ilz reservarent lesd. chasteaux de la Cluse avecq sesd. appartenances et que les commis dud. roy, c'est assavoyr Mons. le prevost de Paris et feuz Monsr de Varay ... acceptarent tieule reserve. » St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* f° 191.

(4) « Pour ce que nous avons entendu que l'affaire de l'evesque de Lozane et du conte de Gruyère pourroit engendrer entre vous quelque dissension, dont il nous desplairoit aultant comme ceulx qui desirent vostre affoiblissement s'en resjoyroient. Et à ceste cause j'ay despesché le Sr de La Vau, qui est de ma chambre, present porteur, pour, sur ce, vous declairer aucunes choses de ma part ... » Escript à Montbrison le XXVIIIe jour d'avril (1536). *Françoys* (c. s. Bayard) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(5) cf. Leurs notices.

(6) *Izernay au chancelier.* Berne, 1er septembre. *Beauvais et Izernay au même.* Soleure, 5 septembre 1536. Arch. Nat. *J 968* n° 14¹, 14². or.

ETIENNE DE LAIGUE, Sr DE BEAUVAIS
GUILLAUME FÉAU, Sr D'IZERNAY

Ambassadeurs extraordinaires en Suisse

Fin de Juin—Fin de Septembre 1536

Lettres de créance (Izernay): Meyzieux, 22 juin.(1) Lyon, 23 juin.(2)

Rappel de créance (Beauvais et Izernay): Valence, 16 août (3)

Parti de Crémieu, lieu de séjour de la cour, le 15 mars, le Sr de Beauvais se rendit, sans doute, d'abord en Allemagne, afin d'y lever des lansquenets. De fait, il n'arriva que vers la fin de juin ou le commencement de juillet à Soleure, où il trouva, outre l'ambassadeur ordinaire Boisrigaut, un autre envoyé extraordinaire, Guillaume Féau, Sr d'Izernay.

L'armée française, après avoir occupé la Bresse et la Savoie, s'était emparée du Piémont (mars—avril), mais n'avait pu s'y maintenir et battait en retraite devant les Impériaux, lesquels, à leur tour, menaçaient la Provence (mai-juin). Dans ces conjonctures critiques, le roi songea à faire appel à ses confédérés des Ligues des Hautes Allemagnes, et Boisrigaut fut chargé, dès la fin de février, de leur demander une levée. (4)

Malheureusement pour la France, cette démarche trouva le Corps helvétique très désuni. Les cantons catholiques, en effet, qu'inquiétaient les progrès de Berne vers le Léman, avaient pris parti pour l'évêque de Lausanne et le comte de Gruyère dans le différend que ceux-ci soutenaient contre les conquérants du pays de Vaud. (5) Travaillés par l'envoyé du roi des Romains, Dr Jacques Sturzel de Buchheim, (6) les « Waldstætten » et leurs confédérés se déclaraient hostiles, non seulement aux projets prêtés au roi Très-Chrétien sur Milan, mais encore à une occupation prolongée de la Savoie, dont les ducs, disaient-ils, étaient leurs plus anciens alliés. (7) Aussi bien la demande d'une levée française, renouvelée par Boisrigaut dans les diètes générales des 27 mars et 26 juin, avait rencontré une défaveur marquée parmi les catholiques dont les gouvernements, quoiqu'ils parussent décidés à observer une neutralité absolue entre François Ier et Charles-Quint, ne s'étaient, néanmoins, pas opposés à ce que 1500 « aventuriers » des cantons forestiers rejoignissent l'armée de ce dernier en Italie. (8)

(1) « Nous envoyons presentement par devers vous nostre cher et bien amé varlet de chambre ordinaire, le Sr d'Izernay ... » Escript à Mezieu, le XXIIe jour de jung (1536). *Françoys* (c. s. Bayard) *a Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(2) Bibl. Nat. Coll. Clair' *335* fº 5283. or. parch.

(3) St-Arch. Bern. or. parch.

(4) Eidg. Absch. IV 1. *C* 646 *d*, 656 *b*.

(5) Voir notice Lavau (mai—août 1536).

(6) *Instruction du roi des Romains a son ambassadeur en Suisse.* Innsbruck, 7 juin 1536. Bibl. Nat. f. fr *2846* fº 60 trad. fr.

(7) Eidg. Absch. IV 1. *C* 709 *d*.

(8) *Boisrigaut aux V cantons catholiques.* Soleure, 14 avril 1536. St-Arch Luzern. (Frankr. Kriege.) or.

De tous les Etats suisses, Berne seul, lié à la France par une communauté momentanée d'intérêts, approuvait sans réserve la politique du roi à l'égard de la Savoie et de l'Empire. Lucerne, toutefois, jouant le double, n'était pas éloigné de se rallier à l'avis de Berne et d'occuper, à frais communs avec ce canton, le Val d'Aoste que François Ier leur faisait offrir à tous deux pour les gagner davantage à sa cause. (1)

Nonobstant les mesures sévères édictées dans la Suisse centrale contre les recruteurs pour le service de la Couronne Très-Chrétienne, Boisrigaut était parvenu à lever clandestinement près de 8000 hommes et à les diriger, à petites étapes, sur Montluel en Bresse, d'où les commissaires royaux les acheminaient vers la Provence. (2)

Ce fut dans cet instant que François Ier, décidé à vaincre la résistance des catholiques, dont l'attitude séparatiste n'était pas sans l'inquiéter, dépêcha aux Ligues les Srs de Beauvais et d'Izernay, quelques semaines à peine après le départ du Sr de Lavau pour le même pays.

Outre qu'ils devaient rappeler les « Waldstætten » et leurs coreligionnaires à l'observation de l'alliance et provoquer la cessation de toute opposition au recrutement pour le service du roi, (3) les deux ambassadeurs extraordinaires avaient l'ordre de protester contre le séjour en Suisse d'ennemis de leur maître, tel que le résident impérial, de justifier l'occupation de la Savoie par les armes françaises, et de préparer une nouvelle levée à destination de la Provence. (4) Etienne de Laigue et son collègue tentèrent de s'acquitter de cette quadruple tâche dans les diètes de Bade des 31 juillet, 22 août et 18 septembre. (5)

Mais, malgré les instances pressantes du roi, les cantons catholiques — de plus en plus portés à offrir aux deux souverains la médiation du Corps helvétique — ne consentirent point à modifier la réponse qu'ils avaient, de prime abord, donnée à Boisrigaut. (6) Celui-ci s'était rendu à Lyon, auprès de son maître, dans les derniers jours de juillet. La venue aux Ligues d'autres envoyés extraordinaires de Sa Majesté, Marin de Montchenu et Nicolas de Bossut, Sr de Longueval, avec lesquels ils entrèrent, au bout de quelques

(1) *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Lyon, 30 juin (1536). Bibl. Nat. f. fr. *3055* f° 1. or. — *Le roi à d'Humières.* Lyon, 29 juin 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3008* f° 97. or.

(2) Mémoires de Du Bellay V, 101^{1}. — Zurlauben Histoire militaire des Suisses IV, 191. — *cf.* Eidg. Absch. IV 1 C 694, 126 *a*, 702 *b*. — *Montmorency à d'Humières.* Lyon, 28 juin 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3008* f° 82. or.

(3) *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Lyon, 16 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3061* f° 7. or.

(4) Mémoires de Du Bellay V, 101^{1}.

(5) St-Arch. Basel Frankr. *L* 117 *E* 1. — Eidg. Absch. IV 1 C 737 *m*, 749 *l*, 751 *r*, 759 *l*. — *Izernay au chancelier.* Soleure, 7 septembre 1536. Arch. Nat. *J 968* n° 11^{3}. or. — *Beauvais et Izernay au même et au roi.* Soleure, 11 et 12 septembre. Arch. Nat. *J 968* n° 14^{4}; *967* n° 21^{5}. or. et min. : *au chancelier.* Bade, 17 septembre 1536. Arch. Nat. *J 968* n° 11^{5}. or.

(6) *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Lyon, 16 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3061* f° 7. or. — *Le roi à Izernay.* Lyon, 23 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3054* f° 1. or. — *Le roi à Beauvais et Izernay.* Lyon, 26 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *20503* f° 1. or. — *Le roi* c. s. Bayard *au canton de Berne.* Lyon, 8 juillet 1536. St-Arch. Bern. or. parch.

jours, en conflit d'attributions, compliqua, plutôt qu'elle n'améliora la situation des Srs de Beauvais et d'Izernay, laissés, sans argent, en présence d'« un abisme de demandes et querelles ». (1) En revanche, les deux diplomates français réussirent à faire filer sur Valence un corps de cinq à six mille Suisses, (2) un peu tardivement, il est vrai, puisque l'empereur se préparait, dans le même temps, à lever le siège de Marseille. Les Srs de Beauvais et d'Izernay quittèrent, selon toute vraisemblance, la Suisse vers la fin de septembre.

‡ JACQUES DU BOIS

Mission extraordinaire en Suisse et aux Ligues Grises

Juillet—Août 1536

Instructions: Lyon, 4 juillet (3)

Il semble résulter des instructions remises à Jacques Du Bois, que celui-ci aurait fait une première apparition en Suisse, pour le service du roi, au printemps de 1536. Quoiqu'il en soit, ce valet de chambre ordinaire de Sa Majesté avait mission de porter aux ambassadeurs français aux Ligues les ordres précis de la cour quant à l'emploi des troupes suisses de la levée des Srs de Beauvais et d'Izernay. Il lui était, en outre, prescrit de pousser jusqu'à Coire, afin de sonder les dispositions des Grisons, chez lesquels le roi comptait bien, le cas échéant, recruter quelques enseignes pour renforcer son armée de Provence. Enfin, Du Bois avait été désigné pour conduire, de Lausanne à Valence, les 6000 hommes que Beauvais et Izernay acheminaient clandestinement sur la première de ces deux villes. (4) Mais il ne put accomplir cette dernière partie de sa tâche. Comme il s'apprêtait, en effet, à passer du territoire grison en Helvétie, il tomba dans une embuscade à lui tendue à l'instigation du capitaine Guillaume Arsent, de Fribourg, le plus implacable ennemi que le gouvernement français eût aux Ligues, à cette époque. Transporté, par des chemins de traverse, dans le château de Landser, non loin de Bâle, il y demeura prisonnier, pendant quelques semaines, jusqu'à l'acquittement de sa rançon, fixée à cent couronnes. (5)

(1) *Le roi à Montmorency* Valence, 11 août 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3061* f° 31. or. *Izernay au chancelier.* Berne, 1er septembre 1536. Arch. Nat. *J 968* n° 14[1] or. *Beauvais et Izernay au chancelier* Soleure, 5 septembre 1536. Arch. Nat. *J 968* n° 14[2] or.

(2) Mémoires de Du Bellay V, 401[1]. Zurlauben Histoire militaire des Suisses IV, 192

(3) Bibl. Nat. f. fr. *3035* f° 7; Clairamb' *335* f° 539. Coll. Fontanieu 236—237.

(4) *Double de l'instruction du S. du Boys.* Lyon, 4 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3005* f° 7

(5) *cf.* Eidg. Absch. IV 1 C 719 *k*.

MARIN DE MONTCHENU

Mai—Septembre 1536

NICOLAS DE BOSSUT, Sr DE LONGUEVAL

Fin d'Août—Commencement de Septembre 1536

Ambassadeurs extraordinaires.

Lettres de créance (communes aux Srs de Montchenu et de Longueval): Valence, 18 août.(1)

Vers les derniers jours de mai 1536, le Sr de Montchenu, escorté de quarante archers de la garde royale, arrivait à Genève, « ensemble les commissaires, tresoriers et contrerolleurs » chargés, avec lui, de recueillir à Lausanne, outre 4000 lansquenets, la levée de 6000 Suisses préparée par Boisrigaut et d'acheminer ces troupes sur la Provence. (2) De Genève, où son collègue, le Sr de Longueval, venait de le rejoindre, (3) Montchenu se porta à Berne, à la fin d'août, dans l'intention d'y dresser des capitulations avec certains capitaines de cette ville et de Lucerne. Ce voyage, peut-être intempestif, entrava, paraît-il, les négociations de deux autres envoyés du roi, les Srs de Beauvais et d'Izernay, lesquels, de Soleure, s'en plaignirent à la cour. (4) Montchenu et son collègue étaient de retour à Genève dès la première semaine de septembre. Longueval regagna presque aussitôt la France. Aussi bien son départ des Ligues ne précéda que de huit jours celui de Montchenu. (5)

PIERRE DE COMBES

(le receveur d'Auvergne)

Juin—Septembre 1536

Mission extraordinaire en Suisse, pour une levée.

Cette mission se confond, en partie, avec celle des Srs de Montchenu et de Longueval. Le receveur d'Auvergne quitte les Ligues aux premiers

(1) « ... de nostre costé, nous ne ferons pas moindre devoir d'entretenir, garder et observer l'affection, alliance et confederation que nous avons avec vous, ainsi que de nostre part vous diront noz amez et feaulx conseillers et maistres d'hostel ordinaires, les Srs de Montchenu et Longueval, lesquelz nous vous prions aussi croire, tant en cest endroict, que des autres choses dont ilz ont charge de nous ... » Escript à Vallance, le XVIIIe jour d'aoust (1536). *Françoys* (c. s. Breton) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch.

(2) *Montchenu à Messrs de Genève.* 27 mai 1536. Bibl. de Genève. Portef. historique no 1153. — *Montchenu au roi.* Genève, 24 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3050* fo 103. or. — *Le roi à Beauvais, Boisrigaut et Izernay.* Lyon, 16 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3001* fo 7. or. — *Le roi à Izernay.* Lyon, 23 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *3054* fo 1. or.

(3) *Mandement au tresorier de l'épargne de payer 450 l. t., en deduction de ce qui pourra lui estre dû, à Nicolas de Bossut, Sr de Longueval, qui part le jour même pour aller en Suisse comme ambassadeur du roi.* Valence, 20 août 1536. Clair. *1215* fo 75.

(4) *Izernay au chancelier Du Prat.* Berne, 1er septembre 1536. Arch. Nat. *J 968* no 111. or. — *Pierre de Combes, receveur d'Auvergne, au chancelier.* Berne, 1er septembre. Arch. Nat. *J 967* no 71. or. — *Beauvais et Izernay au chancelier.* Soleure, 5 septembre. Arch. Nat. *J 968* no 142. or.

(5) *Beauvais et Izernay au chancelier.* Soleure, 11 septembre 1536. Arch. Nat. *J 968* no 111. or. — *Les mêmes au roi.* Soleure, 12 septembre. Arch. Nat. *J 967* no 217. or. — *Les mêmes au chancelier.* Bade, 17 septembre. Arch. Nat. *J 968* no 145. or.

jours de septembre.(1) L'année suivante, on le retrouve à Lyon occupé au payement des capitaines suisses.(2)

JEAN DU VAL

Juillet 1537

Mission extraordinaire auprès des commissaires français et suisses réunis à Collonges « pour vuyder le differend ... de l'abbaye de Cherezieu ».(3)

Lettres de créance: Fontainebleau, 28 juin(4)

RAYMOND PELLISSON
PIERRE MONNIER

Plénipotentiaires français aux conférences de Collonges

Juillet 1537

Raymond Pellisson et Pierre Monnier, commissaires royaux envoyés à Collonges, en *juillet 1537*, y signent, avec les plénipotentiaires bernois, le 9 du même mois, le procès-verbal de l'accord intervenu entre les deux parties quant à la possession de l'abbaye de Chézery.(5)

JACQUES DE GOUZOLLES

Mission extraordinaire en Suisse

Septembre — Octobre 1537

Lettres de créance: Châtillon s./Loing, 15 septembre(6)

Assisté de l'ambassadeur ordinaire, Daugerant de Boisrigaut, le Sʳ de Gouzolles active la mise en marche d'une levée de 6000 hommes obtenue par ce dernier en vue de renforcer l'armée française en Italie.(7)

(1) *Le roi à Mʳˢ de Beauvais et d'Izernay.* Lyon, 26 juillet 1536. Bibl. Nat. f. fr. *20 503* fº 1. — *Pierre de Combes au chancelier.* Berne, 1ᵉʳ septembre 1536. Arch. Nat. *J 967* nº 74. — *Beauvais et Izernay au même.* Soleure, 11 septembre. Arch. Nat. *J 968* nº 11⁴. or. — *Les mêmes au même.* Bade, 17 septembre (1536). Arch. Nat. *J 968* nº 11⁵. or.

(2) *Boisrigaut à Lamet.* Lyon, 13 avril 1537. Du Puy *604* fº 181. or. — *Boisrigaut au chancelier.* Lyon, 27 avril; Saint-Maurice, 3 mai 1537. *Ibid.* fᵒˢ 197, 203. or. — *Du même au même.* Soleure, 17 et 21 octobre 1537. *Ibid.* fᵒˢ 225, 231. or.

(3) Chézery.

(4) *Françoys* (c. s. Bochetel) *à noz t. c. et grans amis, alliez et confederez et bons compères les depputez du quenton de Berne, à Coulonges.* Fontainebleau, le 28 juin 1537. St-Arch. Bern. (Missiven der franz. Könige.) or.

(5) St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 187, 191. — *Coppie de lettres que Monsʳ Pellisson, president de Savoye, a escriptz au S. de Boisrigault.* Chambéry, 16 aout 1537. Frankr. Buch *B*; *ibid.* *D* fº 11. or. — *Boisrigaut au canton de Berne.* Soleure, 23 août 1537. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* fº 13. or.

(6) « Nous envoyons presentement devers vous nostre amé et feal escuier d'escuirie ordinaire, le Sʳ de Gouzolles, pour vous dire aucunes choses de nostre part ... » Escript à Chastillon, le XVᵉ jour de septembre (1537). *Françoys* (c. s. Bayard) *à Fribourg.* Arch. Fribourg. or. parch.

(7) *Boisrigaut au cardinal de Tournon.* Soleure, 31 octobre 1537. Coll. Du Puy *604* fº 235. or. — *Boisrigaut à Gouzolles.* Soleure, 16 et 17 octobre (1537). *Ibid.* fº 223. cop. — *Mandement au trésorier de l'épargne de payer à Jacques de Gouzolles, escuier d'escuyerie du roi, pour ung voiage en dilligence de Chastillon (sur Loing) en Suisse, faire la levée de certain nombre de gens de guerre à pied de la dicte nation pour estre emploiez ou fait de ses guerres: C escus solleil.* (Septembre 1537.) Arch. Nat. *J 961*¹¹ fº 46. (Invent. sommaire. IV, 644. *cf. Ibid.* 645 [1ʳᵉ pièce]). — *cf.* Eidg. Absch. IV 1. *C* 895³.

JEAN TORCHON

Mission spéciale

Octobre 1537

Mission spéciale aux Ligues de Suisse, en *octobre 1537*, auprès de Daugerant de Boisrigaut et de Jacques de Gouzolles, tous deux chargés par le roi de faire une levée de 6000 hommes. (1)

GUILLAUME FÉAU, Sr D'IZERNAY

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mai 1538

Instructions: La Côte Saint-André, 25 avril (2)

Les instructions remises au Sr d'Izernay avaient trait aux relations quotidiennes entre les deux pays, à la question des péages et à celle du sel. En ce qui concernait cette dernière, le roi se déclarait disposé à permettre à Berne de s'approvisionner de sel de Provence, mais à la condition que ce canton appuyât la politique suivie par la France à l'égard de la Franche-Comté. Enfin Guillaume Féau devait s'efforcer d'obtenir le concours des Confédérés « pour le recouvrement de la somme de 100 000 écus d'or, deubz « au roy par les ducs Guillaume et Louis de Bavière ». Ce concours était d'autant plus désirable que François Ier ne laissait pas ignorer son dessein d'employer, le cas échéant, cette somme au remboursement d'une partie des dettes contractées par lui en Suisse. (3)

(1) *Mandement au tresorier de l'espargne de payer a Jean Torchon, chevaucheur d'escuierie, pour ung voyage en diligence, partant de Lyon ledit VII d'octobre, allant au lieu de Cossey (sic), pays d'Almaigne, porter lectres du roy aux Srs de Boisrigault et de Gouzolles, illec depputez par le roy a lever jusques au nombre de VIm Suisses, affin de haster lad. levée, et en retourner porter la responce aud. Sr: XXVII l. t.* Arch. Nat. *J 961*[11] f° 12. *cf.* Inventaire sommaire IV, 645.

(2) *Memoire au Sr d'Izernay pour respondre au Sr de Boisrigault sur certains poinctz dont il a par cy devant adverty le roy.* Bibl. Nat. f. fr. *3044* f° 29 r°.

(3) *Inventaire des pieces baillées par M. le chancellier a M. d'Izernay ... procureur ordonné et deputé par led. Sr roy avec M. de Boisrigault, pour le recouvrement de la somme de 100000 escus d'or sol, piéça mise et deposée par le roi ... entre les mains des ducs de Bavière.* (Instructions, 24 avril 1538) Clair. 337 f° 7145. — *Mandement a Jean Laguette de payer a Guillaume Féau, Sr d'Izernay ... la somme de 600 l. t. à lui ordonnée pour ung voyage qu'il est allé faire a Soleurre, partant de la Coste St André, le 29 avril 1538, pour le recouvrement de la somme de 100000 escus d'or deubz au roy par les ducs Guillaume et Louis de Bavière.* XIX 24 mai 1538. Arch. Nat. *J 962*[3] n° 8. *cf.* Invent. sommaire IV, 645. — *Boisrigault au canton de Lucerne*, Soleure 24 mai 1538. St.-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen: « ... *Monsieur d'Izernay, escuyer, vallet de chambre ordinaire du roy, procureur ordonné et depputé par ledict Seigneur, avec Monsr de Boisrigault, pour le recouvrement de la somme de cent mil escuz d'or, piéça mise et deposée par le roy ... entre les mains des ducz de Bavières.* » Bibl. Nat. f. fr. *3035* f° 76.

† GUYENNE
héraut d'armes

Mission extraordinaire auprès de la république de Genève

Juin 1539

Lettres de créance: Paris, 6 juin

La mission de ce héraut d'armes touche à la question délicate du maintien des bénéfices genevois de Thiez et de Vétraz enclavés dans les pays récemment conquis par les armes du roi. (1) François Ier, décidé à ne tenir aucun compte des protestations genevoises, entra en possession de ces bénéfices, quelques jours à peine après que la mission du héraut Guyenne eut pris fin.

JAMES DE SAINT-JULIEN

Mission extraordinaire en Suisse

Décembre 1540 — Avril 1541

Les habitants de Rottweil en Souabe, ville alliée des Confédérés et, comme telle, comprise au traité d'alliance franco-suisse du 5 mai 1521, étaient en butte aux violences d'un de leurs voisins, Christophe de Landenberg, au sujet d'un différend existant entre eux et lui depuis 1538. Quelques cantons ayant, en vertu du traité de Lucerne, fait appel à l'intervention du roi Très-Chrétien, le Sr de Saint-Julien se présenta, au nom de son maître, devant la diète de Bade du 13 décembre, et y affirma l'intention bien arrêtée de celui-ci de prendre en main la cause des Confédérés et de leurs combourgeois. (2) De Bade, l'envoyé royal se rendit à la cour de Stuttgart et put, à son retour, assurer les députés réunis à la « journée » du 10 janvier 1541, que le duc de Wurtemberg, loin de favoriser les coups de main reprochés à Landenberg, était prêt à interdire à ce seigneur pillard l'accès de ses Etats. (3) Cette attitude énergique du gouvernement français avait produit une excellente impression en Suisse. L'ambassadeur extraordinaire sut en profiter pour y disposer les esprits en faveur d'une nouvelle levée dans l'intérêt de la Couronne. Ce fut à cette fin qu'il

(1) J. Ant. Gautier. Histoire de Genève. III. 46 sqq. — Roget. Histoire du peuple de Genève. I. 199. — Herminjard. Correspondance des réformateurs. V. 328—332. — « Et à ceste cause avons depesché Guyenne, present porteur, nostre herault d'armes, pour aller par devers vous avecques la presente, par la quelle vous prions et admonestons, comme ceulx avecques les quels voullons bien vivre en paix, que ayez à vous deporter desd. entreprises… » *François c. s. Bochetel à Genève.* Paris, 6 juin 1539. Bibl. de Genève. Portef. histor. 1216. or. (Copie. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 89.) — « Je croy que de ceste heure vous avez entendu la resolution et voulloir dud. Sr Roy sur ceste matière par Guyenne son herault d'armes et par les lettres que led. Sr vous a par luy escriptes… auquel (herault) pense que vous aurez souffisamment respondu. » *Boisrigaut à Genève.* Soleure, 22 juin 1539. — cf. *François c. s. Bochetel à Genève.* Saint-Prix, 15 octobre 1540. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 91. cop.

(2) Eidg. Absch. IV 1 *C* 1281 *d*.

(3) *Mandement au tresorier de l'epargne de delivrer a Jean Godet, tresorier de l'extraordinaire des guerres, une somme de 45000 L. tz qu'il doit faire porter à Soleure en Suisse et distribuer, ainsi qu'il en sera avisé et ordonné par le Sr de St Julien, ecuyer ordinaire du roi, envoyé es pays d'Allemagne.* Vendome. 30 mars 1541. Bibl. Nat. f. fr. 25 722 no 633. *cf.* Inv. sommaire IV. 623. — Eidg. Absch. IV 1. *D* 5 *k*.

revint aux Ligues en août 1541.[1] Aussi bien ses démarches furent couronnées de succès et, de 1542 à 1545, on retrouve le Sr de Saint-Julien en Piémont, colonel des bandes suisses de l'armée de Sa Majesté.[2]

BERTRAND DE **LA BORDERIE**

Mission extraordinaire à Berne

Octobre 1541

Lettres de créance: Pagny, 17 octobre.

Il s'agissait de la « négociation des affaires » de François II de Luxembourg, vicomte de Martigues,[3] comte de Genevois, Sr de Thorens, natif de Savoie,[4] en faveur duquel le roi désirait intéresser le gouvernement de Berne. Ce dernier, en effet, avait fait mettre sous séquestre, dans le pays de Vaud, certaines terres appartenant à François de Luxembourg, accusé de s'être soustrait à l'hommage qu'un vassal doit à ses suzerains.[5]

JEAN DE VILLARS, Sr DE **BLANCFOSSÉ**

Mission extraordinaire en Suisse

Août 1542

Lettres de créance: Argilly, 6 août[6]

Le roi informe les Confédérés qu'il accorde un congé au Sr de Boisrigaut et dépêche aux Ligues le Sr de Blancfossé afin d'y lever 6000 hommes. Il est permis de supposer que ce dernier rejoignit la cour vers la fin du même mois.[7]

(1) *Mandement au tresorier de l'espargne de payer une somme de 1350 l. tz a James de St Julien, seigneur dudit lieu, envoye par le roi vers divers capitaines et personnages du pais d'Allemaigne « que ne voullons estre cy autrement nommez »* Moulins, 7 aout 1541. Bibl. Nat. f. fr. 25 722 nº 673 (cf. Invent. sommaire. IV, 648.)

(2) Commission: 22 mai 1542 (Montiérender). cf. Pinard. Chronologie militaire (Paris, 1761) III, 562. — Commentaires de Monluc (édit. de Ruble) I, 165. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 407. — *Batt Golder a Lucerne*, 23 avril 1542 (Frytag St Joh Bapt Abend.) St-Arch. Luzern.

(3) « Nous envoions presentement par devers vous le Sr de Borderie, nostre vallet de chambre, pour vous dire et prier d'aucunes choses concernans les affaires de nostre très cher et amé cousin le viconte de Martigues. . . » Escript à Paigny, le XVIIe jour de octobre 1541. *Françoys* (c. s. Bayard) *a Berne*. St-Arch. Bern. or. parch.

(4) *Lettres de naturalité a lui accordees* Compiègne, septembre 1527. Arch. Nat. *JJ 243* nº 379 fº 112.

(5) *Françoys* (c. s. Breton) *a Berne*. Rouen, 6 septembre 1540. — *Henry* dauphin *a Berne*. Evreux, 18 septembre 1540. St-Arch. Bern. or. parch. — *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne*. Chantilly, 11 juillet 1553. St-Arch. Bern. or. parch.

(6) cf. Eidg. Absch. IV 1. *D* 176 (nº 93).

(7) cf. Eidg. Absch. IV 1 *D* 176 (nº 93). — *Fribourg a Blancfosse*, 1er décembre 1542. Arch. Fribourg. Missivenb. XIII, 174.

JEAN DE VILLARS, Sr DE BLANCFOSSÉ

Mission extraordinaire en Suisse

Février 1543

Le Sr de Blancfossé se présente, avec des lettres de créance du roi, devant la diète de Bade du 12 février. Il exprime à celle-ci les remerciements de son maître au sujet de la levée par lui obtenue en août précédent, et invite les cantons à intervenir auprès des Ligues Grises afin de mettre un terme aux enrôlements clandestins effectués pour le service de l'empereur dans la haute vallée du Rhin. L'envoyé royal annonce, en outre, le prochain retour à Soleure de l'ambassadeur ordinaire, Daugerant de Boisrigaut. (1) On retrouve Blancfossé, en avril et en mai, à Lyon, occupé au payement des pensions des Ligues. (2)

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE LA MARCHEFERRIÈRE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Mars—Septembre 1543

Lettres de créance: Fontainebleau, 5 mars (3)

Rappels de créance: Villers-Cotterêts, 13 juin; (4) Avenay, 23 août (5)

Parti de Fontainebleau, le 6 mars, (6) le Sr de la Marcheferrière arriva aux Ligues presque au même temps que l'ambassadeur ordinaire, Daugerant de Boisrigaut, dont le congé venait d'expirer. L'un et l'autre se présentent devant la diète réunie à Bade le 16 avril et demandent une levée de 6 à 12 000 hommes, destinée à renforcer les deux armées que le roi opposait à ses ennemis en Picardie et en Luxembourg. (7)

Interprètes de la gratitude de François Ier, les ambassadeurs français remercient les Confédérés d'avoir ouvert les yeux de leurs voisins des Ligues Grises sur les intrigues autrichiennes dans la haute vallée du Rhin et signalent les tentatives faites par les agents impériaux pour détourner Glaris et le

(1) Eidg. Absch. IV 1 *D* 218 *r*.

(2) *Les ambassadeurs suisses aux VII cantons catholiques.* Lyon, 16 avril 1543. — *Lucerne aux IV Waldstætten.* Mai 1543. St-Arch. Luzern Frankr. Pensionen.

(3) «Nous envoions presentement par devers vous nostre amé et feal secretaire de chambre, Mr Morlet de Museau, Sr de Marcheferrière, pour les causes qu'il vous dira et declairera de nostre part...» Escript à Fontainebleau, le Ve jour de mars (1543). *Françoys* (c. s. Bochetel) *à Zurich.* — *à Berne.* St-Arch. Zürich, Bern. or. parch.

(4) *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 142. or. parch.

(5) *Françoys* (c. s. Bochetel) *à Berne.* St-Arch. Bern. or. parch. (Missiven der franz. Könige.) or. parch.

(6) *Mandement au trésorier de l'epargne de payer à Morelet du Museau 1200 L. tz pour le voyage qu'il va faire en Suisse comme ambassadeur du roi.* Fontainebleau, 6 mars 1543). Clair. *1215* fo 80vo. (*cf.* Invent. sommaire IV, 619.)

(7) Eidg. Absch. IV 1. *D* 210 *q*.

Valais de l'alliance de Sa Majesté.(1) Quant à Zurich, dont les sympathies allaient assez ouvertement à l'Empire, le Sr de la Marcheferrière s'y porte en personne, le 28 avril, afin de rappeler — sans succès, d'ailleurs — cet Etat à l'observation de la paix perpétuelle.(2)

Laissé seul en Suisse, au commencement de mai, grâce au départ de Boisrigaut que le roi faisait revenir en France,(3) Morelet est rejoint, dans les premiers jours du mois suivant, par un autre ambassadeur extraordinaire, le Sr de Blancfossé, chargé de hâter la décision des cantons au sujet de la demande de levée présentée le 16 avril précédent.(4) Les deux envoyés français assistèrent, dans ce dessein, à la journée de Bade du 4 juin. S'ils ne surent arracher au Corps helvétique une réponse formelle à leur requête, du moins rencontrèrent-ils, chez plusieurs membres de la Confédération, des dispositions favorables qu'ils mirent à profit pour exposer les vues du roi quant à la neutralité des deux Bourgognes. Aussi bien protestaient-ils, dans le même temps, contre les très fréquents passages de troupes espagnoles par le Gothard.(5) Mais ce fut seulement à la diète de Bade du 6 août que Morelet et Blancfossé obtinrent une satisfaction à peu près complète, soit la permission de lever, sous certaines conditions, 10000 hommes pour le service de la Couronne Très-Chrétienne.(6)

Malgré qu'il eût, au cours de cette dernière «journée», pris officiellement congé des Confédérés,(7) dans l'esprit desquels il s'était efforcé de disculper son maître de tout soupçon d'entente secrète avec le Turc contre l'empereur,(8) Morelet séjourna aux Ligues jusqu'au commencement de septembre.(9) On l'y retrouve, en effet, à cette date, occupé à régler certaines querelles arriérées(10) et à

(1) *Proposition de Morelet du Museau devant le conseil de Berne.* 5 mai 1543. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I* 133—134 (trad. all.). — Eidg. Absch. IV 1 *D* 240 *q*.

(2) Eidg. Absch. IV 1 *D* 253. — *Morelet du Museau à Zurich.* Soleure, 21 mai 1543. St-Arch. Zurich. (or.)

(3) *Boisrigaut à Lucerne.* Soleure, 27 avril 1543. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (or.). — Eidg. Absch. IV 1. *D* 241 *t*.

(4) *Morelet au capitaine Hans Bircher.* Soleure, 2 juin 1543. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen (or.)

(5) *Lettre écrite de Thusis à J. J. de Castion.* 5 décembre 1542. St-Arch. Luzern. Graubünden (or.). — *Abscheid des gehaltenen tags der Jarrechnung zu Baden inn Ergeuw, anngfangen uff den vierdten tag junij anno MDXLIII.* Aff. Etr. Suisse III supt fo 352 (cop.). — Eidg. Absch. IV 1 *D* 261 *m, n,* 265 *s*. — *Charles de Chemerey et Jean Mouchet à Granvelle.* Bade, 21 juin 1543. Aff. Etr. Suisse III supt fo 356 (or.). — *Morelet à Lucerne.* Soleure, 21 juin; *Morelet et Blancfossé à Lucerne.* Soleure, 29 juillet 1543. St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege. or. alld).

(6) Eidg. Absch. IV 1 *D* 268 *d*. — *Accord et capitulation signés par les Srs Morelet et de Blancfossé avec le capitaine Hans Kalbermatter, du Valais.* 11 août 1543. Arch. ville de Sion. (Corresp. avec la France 1510—1601.)

(7) Eidg. Absch. IV 1. *D* 289 *q*.

(8) Eidg. Absch. IV 1. *D* 287 *c*.

(9) *Morelet à Bâle.* Soleure, 21 août 1543. St-Arch. Basel *L.* 117 I. — *Le roi à Berne.* Avenay, 23 août 1543. St-Arch. Bern. (Missiven der franz. Könige. or.). — *Le roi à Bâle.* Louvois, 28 août 1543. St-Arch. Basel *L.* 117 I. — *Mandement au trésorier de l'épargne de payer à Morelet du Museau, ambassadeur en Suisse, 1000 l. t., pour quatre mois d'exercice de sa charge, du 4 juin au 1er septembre 1543.* Camp de Maroilles, 8 juillet 1543. Clairt *1215* fo 800 (cf. Inv. sommaire IV. 649).

(10) *Morelet au capitaine Hans Bircher.* Soleure, 4 juillet 1543. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen. or.)

faciliter le passage sur le territoire bernois de « quelque nombre de Italiens harquebuziers, venans encore » à la solde du roi. (1) Quant à Blancfossé, il avait, à la tête des bandes suisses, précédé de peu de jours son collègue sur la route de France. (2)

JEAN DE VILLARS, Sr DE BLANCFOSSÉ

Mission extraordinaire en Suisse

Juin — Septembre 1543

Dépêché en Suisse, au commencement de juin, (3) Blancfossé s'y rencontre avec un autre ambassadeur extraordinaire de France, Antoine Morelet du Museau, Sr de La Marcheferrière. On trouvera dans la notice précédente, consacrée à ce personnage, l'histoire de cette troisième mission de Jean de Villars.

RAYMOND PELLISSON
JEAN DU BUISSON

Mission extraordinaire aux confins des Ligues

Juillet 1543

Raymond Pellisson et Jean Du Buisson, plénipotentiaires du roi, signent à Genève, *le 4 juillet 1543,* un traité avec les députés de Berne « touchant les prieurez de Vallons, Bellevaux et Cheseriez » (Chézery). (4)

N. DE LA ROCHE

Mission extraordinaire en Suisse

Août 1543

Ce personnage se présente, au nom du roi, devant le conseil de Soleure, le 10 août, en compagnie de Morelet du Museau et de Blancfossé, et appuie les négociations de ces deux ambassadeurs extraordinaires. (5)

(1) *Françoys* (c. s. Bochetel) *aux . . advoyer, conseil et communaulte de Berne.* Avenay, 23 aout 1543. St-Arch. Bern. or.

(2) *cf.* Rott. Inventaire sommaire. IV, 667 (3e pièce).

(3) *Morelet au capitaine Hans Bircher.* Soleure, 2 juin 1543. St-Arch. Luzern (Frankr Pensionen.) or.

(4) *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 19 octobre 1541. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *D* 95. or. *R. Pellisson à Berne.* Chambéry, 4 octobre 1544. *Ibid.* 119. or.

(5) St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XXXV f° 56. (Freitag vor Oswaldi.)

MICHEL, COMTE DE GRUYÈRE

Mission extraordinaire dans la Suisse occidentale

Novembre 1543

Le comte Michel est chargé par le roi Très-Chrétien de faire en Suisse, et plus particulièrement dans son comté de Gruyère, une levée de 2000 hommes destinés à prendre part à la campagne de Piémont. Les «montres» en sont confiées au Sr de Châteauvieux. (1)

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE LA MARCHEFERRIÈRE

Mission extraordinaire en Suisse

Novembre 1543

Désigné pour accomplir une nouvelle mission extraordinaire aux Ligues, le Sr de La Marcheferrière se rendait à Soleure, lorsqu'il «tomba malade par les chemins, au moien de quoy il ne p[ut] parachever son voieaige». (2) Dans la réalité, l'envoyé de Sa Majesté ne dépassa pas Moudon. (3) Ce fut au châtelain Jean Merveilleux, chargé d'affaires *ad interim*, en l'absence de Boisrigaut, que le roi fit tenir les instructions destinées tout d'abord à Antoine Morelet. (4)

JEAN DE VILLARS, Sr DE BLANCFOSSÉ

Mission extraordinaire en Suisse

Mai–Juin 1544

Lettres de créance: Pont-Audemer, 20 avril. (5)

Rappel de créance (commun avec Boisrigaut): Paris, 8 juin 1544 (6)

Le 7 mars, Blancfossé annonce, de Paris, aux Confédérés sa prochaine arrivée aux Ligues. (7) L'envoyé royal se présente, en effet, accompagné de Boisrigaut, à la diète de Bade du 19 mai, où il refait, après l'ambassadeur ordinaire, l'éloge des troupes suisses victorieuses à Cérisoles (14 avril). Grâce à cette déclaration spontanée, le malentendu prend fin qui s'était élevé entre

(1) Bibl. Nat. f. fr. *3110* fo 205vo.

(2) *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *au canton de Berne*. Chateau-Thierry, 21 novembre 1543. St-Arch. Bern. or. parch.

(3) «Il est venu jusques a Modum qui est si près de vous.» *Boisrigaut à Berne*. Soleure, 20 janvier 1544. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 71. or.

(4) *cf.* Notice Merveilleux (chargé d'affaires), p. 338.

(5) «Nous envoyons presentement le Sr de Blancfossé, pannetier ordinaire, par devers vous pour vous faire entendre aucunes choses de nostre part...» Escript à Ponteaudemer, le XXe jour d'avril (1544). *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *à Soleure*. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(6) *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne*. St-Arch. Bern. or. parch.

(7) «En peu de temps le roy m'a commandé me retirer vers vous pour son service.» *Blancfossé à Lucerne*. Paris, 7 mars 1544. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. or.

lui et les capitaines de la dernière levée, lesquels l'accusaient d'avoir « defavorisé leur reputation ». (1) Quelques considérations ayant trait à la politique générale et aux préparatifs militaires de l'empereur amènent Blancfossé à demander aux cantons, de la part de son maître, un renfort de 4 à 6000 hommes à destination du Piémont, le passage, par le territoire bernois, des lansquenets recrutés pour le service de France en Allemagne et, surtout, l'expulsion immédiate des agents que le marquis del Guasto entretenait aux Ligues. (2)

Ces diverses requêtes, combattues par les adversaires du roi, ne sont prises qu'*ad referendum*. Mais, à la « journée » de Soleure du 16 juin, la majorité des cantons se déclare, sous certaines conditions, il est vrai, favorable à leur admission et accorde, en outre, à Boisrigaut l'autorisation, précédemment sollicitée par lui, d'envoyer 12 000 Suisses au secours de l'armée royale en Champagne. (3) A la fin de juin, Blancfossé avait rejoint la cour à Paris.

JEAN DE VILLARS, Sr DE **BLANCFOSSÉ**

Mission extraordinaire en Suisse

Juillet — Fin d'Octobre 1544

Lettres de créance : Saint-Maur, 14 juillet (4)

Rappel de créance : Villers Cotterêts, 14 août (5)

Pendant trois mois environ, Blancfossé remplace à Soleure l'ambassadeur ordinaire, Daugerant de Boisrigaut, parti, en juillet, pour la France, à la tête de la levée de 12 000 hommes que la diète du 16 juin lui avait accordée. Aussi bien le choix du roi ne pouvait se porter sur un personnage plus agréable aux Suisses. Ce fut par lui qu'ils apprirent la nouvelle officieuse de leur inclusion dans le traité de paix de Crépy (18 septembre). A son départ des Ligues, vers la fin d'octobre, le Sr de Blancfossé y laissa le châtelain Merveilleux en qualité de chargé des affaires de Sa Majesté. (6)

---

(1) *Blancfossé à Lucerne* 7 mars.

(2) *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *au canton de Berne*. Paris, 8 juin 1544. St-Arch. Bern. Missiven der franz. Könige. or. — Eidg. Absch. IV 1. *D* 379 *k*, 380 *o*, *q*. — *Berne à Boisrigaut et Blancfossé*. 29 mai 1544. Welsches Missivenb. *C* f° 28.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *D* 383 *a*, 387 *a*.

(4) « Nous envoions presentement par delà le Sr de Blancfossé, nostre pannetier ordinaire, pour resider auprès de vous durant l'absence du Sr de Boisrigault, comme personnaige que nous estimons vous aurez agreable... » Escript à St Mor des Fossez, le XIIIIe jour de juillet 1544. *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons... à Berne*. St-Arch. Luzern, Bern or. parch.

(5) *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons ... à Berne*. St-Arch. Luzern, Bern or. parch.

(6) « Der Küng hat mich heruss gefertigett zu üch unnd andern minen Herren den Eidtgnossen mich zu Solothurn zu enthalten, sin sachen unnd handlungen zu vertigen unnd üch teglich die nüwe Zittungen so er mir von sinem Leger zuschicken wert uch zu berichten. » *Blancfossé à Lucerne*. Morat, 6 août; Soleure, 3, 16, 24 et 30 septembre, 3, 9 et 17 octobre. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege; *à Glaris*. Morat, 6 août. St-Arch. Glarus; *à Soleure* même date. St-Arch. Solothurn. Akten Frankreich 1586—1600 (mal classée); *à Lucerne*. Soleure, 14 août. (Frankr. Gesandte); *à Fribourg*. Soleure, 4 septembre. (Bibl. Fribourg. Aktenstücke X, 406); *à Berne*. 4 septembre. (Bibl. Berne. Coll. Corning. or.). — *Le canton de Berne à Blancfossé*. 15 août, 1 octobre 1544. Welsches Missivenb. *C* fos 41, 47. — *Le canton de Bâle à Blancfossé*. 27 août 1544. St-Arch. Basel. Missiven 1542—1546.

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Octobre 1544

Lettres de créance: Meudon, 19 septembre (1)

Castion était à la cour depuis quatre mois environ, lorsqu'il reçut l'ordre de regagner les Ligues, afin d'informer les Suisses de l'heureuse conclusion du traité de paix de Crépy, dans lequel le Corps helvétique se trouvait réservé de la part de la France. Arrivé à Soleure, vers le 1er octobre, le représentant de la Couronne chez les Grisons y trouva Blancfossé. Plutôt que d'attendre la diète convoquée à Bade le 10 novembre, les deux envoyés français se portèrent à Lucerne, où Castion s'acquitta de sa mission et fit vérifier ses lettres de créance dont un exemplaire fut envoyé à chacun des cantons. Quelques jours plus tard, le Sr de Haldenstein se trouvait réinstallé à Coire dans ses fonctions d'ambassadeur ordinaire aux Ligues Grises. (2)

JEAN DE VILLARS, Sr DE BLANCFOSSÉ

Mission extraordinaire en Suisse

Février—Mars 1545

Désigné, dès le mois de janvier, pour se rendre à Soleure, où le poste d'ambassadeur ordinaire du roi demeurait encore vacant, (3) le Sr de Blancfossé assiste à la diète ouverte à Bade le 25 février. Il y prononce, le 27 du même mois, un discours dans lequel il cherche à rassurer les Confédérés, d'autant que ceux-ci s'estimaient insuffisamment «réservés» dans le traité de paix intervenu entre le roi et l'empereur. Après avoir mis ses auditeurs en garde contre les intrigues autrichiennes aux Ligues et s'être efforcé d'apaiser les quelques «querelles» subsistant encore, Blancfossé rentre en France au commencement de mars. (4)

---

(1) «Dieu nostre createur a, par sa divine grace et bonté, tellement inspiré les cueurs de l'empereur et de nous que nous avons faict, conclud et arresté une bonne et sincere paix et amytié ensemble, qui est chose tant prouffictable au bien universel de la chrestienté que nous sommes asseurez que vous serez pour recepvoir ung grand aise, plaisir et contantement de ceste nouvelle. Et pour ceste cause, avons depesché le Sr Jehan Jacques de Castion, nostre ambassadeur, par devers les Srs de la Ligue Grise, pour plus amplement vous en aller donner adviz...» Escript à Meudon, le XIXe jour de septembre (1544). *François* et s. Bochetel *aux cantons*. St-Arch. Luzern. Königsbriefe n° 107, or. parch.

(2) *Castion à Fribourg, à Lucerne et autres cantons.* Soleure, 2 octobre 1544, or. all. Arch. Fribourg. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *Berne à Blancfossé*, 4 octobre 1544. Welsches Missivenbuch C 47. — Eidg. Absch. IV 1 *D* 422 *a*, 427 zu *a*, 442 zu *c*; IV 1 *E* 3-7.

(3) *Meiller au canton de Lucerne.* Neuchatel, 5 février 1545. St-Arch. Luzern. (Frankr. Gesandte.) or.

(4) Eidg. Absch. IV 1 *D* 459, 460 *p*.

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE LA MARCHEFERRIÈRE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juin—Septembre 1545

Annoncé aux cantons, le 15 mai, par une missive du chargé d'affaires *ad interim*, Jean Merveilleux,(1) le Sr de la Marcheferrière était attendu avec plus d'impatience, peut-être, par les Etats protestants que par les catholiques, car les premiers voyaient en lui un coreligionnaire, très apte à leur donner des éclaircissements sur les massacres, encore mal connus, de Cabrières et de Mérindol.(2) Arrivé à Soleure le 10 juin, Antoine Morelet avisait, dès le lendemain, les Confédérés que le principal objet de sa mission consistait à «ouyr les differendz et querelles d'aulcuns particuliers, et regarder si, par «amyables compositions, ce pourroyent transiger et accorder».(3) Il s'agissait, avant tout, de réclamations pécuniaires fort vives émanées des capitaines suisses ayant participé aux dernières campagnes de Picardie et de Piémont. Certes, la diète de Bade du 16 juin, devant laquelle l'ambassadeur français protesta contre le transit par les Ligues de caisses d'armes à destination de l'Angleterre,(4) ne fit pas faire un grand pas à la «querelle» des officiers. Mais, du moins, elle témoigna des dispositions conciliantes dont étaient animées les deux parties.(5) Malheureusement, une maladie grave dont fut atteint Morelet, vers la fin d'août, le contraignit à se retirer à Bâle et, de là, en France (5 septembre). Aussi la solution du différend se trouva-t-elle, de ce fait, encore une fois ajournée.(6)

FRANÇOIS (?) DE LA RIVIÈRE

Mission extraordinaire en Suisse

Décembre 1545—Janvier 1546

Lettres de créance: Compiègne, 24 novembre 1545(7)

Le Sr de La Rivière avait assisté Morelet de la Marcheferrière pendant son ambassade aux Ligues, de juin à septembre 1545.(8) Il connaissait, par

(1) *Jean Merveilleux au canton de Lucerne.* Neuchatel, 15 mai 1545. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) or.

(2) Diète d'Aarau, 22 mai 1545. Eidg. Absch. IV 1 *E* 480.

(3) *Morelet au canton de Lucerne; au capitaine Hans Bircher.* Soleure, 11 juin 1545. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen, Gesandte.) or.

(4) Eidg. Absch. IV 1. *E* 488 *f.* — *Morelet du Museau à Lucerne.* Bâle, 12 août 1545. St-Arch. Luzern. or.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *E* 489 *k.* — *Le roi* (c. s. Bochetel) *aux cantons.* Folembray, 19 octobre 1545. St-Arch. Luzern. or. parch. — *Proposition baillée par Mr de la Marche Ferrière à Mrs de Berne*, le 11 juillet 1545. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, pièce 18.

(6) *Morelet à Lucerne.* Bâle, 5 septembre. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or; *à Soleure.* Bâle, 5 septembre. St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankr. 1530—1558. — *De la Rivière à Berne.* Bâle, 5 septembre 1545. Bibl. Berne. (Coll. Corning.) or. — *cf.* Eidg. Absch. IV 1 *F* 509 zu *nn*.

(7) «Nous envoyons presentement par delà le Sr de la Rivière pour aucunes choses que vous entendrez de luy...» Escript à Compiègne, le XXIIIIe jour de novembre (1545). *Françoys* (c. s. de l'Aubespine) *à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.

(8) «Led. Sr de la Marcheferriere est ja party pour s'en aller en France; j'espere demain matin monter à cheval pour l'aller trouver par les chemains.» *De la Rivière à Berne.* Bâle, 5 septembre 1545. Bibl. Berne. (Coll. Corning.) or.

le menu, les arguments que la Couronne pouvait raisonnablement opposer à quelques-unes des réclamations des capitaines de Piémont et de Picardie. On comprend, dès lors, la désignation dont il fut l'objet, puisqu'il s'agissait, en somme, de remettre sur pied les négociations interrompues par la maladie de Morelet.

Traitant directement avec les intéressés, le Sr de La Rivière n'avait certes aucun motif de provoquer la réunion d'une diète, laquelle eût, au contraire, donné plus de cohésion aux revendications de ces derniers. Aussi l'envoyé français ne regagna-t-il la cour, en janvier 1546, qu'après avoir pris envers les capitaines suisses des engagements que François Ier n'hésita pas à ratifier, mais auxquels l'épuisement des finances royales ne lui permit pas de faire honneur dans les délais fixés. (1)

JACQUES BERTAUT, DIT LA GRIZE

Trésorier des Ligues

Mission spéciale en Suisse

1) Février — Mars

2) Mai — Août

1546

Lettres de créance: Saint-Germain e. L., 29 janvier 1546 (2)

Successeur de Jean Hénard dans la charge de trésorier des Ligues, (3) Jacques Bertaut avait été, en mai 1543, au cours d'un voyage en Suisse, victime d'un attentat à main armée dirigé contre sa caisse plutôt que contre sa personne. (4)

Au printemps de l'année suivante (avril 1544), on le retrouve à Lyon, occupé à distribuer les pensions royales aux députés du Corps helvétique. (5)

1 Eidg. Absch. IV 1 *d*, 593.

2 «Allant presentement par delà La Grise, tresorier et payeur de voz pensions, present porteur, pour arrester avecques les cappitaines et gens de guerre qui nous ont cy devant servyz le temps et jour qu'ilz seront paiez de ce qui leur est deu, nous luy avons donné charge vous faire entendre comme nous sommes après a pourveoir à l'assignation de vosd. pensions, affin que vous congnoissiez la souvenance que nous avons des choses qui vous touchent...» Escript à Sainct Germain en Laye, le XXIXe jour de janvier 1546. *François; c. s. de l'Aubespine. aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

3 *Coppy des brieffs von der Eydtgnossen Tresorier den XVIII febr. 1546 geben zu Zerran In Picardy, unwyt von Hesdin.* St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. Trad.

4 *Comparution du trésorier des Ligues devant le conseil de Soleure, 11 mars 1543.* St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XXXIV, 398. — «Nous avons aujourd'huy receuz voz lettres, faysantes mention des brigannts qui ont detrossé le tresorier des Ligues» *Berne à Morelet du Museau.* 22 mai 1543. Welsches Missivenbuch *B.* 338. — «Les brigants se sont refugiez en Franche Comté» prisonniers a Pontarlier. *Berne à Jacques Berthod, trésorier des Ligues, à Lausanne*, 30 mai 1543. *Ibid.* 339. — *cf. Du Plessis-Lyancourt à Berne.* Fribourg, 13 avril 1550. St-Arch. Bern. Frankr. Buch I, 180. or. fr.

5 «Receu du Roy Très Chrestien, a Lyon, par les mains de Jacques Bertauld, contrerolleur de la maison dudict Seigneur et par luy commis à tenir le compte et faire le paiement des pensions generalles et particullières que icelluy Seigneur donne chascun an aux villes et quentons des anciennes Ligues des haultes Allemaignes appelez Suisses, la somme de quatre mil L. tz en escuz soleil» Altorf, 15 avril 1544. Conseil d'Uri. Bibl. Nat. f. fr. *25.950* pièce 2 or. — *Mandement à la Chambre des Comptes d'accepter en dépense, dans les comptes de Jacques Bertaud, une somme de 115.250 L. tz qu'il a employée au paiement des Suisses* (avril 1546). Bibl. Nat. f. fr. 25.723 nº 836. *cf.* Inventaire sommaire IV, 606. Actes de François Ier, IV, nº 15782.

La mission que Bertaut eut à remplir parmi les cantons en 1546 avait trait — avant tout — à la « querelle » faite au roi par les capitaines suisses ayant servi en Piémont. A tout prendre, cependant, le trésorier n'apportait, outre de bonnes paroles, que la demande d'un nouveau délai pour le payement de ces derniers. Dès lors, l'accueil qu'il reçut à la « journée » de Lucerne du 13 février devait nécessairement se ressentir de l'irritation qu'éprouvaient les Confédérés de ces continuelles remises. Sa présence à la diète eut, du moins, ce résultat que les intéressés se résignèrent à surseoir au départ d'une députation prête à se rendre à Paris; mais ce fut à la condition qu'il se chargerait lui-même de porter à son maître les doléances des créanciers de la Couronne. (1)

Une fois en France, Bertaut ajourna, autant qu'il lui fut possible, son retour aux Ligues. « La somme est trop grosse à porter en poste », écrivait-il de Montargis au canton de Lucerne, vers la fin d'avril. « Asseurez [vous] de moy comme si l'argent estoit desia en voz mains. » (2) Mais ces défaites n'avaient plus de prise sur l'esprit des Suisses. Leurs députés, se rendant à Lyon, au commencement de mai, pour y toucher l'argent des pensions, rencontrèrent à Collonges le trésorier des Ligues. Celui-ci les fit rebrousser en leur certifiant qu'ils trouveraient ces sommes à Soleure. (3) L'affirmation était erronée, mais comme, en revanche, Bertaut apportait de quoi satisfaire les capitaines de Piémont, (4) les cantons, sollicités par l'ambassadeur ordinaire Morelet du Museau, se résolurent à la patience. (5) Après avoir, aux côtés de ce dernier, assisté à la diète de Bade du 5 juillet, (6) et présidé à la distribution des pensions générales et particulières, (7) au sujet desquelles Berne suscita quelques difficultés, (8) le trésorier des Ligues rejoignit la cour en août 1546. (9)

---

(1) Eidg. Absch. IV 1. *D* 593 [4]. « Alls dann La Gryse Berto, des aller cristlichisten Kunigs Tresorier und bsaler der Eydgnossen, vor unnserenn gnedigen Herren ... » 13. Februar 1546. St-Arch. Luzern. Rathsmanual XVIII f° 15.

(2) *J. Bertaut à Lucerne.* Montargis, 21 avril (1546). St-Arch. Luzern (Frankreich Pensionen.) or. fr.

(3) *J. Bertaut à Berne.* Soleure, 28 mai 1546. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 81. or.

(4) *J. Bertaut à Lucerne.* Soleure, 17 mai 1546. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen.) or. fr.

(5) *Morelet à Ménage.* Bâle, 2 et 29 juin 1546. Bibl. Nat. f. fr. *17 889* f° 157 et 181. or.

(6) *Morelet à Berne.* Bâle, 21 juillet (1546). Frankr. Buch *E* 85. or. fr.

(7) *Estat des pensions generalles, particullieres et autres parties que le roy a presentement ordonné estre payees aux Srs des villes et quentons des haultes Allemagnes appelez Suysses par Mr Jacques Bertauld, payeur desdictes pensions, et ce pour l'annee commancant au jour et terme de Chandelleur dernière mil cinq cens quarante et six et finissant à semblable jour l'an revolu mil cinq cens quarante et sept.* Villeneuve-le-Comte, 8 juin 1546. Bibl. Nat. f. fr. *16 918* pièce 1. — *Artickell uss des Kunigs brieff gezogenn* (an Morelet). Mai 1546. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. trad. — *Quittance à J. Bertaut de 5625 L. tz par Guillme Frolich et Hanns Mettend* (Mettenweil). Soleure, 12 août 1546. St-Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) projet.

(8) *J. Bertaut à Berne.* Morat, 19 février (1546). Frankr. Buch *E* 73. or. fr. — *Morelet à Berne.* Soleure, 17 mars 1546. Frankr. Buch *E* 75. or. fr. — *J. Bertaut à Berne.* Soleure, 11 juillet 1546. Frankr. Buch *E* 83. or. — « Monsr le tresorier des Ligues, Mr Jacques Berthault, payez et baillez comptant à Messrs de Berne la somme de deux mil escuz d'or soleil. » Bâle, 21 juillet 1546 (signé) Morelet. Frankr. Buch *E* 89. — *Morelet à Berne.* Bâle, 5 septembre 1546. Frankr. Buch *E* 91. or. fr.

(9) *Morelet à Berne.* Bâle, 2 octobre 1546. Frankr. Buch *E* 93. or.

SÉBASTIEN DE L'AUBESPINE

Mission extraordinaire en Suisse

Juin 1546

Dépêché par le roi en Allemagne, le Sr de l'Aubespine s'arrête à Soleure, mais n'y rencontre point l'ambassadeur ordinaire, Morelet du Museau, que l'état de sa santé avait contraint de se retirer à Bâle. (1)

(1) *Morelet à Ménage*, Bâle, 24 juin 1546. Bibl. Nat. f. fr. 17.888, f° 145 v°. — *Gilbert Bayart à Mr de Bassefontaine*, 26 juillet 1546. Bibl. Rouen, Mss. 3201.

MISSIONS

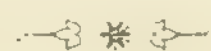
ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

EN SUISSE, DANS LE VALAIS, AUX LIGUES GRISES

ET A GENÈVE

(RÈGNE DE HENRI II)

1547—1559



1547

SUISSE

GUILLAUME DU PLESSIS
S[r] DE **LYANCOURT**

Ambassadeur ordinaire
(confirmé dans ses fonctions par Henri II)

Nouvelles lettres de créance :

Saint-Germain-en-Laye, 9 mai

Rappel de créance :

Anet, 24 juin

Résidence : Soleure.

A Fribourg, 1 mai, 9 juin	St-Arch. Luzern. Frankr. Pension
A Bade, 20, 25 juin, 1[er] juillet	Eidg Absch. IV 1 *D* 825 833 St-Arch. Luzern. Frankr Kriege

(avec Séb. de l'Aubespine)

A Fribourg, 20 septembre	Eidg Absch IV 1 *D* 851 395

Sources :

Eidg Absch. IV 1 *D* 804 851
St-Arch. Solothurn Rathsmanual XLIII (28 septembre
St-Arch Luzern Frankr Kriege: Pensionen.
Bibl. Nat. f. fr. *20 449* f° 95

Rejoint à Soleure par son successeur désigné, le S[r] de Boisrigaut, *vers le milieu de septembre,* Lyancourt quitte la Suisse *en octobre.*

✠ JEAN DE BEAUCAIRE,
S[r] DE **PÉGUILLON**

Missions répétées, de la part du duc de Guise, auprès des cantons de Soleure et de Berne

Avril — Mai 1547

1549 — 1550

[Règlement de diverses questions pendantes entre Neuchâtel et les cantons ses voisins]

Eidg. Absch. IV 1. *D* 810, 811, 820, 821
Ibid IV 1 *E* 28, 29, 57, 375, 378

SÉBASTIEN DE **L'AUBESPINE,**
ABBÉ DE BASSEFONTAINE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juin — Juillet 1547

Instruction :

Saint-Germain-en-Laye, 11 juin

[Lyancourt et lui demandent des secours aux Suisses contre l'empereur. Sondent les esprits en vue du renouvellement de l'alliance]

Bibl Nat f fr *6604* f° 5; f fr *6611* f° 1; f fr *6616* f[os] 114, 116, 118, 119; f fr *20 449* f[os] 75, 91
Eidg Absch IV 1 *D* 825, 832
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 51

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire depuis le *milieu de septembre*

Lettres de créance:

Villers-Cotterets, 10 aout

Rappel de créance:

Fontainebleau, 19 decembre

Résidence: Soleure.

A Fribourg avec Lyancourt 20 septembre	Eidg Absch IV 1 *D* 851 886
A Lucerne, 12 octobre	Eidg Absch IV 1 *D* 893 *zu e*
A Zurich 10 novembre	Eidg Absch IV 1 *D* 893 *zu e*
A Bade, 22 novembre	Eidg Absch IV 1 *D* 885 *a*

Sources:

Eidg Absch IV 1 *D* 851 902
St Arch Glarus (Frankr 10 octob
St Arch Bern. Frankr Buch *B* 15

GRISONS

JEAN JACQUES DE **CASTION**

Ambassadeur ordinaire

Résidence:
Coire et Haldenstein.

Sources:

Bibl. Nat f fr *6607* f° 5

⏀ BERTRAND RAIMBAUD DE SIMIANE, BARON DE **GORDES**

Mission spéciale auprès des syndics et conseil de Genève

Août 1547

Lettres de créance:

Villers Cotterêts, 20 juillet 1547

Pousse à la continuation de l'entente entre Genève et Berne.

Dénonce les intrigues impériales

Arch. Genève Portef histor. 1399
J Ant Gautier Hist de Genève III, 288

⏀ CHARLES DE COSSÉ, COMTE DE **BRISSAC** CHARLES DE **MARILLAC**

Ambassadeurs extraordinaires à Genève et en Suisse

Juillet—Août 1547

Lettres de créance:

Villers-Cotterêts, 22 juillet

Mettent les Confédérés en garde contre les projets de l'empereur]

Bibl. Nat f fr *20 442* f° 27, f fr *20449* f° 21, 27, 73, 85, 91 93, 95, 96
St - Arch Solothurn Rathsmanual XLIII 336
J Ant Gautier Hist de Genève III, 289 sqq

SUISSE
1548

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Ambassadeur ordinaire, puis extraordinaire, depuis la *fin de juillet.*

Résidence : Soleure.

A Bade, 7 mai, 12 juin avec Lavau	Eidg Absch IV 1 *D* 914, 951, 951 *e*, 956 *f*

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *D* 906—956
St-Arch. Luzern Frankr. Pension
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 19; *I* 153.
St-Arch. Basel *L* 117 I (1er juin)

CLAUDE DE BOMBELLES, Sr DE **LAVAU**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Janvier — Octobre 1548

Lettres de créance :

Fontainebleau, 31 décembre 1547

[Pourparlers en vue du renouvellement de l'alliance]

Itinéraire :

A Soleure, mi janvier A Bade 26 janvier	Eidg Absch IV 1 *D* 903-917
A Zurich, Bâle, Berne, Lucerne, comt de février En France, fin de mars à comct de mai	St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XLV. 233
A Bade avec Boisrigault, 7, 18 mai, 12 juin En France, fin de mai à comct de juin	Eidg. Absch. IV 1. *D* 911—951, 951 956, 976, 982

[Pour les derniers mois de sa mission, voir plus bas]

Bibl. Nat. f. fr. *6611* f° 111, f. fr. *17 888* f° 316
Eidg. Absch. IV 1. *D* 906—956
St-Arch. Luzern Frankreich Pensionen
St-Arch. Solothurn Rathsmanual XLV 233
St-Arch. Bern Frankr Buch I, 152

ANTOINE DE **GRAMONT**

Mission extraordinaire à Berne et à Fribourg

Juillet — Août 1548

Lettres de créance :

Is-sur-Tille, 28 juin

[Affaire de Beaufort-La Pallu]

Bibl. Fribourg. Aktenstücke X, 111
St-Arch. Luzern. Missiven der franz. Könige 5, 22, 28 septembre
Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 87—88
Eidg. Absch. IV 1. *D* 983—987

JACQUES **MÉNAGE**, Sr DE CAGNY

Fin de Juillet 1548 — 5 Septembre 1549

LOUIS DAUGERANT, Sr DE **BOISRIGAUT**

Fin de Juillet 1548 — Comct de Janvier 1549

[Ambassadeur ordinaire, puis extraordinaire]

GUILLAUME DU PLESSIS, Sr DE **LYANCOURT**

Fin de Juillet 1548 — Janvier 1549

GRISONS

1548

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Résidences :

Coire et Haldenstein.

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. D 961
St-Arch. Luzern, Graubünden

SUISSE

1549

LOUIS DAUGERANT, S^r DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire
(et extraordinaire)

Quitte définitivement les Ligues, le *1 janvier*, après avoir accrédité

Guillaume MAILLARD

chargé d'affaires, à Soleure, pour les affaires courantes.

CLAUDE DE BOMBELLES, S^t DE LAVAU

Fin de Juillet – Fin d'Octobre 1548
(Mission continuée)

Ambassadeurs extraordinaires pour le renouvellement de l'alliance.

Lettres de créance et de commission
(communes aux quatre plénipotentiaires):
Dijon, 12 juillet 1548

Instructions { Dijon, 13 juillet
Sancerre, 28 oct^bre 1548

Récréances et missives royales :

Lyon, 24 septembre (pour les quatre)
Sancerre, 28 octobre (pour les quatre)
Saint-Germain-e. L., 18 janvier 1549 (Ménage et Lyancourt)
Fontainebleau, 10 février (Ménage et Lyancourt)
Paris, 1er juillet (Ménage et Lyancourt)

Itinéraires :

A Soleure (les quatre), 2[illegible] juillet	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 316
A Bade (les quatre), 31 juillet au 8 août	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 309-311; Eidg. Absch. IV 1. *D* 976 *p.* 982
A Soleure (M., B., Ly.), 8-21 août, comm^t septembre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 284-316
A Bade (M., B., Ly.), 2-21 septembre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 271; Eidg. Absch. IV 1. *D* 1031 *a*
A Soleure (M., B., Ly.), 8-11 octobre (en rest. Boisrigaut)	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 275
A Berne (M., Ly. et Lavau), 11-16 octobre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 268, 271
A Fribourg (M., Ly.), 16 octobre-16 novembre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 247-268; Eidg. Absch. IV 1. *D* 1029
A Soleure (M., B., Ly.), 16-18 novembre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 237
A Zofingue (M., Ly.), 19 novembre	Eidg. Absch. IV 1. *D* 1059 II; Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 237
A Soleure (M., B., Ly.), 2[illegible] novembre-8 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 230-239

Bibl. Nat. f. fr *6601* f° 1; f. fr. *6620* f°s 7, 17, 83; f. fr. *6680* f° 18; f. fr. *16 945* f° 164; f. fr. *16 947* f° 102; f. fr. *17 330* f° 13; f. fr. *17 888* f°s 30 à 361; f. fr. *17 889* f° 199; f. fr. *17 890* f° 67-390; f. fr. *20 442* f° 27; f. fr. *20 449* f° 95; f. fr. *20 977* f° 117.

Eidg. Absch. IV 1. *D* 976-1059

Eidg. Absch. IV 1. *E* 9-159, 1585

Arch. Ville de Sion (corresp. de France 1510—1601)

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 51, 57, *L* 178

Bibl. Fribourg. Aktenstücke Mullinen XII 159

GUILLAUME DU PLESSIS, Sr DE LYANCOURT

Ambassadeur ordinaire (et extraordinaire) depuis le *4 janvier 1549*.

Pouvoir (indivisible pour Ménage et lui) : 12 juillet 1548

Pouvoir (à lui seul) : 6 septembre 1549

Ambassadeur ordinaire depuis le *5 septembre* (date du départ de Ménage)

Rappels de créance :

Paris, 31 octobre 1549
Fontainebleau, 29 décembre

Résidence : Soleure.

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *E* 177
Arch Valais. (Corresp. de France 1500—1575
St-Arch. Basel Frankr A *I* (1479 à 1659
Calendar of State Papers Foreign 1547—1553 no 194

A Fribourg (M., Ly), 11 à 17 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fo 218
A Berne (M., Ly), 18 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fo 208
A Soleure (M., B., Ly), 18—31 décembre	Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fos 197—202
A Soleure (M., Ly), 1er à 13 janvier 1549	Eidg. Absch. IV 1. *E* 9 *l*, 11 *v* Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 145
A Zofingue (M., Ly), 11 à 21 janvier	Eidg. Absch. IV 1. *E* 9 *l* Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 292
A Soleure, 27 janvier	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 273
A Berne, 30 janvier	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 271
A Fribourg, 31 janvier à 11 février	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fos 255, 271 Eidg. Absch. IV 1. *E* 29—30
A Soleure, 15—20 février	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 255
A Bade, 21 février—4 mars	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 255
A Soleure, 5—15 mars	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 218 Eidg. Absch. IV 1. *E* 52 (14)
A Berne, 16—18 mars	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 219 Eidg. Absch. IV 1. *E* 55 (17)
A Fribourg, 19—28 mars	Eidg. Absch. IV 1. *E* 55 (18), 56 (19) Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fos 225, 236
A Berne, 28 mars—3 avril	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 236
A Soleure, 4—14 avril	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 210 Eidg. Absch. IV 1. *E* 58—60
A Fribourg, 17—23 avril	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 197
A Berne, 25 avril	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 197
A Soleure, 28 avril—2 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* Eidg. Absch. IV 1. *E* 72—99 St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 56
A Bade, 2—14 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* Eidg. Absch. IV 1. *E* 107—108
A Soleure, 21 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *17 890*
A Fribourg, 24—29 juillet	Bibl. Nat. f. fr. *17 890* Eidg. Absch. IV 1. *E* 125

GRISONS
1549

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Lettres de créance spéciales pour le renouvellement d'alliance) :

Houdan, 22 février 1549

Résidences :

Coire et Haldenstein.

A Soleure en mars 1549

Sources :

Eidg Absch IV 1 *E* 121
St Arch Bern Frankr Buch *B* 63, 67
Bibl Nat f fr *16 917* pièces 2, 7
17 888 f° 322 409
17 890 f° 132 386
23 190 f° 21

A Soleure 31 juillet 22 août — Eidg. Absch IV 1 *E* 127 138; Bibl Nat f fr *17 890*; St-Arch Bern Frankr. Buch *B* 57, 61

A Berne 21 août — Eidg Absch IV 1, *E* 140*bb*

A Fribourg, 27 août 5 septembre — Eidg Absch IV 1 *E* 155 159; Bibl Nat f fr *17 890*

CHRISTOPHE **RICHER**

Mission extraordinaire en Suisse

Juillet 1548 Septembre 1549

Résidence : Bâle.

[Richer est chargé de provoquer l'adhésion de ce canton au renouvellement de l'alliance]

Bibl Nat f fr 2757 f° 108, 110, 113 117, f fr *6616* f° 140, f fr *16 917* pièces 2, 7, 23, f fr *17 888* f° 258 400, f. fr. *17 890* f° 199—388; f fr *20 577* f° 18

SÉBASTIEN DE **L'AUBESPINE**

Mission extraordinaire à Bâle

Août Septembre 1548

Commission : Aiguebelle, 6 août

[Affaire Schertlin de Burtenbach. Intelligences nouées avec Strasbourg

L. Paris Négociations relatives au règne de François II, p X XII

RAYMOND DE **MARRION**

Mission extraordinaire en Suisse

Septembre 1548

Mode de distribution des pensions Affaire d'Aimé de Beaufort, S[r] de Rolle.]

Bibl Nat f fr *6616* f° 110 ; f fr. *17 888* f° 253, 281, 310

PIERRE DE **LA FONTAINE**

Mission financière en Suisse

1548—1549

Étude des mesures propres à accélérer les payements à faire en Suisse]

Rathsmanual Soloth XLV 290
Bibl Nat f fr. *17 890* f° 210

SÉBASTIEN DE **L'AUBESPINE**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse

Juin 1549

Lettres de créance :

Saint Germain e. L. 25 mai

[Dernières instructions royales relatives au renouvellement de l'alliance

Bibl Nat f fr *6601* f° 1, f fr *6620* f° 12, 17 18, 13 , f. fr *17 888* f° 220, 330, 334 ; f. fr. *17 890* f° 67, 120, 322, 331

SUISSE

GUILLAUME DU PLESSIS, S[r] DE **LYANCOURT**

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance :

Paris, 7 avril
S[t]-Germain-e.L., 24 avril
Boulogne s mer, 20 mai
S[t]-Léger, 14 juillet
S[t] Germain-e L., 29 août

Résidence : Soleure.

Itinéraire :

A Bade, 28 janvier	Eidg. Absch. IV 1 *E* 210 *ee*
A Fribourg, 5 à 11 mars	Eidg. Absch. IV 1 *E* 241—242
A Bade, 17 mars	Eidg. Absch. IV 1 *E* 251—252 *dd*
A Fribourg, 10, 13, 30 avril	Eidg. Absch. IV 1 *E* 265 *d* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*. 180
A Moudon, 2 mai	St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*. 183 St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankr. 1500—1558
A Fribourg, 30 mai	Eidg. Absch. IV 1 *E* 294—295
A Bade, 17, 30 juin	Eidg. Absch. IV 1 *E* 321—340
A Berne, 7 juillet	Eidg. Absch. IV 1 *E* 296 (4)
A Bade, 11 août	Eidg. Absch. IV 1. *E* 382—389
A Bade, 6 octobre	Eidg. Absch. IV 1. *E* 436—438

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *E* 210—453
St-Arch. Soloth. Corresp. Frankr. 1500—1558. Rathsmanual XLVIII, 525
Bibl. Fribourg. Aktenstücke X, 115, 419
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 178—193

LYANCOURT meurt à Soleure le *19 novembre*, à 9 heures du matin.

Jean MERVEILLEUX
secrétaire-interprète
assume d'office l'intérim dès ce jour-là.

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, S[r] DE **LA MARCHEFERRIÈRE**
JACQUES **CANAYE**

Juges de marche pour le roi.

MATHIEU **COIGNET**

Procureur pour le roi.

Juin — Septembre 1550

Commission : Amiens, 10 mai

[Journées de marche de Payerne.
Liquidation des prétentions de certains cantons et particuliers à l'encontre du roi

Bibl. Nat. f. fr. *3110*; f. fr. 22 *490* f[o] 27
Arch. Nat. *J 470* n° 4 [illegible]
Eidg. Absch. IV 1 *E* 306—317, 332, 356—371, 399—412

St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*. 190

GRISONS

JEAN JACQUES
DE **CASTION**

Ambassadeur ordinaire

Rappel de créance : 12 juillet

Résidences :
Coire et Haldenstein.

Castion se rend à la Cour
au début de l'année.

Il rejoint son poste à Coire dans la
première quinzaine d'avril.

Sources :

Eidg. Absch. IV 1 *E* 235, 267, 317, 360, 368, 382, 392, 403
St-Arch. Chur. Frankr. 1550
St-Arch. Luzern. Frankr Kriege: Bündnisse
Bibl. Nat. f. fr. 3568 f° 43
Ibid. Coll. Brienne *116* f° 57; *119* f° 1

1551

SUISSE

Jean MERVEILLEUX
Chargé d'affaires ad interim

jusqu'au commencement de *février*,
Eidg. Absch. IV 1 *E* 1527

époque de l'arrivée aux Ligues de

ANTOINE MORELET DU MUSEAU,
Sr DE **LA MARCHEFERRIÈRE**
Ambassadeur ordinaire.

Lettres de créance :
Blois, 11 janvier

Rappel de créance :
Blain, 8 juillet

Résidences : Bâle, puis Soleure.

A Bâle, les 3, 9 février	St Arch Luzern Frankr Gesandte
A Soleure, 22 février	St Arch Luzern Frankr Pensionen
A Bade, 10 mars	Eidg. Absch. IV 1 *E* 167 *e*
A Bale, 23 mars	St - Arch Luzern Frankr Pension
A Bade, 8 juin	Eidg. Absch. IV 1. *E* 508 *m*, 516–517 zu *m*
A Soleure, 17, 18 juillet	Eidg. Absch. IV 1 *E* 587 St - Arch Luzern Frankr Kriege
A Bale, 31 juillet	St - Arch Luzern Frankr Kriege
A Soleure, 21 septembre	St - Arch Luzern Frankr Kriege
A Bade, 30 septembre	Eidg Absch IV 1 *E* 553, 559
A Buren, 18 octobre	St - Arch. Luzern Frankr Kriege
A Soleure, 11 novembre	Eidg Absch. IV 1 *E* 587 zu *r*
A Bade, 23, 30 novembre	Eidg Absch IV 1 *E* 579–580 St - Arch Luzern Frankr Kriege

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *E* 467–588
St-Arch. Luzern. Frankr Gesandte
Ibid. Frankr. Pensionen
St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankr. 1500–1558
St-Arch. Zürich. Frankr. II
Arch Valais (Corresp France 1500 à 157.)

GRISONS

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

Résidences : Coire et Haldenstein.

Bibl Nat Coll Brienne *116* f° 57

SUISSE

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE LA MARCHEFERRIÈRE

Ambassadeur ordinaire

Rappels de créance et Missives royales :

Blois, 3 janvier
Chatillon, 21 janvier
Villers-Cotterets, 23 février
Inzwiller, 1er mai
Camp de Porthedore, 10 mai
Saint-Germain-en-L., 23 juin
Reims, 21 novembre

Résidences : Soleure et Bâle.

A Soleure, 1er, 22 février	Eidg. Absch. IV 1 E 600. St. Arch. Luzern Frankr. Pension.
Bâle, 1 mars	Eidg. Absch. IV 1 E 602 Z. 11 a
Soleure, 1er, 15 mars	Eidg. Absch. IV 1 E 607 [illegible]
Lucerne, 21 mars	Eidg. Absch. IV 1 E 612 a
Bâle, 23 mai	St. Arch. Luzern Frankr. Pension
Soleure, 7 octobre	St. Arch. Luzern Frankr. Pension

L'ambassadeur passe en France, en vertu d'un congé, les mois d'*avril, mai* et *juin*, pendant lesquels

Jean MERVEILLEUX

est chargé d'affaires.
Eidg. Absch. IV 1 E [illegible]

LE Sr DE LA MARCHEFERRIÈRE

meurt à Bâle le 27 *octobre*.

Jean MERVEILLEUX

chargé d'affaires

dès cette date à
la fin de novembre

Lettres de créance :

Chalons, 11 novembre
Eidg. Absch. IV 1 E 729, 730, 742

SÉBASTIEN SCHERTLIN DE BURTENBACH

Mission extraordinaire auprès des cantons occidentaux.

GABRIEL ARNOLD

Mission extraordinaire dans les cantons du Nord et de l'Ouest.

Mars — Avril 1552

Lettres de créance :
Fontainebleau, 1er, 2 et 14 février

Demande de passage en faveur des lansquenets levés en Souabe pour le service du roi

Eidg. Absch. IV 1 E 610, 615, 624
St.-Arch. Solothurn Rathsmanual I 102
St. Arch. Bern Missiven der franz. Könige 30 avril 1552

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *22 490* f° 33
Ibid. Coll. Moreau *921* f° 76v°, 261—263
St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankr 1500–1558
St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
Ibid. Frankr. Kriege
Eidg. Absch. IV 1 *E* 600–712
Felix Platter's Selbstbiographie f° 947

SÉBASTIEN DE **L'AUBESPINE**

Ambassadeur ordinaire

depuis la *fin de novembre*

Lettres de créance :

Reims, 31 octobre

Résidence : Soleure.

A Bade, le 12 décembre | Eidg. Absch. IV 1 *E* 731 *h*, 739

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *E* 728–739
St-Arch. Basel. Franz. Gesandtschaft *B* 1 1500–1698
St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. Kriege
St-Arch. Bern. Missiven der franz. Könige
St-Arch. Solothurn. Rathsmanual *L* 155

GRISONS

—

JEAN JACQUES DE **CASTION**

Ambassadeur ordinaire

Résidences :

Coire et Haldenstein.

Sources :

St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege 15 janvier
St-Arch. Chur 22 sept. 1552

CLAUDE **PASCHAL** MATHIEU **COIGNET**

Juges de marche pour le roi

Octobre 1552

Journées de marche de Payerne, des 10 et 11 octobre

Eidg. Absch. IV 1 *E* 706–70[illegible]
Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° 21

FRANÇOIS LALLEMENT, Sr DE **MARMAIGNE**

Mission spéciale en Suisse

Octobre 1552

Diète de Bade du 21 octobre
Demande d'un secours de 10 000 hommes pour l'armée royale

Eidg. Absch. IV 1 *E* 709 *a*, 710 *i*

SUISSE

—

SÉBASTIEN DE **L'AUBESPINE**, ABBÉ DE BASSEFONTAINE

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Chantilly, 3 janvier
St Germain-e/L., 19 juin
Chantilly, 9 juillet
Fontainebleau, 4 décembre

Résidence : Soleure.

A Soleure, jusqu'au 20 janvier	Bibl. Nat. f. fr. 22 [illegible] f° 31 St-Arch. Zurich Frankr. II St-Arch. Bern Frankr. Buch N 521
A Berne, 2[illegible] janvier	Eidg. Absch. IV 1 E, 75[illegible] 751 l. St-Arch. Luzern Frankr. Kriege
A Fribourg, 2[illegible] janvier	St-Arch. Zurich Frankr. II Eidg. Absch. IV 1 E, 75[illegible] 751 II.
A Bade, 9 février	Eidg. Absch. IV 1 E 759 760 c, d
A Soleure en mars et jusqu'au milieu d'avril	Arch. Fribourg Frankreich
A Fribourg, 2[illegible] 24 avril	St-Arch. Solothurn Frankr. 1500-1558 Eidg. Absch. IV 1 E 776-778
A Soleure en mai et jusqu'au milieu de juin	St-Arch. Luzern Frankr. Kriege St-Arch. Bern Frankr. Buch II 15; *H* 5. Eidg. Absch. IV 1 E 79[illegible] [illegible]
A Bade pendant la 2e moitié de juin	St-Arch. Luzern. Frankr. Pension Eidg. Absch. IV 1 E 780-78[illegible]
A Hoeckingen 1er juillet	St-Arch. Luzern Frankr. Kriege St-Arch. Zurich Frankr. II

CLAUDE DE **CHÂTEAUVIEUX**

Mission extraordinaire en Suisse

Juin 1553

Commission : 28 mai.

Mise sur pied d'une levée obtenue par S. de l'Aubespine

Eidg. Absch. IV 1 E 78[illegible]
St-Arch. Luzern. Frankreich Pensionen.
Bibl. Nat. f. fr. [illegible]

A Soleure, en juillet et août	St-Arch. Zürich. Frankr. II. Eidg. Absch IV 1 *E* 838 zu *ce*. St-Arch Luzern Frankr. Kriege.
A Bade, 4 septembre	Eidg. Absch IV 1 *E* 835 836 *ce*
A Soleure, en septbre-octobre, pendant la plus grande partie de novembre, et en décembre	St-Arch Zurich Frankr. II. Eidg. Absch IV 1 *E* 860, 875
A Fribourg, 3 novembre	Eidg. Absch IV 1 *E* 859 [2]
A Bade, 13 novembre	Eidg. Absch IV 1. *E* 851--859
A Fribourg, 12 décembre.	Eidg Absch IV 1 *E* 868 875

Sources :

St-Arch. Zürich. Frankr. II
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *N*521 : II. 10. 15, 16 ; *H* 5, 7
St-Arch. Solothurn Frankr Corresp. 1500 1558
St-Arch Luzern Frankr Pension Kriege
Arch Fribourg Missivenb XV. 139v°. 141
Eidg. Absch IV 1 *E* 753 875

GRISONS

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire.

Résidences :

Coire et Haldenstein.

Il meurt à Haldenstein *au printemps* et est, presque aussitôt, remplacé par

JEAN DES MONSTIERS DU FRAISSE, ÉVÊQUE DE BAYONNE.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *20 447* f° 1
Aff. Etr. Grisons. I. 231
Inv sommaire I. 359 360

‡ GABRIEL DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Juin 1553

(Levée d'enseignes grisonnes pour l'armée française en Toscane)

Bibl. Nat. f. fr. *4738* f° 11 15

SUISSE

SÉBASTIEN DE **L'AUBESPINE**, ABBÉ DE BASSEFONTAINE

Ambassadeur ordinaire.

Se rend en congé en France dans la *première quinzaine de janvier*, et rejoint son poste à Soleure *le 14 février*.

Eidg. Absch. IV 1 *E* 887-888 zu *d*

Durant cette absence, l'ambassade est gérée par

Petermann de CLÉRY chargé d'affaires ad interim, assisté de

Hugues SCHULER truchement, et de

Robert LE GRAS secrétaire de l'ambassadeur.

Le *16 octobre* S. de l'Aubespine quitte Soleure, après y avoir installé son successeur

BERNARDIN **BOCHETEL**, ABBÉ DE St LAURENT,

lequel avait pris possession des services de l'ambassade dès le *10 du même mois*.

Lettres de créance [illegible]

Itinéraire (de S. de l'Aubespine) :

Soleure jusqu'au 28 février — Eidg. Absch. IV 1 *E* 887, 888. St.-Arch. Zürich Frankr. II. St.-Arch. Luzern Frankr. Krieg.

Bade 1er-15 mars — St.-Arch. Luzern Frankr. Krieg. Bibl. Nat. f. fr. *3121* f° 15.

Soleure 18 mars-18 avril — Eidg. Absch. IV 1 *E* 916 zu *q*. St.-Arch. Bern Frankr. Buch *B* 15. St.-Arch. Luzern Frankr. Privile.

CHARLES DE **MARILLAC**,[1] ÉVÊQUE DE VANNES

BERNARDIN **BOCHETEL**,[2] ABBÉ DE St-LAURENT

Mission extraordinaire en Suisse

afin d'y négocier, avec les députés du margrave Albert de Brandebourg, la mise en liberté du duc d'Aumale, prisonnier de ce prince.

(1) 15 février - 19 avril }
(2) 19 février - comm^t d'avril } *1554*

Bibl. Nat. f. fr. *3121* f° 1, 28. Coll. Clairambault *[illegible]* f° [illegible].

Itinéraire :

Soleure, jusqu'au 28 février
Bade 1er-15 mars
Bade 1er-15 mars
Soleure 18 mars-18 avril

Bade, 9-18 avril	Eidg Absch. IV 1. *E* 899-902 Arch. Valais. 1500 à 1575
Soleure, fin avril à mai	Eidg Absch IV 1 *E* 930 zu *c*
Bade, 4 juin	Eidg Absch. IV 1 *E* 938-949 St-Arch Luzern. Frankr Kriege
Soleure, juin juillet	
Fribourg, 13 juillet	Eidg. Absch. IV 1 *E* 950-318
Soleure, 18, 20 juillet	St Arch Luzern Frankr. Kriege.
Bade 23 juillet	Eidg. Absch IV 1. *E* 966 *l*, 975-976
Soleure, août	Eidg. Absch. IV 1 *E* 988 zu *c* St-Arch Zurich. Frankr II. Bibl Nat. f. fr *3121* fº 15
Bade, 3 à 9 septembre	Eidg Absch IV 1. *E* 995-996, 1002
Aarau, 10 septbre	Bibl Nat. f. fr. *20991*
Soleure, 11 sept. à 16 octobre	Eidg Absch. IV 1. *E* 1014, 1072. St-Arch Zurich Frankr. II. Bibl Nat. f fr *20991*

Itinéraire (de B. Bochetel):

Bade, 19 novbre	Eidg Absch. IV 1. *E* 1059 *f*, 1065 *z*, 1073 zu *l*

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *E* 886-1078

St-Arch Luzern. Frankr. Pensionen, Kriege, Gesandte, Privilegien.)

St-Arch. Zürich. Frankr. II

St-Arch. Bern. Frankr. Buch *E* 111: *H* 15

Arch. Valais. Corresp. de France 1500—1575)

Arch. Fribourg France

Bibl. Nat. f. fr. *3121* fos 3—28
3142 fº 81
20991

Ibid 500 Colbt *393* fos 13, 15

Ibid. Clairambt *346* fº 229; *347* fos 1557-1643; *396* fº 251

DIÈGUE DE **MANDOSSE**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Avril 1554

Lettres de créance: 20 mars

Demande de 6000 hommes. Diète de Bade du 6 avril

Bibl. Nat. Cab des Titres. Vol. Reliés *1039* fº 576; *1040* fº 212

Bibl. Nat f. fr. *4538* fº 48; f. fr. *1289* fº 17

Eidg. Absch. IV 1 *E* 902 *q*

‡ GABRIEL DAUGERANT Sr DE **BOISRIGAUT**

Mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Avril 1554

[Levée de 3000 hommes pour l'armée française en Toscane]

Bibl Nat f. fr. *3121* fº 59; f. fr. *4538* fos 14, 15-17

Mém de Monluc edit. de Ruble. *I* 151

1554

GRISONS

JEAN **DES MONSTIERS DU FRAISSE**, ÉVÊQUE DE BAYONNE

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Coire.

Il quitte les Grisons en *decembre* et croise en chemin son successeur

LOUIS DE SALAZAR, S^r D'**ASNOIS**

Ambassadeur ordinaire depuis *décembre*.

Missives royales :

Commencement de septembre
St-Germain-en-L., 25 décembre

Sources :

Bibl. Nat. fr. *3113* f° 77; *16.011* f° 32; *20.991*
Ibid. Clair^t *346* f° 988, 999; *347* f° 1577; *348* f° 1821; *875* f° 250
Eidg. Absch. IV 1 *E* 902
Mis des Monstiers Mérinville, Un évêque-ambassadeur au XVIe siècle. Limoges 1895

CLAUDE **PASCHAL**
MATHIEU **COIGNET**

Juges de marche pour le roi.

SÉBASTIEN DE **GUMIN**

Procureur du roi.

Avril 1554

[Journées de marche de Payerne des 25 et 26 avril

Eidg. Absch. IV 1 *E* 910, 913

1555

SUISSE

—

BERNARDIN **BOCHETEL**, ABBÉ DE St-LAURENT

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Amboise, 2 avril
Villers-Cotterets, 30 septembre

DIÈGUE DE **MANDOSSE**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Juillet 1555

Lettres de créance :

Saint-Germain-en-L., 5 juillet

Levée de 1000 hommes. Diète de Soleure du 20 juillet

Bibl. Nat. Cab^t des Titres. Vol. Reliés *1010* f° 212
Eidg. Absch. IV 1 *E* 1280, 1282

Résidence : Soleure.

A Bade, 21 janvier — Eidg. Absch. IV 1. *E* 1122 *g* ; 1126 *p*

A Bade, 11 et 20 mars — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1149–1168 ; St-Arch. Luzern. Frankr. Pens.

A Bade, 7 mai — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1200–1213

A Bade, 25 juin — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1255 *a*. 1268 zu *kk*

Diète de Soleure, 20–29 juillet — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1280–1283

Fribourg, 5 août — St-Arch. Basel

Bade, 28 octobre — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1319 *r*

Sources :

Eidg. Absch. IV 1 *E* 1107–1319
St-Arch. Luzern Frankr. Gesandte
Ibid. Frankr. Pensionen
Ibid. Frankr. Kriege
Arch. Valais Corresp. des ambrs de France 1560–1575
St-Arch. Aarau. Abschiedeband I 2 avril
Bibl. Nat. f. fr. *3142* f° 81
Ibid. 500 Colbt *393* f° 33

‡ ANNIBAL DE SALAZAR, St D'**ASNOIS**

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises.

Juillet 1555

Levée de troupes pour le service du roi.

Bibl. Nat. f. fr. *20977* f° 179

GRISONS

—

LOUIS DE SALAZAR, St D'**ASNOIS**

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Coire.

Sources :

Bibl. Nat. f. fr. *3144* f° 52. 79
3143 f° 77. 78
Ibid. Clair. *348* f° 1925

LOUIS DE LORRAINE, CARDINAL DE **GUISE**

Mission de circonstance auprès de la diète de Bade, à son retour d'Italie.

Novembre 1555

Bibl. Nat. 500 Colbt *393* f° 25. Clair. *354* f° 5579

SUISSE

BERNARDIN BOCHETEL, ABBÉ DE St LAURENT

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Pontlevoy, 6 février
St Germain-e. L., 26 novembre, 26 décembre

Résidence : Soleure.

Déplacements :

Bade [illegible] avril	Eidg. Absch. IV 1. *[illegible]* *aa, bb*
Bade 15 juin	Eidg. Absch. IV 1. *[illegible]* 11 *v, aa*
Bade 7 octobre	Eidg. Absch. IV 1. *[illegible]* 11 *v, aa*; Arch. Fribourg; St. Arch. Luzern Frankr. Kriege
Bade, 17-20 octobre	St. Arch. Soloth. Frank. 1500-1558
Diète de Soleure 29 octobre	Eidg. Absch. IV 1. *[illegible]* 21-22

Sources :

Eidg. Absch. IV 1 *[illegible]* 22
Bibl. Nat. 500 Colb^t *[illegible]* f° 19
St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege
St. Arch. Zurich Miss. von der franz. Könige
St. Arch. Soloth. Corresp. Frankreich 1500-1558
Bibl. Nat. f. fr. *20.522* f° 61
20.540 f^o [illegible]

GRISONS

LOUIS DE SALAZAR, S^r D'ASNOIS

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Coire.

Sources :

Bibl. Nat. Coll. Clairamb^t *[illegible]* f^o [illegible]
Ibid. Coll. Brienne *[illegible]* f^o [illegible]
Ibid. 500 Colb^t *397* f^o [illegible]

DIÈGUE DE MANDOSSE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Octobre — Décembre 1556

Lettres de créance : Paris, 7 octobre

Levée de deux régiments dont il prend le commandement et qu'il conduit en Italie

Bibl. Nat. f. fr. *20.522* f° 61 ; f. fr. *20.540* f° 135
Ibid. 500 Colb^t *[illegible]* f° 1
Cab^t des Titres Vol. Reliés *1040* f° 212
Calendar of St. Papers Venetian 1555-1556 n° 651 ; Foreign 1553 à 1558 f° 263-265

SUISSE

—

BERNARDIN **BOCHETEL**, ABBÉ DE St-LAURENT

Ambassadeur ordinaire.

Rappels de créance :

Fère-en-Tardenois, 29 mai
Compiègne, 21 juin
Paris, 22 août
Saint-Germain-e. L., 5 décembre

Résidence : Soleure.

Déplacements :

Bade, 1er février	Eidg. Absch. IV 1 *F* 25 *r*
Bade, 5 avril	Eidg. Absch. IV 1 *F* 31 *t*, 32 *dd*
Lucerne, 8, 16 juin	Eidg. Absch. IV 1 *F* 37 *a—d*, 38
Bade, du 27 juin au 5 septembre, presque sans interruption.	Bibl. Nat. f fr *20.520* Arch. Fribourg Eidg. Absch. IV 1. *F* 41—50
Diète de Soleure 25 septembre	Eidg. Absch. IV 1 *F* 51 *r*
Lausanne, 28 septembre	Arch. Fribourg
En France, fin septembre mi-novbre	
De retour à Soleure, le 16 novembre.	St-Arch. Zürich Frankr. II
A Bade, 30 novembre	Eidg. Absch. IV 1. *F* 58 *t*.

Durant son absence.

Hugues CLERC,

secrétaire-interprète, est chargé d'affaires ad interim

Fin de Septembre-Mi-Novembre.

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *F* 25—59
St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 15
St-Arch. Luzern. Missiven der franz. Könige
Ibid. Frankr. Kriege
St-Arch. Solothurn Denkw. Sachen LVII no 94.
Bibl. Nat. 500 Colbt *391* fos 25, 37, 51, 57, 63, 71, 75; *393* fos 31, 52, 83, 91, 105, 111, 123, 127, 153, 159, 173, 275, 277, 307, 311, 315, 335, 427; *396* fos 157, 175, 227, 231, 235, 259, 263
Ibid. Clairambt *349* fo 254; *350* fo 3471
Ibid. f. fr. *3140* fo 28; f fr. *22 190* fo 36
Aff. Etr. Venise VII, 311.

‡ MATHIEU **COIGNET**

Mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Mai Juin 1557

Instructions : Paris, mai 1557.

[Surveillance occulte des agissements du St d'Asnois]

Bibl. Nat. Coll. Brienne *119* fos 5, 13
Ibid. f. fr. *6617* fos 16, 18

DIÈGUE DE **MANDOSSE**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Juin — Août 1557

[Vaines démarches en vue de l'obtention d'une levée. Diètes de Bade des 27 juin, 20 juillet et 2 août]

Bibl. Nat. f. fr. *20.520* fo 1; f. fr. *20.529* fo 67, 500 Colbt *391* fo 67; *393* fo 119.
Coll. Brienne *119* fo 13
Coll. Clairambt *350* fo 3139; f. fr. *3121* fo 41
Eidg. Absch. IV 1 *F* 41—46

FRANÇOIS LALLEMENT, Sr DE **MARMAIGNE**

Mission spéciale à Berne et à Fribourg.

Septembre 1557

[Réquisitoire contre les projets ambitieux d'Emmanuel-Philibert de Savoie]

Arch. Fribourg. France 4 septembre 1557
St-Arch. Luzern. Frankreich Kriege

1557

GRISONS

LOUIS DE SALAZAR, S[r] D'ASNOIS

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Coire.

D'Asnois est rejoint à Coire, en mai, par son successeur désigné, Mathieu Coignet ; mais celui-ci quitte les Grisons au bout de quelques semaines sans avoir réussi à luy lever le siège.

Sources

Bibl. Nat. 500 Colb. *391* f° 2 [illegible] f° 241, 25[illegible], 26[illegible]

Ibid. f. fr. *3127* f° 61

6617 f° 11 à 18

3 950 f° 23

Aff. Étr. Venise VII [illegible]

JACQUES BOCHETEL, S[r] DE LA FOREST

Mission extraordinaire en Suisse.

Septembre 1557

Lettres de créance : Paris, 29 août.

Demande et obtention d'une levée de 10 000 hommes. Diète de Soleure du 25 septembre.

Eidg. Absch. IV 1 [illegible] p. [illegible]

1558

SUISSE

BERNARDIN BOCHETEL, ABBÉ DE S[t] LAURENT

Ambassadeur ordinaire.

Rappel de créance : Paris, 16 février.

Lettres de rappel : Paris, 25 avril.

Résidence : Soleure.

A Bade, du 1er au 2 mai — Eidg. Absch. IV 1 [illegible] — Bibl. Nat. Coll. Brienne *110* f° [illegible]

L'abbé de S[t] Laurent est rejoint à Soleure, le 23 *mai*, par son successeur et quitte la Suisse au *commencement de juin*. Eidg. Absch. IV 1 [illegible]

MATHIEU **COIGNET**

Ambassadeur ordinaire
depuis le *23 mai.*

Lettres de créance:

Paris, 25 avril

Missives royales:

Reims, 27 juillet
St-Germain e. L., 26 décembre

Résidence: Soleure.

A Bade avec Bochetel, 25 mai	Eidg. Absch. IV 1. *F* 67 *b*
A Bade, 19 juin.	Eidg. Absch. IV 1. *F* 71 *aa*

Sources:

Eidg. Absch. IV 1. *F* 62–71
St-Arch. Zürich. Frankr. II
St-Arch. Luzern. Frankr. Pension.
St-Arch. Bern. Frankr. Buch II 42. 43; *D* 267; ***E*** 273
Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fos 169, 263, 335, 351; *396* fo 241
Ibid. Coll. Brienne *110* fos 39, 45; f. fr. *17 981* fos 1–16

GRISONS

—

LOUIS DE SALAZAR,
Sr D'**ASNOIS**

Ambassadeur ordinaire.

Quitte Coire, vers la *fin de mars*,
et regagne la France.

JEAN JACQUES
DE **CAMBRAY**

Ambassadeur ordinaire
depuis *juin*

Sources:

Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fos 195, 223, 351; f. fr. *1129* fos 111, 115; f. fr. *6604* fo 59; f. fr. *17 981* fos 6, 12; f. fr. *20 601* fo 67; f. fr. *23 192* fos 43, 66
Aff. Etr. Venise X, 648; XII, 286; XIV, 63

CLAUDE DE **CHÂTEAUVIEUX**

Ambassadeur extraordinaire
en Suisse.

Juin 1558

(Levée de 6000 hommes)

Bibl. Nat. f. fr. *17 981* fos 1, 4, 6
Corresp. des Saulx-Tavanes (Académie de Dijon 1877) fo 35

SUISSE

MATHIEU COIGNET

Ambassadeur ordinaire.

Résidence : Soleure.

A Bade le 4 juin. Eidg. Absch. IV 1. [illegible]

Vers le *milieu de juillet.*

Coignet apprend le décès de Henri II, survenu le *10* du même mois, et en fait aussitôt part au Corps helvétique.

Sources :

Eidg. Absch. IV 1. *F* 88-93.
St-Arch. Bern. Frankr. Buch II, 42.
St-Arch. Basel. Frankr. Pensionen 1517-1778, I, 3.
St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen.
Bibl. Nat. f. fr. *17 981* f°s 21-24.

GRISONS

JEAN JACQUES DE CAMBRAY

Ambassadeur ordinaire.

Résidence: Coire.

Sources :

Aff. Etr. Venise XIX, 193.
Rott. Invent. sommaire, IV, 296-298.

AMBASSADE ORDINAIRE

EN

SUISSE

1547 1559



GUILLAUME DU PLESSIS, Sr DE LYANCOURT

Ambassadeur ordinaire.

Février Octobre 1547

Lettres de créance: février (François Ier)[1],

Saint-Germain-en-Laye, 9 mai (Henri II)[2].

Rappel de créance: Anet, 24 juin 1547[3]

Le Sr de Lyancourt, ambassadeur ordinaire du roi, s'installe à Soleure le 20 février,[4] venant de Bâle où il avait eu quelques conférences avec son prédécesseur, le St de la Rivière, chargé de l'intérim de l'ambassade depuis le départ de Morelet de la Marcheferrière, titulaire de ce poste.[5]

Le premier soin du représentant de la Couronne Très-Chrétienne fut de se rendre à la «journée» de Bade du 28 du même mois, d'y réclamer l'autorisation, déjà sollicitée par La Rivière, d'une levée de 15000 hommes et de dénoncer aux cantons les pratiques que l'on supposait nouées auprès d'un certain nombre d'entre eux, à la suggestion du gouverneur de Milan, en vue de les détacher de l'alliance du roi. Aussi bien cette dernière allégation ne reposait sur aucun fondement sérieux, non plus, d'ailleurs, que celle attribuant à l'empereur le dessein d'occuper brusquement tout le pays situé entre Bâle et Genève, de manière à couper les communications de la France avec les Ligues.

Fâcheusement impressionnés par cette très inopportune «proposition» du nouvel ambassadeur; déçus, en outre, dans leur espoir de toucher, sur le champ,

1 *cf.* p. 331

2 Nous escripvons presentement au S de Lieneourt, nostre conseiller maistre d'hostel ordinaire et ambassadeur par dela, vous faire entendre aucunes choses de nostre part ... Escript a Sainct Germain en Laye le IX jour de may 1547 *Henry* ... de l'Aubespine *a Lucerne*, *a Berne*, *a Soleure*, *à Fribourg*, *a Bâle*. St Arch Luzern, Bern, Solothurn, Basel, Bibl Fribourg Aktenstucke X. 109 or parch

3 *Henry* c. s. de l'Aubespine *a Berne*. St Arch. Bern or parch

4 *Lyancourt (Du Plessys) à Lucerne.* Liestal, 19 fevrier 1546/47 St Arch Luzern Frankr Pensionen, or Impr Eidg Absch. IV 1 D ... parmi les pieces de l'annee 1546 On releve aux archives de Soleure Rathsmanual XLIII une mention de sa comparution devant le Conseil de cette ville, le 8 février 1547 Il y est dit qu'il se rend a Bale pour affaires urgentes Il est donc permis de supposer qu'il fit une premiere apparition a Soleure vers le commencement de ce mois

5 *Audience accordée au S de Lyancourt, a son passage a Soleure* Zinstag nach Agathe (8 fevrier 1547). Rathsmanual Solothurn XLIII

leurs pensions, les représentants des cantons ajournèrent toute réponse quant à la concession de la levée, et décidèrent d'envoyer une députation à Lyon, « aux frais du roi », si, dans la quinzaine, l'argent attendu n'était point arrivé à Soleure.(1) Une démarche personnelle que tenta Lyancourt auprès des conseils de Berne et de Fribourg, les 17 et 21 mars, n'obtint pas un meilleur succès(2) et les assemblées tenues le 22 mars à Lucerne par les « Waldstætten » et le 28 à Bade par le Corps helvétique se prononcèrent dans le même sens que la diète générale du mois précédent.(3)

Sur ces entrefaites, François Ier mourut. Cette nouvelle, confirmée de bonne source aux députés réunis à Soleure le 18 avril, modifia, d'une manière sensible, les dispositions des Confédérés à l'égard de la Couronne. Le jeune roi, par la bouche de son ambassadeur, demandait qu'on lui fît crédit durant quelques semaines. Cette requête, reconnue raisonnable, fut agréée à l'unanimité, et Lyancourt autorisé à lever 15 000 hommes quand il le jugerait à propos, pourvu qu'il s'abstînt d'en recruter à Bâle et à Schaffhouse, deux cantons que leur position à la frontière de l'empire astreignait à une certaine réserve.(4)

L'ambassadeur permanent accompagna Sébastien de l'Aubespine,(5) envoyé extraordinaire de Henri II, à la diète de Bade de la Saint-Jean (fin de juin),(6) dans laquelle furent examinées les conséquences probables, pour la France et les Ligues, de la bataille de Mühlberg et du désastre subi par les princes luthériens d'Allemagne. Malgré qu'un certain nombre de « querelles » eussent été réglées par lui dans l'intervalle des deux diètes,(7) Lyancourt en vit surgir d'anciennes qu'il croyait assoupies et dont quelques-unes — telles celles des capitaines de Piémont et de Picardie — avaient donné bien des inquiétudes à ses prédécesseurs. Comme, en outre, il était menacé d'une « *journée de marche* » et que certains cantons soulevaient des objections quant au mode de distribution des pensions accordées à leurs sujets ou ressortissants,(8) on lui dépêcha, de la cour, Daugerant de Boisrigaut, lequel avait une connaissance approfondie de ces questions. Les deux envoyés du roi firent auprès des gouvernements cantonaux les démarches nécessaires en vue d'aplanir toutes difficultés.(9) Ces démarches furent couronnées de succès, et Lyancourt put quitter la Suisse en octobre 1547, y laissant son collègue et successeur Boisrigaut en qualité d'ambassadeur ordinaire.

---

(1) Eidg. Absch. IV 1 *D* 779 *aa*, 784 *z* u. *aa*.
(2) Eidg. Absch. IV 1 *D* 793.
(3) Eidg. Absch. IV 1 *D* 794 *d*, 799 *l*.
(4) Eidg. Absch. IV 1 *D* 801 *c*.
(5) *cf.* cette notice (juin—juillet 1547).
(6) *Lyancourt à Lucerne* (Bade, 1er juillet 1547) St-Arch. Luzern (Frankr. Kriege).
(7) Eidg. Absch. IV 1 *D* 825 *d*, *e*, 832, 833.
(8) *Lyancourt à Lucerne* (Soleure, 20 avril; Fribourg, 1er mai et 9 juin 1547) St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen, or).
(9) A Fribourg, le 20 septembre (Eidg. Absch. IV 1 *D* 854); à Soleure, le 28 septembre (Mittwuch Michaelis) (*cf.* St-Arch. Solothurn Rathsmanual XLIII).

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Ambassadeur ordinaire

Mi-Septembre 1547—Juillet 1548.

Ambassadeur extraordinaire

Juillet 1548—Janvier 1549.

Lettres de créance: Villers-Cotterêts, 10 août 1547;[1]

Dijon, 12 juillet 1548.[2]

Rappels de créance: Fontainebleau, 19 décembre 1547;[3]

Lyon, 22 et 24 septembre 1548.[4]

Pouvoirs: Dijon, 12 juillet 1548.[5]

Instructions: Dijon, 13 juillet 1548;[6] Sancerre, 28 octobre 1548.[7]

Le Sr de Boisrigaut arrive à Soleure vers le milieu de septembre **1547,** afin d'y remplacer Guillaume Du Plessis, Sr de Lyancourt. Mais, ainsi que je viens de le dire, ce dernier demeure encore un mois entier avec lui. Tous deux se présentent devant le conseil de Fribourg, le 20 septembre, à l'effet d'obtenir la révocation de la «*journée de marche*» assignée au 29, leur maître paraissant résolu à s'arranger à l'amiable avec les créanciers de la Couronne.[8] Huit jours plus tard, Boisrigaut et son collègue font une proposition identique au conseil de Soleure, en l'accompagnant, cette fois, de considérations générales sur la politique autrichienne qu'ils qualifient sévèrement.[9] Les envoyés français recommandent, en outre, aux Confédérés la ville de Constance, à laquelle le roi portait un intérêt marqué et qu'il cherchait à faire admettre dans l'alliance des cantons.[10] Le 20 octobre, enfin, nous retrouvons Boisrigaut à Lucerne, dévoilant les pratiques fomentées aux Ligues depuis Milan et la Franche-Comté.[11]

Au fond, ces voyages fréquents, ces démarches répétées auprès des gouvernements cantonaux n'avaient qu'un but: préparer les voies au renouvellement de l'alliance entre la Couronne et le Corps helvétique dans son entier, y compris Zurich dont l'accession eût été un succès pour le négociateur

(1) «Envoyant presentement nostre amé et feal conseiller et maistre d'hostel ordinaire, le Sr de Boisrigault, pour resider nostre ambassadeur aupres des Srs des Ligues, nous luy avons donné charge vous faire entendre et exposer aucunes choses de nostre part...» Escript à Villiers Coste Restz, le Xe jour de aoust (1547). *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Zurich... Soleure... Glaris... Fribourg... Bâle...*, St-Arch. Zürich, Solothurn, Glarus, Basel. Bibl. Fribourg. (Aktenstücke X, 407.) or. parch.

(2) *Henry... aux cantons.* (Lettres de créance en vue du renouvellement de l'alliance; communes à Ménage, Boisrigaut, Lyancourt et Lavau.) Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fos 142, 144.

(3) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* St-Arch. Luzern. or. parch.

(4) *Henry... à Berne et à Fribourg* Bibl. Nat. f. fr *17 888* fo 88; *à Bâle* (24 septembre). St-Arch Basel. Frankr. *L* 117 I.

(5) Bibl Nat. f. fr. *17 888* fo 144.

(6) Bibl. Nat. f. fr *17 888* fos 30, 39

(7) Bibl. Nat. f. fr. *16 945* fo 164

(8) Eidg. Absch. IV 1. *D* 854 (396

(9) «Creances de Mrs de Boisrigaut et de Lyancourt exposées devant le Conseil de Soleure.» Mittwoch St Michaelis (28 septembre 1547). Rathsmanual Solothurn XLIII, 416.

(10) Eidg. Absch. IV 1. *D* 884 b, 894 zu *x* 6.

(11) Eidg. Absch. IV 1. *D* 893 zu *x.* — *Boisrigaut à Glaris.* Lucerne, 10 octobre 1547. St-Arch. Glarus. or.

français. (1) Servi par les circonstances, Boisrigaut trouva une entrée en matière assez opportune en annonçant à la diète de Bade du 22 novembre la naissance d'une princesse, fille de Henri II, et en demandant aux cantons, de la part de ce dernier, d'en accepter le parrainage. Ce témoignage d'estime et de déférence, dont ils s'enorgueillissaient, impressionna d'une manière favorable les Confédérés à l'égard du jeune roi. L'offre fut acceptée. Mais, afin de bien établir, qu'aux yeux de ses membres, les intérêts matériels primaient les satisfactions d'amour-propre, la diète décida, en même temps, que le *« droit de marche »* suivrait son cours, si les « querelles » subsistantes n'étaient pas « vuydées » dans un délai donné. (2)

Malade à Soleure, Boisrigaut s'était vu dans l'impossibilité d'assister en personne à la « journée » de Bade du 19 décembre. Son truchement aux Ligues, Jean Merveilleux, y avait fait accélérer le départ pour Paris de l'ambassade chargée de tenir sur les fonts baptismaux la petite princesse ; mais la question du « renouvellement » en était toujours au même point. (3) Le Sr de Lavau, (4) dépêché de Fontainebleau à la rescousse, assista, accompagné du fils de l'ambassadeur ordinaire, à la diète générale du 23 janvier **1548.** Je dis ailleurs le sens de la proposition pleine de mesure qu'il y fit. En revanche, le ton agressif des observations présentées au nom de Boisrigaut provoqua de vives protestations de la part des capitaines de Picardie, et les députés réunis à Bade ne dissimulèrent pas leur mécontentement à ce sujet. (5) Aussi, ni dans la « journée » du 12 mars, (6) ni dans celle du 7 mai, (7) les ambassadeurs français ne purent-ils obtenir que les Confédérés entrassent en matière sur la question du nouveau traité. Cet état de choses dura jusqu'à la diète de Bade du 12 juin, dans laquelle la majorité des cantons répondit enfin aux vœux du roi, bien que celui-ci persistât à contester à ses alliés le droit qu'ils s'arrogeaient de l'assigner à tout propos devant des « *journées de marche* ». (8)

Compris, lui deuxième, dans les lettres de créance de l'ambassade extraordinaire envoyée aux Ligues pour y négocier le renouvellement de l'alliance, Boisrigaut, quoique souffrant, participa pendant cinq mois aux travaux de ses collègues. (9) Mais il n'attendit point que l'œuvre fût achevée pour se faire relever de ses fonctions. Prêt à quitter Soleure dès le mois de décembre

(1) *Boisrigaut à Berne*, Soleure 9 novembre 1547. St-Arch. Bern, Frankr. Buch *B* 45 or. Eidg. Absch. IV 1. *D* 893 zu *x*.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *D* 88[illegible] *a*, 888 [illegible] 89[illegible] zu [illegible] — *cf.* Documents inédits sur l'histoire de France [illegible] Paris, Négociations relatives au règne de François II, p. [illegible] 893 attribue à tort à S. de L'Aubespine la demande faite à Bade au nom du roi par Boisrigaut.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *D* 89[illegible] *f*.

(4) *cf.* Amb. extr. janvier–octobre 1548.

(5) Eidg. Absch. IV 1. *D* 906 *l*, 915, 917.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *D* [illegible] *p*.

(7) Eidg. Absch. IV 1. *D* 9[illegible].

(8) Eidg. Absch. IV 1. *D* 9[illegible] *e*, [illegible] 5[illegible] *l*.

(9) *Boisrigaut à Bâle*, Soleure 1[illegible] juin 1548. St-Arch. Basel *L* 117 [illegible]. *au roi*, Soleure, 8 octobre 1548. Bibl. Nat. f. f. 17888 f[illegible] min. — *Les ambassadeurs de France au roi*, Berne, 11 octobre 1548. *Ibid.* f. 271 min. Fribourg [illegible] novembre 1548. *Ibid.* f. 2[illegible] min.

1548,(1) il prit congé du conseil de cette ville le 2 janvier **1549**, et se mit en route le surlendemain,(2) après avoir accrédité Guillaume Maillard en qualité de chargé d'affaires pour la besogne courante.(3) C'était un adieu définitif. Boisrigaut ne revit jamais ce pays de Suisse où s'était écoulée près de la moitié de son existence.

GUILLAUME DU PLESSIS, S^r^ DE LYANCOURT

Ambassadeur extraordinaire

Juillet 1548—Janvier 1549.

Ambassadeur ordinaire

Janvier 1549—Novembre 1550.

Lettres de créance et de commission (communes à Jacques Ménage, Louis Daugerant de Boisrigaut et Claude de Bombelles-Lavau): Dijon, 12 juillet.(4)

Instructions: Dijon, 13 juillet;(5) Sancerre, 28 octobre 1548.(6)

Pouvoirs (à lui seul): Etaples, 6 septembre 1549.(7)

Rappels de créance: Lyon, 24 septembre;(8) Sancerre, 28 octobre 1548;(9) Saint-Germain-e./L., 18 janvier;(10) Fontainebleau, 10 février;(11) Paris, 1er juillet(12) et 31 octobre;(13) Fontainebleau, 29 décembre 1549;(14) Fontainebleau, 13 janvier;(15) Saint Germain-e./L., 29 mars;(16) Paris, 7 avril;(17) Saint-Germain-e./L., 24 avril;(18) Boulogne-s./Mer, 20 mai;(19) Saint-Léger, 14 juillet;(20) Saint Germain e./L., 29 août 1550(21)

Bien que l'alliance conclue à Lucerne par Lamet, le 5 mai 1521, ne dût prendre fin que le 31 mars 1550, soit trois ans, jour pour jour, après la mort de François Ier, le successeur de ce prince s'était, dès son avènement, préoccupé d'en assurer la continuation. Sébastien de L'Aubespine, les Srs de

(1) «Je n'adresse point ceste lettre au S. de Boisrigault, d'autant que j'estime qu'il soit desja party, ainsy que je luy ay cy devant escript.» *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Menage et Lyancourt.* St-Germain-e. Laye, 8 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 324. or.

(2) Audience de congé: Mittwoch nach Circumcisionis 1549. St-Arch. Solothurn. Rathsmanual XLVII. — Départ: Freitag vor Epiphania. *Ibid.* f° 4. — «Kunigklich Maiestat hat gefallen mich, uff min Ansuchen, widerumb zu beruffen, angesachen schwache myns libs.» *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 3 janvier 1549. St-Arch. Bern. Evangelische Abschiede. A 76.

(3) «Le Sr de Boisrigault partist de ce lieu le jour d'hier pour vous aller trouver.» *Menage et Lyancourt au roi.* Soleure, 5 janvier 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 299. min. — Eidg. Absch. IV 1 E S. 16. — *Boisrigaut à Lucerne.* Payerne, 6 janvier 1549. St. Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. or. «Je vous advise que j'ay heu grand peyne et travail à venir jusques icy pour le maulvais temps que j'ay heu, et ay demeuré plus d'ung moys à venir jusques en ce lieu.» *Boisrigaut à Menage et Lyancourt.* St Germain-e. L., 7 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 85. or.

(4) *cf.* Notice Boisrigaut. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 144.

(5) *cf.* Notice Boisrigaut. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fos 30, 39.

(6) *cf.* Notice Boisrigaut. Bibl. Nat. f. fr. *16 945* f° 164.

(7) *Pouvoir au Sr de Lyancourt, l'un des ambrs pour le roy aux Ligues, pour ordonner seul des fraiz et despenses necessaires pour parachever le faict du renouvellement d'alliance entre ledict Sr et les*

Brissac et de Marillac et, en dernier lieu, le Sr de Lavau,[1] assisté de l'ambassadeur ordinaire, Daugerant de Boisrigaut, avaient, à différentes reprises, pendant les quinze premiers mois du nouveau règne, engagé les députés suisses à soumettre cette question à leurs gouvernements. Aussi, quand la majorité des cantons se fût, dans la diète de Bade du 12 juin, prononcée pour l'ouverture immédiate des négociations,[2] Henri II se hâta-t-il de dépêcher aux Ligues une ambassade solennelle, avec la mission de « renouveler » l'ancienne alliance au mieux des intérêts de la Couronne. Le 12 juillet, le roi, étant à Dijon, accréditait auprès du Corps helvétique, en qualité d'ambassadeurs extraordinaires : Jacques Ménage, Sr de Cagny, Louis Daugerant, Sr de Boisrigaut, Guillaume Du Plessis, Sr de Lyancourt et Claude de Bombelles, Sr de Lavau.[3] Le second de ces diplomates était à Soleure depuis neuf mois. Ses trois collègues l'y rejoignirent vers la fin de juillet.[4] Jean Jacques de Castion, ambassadeur de France à Coire, fut chargé de provoquer, en temps opportun, l'adhésion des Ligues Grises au nouveau traité.

Je n'ai pu retrouver l'instruction préliminaire adressée, de la cour, à Boisrigaut, le 4 juin, à la veille de la diète dans laquelle le Corps helvétique se décida à traiter avec le gouvernement royal. Il est vrai que l'instruction générale, remise le 13 juillet à Ménage et à ses collègues,[5] ne laissait rien à désirer en fait de précision. Aussi la tâche des envoyés français eût-elle été, de ce chef, singulièrement facilitée si leurs premières ouvertures avaient rencontré un accueil favorable auprès des Suisses. Mais l'entente entre les

Sr *des Ligues et autres choses concernans le faict de sa charge et commission.* Etaples, 6 septembre 1549 (et non 6 juin). Bibl. Nat. f. fr. *16 917*, 1re pièce.

(8) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Bâle.* St-Arch. Basel. or. parch. *L. 117 I.*

(9) *Henry* (c. s. Bochetel) *aux cantons « ou à leurs ambassadeurs la où ilz sont assemblez ».* St-Arch. Bern. or. parch.

(10) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Bâle.* Bibl. Nat. f. fr. *17 330* fº 13. or. parch.

(11) *Henry* (c. s. Bourdin) *à Fribourg.* Bibl. Fribourg. Aktenstucke XII, 45.

(12) *Henry* (c. s. Bochetel) *à Lucerne, ... à Soleure* (commune à Ménage et à S. de l'Aubespine.)

(13) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Soleure.* St-Arch. Solothurn. or. parch.; *à Fribourg.* Bibl. Fribourg. (Aktenstücke X, 415.) or. parch. Bibl. Nat. f. fr. *3110* fº 37vº. cop.

(14) *Henry* (c. s. Bourdin) *à Berne.* Bibl. Bern. Coll. Corning. or. parch.

(15) *Henry à Bâle.* St-Arch. Basel. *L. 117 I.*

(16) *Henry* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Bibl. Fribourg. Aktenstucke X, 413. or. parch.

(17) *Henry* (c. s. Bourdin) *à Fribourg... à Berne.* Arch. Fribourg. or. parch. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 178. or. parch.

(18) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch. *I*, 182. or. parch.

(19) *Henry* (c. s. Bourdin) *à Fribourg ... à Berne.* Arch. Fribourg. or. parch. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 187. or. parch.

(20) *Henry* (c. s. Bourdin) *à Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 193. or. parch.

(21) *cf.* Eidg. Absch. IV 1 *E*. 137 *w.*

(1) *cf.* Ambassades extraordinaires, années 1547 et 1548.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *D* 955 *f.*

(3) *Commission du roi pour le renouvellement de l'alliance.* Dijon, 12 juillet 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fº 142.

(4) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 29 juillet 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fº 316. min. — *Les mêmes au connétable et au chancelier*, même date. *Ibid. 17 888* fº 315. min. — *Ménage et Lyancourt au pays de Valais.* Soleure, 18 août 1549. Arch. ville de Sion. Corresp. de France 1510—1601.

(5) *Mémoire dernier apporté par le S. de la Vau.* Dijon, 13 juillet 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fº 39.

parties devait être d'autant plus laborieuse que chacune d'elles estimait son alliance indispensable à l'autre (1) et que, si le roi caressait l'espoir d'obtenir ses fins à peu de frais, les Confédérés, en revanche, n'avaient pas perdu la mémoire des sommes énormes versées entre leurs mains, lors de la mission d'Antoine de Lamet en 1521, et s'apprêtaient à se montrer « merveilleusement durs » avant que de « venir à l'effect et conclusion de l'affaire ». (2)

Sans doute, il y avait quelque exagération de la part du roi Très-Chrétien à prétendre prouver aux cantons que le renouvellement de l'alliance était « trop plus à leur advantage et prouffict » qu'au sien. (3) Et d'abord le péril autrichien, que les ambassadeurs français ne cessaient de signaler aux Confédérés depuis bientôt quinze mois, n'était pas près de fondre sur les Ligues. De ce que la ville de Constance, au sort de laquelle s'intéressait une partie du Corps helvétique, (4) avait été contrainte de recevoir une garnison impériale (fin d'août), (5) il ne suivait pas, en effet, que la frontière de Suisse fût plus menacée du côté de l'Allemagne qu'elle ne l'était par le passé. (6) Cette occupation, d'ailleurs, semblait inévitable du jour où les Confédérés, requis de prêter appui à leur voisine de l'Est, n'avaient pu tomber d'accord entre eux quant à l'opportunité de la secourir. (7) Or si ce nouveau succès de Charles-Quint devait porter ombrage à quelqu'un de ses rivaux, n'était-ce pas, avant tout, au roi de France, lequel avait inutilement cherché à faire entrer Strasbourg et Constance dans l'alliance des Suisses et à fortifier la situation de ces deux cités, vrais boulevards avancés de son royaume contre l'Autriche ? (8) L'empereur, au reste, s'efforçait de rassurer le Corps helvétique et de le convaincre de son désir « d'observer la bonne voysinance et ligue hereditayre ». (9) Il demandait même à nouer avec les cantons une amitié plus étroite. Or, qu'ils crussent ou non à la sincérité de ces démonstrations bienveillantes, les Suisses avaient tout intérêt à s'en prévaloir pour vendre leur alliance plus

---

(1) « Et leur est cette alliance trop plus proffictable qu'elle n'est à moy. » *Le roi à Menage et Lyancourt.* St-Germain-e./L., 21 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 327. or.

(2) *Le roi à Menage et Lyancourt.* Châtillon-sur-Loing, 3 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 390. or.

(3) *Ibid.*

(4) « L'on praticque Constance, ville prochaine à la terre de ces Srs, si vifvement qu'elle est en terme de se rendre à composition amiable avec l'Empereur » *Brissac et Marillac au roi.* Soleure, 2 août 1547. Bibl. Nat. f. fr. *20 449* fo 95. cop.

(5) *Les ambassadeurs de France au roi et à son conseil.* Soleure, 27 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fo 279. min.

(6) *Le canton de Glaris aux ambassadeurs de France.* 27 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fo 282. or. — *Schertlin aux mêmes.* Bâle, 23 septembre 1548. *Ibid.* fo 201. or. all'. — *Les ambassadeurs de France au roi.* Soleure, 11 août 1548. *Ibid.* fo 316. min. — *Bullinger à Calvin.* Zurich, 15 octobre 1548. Calvini Opera. (Ed. Baum.) XIII, 62.

(7) *Les ambassadeurs de France au roi.* Soleure, 14 et 25 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fos 284, 298. min.

(8) *Les ambassadeurs de France au roi.* Soleure, 19 et 25 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fos 284, 289. min. — *cf.* Louis Paris. Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II, p. XI—XII.

(9) *L'empereur aux cantons.* Augsbourg, 8 juillet 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fo 317. trad. fr. — *cf.* Tillier. Geschichte Bern's III, 386.

cher au roi Très-Chrétien. « Leur peuple et pays sont pouvres, » écrivaient à Henri II Ménage et Lyancourt, « et pour ceste cause ne peuvent demeurer « sans party pour servir à quelque grant prince et pour en avoir argent . . . . « et s'ilz ne traictent avecques vous, il leur est necessaire traicter avecques « l'Empereur. »[1]

Malgré ses imperfections et ses obscurités manifestes, l'alliance de 1521 devait, aux termes des instructions qu'ils avaient reçues à Dijon, servir de modèle aux ambassadeurs de France pour la rédaction du traité futur. Dans le cas où les Suisses eussent consenti à n'apporter, de leur part, aucune modification à l'œuvre du Sr de Lamet, le roi ne se fût pas opposé au renouvellement intégral des capitulations de Lucerne.[2] Mais cette éventualité n'était guère à prévoir. Aux nouveaux articles proposés par les cantons, le roi songeait, d'ores et déjà, à répondre en demandant l'insertion de certaines clauses qui l'eussent mis à l'abri des interprétations abusives dont son père et lui avaient eu à souffrir. Tel était l'article relatif à l'exercice du *« droit de marche »*, article obscur dont la révision s'imposait, puisque, sans avertissement préalable, qu'il eût pris, ou non, l'agrément de ses supérieurs, tout créancier de la Couronne prétendait au privilège de soumettre sa *« querelle »* à un arbitrage coûteux et souvent inutile. Dans une autre partie du traité, les Suisses étaient autorisés, en cas qu'ils fussent assaillis chez eux, à rappeler brusquement leurs troupes du service de France et à réclamer du roi un secours de 200 lances, 12 pièces d'artillerie et 25 000 écus « par quartier ». Or, l'empereur étant maître de Constance, il eût suffi d'une incursion de cent chevaux allemands en Thurgovie pour que ce secours devînt exigible. Henri II demandait donc à n'y être obligé que si les cantons étaient envahis par « armée puissante et notable ».[3] Il désirait, de plus, conclure la nouvelle alliance pour la durée de son règne et *dix ans* après.[4]

C'étaient là, certes, des améliorations importantes, dont l'insertion dans le traité projeté eût été la très bien venue en cour de France. Mais il en était une autre, à ce point désirable, qu'elle constituait à elle seule, dans l'esprit du roi, « tout le fondement de la dicte alliance ».[5] Il s'agissait, en effet, d'amener les Confédérés à prendre l'engagement, non seulement de défendre contre toute attaque de l'étranger les provinces possédées par leur allié en 1549, c'est-à-dire, outre le royaume de France proprement dit, le duché de Savoie qui lui était annexé depuis près de douze ans, mais encore d'aider Sa Majesté à reconquérir les terres jadis sous la domination de ses prédécesseurs.

---

(1) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 26 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. 17 888, f° 239, min.

(2) *Les ambassadeurs de France au roi*, Bade, 3 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. 17 888, f° 311, min.

(3) *Le roi à Ménage et Lyancourt*, Châtillon-sur-Loing, 5 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. 17 890, f° 130, or.

(4) *Les ambassadeurs au connétable*, Zofingue, 17 janvier 1549. Bibl. Nat. f. fr. 17 890, f° 290, min.

(5) *Le roi à Ménage et Lyancourt*, Châtillon-sur-Loing, 5 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. 17 890, f° 130, or.

soit le duché de Milan, le comté d'Asti, la seigneurie de Gênes et les villes de Boulogne et de Calais. Au besoin, Henri II se « fust eslargi » à n'exiger le concours des bandes suisses que pour la *conquête* des villes possédées par l'Anglais et la *défense* des provinces italiennes, supposé qu'il se rendît maître de celles-ci avec les seules forces de son royaume; mais, même réduite à ces proportions, la question était grosse de conséquences pour les deux parties, puisque c'était, à tout prendre, sur elle que roulait l'intérêt le plus évident du « renouvellement ». (1)

En acceptant de comprendre Milan, Gênes et Asti — redevenus français — au nombre des provinces dont ils garantissaient la paisible jouissance au roi, les Suisses donnaient prise au mécontentement de l'empereur. En s'engageant à défendre le Piémont et la Savoie contre Charles-Quint et son protégé, Emmanuel-Philibert, ils méconnaissaient les droits d'une illustre maison, momentanément dépossédée, mais dont ils n'avaient cessé d'être les alliés. Aussi bien c'était sur ce terrain qu'allait se livrer aux Ligues une sérieuse bataille diplomatique, au cours de laquelle les agents impériaux devaient trouver, sans beaucoup de difficultés, l'occasion de semer la discorde parmi les Confédérés.

Les cantons du centre, ainsi que je l'ai dit ailleurs, (2) n'avaient pas vu sans jalousie leurs alliés de Berne, de Fribourg et du Valais s'enrichir des dépouilles du duc de Savoie. Travaillés par les ambassadeurs de l'empereur et du pape, les « Waldstætten » n'eussent jamais consenti à prêter main-forte aux cantons occidentaux dans une guerre soulevée au sujet de l'occupation du pays de Vaud. Or, il était à prévoir qu'en signant le renouvellement d'alliance, le roi, ainsi qu'il en avait manifesté l'intention, garantirait à ces Etats la possession de leurs conquêtes, englobées « dans les pays et sujets de Messrs des Ligues ». Afin de prévenir cette sanction du fait accompli, Lucerne et les cantons de son parti n'étaient pas éloignés d'exiger de leurs Confédérés, soit la restitution directe au prince de Piémont des provinces arrachées à son père, soit — ce qui n'eût pas modifié le résultat final — la remise du litige à l'arbitrage du Corps helvétique. Berne, Fribourg et le Valais ne paraissaient, il est vrai, nullement disposés à obtempérer à pareille sommation, mais, outre que cette menace inopportune de restitution forcée semait la défiance au sein des Ligues, elle n'eût pas manqué, poussée à fond, de rendre très précaire l'occupation française en Savoie et en Piémont.

Telles étaient les questions fort délicates qui s'imposèrent à l'attention des ambassadeurs français, dès leur arrivée en Suisse. La première diète à laquelle ils assistèrent à Bade, le 30 juillet **1548**, (3) tout en les renseignant sur les dispositions des divers membres du Corps helvétique à l'égard de la Couronne, les rendit, pour leur malheur, certains de trois choses, à savoir qu'il

(1) *Le roi à ses ambassadeurs* Châtillon-sur-Loing, 3 novembre 1548 Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 330 or. — *Ménage et Lyancourt au connétable* Zofingue, 17 janvier 1549 *Ibid.* *17 890* f° 290. min.

(2) *cf.* Notice Beauvais.

(3) Eidg. Absch. IV 1 *D* 976 *p.*

leur serait difficile, pour ne pas dire impossible, de se maintenir dans les limites de leur instruction; (1) que toute négociation sérieuse était subordonnée au règlement des « querelles » subsistant encore du règne précédent; (2) et, enfin, que le renouvellement ne se ferait « que par moyen d'argent et bienfaictz ». (3)

Tout aussitôt après leur audience, laquelle eut lieu le 4 août, (4) les représentants de Henri II répartirent entre eux la besogne. Boisrigaut et Lavau, plus au fait que leurs collègues des usages des Ligues, et plus aptes, en conséquence, à démêler les intrigues particulières qui s'y liaient, furent chargés de tenir tête aux « querelleurs » (5) et de recruter dans chaque Etat suisse des « pratiquants » disposés à entreprendre, à forfait, la conversion de leurs communes ou de leurs cantons à l'idée même du renouvellement. (6) Parmi ces « pratiquants » à la solde du roi figurent, en bonne place, Farel et Calvin. (7) Quant à Ménage et à Lyancourt, ils conservèrent dans leurs attributions les négociations avec les gouvernements cantonaux, tâche ingrate, d'autant que la scission entre les cantons du centre et les cantons occidentaux s'aggravait de jour en jour et que chacun de ces deux groupes cherchait à accaparer à son profit tous les avantages que devait procurer au Corps helvétique, pris dans son ensemble, le nouveau traité. (8)

Des opinions très divergentes s'étaient manifestées à la journée de Bade quand il s'était agi de répondre à la proposition faite, au nom du roi, par ses ambassadeurs. Zurich, toujours hostile aux alliances étrangères, s'appliquait à gagner à ses vues les Etats protestants. Quelques cantons, et non des moindres, se montraient résolus à mener vivement les négociations; d'autres, tout en se déclarant favorables au renouvellement, ajournaient leur décision. (9) Les Grisons, enfin, subordonnaient leur adhésion à celle des Suisses. (10)

(1) *Le roi aux ambassadeurs.* St-Germain e. L., 8 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 324. or. *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 5 janvier 1549. *Ibid.* f° 296 min.

(2) *Les ambassadeurs français au roi.* Bade, 3 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 311. min.; *au connétable*, même date. *Ibid.* f° 312 min.

(3) *Ménage et Lyancourt au roi.* Zofingue, 18 janvier 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 275. min. « Et quant ilz se souvyennent du grant argent que le feu roy a despendu pour faire l'alliance, ilz ne se veullent contenter de la seulle raison. » *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 15 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 247. min.

(4) Eidg. Absch. IV 1. *D* 982 *a*).

(5) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 26 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 239 min. Eidg. Absch. IV 1. *D* 976 *p*.

(6) *Autres parties payées par les ordonnances desdits ambassadeurs pour pentions et dons faictz à aulcuns particuliers desdits quentons pour pratiquer et moyenner ledit renouvellement d'alliance...* (1549). Bibl. Nat. f. fr. *16 917* f° 32; cf. *Ibid.* f° 70 sqq. — *Les ambassadeurs au roi.* Zofingue, 17 et 18 janvier 1549. *Ibid.* *17 890* f°s 275, 290. min.

(7) *A Mons' le chastelain Merveilleux la somme de 40 l. 10 s. t. ... a luy ordonnee pour son remboursement de semblable somme qu'il a payee pour despense faicte par Maistre Jehan Calvyn et Guillaume Farel pour estre allez ès quantons des protestans pour le faict de la dicte alliance...* (Dépenses du 2 au 16 juin 1549). Bibl. Nat. f. fr. *16 917* f° 102.

(8) *Mémoire du S' Richer sur l'alliance du roy avec M's des Ligues.* 1549. Bibl. Nat. f. fr. *20 977* f° 147[21] impr.

(9) Eidg. Absch. IV 1. *D* 976 *p*.

(10) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 28 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f°s 195, 196. min.

De retour à Soleure vers le 11 août,(1) les ambassadeurs du roi dépêchèrent l'un d'entre eux, le Sr de Lavau, à la diète de Bade du 16 de ce mois-là,(2) et, tous ensemble, assistèrent à une troisième « journée » tenue dans la même ville le 24 septembre.(3) Si, malgré l'activité qu'ils déployaient, les négociations traînaient en longueur, la faute semblait imputable au seul conseil royal. Leurs instructions, en effet, bien qu'elles parussent prévoir toutes les éventualités, étaient muettes sur des questions de première importance, celle du service des pensions, par exemple, qui leur avait été imparfaitement exposée, à leur départ, et les mettait dans l'obligation de demander à la cour un supplément d'informations.(4) En outre, l'argent leur faisait défaut. Comment, alors qu'ils ne réussissaient pas eux-mêmes à toucher leurs traitements,(5) eussent-ils pu disposer de sommes suffisantes pour entretenir le zèle des « pratiquants » et « vuyder les querelles » qu'ils avaient mission de composer? La fuite du trésorier des Ligues, Jacques Bertaut (août 1548) diminuait encore leurs ressources et augmentait leur embarras.(6)

Ce qui rendait surtout pénible la situation des ambassadeurs français, c'était l'opiniâtreté des membres du conseil royal, particulièrement du connétable, à n'apporter aucune modification aux instructions du 13 juillet.(7) « Ensuyvez-les « de poinct en poinct, — écrivait-on de Lyon à Ménage et à Lyancourt, le « 7 septembre — sans vous eslargir davantaige, congnoissant clairement ledict « Seigneur (roy) que, de tant plus il s'eslargist en toutes gracieusetez, de tant « plus ilz prennent occasion de l'importuner en choses desraisonnables. »(8)

Grâce à cette obstination jusqu'alors insurmontable, certaines « querelles », que des concessions opportunes eussent apaisé, avaient pris un développement imprévu. La plus importante, celle du comte de Gruyère, eût suffi, à elle seule, à entraver la marche des négociations de l'alliance.(9) Chargé par François Ier, en novembre 1543, de lui procurer 2000 hommes, Michel de Gruyère les avait levés dans son comté et dépêchés en Piémont, où leur conduite indisciplinée faillit compromettre le succès de Cérisoles. Dès ce temps-là, une partie de la solde de ces mercenaires restait impayée. Aussi bien, toutes les requêtes adressées à la cour de France par le comte afin d'obtenir le

(1) *Les ambassadeurs au roi* Soleure, 11 aout 1548. Bibl. Nat. f. fr *17 888* f° 316 min

(2) Eidg. Absch. IV 1. *D* 1002 *f*.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *D* 1031 *g*.

(4) *Le conseil de France aux ambassadeurs du roi.* Mâcon, 5 aout 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 307. or. — *Le roi aux ambassadeurs.* St-Germain-e/L., 15 novembre 1548. *Ibid. 17 890* f° 326. or.

(5) *Les ambassadeurs au connétable.* Bade, 25 février 1549. Bibl. Nat. f. fr *17 890* f° 246. min.; *au roi.* Soleure, 16 mai 1549. *Ibid. 17 888* f° 355. min.; *au roi.* Soleure, 21 juillet 1549. *Ibid. 17 890* f° 384. min.

(6) *Les ambassadeurs au roi.* Bade, 4 aout. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 309. min. Fribourg. 8 novembre 1548. *Ibid.* f° 251. min.

(7) *Le conseil royal aux ambassadeurs de France.* Lisle, 14 août 1548. Bibl. Nat. f fr. *17 888* f° 296. min.

(8) *Le conseil royal aux ambassadeurs de France.* Lyon, 7 septembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 91. or.

(9) *cf. Memoire sur le faict de la querelle du conte de Gruyère* Dijon. 13 juillet 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 39. or.

règlement de cette dette étant demeurées sans réponse, celui-ci s'était-il décidé à faire assigner le roi Très-Chrétien à une « *journée de marche* ». (1) Bien plus, il avait réussi à intéresser à sa cause les cantons de Berne et de Fribourg ses combourgeois. (2) Mais Henri II refusait énergiquement de se soumettre, en cette occasion, au « *droit de marche* ». En revanche, il invitait le comte, chevalier de Saint-Michel, non compris — bien que prince souverain — au traité de 1521 parmi les alliés des Ligues, à former une instance devant des juges français. (3) En raison de ce refus, Ménage et Lyancourt s'abstinrent de se rendre à Payerne où une journée avait été convoquée en décembre à seule fin de trancher la question du « for ». (4) Mais cette « affaire » nécessita de leur part de fréquents voyages à Berne et à Fribourg (5) et fut agitée dans la plupart des diètes qui précédèrent et suivirent le « renouvellement ». (6) Elle n'était pas réglée en 1554 lorsque Michel de Gruyère fut dépossédé de son comté. Seuls les « Gruyeriens », qui s'étaient portés, eux aussi, partie au procès, obtinrent du roi quelque satisfaction. (7)

Pendant que les ambassadeurs français épuisaient leur crédit dans des discussions arides où la politique tenait peu de place, ceux de l'empereur et du prince de Piémont travaillaient à faire échouer l'œuvre même du « renouvellement ». (8) Fortement installés dans les « Waldstætten », Riccio et Vaudan incitaient les cantons primitifs à s'opposer à l'inclusion de Milan, Asti et Gênes parmi les possessions françaises qu'ils auraient à défendre, une fois reconquises. Ils les engageaient, en outre, à réclamer, avant toutes choses, la restitution du pays de Vaud entre les mains d'Emmanuel-Philibert, et à ne pas souscrire à l'obligation de protéger contre ce dernier les terres que le jeune prince chercherait à reprendre sur les Français. (9) Vaudan, l'agent piémontais,

(1) Au 16 décembre 1548. *cf. Ulrich Nix et H. Brucker (Brugger), juges de marche, aux ambassadeurs de France.* Zofingue, 27 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 235, or. — *Le comte de Gruyère aux mêmes.* Gruyère, 15 décembre 1548. *Ibid.* f° 215, or.

(2) Eidg. Absch. IV 1. *D* 1019.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *D* 976 *p.* — *Les ambassadeurs de France au connétable.* Bade, 3 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 312, min.; *au roi.* Soleure, 26 novembre 1548. *Ibid.* f° 239, min. — *Le roi aux ambassadeurs.* St-Germain-e./L., 15 novembre 1548. *Ibid. 17 890* f° 326, or. — *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 29 novembre 1548. *Ibid. 17 888* f° 233, min. — *Le roi aux ambassadeurs.* St Germain-e./L., 8 décembre 1548. *Ibid. 17 890* f° 324, or. — *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 21 janvier 1549. *Ibid. 17 890* f° 281, min. — Eidg. Absch. IV 1. *D* 1059 *a.* — Eidg. Absch. IV 1. *E* 30.

(4) *H. Brucker et U. Nix aux ambassadeurs de France.* Payerne, 17 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 212, or. — *Ménage et Lyancourt aux cantons.* Fribourg, 16 décembre 1548. Arch. Fribourg. or.; *au roi et au connétable.* Soleure, 19 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 208, min.; *aux juges suisses de marche.* Fribourg, 16 décembre 1548. *Ibid.* f° 227; *au roi.* Soleure, 22 décembre 1548. *Ibid. 17 888* f° 202, min.

(5) *Les ambassadeurs au roi.* Berne, 11 et 16 octobre; Fribourg, 20, 22, 29 octobre, 8 novembre. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f°s 253, 259, 264, 267, 268, 271, min.; Fribourg, 11 décembre 1548. *Ibid.* f° 218, min.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *E* 11 *c*, 40. — *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 3 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 131, min.; *au roi et au connétable.* Soleure, 10 mars. *Ibid. 17 890* f° 228; *au roi.* Soleure, 18 mars 1549. *Ibid. 17 889* f° 129, min. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 90 *b*, 373, 383.

(7) *Les ambassadeurs au connétable.* Soleure, 7 août 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 362, min.

(8) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 27 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 279, min.

(9) *Le roi à Ménage et Lyancourt.* Chatillon sur Loing, 3 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 330, or. — *Les ambassadeurs au roi.* Zofingue, 17 janvier 1549. *Ibid.* f° 288, min. — *cf.* T. v. Liebenau. Angelo Riccio. Miscellanea di Storia Italiana.

s'était présenté, aux mêmes fins, devant les conseils de Fribourg et de Berne.[1] De plus, un second ambassadeur impérial, le S[t] de Carondelet, intriguait dans cette dernière ville, ainsi qu'à Genève et à Soleure,[2] conviant « pour menger avecques luy » les principaux personnages et leur insinuant que son maître et le roi traitaient « secrettement ensemble une paix, sans que leurs ambassadeurs en aient aucune congnoissance ».[3] Et ce n'était point là, de la part du S[r] de Carondelet, une allégation sans fondement, mais bien la révélation — à dessein intempestive — d'un fait rigoureusement exact. Henri II négociait, en vérité, la paix avec Charles-Quint par l'entremise de Charles de Marillac, et il se trouvait même, au commencement d'octobre 1548, très balancé entre la crainte de perdre par là « tout le surplus de ses amys » et le désir de « rabaisser . . . la puissance de l'Anglois et recouvrer » Calais et Boulogne.[4] Il n'en fallait pas davantage, en effet, pour éveiller des défiances sérieuses à Berne et à Fribourg jusqu'alors, cependant, bien disposées à l'égard de la France, avec laquelle ces deux villes faisaient cause commune dans la question de Savoie.[5]

Vers la fin d'octobre 1548, les rapports étaient si tendus entre les « Waldstætten », d'une part, Berne, Fribourg et le Valais, de l'autre, que le roi se décida à envoyer de nouvelles instructions à ses ambassadeurs en Suisse,[6] ou plutôt à deux d'entre eux, Ménage et Lyancourt, car le S[r] de Lavau prenait, dans le même temps, congé des Ligues,[7] et Boisrigaut s'apprêtait, lui aussi, à quitter Soleure.

Pour n'être pas strictement confessionnels, puisque Fribourg et le Valais tenaient le parti de Berne, les différends qui menaçaient la paix intérieure de l'Helvétie n'en étaient pas moins sérieux. Le désaccord mis au jour dans l'affaire de Constance et dans celles, plus récentes, de la restitution du pays de Vaud et de l'administration de la justice en Thurgovie pouvait, à un moment donné, engendrer, comme en 1531 dans l'affaire de Musso,[8] les plus graves conséquences. Ainsi que le leur prescrivaient les nouvelles instructions de la cour, Ménage et son collègue se portèrent, le 18 novembre, à la diète des IX cantons catholiques à Zofingue[9] et, peu après, à celle

(1) Eidg. Absch. IV 1. *E* 1079

(2) *Les ambassadeurs au roi* Soleure, 26 novembre 1548 Bibl Nat. f. fr. *17 888* f° 289 min — *L'empereur a son ambassadeur en France, Simon Renard.* Bruxelles, 28 mai 1549. Weiss. Papiers de Granvelle III, 364

(3) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 8 décembre 1548. Bibl Nat. f fr. *17 888* f° 222 min

(4) *Le roi au connétable.* Moulins, 19 octobre 1548. Bibl. Nat. f fr *6620* f° 7. or

(5) « Et est de present ung commun bruit en ce pais que la royne Halyenor est partie pour aller vers l'Empereur, pour faire ung traicte de paix entre voz deux Ma[tes] » *Les ambassadeurs au roi* Soleure, 26 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 239. min.

(6) *Instructions aux ambassadeurs du roi en Suisse* Sancerre, 28 octobre 1548 Bibl Nat. f. fr. *16 945* f° 164 cop. *Le roi a Ménage et Lyancourt* Chatillon-sur-Loing, 3 novembre 1548 *Ibid. 17 890* f° 330. or.

(7) *Les ambassadeurs de France au roi.* Fribourg, 29 octobre 1548 Bibl. Nat. f. fr *17 888* f° 259. min

(8) *cf.* Notice Meigret.

(9) *Les ambassadeurs au roi et au connetable.* Fribourg, 7 novembre 1548. Bibl. Nat. f fr. *17 888* f° 253. min.; *au roi* Soleure, 17 et 26 novembre 1548 *Ibid* f[os] 237, 239 min Eidg. Absch. IV 1 *D* 1059 *a*.

qui réunissait à Zurich les députés des IV cantons protestants.(1) D'un côté comme de l'autre, les ambassadeurs français purent constater des symptômes évidents d'apaisement et, délivrés de cette préoccupation, ils ne songèrent plus, dès lors, qu'à déjouer les pratiques de leurs contradicteurs autrichiens et piémontais.

Si les agents de Charles-Quint avaient, de tout temps, protesté contre l'inclusion possible de Milan, Asti et Gênes dans le traité franco-suisse, toujours est-il qu'ils ne gardaient plus aucun ménagement, en cette matière, depuis la rupture des pourparlers de paix entre leur maître et le roi Très Chrétien.(2) Une occasion ne tarda pas à se présenter qui leur permit de donner la mesure de l'influence qu'ils exerçaient sur les décisions des cantons. Un célèbre condottiere allemand, Sébastien Schertlin de Burtenbach, le héros du Wienerwald (1532), passé du service impérial à celui des alliés de Smalkalde, puis du roi de France (1er avril 1548), s'était retiré à Constance(3) et ensuite à Bâle, après sa mise au ban de l'empire. Angelo Riccio, ambassadeur de Charles-Quint, ayant demandé à plusieurs reprises son expulsion du territoire des Ligues, Ménage et Lyancourt s'y opposèrent, au nom de leur maître dont Schertlin était le « serviteur et pensionnaire ».(4) On batailla sur cette question Schertlin tout autant que sur l'affaire du comte de Gruyère.(5) Finalement la victoire demeura aux impériaux, mais il leur fallut revenir à la charge pendant deux ans, dans presque toutes les diètes, avant de l'obtenir.(6)

L'expulsion du condottiere Schertlin n'était, en somme, qu'un épisode de la lutte que se livraient, au sein des Ligues, les factions française et autrichienne. Tout autrement sérieuse, en revanche, était la question savoisienne que les ambassadeurs d'Emmanuel-Philibert allaient introduire devant la diète de Zofingue (janvier **1549**), en demandant au Corps helvétique de contraindre trois de ses membres à restituer les conquêtes faites par eux en 1537 sur la

(1) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 26 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 239 min. — Eidg. Absch. IV 1, *D* 1063.

(2) *Le roi à Ménage et Lyancourt.* Chatillon-sur-Loing, 3 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 330 or. — *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Zofingue, 17 janvier 1549. *Ibid.* f° 288 or.

(3) *Brissac et Marillac au connétable.* Constance, 7 août 1547. Bibl. Nat. f. fr. *20 442* f° 27 cop.

(4) *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Zofingue, 17 janvier 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 288, min. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *au canton de Bâle.* St-Germain-en-L., 18 janvier 1549. *Ibid.* *17 330* f° 13. or.

(5) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 22 et 26 octobre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f°s 261, 264 min. — *Double de l'escrit baillé par les ambrs de France à Messrs de Basle.* Soleure, 4 octobre 1548. *Ibid.* *17 888* f° 277. — *Les ambassadeurs à Schertlin.* 24 octobre 1548. *Ibid.* f° 262. — *Le roi à Ménage et Lyancourt.* Chatillon-sur-Loing, 3 novembre 1548. *Ibid.* *17 890* f° 330 or. — *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 11 décembre 1548. *Ibid.* *17 888* f° 248; Soleure, 25 et 29 décembre 1548. *Ibid.* f°s 193, 195, 196 min.; *au roi.* Soleure, 2 et 9 janvier 1549. *Ibid.* *17 890* f°s 139, 145 min.; *au roi et au connétable.* Fribourg, 5 et 12 février; Soleure, 18 février 1549. *Ibid.* *17 890* f°s 255, 263, 267; Bade, 22 février 1549. *Ibid.* *17 890* f° 251 min.; Bade, 25 et 28 février 1549. *Ibid.* *17 890* f°s 241, 243 min.; Soleure, 10 mars 1549. *Ibid.* f° 228. — *Ménage et Lyancourt à Richer.* Soleure, 14 avril 1549. *Ibid.* *17 890* f° 199 min. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 39, 48, 52. — *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Fribourg, 28 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 236; Berne, 30 mars. *Ibid.* f° 216. min.; *au roi et au connétable.* Soleure, 6 avril 1549. *Ibid.* *17 890* f° 210. min. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 99, 210 *cc*, 241, 252, 261, 328, 385.

(6) Bade, 6 octobre 1550. Eidg. Absch. IV 1 *E* 140 *nn*.

maison de Savoie. (1) Or, que cette restitution se produisît de gré ou de force, elle était également préjudiciable à la domination française dans le duché. Dans le premier cas, c'était l'ennemi installé, à poste fixe, sur les bords du Léman, d'où il pouvait souffler la révolte parmi les populations du Chablais et de la Tarentaise ; dans le second, c'était la frontière de ces mêmes provinces ouverte, du côté des Ligues, aux lansquenets de l'empereur, renforcés des contingents de la Suisse centrale ; c'était peut-être la chute de Genève, prise entre deux feux et privée de l'appui de ses combourgeois de Berne ; c'était la guerre portée en Dauphiné, si l'armée royale n'était pas en mesure de résister à une soudaine invasion.

Ces éventualités redoutables traçaient aux ambassadeurs du roi Très-Chrétien leur plan de conduite. Il s'agissait pour eux, tout à la fois, de détourner les cantons du centre de la demande de restitution que ceux-ci étaient sur le point d'adresser à Berne, à Fribourg et au pays de Valais, et d'engager ces trois Etats à se refuser à la dite restitution, s'ils en étaient sollicités par leurs confédérés. (2) Mais, comme ce dernier conseil pouvait fort bien n'être pas suivi, il importait de procurer, à tout prix, que les intéressés ne s'engageassent à restituer leurs conquêtes qu'en échange de la promesse que le passage entre la France et les Ligues, par le pays de Vaud, demeurerait constamment ouvert et qu'aucune forteresse ne serait édifiée sur les terres dont ils se dessaisiraient. (3) A cette dernière solution, le roi en eût préféré une autre, d'une réalisation plus difficile, il est vrai, à savoir que Berne, Fribourg et le Valais lui vendissent les territoires contestés, à la charge d'obtenir du Corps helvétique que ces territoires fussent compris dans le traité d'alliance parmi ceux dont les Confédérés garantiraient la possession au gouvernement français. (4)

Ce fut à un vieux serviteur de la Couronne, au châtelain Jean Merveilleux, truchement du roi aux Ligues, que les ambassadeurs extraordinaires confièrent la mission de représenter aux « Waldstætten » l'inopportunité de leur intervention en faveur d'Emmanuel-Philibert. N'y avait-il pas lieu de craindre, en effet, que l'empereur, en raison même du manque d'énergie dont les Suisses venaient de faire preuve dans l'affaire de Constance, ne songeât, lui aussi, à leur demander la restitution des terres jadis conquises par eux sur la maison d'Autriche ? Dès lors, le moment était-il bien choisi pour exiger des Bernois l'abandon du pays de Vaud, et renoncer ainsi, de gaîté de cœur, à maintenir le contact entre la France et les Ligues ? (5)

---

(1) *Le roi à ses ambassadeurs.* Châtillon-sur-Loing, 3 novembre 1548. Bibl. Nat. *17 890* f° 330. or. — *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Zofingue, 17 janvier 1549. *Ibid* *17 890* f° 288 min.

(2) *Le roi à Menage et Lyancourt.* Châtillon-sur-Loing, 3 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 330. or.

(3) *Le roi à Menage et Lyancourt.* St-Germain-e.-L., 8 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 324. or.

(4) *Le roi à ses ambassadeurs.* Châtillon-sur-Loing, 3 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 330. or.

(5) *Le roi à ses ambassadeurs.* Châtillon-sur-Loing, 3 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 330. or. — *Ménage et Lyancourt au roi.* Fribourg, 8 et 15 novembre 1548. *Ibid.* *17 888* f°s 247, 251. min.

Dans ces entrefaites, Ménage et Lyancourt s'étaient portés à Berne et à Fribourg et avaient dépêché à Sion l'un de leurs truchements, le capitaine Frölich, afin de sonder les dispositions des dizains quant à l'éventualité d'une restitution. (1) Or, si Fribourg et le Valais paraissaient bien décidés à ne rien céder de leurs conquêtes, (2) Berne, en revanche, fâcheusement impressionnée par la nouvelle des négociations secrètes engagées entre l'empereur et le roi, inclinait à restituer au prince de Piémont une partie du pays de Vaud avant que d'être contrainte par la force à cette restitution. (3) Ce fut la tâche des ambassadeurs français de rassurer de cette appréhension les autorités bernoises, tout en les convainquant de la sincérité des intentions de Henri II et de sa ferme résolution de garder le Piémont et la Savoie. De fait, ces paroles de réconfort furent écoutées et, le 16 décembre, Berne renouvelait par anticipation son alliance défensive avec Genève, donnant ainsi à entendre qu'elle n'était pas près de renoncer à son pays romand. (4)

Si, à ce moment précis, le roi eût rabattu quelques-unes de ses prétentions, s'il avait consenti à ne point réclamer l'aide du Corps helvétique en général pour rentrer en possession de Milan, Asti et Gênes, et la garantie spéciale des « Waldstætten » pour le maintien du *statu quo* dans le pays de Vaud, le « renouvellement » pouvait être considéré comme acquis. (5) C'était bien l'avis de Berne. (6) Ce canton, mieux disposé que ses confédérés à l'égard de la France, depuis qu'il se voyait tranquillisé sur les desseins du roi Très-Chrétien, ne demandait qu'à conclure. (7) Il eût entraîné à sa suite, sinon Zurich, du moins Bâle, Schaffhouse et Fribourg, dont les Conseils se fussent contentés d'une légère augmentation de pensions. (8)

Ce fut l'erreur capitale du gouvernement français de traîner en longueur les négociations dans l'espoir d'un succès que ses partisans aux Ligues jugeaient irréalisable. A ce jeu, il risquait à la fois de perdre des amitiés chèrement achetées et d'augmenter, dans une notable mesure, les frais du « renouvellement ». (9) Et, dans la réalité, il n'en alla pas autrement. Les quelques avantages remportés à Lucerne par le parti français, qui réussit à y faire élire un avoyer de son choix (10) et à obtenir que le pays de Vaud fût compris dans la « garantie

(1) *Ménage et Lyancourt au roi.* Soleure, 30 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 197. min.

(2) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 8 et 15 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f°s 247. 251. min.; *au roi et au connétable.* Soleure, 17 novembre 1548. *Ibid.* f° 237. min.

(3) *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Bade, 25 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 243. min.

(4) *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Soleure, 19 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 208. min. — Arch. de Genève. Portef. historique 1423.

(5) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 7 et 15 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f°s 247. 253. min.; *au connétable.* Soleure, 3 janvier 1549. *Ibid.* *17 890* f° 143. min.

(6) *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Soleure, 17 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 237. min.

(7) *Boisrigaut au roi et au connétable.* Soleure, 16 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 295. min.

(8) Eidg. Absch. IV. 1. *D* 983 *zu f.*

(9) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 15 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 247. min.

(10) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, [illegible] décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 230. min.; Soleure, 25 décembre 1548. *Ibid.* f°s 195. 196. min.

des Ligues » [1] étaient loin de compenser la défection de Berne, défection que les envoyés du roi eurent le tort de ne pas prévoir. Ménage et Lyancourt oublièrent trop, en effet, que les bonnes dispositions des cantons protestants demandaient à être entretenues si l'on voulait qu'elles fussent durables. N'était-ce pas, dès lors, s'abuser étrangement que de prétendre enlever d'emblée l'adhésion de Berne et des Etats de son groupe en leur présentant, sans rien ajouter, les articles agréés par les catholiques ? [2]

Mais ce qui, plus que toute autre chose, contribua à entraver la marche des négociations, ce fut l'insuffisance des sommes affectées aux dépenses de Suisse. Ainsi que le disait plus tard le chancelier de Bellièvre, la première difficulté contre laquelle se heurtait un diplomate aux Ligues était « il danaro », la seconde « il danaro », la troisième encore « il danaro ». [3] Or le roi se montrait « fort estroict à debourser argent ». [4] Opposé au rétablissement d'une partie des pensions particulières éteintes par le décès des titulaires, Henri II, non seulement refusait à ses ambassadeurs l'autorisation de faire de nouvelles promesses aux « pratiquants », mais il ordonnait, en même temps, à Ménage et à Lyancourt de revenir sur quelques-uns des engagements pris par Boisrigaut et Lavau avant leur départ de Soleure. [5]

Ainsi que je l'ai dit plus haut, ces deux derniers diplomates avaient traité à forfait avec un certain nombre de particuliers influents, lesquels, moyennant une somme totale de 25 000 écus, payable après réussite, s'étaient obligés à décider leurs cantons au « renouvellement ». L'interprétation de cette clause donna lieu à de vives contestations. Le conseil royal entendait n'être lié que dans le cas où le nouveau traité contraindrait les Suisses à seconder la France dans ses entreprises en Italie. [6] Tout au plus, le roi consentait-il à différer son entrée en campagne jusqu'au lendemain de la mort de Charles-Quint. [7] Les « pratiquants », eux, soutenaient une opinion contraire ; ils prétendaient être payés de leurs services quel que dût être le texte de l'alliance renouvelée. Et la vénalité s'était si bien implantée dans les mœurs de ces montagnards besoigneux qu'ils n'hésitaient pas à faire appuyer leurs prétentions par les Conseils qu'ils étaient chargés de corrompre. Plutôt que de céder sur ce point ne menaçaient-ils pas de se rallier au parti impérial et piémontais ? [8]

(1) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 12 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 202. min.

(2) *Les ambassadeurs au roi.* Zofingue, 18 juillet 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 275. min.

(3) *Marino Cavalli al Senato.* Parigi, 10 settembre 1601. Frari-Francia. filza 30.

(4) *Les ambassadeurs au roi.* Zofingue, 18 janvier 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 275. min.

(5) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 22 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 202. min.

(6) *Memoire dernier apporte par le Sr de Lavau.* Dijon, 13 juillet 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 30. or. — *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 15 novembre 1548. *Ibid.* f° 247. min. — *Le roi aux ambassadeurs.* St-Germain-e./L., 15 novembre 1548. *Ibid. 17 890* f° 326. or.; *aux mêmes.* St-Germain-e./L., 21 novembre et 8 décembre 1548. *Ibid.* fos 324, 327. or. — *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Soleure, 12 janvier 1549. *Ibid. 17 890* f° 294. min.

(7) *Le roi à ses ambassadeurs en Suisse.* Châtillon-sur-Loing, 3 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 330. or.

(8) *Ménage et Lyancourt au roi.* Soleure, 22 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 202. min.

Aussi Ménage et Lyancourt, convaincus de l'inutilité de toute résistance, [1] offraient-ils à leur maitre d'employer leurs propres appointements à satisfaire les exigences de ces auxiliaires indispensables. [2] Ces prières, au reste, finirent par avoir raison de l'opposition de la cour. Vers la fin de décembre, les ambassadeurs français réunissaient les « pratiquants » à Soleure et, après les avoir autorisés à inscrire quelques noms nouveaux sur l'état des pensionnaires de la Couronne, leur communiquaient, pour la première fois, un projet de traité destiné à être soumis à l'approbation des députés de la diète de Zofingue. [3] Ménage et Lyancourt se rendirent eux-mêmes, de Soleure, à cette journée (13 janvier 1549), [4] puis, de là, à Fribourg [5] et à Bâle [6] avant que d'assister à la diète de Bade du 25 février, où ils eurent, comme à Zofingue, à compter avec l'hostilité ouverte de l'ambassadeur impérial, Angelo Riccio. [7]

Cependant le projet de traité ne soulevait pas de sérieuses objections au sein des Ligues. [8] Les députés, réunis à Bade, usaient d'une « privaulté » inaccoutumée à l'égard des ambassadeurs français et ceux-ci espéraient fermement conclure l'alliance, non seulement avec « tous les Cantons catholicques et protestans », mais aussi avec les Ligues Grises et le Valais que la diète tenait au courant de l'état des négociations. [9] Ménage et Lyancourt venaient d'obtenir l'adhésion définitive de Soleure (11 mars) [10] et de Fribourg (19 et 26 mars); [11] ils croyaient, en outre, pouvoir faire fonds sur Berne, [12] et l'un de leurs truchements, le capitaine Frölich, leur promettait un triomphe prochain dans les « Waldstaetten ». [13]

Une fois encore, liés par des instructions trop étroites, les ambassadeurs

(1) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 15 novembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17888* f° 217. min.; *au roi et au connétable.* Soleure, 17 novembre 1548. *Ibid.* f° 237. min.

(2) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 22 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17888* f° 202. min.

(3) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 22, 25, 30 et 31 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17888* f°s 191, 195, 196, 197, 202. min. — *Les mêmes au connétable.* Soleure, 2 janvier 1549. *Ibid. 17890* f° 146. min.; *au roi.* Zofingue, 17 et 28 janvier 1549. *Ibid.* f°s 275, 292. min.

(4) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 12 janvier 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 294. min. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 10 *l*.

(5) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 21 janvier et 3, 5, 8, 9, 12 et 15 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f°s 131, 259 à 267, 281. min.

(6) *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Bade, 25 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 243. min.

(7) *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Bade, 22, 25 et 29 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f°s 211, 243, 251. min. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 39 *r, s*.

(8) Eidg. Absch. IV 1. *E* 39 *r, s*.

(9) *Ménage et Lyancourt au roi et au connétable.* Soleure, 10 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 228.

(10) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 18 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 255. min. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 52.

(11) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 12 et 15 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f°s 259, 263. min.; *au roi et au connétable.* Fribourg, 19, 28 mars 1549. *Ibid.* f°s 221, 225, 234, 235, 236, 239. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 55, 56.

(12) *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Berne, 17 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 219. min.; *au roi.* Berne, 30 mars 1549. *Ibid. 17890* f° 216. min.; *au roi.* Berne, 25 avril 1549. *Ibid. 17888* f° 384. min. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 55.

(13) *Les ambassadeurs au roi et au connétable.* Fribourg, 19 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 225. min.; *au roi.* Soleure, 30 avril 1549. *Ibid. 17888* f° 373. min.

français laissèrent échapper l'occasion de traiter.[1] L'argent, d'ailleurs, continuait à leur manquer, à ce point qu'ils s'étaient vus dans la nécessité d'emprunter cent écus à Soleure « pour subvenir à » leur « despence ordinaire ».[2] Comme, d'autre part, ils avaient l'ordre de ne rien conclure avant d'avoir gagné au « renouvellement » le Corps helvétique *tout entier*, ils s'attardèrent à négocier l'accession de Zurich.[3] Ce fut peine inutile. Loin de venir à résipiscence, le « Vorort » travaillait à convertir Berne à l'idée de l'abstention. La diète ouverte à Soleure le 3 avril, aux frais du roi, ne fut cependant pas défavorable aux intérêts français. Neuf cantons, sur douze qui s'y trouvaient représentés, avaient autorisé leurs députés à approuver le « renouvellement », pour peu que Ménage et Lyancourt eussent, de leur côté, reçu des pleins pouvoirs à cet effet. Ceux-ci obtinrent, en outre, que l'examen de toutes les « querelles » non encore accommodées, même de celle du comte de Gruyère, fût renvoyé après la solennisation de l'alliance. Enfin, une démarche devait être tentée auprès de Zurich, de la part des cantons catholiques, afin d'engager cet Etat à ne se point séparer de ses confédérés.[4]

Cependant, déjà à ce moment, se manifestaient parmi les Ligues quelques dissentiments au sujet de cette alliance de France sur laquelle le roi comptait pour effacer toute trace de désunion entre les Suisses des deux confessions.[5] Les cantons protestants, de favorables qu'ils étaient jadis aux négociations de Ménage et de Lyancourt, commençaient à leur marquer de l'hostilité.[6] Pour avoir fait un trop grand fond sur eux et s'être attachée, dès lors, à se concilier, avant tout, l'adhésion de la Suisse primitive, la France les perdait à l'instant même où leur concours lui eût été le plus précieux. D'autre part, les Etats du Centre, las d'être traînés en longueur, engageaient les envoyés français à hâter la conclusion de l'« affaire ». Leurs peuples, travaillés par les émissaires impériaux, exigeaient que le roi fît connaître ses intentions dans le plus bref délai possible. En conséquence, Ménage et Lyancourt sollicitaient du conseil royal l'autorisation d'en finir avec ceux d'entre les gouvernements cantonaux qui se déclaraient prêts à « renouveler ». « Si vous differez conclurre « avecques les dessusdicts Cantons catholicques, pour raison que les Cantons « protestans ne voulsissent conclurre, en ce cas vous perderez Cantons catholicques « et protestans et leurs alliez de Vallais. »[7]

(1) *Ménage et Lyancourt au roi*. Fribourg, 31 janvier et 3 février 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f°s 131, 271 min. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 29. 14 mars.

(2) *Les ambassadeurs au roi et au connétable*. Soleure, 28 et 30 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f°s 373, 375, 377. min.

(3) *Les ambassadeurs au roi et au connétable*. Soleure, 11 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f°s 396, 398. min.

(4) *Les ambassadeurs au roi et au connétable*. Soleure, 6 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 210. min. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 58, 60. — *Les ambassadeurs au roi*. Soleure, 12 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 202. min.

(5) *Les ambassadeurs au roi*. Soleure, 11 mars 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 396. min.; *au roi*. Soleure, 16 mai 1549. *Ibid.* f° 355. min.

(6) *Les ambassadeurs au roi*. Soleure, 28 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 377. min.

(7) *Ménage et Lyancourt au roi*. Soleure, 28 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 377. min. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 72 *m*, 76 zu *m*.

De fait, la diète tenue à Soleure, du 9 au 15 mai, marqua un recul assez prononcé dans les négociations du « renouvellement ». Au lieu des neuf cantons qui, dans la « journée » du 3 avril, avaient offert de sceller le traité, il ne s'en trouva plus que cinq, Lucerne, Schwytz, Unterwalden, Soleure et Fribourg, pour manifester les mêmes dispositions; Zurich et avec lui Uri, où l'or impérial avait accompli son œuvre, [1] ne s'étaient pas fait représenter; Berne et Glaris se déclaraient hostiles à l'alliance; Zoug, Bâle, Schaffhouse et Appenzell élevaient, au dernier moment, d'assez sérieuses difficultés et refusaient de s'engager à défendre les « duchés français » de Milan et de Savoie. [2]

Dans l'intervalle qui s'écoula entre la diète de Soleure de mai et celle convoquée dans la même ville le 2 juin, les cinq cantons gagnés à l'alliance de France s'employèrent avec activité à ramener leurs confédérés. [3] Mais, bien que l'argent des pensions fût parvenu à l'ambassade, [4] la nouvelle diète s'ouvrit sans que Ménage et son collègue eussent reçu de la cour l'autorisation de conclusion partielle qu'ils sollicitaient. [5] L'abbé de Bassefontaine, qui les rejoignit à Soleure, le 3 juin, ne la leur apporta pas. En revanche, il leur communiqua de pressantes instructions par lesquelles le roi leur ordonnait de « rabiller » [6] certains articles du projet de traité, celui, entre autres, relatif à l'exercice du *droit de marche.* [7] C'était remettre le tout en question, d'autant que si Zoug et Glaris venaient de se ranger du côté des acceptants, [8] Schwytz et Unterwalden déclaraient ne vouloir attendre plus de huit jours la conclusion définitive. En outre, l'envoyé impérial, Angelo Riccio, engageait, dans une lettre très instante, le Corps helvétique à ne prendre aucune résolution avant la diète de Bade de la Saint-Jean où de nouvelles ouvertures devaient être faites aux Suisses de la part de Charles-Quint. [9]

Certes, la situation des ambassadeurs français n'était pas enviable et leur indécision croissait chaque jour. Cependant, plutôt que d'assister à l'effondrement de l'œuvre à laquelle ils travaillaient depuis bientôt un an, ils préférèrent courir le risque de mécontenter le roi. Après avoir attendu en vain les derniers ordres de leur maître, [10] ils signèrent, le 7 juin, avec les représentants de sept cantons les articles du traité tels qu'ils existaient avant l'arrivée aux Ligues de l'abbé

(1) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 30 mai 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 346 min.

(2) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 12 mai 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 361 min.; *au roi*, Soleure, 16 mai 1549. *Ibid.* *17 888* f° 359 min.

(3) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 12 mai 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 361 min.

(4) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 16 mai 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 359 min.

(5) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 1er juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 343, min.

(6) *Montmorency à S. de l'Aubespine*, Paris, 27 mai 1549. Bibl. Nat. f. fr. *6620* f° 17 cop.

(7) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 3 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 67 min. — *Montmorency aux ambassadeurs*, St-Germain-en-L., 3 juin 1549. *Ibid.* *6620* f° 18 cop.

(8) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 4 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 342 min.

(9) Eidg. Absch. IV 1 *E*, p. — *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 6 et 9 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 321, 338 min.

(10) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 1er et 3 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 343 min.; f. fr. *17 890* f° 67, min.

de Bassefontaine.(1) Lorsque celui-ci partit, le 17 juin, pour la cour, porteur du texte de l'alliance,(2) ainsi que d'un mémoire justificatif de la conduite de ses collègues,(3) un huitième État, celui d'Appenzell, venait d'envoyer son adhésion à Soleure.(4) Puis ce fut le tour d'Uri (26 juillet),(5) des Grisons (5 août),(6) de l'abbé et de la ville de Saint-Gall,(7) de Mulhouse (19 août).(8)

Malgré les démarches actives de Ménage et de Lyancourt, appuyés par les « pratiquants » et les gouvernements des « haults Cantons », les quatre États « évangéliques », d'une part, et les dizains catholiques du Valais, de l'autre, demeuraient en dehors du « renouvellement ».(9) La résistance de ce dernier pays, où les agents impériaux tentaient un suprême effort et fomentaient des troubles sérieux, fut vaincue grâce à l'intervention opportune des « Waldstætten ». Au surplus, « l'argent du roy » leva toutes les difficultés.(10) Il n'en alla pas de même, en revanche, à l'égard des cantons protestants. Ceux-ci, en effet, reprochaient à leurs confédérés catholiques de s'être montrés trop accommodants dans la discussion des propositions françaises.(11) Aussi caressaient-ils déjà l'idée — qu'ils réalisèrent dans les siècles suivants — de « capituler et traicter particullierement avecques » Sa Majesté Très Chrétienne.(12) Ménage et Lyancourt voyaient, eux, dans cette « invention . . . la ruyne totalle des Ligues ».(13) Ils la combattirent avec énergie et leurs efforts furent couronnés d'un succès partiel. Le 26 et le 28 août, Bâle et Schaffhouse, malgré les exhortations contraires de Zurich et de Berne,(14) donnaient enfin leur adhésion à l'alliance renouvelée.(15)

(1) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 9 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17888* f° 334 min. — Du Mont, Corps diplomatique IV, 2e partie 348. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1385.

(2) *Le connétable à l'abbé de Bassefontaine.* Paris, 18 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *6620* f° 83 cop. — *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 25 juin 1549. *Ibid.* *17890* f° 382 min.

(3) *Mémoire de ce que Mons. de Bassefontaine peult rapporter au roy pour ses affaires en Suysse.* 17 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17888* f° 330.

(4) *Ibid.*

(5) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 21 juillet, Fribourg, 26 juillet 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f°s 373, 384, min.; *au roi.* Soleure, 31 juillet 1549. *Ibid.* f° 369 min. — *Ménage et Lyancourt à Berne.* Soleure, 31 juillet 1549. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *B* 57 or.

(6) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, ... juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 320 min.; *au roi.* Fribourg, 26 juillet 1549. *Ibid.* f° 373 min.; *au roi.* Soleure, 5 août 1549. *Ibid.* *17890* f° 361 min. — *Déclaration du roi par laquelle il s'engage à traiter dorenavant les III Ligues Grises sur le pied de trois cantons.* 12 juillet 1550. *Ibid.* Coll. Brienne 119. — *Ménage et Lyancourt à Fribourg.* Soleure, 2 août 1549. Arch. Fribourg or.

(7) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 5 août 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 364 min.

(8) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 11 août 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 355, min.; Soleure, 19 août 1549. *Ibid.* f° 346. min.

(9) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 6 et 9 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17888* f°s 334, 338, min. — Diète de Bade, commencée le 1er juillet. Eidg. Absch. IV 1. *E* 107 *l.* — *Les ambassadeurs au roi.* Bade, 11 juillet 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 388 min. — *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 7 août 1549. *Ibid.* *17890* f° 361 min. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 127 *b*, 128, 130, 131.

(10) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 5 septembre 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 335 min.

(11) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 28 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17888* f° 377 min.

(12) *Ménage et Lyancourt au roi.* Soleure, 19 août 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 346 min.

(13) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 19 août 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f° 346, min.

(14) *Christ. Richer à Ménage et Lyancourt.* Bâle, 23 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17888* f° 388 or.

(15) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 31 juillet, 2 août 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17890* f°s 367, 369 min.; Fribourg, 27 et 29 août 1549. *Ibid.* *17890* f°s 339, 341 min. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 129, 130. — *Ménage et Lyancourt à Schaffhouse.* 20 août 1549. St. Arch. Schaffhausen or.

Si, des deux États dissidents, l'un, Zurich, demeurait nettement hostile au roi, l'autre, Berne, lié à la Couronne de France par une indéniable communauté d'intérêts, n'avait pas encore commencé l'évolution qui devait, au XVIIIe siècle, l'inféoder à la politique impériale. En 1549, ce furent les « prédicants » de l'école zwinglienne qui firent échouer, sur les rives de l'Aar, l'alliance en faveur de laquelle s'étaient prononcés Farel, Calvin et autres réformateurs de langue française. Malgré ce triomphe momentané de la doctrine puritaine sur celle, beaucoup moins rigoureuse, qui avait prévalu lors du « renouvellement » de 1521, les relations entre Berne et la France ne cessaient pas d'être empreintes d'une certaine confiance réciproque. (1) L'entente tacite, conséquence des campagnes parallèles dirigées, en 1536 et 1537, contre la maison de Savoie, subsistait toujours. Aussi bien les levées continuaient, en vertu du traité de paix perpétuelle franco-suisse, à emprunter le territoire bernois pour pénétrer en France, et le sel de Peccais commençait à entrer en concurrence avec celui de la Franche-Comté sur les marchés du canton dissident. (2) A tout prendre, d'ailleurs, la majorité hostile au « renouvellement » n'était pas si considérable, qu'une démarche personnelle des ambassadeurs français auprès du Sénat bernois n'eût fini par en avoir raison. Calvin, pendant son voyage dans la Suisse centrale, vers la fin de mai, leur avait préparé les voies ; (3) ils s'apprêtaient même à se rendre à Berne (4) quand, au dernier moment, les idées de temporisation prévalurent. Le succès, en effet, apparaissait trop incertain pour qu'il fût prudent de hasarder le prestige de la Couronne dans une tentative de cette importance. (5)

Ménage et Lyancourt n'avaient pas attendu l'adhésion du Valais, ni celle de Bâle et de Schaffhouse pour adresser au Corps helvétique une demande de levée de 12 000 hommes que le roi désirait opposer aux Anglais dans le Boulonnais. (6) Étant données les circonstances, le résultat de cette démarche ne semblait pas douteux. Aussi bien les Confédérés se faisaient un point d'honneur de remplir toutes les obligations que le nouveau traité leur imposait. Le

(1) *Lyancourt à Berne.* Fribourg, 30 avril 1549. Coll. partic. — *Lyancourt à Berne.* Soleure, 1er juillet 1549. St. Arch. Bern. Frankr. Buch *B*, 41 or. — *Ménage et Lyancourt à Berne.* Soleure, 31 juillet 1549. Frankr. Buch *B*, 57 or. — *Les mêmes au même.* Soleure, 11 août 1549. *Ibid.* 61 or.

(2) *Mémoire au Sr Rochefort* [illegible] *les S^{rs} des Ligues.* 1549. Bibl. Nat. f. fr. *20 977* f° 117. Impr.

(3) Calvini Opera, XIII, 287. — [illegible] *affectés au remboursement de « Maistre Jehan* [illegible] *et Guillaume* [illegible] *des protestations pour le faict du renouvellement de la dicte alliance ».* Dépenses du 2 au 16 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *16 947* f° 102. — « Et, sur ce, peult dire ce que Calvin a faict vers les praticquans et comme nous y avons depuis envoyé le docteur de Lauzanne ». *Mémoire de ce que M. de Bassefontaine peult rapporter au roy pour ses affaires en Suysse.* 17 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 330.

(4) *Les ambassadeurs au roy.* Soleure, [illegible] 13 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 321. [illegible] min.

(5) *Les ambassadeurs au roy.* Soleure, [illegible] juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 320 min.

(6) *Ménage et Lyancourt à Lucerne.* Soleure, [illegible] août 1549. St. Arch. Luzern. Frankr. or. [illegible]

2 septembre, la diète de Fribourg accordait l'autorisation sollicitée [1] et, trois jours plus tard, dix-huit députés suisses, sous la conduite de Ménage et de plusieurs officiers de l'ambassade, prenaient, par Lyon, Dijon et Troyes, la route de Compiègne où l'alliance fut solennellement jurée le 6 octobre. (2)

Quoiqu'il eût, jusqu'à la dernière heure, insisté pour obtenir de meilleures conditions, (3) Henri II s'était montré fort satisfait à la nouvelle de la conclusion du traité et n'avait pas marchandé son approbation à ses ambassadeurs. (4) Au total, en effet, et malgré la défection imprévue de Berne, le traité du 7 juin 1549 — conclu pour la durée de la vie du roi et cinq ans après — consolidait tous les avantages acquis à la France par celui du 5 mai 1521. Certes, Lyancourt et son collègue n'étaient pas parvenus à faire limiter au seul cas d'invasion du territoire des Ligues par une armée *notable* l'obligation incombant à leur maître de secourir les Confédérés; (5) ils n'avaient pas, d'autre part, réussi à améliorer le texte de l'article relatif à l'exercice — mal défini — de ce « *droit de marche* » que les créanciers de la Couronne invoquaient à tout propos contre elle. (6) Mais, en revanche, quel succès ne constituait pas, pour la politique française, l'engagement pris par les Suisses d'aider le roi à reconquérir Boulogne et Calais, à défendre le Piémont et la Savoie, sans réserve aucune, et Milan, Gênes et Asti, dès le jour où ce prince s'en serait rendu maître, grâce aux seules ressources de son royaume, il est vrai?

Lyancourt, déjà ambassadeur ordinaire et « résident » (7) depuis la retraite de Boisrigaut, — malgré que la commission remise à Ménage et à lui, le 12 juillet 1548, continuât à demeurer indivisible (8) — fut accrédité en qualité de seul ministre du roi aux Ligues, dès le départ de la députation suisse pour Compiègne, le 5 septembre 1549. (9) Jusqu'à cette date, sa constante préoccupation

(1) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 2 septembre 1549. Bibl. Nat., f. fr. *17 890*, f° [illegible] min. — Eidg. Absch. IV 1 *E*, 155-159.

(2) *Les ambassadeurs au roi.* Fribourg, 22 août 1549. Bibl. Nat., f. fr. *17 890*, f° [illegible] min.; 5 septembre 1549. *Ibid.* f° 335 min. — Eidg. Absch. IV 1 *E*, 175 sqq.

(3) *Le roi à l'abbé de Bassefontaine.* S.-Denis, 8 juin 1549. Bibl. Nat., f. fr. *6601*, f° 1, or. — *Le connétable au même.* S.-Denis, 8 juin 1549. *Ibid.* *6620*, f° 12, cop.

(4) *Le connétable à Ménage et à Lyancourt.* Paris, 18 juin 1549. Bibl. Nat., f. fr. *17 890*, f° [illegible] or. — *S. de l'Aubespine, abbé de Bassefontaine, à Ménage et Lyancourt.* Paris, 1er juillet et 6 août 1549. *Ibid.* *17 888*, f° 220, or.; *17 890*, f° [illegible], or. — *Le roi* (c. s. Bochetel) *aux cantons suisses.* Paris, 1er juillet 1549. St. Arch. Luzern, Solothurn, or.

(5) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, 12 avril 1549. Bibl. Nat., f. fr. *17 890*, f° [illegible] min.

(6) *Les ambassadeurs au roi.* Soleure, [illegible] mai 1549. Bibl. Nat., f. fr. *17 888*, f° 55, min.; Soleure, 3 juin 1549. *Ibid.* *17 890*, f° 67, min.

(7) *Le roi* (c. s. Bourdin) *au canton de Fribourg.* Fontainebleau, 10 février 1549. Bibl. Fribourg, Aktenstücke XII, 459, or. parch.; *au même.* Paris, 7 avril 1550. St. Arch. Bern, Frank. Buch *I*, [illegible] or.

(8) *Le roi à Ménage et Lyancourt.* Châtillon-sur-Loing, [illegible] novembre 1548. Bibl. Nat., f. fr. *17 888*, f° [illegible] or.

(9) *Lyancourt à Zurich.* Soleure, 31 décembre 1549. St. Arch. Zürich, or. — Frankr. II. — Eidg. Absch. IV 1 *E*, 155 *a*, 177. — « Et ayant, par mesme moyen accordé et pacifié avec leurs deputez de plusieurs querelles, nous aurions advisé n'estant à present necessaire avoir et tenir audit pays de Suisse autres negociateurs que celluy qui y est à present resident tenant le lieu de nostre ambassadeur, revoquer lesdits Srs de Boisrigault et de Lavau et, peu de temps après, ledict Mesnage, au moyen de quoy ledit Sr de Lyencourt seroit demeuré seul par delà. » *Pouvoir donné par le roi au Sr de Lyancourt pour le* [illegible] *du renouvellement d'alliance.* Etaples, 6 septembre 1549. Bibl. Nat., f. fr. [illegible]

avait été que les intrigues impériales ne compromissent *in extremis* l'œuvre que son collègue et lui avaient menée à bien, au prix de tant d'efforts.[1] Rassuré jusqu'à un certain point par la solennisation de l'alliance, il conseillait néanmoins à son maître de ne pas renvoyer les députés suisses sans avoir liquidé à l'amiable les querelles dont ils étaient chargés de poursuivre la solution.[2] Ses avis ne furent pas écoutés.[3] Aussi quand, après quatre mois d'un repos complet,[4] il se présenta devant la diète de Bade du 28 janvier 1550, ce fut pour y entendre décréter une *journée de marche*, à la convocation de laquelle il s'opposa en vain, ce jour-là, ainsi que dans les diètes des 17 mars et 10 avril.[5]

Entre temps, le Sr de Lyancourt avait annoncé aux Confédérés la paix avec l'Angleterre, — à la réalisation de laquelle les Bâlois, l'abbé de Bassefontaine et lui avaient travaillé de concert[6] — puis la récupération de Boulogne.[7] De plus, il s'était opposé à l'expulsion immédiate de Schertlin[8] et avait négocié avec succès une affaire d'extradition[9] assez délicate, en ce sens qu'elle intéressait les privilèges de la ville de Genève.[10]

Malgré les trois *journées de marche* tenues à Payerne du 3 au 12 juin, du 25 juillet au 8 août et du 25 au 31 de ce dernier mois,[11] Lyancourt n'assista plus à aucune diète sans qu'il y fût question des « querelles » intentées au roi par ses créanciers suisses. Les nombreuses propositions que l'ambassadeur ordinaire fit à Bade, les 17 et 30 juin, 11 août et 6 octobre, se rapportent toutes à cette fastidieuse question,[12] laquelle était loin d'être épuisée au moment de son décès survenu à Soleure, le mercredi 19 novembre, à 9 heures du matin et annoncé le surlendemain à la diète par les chargés d'affaires de France, le châtelain Merveilleux et le capitaine Frölich.[13]

(1) *Les ambassadeurs au roi*, Soleure, 21 juillet 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 381 min. — *Angelo Riccio aux cantons suisses*, Bade, 16 juillet 1549. *Ibid. 17 890* f° 390 cop.

(2) *Les ambassadeurs au connétable*, Soleure, 7 août 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* f° 362 min.

(3) *Le roi et S. de l'Aubespine au canton de Fribourg*, Paris, 31 octobre 1549. Bibl. Fribourg Aktenstücke X, 115 or. ; *au canton de Soleure*, Blois, 12 février 1550. St-Arch. Solothurn, or.

(4) *Lyancourt au capitaine Jost Kalbermatten*, Soleure, 3 décembre 1549. Arch. Valais Corresp. des Amb.rs de France 1500–1575.

(5) Eidg. Absch. IV 1 *e* 240 *ee*, 241, 254 *dd*, 260, 263 *d*.

(6) *Christopher Mont to the Lord Protector*, Strasbourg, 15 juin 1549. Foreign Pap. 1547–1553 n° 194. — décembre 1549. St-Arch. Basel Frankreich I 1 1479–1659. — *cf.* R. Wackernagel Der Rath von Basel als Friedensvermittler zwischen England und Frankreich, 1549–1550. Basler Jahrbuch 1882.

(7) *Lyancourt au canton de Berne*, Fribourg, 13 avril 1550. Frankr. Buch *L* 180. Moudon, 2 mai 1550. St-Arch. Bern Frankr. Buch *L* 183 or. — *au canton de Soleure*, même date. St-Arch. Solothurn. Frankr. Correspondenz 1500–1558. — Eidg. Absch. IV 1 *e* 263 *d*.

(8) Eidg. Absch. IV 1 *e* 240 *ee*, 251 *dd*, 263 *d*, 328 *ff*, 385 *n*.

(9) Extradition de Jean Baptiste Didato, receveur général des finances à Rouen, réfugié à Genève. *cf. Le roi et S. Bourdin à Fribourg*, Paris, 5 avril 1550. Arch. Fribourg or. ; *à Berne et à Fribourg*, St-Germain-en-L., 21 avril 1550. St-Arch. Bern Frankr. Buch *L* 182 or. — Bibl. Fribourg Aktenstücke X, 119. — *cf.* J. Ant. Gautier Hist. de Genève III, 393 sqq.

(10) *Lyancourt à Berne*, Fribourg, 15 avril 1550. St-Arch. Bern Frankr. Buch *L* 180 or. Fribourg, 30 avril 1550 or. (Coll. particr.) — Eidg. Absch. IV 1 *e* 291–296. — *cf.* St-Arch. Bern Frankr. Buch *L* 178, 181, 185–190, 193.

(11) Eidg. Absch. IV 1 *e* 306–317, 336–374, 399–412.

(12) Eidg. Absch. IV 1 *e* 321 *f*, 322 *a*, 324 *c*, 328 *ff*, 382 *c*, 385 *n*, 436 *s*, 437 *n*. — *Audience accordée à Lyancourt par le conseil de Soleure*, « Mittwochen Gallis » 16 octobre 1549. Rathsmanual Solothurn XLVII, 563.

(13) Eidg. Absch. IV 1 *e* 452 *l*. — *Soleure au roi*, Mittwoch nach Othmari (19 novembre 1550). Rathsmanual Solothurn XLVIII, 526.

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE LA MARCHEFERRIÈRE

Ambassadeur ordinaire.

Février 1551 — Octobre 1552.

Lettres de créance: Blois, 11 et 26 janvier 1551. (1)

Rappels de créance: Blain, 8 juillet 1551; (2) Châtillon, 21 janvier; (3) Villers-Cotterêts, 23 février; (4) Camp de « Emelin » (Ingwiller), 1er mai 1552. (5)

Ce fut à Bâle, au retour d'un voyage à Soleure, que le Sr de La Marcheferrière apprit, le 2 février, sa nomination au poste laissé vacant par la mort de Lyancourt. Le fils du défunt trésorier général d'Outre-Seine, en effet, venait précisément de passer quelques semaines en Suisse pour le service du roi, mais à titre de simple particulier. (6)

Malgré que Soleure continuât à demeurer le siège officiel de l'ambassade, le nouvel envoyé de Henri II séjourna, tout d'abord, un certain temps à Bâle, d'où son premier soin fut d'annoncer aux cantons que le trésorier des Ligues était prêt à les satisfaire de leurs pensions, pourvu qu'ils les fissent chercher à Lyon. (7)

Au reste, le Sr de La Marcheferrière n'assista à la diète de Bade du 10 mars que pour y présenter ses lettres de créance. (8) Ce fut à celle du 8 juin qu'il fit son véritable début, en exposant aux Confédérés les raisons de la récente rupture entre le roi et le pape, au sujet du duché de Parme, et en justifiant son maître, — ainsi jadis Boisrigaut, — de toute compromission avec le Turc. (9) Diverses questions ardues, telles que l'augmentation des droits d'entrée sur les marchandises suisses à Lyon, et une « querelle » intentée par quelques cantons aux seigneurs savoisiens de La Chambre, sujets de Sa Majesté, motivèrent la présence de Morelet à la journée de Bade du 30 septembre. Il en profita, d'ailleurs, pour relever les infractions commises par les

(1) *cf.* Eidg. Absch. IV 1 *E* 178 zu e. — St-Arch. Basel. Frankreich *L* 117.

(2) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Fribourg, Lucerne, Berne, Soleure, Bâle*. Arch. d'État de ces villes. or. parch.

(3) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Soleure*. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(4) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons*. St-Arch. Solothurn. or. parch.

(5) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons*. St-Arch. Zürich. or. parch. — Bibl. Nat. f. fr. 25 724 f° 33. cop.

(6) *Morelet au canton de Lucerne*. Bâle, 5 février 1552. St-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. or.

(7) *Morelet à Soleure*. Bâle, 8 février. St-Arch. Solothurn. Corr. Frankr. 1500—1558; *à Lucerne*. Bâle, 9 février 1551. or. fr. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen; *à Soleure*. Bâle, 22 février 1551. (St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankr. 1500—1558.

(8) Eidg. Absch. IV 1 *E* 466.

(9) Eidg. Absch. IV 1 *E* 508 *m*, 516, 517 zu *m*. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Fribourg, Lucerne, Berne, Soleure*. Blain, 8 juillet 1551. Arch. Fribourg. Luzern. Gesandte n° 113. Bern. Solothurn. — *Morelet à Lucerne*. Soleure, 18 juillet 1551. St-Arch. Luzern. Frankr.; *à Zurich*. Bâle, 31 juillet 1551. St-Arch. Zürich. Frankr. II.

Comtois au traité de neutralité des deux Bourgognes et reprendre, par le menu, tous les griefs que le roi nourrissait contre l'empereur. [1]

Sur ces entrefaites, Henri II venait de conclure une alliance secrète avec Maurice de Saxe (5 octobre). Morelet reçut l'ordre de procurer à son maître une levée de Confédérés. Mais lorsque l'ambassadeur se rendit à Bade, le 23 novembre, dans l'intention de provoquer une réponse ferme aux lettres écrites par lui aux cantons à ce sujet, [2] il ne put obtenir de la diète la décision qu'il sollicitait. Réduit à fulminer une nouvelle philippique contre la politique impériale et à dénoncer des intrigues qui ne tendaient qu'à semer la défiance entre les Suisses et le roi Très-Chrétien, il réussit néanmoins à se faire accorder par certains cantons les troupes que le Corps helvétique, pris dans son ensemble, lui avait refusées. [3]

Cependant les Confédérés paraissaient, de jour en jour, plus résolus à ne remplir leurs engagements à l'égard de la Couronne, qu'autant que celle-ci mettrait un empressement égal à tenir les siens. Aussi La Marcheterrière éprouva-t-il quelque résistance de la part de la diète réunie à Soleure, aux frais du roi, le 13 mars 1552, quand il demanda à cette assemblée l'autorisation de lever encore 6000 hommes pour le service de Sa Majesté. Les XI cantons alliés de France ne permirent les enrôlements qu'à partir de l'instant où leurs députés eurent touché à Lyon l'argent des pensions. [4] Semblable déception attendait l'ambassadeur, le jour où il s'avisa d'exiger, aux termes de l'alliance renouvelée, l'expulsion des agents de l'empire, qualifiés par lui d'ennemis du roi. Aux trois requêtes qu'il adressa au Corps helvétique, à cette occasion, la diète de Bade du 4 avril répondit par un refus très catégorique. (5) Enfin, son intervention en faveur de la reine d'Ecosse, dans l'affaire de la succession de Neuchâtel, aboutit, en somme, à un insuccès, puisque l'investiture du comté fut accordée, non pas à cette princesse, mais, indivisément, à Léonor d'Orléans Longueville et à Jacques de Savoie Nemours. [6]

(1) Eidg. Absch. IV 1 E, 553 b, 554 aa, 557 zu b, 559 zu dd. — *Morelet à Lucerne*, Soleure 18 octobre 1551. St. Arch. Luzern. Frankr. — « Nous avons esté advertiz par le S. de Marcheferrière des grandes menées et praticques que aucuns envieulx de nostre parfaicte et entière amytié ont faictes pour essayer de l'interrompre. » *Henri II et s. de l'Aubespine à Lucerne*, Blain, 8 juillet 1551. St-Arch. Luzern, or. parch.

(2) *Morelet à Lucerne*, Baden 18 octobre 1551. St. Arch. Luzern. Frankr. or. all.

(3) Eidg. Absch. IV 1 E, 579 i, 580 l. — *Morelet à Lucerne*, Soleure, 14 novembre 1551. St. Arch. Luzern. Frankr. or. all.; *à Soleure*, même date. Eidg. Absch. IV 1 E, 587; *au Valais*, Bade, 30 novembre 1551. Arch. Valais. Corr. Amb. de France 1500–1575.

(4) *Le roi et s. de l'Aubespine aux cantons*, Villers-Cotterets, 25 février 1552. St. Arch. Solothurn, or. — Eidg. Absch. IV 1 E, 602 i, 606 l, 609 zu e. — *Morelet à Lucerne*, 9 février 1552. St. Arch. Luzern. Frankr. — *Morelet à Lucerne*, Soleure, 22 février; Bâle, 26 mars 1552. *Ibid.* (Frankr. Pensionen.) or. all.

(5) Eidg. Absch. IV 1 E, 609, 614 e.

(6) Eidg. Absch. IV 1 E, 600, 615. — *Le roi et s. de l'Aubespine à Berne*, « Escript au camp de Posthedore », 10 mai 1552. St. Arch. Bern, or. — Cf. Boyvin, Annales, III, 6. Voir, dans Morelet et La Marcheterrière, deux personnages distincts, sqq. — *Le roi et s. Boudin à Berne*, St-Germain-en-L., juin 1553. St. Arch. Bern, or. parch.

Pendant que ces diverses négociations suivaient leur cours, les mercenaires suisses, aussi bien ceux enrôlés clandestinement par Schertlin de Burtenbach (1) que ceux de la levée accordée à Morelet, rejoignaient l'armée royale, laquelle se saisissait alors des Trois Evêchés. Ces avantages remportés par les armes françaises inquiétaient, à juste titre, les Francs-Comtois. Craignant que l'orage ne fondît plus tard sur eux, ils invoquèrent la protection des cantons, (2) et ceux-ci firent assigner, à cet effet, une diète générale à Bade le 4 avril. Mais le roi jugea inopportun de s'y faire représenter. Tout au plus se contenta-t-il de protester, par écrit, de son ferme désir de respecter la neutralité du comté de Bourgogne. (3) La Marcheferrière, d'ailleurs, s'apprêtait à quitter les Ligues. Malade, il obtint de son maître un congé, (4) dont il profita dès le milieu d'avril. (5) Durant son absence, le chargé d'affaires *ad interim,* Jean Merveilleux n'assista à aucune diète générale ou particulière. (6)

Cette abstention prolongée, jointe à l'accueil, quelque peu réservé, fait aux députés suisses à Wissembourg par Henri II, indisposèrent-ils les cantons contre la Couronne? Toujours est-il, qu'à son retour, vers le milieu de juin, Morelet put constater un certain refroidissement dans les sympathies du Corps helvétique à son égard. A la première diète devant laquelle il parut, — à Bade, le 28 juin, — l'ambassadeur ordinaire s'opposa en vain à la convocation d'une *journée de marche,* convocation que les atermoiements du roi justifiaient aux yeux des Confédérés. (7) Dès lors, saisi de découragement et se sentant de plus en plus souffrant, il ne tarda pas à se retirer à Bâle, non sans avoir, au commencement d'octobre, réclamé des cantons une nouvelle levée de 10 000 hommes pour le service du roi. (8) Il lui fut encore donné, il est vrai, d'annoncer aux Suisses la prise de Sienne par l'armée royale, (9) ainsi que les succès du connétable en Picardie. (10) Mais il dut se décharger sur le Sr de Marmaigne, trésorier des Ligues, du soin de recueillir les réponses des gouvernements cantonaux à sa demande de levée (Bade, 21 octobre). (11) Aussi

(1) *cf.* cette notice.

(2) *Les cantons au roi, en faveur du comté de Bourgogne.* 9 avril, 3 octobre et 30 novembre 1551. Bibl. Nat. Coll. Moreau *924* f° 76 v°, 261, 263. trad.

(3) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Blois, 3 janvier 1552. Arch. Fribourg. Recès de Bade, vol. XV et Bibl. Nat. f. fr. *22 490* f° 33. cop. — *aux mêmes.* Camp de Ingwiller, 1er mai 1552. St-Arch. Zurich. or. Bibl. Nat. f. fr. *22 490* f° 33. cop. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 620 *k.*

(4) *Morelet à Soleure.* Bâle, 5 mars 1552. St-Arch. Solothurn. Corr. Frankr. (1500–1558); *à Lucerne.* Bâle, 4 mars 1552. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *Le roi à Morelet.* Condé (Condé-Northen, près Metz), 17 avril 1552. St-Arch. Luzern (Frankr. Kriege). cop.

(5) *Morelet à Lucerne.* Chalon-sur-Saône, 21 avril 1552. St-Arch. Luzern. Frankr. or. all.

(6) Eidg. Absch. IV 1. *E* 659 *n*, 660 *n*.

(7) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons.* Camp de Ingwiller, 1er mai 1552. St-Arch. Zurich. or. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 679 *ll.*

(8) Eidg. Absch. IV 1. *E* 718 zu *g.*

(9) *Le roi à Morelet.* 13 août 1552. Arch. Fribourg. extr. — *Morelet à Lucerne.* Bâle, 21 août 1552. St-Arch. Luzern. (Frankr.) or. all.

(10) *Morelet à Lucerne.* Bâle, 11 septembre 1552. St-Arch. Luzern. Frankr. or. all.

(11) Eidg. Absch. IV 1. *E* 709 *g.*

bien les forces du S[t] de La Marcheferrière étaient à bout. Il s'éteignit à Bâle quelques jours plus tard, le 27 octobre 1552, [1] suivant dans la tombe, à deux ans d'intervalle, son prédécesseur immédiat, le S[t] de Lyancourt.

SÉBASTIEN DE L'AUBESPINE, ABBÉ DE BASSEFONTAINE

Ambassadeur ordinaire.

Novembre 1552 — Octobre 1554.

Lettres de créance: Reims, 31 octobre 1552. [2]

Rappels de créance: Chantilly, 3 janvier; [3]
Saint Germain-e. Laye, 19 juin; [4] Chantilly, 9 juillet; [5]
Fontainebleau, 31 décembre 1553. [6]

Ce fut vers la fin de novembre **1552** seulement, que l'abbé de Bassefontaine fit son entrée en Suisse, [7] où l'*intérim* de l'ambassade était géré, depuis la mort du S[t] de La Marcheferrière, par le chatelain Jean Merveilleux. [8]

Bien décidé à rompre avec les errements de son prédécesseur et à faire de Soleure sa résidence ordinaire, le nouveau représentant de Henri II commença par s'assurer dans cette ville d'un logis convenable. Son choix se porta sur le couvent des Cordeliers qui fut, après lui, pendant deux siècles et plus, la demeure des ambassadeurs de France. [9]

La première proposition que le successeur de La Marcheferrière prononça devant le conseil de Soleure, le 2 décembre, avait pour objet de protester contre la liberté de passage par les Ligues accordée aux Impériaux, et d'exposer aux Confédérés les griefs de leur auguste allié envers ceux de leurs ressortissants qui abandonnaient son service. [10] Ces griefs, énumérés à nouveau par l'ambassadeur en présence de la diète réunie à Bade le 12 décembre, ne

(1) Felix Platter's Selbstbiographie, f° 217. — Bibl. Nat. P. Or. Briçonnet 377 n° 426. — S. *de l'Aubespine à Bâle.* Soleure, 27 novembre 1552. Réclame les coffres et papiers de feu Morelet du Museau, S. de La Marcheferrière. St. Arch. Basel *L.* 117 I.

(2) « Ayans esté advertyz du trespas qui est puisnaguères intervenu en la personne du feu S. de la Marcheferrière, qui residoit par delà nostre ambassadeur, nous avons faict election de la personne de nostre amé et feal conseiller et aumosnier ordinaire, le S[t] de Bassefontaine, pour succeder au lieu dud. deffunct en lad. charge de nostre ambassadeur. » Escript à Reims, le derrenier jour d'octobre (1552). *Henry* c. s. Bourdin *à Fribourg, à Soleure, à Berne, à Glaris.* Arch. d'État de ces villes. or. parch.

(3) *Henry* c. s. Bourdin *à Berne.* St. Arch. Bern. or. parch.

(4) *Henry* c. s. Bourdin *à Soleure.* St.-Arch. Solothurn. or. parch.

(5) *Henry* c. s. de l'Aubespine *à Berne.* St. Arch. Bern. or. parch.

(6) *Henry* c. s. Bourdin *à Fribourg.* Arch. Fribourg. or. parch. — St. Arch. Bern. Frankr. Buch *N* 525 cop.

(7) *S. de l'Aubespine à Bâle.* Soleure, 27 novembre 1552. St. Arch. Basel *B* 1. 1550-1698. Französ. Gesandtschaft; *au canton de Lucerne.* Soleure, 2 décembre 1552. St.-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. or. — *Première audience accordée par le conseil de Soleure au nouvel ambassadeur de France.* « Donstag nach Andres » 1552, 1[er] décembre. Rathsmanual Solothurn *L.* f° 15.

(8) Eidg. Absch. IV 1 *e.* 729.

(9) Eidg. Absch. IV 1 *e.* 729.

(10) Eidg. Absch. IV 1 *e.* 728. — *Henry* c. s. Bourdin *à Berne.* Chantilly, 3 janvier 1552/53. St. Arch. Bern. or. parch. — *S. de l'Aubespine à Lucerne.* Soleure, 2 décembre 1552. St.-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte. or.

parurent pas fondés aux Suisses. Ceux-ci estimaient, en effet, que leurs troupes étaient en droit de déserter, du moment où le roi les payait mal ou même pas du tout. Les cantons profitèrent, d'ailleurs, de cette conjoncture pour faire trancher, en leur faveur, un certain nombre de points demeurés en litige dans les capitulations, et pour revenir sur la plupart des questions dont la mort prématurée du Sr de La Marcheferrière avait retardé jusqu'alors la solution. Tout ce que le Sr de Bassefontaine put obtenir d'eux fut qu'ils s'opposeraient désormais au transit par les Ligues des armes et munitions destinées ouvertement aux ennemis de la monarchie Très-Chrétienne. [1]

La dernière communication faite aux cantons par l'ambassade de France, en 1552, avait trait à la reconquête de Hesdin sur les troupes impériales. [2] Dès les premiers jours de l'année suivante, **1553**, Sébastien de l'Aubespine s'attacha à modifier, dans un sens plus favorable à son maître, l'attitude que les Suisses avaient prise à l'égard de celui-ci au cours de la « journée » du 12 décembre. [3]

Des démarches personnelles, tentées aussi bien auprès des conseils de Berne et de Fribourg [4] que des diètes réunies à Lucerne et à Bade, procurèrent à l'ambassadeur quelque répit sur la question des querelles demeurées en suspens et des pensions arriérées. [5] Elles lui permirent même d'obtenir, en juin 1553, une première levée de 10 000 [6] et, en août, une seconde de 6000 hommes pour le service de Sa Majesté. [7]

Entre temps, Sébastien de l'Aubespine avait persuadé les autorités soleuroises de consentir au roi un prêt de 50 000 écus. [8] Il s'était, en outre, efforcé de procurer au cardinal Du Bellay la réparation d'une injure faite à ce prélat lors de son passage près d'Olten, en mai 1553. [9] De plus, non content de dénoncer les intrigues des agents impériaux à Coire et celles du duc de Florence à

(1) Eidg. Absch. IV 1 *E* 734 *h*, 736 *l*, 739 zu *h*. — *S. de l'Aubespine à Lucerne* Bade, 16 juin 1553 St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen) or. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 730 *d*, 763 zu *d*, 797 zu *z*, 835 *dd*.

(2) *S. de l'Aubespine à Lucerne* Soleure 31 décembre 1552 St-Arch. Luzern. Frankr Kriege.

(3) *S. de l'Aubespine à Zurich* Soleure 17 janvier; Fribourg, 26 janvier, 24 avril; Soleure, 6 décembre 1553, 10 janvier 1554 St-Arch. Zurich (Frankr II).

(4) *S. de l'Aubespine à Berne* Soleure, 8 janvier 1553. St-Arch. Bern. Frankr Buch X 521. or — Eidg. Absch. IV 1 *E* 753—754 n° 251—252. — Négociations secrètes avec Berne au sujet des tentatives faites par Emmanuel Philibert pour rentrer dans son duché: *Le canton de Berne à S. de l'Aubespine* 27 décembre 1552 St-Arch. Bern. Frankr. Buch II, 10 cop. — *cf.* St-Arch. Solothurn Frankr. Correspondenz 1500—1558. — *Fribourg à S. de l'Aubespine* « Le jour de S. Jean Evangéliste 1552 »; 7 janvier 1553 Arch. Fribourg. Missivenb. XV, 139 v°, 141.

(5) *S. de l'Aubespine à Lucerne* Soleure, 5 avril 1553 St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or; *à Fribourg* même date Arch. Fribourg or. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 755 *c*, 759 *c*.

(6) *S. de l'Aubespine aux XIII cantons* Soleure, 10 juin 1553 St-Arch. Bern. Frankr Buch *H* f° 5 cop; *à Glaris* même date St-Arch. Glarus or; *à Zurich* même date St-Arch. Zurich (Frankr II); *à Lucerne* Bade, 21 et 28 juin 1553 St-Arch. Luzern. Frankr Pens. or. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 781 *z*.

(7) *S. de l'Aubespine à Berne* Soleure, 26 août 1553 St-Arch. Bern. Frankr Buch *H* 7 or — Eidg. Absch. IV 1 *E* 838 zu *cc*. — Zurlauben Histoire militaire des Suisses, IV, 245. — *cf.* Notice Chateauvieux.

(8) *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Soleure* S. Germain-e. L., 19 juin 1553 St-Arch. Solothurn or. parch.

(9) *S. de l'Aubespine à Berne*, Soleure, 15 mai 1553 St-Arch. Bern. Frankr Buch II, 15 or. fr. — *Le cardinal Du Bellay à S. de l'Aubespine* Olten, mai 1553 St-Arch. Bern. Frankr Buch II, f° 16 extrait.

Sion, il avait amené le Corps helvétique à prendre nettement parti contre les négociations entamées par les Ligues Grises avec les ennemis de la France (novembre). [1] S'inspirant de l'exemple de ses prédécesseurs, Boisrigaut et Morelet de La Marcheferrière, il entretenait, d'ailleurs, avec les cantons une correspondance régulière, leur donnant connaissance des nouvelles de l'Étranger et plus particulièrement des succès remportés par le roi en Piémont, en Corse et en Picardie. [2]

Après avoir assisté à la diète générale de Fribourg du 12 décembre, [3] l'abbé de Bassefontaine rentra en France, en vertu d'un congé, dans la seconde quinzaine de janvier **1554**. [4] L'*intérim* de l'ambassade fut géré par Petermann de Cléry, Hugues Schuler, dit Clerc, secrétaires-truchements et Robert Le Gras, secrétaire de l'ambassadeur. [5] Au surplus, l'absence de celui-ci, motivée par le soin de ses affaires particulières, devait être de courte durée. Il ne poussa point jusqu'à la cour et, dès le 14 février, il avait repris ses fonctions à Soleure. [6] A peine de retour, l'ambassadeur fit demander à la diète de Zoug un délai pour le payement des pensions — délai qui lui fut accordé — et l'interdiction des passages de la Suisse centrale aux lansquenets impériaux, requête à laquelle les « Waldstätten » liés à la maison d'Autriche par des conventions spéciales ne purent accéder. [7]

Ce fut à Soleure que Charles de Marillac, évêque de Vannes, et Bernardin Bochetel, abbé de Saint-Laurent, envoyés par le roi, vinrent rejoindre l'abbé de Bassefontaine, le 19 février 1554. [8] Il s'agissait de négocier avec les députés du margrave Albert de Brandebourg la mise en liberté du duc d'Aumale, prisonnier de ce prince allemand, lequel, n'ayant pas souscrit au traité de Passau, se qualifiait encore d'allié du roi, mais ne songeait, en somme, qu'à satisfaire ses intérêts particuliers. Claude de Lorraine, duc d'Aumale,

(1) Eidg. Absch. IV 1 *e*, 851 *b*, 858 zu *b*, 875 zu *a*.

(2) *S. de l'Aubespine à Lucerne*, Soleure, 13, 23 janvier, 2, 25 mai, 1er, 18 juillet, 16, 21 août, 17, 18 septembre, 1er octobre, 27 novembre, 5 décembre 1553. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *à Berne*, Soleure, 26 août 1553. St.-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 7. — *à Fribourg*, Soleure, 5 décembre 1553. Arch. Fribourg, or. ; *à Zurich*, Soleure, 17 janvier, 26 mai, 10 juin, 18 juillet, 22 août, 1er octobre, 6 décembre 1553. St.-Arch. Zurich. Frankr. II, or. ; *à Bâle*, Soleure, 1er octobre 1553. St.-Arch. Basel (Frankr. *F* 117 *E*). — Eidg. Absch. IV 1 *e*, 875 zu *a*.

(3) Eidg. Absch. IV 1 *e*, 868 *a*.

(4) *S. de l'Aubespine à Zurich*, Soleure, 10 janvier 1554. St.-Arch. Zurich, or.

(5) *P. de Cléry à Fribourg*, Soleure, 18 janvier 1554 (Donstag nach Anthoni). Arch. Fribourg, or. all. — *P. de Cléry et Le Gras à Lucerne*, Soleure, 25 janvier 1554. St.-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen, or. all. — *Les mêmes à Berne*, Soleure, 26 janvier 1554. St.-Arch. Bern. Frankr. Buch *L* 111, or. fr. — *Le Gras à Zurich*, Soleure, 26 janvier, 11 février 1554. St.-Arch. Zurich, or.

(6) *Montmorency à S. de l'Aubespine*, 11 février 1554. Bibl. Nat. Clair. *346*, f° 299, cop. — *S. de l'Aubespine à Zurich*, Soleure, 16 février 1554. St.-Arch. Zurich. Frankr. II, or. — Eidg. Absch. IV 1, *e*, 887 zu *d*, 888.

(7) *S. de l'Aubespine à Lucerne*, Soleure, 17 février 1554. St.-Arch. Luzern. Frankr. Gesandte, or. all. — Eidg. Absch. IV 1 *e*, 886 *d*, 891. — *S. de l'Aubespine à Lucerne*, Soleure, 25 février, Bade, 10 mars, Soleure, 9 mai 1554. St.-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. — *en Valais*, Bade, 18 avril 1554. Arch. Valais (Corresp. des ambassadeurs français 1500–[illegible]).

(8) *Marillac et Bochetel au connétable et au cardinal de Lorraine*, Soleure, 19 février 1554. Bibl. Nat. f. fr. *3121*, f° [illegible], cop.

chargé de surveiller les opérations militaires du « jeune Alcibiade » dans le pays Messin, s'était laissé surprendre par lui sur les rives du Madon, le 28 octobre 1552,(1) et emmener en captivité au delà du Rhin.(2) Depuis cette époque, le margrave avait toujours refusé de se dessaisir de son prisonnier dont il espérait tirer une forte rançon, avec l'arrière-pensée de profiter de cette conjoncture pour contraindre le roi à lui continuer les subsides stipulés par le traité de Chambord de janvier 1552.

Du 19 février au 11 mars 1554, les plénipotentiaires français conférèrent à Bade avec ceux du prince allemand, mais, en présence des exigences de ces derniers, dont le maître traitait, d'ailleurs, au même temps avec Charles-Quint, les négociations furent suspendues.(3) Le S[t] de Bassefontaine regagna Soleure; Marillac et Bochetel prirent le chemin de Bâle afin de surveiller, de cette ville, les intrigues impériales, tandis que les députés brandebourgeois se retiraient à Schaffhouse.(4)

Les pourparlers furent renoués le 1er avril à Soleure, où le député du margrave Albert s'était transporté.(5) Certes, le roi n'ignorait pas les tentatives de rapprochement ébauchées entre celui-ci et l'empereur.(6) Depuis près d'un an, Bassefontaine les signalait aux Suisses et paraissait, à tort ou à raison, redouter que le prince allemand, entrant en Franche-Comté, avec l'aveu de Charles-Quint, n'envahît la France, au travers de cette province.(7)

Aussi bien Henri II ne négligait aucun des moyens en sa possession, afin de parer à cette éventualité redoutable. Secondé par le duc de Mecklembourg, qui lui servait d'intermédiaire auprès du margrave, il ne désespérait pas encore d'attacher ce dernier à son parti et de l'avoir pour allié dans sa lutte contre l'empereur. Tout dépendait de l'importance de la surenchère réclamée par Albert de Brandebourg, comme prix de sa coopération. La ténacité de son « député », dont la « façon de faire si estrange et barbare »(8) scandalisait les plénipotentiaires français, finit par triompher des hésitations

(1) Le 4 novembre, apud Sleidan XXIII.

(2) *cf.* de Ruble. Le duc de Nemours et Mademoiselle de Rohan. Paris, 1883. f° 12—13. — *Antoine de Bourbon à Jeanne d'Albert.* 1552. (Impr Rochambeau Lettres d'Antoine de Bourbon [Paris 1877] f° 43.)

(3) *Marillac et ses collègues au roi* Bade, 1er mars 1554 Bibl. Nat. f. fr. *3121* f° 5. cop. *Marillac et ses collègues au roi et au connetable.* Bade 11 mars; *au cardinal de Lorraine.* même date Bibl. Nat f. fr *3121* f° 8 10. cop. *Le roi a Marillac et Bochetel.* Fontainebleau. 19 mars 1554. *Ibid.* f° 12. cop

(4) *Marillac et Bochetel au connetable.* Bâle, 14 mars 1554 Bibl. Nat f. fr *3121* f° 10. cop. *Discours de la negociation passee entre nous soubzsignez et le depute du marquis Albert de Brandebourg* Soleure, 6 avril 1554. *Ibid.* f° 18 sqq.

(5) *Le connetable a Marillac et à ses collegues.* Fontainebleau. 24 mars 1554. Bibl. Nat. f. fr *3121* f° 14. cop. — *Le depute du margrave de Brandebourg à l'abbé de Bassefontaine.* 26 mars 1554. *Ibid* *3121* f° 13. trad. — *Marillac et ses collegues au roi* Soleure. 1er avril 1554 *Ibid* *3121* f° 15. cop.

(6) *L'évêque de Bayonne au connetable* Coire. 1er février 1554. Bibl. Nat. Clair *347* f° 1557. cop.

(7) *Le roi et S. Bourdin aux cantons suisses* Reims. 21 novembre 1552 St-Arch. Bern. Frankr. Buch II, 8. cop. — *Le canton de Soleure à Albert de Brandebourg.* 12 janvier 1553. Clair' *396* f° 951. or. all[d]. — *S. de l'Aubespine à Lucerne.* Soleure, 23 avril 1553. St-Arch. Luzern. (Freigrafschaft Burgund) or. — *S. de l'Aubespine a Zurich.* Fribourg. 24 avril 1553. St-Arch. Zürich. or.; *a Lucerne* Soleure. 2 et 25 mai 1553. St-Arch Luzern. Frankr. Kriege. or — Eidg. Absch IV 1. *E* 776 778

(8) *Marillac et ses collegues au roi.* Bade, 11 mars 1554 Bibl Nat f fr *3121* f° 8 cop

de ceux-ci. Par un traité, au total assez onéreux pour la France, signé à Soleure, le 4 avril, le roi s'engageait à verser entre les mains du margrave, en échange de la liberté du duc d'Aumale, une somme de 60 000 écus, payée comptant, et 40 000 écus exigibles au bout de quelques mois. Moyennant ce sacrifice pécuniaire et la promesse du duché de Gueldre, ainsi que d'un subside mensuel pendant la durée de la guerre, Albert de Brandebourg s'obligeait, de son côté, à conclure un armistice avec Nuremberg et les princes ecclésiastiques et à faire campagne contre l'empereur. [1]

Dans la première semaine d'avril, Bernardin Bochetel, porteur de l'original du traité, quittait Soleure à destination de la cour, [2] tandis que Marillac s'apprêtait à l'imiter le 19 du même mois. [3] De fait, la présence en Suisse des deux plénipotentiaires français n'avait plus sa raison d'être, les derniers détails d'exécution de la convention franco-brandebourgeoise devant se régler à Metz entre le Sr de Vieilleville et les représentants du margrave. [4]

Quoiqu'il eût pris une part active à ces négociations, lesquelles n'intéressaient que très indirectement la Suisse, le Sr de Bassefontaine n'avait pas laissé de s'acquitter avec vigilance des devoirs de sa charge. Un redoublement de circonspection de sa part était d'autant plus nécessaire que le ministre impérial aux Ligues, Ascanio Marse, apparaissait comme un adversaire dangereux et entreprenant. [5] Or, il subsistait encore, à cette époque, entre la France et les Confédérés un certain nombre de « querelles » non liquidées et, au premier rang de celles-ci, le procès intenté devant le parlement de Chambéry aux comtes de La Chambre, sujets du roi, par des bourgeois de Berne, de Bâle, de Fribourg et de Soleure, leurs créanciers. Grâce aux pratiques d'Ascanio Marse, l'ambassadeur de France n'assista plus à une diète générale sans y être aussitôt interpellé, tant sur l'état de cette affaire, que sur celui d'autres litiges qui motivèrent la réunion d'une *journée de marche* à Payerne, en avril 1554. [6]

Cependant les hostilités entre le deux couronnes se continuaient sur les champs de bataille du Piémont et de l'Artois et, par contre-coup, au sein des diètes helvétiques. Dès la fin de mars, Sébastien de l'Aubespine avait, de

1 *Discours de la negociation, etc.* Soleure, 6 avril 1554. Bibl. Nat. f. fr. *3121* f° 18, cop.

2 *Le roi à Marillac et S. de l'Aubespine.* Meudon, 13 avril 1554. Bibl. Nat. f. fr. *3121* f° 27, cop. — *Marillac et S. de l'Aubespine au connétable.* Soleure, 6 avril; *au roi, au conseil royal,* même date. *Ibid.* *3121* f° 17, 18, cop.

3 *Marillac au roi.* Soleure, 18 avril 1554. Clair. *347* f° 1645, cop.

4 *Le roi à ses ambassadeurs.* Meudon, 13 avril 1554. Bibl. Nat. f. fr. *3121* f° 27, cop. — *Le margrave Albert de Brandebourg au roi.* Damnen, 8 avril 1554. *Ibid.* f° 28, cop.

5 Eidg. Absch. IV 1 *e*, 901 zu *p*.

6 *S. de l'Aubespine à Lucerne.* Soleure, 13 janvier, 23 août 1553. St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege: Pensionen, or.; *à Fribourg,* 12 septembre 1554. Arch. Fribourg, or. — Eidg. Absch. IV 1 *e*, 750 *c*, 780 *c*, 830 *b*, 910, 911, 938 *e*, 939 *b*, 948 zu *b*, 960, 966, 974 zu *b*, 975, 988 zu *e*, 995 *k*, 996 *a*, 1002 zu *k* und *bb*. — *S. de l'Aubespine au roi.* Soleure, 30 août; *au connétable,* Bade, 5 septembre; *au roi,* Aarau, 10 septembre 1554. Bibl. Nat. f. fr. *20991*, cop. — « Il est incredible combien ceste querelle de Monsieur de la Chambre empire [illegible] » *S. de l'Aubespine au connétable,* Aarau, 10 septembre 1554. *Ibid.*

Soleure, demandé aux cantons une levée de 6000 hommes, (1) et, le 9 du mois suivant, il se présentait, à cette fin, à la « journée » de Bade, en compagnie d'un envoyé spécial de Henri II, Diègue de Mandosse. (2) Ce ne fut pas sans lutte que les deux ambassadeurs royaux obtinrent gain de cause. Le roi des Romains et les princes de sa clientèle affectaient de croire à l'imminence d'une invasion française en Alsace, dans le Brisgau et le Sundgau. Une ambassade solennelle assista, de leur part, à la diète de Bade du 9 avril et réussit à intéresser les Suisses à la protection de l'Autriche antérieure. Or, non seulement Bassefontaine et son collègue ne parvinrent pas à détourner le coup, mais ils durent se résigner à transmettre à leur maître les recommandations pressantes des Confédérés en faveur des terres d'Empire situées sur la rive gauche du Rhin. (3)

Cette sollicitude manifestée par le Corps helvétique à l'égard de ses voisins mit, du moins, l'ambassadeur français plus à l'aise lorsqu'il reçut l'ordre de protester contre les violations de la neutralité imputables aux Francs-Comtois, (4) le passage au pont de Rapperswyl des troupes espagnoles envoyées d'Italie en Flandre (5) et les levées faites dans les environs de Constance, sur l'ordre de Bollwiller, pour le compte de la maison d'Autriche. (6) D'autre part, les nouvelles heureuses du théâtre des hostilités, communiquées aux autorités cantonales par Bassefontaine, entretenaient la confiance parmi les partisans de la France aux Ligues. Le retentissement de l'échec de Marciano (2 août) fut moins considérable en Suisse qu'aux Grisons et bientôt couvert, d'ailleurs, par le bruit des succès de l'armée royale en Picardie. (7)

La dernière diète à laquelle assista Bassefontaine fut celle de Bade du 10 septembre, dans laquelle les cantons donnèrent, une fois de plus, le triste spectacle de leurs dissensions confessionnelles. (8) Le 5 octobre, l'ambassadeur

---

(1) *S. de l'Aubespine aux cantons.* Soleure, 28 mars 1554. St-Arch. Bern. Frankr. Buch *H* 15 or. *à Zurich.* Soleure, 27 mars 1554. St-Arch. Zurich. or.

(2) Eidg. Absch. IV 1 *E* 899 *g.*

(3) Eidg. Absch. IV 1 *E* 900 *m*, 902 *q.*

(4) Eidg. Absch. IV 1. *E* 782 *m*, 784 *z*, 797 zu *z*

(5) *S. de l'Aubespine à Lucerne.* Soleure, 25 février; 9 mai 1554. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. or.; — Eidg. Absch. IV 1 *E* 928 *e*, 930 zu *e*

(6) *S. de l'Aubespine à Lucerne.* Bade, 5, 10, 27 mars 1554. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege or.; *à Fribourg.* Soleure, 23 août 1554. Arch. Fribourg. or.; *au Valais.* Soleure, 24 août 1554. Arch. Valais. (Corresp. de France 1500—1575.) — *S. de l'Aubespine au roi.* Soleure, 17 août 1554. Bibl. Nat. f. fr. *20 991* cop.; *au connétable.* même date. *Ibid.*; *au roi.* Soleure, 19 août 1554. *Ibid.*

(7) *S. de l'Aubespine à Lucerne.* Soleure, 6, 18, 20 juillet, 5, 24 août, 13 septembre, 5 octobre 1554. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. or.; *au Valais.* Soleure, 20 juillet, 5 août 1554. Arch. Valais. (Corresp. de France 1500-1575); *à Zurich.* Soleure, 7 juillet, 5 et 24 août, 29 septembre, 9 octobre 1554. St-Arch. Zürich. or. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1014 zu *g.* — *S. de l'Aubespine à Brissac.* Soleure, 17 août 1554. Bibl. Nat. f. fr. *20 991* cop.; *à la reine.* même date. *Ibid.*; *au roi.* Soleure, 30 août 1554. *Ibid.* — *Les ambassadeurs des cantons, réunis à Bade, aux Ligues Grises.* 2 septembre 1554. *Ibid.* — *S. de l'Aubespine au roi.* Soleure, 11 octobre 1554. *Ibid.*

(8) *S. de l'Aubespine au roi.* Aarau, 10 septembre 1554. Bibl. Nat. f. fr. *20 991* cop.

ordinaire prenait congé des Confédérés,[1] et, vers le 16 du même mois, il quittait les Ligues, après avoir installé à Soleure son successeur Bernardin Bochetel, abbé de Saint-Laurent.[2]

BERNARDIN BOCHETEL, ABBÉ DE St LAURENT

Ambassadeur ordinaire.

Octobre 1554 – Mai 1558.

Lettres de créance: 5 octobre 1554.[3]

Rappels de créance: Amboise, 2 avril;[4]
Villers Cotterêts, 30 septembre 1555;[5] Pontlevoy, 6 février;[6]
Saint-Germain-e. Laye, 29 novembre,[7] 26 décembre 1556;[8]
Fère-en-Tardenois, 29 mai;[9] Compiègne, 24 juin;[10]
Paris, 22 août;[11] Saint-Germain-e. Laye, 3 décembre 1557;[12]
Paris, 16 février;[13] Paris, 24 avril 1558.[14]

Lettres de rappel: Paris, 25 avril 1558.[15]

Bernardin Bochetel, désigné comme envoyé ordinaire de la Couronne Très-Chrétienne aux Ligues, fit son entrée à Soleure le 10 octobre **1554**. Dès ce jour, il annonçait aux cantons sa prise de possession de l'ambassade,[16] et, le 15, son prédécesseur, Sébastien de l'Aubespine, interrompait ses préparatifs de départ afin de le présenter aux autorités soleuroises.[17]

La succession dont l'abbé de Saint-Laurent héritait de son collègue de Bassefontaine n'était pas des plus enviables. Nombre de questions, demeurées irrésolues, allaient troubler la quiétude du nouvel ambassadeur au cours même de son installation.

(1) S. *de l'Aubespine aux cantons.* Soleure, ? octobre 1554, or. all. St.-Arch. Luzern (Frankr. Gesandte.)

(2) S. *de l'Aubespine au roi.* Soleure, 11 octobre 1554. Bibl. Nat. f. fr. 20 991, cop. — Eidg. Absch. IV 1 *E.* 1021, n° 335.

(3) *cf.* Kausler und Schott, Briefwechsel zwischen Christoph von Württemberg und P. P. Vergerius. Stuttgart 1875, f° 89.

(4) *Henry* c. s. Bourdin *aux cantons.* St.-Arch. Aarau, or. parch. Abscheidsacta und Beylagen, Band I.

(5) *Henry* c. s. Bourdin *aux cantons.* St.-Arch. Aarau, or. parch.

(6) *Henry* c. s. Bourdin *aux cantons.* St.-Arch. Zurich, or. parch.

(7) *Henry* c. s. de l'Aubespine *à Berne.* St.-Arch. Bern, or. parch. (et non 26 novembre.)

(8) *Henry* c. s. de l'Aubespine *aux cantons.* St.-Arch. Luzern, or. parch.

(9) *Henry* c. s. de l'Aubespine *aux cantons.* St.-Arch. Aarau, or. parch.

(10) *Henry* c. s. de l'Aubespine *aux cantons.* St.-Arch. Aarau, or. parch.

(11) *Henry* c. s. Bourdin *à Berne, à Fribourg.* Arch. d'État de ces deux villes, or. parch.

(12) *Henry* c. s. de l'Aubespine *à Berne.* St.-Arch. Bern, or. parch.

(13) *Henry* c. s. de l'Aubespine *à Berne.* St.-Arch. Bern, or. parch.

(14) *Henry* c. s. de l'Aubespine *aux cantons.* St.-Arch. Aarau. Abscheidsacta, B. II, or. parch.

(15) *Henry* c. s. de l'Aubespine *aux cantons.* St.-Arch. Aarau. (Abscheidsacta *B* Band II), or. parch.

(16) *Bochetel aux cantons en particulier.* Soleure, 10 octobre 1554. St.-Arch. Luzern (Frankr. Gesandte.) or.

(17) S. *de l'Aubespine au roi.* Soleure, 11 octobre 1554. Bibl. Nat. f. fr. 20 991. — *Le cardinal Du Bellay à B. Bochetel.* Rome, 29 octobre 1554. 500 Colb. 393 f° 15, or. — *Le cardinal de Lorraine au roi.* S. Germain-e. L., 30 décembre 1554. 500 Colb. 391 f° 1, or. — Eidg. Absch. IV 1 *E.* 1024.

Et, tout d'abord, la paix religieuse en Helvétie, profondément troublée, grâce aux pratiques des agents impériaux, paraissait à la veille de se rompre. Bochetel s'efforça de la maintenir. Il fut aidé dans cette tâche ingrate par le nonce pontifical, collaborateur d'autant plus précieux que le Saint-Père entretenait, à ce moment, des relations amicales avec tous les Etats suisses. (1) Les Valaisans nourrissaient depuis quelque temps le projet d'annexer le Val d'Aoste à leur république. L'intervention énergique de l'ambassadeur auprès des diètes helvétiques conjura ce danger. (2) Un peu partout, aux Ligues, on se plaignait du retard apporté au payement des pensions royales et de la défectuosité du mode de leur distribution. Bochetel sut faire prendre patience aux intéressés, (3) de même qu'il apaisa les marchands suisses, toujours enclins à protester contre les vexations et les entraves dont usait à leur égard la douane de Lyon. (4) Enfin il contribua, par ses conseils, à aplanir quelques différends confessionnels dans le pays de Neuchâtel. (5)

Moins aisées à résoudre furent d'anciennes « querelles » que l'abbé de Bassefontaine n'avait pas eu le loisir de terminer avant son départ; tel le procès intenté aux comtes de La Chambre dont Bochetel eut à s'occuper, aussi bien à la diète de Bade du 19 novembre (1554) — la première à laquelle il assista — que dans celles qui suivirent; (6) puis, les réclamations pécuniaires présentées par les « capitaines de Piémont » de la campagne de 1552, et bien d'autres contestations privées, à l'occasion desquelles le roi fut fréquemment menacé de la convocation de « *journées de marche* ». (7)

Parmi les nouvelles affaires que l'abbé de Saint-Laurent fut appelé à traiter, au cours de son ambassade, on relèvera les négociations pour le maintien des troupes suisses en Piémont, celles relatives à la prolongation de la neutralité des deux Bourgognes, à la défense de la Bresse attaquée par Bollwiller, au rappel des Grisons enrôlés dans l'armée espagnole de Milan.

Dès son arrivée à Soleure, Bernardin Bochetel avait adressé — comme jadis Sébastien de l'Aubespine — des remontrances sérieuses aux cantons au

(1) *Mémoire du cardinal Du Bellay à Mons. le connestable.* Bibl. Nat. f. fr. *3142* f° 81, or. (sans date: 1555) — Eidg. Absch. IV 1, *E* 1051 *f*, 1073 zu *f*. — *B. Bochetel à Lucerne*, Soleure, 9 novembre 1554. St-Arch. Luzern, Frankr. Gesandte, or.

(2) *B. Bochetel au canton de Lucerne*, Soleure, 11 et 15 février 1555. St-Arch. Luzern (Frankr. Gesandte), or. — Eidg. Absch. IV 1, *E* 1122 *g*, 1213 zu *d*. — *B. Bochetel à Zurich, Bâle, Valais*, Soleure, 11 février 1555. St-Arch. Zurich, Basel (*L* 117 F), Wallis (Corresp. der franz. Gesandten 1500—1575).

(3) *Mémoire de B. Bochetel pour le canton de Lucerne* (1556). St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen), or.; *B. Bochetel au canton de Lucerne*, Soleure, 1 juin 1556. *Ibid.* — *Le roi* (c.-s. de l'Aubespine) *aux cantons*, S.-Germain-e.-L., 2 décembre 1556. St-Arch. Luzern, or., parch. — Eidg. Absch. IV 1, *F* 26 *r*, 32 *dd*, 37.

(4) Eidg. Absch. IV 1, *E* 1200 zu *f*, 1255 *n*, 1321 *h*. *Ibid.* IV 1, *F* 6 *aa*, 11. — *Le roi* (c.-s. Bourdin) *aux cantons*, Amboise, 2 avril 1555. St-Arch. Aarau, Absch. Band 1, or., parch.

(5) Eidg. Absch. IV 1, *E* 1119.

(6) Eidg. Absch. IV 1, *E* 1065 *z*, 1152 *n*, 1200 *c*. — *Catherine de Médicis à B. Bochetel*, S.-Germain-e.-L., 16 juillet 1555. Bibl. Nat. 500 Colb. *393* f° 35. (Impr. apud La Ferrière, Lettres de Cath. de Médicis I, 101.)

(7) *B. Bochetel à Lucerne*, Soleure, 22 janvier 1555. St-Arch. Luzern, Frankr. Pensionen, or. — *à Lucerne*, Soleure, 26 mars, 19 avril, 19 mai, 1er octobre 1555. *Ibid.* — *à Lucerne*, Soleure, 22 janvier 1556. *Ibid.*, trad. allem.ᵉ — Eidg. Absch. IV 1, *F* 19 *n*.

sujet des irrégularités, de jour en jour plus graves, constatées dans le service de leurs troupes en Piémont.[1] Mécontents de l'insuffisance de leur solde, les mercenaires des Ligues n'hésitaient pas à déserter toutes les fois que l'occasion s'en présentait. En outre, les régiments confédérés cherchaient volontiers querelle aux autres corps de l'armée royale, d'ailleurs aussi mal payés qu'eux.[2] Aux plaintes énoncées par le roi et son ambassadeur, les cantons ripostaient en prenant la défense de leurs ressortissants envers lesquels la Couronne ne tenait point ses engagements.[3] Ni la nouvelle des succès remportés par Guise et Brissac dans la Haute-Italie, ni les éloges décernés à leurs troupes dont la conduite à Ivrée, à Vulpiano, à Moncalvo, à Santhia avait été des plus louables, ne parvinrent à faire perdre de vue aux montagnards de l'Helvétie la poursuite et la satisfaction de leurs intérêts matériels.[4] L'assaut de Vulpiano, auquel les contingents suisses qui y coopérèrent se couvrirent de gloire, fournit même à la diète le prétexte de rappeler durement au roi que les capitulations ne prévoyaient pas d'autre service pour les troupes confédérées que celui en rase campagne.[5] Bientôt les choses s'envenimèrent à ce point que l'on put considérer comme imminent le retour dans leurs foyers des régiments suisses de l'armée d'Italie ou, à tout le moins — ce qui eût été presque aussi grave — l'ordre donné par les cantons à leurs ressortissants de s'abstenir de toute attaque contre le duché de Milan. Ce fut l'honneur de Bochetel que son opposition énergique, et finalement écoutée, à ces mesures dont les conséquences eussent été désastreuses pour la cause de son maître.[6]

La France, en effet, avait plus que jamais besoin de l'appui des Ligues, appui qui, nonobstant certains signes de lassitude, ne lui avait pas été, en somme, trop marchandé jusqu'alors.[7] De son poste d'observation, au pied du Jura, l'ambassadeur français ne cessait d'acheminer des renforts vers les armées royales, soit en France, soit en Italie. Malgré la résistance acharnée de son rival Ascanio Marse, ministre de l'empereur, l'abbé de Saint-Laurent, assisté d'un envoyé extraordinaire de Henri II, Diègue de Mandosse,[8] avait fini par obtenir le départ pour le Piémont de 4000 hommes (juillet **1555**). En

(1) *B. Bochetel à Lucerne, à Fribourg, à Bâle.* Soleure, 20 décembre 1554. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen or. — Arch. Fribourg or. — St-Arch. Basel *L* 117; *E* 2.

(2) *B. Bochetel à Lucerne.* Soleure, 2 décembre 1555. St-Arch. Luzern (Frankr. Kriege) or.

(3) Eidg. Absch. IV 1 *E* 1205 *a*.

(4) *B. Bochetel à Lucerne, à Zurich.* Soleure, 31 décembre 1554. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege or. — St-Arch. Zurich or. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1317. — *B. Bochetel à Lucerne, à Zurich, à Fribourg.* Soleure, 18 août, 1 et 2? septembre, 16 octobre 1555. St-Arch. Luzern, Zurich, Fribourg or. — Zurlauben. Hist. milit. des Suisses IV 198. — Monluc. Commentaires, éd. de Ruble II 146 sqq.

(5) Eidg. Absch. IV 1 *E* 1537.

(6) *B. Bochetel à Lucerne.* Soleure, 3 mars 1555. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege or. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 1101 *d*, 1153 *q*. — *Le cardinal de Ferrare à B. Bochetel.* Rome, 4 février 1556. Bibl. Nat. 500 Colb. 393 f° 12 or. — Eidg. Absch. IV 1 *E* 58, 31 *e*, 1a *h*.

(7) « Il est temps que Mess.rs des Ligues monstrent l'affection qu'ilz portent au roy et à la deffence de sa Couronne. » *De Morvillier à B. Bochetel.* Lyon, 16 août 1557. Bibl. Nat. 500 Colb. 39?, f° 127 or.

(8) *cf.* cette notice. Amb. extr. juillet 1555.

revanche, il laissait en suspens une demande parallèle de levée de 8000 hommes. Mais ce dernier contingent, que Sa Majesté avait tout d'abord songé à employer en Picardie, n'y eut pas, sans doute, rendu de grands services à la veille de la conclusion de la trêve de Vaucelles (5 février 1556).(1)

Les Suisses, toutefois, ne demeurèrent pas longtemps à l'abri des sollicitations de leur royal allié. Dès la fin de juillet **1556**, Henri II s'était engagé secrètement à soutenir le pape contre les Espagnols. Cette décision, dont les conséquences furent funestes à la France, devait entraîner, à bref délai, la reprise des hostilités. Le roi se prépara de bonne heure en vue de cette éventualité. Bochetel avait demandé aux cantons, le 17 octobre, une levée de 6000 hommes, portée, quelques jours plus tard, à 8000.(2) Diègue de Mandosse(3) et lui en obtinrent la promesse dans la diète de Soleure du 29 du même mois et, dès le commencement de décembre, deux régiments suisses se dirigeaient vers Suze, prêts à opérer leur jonction avec le gros de l'armée du duc de Guise.(4)

La prise de Valence sur le Pô (20 janvier **1557**) par les troupes royales marqua la rupture officielle de la trêve en Italie, de même que le coup de main tenté par les Espagnols sur Douai (6 janvier) avait rallumé la guerre en Artois. Quelque difficile que fût sa tâche en ces circonstances, Bochetel s'en acquitta avec conscience et habileté, mettant tout en œuvre pour persuader aux cantons que la responsabilité de la rupture incombait au seul roi catholique.(5) Certes, la démonstration de cette proposition n'était pas aisée, mais l'abbé de Saint-Laurent fut amené à la tenter afin d'innocenter les officiers des régiments suisses qui avaient participé au premier fait d'armes de la nouvelle campagne au delà des Alpes.(6)

Je dis ailleurs — dans la notice consacrée à Louis de Salazar d'Asnois, ambassadeur à Coire — que, grâce à l'impéritie de ce diplomate, quelques centaines de Grisons avaient pu s'engager dans l'armée espagnole du Milanais, sans que le représentant de la France aux III Ligues en fût averti. Cette infraction manifeste au traité d'alliance eût exigé, semble-t-il, une répression d'autant

(1) Eidg. Absch. IV 1 *I* 1213 zu *u*, *r*, 1255 *u*, 1271, 1280 sqq. — *B. Bochetel à Lucerne.* Soleure, 13 février 1556. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. or. — *Le roi* (c. s. Bourdin) *aux cantons.* Pontlevoy, 6 février 1556. St-Arch. Zürich. or. parch. — *B. Bochetel à Zurich.* Soleure, 11 février 1556. St-Arch. Zürich. or.

(2) *B. Bochetel à Fribourg.* Bade, 7 octobre 1556. Arch. Fribourg. or.; *à Lucerne.* Bade, 20 octobre 1556. St-Arch. Luzern (Frankr. Kriege.) or.; *à Soleure*, même date. St-Arch. Solothurn. Corresp. Frankr. 1500-1558.)

(3) *cf.* cette notice. Amb. extr. octobre—décembre 1556.

(4) *B. Bochetel et Mandosse au duc de Guise.* Soleure, 27 et 30 novembre 1556. Bibl. Nat. f. fr. *20 522* f° 61, or.; f. fr. *20 540* f° 135. or. — Eidg. Absch. IV 1. *F* 21. — *B. Bochetel à Fribourg.* Soleure, 25 novembre 1556. Arch. Fribourg. or.; *à Lucerne.* Soleure, 26 décembre 1556. St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege.) or.

(5) Eidg. Absch. IV 1 *E* zu *o*, *p*, *q*. — *Proposition de l'Abbé de S-Laurent devant le conseil de Berne.* St-Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, pièce 15.

(6) *Le duc de Guise à B. Bochetel.* Camp de Valence, 24 janvier 1557. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ 391 f° 37. or. — Eidg. Absch. IV 1. *F* 25, 31.

plus énergique, qu'elle était de nature à provoquer des défections semblables de la part des Suisses. Mais, dans un temps où la France, déjà en butte à l'hostilité de l'Angleterre, ne pouvait compter que sur l'indifférence des princes protestants allemands,(1) le roi avait tout intérêt à ménager les Grisons. Il eût suffi, en effet, que ceux-ci ouvrissent leurs passages aux Impériaux pour que Guise courût le danger d'être enveloppé par des forces très supérieures aux siennes. Et cette éventualité n'était pas inadmissible, d'autant que les III Ligues se plaignaient sans cesse d'être traitées moins favorablement par la France que les autres membres du Corps helvétique.(2)

Bernardin Bochetel dut à l'insuffisance du Sr d'Asnois d'être chargé par la cour de provoquer le rappel des troupes grisonnes au service de l'Escurial.(3) Ses démarches à cet effet n'aboutirent pas, il est vrai, mais l'ambassadeur réussit, du moins, à conjurer un autre danger, soit celui d'une rupture entre les Grisons et les Suisses. Or cette rupture se fût infailliblement produite si l'abbé de Saint-Laurent n'était parvenu à détourner ces derniers du dessein qu'ils avaient formé d'exterminer sans miséricorde tous les ressortissants ou sujets des trois Ligues à la solde d'Espagne qui tomberaient entre leurs mains au cours de la campagne en Lombardie.(4) Si donc les quelques centaines de Grisons enfermés dans Valence furent, à la requête des colonels suisses de l'armée royale, épargnés au moment de la chute de cette place, l'initiative de cet acte de clémence doit être attribuée à l'abbé de Saint-Laurent, soucieux, avant tout, de maintenir la bonne harmonie entre les divers membres du Corps helvétique.(5)

On a vu plus haut que le nonce apostolique, évêque de Terracine, avait appuyé les efforts de Bochetel en vue de rétablir la concorde au sein des Ligues.(6) L'entente fut parfaite entre les deux diplomates jusqu'au jour où le pape s'avisa de demander une levée aux Ligues, sans passer par l'entremise du roi. Jaloux de conserver à son maître une prérogative chèrement achetée, l'abbé de Saint-Laurent, au risque d'encourir les foudres pontificales, s'opposa

1 *L'évêque de Terracine à B. Bochetel.* Lucerne, 17 mai 1557. Bibl. Nat. 500 Colb. *393* f° 85, or.

2 *Bourdin à B. Bochetel.* S. Leger, 13 janvier 1557. Bibl. Nat. 500 Colb. *396* f° 259, or. — *Le duc de Guise à B. Bochetel.* Turin, 6 janvier; Camp de Valence, 21 janvier 1557. *Ibid.* 500 Colbt *391* fos 25, 37 or. — *Bourdin à B. Bochetel.* Chantilly, 20 et 26 mars 1557. *Ibid.* 500 Colb. *396* fos 227, 231, or.

3 *Le cardinal de Lorraine à B. Bochetel.* Blois, 26 février; Amboise, 10 avril 1556. Bibl. Nat. 500 Colb. *393* f° [illegible] or. — [illegible] *379* f° 2[illegible], or. — *Le duc de Guise à B. Bochetel.* Grenoble, 19 décembre 1556. Bibl. Nat. 500 Colbt *391* f° [illegible] or. — *Le roi et S. de l'Aubespine aux cantons.* S.-Germain-en-L., 26 décembre 1556. St. Arch. Luzern, or. parch. — *Bourdin à B. Bochetel.* Paris, 15 avril 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *396* f° 2[illegible], or.

4 «Mons. de Guyse par les derniers advis avoyt envoyé enclore Valence, qui est sur l'entrée du duché de Milan, ou l'on dict qu'il y a huict cens Grizons pour la deffence de la place. Noz Suisses ne leur promectent pas poires molles s'ilz y peuvent une foyz entrer de force et ne sont pas deliberez de les renvoyer à leurs superieurs à la Ligue Grise pour en faire la justice, mais bien d'en estre eulx mesmes les executeurs.» *Bourdin à B. Bochetel.* St Leger, [illegible] janvier 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *396* f° 259, or.

5 *Le duc de Guise à B. Bochetel.* Camp de Valence, 21 janvier 1557. Bibl. Nat. 500 Colb. *391* f° [illegible] or.

6 *L'évêque de Terracine à B. Bochetel.* Coire, 26 janvier; Sarnen, 11 février; Lucerne, 16 février, [illegible] mars, 20 avril 1558. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fos 155, 217, 221, 229, 233, 245, 259 et 267, or.

avec autant de résolution à cette innovation (mai 1557)[1] que s'il se fût agi d'une levée sollicitée par le cardinal de Trente pour la défense du Milanais (janvier 1558).[2] L'énergie qu'il déploya en cette circonstance lui valut l'approbation du duc de Guise,[3] mais n'empêcha point les cantons catholiques d'envoyer au Saint-Père les dix enseignes recrutées sur leurs terres par l'évêque de Terracine.[4] Aussi Bochetel ferma-t-il les yeux, plutôt que de s'opposer au départ pour Ferrare d'un nombre égal de Confédérés dont le duc, demeuré l'allié fidèle du roi, avait le plus pressant besoin, menacé qu'il était par les armes espagnoles.[5]

Dans le fait, plus la guerre se prolongeait, plus la situation politique et militaire de la France empirait. Aux ennemis que le roi avait à combattre en Picardie et sur le Pô,[6] l'Angleterre venait de se joindre (7 juin).[7] Bochetel et Diègue de Mandosse[8] reçurent l'ordre de solliciter de la diète de Bade (27 juin 1557) une nouvelle levée dont le chiffre, tout d'abord fixé à 8000 hommes, fut bientôt ramené à 4000.[9] Mais les Suisses continuaient à se montrer récalcitrants. Après trois « journées » qui n'amenèrent aucun résultat décisif,[10] les deux envoyés français touchaient enfin au but, lorsqu'ils reçurent la nouvelle de la défaite de Saint-Quentin (10 août).[11] Dès lors, l'abbé de Saint-Laurent et son collègue n'eurent plus qu'une préoccupation: diriger sans retard vers la frontière du nord la levée qu'en vertu d'instructions antérieures, ils devaient acheminer au delà des Alpes.[12] Aussi bien ce secours était-il devenu inutile au duc de Guise qui l'avait attendu impatiemment pendant plusieurs semaines.[13] Le prince lorrain regagnait la France en toute hâte.[14] Une partie de ses troupes emprunta, à cet effet, le territoire des

(1) *Odet de Selve à B. Bochetel.* Rome, 6 février 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 52. or. — *B. Bochetel à Fribourg.* Soleure, 30 mai 1557. Arch. Fribourg. or. — *C. de l'Aubespine à B. Bochetel.* Reims, 9 juin 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 105. — *De Morvillier à B. Bochetel.* St-Germain-en-L., 5 decembre 1557. *Ibid.* fo 153. or. — *Odet de Selve au même.* Rome, 26 décembre 1557. *Ibid.* fo 159. or. — Eidg. Absch. IV 1. *F* 37, 38.

(2) *Le duc de Ferrare à B. Bochetel.* Ferrare, 7 janvier 1558. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 173. or.

(3) *Le duc de Guise à B. Bochetel.* Cortopoli, 26 mai, Camp de la Ligue près Marano, 10 et 26 juin 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *391* fos 51, 57 et 63. or.

(4) *Odet de Selve à B. Bochetel.* Rome, 24 juillet 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 111. or.

(5) *Le duc de Ferrare à B. Bochetel.* Ferrare, 20 août, 11 septembre, 16 octobre 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fos 135 et 311. or.; f. fr. *3140* fo 28. or.

(6) *B. Bochetel à Lucerne.* Soleure, 13, 16 mars et 29 avril 1557. St-Arch. Luzern. Frankr. Kriege. or.; *à Fribourg.* Soleure, 16 mai 1557. Arch. Fribourg. — *Brissac à B. Bochetel.* Chieri 26 avril; Bene-Vagienna, 30 avril 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fos 275, 277. or.

(7) *C. de l'Aubespine à B. Bochetel.* Reims, 9 juin 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 105.

(8) *cf.* cette notice. (Amb. extr. juin—août 1557.)

(9) Eidg. Absch. IV 1. *F* 41 *n*.

(10) Eidg. Absch. IV 1. *F* 41 *f*, 46 *k*, 47 *m*.

(11) *De Morvillier à B. Bochetel.* Lyon, 16 août 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 127. or.

(12) *B. Bochetel à Fribourg.* Bade, 12 et 17 août 1557. Arch. Fribourg. or.

(13) *Guise à B. Bochetel.* 14 juillet et 19 août 1557. Clairt *350* fo 3471. or.; 500 Colbt *391* fo 71. or. — *Le duc de Ferrare au même.* Modène, 9 et 31 juillet 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fos 107, 115. or.

(14) *De Morvillier à B. Bochetel.* Lyon, 16 août 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 127. or. — *Bourdin au même.* Paris, 21 août 1557. 500 Colbt *396* fo 235. min. — *Guise au même.* Rome, 14 septembre 1557. 500 Colbt *391* fo 75. or.

Ligues et le traversa sans difficulté:[1] mais il fut moins aisé d'obtenir des cantons que leurs contingents, revenant de Piémont, où ils avaient été fort mal payés, continuassent à servir dans l'intérieur du royaume sans recevoir les soldes arriérées qui leur étaient dues.[2]

Le désastre de Saint-Quentin avait ravivé les espérances des ennemis du roi. Bien que Bochetel fît surveiller, plus que jamais, les districts de la Franche-Comté voisins du Jura,[3] il devenait hors de doute qu'un coup de main se préparait dans cette province, avec la Bresse et Lyon comme objectifs.

Dès les premiers jours de l'année 1555, les Comtois s'étaient adressés aux Suisses, afin d'obtenir, par l'entremise de ceux-ci, le renouvellement de la neutralité des deux Bourgognes. L'abbé de Saint-Laurent n'avait, tout d'abord, montré aucun empressement à satisfaire ce désir.[4] Mais, ayant réussi à faire étendre au Bassigny les avantages stipulés en faveur des « terres neutres » dans la convention projetée, il n'hésita pas à signer, à Bade, le 11 juillet 1555, un traité prolongeant pour une période de cinq années la neutralité des duché et comté de Bourgogne et de leurs annexes.[5] Les cantons s'étaient, comme par le passé, portés garants de l'observation des engagements pris par les deux parties. Ils eurent bientôt à enregistrer les plaintes très motivées de l'une d'elles.

En juillet 1557 déjà, soit près d'un mois avant la défaite du connétable, on parlait, à mots couverts, en Bresse et en Bourgogne, d'un complot formé en Franche-Comté et en Allemagne, à l'instigation d'Emmanuel-Philibert, en vue de se saisir de la ville de Lyon, momentanément dépourvue de toute garnison.[6] Les gouverneurs des provinces françaises, limitrophes de Suisse, n'avaient pas manqué d'aviser Bochetel de leurs alarmes et de le prier de leur envoyer des secours au premier signal.[7] Vers la fin d'août, le malaise augmentant,[8] l'ambassadeur français se décida à faire part de ses appréhensions au Corps helvétique. Berne et Fribourg, toujours inquiets pour la sécurité du pays de Vaud, promirent leur appui, le cas échéant.[9] Presque au même temps, Bochetel, assisté de son frère, le Sr de La Forest,[10] demandait aux

(1) *Guise à B. Bochetel.* Rome, 11 septembre 1557. 500 Colbt *391* fo 75, or. — *Le duc de Ferrare à B. Bochetel.* Ferrare, 20 août 1557. 500 Colbt *393* fo 311, or.

(2) *De Morvillier au cardinal de Lorraine.* Lyon, 17 septembre 1557. Bibl. Nat. f. fr. *22 190* fo 36, or. — *Ulrich Dulliker, Seckelmeister, an Luzern.* Lyon, 1 décembre 1557. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen.)

(3) *B. Bochetel au duc de Guise.* Soleure, 20 juin 1555. Bibl. Nat. f. fr. *20 545* fo 57, or. — *Le duc de Guise à B. Bochetel.* St-Germain-en-L., 5 juillet 1555. Bibl. Nat. 500 Colbt *391* fo 17, or.

(4) Eidg. Absch. IV 1 *E* 1151 *c*, 1161 zu *l*, 1205 *l*, 1213 zu *a*.

(5) Eidg. Absch. IV 1 *E* 1269.

(6) *D'Elbene à B. Bochetel.* Lyon, 18 juillet 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 307, or.

(7) *O. de Clermont à B. Bochetel.* Chambery, 20 août 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 315, or.

(8) *De Morvillier à B. Bochetel.* Lyon, 16 août 1557. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 127, or. — *Odet de Selve au même.* Rome, 26 septembre 1557. *Ibid.* fo 519, or.

(9) *B. Bochetel à Fribourg.* Soleure, 20 février 1556. Arch. Fribourg, or. — *Proposition de B. Bochetel.* Fribourg, 1 septembre 1557. Arch. Fribourg, cop.

(10) *cf.* ce nom. Amb. extr. septembre 1557.

cantons une levée de 10 000 hommes pour le service du roi dans la péninsule. Il venait de l'obtenir (diète de Soleure du 25 septembre)[1] lorsqu'un ordre de la cour lui prescrivit de se rendre à Lyon, où son oncle, l'évêque d'Orléans, venait d'arriver pour y organiser la défense.[2]

En quittant les Ligues, l'abbé de Saint-Laurent comptait être de retour à Soleure dans les huit jours.[3] Il revenait, en effet, de Lyon vers sa résidence par la voie la plus directe, lorsqu'il apprit, le 7 octobre, que la Bresse qu'il traversait était envahie. Un colonel impérial, Nicolas de Bollwiller, gouverneur de Haguenau, ayant réuni en Souabe un corps de 10 000 fantassins et de 1000 cavaliers avait passé le Rhin à Strasbourg et, pénétrant en Franche-Comté depuis l'Alsace, où il s'était procuré de l'artillerie, s'apprêtait à emporter Bourg. Cette ville était la clef de Lyon. Bochetel s'y jeta résolument avec huit enseignes de Suisses et quelque infanterie française qu'il avait rencontrés sur son chemin. Le 12 octobre, attaqué par les troupes de Bollwiller, il repoussa leurs assauts et rejeta l'ennemi sur Mâcon et, de là, sur la Franche-Comté. La Bresse était sauvée.[4]

Cette invasion subite n'eût pu se produire sans la complicité des Francs-Comtois. Aussi, dès sa rentrée à Soleure, où il était de retour le 16 novembre,[5] Bochetel les accusa-t-il formellement, devant la diète de Bade (30 novembre), d'avoir violé la neutralité; il refusa, en outre, de transmettre leurs excuses au roi et les fit rappeler énergiquement par les cantons au respect des traités.[6]

Cependant les affaires de la France se relevaient d'une manière notable. La prise de Calais, celle de Guines, compensaient, dans une certaine mesure, les échecs de Saint-Quentin et du Catelet.[7] Bochetel estima le moment venu d'insister auprès du roi pour son rappel qu'il demandait en vain depuis un an.[8] Il finit par l'obtenir. L'éclat de ses services diplomatiques, sa conduite

(1) Eidg. Absch. IV 1. *F* 50 *p. q.* 51 *e*

(2) *De Morillier à B. Bochetel* Lyon, 9 aout 1557. Bibl. Nat 500 Colb^t *393* f° 123 or. — *Le duc de Ferrare à B Bochetel.* Ferrare, 16 octobre 1557. *Ibid.* 500 Colb^t *393* f° 135 or — *H della Rovere au même.* St-Germain-e. L., 24 novembre 1557. *Ibid.* f° 135 or

(3) *B. Bochetel à Fribourg.* Lausanne, 28 septembre 1557, *à Lucerne* Soleure, 27 novembre 1557. St-Arch. Luzern. Frankr. Pensionen. or.

(4) *Sommation adressee par le Sr de Bollwyller a la garnison de Bourg.* 10 octobre. — *Les capitaines suisses au canton de Soleure.* Bourg en Bresse, 24 octobre. — *Zürich an Luzern.* 16 août; *Solothurn an Zürich* Donstag vor Galli; *Solothurn an Luzern.* Donstag nach Lucie; *Freiburg an Luzern.* 22 octobre 1557 St-Arch. Luzern. (Frankr. Kriege. St-Arch Solothurn Denkwurdige Sachen LVII, n° 91. *cf.* d'Aubigné. Histoire universelle (édit de Ruble I. 73; de Thou Histoire universelle II, 528. Calendar of State Papers. Venetian 1557 1558. n° 1093.

(5) *Lux Ritter, Oberst, an Luzern.* 23 novembre 1557. St-Arch. Luzern. Frankr Kriege. or *Solothurn an Luzern* Donstag nach Lucie 1557. *Ibid* — *B. Bochetel à F. de Noailles* Soleure, 18 décembre 1557. Aff. Etr. Venise. VII. f° 311. or. — *F. de Noailles, évêque de Dax, a B Bochetel.* Venise, 3 février 1558. Bibl. Nat 500 Colb^t *393* f° 335 or

(6) *B. Bochetel à Zurich* Soleure, 16 novembre 1557. 9. 22. 27 janvier. 8 février 1558 St-Arch. Zürich. or — Eidg. Absch. IV 1. *F* 58 *f.* 66 *e.*

(7) *Bourdin à B. Bochetel* Calais, 22 janvier 1558. Bibl. Nat. 500 Colb^t *396* f° 241 or — *Grignan à Bochetel.* Lyon. 2 février 1558 St-Arch. Luzern Frankr Pensionen

(8) *De Morillier à B. Bochetel.* Paris, 18 avril 1557 Bibl. Nat. 500 Colb^t *396* f° 157. or — *C. de l'Aubespine au même.* Fère-en-Tardenois, 26 mai 1557. *Ibid.* 500 Colb^t *393* f° 91 or; *de Morillier au même* Rennes, 8 juin; St-Germain-e/L., 3 décembre 1557 *Ibid.* f°s 95 et 153 or — *C. de l'Aubespine au même.* St-Germain-e./L., 17 décembre 1557. *Ibid.* 500 Colb^t *396* f° 175. or.

martiale à Bourg,[1] le témoignage flatteur des généraux et des hommes d'Etat tenus par lui au courant des moindres événements, tout plaidait en sa faveur.[2] Néanmoins, il ne quitta pas son poste avant d'avoir amené les « Waldstætten » à surseoir à la « révocation » de leurs troupes cantonnées en Piémont[3] et réglé quelques difficultés de frontière pendantes entre Berne et les autorités du Bugey.[4]

La diète de Bade du 12 mai **1558** ayant ajourné sa réponse à une demande de levée de 6000 hommes pour le service du roi en Picardie,[5] Bochetel assista encore à celle du 25 du même mois, en compagnie de son successeur Mathieu Coignet, et y obtint un succès partiel.[6] Il prit, à cette occasion, congé du Corps helvétique et regagna la cour au commencement de juin.[7]

(1) *C. de l'Aubespine à B. Bochetel.* St Germain-e/L., 25 octobre 1557. Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *393* f° 139. or.

(2) *Brissac à B. Bochetel.* Santhia, 25 janvier 1555. Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *393* f° 9. or. — *B. Bochetel au duc de Guise.* Soleure, 20 et 22 juin 1555. Bibl. Nat. f. fr. *20 545* f°s 57 et 59. or.; *au cardinal de Lorraine.* Soleure, 27 novembre, 7 et 18 décembre 1555. *Ibid. 20 979* f°s 103, 107, 111. or. — *Lettre à B. Bochetel, de l'évêque de Lodève.* Venise, 10 janvier et 15 février 1556. 500 Colb^t^ *393* f°s 29 et 49. or.; *du cardinal de Tournon.* Rome, 23 janvier et 11 mars 1556. *Ibid.* f°s 11 et 23; *du cardinal de Lorraine.* Ferrare, 26 janvier 1556. Clair^t^ *349* f° 2147. or.; *du cardinal de Ferrare.* Rome, 4 février 1556. 500 Colb^t^ *393* f° 19. or.; *du S. de Brissac.* Lanslebourg, 15 juillet 1556. 500 Colb^t^ *391* f° 21. or.; *du cardinal du Bellay.* Rome, 17 décembre 1556. 500 Colb^t^ *396* f° 147. or.; *du S. d'Elbène.* Lyon, 10 mai 1557. 500 Colb^t^ *393* f° 279. or.; *du duc de Guise.* 26 mai et 10 juin 1557. 500 Colb^t^ *391* f°s 51 et 57. or.

(3) *Schwytz an Luzern.* 24 Oktober; *Uri an Luzern.* 15 November; *Zug an Luzern.* 25. Dezember 1557. St. Arch. Luzern. Frankr. Kriege. or. — Eidg. Absch. IV 1 *F.* 53 *a*, 62 *a*. — *B. Bochetel à Lucerne.* Soleure, 15 février 1558. St. Arch. Luzern. (Frankr. Pensionen.) or. — *De Grignan à B. Bochetel.* Lyon, 1er janvier 1558. Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *393* f° 169. or.

(4) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne.* St-Germain-e/L., 29 novembre 1556. St-Arch. Bern. or. parch. — *Antoine du Sarc, abbé de Chezery, à B. Bochetel.* Chambéry, 4 avril 1558. Bibl. Nat. 500 Colb^t^ *393* f° 263. or. — *Proposition de B. Bochetel touchant Chezery.* St. Arch. Bern. Frankr. Buch *D* f°s 231, 235.

(5) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne.* Paris, 16 février 1558. St-Arch. Bern. or. parch. — *B. Bochetel à Zurich.* Soleure, 8 mai 1558. St. Arch. Zurich. or. — Eidg. Absch. IV 1 *F.* 65 *d*.

(6) *B. Bochetel à Zoug.* Soleure, 4 mai 1558. St. Arch. Zug. or. — Eidg. Absch. IV 1 *F.* 67 *a*. *cf.* Bibl. Nat. Brienne *110* f° 15.

(7) Eidg. Absch. IV 1 *F.* 67 *b*. — *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Fribourg.* Reims, 27 juillet 1558. Arch. Fribourg. or. parch.

CHARGÉS D'AFFAIRES

AUX

LIGUES DE SUISSE

1547—1559

GUILLAUME MAILLARD

Chargé d'affaires ad interim

(sous l'autorité du Sr de Lyancourt)

Janvier 1549.

A son départ de Soleure, le 4 janvier 1549, Boisrigaut confia le soin des affaires de sa charge à ses collègues extraordinaires Ménage et Lyancourt. Mais, comme ces deux diplomates, absorbés par les négociations du renouvellement de l'alliance, ne pouvaient songer à établir, d'une manière stable, leur résidence à Soleure, le truchement Guillaume Maillard fut chargé par eux d'assumer la besogne courante de l'ambassade. (1)

JEAN MERVEILLEUX

Chargé d'affaires ad interim

1) Novembre 1550—Février 1551

2) Avril—Juin 1552

3) Octobre—Novembre 1552

I. *Du milieu de novembre 1550 au commencement de février 1551.* Le Sr de Lyancourt, ambassadeur ordinaire, étant mort à Soleure, le 19 novembre, Merveilleux et son collègue, le capitaine et truchement Frœlich, en avisent, le jour même, le roi et les cantons. Merveilleux prend, d'office, la gérance de l'intérim et la conserve jusqu'à l'entrée en fonctions du nouvel ambassadeur, le Sr de La Marcheferrière (3 février). (2)

II. *Avril—Juin 1552*, pendant un congé que le Sr de La Marcheferrière passe en France. Merveilleux n'assiste à aucune diète. (3)

III. *Fin d'octobre—fin de novembre 1552,* soit depuis la mort du Sr de La Marcheferrière, survenue à Bâle, le 27 octobre, jusqu'à l'arrivée aux Ligues de son successeur, Sébastien de l'Aubespine.

(1) Eidg. Absch. IV 1 *E* 16. — Rathsmanual Solothurn XLVII janvier.
(2) Eidg. Absch. IV 1. *E* 452 *f*.
(3) *Morelet de La Marcheferrière au canton de Lucerne.* Châlon-sur-Saône, 21 avril 1552. St-Arch. Luzern. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 679.

Lettres de créance: Châlons-sur-Marne, 11 novembre 1552. [1]

Merveilleux est chargé de faire connaître aux cantons le mécontentement qu'éprouve le roi des nombreuses désertions qui se produisent parmi ses troupes suisses et de réclamer l'emploi de mesures énergiques afin de mettre un terme à cet état de choses. [2]

PETERMANN DE CLÉRY

Chargé d'affaires ad interim

Commencement de Janvier — 14 Février 1554.

Cléry assume ces fonctions pendant une absence de l'ambassadeur ordinaire, abbé de Bassefontaine. Il est secondé par son collègue Hugues Clerc et par Robert Le Gras, secrétaire particulier du chef de mission. [3]

HUGUES CLERC

Chargé d'affaires ad interim

Fin de Septembre — Milieu de Novembre 1557.

Pendant une absence de Bernardin Bochetel, abbé de St-Laurent, ambassadeur ordinaire (

1) « Nous escripvons a nostre cher et bon amy le chastellain Jehan Merveilleux nostre truchement, vous dire aucunes choses de nostre part … » Escript à Chaallons le XI° jour de novembre 1552. *Henry* c. s. Bourdin *aux cantons*. St-Arch. Solothurn or. parch.

2) Eidg. Absch. IV 1 *E* 729, 730, 712. — *J. Merveilleux à Lucerne*. Neuchatel, 16 novembre 1552. St-Arch. Luzern; *a Zurich* même date, St-Arch. Zurich. Frankr. II. — *S. de l'Aubespine a Bale*. Soleure, 27 novembre 1552. St-Arch. Basel *F* 117 I.

3) *P. de Clery a Fribourg*. Soleure, 18 janvier. Donstag nach Anthoni 1554. Arch. Fribourg, or. all. — *P. de Clery et R. Le Gras an Luzern*. Solothurn, 25 Januar 1554. St-Arch. Luzern Frankr. Pensionen. or. all. — *Les mêmes a Berne*. Soleure, 26 janvier 1554. Frankr. Buch *E* 111 or. fr.

AMBASSADE ORDINAIRE

AUX

LIGUES GRISES

1547 - 1559

JEAN JACQUES DE CASTION

Ambassadeur ordinaire

(*cf.* Règne de François Ier)

JEAN DES MONSTIERS DU **FRAISSE**, ÉVÊQUE DE BAYONNE

Ambassadeur ordinaire.

Avril 1553 — Décembre 1554.

Désigné pour remplacer aux Ligues Grises Jean Jacques de Castion, qui venait de mourir en sa résidence de Haldenstein, Jean des Monstiers du Fraisse arriva, au printemps de **1553**, à Coire, où le cardinal Du Bellay le trouva, lors de son passage dans cette ville le 18 mai. (1) A peine installé, l'évêque-diplomate fit convoquer la diète grisonne, devant laquelle, malgré l'opposition des agents de l'empereur et du pape, il remporta un succès signalé. (2) Les communes des trois Ligues lui accordèrent, en effet, à lui et à son collègue, Gabriel Daugerant de Boisrigaut, (3) envoyé extraordinaire du roi, une première levée de 1800 hommes, en juin 1553, puis une seconde de 3000 hommes en avril **1554**. (4) Les Grisons se départirent même, à son instance, de leur prétention, déjà ancienne, de ne prendre part aux enrôlements faits en Suisse pour le service de Sa Majesté que si celle-ci les autorisait à former « un régiment à part ».

Durant toute cette année 1553, l'évêque de Bayonne eut à lutter contre les intrigues du nonce apostolique et celles, plus redoutables encore, de l'agent impérial, Angelo Riccio. Mais, grâce à sa clairvoyance et à sa ténacité, il sut rendre inutiles les efforts tentés par ces deux diplomates pour entraîner les Grisons dans l'alliance des puissances hostiles à son maître; il réussit, en d'autres termes, à maintenir les passages rhétiens ouverts à la France et fermés à ses ennemis. (5)

(1) *J. cardinal Du Bellay au connétable*. Coire, 18 mai 1553. Bibl. Nat. f. fr. *20 447* fº 1 (?)

(2) Nel anno 1553 non . . vene el Sr Francesco Grasso con il prothonotario Gambara (che poi fu cardinale) alla dieta fatta in Tava, dove proponettero molte promissioni, con aggiongervi la chiara rovina de la religione evangelica. (? – *Mémoire contre les alliances étrangères aux Grisons*. 1582. Aff. Etr. Grisons I, fº 231.

(3) *cf.* cette notice, (Amb. extraord.

(4) *cf.* Inventaire sommaire I, 359–360. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 902.

(5) De Porta op. cit. tom. II, lib. II, 255 sqq. — Kausler und Schott, Briefwechsel u. s. w. 51–55. — Sprecher, Geschichte der Kriege und Unruhen 39.

De son poste avancé de Coire, l'évêque de Bayonne, admirablement renseigné sur les moindres circonstances de la politique allemande, qui lui était d'ailleurs familière, envoyait de précieux avertissements, tant au roi qu'aux généraux de l'armée d'Italie.[1]

La funeste journée de Marciano, dans laquelle furent décimées les enseignes grisonnes de Strozzi, porta un coup sensible au prestige de la France en Rhétie. Du Fraisse en subit le contre-coup à Coire. Il put craindre, un instant, que la « rude et barbare » soldatesque échappée au désastre ne lui fît « quelque desplaisir »;[2] mais l'intervention amicale des Suisses prévint les troubles dont la haute vallée du Rhin se trouvait menacée.[3]

Restait — il est vrai — la liquidation des soldes dues par le gouvernement français aux ressortissants des Ligues qui venaient de prendre part à cette malheureuse expédition. Le roi, mécontent des services de ses alliés, dont l'indiscipline n'avait pas peu contribué à la défaite de l'armée d'Italie, entendait « ne se point eslargir », et repoussait les prétentions exagérées que lui transmettait son ambassadeur à Coire. Celui-ci, en revanche, conseillait un arrangement amiable, auquel, de guerre lasse, la cour consentit à souscrire, au prix de 20 000 écus déboursés par le trésor royal.[4] — L'évêque de Bayonne n'attendait que cet instant pour prendre congé des trois Ligues et rejoindre son maître, qui lui avait désigné un successeur dans la personne du Sr d'Asnois. Il se croisa avec ce dernier à Lausanne (décembre 1554) et, après l'avoir mis au courant de la situation difficile qu'il lui léguait, se rendit directement à la cour.[5]

LOUIS DE SALAZAR, Sr D'ASNOIS

Ambassadeur ordinaire.

Janvier 1555 — Mars 1558.

Choisi, dès novembre **1554**, comme successeur aux Grisons de l'évêque de Bayonne que l'état de sa santé condamnait à une retraite prématurée, le Sr d'Asnois se rencontra à Lausanne, vers la fin de décembre, avec le prélat rappelé. Celui-ci, avant de rejoindre la cour, le mit, ainsi que je viens de le

1. *L'évêque de Bayonne au connétable*, Coire, 28 janvier 1554. Clairt *346*, f° 983, cop.; Coire, 1er février 1554, Clairt *347*, f° 1577, cop. — *Montmorency à l'évêque de Bayonne*, 11 février 1554, Clairt *346*, f° 999, cop. — *L'évêque de Bayonne au Sr de Brissac*, Coire, 10 mai 1554, Clairt 875, f° 250, or. — Cf. Des Monstiers-Mérinville, Un évêque ambassadeur au XVIe siècle, p. 169 sqq.

2. *Sr de l'Aubespine au roi*, Soleure, 30 août 1554. Bibl. Nat., f. fr. *20991*, cop. — *Bellièvre à Marillac*, Coire, 3 février 1565. *Ibid.*, *16014*, f° 52, min.

3. *Le roi aux Ligues Grises*, Commencement de septembre 1554. Bibl. Nat., f. fr. *3142*, f° 52, cop. — *Translat de la lettre escrite pendant la journée de Bade par les dicts Srs ambassadeurs (suisses) à Messrs de la Ligue Grise*, 2 septembre 1554. *Ibid.*, *20991*, cop. — Eidg. Absch., IV, 1, *e*, 996.

4. Un évêque ambassadeur, etc.

5. *Le roi et Sr Bourdin aux Ligues Grises*, St-Germain-en-L., 25 décembre 1554. Clairt *348*, f° 1821, cop. — *Le roi et Sr Bourdin au Sr d'Asnois*, St-Germain-en-L., 25 décembre 1554. Bibl. Nat., f. fr. [illegible], cop.

dire, au courant des difficultés qui l'attendaient en Rhétie. (1) L'évêque, en effet, avait bien transigé avec les « capitaines et soldatz revenus du voyage de Sienne », mais l'exécution de cette transaction incombait à l'ambassadeur entrant en charge. Dès lors, il était à craindre que les Grisons ne profitassent de l'inexpérience de ce dernier pour tirer de lui de nouvelles promesses et de nouveaux engagements. Les instructions remises à Louis de Salazar, au moment de son départ, prévoyaient, il est vrai, cette éventualité; elles lui prescrivaient de ne réveiller aucune des « querelles » déjà réglées, de peur de s'« y enferrer « et envelouper plus avant qu'il ne seroit peut estre besoing ». (2)

A peine arrivé à Coire, le Sr d'Asnois se vit entouré d'embûches qu'il ne réussit pas toujours à déjouer. C'est ainsi que, parmi les six cents survivants de Marciano, ou qualifiés tels, qui se présentèrent à l'ambassade pour y toucher l'indemnité promise par l'évêque de Bayonne, il en était beaucoup, au sentiment du conseil royal, qui n'avaient point entrepris le « voyage de Sienne » et « n'estoient pas de vraiz Grizons ». (3) Malgré cette incertitude, l'« argent du roy », transporté à Coire, au commencement de janvier **1555**, fut aussitôt distribué aux capitaines et soldats de la campagne de 1554. (4) Dès lors se trouva terminée cette « querelle » fastidieuse qui avait duré six mois et failli compromettre les relations amicales de la France avec les Trois Ligues.

Une levée de troupes grisonnes qu'il obtint, en juillet 1555, avec l'aide de son frère Annibal de Salazar; (5) une surveillance incessante des frontières de l'Engadine et du Tyrol, ainsi que l'entretien d'émissaires, tant du côté de la Souabe que de celui de la Valteline, occupèrent l'activité du Sr d'Asnois pendant les deux premières années de son ambassade, sans parvenir, d'ailleurs, à masquer son insuffisance. (6) On lui reprochait, en haut lieu, de ne s'être point opposé avec assez d'énergie au départ pour la cour d'une mission grisonne, laquelle s'apprêtait à exposer au roi les griefs des Trois Ligues au sujet de l'inexécution prétendue de certaines clauses du traité d'alliance. (7) Fait plus grave, relevé à sa charge, 6 à 700 Grisons, descendus de leurs montagnes, venaient, à son insu, de renforcer l'armée espagnole de Milan. (8) Enfin, le

(1) *cf.* Mis des Monstiers-Mérinville Un évêque-ambassadeur. Limoges, 1895. p 39

(2) *Le roi au Sr d'Asnois; Montmorency au même* St-Germain-e./L., 25 décembre (1554). Bibl Nat f. fr. *3143* f° 77. cop

(3) *Extraict de la responce faicte par le roy aux articles a lui envoyez par le Sr d'Asnois.* 1555. Bibl. Nat. f. fr. *3114* f° 52 cop *Memoire envoye de la cour au Sr d'Asnois* 1555 *Ibid. 3114* f° 79 cop. *cf.* Chr. Kind. Die Bündner vor Siena. Bundnerisches Monatsblatt X

(4) *D'Asnois au roi et au connetable.* Coire, 10 janvier 1555 Clairt *348* f° 1925; f fr *3143* f° 77. 78 cop; *Montmorency au Sr d'Asnois* Fontainebleau, 23 février 1555

(5) Voir notice Asnois Annibal de Salazar d .

(6) *Montmorency a d'Asnois.* Fontainebleau, 23 fevrier 1555. Bibl Nat Clair *348* f° 1925 cop.

(7) *Le cardinal de Lorraine a B Bochetel* Amboise, 10 avril 1556. Bibl. Nat Clairt *349* f° 254. or *Reponse du roi aux remontrances des trois Ligues Grises.* 1556 *Ibid* Brienne *116* f° 53 cop. *Bourdin a Bochetel* 26 mai 1557. *Ibid.* 500 Colbt *396* f° 231

(8) *Le duc de Guise a B. Bochetel* Grenoble, 19 décembre 1556. Bibl Nat. 500 Colbt *391* f° 33 or. *Le roi* (c. s. de l'Aubespine *aux cantons.* St-Germain-e L., 26 décembre 1556. St-Arch Luzern or parch. *Bernardin Bochetel a Lucerne.* Soleure, 5 janvier, 1er et 4 février 1557. *Ibid.* Frankr. Pensionen or *Bourdin à B Bochetel.* St-Léger, 13 janvier 1557 Bibl Nat 500 Colbt *396* f° 259 or *Le duc de Guise a B. Bochetel.* Turin, 6 janvier 1557 *Ibid.* 500 Colbt *391* f° 25 or.

désordre de ses affaires domestiques et les dettes personnelles, chaque jour grandissantes, qu'il contractait en Rhétie(1) ne pouvaient que lui aliéner ses protecteurs les plus bienveillants.

« L'on est contrainct . . . d'envoyer jusques là quelque homme qui saiche parler », écrivait de Paris, le 15 avril **1557**, Bourdin à l'abbé de Saint Laurent.(2) En conséquence, Mathieu Coignet, ancien *juge de marche* aux journées de Payerne, se rendit à Coire en mai, porteur d'instructions de Henri II pour le règlement de toutes les questions que la mollesse de l'ambassadeur ordinaire avait laissées en suspens. Il devait, en outre, procurer l'accès des passages grisons aux bandes de lansquenets que le duc de Guise faisait venir d'Allemagne en Italie, et persuader aux Trois Ligues de se relâcher de leur prétention d'obtenir un « régiment à part » dans les levées que le gouvernement français organiserait à l'avenir en Suisse.(3) La présence d'un ambassadeur espagnol à Coire n'empêcha pas les deux envoyés du roi Très-Chrétien d'exécuter avec succès les instructions confiées à Coignet.(4) Néanmoins, ce dernier, contrairement à toutes les prévisions, ne tarda pas à rentrer en France.

La mission de celui dans lequel il pressentait, avec raison, un successeur éventuel, chargé de le « contreroller ou luy lever le siège », (5) avait éveillé les susceptibilités de Louis de Salazar. Le mémoire qu'il adressa au connétable, le 4 juin, pour justifier ses actes et représenter les Grisons comme « mal ediffiez de la venue de Monsieur Coignet » (6) fut, sans doute, le point de départ d'un revirement en sa faveur. Toujours est-il qu'il conserva, pendant quelque temps encore, ses fonctions d'ambassadeur du roi près des Trois Ligues, desquelles il obtint, en juillet et août 1557, une levée de 1500 hommes.(7) Habitant le plus souvent le château de Haldenstein, qui avait été la résidence de l'un de ses prédécesseurs, Jean Jacques de Castion, et où, entre autres avantages, il se trouvait, dans une certaine mesure, à l'abri des poursuites de ses créanciers,(8) d'Asnois ne

1 *Lettres de surséance au sujet des poursuites ouvertes contre lui, valables pour 3 mois et 15 jours après son retour des Grisons, où il est encore.* [illegible] août 1557. Bibl. Nat. P. O. 2040 doss. 58 [illegible] f° 212. — Bibl. Nat. f. fr. [illegible] f° 27. — *Les III Ligues Grises au roi.* Coire, 7 et 10 novembre 1558. *Extrait des parties de ce que doibt le S. d'Asnois aux Grisons.* Ibid. [illegible] f° 43; trad. — *J. J. de Cambogia à Jean Cavenach, dit La Vigne.* Coire, 17 juin 1558. Ibid. 1123 f° 111, or. — *Les poinct. contenuz par la depesche apportée par le secrétaire du S. de Cambray.* Novembre 1558. Ibid. 20601 f° 67, or. — *[illegible] de Lygerdis a Henri III.* Haldenstein, 12 décembre 157[illegible]. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ 427 f° 205, or.

2 Bibl. Nat. 500 Colbᵗ [illegible] f° 26[illegible], or.

3 *Proposition du S. Coignet, faicte aux Ligues Grises.* Juin 1557. Bibl. Nat. Brienne 119 f° [illegible]. — *Instructions envoyées de la part du roy au S. de S. Laurent par le S. Coignet.* Paris, mai 1557. Ibid. Brienne 119 f° 13, cop.

4 *D'Asnois et Coignet [illegible].* Coire, 2 juin 1557. Bibl. Nat. f. fr. [illegible] f° [illegible], or.

5 *Bourdin à B. Bochetel.* Paris, 15 avril 1557. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ [illegible] f° 263, or.

6 *D'Asnois à Montmorency.* Coire, 4 juin 1557. Bibl. Nat. f. fr. [illegible] f° 11, or.

7 *Mémoire de l'estat de la levée [illegible] Ligues Suysses et Ligues Grisones, [illegible] commencée le 20e jour du présent moys d'aoust 1557.* Bibl. Nat. f. fr. [illegible] f° [illegible], cop.

8 *D'Asnois à Messrs et magnifiques des communaultés [illegible] pays et cantons des Ligues Grises.* Haldenstein, [illegible] octobre 1557. [illegible] VII, [illegible], or. — *L'evesque de [illegible] à B. Bochetel.* Coire, [illegible] janvier 1558. Bibl. Nat. 500 Colbᵗ 393 f° 195, or.

quitta son poste que vers la fin de mars ou le commencement d'avril **1558**. (1) Il avait, avant de gagner la frontière, reçu de la diète d'Ilantz de janvier la promesse solennelle que cette assemblée repousserait les propositions d'alliance émanées des agents impériaux. (2) Au demeurant, l'ambassadeur rappelé laissait à Coire comme otage, entre les mains de ses créanciers, son jeune neveu, Loup Dromont, Sr de Barville, (3) jusqu'à l'arrivée du nouveau représentant du roi auprès des Trois Ligues, Jean Jacques de Cambray. (4)

(1) *Le Marchais a Bochetel.* Haldenstein, 5 mars 1558. Bibl. Nat. 500 Colbt *393* fo 223. or.

(2) *L'evêque de Terracine à B. Bochetel* Coire, 26 janvier 1558. Bibl. Nat 500 Colbt *393* fo 195. or ital

(3) Bibl. Nat Cabt des Titres. Vol. reliés *1039* fo 577. Ce jeune homme, âgé de 15 ans environ en 1558, demeura près de 8 années aux Grisons qu'il ne quitta qu'en octobre 1565, avec Pomponne de Bellièvre.

(4) *Cl. de l'Aubespine à B. Bochetel.* Paris, 18 avril 1558. Bibl. Nat 500 Colbt *393* fo 351. or. *Bellièvre à S. de l'Aubespine.* Soleure, 21 juillet 1564. Bibl. Nat. f. fr. *16 022* fo 146. *Le roi au maréchal de Vieilleville.* Roussillon. 1er août 1561. *Ibid. 6604* fo 59. or.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES

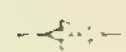
EN SUISSE,

DANS LE VALAIS,

AUX LIGUES GRISES,

A GENÈVE

1547—1559



✠ JEAN DE BEAUCAIRE, Sr DE PÉGUILLON

Avril — Mai 1547

1549 – 1550.

Plusieurs missions auprès du canton de Soleure, de la part du duc de Guise, agissant en qualité de tuteur de François d'Orléans-Longueville, comte mineur de Neuchâtel.

Les négociations du St de Péguillon ont trait aux rapports de Neuchâtel avec les cantons voisins, et particulièrement à des difficultés, d'ordre ecclésiastique, survenues au Landeron et à Cressier, communes demeurées catholiques au moment de l'adoption de la Réforme par le reste du comté (1)

SÉBASTIEN DE L'AUBESPINE, ABBÉ DE BASSEFONTAINE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Juin – Juillet 1547.

Instructions: Saint-Germain-en-Laye, 11 juin. (2)

La défaite de l'Electeur de Saxe à Mühlberg; l'emprisonnement de ce prince et de son allié, le landgrave de Hesse; la convocation d'une diète, à Ulm d'abord, puis à Augsbourg,(3) étaient autant d'événements propres à jeter l'alarme parmi les Etats que menaçait la puissance impériale. Il y allait, en conséquence, de l'intérêt du roi Très-Chrétien de faire représenter aux Suisses, sous les couleurs les plus sombres, les dangers auxquels eux et lui seraient en butte le jour où la Germanie toute entière subirait le joug de Charles-Quint. « Il est beaucoup plus aysé de se garder d'estre frappé que de guerir la playe après le coup donné. » (4) Tel fut le thème de la « proposition » que l'abbé de Bassefontaine, arrivé à Bade, avec Lyancourt, ambassadeur ordinaire, le 23 juin, (5) fit, quelques jours plus tard, en présence des députés de la diète réunis en cette ville. (6)

Les deux envoyés français avaient arrêté leurs mesures afin de n'obtenir leur audience qu'après celle octroyée à l'ambassadeur impérial. Cette manœuvre habile leur permit de réfuter — sans contradiction aucune — les allégations de la partie adverse, et de demander le libre passage par les Ligues des

(1) Eidg. Absch. IV 1 *D* 810, 811, 820, 821; *Ibid.* IV 1 *E* 28, 29, 57, 375, 378.

(2) *Instructions au Sr de Bassefontaine de ce qu'il aura à faire entendre aux Srs des Ligues de Suisse où le roy l'envoye presentement.* St-Germain-en-L., 11 juin 1547. Bibl. Nat. f. fr. *6604* fo 5, or.

(3) *Le roi* à S. de l'Aubespine) *au St de Brissac.* Villers-Cotterêts, 11 aout 1547. Bibl. Nat. f. fr. *20449* fo 75, or.

(4) *Instructions au Sr de Bassefontaine de ce qu'il aura à faire entendre aux Srs des Ligues de Suisse où le roy l'envoye presentement.* St-Germain-en-L., 11 juin 1547. Bibl. Nat. f. fr. *6604* fo 5.

(5) S. *de l'Aubespine au roi.* Bade, 25 juin 1547. Bibl. Nat. f. fr. *6616* fo 116, min.

(6) Eidg. Absch. IV 1 *D* 825 *d. e.* 832 *zu d.*

lansquenets que le roi faisait venir d'Allemagne. Quant à la levée de 15000 hommes accordée au S[r] de Lyancourt, le 18 avril, Henri II, tout en remerciant les Confédérés de leur bonne volonté, en ajournait l'enrôlement, sous le prétexte de ne pas priver les cantons des forces nécessaires à leur défense. En réalité, le roi, satisfait de pouvoir compter, le cas échéant, sur l'appui militaire de ses alliés, n'avait point le dessein d'y recourir aussi longtemps que la paix subsisterait entre l'empereur et lui. (1)

Avant de quitter Bade, Sébastien de l'Aubespine réussit à poser les premiers jalons du renouvellement de l'alliance de la Couronne Très-Chrétienne avec le Corps helvétique. (2) L'ambassadeur extraordinaire prit, en outre, occasion de ce que cette ouverture avait été favorablement accueillie, pour recommander la concorde à ses auditeurs et calmer la jalousie que nourrissaient les cantons du centre à l'égard des Bernois, depuis que ceux-ci s'étaient arrondis du côté du Léman. (3) D'entre tous les Etats des Ligues, Berne eût été, de ce fait, le plus exposé à subir un désastre, (4) si, à défaut de l'assistance de ses confédérés suisses, il n'avait pu compter sur celle du gouvernement royal, résolu, comme lui, à conserver ses conquêtes en Savoie et à n'en jamais céder « ung seul poulce de terre ». (5)

Sa mission accomplie, l'abbé de Bassefontaine prit congé de la diète de Bade le 4 juillet, se dirigeant « à l'aventure » vers Constance et Ulm afin d'y recueillir des nouvelles, ainsi que le lui prescrivaient ses instructions. (6)

] BERTRAND RAIMBAUD DE SIMIANE, BARON DE GORDES

Mission spéciale auprès des syndics et conseil de Genève.

Fin de Juillet — Commencement d'Août 1547.

Lettres de créance: Villers-Cotterêts, 20 juillet. (7)

Le S[r] de Gordes était chargé d'annoncer aux syndics et conseil de Genève que le nouveau roi prendrait, comme l'avait fait son prédécesseur,

(1) *S. de l'Aubespine au roi.* Bade, 25 juin.

(2) *S. de l'Aubespine à Montmorency.* Bade, 4 juillet (1547). Bibl. Nat. f. fr. *6616* f° 118 min.

(3) *Instructions au S[r] de Bassefontaine*, etc.

(4) « Il est fort grandt bruit par deça que si l'Empereur descent, que la fortune de la guerre se doibt tourner du costé de la Bourgougne, pour de là entrer sur le pays que Mess[rs] de Berne ont prins sur le duc de Sabvoye » *S. de l'Aubespine à Montmorency* Bade, 25 juin 1547. Bibl. Nat. f. fr. *6616* f° 119. min.

(5) *Instructions au S[r] de Bassefontaine*, etc. « Et quand [les ennemys] congnoistront que Sa Majesté et vous serez pour ayder l'un à l'autre, ils ne seront faciles entreprendre sur luy ny sur vous ». *Lyancourt à Berne* Soleure, 1[er] juillet 1549. St Arch. Bern. Frankr Buch *B* 51. or — *Ce qui feut propose à Mess[rs] des Ligues par Mess[rs] de Brissac et de Marillac, en juillet et août 1547.* Bibl. Nat. f. fr. *20449* f° 91 cop.

(6) *S. de l'Aubespine à Montmorency.* Bade, 4 juillet (1547). — *Montmorency a S. de l'Aubespine.* S[t]-Germain-en-L., 6 juillet (1547) Bibl. Nat. f. fr. *6611* f° 1. or — *Burgermaister unnd die Gehaimen Rät der Statt Constantz ... dem edlenn unnd vesten Bassa Fontano ..* 8 juillet 1547. Bibl. Nat. f. fr. *6616* f° 114 or. all.

(7) « Tres chers et grans amys. Nous avons donné charge au S[r] de Gordes, present porteur, passant par vous, vous dire aucunes choses de nostre part Desquelles nous vous prions le croyre et luy adjouster toute telle foy que ferez à nostre propre personne Priant à tant Dieu etc. » A Villiers Cotteretz, le XX jour de juillet MV[c] quarante sept. *Henry* — *de l'Aubespine* *aux ... syndiques et conseil de Geneve* Arch Genève Portef Histor n° 1399

toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer leur complète indépendance et leur sécurité. Il avait, en outre, mission de les exhorter à demeurer en bonne intelligence avec leurs voisins de Berne et à se défier des intrigues fomentées contre eux par la maison d'Autriche. (1)

† CHARLES DE COSSÉ, Sr DE **BRISSAC**
CHARLES DE **MARILLAC**

Ambassadeurs extraordinaires à Genève et en Suisse.

Juillet—Août 1547.

Lettres de créance (pour Berne et Soleure): Villers-Cotterêts, 22 juillet. (2)

Dépêchés à la diète d'Augsbourg afin de s'y renseigner sur les desseins de l'empereur, les deux ambassadeurs français partent de Lyon le 27 juillet, (3) s'arrêtent à Genève (4) et à Berne, (5) où ils exposent leurs instructions devant les conseils de ces villes, et arrivent, le 1er août, à Soleure. Ils y rencontrent le Sr de Lyancourt, (6) ambassadeur ordinaire du roi. Dès le lendemain, Brissac et Marillac obtiennent audience des autorités de cet Etat (7) et leur remettent une proposition assez semblable à celle que Sébastien de l'Aubespine avait présentée à la diète de Bade, vers la fin de juin, mais moins agressive cependant à l'égard de Charles-Quint.

Après avoir signalé, dans une dépêche au roi, les pratiques autrichiennes entretenues dans les « haultz quentons » pour « les separer des autres », Brissac et son collègue se dirigent — par la voie de Schaffhouse — sur Constance qu'ils atteignent le 7 août et continuent, de là, leur voyage vers la Bavière. (8)

(1) *cf.* J. Antoine Gautier. Histoire de Genève III, 288. — Michel Roset. Les chroniques de Genève (éd. Fazy) 321. (Le Sr de *Gordes* y apparait sous le nom de *Des Bordes.*)

(2) Envoyant nostre très cher et amé cousin, le Sr de Brissac, chevalier de nostre ordre, et le Sr de Marillac, maistre des requestes de nostre hostel, devers l'Empereur, nostre très cher et très amé frère, nous leurs avons donné charge, en passant, vous dire et faire entendre aucunes choses de nostre part . . . » *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Soleure* . . . *à Berne.* St-Arch. Solothurn. or. parch. St-Arch. Bern. (Frankr. Buch *I*, 164.) or. parch.

(3) Bibl. Nat. f. fr. *20 449* fo 91. — *Brissac et Marillac à Montmorency.* Lyon, 27 juillet 1547. *Ibid* fo 96. cop.

(4) « Ceulx de Genefve . . . se sont reputez fort honnorez et gratifiez d'avoir esté visitez de vostre part. » *Brissac et Marillac au roi.* Soleure, 2 août 1547. Bibl. Nat. f. fr. *20449* fo 95. cop. — J. Antoine Gautier. Histoire de Genève. t. III, 289 sqq. — Ch. Marchand. Histoire de Charles de Cossé, maréchal de Brissac. (Paris 1889.) p. 86 sqq.

(5) « Que nous estions envoyez devers led. Sr Empereur . . . pour faire entendre audict Sr que [le Roy] n'est aucunement en propoz de rendre aucunes terres de ce qu'il tient, ains icelles deffendre de tout son pouvoir comme son propre heritage . . . » *Article qui feut dit particulièrement à Messrs de Berne et non aux autres.* Bibl. Nat. f. fr. *20 449* fo 91. cop.

(6) *cf.* Amb. ordre, année 1547.

(7) Mittwoch uff S. Stefan. Rathsmanual Solothurn XLIII, 336.

(8) *Ce qui feut propose a Messrs des Ligues par Messrs de Brissac et Marillac, aud. moys de juillet et aoust 1547.* Bibl. Nat. f. fr. *20 449* fo 91. cop. — *Montmorency au Sr de Brissac.* Roussy, 31 juillet. *Ibid. 20 449* fo 83. or. — *Le roi et Montmorency au même.* Villers-Cotterêts, 11 août 1547. *Ibid. 20 449* fos 21. 27. 75. or. — *Brissac et Marillac au roi et au connétable.* Soleure, 2 août 1547. *Ibid. 20 449* fos 93. 95. cop.; *au connétable.* Constance, 7 aout 1547. *Ibid. 20 442* fo 27. cop.

CLAUDE DE BOMBELLES, Sr DE LAVAU

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Janvier–Octobre 1548.

Lettres de créance: Fontainebleau, 31 décembre 1547. (1)

Cette quatrième mission du Sr de Lavau est de beaucoup la plus difficile et la plus délicate de celles qu'il eut à remplir en Suisse. Arrivé à Soleure, par la voie de Genève, (2) vers le milieu de janvier 1548, il se présenta, le 26 du même mois, accompagné du fils de Boisrigaut, devant la diète de Bade. Tandis que son collègue entamait avec certains « querelleurs », dont les capitaines de Picardie, une discussion bien propre à précipiter la convocation d'une « *journée de marche* », (3) Lavau refit, en partie, le discours prononcé dans le même lieu, six mois auparavant, par Sébastien de l'Aubespine.

La continuation des succès de l'empereur et l'assujettissement dont commençaient à souffrir le Wurtemberg et les villes libres de Souabe et d'Alsace n'étaient pas sans inquiéter les Suisses que le roi désirait plus particulièrement intéresser à la situation critique de leurs voisins de Constance. (4) L'instant paraissait, en outre, favorable pour sonder les dispositions des cantons quant au renouvellement de l'alliance de France et réclamer d'eux l'expulsion des agents étrangers qui cherchaient à contrecarrer ce projet. Ce fut à l'accomplissement de cette tâche que se consacra le Sr de Lavau, non seulement au cours de la diète de Bade, mais encore pendant un voyage qu'il entreprit, aux mêmes fins, à Zurich, à Bâle, à Berne et à Lucerne. (5)

Cette première partie de sa mission remplie, le Sr de Lavau regagna la France, vers la fin de mars, afin d'y chercher de nouvelles instructions. (6) Il ne rentra à Soleure qu'au commencement de mai, (7) assez à temps cependant pour assister, avec Boisrigaut, à la diète ouverte à Bade le 7 de ce même mois. (8) Mais, dans l'intervalle, les Suisses n'avaient pu tomber d'accord entre eux quant à l'opportunité d'entamer sans retard les négociations du renouvellement d'alliance. Leurs avis ne s'étaient rencontrés que sur un seul point, à savoir la nécessité de la convocation d'une *journée de marche*, si toutes les « querelles »

(1) « Avons despesché le Sr de Lavau de nostre chambre, present porteur, pour s'en aller par delà ... nous luy avons donné charge vous dire aucunes choses de nostre part... » *Henry* aux S. de l'Aubespine *à Lucerne*, St. Arch. Luzern, or. parch.; *à Bâle*, St. Arch. Basel, Frankr. B. 1, 1500–1628.

(2) *Cf.* J.-Antoine Gautier, Histoire de Genève, t. III, [illegible].

(3) Eidg. Absch. IV, 1 *D*, p. 906 *a*, 915 zu *a*.

(4) *Cf. Burgermeister und der Geheimen Rat der Statt Constentz dem edlen und vesten Basse Fontaine* ... S. de l'Aubespine, 8 juin 1547. Bibl. Nat. f. fr. 6616, f. 111, or. all.

(5) Eidg. Absch. IV, 1 *D*, p. 905 *a*, 909 *c*, 915 zu *c*, 916, 917, 921, 930 *k*. — *Le Sr de Lavau au canton de Lucerne*, Soleure, 1[illegible] février 1548, *an ... Jean Bircher*, Soleure, 9 avril 1548. St. Arch. Luzern, Frankr. Pensionen, or.

(6) *Les ambassadeurs de France aux ...*, Soleure, 2[illegible] juillet 1548. Bibl. Nat. f. fr. 17888, f° 316, min.

(7) Sa comparution devant le conseil de Soleure: 2 mai 1548 (mittwoch nach Philippi und Jacobi). Rathsmanual Solothurn, XLV, f° [illegible].

(8) Eidg. Absch. IV, 1 *D*, p. [illegible].

existant entre leurs sujets et le gouvernement royal ne se trouvaient pas liquidées avant la Saint-Jean. (1)

Cet état de choses, contre lequel il se sentait impuissant à lutter aussi longtemps que le roi ne l'aurait pas autorisé à concéder quelques-unes de leurs demandes aux capitaines des dernières levées, engagea le Sr de Lavau à faire un nouveau et très rapide voyage à la cour. Parti de Soleure, à la fin de mai, il était de retour dans cette ville le 12 juin et se transportait aussitôt, avec Boisrigaut, à la diète générale où il eut la satisfaction de voir la majorité des députés suisses se prononcer en faveur d'une prompte ouverture des négociations. (2) Comme conséquence de cette décision, une ambassade extraordinaire fut envoyée, de la cour, aux Ligues, dès les derniers jours de juillet. Compris, lui quatrième, dans les lettres de créance de cette mission, Lavau, qui était allé, vers la seconde quinzaine de juin, trouver son maître en Bourgogne, (3) accompagna ses collègues à la journée de Bade du 30 juillet, dans laquelle une nouvelle et formelle proposition de renouvellement d'alliance fut faite aux cantons de la part du roi. (4)

Tandis que Ménage et Lyancourt élaboraient, de concert avec les députés suisses, un avant-projet de traité, Boisrigaut et Lavau s'occupaient du règlement des anciennes « querelles », condition *sine qua non* de la réussite des négociations. (5) Mais les prétentions des Confédérés, dans l'un comme dans l'autre domaine, n'étaient pas aisées à satisfaire. Dépêché le 11 août par ses collègues auprès de Henri II, lequel se trouvait alors en Italie, (6) Lavau revint en Suisse, (7) par la voie de Lyon, vers le milieu de septembre, porteur d'une instruction royale destinée à aplanir quelques-unes des difficultés que les ambassadeurs de Sa Majesté n'osaient prendre sur eux de résoudre. (8) On signale la présence du diplomate français, le 11 octobre, à Berne (9) et le 19 à Fribourg. (10) Le 29 du même mois, il reprend définitivement, cette fois, la route de France, laissant aux Ligues Ménage, Boisrigaut et Lyancourt. (11)

(1) Eidg. Absch. IV 1. *D* 944 *o*.

(2) *Boisrigaut à Berne.* Soleure, 12 juin 1548. St. Arch. Bern. Frankr. Buch *I*, 153. or. — Eidg. Absch. IV 1. *D* 955 *f*, 956 *l*.

(3) *Boisrigaut au canton de Berne.* Soleure, 2 juillet 1548. Frankr. Buch *I*, 167. or. — *Mémoire dernier apporté par le Sr de Lavau.* Dijon, 13 juillet 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 30. or.

(4) Eidg. Absch. IV 1. *D* 976 *p*, 982 *z*.

(5) *S'ensuyvent les promesses qui ont esté faictes par les Srs de Boisrigaut et La Vau aux personnaiges qui ont esté par eulx depputez et ordonnez pour praticquer par les cantons le faict de la continuation et renouvellement de l'alliance . . .* » 1548.) Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 63. min.

(6) *Les ambassadeurs français au roi.* Soleure, 11 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 306. min. — Eidg. Absch. IV 1. *D* 986 *s*. — *Mémoire au Sr de Lavau de ce qu'il aura à dire et remonstrer au roy pour ses affaires de Suisse, de ce qui a esté traicté à la dernière journée commencée à Bade le XXIXe jour du mois de juillet dernier passé.* Soleure, 11 août 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 70. or.

(7) *450 L. tz à Claude de Bombelles, Sr de Lavau . . . pour les frais et despenses qu'il luy conviendra faire allant en diligence et sur chevaulx de poste au pays de Suisse, où led. Sr Roy l'envoye de ceste ville de Thurin exprès pour ses affaires.* 28 août 1548. Bibl. Nat. P. Or. 400/8856 pièce 21.

(8) *Le conseil de France aux ambassadeurs du roi en Suisse.* Lyon, 7 et 8 septembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f°s 89 et 91. or.

(9) *Les ambassadeurs français au roi.* Berne, 11 octobre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 271. min.

(10) Eidg. Absch. IV 1. *D*; 1029.

(11) *Les ambassadeurs français au roi et à Montmorency.* Fribourg, 29 octobre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* f° 259. min. — *Le roi à Ménage et Lyancourt.* St-Germain-e.-L. 15 novembre 1548. *Ibid.* *17 890* f° 326. or.

ANTOINE DE GRAMONT

Mission extraordinaire à Berne et à Fribourg.

Juillet—Août 1548.

Lettres de créance: Is-sur-Tille, 28 juin 1548.[1]

Le Sr de Gramont obtient audience du conseil de Berne le 30 juillet. et réclame la remise, entre les mains de Sa Majesté, de Jean Aimé de Beaufort, Sr de Rolle et de Coppet, ravisseur de «damoiselle Marie de la Pallu, fille aisnée du feu conte de Varax», retiré avec elle «en la maison du conte de Gruyère». L'enlèvement ayant eu lieu sur territoire français, le roi insistait «singullierement» pour que «la justice et pugnition en» fut «faicte telle que la grandeur, importance et consequence d'icelluy le requiert et merite». Mais le comte de Gruyère refusa de livrer son hôte. Les Suisses, de leur côté, durant les années qui suivirent, s'employèrent activement en faveur du Sr de Rolle qu'ils avaient pris sous leur protection[2] et qui ne tarda pas à rentrer en grâce auprès du roi Très-Chrétien.[3]

JACQUES MÉNAGE, Sr DE CAGNY

Fin de Juillet 1548—5 Septembre 1549.

LOUIS DAUGERANT, Sr DE BOISRIGAUT

Fin de Juillet 1548—Commencement de Janvier 1549.

GUILLAUME DU PLESSIS, Sr DE LYANCOURT

Fin de Juillet 1548—Janvier 1549.

CLAUDE DE BOMBELLES, Sr DE LAVAU

Fin de Juillet—Fin d'Octobre 1548.

(Mission continuée.)

Ambassadeurs extraordinaires pour le renouvellement de l'alliance.

v. Ambassades ordinaires: notice Lyancourt.

1 *Henry* c. s. Clausse *aux cantons.* St-Arch Aarau or. parch.; *à Berne.* St-Arch Bern Frankr. Buch *I*, 165 or. parch.

2 *Le roi* c. s. de l'Aubespine *à Fribourg, à Lucerne*, Doulevant, 20 mai 1548. Bibl. Fribourg. Aktenstücke N. 111 or. parch.; St-Arch Luzern or. — *Le roi* c. s. de l'Aubespine *aux cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden, Bâle et Soleure.* Suzanne, [illegible] septembre 1548. St-Arch Luzern Missiven der franz. Könige or. — *Le roi aux seigneurs de Gruyère.* Lyon, 28 septembre, *aux cantons de Berne et de Fribourg.* Lyon, 22 septembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. 17 888 f. 87 et 88 cop.; *aux cantons suisses.* Moulins, [illegible] 1548. St-Arch Bern Missive der franz. Könige or. — Eidg. Absch. IV. 1 *D* 983 [illegible] 98[illegible] sqq. *Ibid.* IV. 1 *E* [illegible]

3 *[illegible]* Soleure, [illegible] décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *cop.* f° 140 or. — *Le roi à Lyancourt.* St-Germain-en-L., [illegible] décembre 1548. *Ibid.* [illegible] f° 8[illegible] — *Ménage et Lyancourt au roi.* Zofingue, 17 janvier 1549. *Ibid.* 17 888 f° 88 min.; *au roi.* Fribourg, [illegible] février 1549. *Ibid.* 17 890 f° 131 min. Bade, 2[illegible] février 1549. *Ibid.* f° 213. Fribourg, [illegible] septembre 1549. *Ibid.* [illegible] — Eidg. Absch. IV. 1 *E* 177 [illegible]

CHRISTOPHE RICHER

Mission extraordinaire en Suisse.

Juillet 1548 — Septembre 1549.

Adjoint aux ambassadeurs extraordinaires chargés du renouvellement de l'alliance entre la France et les Ligues suisses, Christophe Richer, détaché à Bâle, reçut la mission de provoquer l'adhésion de ce canton au traité que Ménage et Lyancourt négociaient avec l'ensemble du Corps helvétique. S'il n'obtint gain de cause que vers la fin d'août 1549, ce fut grâce à l'opposition que lui suscitèrent les villes de Berne et de Zurich, hostiles aux alliances étrangères. (1)

De Bâle, Richer fut appelé à se rendre à Berne et à Fribourg (2) auprès des ambassadeurs du roi, pour les entretenir de diverses affaires, dont la plus importante, celle de Sébastien Schertlin de Burtenbach, mis au ban de l'Empire et réfugié en Suisse, ne reçut sa solution qu'au bout de plusieurs années. (3)

Bien que la correspondance officielle de Christophe Richer avec la cour passât par la voie hiérarchique, c'est-à-dire par celle de l'ambassade de Soleure, (4) il existe quelques lettres de lui adressées directement à Henri II. Elles ne sont pas, il est vrai, relatives aux négociations de l'alliance et ne contiennent que des nouvelles recueillies à la frontière d'Allemagne. (5)

SÉBASTIEN DE L'AUBESPINE

Mission extraordinaire à Bâle.

Août — Septembre 1548.

Commission: Aiguebelle, 6 août 1548. (6)

Sous le prétexte de régler dans cette ville divers intérêts du roi, l'abbé de Bassefontaine se rendit à Bâle, vers le milieu d'août. Il y négocia, en effet, l'admission au droit de séjour de Sébastien Schertlin de Burtenbach, (7) mais il y entretint surtout une correspondance active avec Strasbourg, dont

(1) *cf.* Bibl. Nat. f. fr. *16 947* 2e pièce (*à lui 400 L. tz pour les besoins de sa charge*); 7e pièce (*Dépenses du 1er avril au 7 mai* 1549); 23e pièce (*à lui 400 L. tz*). Houdan, 13 février 1549.

(2) *Lyancourt au roi.* Soleure, 19 décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. *6616* f° 140. — *Menage et Lyancourt au roi.* Soleure, 21 juillet 1549. *Ibid.* *17 890* f° 381 min.

(3) *cf.* notice Lyancourt.

(4) *Menage et Lyancourt au roi et au connetable.* Fribourg, 11 decembre; Soleure, 19 decembre 1548, 5 janvier 1549; Fribourg, 5 fevrier, 8 fevrier, 9 fevrier; Soleure, 10 mars, 11 mars; Fribourg, 28 mars; Soleure, 28 avril, 16 mai, 28 mai, 6 juin; Bade, 14 juillet; Soleure, 21 juillet, 31 juillet, 13 août 1549. — *Baptiste de Monstier a Menage et Lyancourt.* Bale, 6 avril 1549. — *Menage et Lyancourt à Richer.* Soleure, 14 avril 1549. — *Richer aux memes.* Bale, 25 avril 1549. Bibl. Nat. f. fr. *6616* f° 140, f. fr. *17 888* f°s 258, 338, 347, 359, 377, 388, 391, 400; f. fr. *17 890* f°s 199, 228, 236, 261, 266, 267, 299, 351, 369, 381, 388 min.

(5) Bâle, 1er, 4, 18 février et 9 juillet 1549. Bibl. Nat. f. fr. 2757 f°s 108, 110, 113, 147, 148. — *Lettres escrites au roi Henri II par le Sr Richer, estant lors a Basle par commandement de Sa Mate* 1548-49. *Ibid.* *20977* f° 18.

(6) Impr. ap. Louis Paris, Négociations relatives au regne de François II, p. XI-XII.

(7) Voir notice Lyancourt.

Henri II souhaitait la réunion à la France. Le succès ne couronna pas, quant à ce point spécial, les efforts de Sébastien de l'Aubespine, lequel rejoignit la cour au bout de quelques semaines.[1]

RAYMOND DE MARRION

Mission extraordinaire aux Ligues

auprès des ambassadeurs du roi chargés du renouvellement de l'alliance.

Septembre 1548.

Cette mission avait trait au mode de distribution des pensions, ainsi qu'aux négociations secrètes engagées avec le Sr de Rolle, réfugié dans le comté de Gruyère,[2] envers lequel le roi songeait à user d'indulgence, en raison de certains services que ce personnage pouvait être appelé à rendre aux ambassadeurs Ménage et Lyancourt.[3]

PIERRE DE LA FONTAINE

Mission financière en Suisse.

1548–1549.

Il est difficile, vu la pénurie de documents relatifs à cette mission, d'en fixer le véritable caractère. Dans un mémoire, adressé au roi le 6 avril 1549,[4] Ménage et Lyancourt annoncent à ce prince qu'ils attendent à Soleure l'arrivée du Sr «de la Fontaine», chargé de négociations financières. D'autre part, il existe à la Bibliothèque nationale[5] une lettre originale (en italien) de Pierre de la Fontaine, datée de Berne le 5 octobre 1548, et ayant trait aux dépenses occasionnées par le renouvellement de l'alliance. Enfin, je relève dans les archives de Soleure, à la date de 1548,[6] la mention d'une amende de six florins infligée par l'autorité de ce canton à un «Knecht» (serviteur) du Sr de la Fontaine «im Closter» (résidence des ambassadeurs de France).

SÉBASTIEN DE L'AUBESPINE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Juin 1549.

Lettres de créance: Saint-Germain-e.-L., 25 mai 1549.[7]

Dépêché par le roi à ses ambassadeurs extraordinaires en Suisse, l'abbé de Bassefontaine arrive à Soleure le 3 juin, porteur des dernières instructions

(1) *Cf.* L. Paris, Négociations etc. relatives au règne de François II (Documents inédits sur l'histoire de France), p. X–XII.

(2) *Cf.* notice Gramont.

(3) *Les ambassadeurs de France au roi et au connétable*, Soleure 30 et 31 août, Fribourg, [illegible] novembre, Soleure 1er décembre 1548. Bibl. Nat. f. fr. [illegible] f° 255, 281, 310; f. fr. *6616* f° 140 or.

(4) Bibl. Nat. f. fr. [illegible]

(5) Bibl. Nat. f. fr. [illegible]

(6) Rathsmanual XLV [illegible]

(7) «Nous envoyons présentement par delà nostre amé et féal conseiller et aulmosnier ordinaire abbé de Bassefontaine, présent porteur auquel nous avons donné charge vous dire et faire entendre aucunes choses de nostre part.» *Henri* [illegible] de l'Aubespine *aux cantons*. St-Arch. Solothurn or. parch.

de Sa Majesté au sujet du renouvellement de l'alliance.[1] Ménage et Lyancourt, trop avancés dans leurs négociations pour y introduire les innovations réclamées par le conseil royal, passent outre, le 7 juin, à la signature du traité, dont le texte latin est remis à Sébastien de l'Aubespine au moment de son départ pour la cour, le 17 du même mois.[2] De retour à Paris, ce dernier donne avis à ses deux collègues demeurés en Suisse de l'impression favorable produite sur l'esprit du roi par la lecture de ce document.[3]

ANTOINE MORELET DU MUSEAU, Sr DE **LA MARCHEFERRIÈRE**
JACQUES **CANAYE**
Juges de marche.
MATHIEU **COIGNET**
Procureur pour le roi.

(Journées de marche de Payerne

Juin Septembre 1550.

Commission : Amiens, 10 mai.[4]

Malgré les avertissements répétés de son ambassadeur ordinaire en Suisse, le Sr de Lyancourt,[5] Henri II n'avait pas cru devoir entrer dans les vues des députés suisses venus à Compiègne pour la solennisation du renouvellement d'alliance, lorsque ceux-ci lui demandaient de liquider à l'amiable les querelles dont ils étaient chargés de poursuivre auprès de lui la solution. Il résulta de cette obstination que la *journée de marche,* dont les créanciers du roi le menaçaient, ne put, à la longue, être évitée, et que toute la diplomatie dont usa Lyancourt ne parvint pas à en faire ajourner l'échéance au delà du printemps de 1550.

Le St de La Marcheferrière, Jacques Canaye et Mathieu Coignet — ce dernier faisant fonctions de « procureur du roi » — arrivèrent à Payerne le 2 juin. Ils s'y rencontrèrent avec leurs deux collègues suisses, Jean Brücker, landammann d'Uri, et Ulrich Nix, du conseil de Fribourg. Dès le lendemain, les audiences furent ouvertes. Il y eut trois sessions tenues à des intervalles fort courts : la première du *3 au 12 juin;* la seconde du *25 juillet au 8 août,*

(1) *Ménage et Lyancourt au roi.* Soleure, 3 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 890* fo 67, min.; Soleure, 9 juin 1549. *Ibid. 17 888* fo 331 min. — *Montmorency à S. de l'Aubespine* Paris, 27 mai (1549). *Ibid. 6620* fo 17 cop.; St-Germain-e/L., 5 juin. *Ibid.* fo 18 cop.; *Le roi au même* St-Denis, 8 juin. *Ibid. 6604* fo 1 or. — *Montmorency au même* St-Denis, 8 juin. *Ibid. 6620* fo 12 cop.; *au même* Paris, 18 juin. *Ibid.* fo 13 cop.; *à Ménage et Lyancourt* Paris, 18 juin 1549. *Ibid. 17 890* fo 199, or.; *Le roi aux mêmes* Paris, 2 juillet 1549. *Ibid. 17 890* fo 322 or.

(2) *Memoire de ce que Mons' de Bassefontaine peult rapporter au roy pour ses affaires en Suysse* 7 juin 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fo 330. — *Ménage, Lyancourt et S. de l'Aubespine à Montmorency* Soleure, 13 juin 1549. *Ibid. 17 890* fo 331 min.

(3) *S. de l'Aubespine à Ménage et Lyancourt* Paris, 1er juillet 1549. Bibl. Nat. f. fr. *17 888* fo 220, or.

(4) Bibl. Nat. f. fr. *3110* 5e pièce, copie.

(5) *cf.* notice Lyancourt in fine.

la troisième du *25 au 31 août.* Les juges français furent retenus à Payerne jusqu'au 25 septembre, « affin de faire payer ce qui restoit à payer de ce qui avoit esté adjugé à aulcuns querelleurs » et regagnèrent la France vers la fin du même mois. (1)

SÉBASTIEN **SCHERTLIN DE BURTENBACH**

Mission extraordinaire auprès des cantons occidentaux.

GABRIEL **ARNOLD**

Mission extraordinaire dans les cantons du Nord et de l'Est.

Mars—Avril 1552.

Lettres de créance: Fontainebleau, 1er février (pour Berne); 2 février (pour Soleure); 14 février (pour Zurich). (2)

Aux termes de la convention secrète conclue à Chambord, en janvier, entre le roi, d'une part, Maurice de Saxe et plusieurs princes de la Germanie, de l'autre, Henri II s'engageait à prendre à sa solde un certain nombre de lansquenets allemands avant d'ouvrir les hostilités contre l'empereur.

Schertlin se présente, le 9 mars, devant le conseil de Berne et, le lendemain, devant celui de Soleure. Il leur demande, en vertu de l'alliance, le libre passage pour les mercenaires qu'il est chargé de lever dans le Cercle de Souabe, ainsi que l'autorisation pour ceux-ci de séjourner en Argovie et dans le voisinage du Jura jusqu'au moment où le roi aurait besoin d'eux.

Tandis que Schertlin négociait à Berne et à Soleure, un autre serviteur de Henri II, Gabriel Arnold, entreprenait des démarches analogues à Zurich et à Schaffhouse. Les cantons auxquels la requête royale avait été adressée l'accueillirent assez favorablement, tout en stipulant que Schertlin et son collègue s'abstiendraient d'enrôler des Confédérés. Ainsi qu'il était à prévoir, cette clause ne fut pas observée. Aussi la régence d'Innsbruck fit-elle parvenir des doléances à la diète sur ce qu'elle appelait une violation de l'alliance héréditaire. L'échange d'aigres propos que la conduite de Schertlin provoqua entre les cantons orientaux et ceux de leurs confédérés qui avaient accédé aux désirs du roi, ne prit fin qu'avec le départ des lansquenets du territoire suisse, soit vers la fin d'avril. (3)

(1) *Procès verbal faict, par ordre du roy Henry second, à Payerne, en l'année mil cinq cens cinquante, par les commissaires deputés envoyés par le dict Seigneur roy touchant les differens jugemens et autres expeditions, traictés, donnés et negotiés audict lieu avec les commissaires deputez des cantons de Suisse.* Bibl. Nat. f. fr. *3110.* — Arch. Nat. *J 470* nos 1—5. — Eidg. Absch. IV 1. *E.* 306—317, 332, 356—371, 399—412. — *Les juges de marche, français et suisses, au canton de Lucerne.* Payerne, 10 juin 1550. St-Arch. Luzern (Frankr. Pensionen.) or. fr. — *Les mêmes au canton de Berne,* même date. St-Arch. Bern (Frankr. Buch *I.* 190), or. ; *au canton de Zurich,* même date. St-Arch. Zurich (Frankr. II). — *Translat de la sentence des Juges de la marche tenue à Payerne ès moys de Juing et Juillet MV cinquante.* Payerne, 8 août 1550. Bibl. Nat. f. fr. *22 190* fº 7.

(2) *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *à Berne — à Soleure — à Zurich.* Fontainebleau, 1er, 2 et 14 février 1551/52. St-Arch. Bern, Solothurn, Zurich, or. parch.

(3) Eidg. Absch. IV 1. *E* 606, 608 *i*, 610 zu *d, e*, 612—615, 623. — Rathsmanual Solothurn L. fº 102 (Donstag nach Innocenti 1552). — *Le roi* (c. s. Bourdin) *à Berne.* Amboise, 30 avril 1552. St-Arch. Bern, or.

CLAUDE PASCHAL
MATHIEU COIGNET

Juges de marche pour le roi.

Journée de Payerne.

10 et 11 Octobre 1552.

Les juges suisses délégués à Payerne en octobre 1552 étaient les mêmes qu'aux « *journées* » de l'année 1550.[1] Le procès verbal de cette session de deux jours (*10 et 11 octobre*) est le seul qui nous ait été conservé: mais il y eut certainement, au printemps de cette même année 1552, une autre réunion des arbitres, réunion dans laquelle Coignet et Paschal avaient déjà représenté les intérêts de la Couronne.[2]

FRANÇOIS LALLEMENT, Sr DE MARMAIGNE

Trésorier des Ligues.

Mission spéciale en Suisse.

Octobre 1552.

Le Sr de Marmaigne, muni de lettres de créance du roi, se présente devant la diète ouverte à Bade le 21 octobre et sollicite cette assemblée d'accorder à Henri II un secours de 10000 hommes, précédemment demandé par le Sr de La Marcheferrière, lequel, dans cet instant, se mourait à Bâle.[3] Cette requête est admise, sous certaines conditions, il est vrai, dont Sébastien de l'Aubespine, successeur du Sr de La Marcheferrière dans la charge d'ambassadeur ordinaire, devait contester l'opportunité dès son arrivée aux Ligues, le mois suivant.[4]

CLAUDE DE CHÂTEAUVIEUX

Mission extraordinaire en Suisse.

Juin 1553.

Commission: 28 mai.[5]

Le Sr de Châteauvieux, dépêché aux Ligues afin de mettre sur pied la levée demandée par Sébastien de l'Aubespine à la diète de Bade du 12 juin.[6]

---

1 Eidg. Absch. IV 1 E 706-707.

2 *Extraict et sommaire du procès verbal faict de ce qui s'est presenté es journées de marche tenues à Payerne depuis le mois de may mil cinq cens cinquante deux jusques au mois de juin* [illegible] Bibl. Nat. Brienne 110 fº 21 cop. — cf. Haller Bibliothek der Schweizer Geschichte (Bern 1787) V, nº 519.

3 Eidg. Absch. IV 1 E 709 q.

4 Eidg. Absch. IV 1 E 710.

5 cf. Guichenon, Hist. de Bresse III, 149.

6 Eidg. Absch. IV 1, F 781.

s'acquitte en quelques jours de sa mission et rentre en France, vers la fin du même mois,[1] à la tête des bandes suisses qu'il conduit en Picardie où les attendait Montmorency.

GABRIEL DAUGERANT, S^r DE **BOISRIGAUT**

Deux missions extraordinaires aux Ligues Grises.

Juin 1553.

Avril 1554.

Tandis que le Sr de Châteauvieux faisait une levée de Suisses à destination de l'armée française d'Italie, Gabriel Daugerant, chargé d'une mission identique à Coire, se rendait dans la haute vallée du Rhin. Assisté de l'ambassadeur ordinaire, Jean des Monstiers du Fraisse, il y enrôla tout d'abord 1800 hommes sous six enseignes (juin 1553), puis, au cours d'une nouvelle mission, 3000 hommes sous dix enseignes. Le jeune Boisrigaut conduisit ces troupes en Toscane où elles furent décimées, quelques mois plus tard, lors du désastre de Marciano.[2]

CHARLES DE **MARILLAC**, ÉVÊQUE DE VANNES
BERNARDIN **BOCHETEL**, ABBÉ DE SAINT-LAURENT

Mission extraordinaire en Suisse.

Février–Avril 1554.

(v. Ambassades ordinaires, Sébastien de l'Aubespine, année 1554).

DIÈGUE DE **MANDOSSE**

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Avril 1554.

Lettres de créance: 20 mars.[3]

Assisté de l'ambassadeur ordinaire, Sébastien de l'Aubespine, abbé de Bassefontaine, le Sr de Mandosse se présente devant la diète de Bade du

(1) *S. de l'Aubespine à Lucerne*, Bade, 21 et 28 juin 1553 (St. Arch. Luzern, Frankr. Pensionen [illegible]). *Estat du payement qu'il conviendra faire pour le moys de juillet 1553 prochain aux onze mille deux cens hommes de guerre à pied suisses ... estans soubz 37 enseignes, nouvellement levez pour le service du roy par Messrs de Bassefontaine et Chasteauvieulx, ambassadeurs pour led. Seigneur devers Messrs des Ligues de Suysse, suyvant les capitulations par eulx faictes avecques les cappitaines dudit pays* 1553 (Bibl. Nat. fr. [illegible]).

(2) *Estat de la levée de dix huict cens hommes de guerre à pied grisons, soubz six enseignes, que le roy a présentement faict lever pour son service par le Sr de Boysrigault dont le premier moys et payement commencera le premier jour de juillet prochain 1553* (Bibl. Nat. fr. 1558 f° 11 cop.). *Estat de la levée de trois mille hommes de guerre à pied grisons, soubz dix enseignes, que le roy a présentement faict lever pour son service par le Sr de Boysrigault dont leur payement et premier moys commencera le 15e jour de mars prochain 1554* (Bibl. Nat. fr. 3121 f° 50 cop.). *Estat de la [illegible] pour le regiment desdictz trois mille Grisons accordé par le Sr de Boysrigault par l'advis de Mr de Bayonne.* Fait à Coire le 8 juin 1553 (Bibl. Nat. fr. 3121 f° [illegible] cop. et 1558 f° 17). *Despenses faictes en la ville de Coire pour le faict de la levée* (Bibl. Nat. fr. 1558 f° 15). Cf. Mémoires de Monluc, Éd. de Ruble, I, 451 (dix enseignes de Grisons). [illegible] Jean des Monstiers, S. du Fraisse, p. 111, Limoges 18[illegible].

(3) *Estat du [illegible] soubz vingt cinq enseignes [illegible] present moys [illegible] Diegue de Mandosse [illegible] le XX jour de mars 1554 [illegible]* (Bibl. Nat. fr. 18[illegible]). Cf. Rott, Inv. sommaire I, [illegible]. Cf. Bibl. Nat. fr. [illegible]. Inv. sommaire II, [illegible].

9 avril à laquelle il demande, au nom de son maitre, et en vertu de l'alliance, une levée de 6000 hommes. Cette levée ayant été accordée, Mandosse la conduisit en Artois, où elle se distingua, sous ses ordres, à la bataille de Renty (13 août 1554.)[1]

Au même temps, Gabriel Daugerant de Boisrigaut, secondé par Jean des Monstiers du Fraisse, ambassadeur ordinaire à Coire, obtenait des Ligues Grises quelques enseignes qui prirent part à la malheureuse campagne de Toscane.

CLAUDE **PASCHAL**
MATHIEU **COIGNET**
Juges de marche.

SÉBASTIEN DE **GUMIN**
Procureur pour le roi.

(Journée de marche de Payerne.)

Avril 1554.

Ces personnages assistèrent, en qualité de juges et de procureur du roi, aux «*journées*» de Payerne des 25 et 26 avril 1554.[2] Il semblerait, en outre, qu'il y eut une seconde et dernière session en *juin* de la même année.[3]

DIÈGUE DE **MANDOSSE**
Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Juillet 1555.

Lettres de créance: Saint-Germain-e. L., 5 juillet.[4]

Mandosse assiste, en compagnie de l'ambassadeur ordinaire, Bernardin Bochetel, abbé de Saint Laurent, à la diète convoquée à Soleure le 20 juillet. L'envoyé extraordinaire réussit à obtenir des Confédérés une levée de 4000 hommes que son collègue avait demandée quelques semaines auparavant, et parvient à la conduire en Piémont sans coup férir.[5]

1 Eidg. Absch. IV 1. *E.* 902 *q.* — Bibl. Nat. Cab[t] des Titres. Vol. reliés *1039* f° 576. — *A lui 600 l. t. de gratification pour son voyage en Suisse* (mars 1554). *Ibid.* Vol. reliés *1040* f° 212.

2 Eidg. Absch. IV 1. *E.* 910–913.

3 *cf.* p. 513, note 2.

4 «Pour ce que nous desirons faire ranforcer la troupe de Suisses que nous avons en Piemont pour nostre service d'un nombre d'autres gens de vostre nation, nous avons depesche nostre amé et feal gentilhomme ordinaire de nostre chambre, le S. de Mandosse present porteur, pour en faire la levée et pour vous dire sur ce aucunes choses de nostre part...» *Henry.* c.-s. Bourdin. *aux cantons.* St. Arch. Solothurn. or. parch.

5 Eidg. Absch. IV 1. *E.* 1280–1282. *A lui deux ordonnances de 920 l. t. et 505 l. t. 16 d. pour les frais de cette mission* (juillet 1555). Bibl. Nat. Cab[t] des Titres. Vol. reliés *1040* f° 212.

† ANNIBAL DE SALAZAR, S^r D'ASNOIS

Ambassadeur extraordinaire aux Ligues Grises.

Juillet 1555.

Annibal de Salazar accompagne aux Grisons — où y retrouve — son frère aîné, Louis de Salazar d'Asnois, ambassadeur ordinaire à Coire. Tous deux demandent et obtiennent une levée de troupes dont Annibal est nommé colonel général. A la même époque, Diègue de Mandosse, ambassadeur extraordinaire en Suisse, se voyait accorder 4000 hommes par la diète réunie à Soleure (20 juillet).[1]

LOUIS DE LORRAINE, CARDINAL DE GUISE

Mission de circonstance auprès de la diète de Bade.

Novembre 1555.

Au cours d'un voyage à Rome, le cardinal de Guise traverse la Suisse en juin 1555;[2] à son retour d'Italie, au commencement de novembre, il s'arrête à Bade afin d'y saluer les députés confédérés réunis en une diète générale.[3]

DIÈGUE DE MANDOSSE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Octobre — Décembre 1556.

Lettres de créance: Paris, 7 octobre.[4]

La réponse des Confédérés à la demande d'une levée de 6000 hommes, demande faite vers le milieu d'octobre par l'abbé de Saint Laurent et Diègue de Mandosse, intervient avant la clôture de la diète de Soleure du 29 octobre. Cinq cantons seulement, sur les onze alliés de la France, accèdent au désir du roi, avec quelques restrictions d'ailleurs. Mais les promesses des ambassadeurs français décident les hésitants. Dès le commencement de décembre, deux régiments suisses, sous la conduite du Sr de Mandosse, s'acheminent vers Suze, lieu de leur première montre, et opèrent leur jonction avec le gros de l'armée du duc de Guise.[5]

(1) Bibl. Nat. f. fr. 20.977 f° 17[illegible].

(2) *Le cardinal de Guise à B. Bochetel.* Paverne, 21 juin 1555. Bibl. Nat. 500 Colb. 393 f° 25 or.

(3) *Le duc de Guise à B. Bochetel.* Villers-Cotterets, 15 novembre 1555. Bibl. Nat. 500 Colb. 351 f° 5.579 or.

(4) « Avant deliberay de nous renforcer et faire passer quelques forces en nostre pays de Piemont, pour les causes que vous entendrez du Sr de Mandosse, gentilhomme ordinaire de nostre chambre, present porteur [illegible] nous avons advisé vous en faire faire demande et avoir d'une bonne trouppe pour lequel effect nous envoyons cest Sr de Mandosse [illegible] » *Henry* [illegible] de l'Aubespine *aux cantons.* St. Arch. Solothurn [illegible]

(5) *B. Bochetel et Mandosse au duc de Guise.* [illegible] novembre 1556. Bibl. Nat. f. fr. 20.4[illegible] f° [illegible] f. fr. 20.522 f° 61 or. — *Mandosse à B. Bochetel.* Suze, [illegible] janvier 1557. Bibl. Nat. 500 Colb. 393 f° 1 or. — Eidg. Absch. IV. 1 e, f. 21 [illegible] *Advis au Roy* [illegible] *pour les frais de cette* [illegible] octobre 1556. Bibl. Nat. Cab. des titres, Vol. reliés [illegible] *Giovanni Soranzo to the Doge.* Paris, [illegible] octobre 1556. Calendar of State Papers, Venetian [illegible] *Dr. Wotton to the Council.* Paris, [illegible] octobre 1556; *to Sir William Petre,* même date. Calendar of State Papers, Foreign 1553–1558, p. 2[illegible].

† MATHIEU COIGNET

Mission extraordinaire aux Ligues Grises.

Mai—Juin 1557.

(v. Ambassades ordinaires aux Grisons. Notice d'Asnois.)

DIÈGUE DE MANDOSSE

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Juin—Août 1557.

Les demandes réitérées de secours militaires, adressées au Corps helvétique par le gouvernement royal, n'étaient pas sans inquiéter les Suisses, dont les créances à l'égard de la Couronne continuaient à demeurer en souffrance. La diète de Bade du 27 juin, que Mandosse et l'abbé de Saint-Laurent requirent d'accorder à Sa Majesté une levée de quatre, voire même de six mille hommes[1] « pour la défense de la Romagne »,[2] ajourna sa réponse au 20 juillet, puis au 2 août, et finalement refusa de consentir à la sortie de nouvelles troupes du territoire des Ligues. Néanmoins, Mandosse ne se laissa pas décourager. Bien lui en prit, car le dernier mot lui resta et les 6000 Suisses furent dirigés, sans trop de difficultés, sur la Picardie,[3] menacée à la suite de la défaite de Saint-Quentin. Cette question d'interprétation de l'un des principaux articles du traité d'alliance de juin 1549 fut, d'ailleurs, soulevée à nouveau, dès le mois suivant et, avec plein succès, par le Sr de la Forest,[4] dont les efforts unis à ceux de son frère, Bernardin Bochetel, triomphèrent de la résistance de la diète, à laquelle les deux diplomates demandaient un dernier secours de 10 000 hommes pour l'armée d'Italie.

Diègue de Mandosse traversa encore une fois la Suisse en janvier 1558, à l'occasion d'une mission qu'il allait remplir en Allemagne.[5]

FRANÇOIS LALLEMENT, Sr DE MARMAIGNE

Mission spéciale à Berne et à Fribourg.

Septembre 1557.

Dépêché extraordinairement aux Ligues au commencement de septembre, le Sr de Marmaigne rejoint à Soleure l'ambassadeur résident, Bernardin

(1) *B. Bochetel au duc de Guise*, Bade, 7 juillet 1557. Bibl. Nat. f. fr. *20 520* f° 6. or. — *C. de l'Aubespine à B. Bochetel* Offémont, 31 juillet 1557 *Ibid.* 500 Colbt *393* f° 119 or.

(2) *Le duc de Guise à B. Bochetel* Camp près Marano, 28 juin 1557 Bibl. Nat. 500 Colb *391* f° 67. or.

(3) *Instructions envoyées de la part du roy aux Srs de Saint-Laurent et de Mandosse* (mai 1557) Bibl. Nat. Brienne, *119* f° 13. cop. — *B. Bochetel au duc de Guise* Bade, 12 juillet 1557 *Ibid.* *20 520* f° 6. or. — *Mandosse au même* Bade, 9 juillet 1557. Clairt *350* f° 3139. or. — *Mandosse au cardinal de Lorraine.* Château-Thierry, 11 octobre 1557. Bibl. Nat. f. fr. *20 529* f° 67 or. — Eidg. Absch. IV 1. *E* 11 *n.* 11 *f.* 16 *k.* — *Estat du payement qu'il fauldra faire aux trois mille cinq cens hommes de guerre suysses et quinze cens grisons estans soubz dix sept enseignes nouvellement levez . . . par le Sr de Mandosse . . . commençant le service desdictz dix sept enseignes le XX jour d'aoust 1557.* Bibl. Nat. f. fr. *3124* f° 66 cop.

(4) *cf.* cette notice, p. 518.

(5) *De Morvillier à B. Bochetel* St-Germain-en-L., 18 décembre 1557. — *S. de l'Aubespine au même.* St-Germain-en-L., 25 décembre 1557. Bibl. Nat. 500 Colb. *393* fos 155, 163

Bochetel, abbé de Saint Laurent. Tous deux attirent l'attention des cantons de Berne et de Fribourg sur les préparatifs faits, tant par Emmanuel-Philibert que par ses lieutenants, pour pénétrer, à travers la Franche-Comté de Bourgogne, dans les anciens Etats de Savoie. [1] Le trésorier des Ligues regagne peu après la cour, emportant la certitude que les deux Etats suisses s'apprêtaient, eux aussi, à résister par la force à toute attaque ayant pour but de les déposséder de leurs conquêtes de l'année 1537. (2)

JACQUES BOCHETEL, Sr DE LA FOREST

Mission extraordinaire en Suisse.

Septembre 1557.

Lettres de créance Paris, 29 août 1557. (3)

Ce fut à la diète de Bade du 5 septembre que le Sr de la Forest donna part de ses instructions. Son frère, l'abbé de Saint-Laurent, ambassadeur ordinaire, et lui demandèrent aux Confédérés une levée de 8 à 10 000 hommes qui leur fut accordée par la majorité des cantons à la journée de Soleure du 25 du même mois. (4)

CLAUDE DE CHÂTEAUVIEUX

Ambassadeur extraordinaire en Suisse.

Juin 1558.

Chargé de procéder à la levée de six mille Suisses, obtenue par Bernardin Bochetel, le Sr de Châteauvieux se rend à Soleure, s'y abouche, à cette fin, avec le nouvel ambassadeur ordinaire du roi, Mathieu Coignet, et rejoint l'armée française, vers le commencement de juillet, à la tête de vingt enseignes de Confédérés. (5)

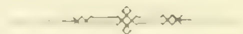
(1) « … dann mann wol weiss das Pollwyler ein bosser listiger Gesell ist unnd der gemeiner Eydtgnosschafft von Hertzen find ist. » *Solothurn an Zurich.* Donstag vor Galli. 1557. St-Arch Luzern Frankr Kriege

(2) *Proposition de Bernardin Bochetel devant le conseil de Fribourg.* 4 septembre 1557 Arch Fribourg cop.

(3) « Nous envoyons presentement par dela nostre ame et feal conseiller et secretaire de noz finances, le Sr de la Forest, present porteur, pour vous remonstrer et faire entendre aucunes choses de nostre part … » *Henry* (c. s. de l'Aubespine) *aux cantons* St Arch Aarau. or parch.

(4) Eidg Absch. IV 1. E 50 p. 51.

(5) *Le roi* (c. s. de l'Aubespine) *à Coignet* Monceaux 2 et 6 juin; Villers-Cotterets, 21 juin et 12 juillet 1558 Bibl Nat f fr. 17 887 f° 1 4 et 6. cop — *Tavanes au roi* Chalons, 23 juillet 1558 Impr Correspondance de Saulx-Tavanes. Academie de Dijon. 1877 p 36.



ADDITION

(à p. 50, 8e ligne)

Josse de Silinen, après le départ de Jean, vicomte de Rochechouart, assista, en effet, à la diète de Zurich du 6 janvier 1478. La mission française, qui se présenta ce jour-là devant les députés confédérés, était composée de :

PHILIBERT DE GROLÉE, Sr D'**ILLINS**;

PIERRE DE **VILLARS**;

JEAN DE **BOURGES** (BURGENSIS);

JOSSE DE **SILINEN**.

(Ces quatre noms, — dont les trois premiers, sensiblement déformés, ont été rétablis par nous, — sont indiqués dans les mémoires de l'écrivain bernois Diebold Schilling (éd. Tobler, t. II, en préparation). — Communication obligeante de l'éditeur.)

TABLE

DES

MATIÈRES

TABLE

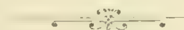
DES

NOMS DE PERSONNES*

* Les dates entre ne sont pas celles de la naissance et du décès des personnages dont elles accompagnent les noms, mais uniquement de la période de leur existence embrassée dans ce premier volume.

** Lorsqu'un nom figure deux ou plusieurs fois dans la même page, le chiffre est indiqué en *italiques*.

* « bei Hohen Baden, im alten Uffgau. »



TABLE

DES

NOMS DE LIEUX*

* Pour la commodité des recherches, les noms de lieux situés en France sont suivis de l'indication du département dont ils font partie actuellement.